



HAL
open science

La subjectivité dans un corpus d'émissions économiques radiophoniques : variations de marques énonciatives selon les sujets parlants et les genres

Nathalie Gerber

► **To cite this version:**

Nathalie Gerber. La subjectivité dans un corpus d'émissions économiques radiophoniques : variations de marques énonciatives selon les sujets parlants et les genres. Linguistique. Université de Lorraine, 2017. Français. NNT : 2017LORR0107 . tel-01625362

HAL Id: tel-01625362

<https://theses.hal.science/tel-01625362>

Submitted on 27 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



Université de Lorraine

École doctorale Fernand-Braudel (ÉD 411)

Centre de recherche sur les médiations (ÉA 3476)

**La subjectivité dans un corpus d'émissions économiques
radiophoniques : variations de marques énonciatives
selon les sujets parlants et les genres**

Volume 1

Thèse pour le doctorat en Sciences du langage

présentée et soutenue le 29 juin 2017 par

Nathalie Gerber

dirigée par

Laurent Perrin

Membres du jury :

M^{me} Béatrice Fracchiolla, Professeure en Sciences du langage, Université de Lorraine
(Présidente du jury)

M^{me} Nathalie Garric, Professeure en Sciences du langage, Université de Nantes
(Rapporteuse)

M. Patrick Pierre Haillet, Professeur en Sciences du langage, Université de Cergy-Pontoise
(Rapporteur)

M. Laurent Perrin, Professeur en Sciences du langage, Université Paris-Est Créteil
(Directeur de thèse)

Sommaire

Remerciements	3
0. Introduction	5
1. Un corpus d'émissions économiques radiophoniques.....	16
2. Sujet parlant, <i>ethos</i> du locuteur et engagement énonciatif : cadres épistémologiques.....	85
3. Présentation et analyse des deux variables	147
4. Instanciation des locuteurs : de la désobjectivisation des analyses aux portraits des chroniques	203
5. Le conditionnel : les effets discursifs de la disjonction énonciative.....	265
6. Conclusion	355
Index des figures.....	375
Index des tableaux.....	376
Références	377
Table des matières.....	388

Remerciements

De chaleureux remerciements...

À Laurent Perrin, qui a accepté de diriger ma thèse et qui a su à la fois donner un cadre à mon travail, tout en me laissant la liberté de suivre mon propre cheminement ; je le remercie particulièrement pour sa disponibilité, son écoute bienveillante et ses conseils.

À Caroline Masseron, Béatrice Fleury et Jacques Walter, qui, dans leurs fonctions et leurs visions, ont le souci de la formation des doctorants et leur pleine intégration dans les travaux et la vie du laboratoire de recherche.

Aux compagnons de route de l'AJC CREM, Pauline, Laurent, Rosana, Aurora, Eugénie, Benjamin, Victor, Julien, Emilie et notre « parrain » Stéphane Gorla, qui ont rendu les activités de recherche moins solitaires ; avec eux, je me suis ouverte à d'autres disciplines ; ils ont été des collaborateurs dignes de confiance dans les manifestations scientifiques que nous avons organisées ou initiées à l'AJC CREM en 2013 et 2014.

À mes parents et grands-parents qui m'ont soutenue de bien des manières dans le projet de doctorat.

À mon cher mari, à mes frères et belles-sœurs et à ma belle-famille qui m'ont bien encouragée ces dernières années.

À celles et ceux qui ont participé à la relecture de ma prose scientifique : Marlène Gerber, Pauline Thevenot, Lise Le Lem, Christiane Caillou, Elisée Goldschmidt et Sébastien Mort ; je les remercie pour le temps qu'ils y ont consacré.

À mes amis musiciens, peintres, clowns, danseurs, jardiniers et poètes ; certains m'ont permis de prendre du recul sur mon travail et de comprendre et accepter le lent processus de création ; d'autres m'ont aidée à ne pas oublier la beauté et la contemplation.

À mes camarades militants qui ont accepté que je me mette en retrait par intermittence pour me concentrer sur mes travaux de recherche ; les indignations, les petites et grandes victoires, et même celles en demi-teintes, que nous avons partagées m'ont permis de rester bien ancrée dans la réalité de notre société.

À mes frères et sœurs du GDJA qui ont écouté mes doutes et m'ont soutenu dans les moments difficiles.

À toutes celles et tous ceux qui, par leur bienveillance et leurs mots d'encouragement, m'ont aidée à aller jusqu'au bout de cette aventure.

À celui qui m'accompagne depuis tant d'années jour après jour.

0. Introduction

0.1. Le projet : un questionnement et un corpus

Le questionnement à l'origine de la présente recherche concerne la subjectivité dans le langage en général et plus particulièrement la palette des marques énonciatives à disposition des locuteurs et leurs variations dans les discours économiques. Le langage est fondamentalement subjectif :

« C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme *sujet* ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans *sa* réalité qui est celle de l'être, le concept d' "ego". [...] Est "ego" qui dit "ego". Nous trouvons là le fondement de la subjectivité » (Benveniste, 1966 : 259-260).

Mais cette expression de la subjectivité est « diversement modulée selon les énoncés » (Kerbrat-Orecchioni, 2002 [1980] : 189). Outre les théoriciens de l'énonciation (Benveniste, 1970 ; Kerbrat-Orecchioni, 2002 [1980]), les chercheurs en analyse du discours, par exemple Dominique Maingueneau (1991, 1999), ont mis en évidence ces modulations en fonction des genres de discours. C'est notamment par l'étude des marques énonciatives, et en particulier les subjectivèmes¹, que l'on peut évaluer les variations de l'expression de la subjectivité d'un genre à l'autre.

Nous avons choisi d'étudier cette subjectivité par le filtre des marques énonciatives dans le discours économique parce que ce discours semble *a priori* objectivant. Des chercheurs de différentes disciplines² pointent la tendance des discours économiques et des sciences économiques à la naturalisation et à la mathématisation ; un courant dominant en sciences économiques vise à rapprocher cette discipline des sciences naturelles ou exactes. Mais aucun genre, même ceux qui relèvent du discours économique, n'échappe à la subjectivité. Par ailleurs, le corpus que nous avons choisi est un corpus médiatique radiophonique. Les dispositifs médiatiques, les enjeux de crédibilité et de captation (Charaudeau, 2005) jouent sur l'expression de la subjectivité ou l'effacement énonciatif.

¹ Le terme « subjectivème » est proposé par C. Kerbrat-Orecchioni (2002 [1980]) et rassemble les marques énonciatives se rapportant au locuteur.

² P. Achard (1978, 1993) en sociologie du langage, H. Brochier (1995) et B. Maurin (2002) en sciences économiques, M. Fourcade-Gourinchas (2002) en sociologie, N. Garric et I. Léglise (2003, 2008) en analyse du discours, entre autres.

L'écoute régulière d'émissions économiques radiophoniques nous donnait l'impression de variations en fonction du genre mais aussi en fonction du chroniqueur ou de l'invité. Certains semblaient incarner davantage leur discours que d'autres. Quelques-uns osaient plus de subjectivité que d'autres, au risque de mettre à mal leur image d'économiste. Nous souhaitons alors établir un corpus qui nous permettrait d'explorer ces deux variables de la subjectivité : le genre de l'émission et le sujet parlant.

Nous avons limité notre corpus à une seule instance de production médiatique pour nous concentrer sur les deux variables : le genre et le statut des locuteurs. Nous avons choisi un corpus d'émissions économiques radiophoniques de France Inter parce que cette instance de production proposait une diversité d'émissions économiques. La sélection des émissions nous a menés à un questionnement sur la définition du discours économique. Nous avons alors choisi des émissions de France Inter selon la présentation qu'en faisait l'instance de production : nous avons considéré ces émissions comme des discours économiques car elles sont présentées comme « économiques » par leur titre ou leurs producteurs. Nous avons pris un échantillon de deux semaines de ces émissions qui rassemblaient une variété de sujets parlants, certains attendus, les économistes et les acteurs économiques³, et d'autres moins, des acteurs européens⁴ et des artistes. Ce constat préliminaire nous a fait entrevoir d'autres questions sur les figures autorisées, les représentations véhiculées par les discours économiques sur les sujets parlants et l'*ethos*⁵ du locuteur.

Pour explorer la subjectivité dans le discours économique médiatique et ses variations selon les genres et les sujets parlants, nous avons alors un corpus de 35 émissions économiques de France Inter, composé de brèves, analyses, chroniques, débats, interviews, portraits, totalisant une durée de 4 heures et 7 minutes et comprenant 39

³ Nous entendons par « acteurs économiques » les sujets parlants de notre corpus qui ont un lien par leur fonction avec le monde de l'entreprise ou de la finance : des dirigeants d'entreprise, le président d'une fédération patronale, un consultant en stratégies d'entreprise, un banquier d'affaires, le responsable d'un fonds d'investissement, un directeur de recherche pour une assurance de crédit.

⁴ Nous entendons par « acteurs européens » les sujets parlants de notre corpus qui ont une expertise ou une fonction en lien avec l'Europe ou l'Union européenne : un ancien commissaire européen, le président de la fondation Robert Schuman, la présidente du mouvement Européen France, le responsable Europe de l'association Astrée, un chercheur à la fondation du groupe Bertelsmann.

⁵ Nous pouvons définir dans un premier temps l'*ethos* comme un procédé discursif qui vise l'adhésion de l'auditoire par des traits verbaux ou paraverbaux se rapportant à la personne du locuteur : un ton, une manière de parler, la mise en avant ou non de soi dans le discours.

locuteurs, dont des animateurs, chroniqueurs, invités, économistes, acteurs économiques, acteurs européens et artistes.

0.2. Le cadre théorique

Pour étayer nos analyses du corpus, nous avons adossé notre recherche à un double cadre théorique : celui des théories de l'énonciation et celui de l'analyse du discours (AD). L'analyse du discours⁶ considère le discours situé dans un contexte socio-historique, un dispositif institutionnel et une communauté discursive ou une formation idéologique⁷. Dans le cas de notre corpus, les discours se situent notamment au début de la crise économique de 2009 qui a fait suite à la crise financière de 2008 ; ils sont tous issus d'une même instance médiatique de production mais sont de genres différents ; les locuteurs ont en commun de traiter sous un angle ou un autre de thèmes économiques, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'ils font partie d'une même communauté discursive. C'est d'ailleurs une des questions que nous tenterons modestement de traiter à travers l'analyse de marques énonciatives. Peut-on voir dans les variations et les emplois de ces marques une ou plusieurs pratiques discursives⁸, relevant d'une ou plusieurs communautés discursives ? Peut-on discerner derrière certaines variations le positionnement idéologique particulier de certains sujets parlants ? Des formations discursives s'opposent-elles dans le champ économique⁹ ?

⁶ Nous nous référons notamment à C. Haroche, P. Henry et M. Pêcheux (1971), M. Pêcheux (1975), D. Maingueneau (1976, 1987, 1991), J. Authier-Revuz (1984, 1995) et M.-A. Paveau (2006, 2009).

⁷ Nous reprenons la définition de C. Haroche, P. Henry et M. Pêcheux (1971) pour la notion de formation discursive : elle s'identifie par une relative homogénéité du positionnement idéologique et des conditions de production et relève ainsi d'un collectif historiquement situé ; elle détermine ce qui peut et doit être dit, la forme des discours et le sens de mots. La notion de communauté discursive est dérivée de celle de formation discursive. Elle est définie par D. Maingueneau (1987 : 39) comme « le groupe ou le réseau de groupes à l'intérieur desquels sont produits, gérés les textes relevant de la formation discursive [...] elle ne renvoie pas seulement aux groupes (institutions et relations entre agents) mais aussi à tout ce que ces groupes impliquent sur le plan de l'organisation matérielle et des modes de vie. ».

⁸ La pratique discursive est définie par Maingueneau (1987 : 39) comme désignant les deux faces, sociale et textuelle, qui sont indissociables et réversibles, du discours. La pratique discursive est en quelque sorte l'*habitus* langagier d'une communauté discursive.

⁹ Nous reprenons la théorie des « champs » de P. Bourdieu (2000). Un champ est un microcosme autonome à l'intérieur du macrocosme social et a sa propre loi et des conditions sociales d'accès ; c'est, pour le

Les théories de l'énonciation¹⁰ ne répondent pas à cette question mais permettent d'éclairer les valeurs sémantiques et le fonctionnement énonciatif des marques étudiées : valeur modale et/ou évidentielle, instanciation du locuteur comme objet du discours, prise en charge d'un point de vue par le locuteur, distanciation vis-à-vis d'un autre point de vue attribué à un autre énonciateur. La subjectivité est partout et peut se traduire aussi bien par un locuteur qui parle explicitement de lui-même, ou par un point de vue modalisé où il engage plus ou moins sa croyance, son appréciation ou son jugement moral. La subjectivité peut s'étudier également sous l'angle de l'effacement énonciatif¹¹ ou de la distanciation par la non-prise en charge de points de vue.

La conjugaison de ces deux cadres théoriques pose deux problèmes principaux : celui du passage du niveau énonciatif à un niveau discursif d'analyse et celui de la définition du sujet parlant.

Ce n'est pas fortuitement que nous mettons en relation la subjectivité, par les marques énonciatives, avec l'analyse du discours. Des représentants de l'AD, tels que Dominique Maingueneau, Ruth Amossy, et à la marge Patrick Charaudeau dans sa sémiolinguistique, intègrent à leurs analyses l'étude de marques énonciatives qu'ils interprètent ensuite à un niveau discursif en termes d'*ethos*¹². Cette notion d'*ethos* nous semble être un pont entre le niveau linguistique énonciatif et le niveau discursif. On la retrouve aussi bien dans certaines théories de l'énonciation qu'en AD. De même que les genres, l'*ethos* est contraint par la formation discursive et par la communauté discursive. Il s'interprète toutefois à partir de matériaux linguistiques. Derrière la notion d'*ethos* sont discutés des enjeux de légitimité, de crédibilité et de persuasion. Etudier dans un discours les marques énonciatives qui contribuent à l'*ethos* du locuteur, c'est aussi analyser des

sociologue, un modèle qui permet de faire voir les dynamiques de ce microcosme en termes de rapports de forces, qui peuvent être symboliques.

¹⁰ Pour les principes généraux de l'énonciation, nous nous référons notamment à F. Recanati (1979), A. Berrendonner (1981), O. Ducrot (1984), C. Kerbrat Orecchioni (2002 [1980]), H. Nølke (1994), P. Dendale et L. Tasmowski (1994), L. Gosselin (2005, 2010).

¹¹ L'effacement énonciatif correspond à un procédé discursif par lequel le locuteur évite l'emploi de tout embrayeur et de modalités marquées, voire de toute indication de la source énonciative. R. Vion (2001 : 334) propose la définition suivante : « [le locuteur donne l'impression] qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours en "gommant" non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable ».

¹² Nous nous référerons, entre autres, aux travaux de Dominique Maingueneau (1987, 1991, 1999, 2002), de Ruth Amossy (1999a, 1999b, 2010) et de P. Charaudeau (2005) pour définir cette notion.

figures conscientes ou inconscientes de persuasion, c'est explorer dans l'*habitus* discursif ce qu'il y a de plus intime ou de plus inconscient : la présentation de soi, l'inscription de soi dans le discours. Lorsque des marques énonciatives ne permettront pas une interprétation en termes d'*ethos*, nous veillerons à distinguer entre le fonctionnement énonciatif de la marque et ses effets discursifs.

Concernant le second problème de nature épistémologique, la nature du sujet parlant, on note un clivage, revendiqué ou non, entre, d'une part, une conception d'un sujet autonome, psychologique et intentionnel, à l'origine de l'acte de parole, qui endosse des rôles et se met en scène, et d'autre part, un sujet psychanalytique, contraint par les conditions sociohistoriques de production, assujetti à la formation discursive, déterminé par la communauté linguistique, par l'institution dans laquelle il évolue. La première conception est véhiculée par la terminologie des théories énonciatives et interactionnistes¹³ et n'est pas forcément théorisée et revendiquée comme nature du sujet parlant. La deuxième conception l'est davantage : l'interdiscours et l'*habitus* langagier sont la matrice de tout nouveau discours ; le discours du sujet est déterminé par la pratique d'une communauté discursive ; par ailleurs son discours est marqué par l'inconscient. Quelle conception du sujet parlant adopter pour nos analyses ? Un sujet maître de son discours ou en grande partie déterminé par des contraintes intérieures et extérieures ? Et pour en revenir au thème qui nous préoccupe, l'expression de la subjectivité est-elle alors le fait d'un sujet parlant autonome ou le produit de pratiques discursives sociologiquement, historiquement et idéologiquement déterminées ?

Pour éclairer ces contraintes, nous ferons appel à des disciplines extérieures à l'AD et à l'énonciation : la sociologie, les sciences de l'information et de la communication, les sciences économiques. Ces éclairages seront à la fois un préalable aux analyses linguistiques et discursives, posant le cadre contextuel du corpus analysé, et serviront de perspectives interprétatives des effets d'*ethos* des marques énonciatives. C'est donc dans une approche interdisciplinaire, à l'interface de la linguistique énonciative et de l'analyse du discours, que nous situons notre problématique.

¹³ Pour les interactionnistes (Gumperz, 1989 ; Goffman, 1973 [1959]), la notion de rôle est centrale ; elle permet aux participants d'une situation de communication d'adapter leur comportement et de garder la face. Elle sous-entend une certaine autonomie et une certaine maîtrise du sujet dans les jeux de rôles.

0.3. La problématique et le choix des marques

Forts de ce corpus et de ces cadres théoriques, que cherchons-nous à démontrer ? Nous ne cherchons pas à remettre en cause ces cadres théoriques mais à les mettre au service d'une approche empirique de notre corpus. L'originalité de notre analyse n'est alors pas tant de dévoiler l'existence de contraintes génériques ou celle de pratiques propres à des communautés discursives, cela a été démontré par d'autres. Mais son originalité réside dans le croisement de plusieurs variables en vue de distinguer ce qui relève, dans les emplois de marques énonciatives, de singularités génériques, de pratiques discursives, de positionnements dans le champ de l'économie ou d'une expressivité singulière. Notre corpus permet, en effet, de mettre en contraste des variations qui relèveraient du genre de l'émission, du statut du sujet parlant ou de son positionnement idéologique. Pour rendre opératoire les variables, la définition du genre des émissions et du statut des locuteurs, ainsi qu'un repérage des forces en présence dans le champ économique, seront des enjeux préalables aux analyses des marques. Une même marque, selon ses différents emplois, serait tantôt déterminée par le genre ou par le sujet parlant, ou les deux à la fois. C'est ce jeu des variables que nous voulons explorer, ainsi que les emplois qui semblent échapper à l'une ou à l'autre, les emplois qui paraissent déviants ou singuliers par rapport à la pratique dominante. Qu'indiquent ces emplois singuliers ? L'expression d'un sujet autonome ? L'émergence d'une formation discursive hétérodoxe ? Peut-on discerner, dans des émissions économiques, la part contraignante du genre et de la communauté discursive et la part labile laissée à une expression subjective, à une position originale dans le champ économique, à un style ?

De plus, par les résultats de nos analyses, nous tenterons d'étayer les théories existantes sur les *ethè* attachés à des genres particuliers et sur les *habitus* langagiers, ou pratiques discursives, propres à une communauté discursive. Nous verrons également si notre corpus permet de mettre en lumière des emplois de marques non encore étudiés.

Le choix des marques énonciatives à étudier dans notre corpus n'a pas été facile. Leur diversité ne nous a pas permis de les étudier toutes. L'analyse de variations quantitatives nécessite une grande fréquence de ces marques dans le corpus pour que les résultats soient significatifs. L'analyse de variations qualitatives avec interprétation des effets discursifs exige des analyses fines en cotexte et en contexte. L'ampleur de ces

démarches ne permet pas d'envisager l'analyse d'un grand nombre de marques. Nous avons donc restreint l'analyse à deux catégories de marques : les déictiques de première personne et le conditionnel.

Nous avons choisi les déictiques de première personne d'une part parce qu'il s'agit d'une classe fermée de lexèmes, le démarrage des analyses nous paraissait ainsi plus aisé, et d'autre part parce qu'ils instancient le locuteur en tant qu'être du monde dans l'énonciation ; en quelque sorte, ils sont la partie visible de l'iceberg des marques énonciatives. Le choix du conditionnel s'intégrait au départ dans une volonté d'étudier les marques épistémiques en général dans notre corpus ; la première que nous avons soumise à l'analyse était le conditionnel parce qu'il a la particularité de se trouver dans tous les genres du corpus. Et ce qui ne devait être qu'une petite partie de la section sur les marques épistémiques a pris l'ampleur d'un chapitre. Cette marque simple en apparence renvoie aussi bien à des modalités implicatives hypothétiques, à la modalité épistémique et à la catégorie de l'évidentialité. Par ailleurs, les déictiques de personne et la marque du conditionnel étant associés à des verbes, ils nous amènent à étudier des combinaisons de marques. Nous les trouvons ainsi associés à des verbes de modalité et d'évidentialité et à des verbes de parole.

Une fois ces analyses sur les déictiques de première personne et le conditionnel réalisées à un niveau énonciatif, comment rejoindre le niveau discursif ? D'une part, les variations d'emploi en fonction des genres montrent leur fonctionnement discursif et indiquent comment la spécificité d'un genre se traduit au niveau linguistique. De même, les variations en fonction des statuts des locuteurs dessinent linguistiquement des *habitus* de communautés linguistiques. D'autre part, la notion d'*ethos* fait le pont entre le fonctionnement énonciatif et les effets discursifs. Les marques énonciatives contribuent par leurs effets à l'élaboration ou au « retravail » (Haddad, 1999) de l'image du locuteur. Cette image peut correspondre à l'*ethos* attendu par les auditeurs ou au contraire peut s'en éloigner. L'*ethos* d'un locuteur est d'autant plus remarquable qu'il se différencie de celui du champ dans lequel le sujet parlant évolue. Ainsi, si les constantes dans les variations des marques par genre et par statut font apparaître le contour des genres et des communautés discursives, les *ethè* particuliers permettent de voir les « hérétiques » ou

« irresponsables »¹⁴ d'un champ. La synthèse de l'ensemble de ces observations nous permettra de répondre à notre interrogation sur le jeu des variables : certains emplois de marques sont-ils plus sensibles que d'autres à la variation du genre ou du statut du locuteur ? L'usage transgressif de certaines marques est-il l'indice d'une position particulière dans le champ économique ou d'un style particulier ? Ces observations permettront peut-être d'alimenter la réflexion sur la nature du sujet parlant, celui qui dit « *ego* » selon Benveniste.

0.4. Le plan

Nous commencerons l'exposé de notre recherche par une présentation générale du corpus. Nous exposerons ainsi les particularités du média radiophonique et les enjeux du discours médiatique. Nous justifierons le choix d'un discours économique et discuterons de la méthodologie choisie pour définir et circonscrire les émissions à intégrer dans le corpus. La recherche des discours économiques sur France Inter nous amènera à la question de la définition de ce qu'est un discours économique et au constat de la pluralité des traditions et approches économiques. Puis nous présenterons le contexte de notre corpus, l'actualité économique contemporaine des émissions et leurs contenus thématiques. Enfin nous exposerons les choix de transcription.

Le deuxième chapitre regroupe les cadres théoriques en analyse du discours et en théories de l'énonciation qui serviront aux analyses. Ce balisage se fera autour de trois axes : la définition du sujet parlant, la notion d'*ethos* du locuteur et enfin l'engagement ou l'effacement du locuteur à travers les marques énonciatives, la modalité et l'évidentialité. Ces notions serviront à la fois l'analyse des marques énonciatives et de leurs effets discursifs, mais aussi la compréhension des particularités des deux variables de notre corpus.

¹⁴ Terminologie empruntée à Pierre Bourdieu (2000). Le concept d'« hérétique » renvoie à une analogie religieuse et distingue, dans un champ, les tenants de l'orthodoxie et ceux qui ne s'y conforment pas, tout en ayant une position légitime dans le champ. Dans un champ qui se professionnalise, tel que celui de la politique ou de l'expertise économique, les « irresponsables » sont les profanes qui prennent position dans le champ mais auxquels on ne reconnaît pas de compétences légitimes.

Le troisième chapitre sera consacré aux deux variables de notre corpus : les genres des émissions et le statut des sujets parlants. L'analyse de la première variable fait appel à des notions d'analyse du discours et aux pratiques journalistiques. Selon quels critères et quelle(s) typologie(s) classer les émissions de notre corpus ? Relèvent-elles d'un seul genre ou de plusieurs ? Nous tâcherons par différentes approches théoriques de rendre compte au mieux de cette variable. La seconde nous amènera à des considérations plus sociologiques. La difficulté est de rendre compte des différents statuts des sujets parlants, sans en faire une enquête sociologique à part entière, tout en proposant une typologie que nous pourrions utiliser dans les analyses des marques énonciatives. En plus de l'analyse des sujets parlants en termes de statut social et de statut médiatique, l'analyse de l'économie et des discours qui s'y rapportent en termes de champ nous a paru constituer une heuristique intéressante pour l'analyse de notre corpus : certains sujets parlants semblent être positionnés dans un courant dominant orthodoxe, et d'autres dans des courants hétérodoxes ; certains ont le profil de « nouveaux entrants », d'autres celui de l'« hérétique », de l'« irresponsable » ou des « sans-voix »¹⁵.

Dans le quatrième chapitre, nous proposons une analyse quantitative puis qualitative des déictiques de première personne. L'approche quantitative se veut exhaustive selon des regroupements par genre et par statut des sujets parlants. Les choix méthodologiques seront expliqués. Il s'agira d'étudier les déictiques de première personne du singulier, ceux de la première personne du pluriel, ainsi que les « on-inclusifs », c'est-à-dire ceux incluant le locuteur dans l'ensemble visé (Fløttum *et al.*, 2007). Dans l'approche qualitative, nous nous intéresserons d'abord aux référents collectifs puis à la mise en scène de soi, lorsque les déictiques de première personne du singulier ne sont pas associés à des verbes de parole ou de pensée au présent de l'indicatif. Dans ces mises en scène de soi, nous analyserons les effets d'*ethos* et nous les mettrons en lien avec les enjeux de crédibilité, d'adhésion et de positionnement idéologique.

Le cinquième chapitre est une analyse exhaustive des occurrences de conditionnel de notre corpus, à l'exception des conditionnels à valeur temporelle, selon des

¹⁵ Terminologie empruntée à Bourdieu (2000). Voir note 6 pour les « hérétiques » et les « irresponsables ». Les « nouveaux entrants » ou « nouveaux venus » sont légitimes dans le champ mais ont moins de capital et sont moins en accord avec l'ordre établi ; ils sont socialisés par les anciens mais peuvent être à l'origine d'un changement de paradigme dans un champ. Les « sans-voix » sont représentés par des personnes qui ont des compétences dans le champ sans être des professionnelles du champ ; elles y créent des actes symboliques et des événements.

regroupements par genre d'émissions et par catégorie de conditionnel. Au préalable, un exposé théorique sur la valeur fondamentale du conditionnel, ses différentes catégories et les tests de regroupement et vérification de ces catégories nous donnera des clés d'analyse du fonctionnement, des emplois et des effets des occurrences présentes dans notre corpus. Après classification des occurrences, nous nous attacherons à analyser les variations selon les genres, les effets sur l'*ethos* du locuteur et les variations selon le statut des sujets parlants et leur positionnement idéologique.

La conclusion proposera une synthèse des résultats de nos analyses et une réponse aux questions formulées dans cette introduction, ainsi qu'aux hypothèses émises tout au long de ce parcours de recherche.

Le présent volume est accompagné d'un volume 2 d'annexes et d'un CD-Rom. Le volume 2 rassemble des listes et documents en rapport avec le corpus : la transcription du corpus, les conventions de transcription, la liste des émissions, la liste des locuteurs, les pages Internet du site de France Inter relatives aux émissions du corpus. Le CD-Rom contient la version audio (MP3) du corpus, le volume 1 et 2 de la thèse en version PDF et une version Microsoft Excel© du corpus.

1. Un corpus d'émissions économiques radiophoniques

Dans notre réflexion sur la subjectivité, les marques énonciatives et l'*ethos* des locuteurs, le corpus a été choisi en fonction de la problématique et a été construit avant de poser le cadre épistémologique. Son format ne correspond pas à une orthodoxie épistémologique d'analyse du discours particulière, il a plutôt un format exploratoire, construit de manière à pouvoir analyser des marques énonciatives, tout en prenant en compte des paramètres d'analyse du discours : un domaine discursif, l'instance énonciative et les genres discursifs. Le premier corpus élaboré a été conçu comme un corpus de base (corpus α) pour explorer un champ, choisir des outils méthodologiques et des démarches d'analyse et poser des hypothèses à partir des premiers résultats. Le projet initial était de construire d'autres corpus à partir des premiers résultats pour vérifier les hypothèses. Une première série de résultats nous a amenés à construire une extension au corpus de base, le corpus β . Cette extension a été conçue pour équilibrer et compléter les deux variables de notre corpus de base : le statut des sujets parlants et les genres des émissions. Les résultats des analyses pourraient motiver d'autres extensions, qui feraient l'objet d'études ultérieures ; nous nous contenterons, pour cette présente recherche, du corpus α et de son extension β . Dorénavant, lorsque nous parlerons « du corpus », il s'agira de l'ensemble des corpus α et β (volume 2, annexe D).

Nous avons voulu interroger ce corpus sur les variations d'emploi de certaines marques énonciatives en fonction des deux variables ; nous avons également mis en lumière les effets de ces variations sur l'*ethos* des locuteurs. Le travail d'analyse des variations et d'interprétation des effets ne peut se faire toutefois sans tenir compte des autres dimensions du corpus : les particularités sémiotiques de la radio, sa dimension médiatique, son rattachement au champ économique, en plus des deux variables déjà évoquées.

Pour comprendre les analyses présentées dans les chapitres 4 et 5, il nous paraît donc important de bien saisir les particularités de ce corpus. Dans cette première partie, nous présentons de manière synthétique quelques aspects sémiotiques de la radio, des enjeux de l'intentionnalité communicationnelle des discours médiatiques, quelques repères dans le champ du discours économique. Dans cette partie introductive générale au corpus,

nous exposons également les choix opérés pour constituer le corpus et sa transcription, et nous donnons un aperçu de son contenu thématique.

1.1.Des émissions de radio : vocalité et temporalité

Le choix d'un corpus radiophonique peut paraître surprenant à l'heure du développement de nouveaux médias et de l'intérêt porté notamment sur les usages et les formats du numérique, à l'heure aussi où l'expression de la subjectivité est en mutation et où l'image photographique des locuteurs-scripteurs est surexposée. La radio semble être un média dépassé. Pourtant, la radio n'est pas un média délaissé par le public. Hervé Glevarec et Michel Pinet (2009), dans leurs réflexions et analyses sur l'audience et sa mesure, concluent à la fragmentation des auditoires et le cumul des pratiques.

« Toute l'histoire du XX^e siècle et la structuration contemporaine des pratiques montrent que les nouveaux médias ne tuent pas les anciens. Il en est ainsi de la radio que la télévision n'a pas fait disparaître, et la question se pose à nouveau à propos d'Internet par rapport à la radio hertzienne traditionnelle. Jusqu'à présent, les internautes se caractérisent davantage par le cumul et la surconsommation radiophonique que par l'abandon de cette pratique. Et les deux changements techniques en cours que sont la radio numérique et l'écoute *via* Internet agiront sans doute davantage au niveau des modalités de la pratique que sur la structuration des affinités avec les radios. » (Glevarec et Pinet, 2009 : 15)

Paradoxalement, malgré cette constante consommation de flux radiophoniques, ce média semble être un objet délaissé par la recherche en comparaison avec la télévision et les nouveaux médias. Jean-François Tétu établit trois constats à ce propos :

« Le premier est que, de tous les travaux consacrés à la radio, les recherches historiques sont de loin dominantes, comme si ce média appartenait déjà au passé. Le second constat est que les travaux sur la radio ont mis en évidence des questions qui, plus tard, ont été beaucoup plus explorées à la TV qui les rendait plus visibles ou plus sensibles. Le troisième constat est que, hormis quelques rares exceptions (thèse de J.-L. Alibert sur France Musique, par exemple), c'est l'information qui suscite le plus d'interrogations alors que, en dehors de la tranche horaire 6h-9h, ce sont d'autres contenus, et, notamment, mille et une formes de musique et de divertissement qui alimentent les grilles de programme, et qui sont bien peu analysées. » (Tétu, 2004 : 63)

Actuellement, toutefois, on assiste à une recrudescence des travaux sur la radio, mais principalement sous l'angle des pratiques liées au numérique, comme le montrent les

intitulés de ces trois récentes manifestations scientifiques : « Radio 2.0 : l'Internet et le Numérique sont-ils l'avenir de la Radio ? » (Colloque organisé par l'association Rezo 226 et le Master 226, dans le cadre des Soirées Numériques de Dauphine, Paris, 7 avril 2010), « Radio & numérique : stabilité, mutations ou nouvel âge ? » (Conférence organisée par la Chaire Innovation & Régulation des Services Numériques et le Pôle Media de HEC Montréal, Paris, 21 mai 2013), « Information et journalisme radiophonique à l'ère du numérique » (Colloque international du Groupe de recherches et d'études sur la radio, Strasbourg, 20 et 21 mars 2014). En dehors de ces travaux sur les nouvelles pratiques liées au numérique et de ceux sur l'histoire de la radio, les recherches ciblent habituellement des spécificités formelles de la radio, des travaux sur la voix et sur le temps, ou le statut controversé de la radio comme art, ou encore le rôle socio-politique des radios libres (Bulteau, 2010) ; les études de contenu sont le parent pauvre de l'objet de recherche qu'est la radio (Scannel, 1997) ou se focalisent sur certains genres d'émission, et notamment les émissions d'information.

« Les effets conjugués de ces évolutions ont contribué à un net manque d'intérêt pour une analyse ciblée et détaillée des Textes. » (Scannel, 1997 : 884)

Pourtant, ce média verbocentré semble tout indiqué pour étudier la parole. Nous allons rendre compte de quelques travaux sur des spécificités de la radio, la voix et le temps, et sur le débat entre radio comme moyen technologique ou radio comme art. Saisir ces spécificités et les enjeux de considération de la radio pourra éclairer les analyses des genres, des dispositifs, des marques énonciatives et de l'*ethos* des locuteurs.

1.1.1. Un média verbocentré, « à corps perdu »

La radio, ce sont des voix, des sons. La subjectivité ne peut être perçue par les auditeurs que par le verbal et le paraverbal. Les discours et les émissions sont conçus en fonction de ce critère. Même si les interlocuteurs d'une émission peuvent se voir et donc communiquer visuellement, la production vise un format phonique. Depuis quelques années, par le développement de la radio numérique, certaines émissions de radio sont filmées, ce qui peut affecter le comportement corporel, les choix vestimentaires des locuteurs ; toutefois l'émission produite doit pouvoir être comprise par la bande sonore exclusivement. Un des rôles de l'animateur d'une émission est de veiller à cette

transmission sonore de l'événement, et de palier, éventuellement par un récit descriptif, ce qui se produirait visuellement à l'insu de l'auditeur dans ce qui constitue l'événement radiophonique. J'entends par événement radiophonique l'ensemble des discours, musiques et interactions produit dans une émission et destiné aux auditeurs, ou qui arrive malencontreusement à destination des auditeurs. Ce qui se dit ou se montre en *off* dans le studio à destination des personnes présentes, sans que cela soit transmis d'une manière ou d'une autre aux auditeurs, n'est pas compris dans l'événement radiophonique. Maurice Mouillaud (1984 :65) parle d'« événements-de-studio », le produit d'une mutation sémiotique du studio : le studio n'est plus un lieu d'enregistrement et de diffusion de la voix solitaire d'un présentateur, mais c'est le lieu d'incorporation d'un événement, c'est un lieu où le présentateur-animateur anime des conversations avec d'autres sujets parlants présents dans le studio, c'est un terrain d'enjeux et de luttes politiques. Nous préférons l'expression d'événement radiophonique, plutôt que d'« événement-de-studio » pour circonscrire l'événement à ce qui est émis et non à ce qui se vit, se voit, se passe dans le studio. Mais nous acquiesçons pleinement à l'analyse de Mouillaud (1984 : 66) concernant le changement sémiotique du studio, qui va de pair avec le changement du rôle du présentateur en animateur et le changement de conception des médias, de leur institutionnalisation en « terrains d'enjeux et de luttes politiques ».

Parmi les quelques travaux sur la radio, toutes disciplines confondues, une partie concerne les spécificités de la radio, et notamment sa matérialité phonique : les voix. L'article de Jérôme Bourdon (2003) rappelle et explique l'incomplétude de l'enregistrement sonore et l'illusion de proximité créée par la radio. La diffusion radiophonique, bien qu'établissant une forme de familiarité dans les rendez-vous quotidiens ou hebdomadaires que se fixe l'auditeur, ne permet que rarement l'interaction. Tout enregistrement est partiel ; il se fait, en ce qui concerne la radio, « à corps perdu » ; plutôt que de qualifier les locuteurs de la radio de « non-vus », Bourdon préfère parler des « non-rencontrés », ce qualificatif pouvant s'appliquer également aux voix et corps de l'audiovisuel. On peut avoir vu des images des sujets parlants de la radio, ces derniers restent, sauf exceptions, des voix de « non-rencontrés ». Pourtant, ces voix sont identifiables et compréhensibles, par leurs caractéristiques sonores et par le contenu verbal sémantique, que Bourdon refuse d'opposer. Ces voix effectuent « un travail de réparation », par un « régime de croyance » qui permet de « rétablir le scandale originaire de la désincorporation » (*ibid.* : 38). Ce régime de croyance a évolué autour des notions

d'autorité, de familiarité et d'intimité. Selon les époques, selon les genres médiatiques et les moments médiatiques, les présentateurs-animateurs de radio jouent une voix d'autorité, de familiarité ou d'intimité. Bourdon conclut sur le double mouvement engendré par les médias audiovisuels, celui du retrait des corps et celui des fantômes de corps intouchables :

« d'une part, le retrait des corps physiques et la multiplication des interactions publiques désincorporées, et, d'autre part, l'investissement de lieux d'autorité et d'anonymat (le savoir, le livre même dont les auteurs n'ont cessé d'envahir les couvertures) par des fantômes de corps nommés, identifiés, en direct peut-être, mais intouchables. » (Bourdon, 2003 : 45)

La désincorporation est le fait de la technologie médiatique ; les processus de réincorporation s'expliquent par la nécessité ou le besoin d'appuyer tout message « sur une identité et sur un corps – et non le corps de l'institution, sanglé d'uniforme, mais le corps propre de l'émetteur sur une identité, un corps » (Bourdon, 2003 : 45). Les fantômes de corps peuvent être produits à la fois par les images et photographies des sujets parlants et par les connaissances à leur sujet qui circulent dans l'espace public. Ainsi, pour ce qu'il en est de notre corpus, l'insertion de photographies des chroniqueurs sur les pages Internet des émissions contribue à la fabrique de ces fantômes de corps (fig. 1) ; de même, la lecture des ouvrages de l'un ou l'autre économiste du corpus, l'écoute ou la lecture d'interviews dans d'autres médias des acteurs économiques du corpus contribuent également à cette fabrique.



Figure 1 : Image en bandeau du site internet de l'émission *L'autre économie* de Bernard Maris (BM) en 2009

Nous suggérons d'ajouter pour expliquer le processus de production de ces fantômes de corps, les stéréotypages qui viennent étoffer la représentation qu'un auditeur se fait d'un locuteur de radio ; le processus de réincorporation décrit par Bourdon nous rappelle ce que Dominique Maingueneau (1999) a développé sous le terme d'incorporation dans la réception des discours (voir section 2.2.1.3.) et qui inclut, contrairement à Bourdon, un processus basé sur des stéréotypes.

1.1.2. Transmissions sonores ou création d'univers mentaux

La considération de la radio comme technologie, permettant une transmission sonore même partielle, ou comme moyen de créer des univers mentaux est au cœur du débat autour du statut de la radio : technologie médiatique ou art ? Jean Ungaro (2003) rappelle le point de vue d'Orson Welles, d'André Bazin et d'Étienne Souriau sur la radio et la télévision. Pour Welles, la radio est un art de la parole : par la proximité avec l'auditeur et les inflexions de voix, la radio a un caractère magique d'évocation et permet le partage des confessions les plus intimes. En revanche, pour Bazin, la radio appartient aux « arts mécaniques » de diffusion des œuvres, c'est un moyen qui n'a pas la finalité des arts tels que la musique ou la peinture ; la radio, comme la photographie, le cinéma et la télévision ont en propre d'être des témoins authentiques de la réalité. Quant à Souriau, il définit « la radio comme un art (le huitième) en lui assignant un matériau spécifique, ce qu'il appelle les *qualia* sonores » (Ungaro, 2003 : 26), des sons musicaux, des bruits du langage, des bruits de la nature et des choses. Ungaro résume ainsi le point de vue de Souriau :

« Souriau considère que la détermination d'un matériau spécifique pour la radio l'autorise à désigner celle-ci comme un art. Ne se servant que de ces sons purs, la radio doit reconstruire pour nous un univers mental imaginaire, c'est sa fonction spécifique. À l'inverse de ce que pensait Bazin, l'art radiophonique est, pour Souriau, inapte à rendre compte de la réalité. [...] Au contraire, comme tout art, cet art particulier doit fournir l'illusion de la réalité ; il ne peut jamais reproduire le réel, seulement son illusion. » (Ungaro, 2003 : 26)

Souriau explore quatre grandes opérations démiurgiques qui participent du processus esthétique de la radio : l'invitation qui crée un espace imaginaire, l'instauration qui sollicite l'imagination, l'animation qui engendre le *raptus* radiophonique et la relaxation qui permet la clôture et la sortie de l'univers imaginaire ; le *raptus* désigne chez Souriau le « ravissement par lequel l'auditeur est requis de quitter le monde dans lequel il

vit pour un autre, tout aussi réel, parce qu'il est toujours le sien propre, tout en étant totalement fictionnel. » (Ungaro, 2003 : 27). Par exemple, dans les deux extraits des documents 8 et 19, relatant pour le premier (fig. 2, doc. 8) des faits et pour le deuxième (fig. 3, doc. 19) une histoire, on trouve les trois premières opérations démiurgiques.

08/	1	VO	<[musique] l'édito éco/ avec- LCL/ banque des entreprises\\>
08/	2	ND	et avec Jean-Marc\ Vittori/ du quotidien/ les échos/ ce matin/
08/	3	ND	bonjour/ Jean-Marc\\
08/	4	JMV	bonjour/ Nicolas\\
08/	5	ND	après les salaires des patrons/ les salaires des footballeurs\\
08/	6	JMV	eh bien oui//
08/	7	JMV	il y a pas que le G20/ qui se joue/ ce soir/
08/	8	JMV	il y a aussi/ un ↑France-Lituanie//
08/	9	JMV	savez-vous Nicolas/ combien gagne/ Karim Benzema/ le numéro 9/ de l'Olympique lyonnais\\
08/	10	ND	absolument pas/ absolument pas\\
08/	11	JMV	eh bien/ il est payé/ 4 millions 8/ par an/ soit 400 000 euros par mois/ autant que 300 smicards\\

Figure 2 : Extrait de la transcription du document 8, introduction.

19/	1	VO	<[musique] France Inter/
19/	2	VO	franceinter.com\\>
19/	3	PM	↑l'autre économie\ Bernard Maris\
19/	4	PM	et cette histoire\ du blues du petit porteur\ le soir\ après la clôture du CAC 40\\
19/	5	BM	le petit porteur\ comme il a été choyé\ sollicité\ par tous les gouvernements\\
19/	6	BM	c'est lui qui allait devenir le pilier de la Bourse\\
19/	7	BM	avec son épargne\ il allait relancer l'économie\\

Figure 3 : Extrait de la transcription du document 19, introduction.

L'invitation se fait dans les documents 8 et 19 par le *jingle* de l'émission (VO) et par l'animateur qui introduit le chroniqueur et sa chronique. L'instauration s'effectue dès l'annonce du titre de la chronique : les titres « après les salaires des patrons/ les salaires des footballeurs\\ » (08/05/ND) et « et cette histoire\ du blues du petit porteur\ le soir\ après la clôture du CAC 40\\ » (19/04/PM) instaurent déjà une thématique et des personnages réels ou fictifs. Les échanges entre le chroniqueur et l'animateur (fig. 2, doc. 8) ou les

intonations de BM (fig. 3, doc. 19) favorisent et entretiennent le *raptus*. A la fin de ces deux émissions (fig. 4 et 5), les intonations descendantes, la clôture par l'animateur (fig. 4, 08/63/ND), l'expression d'un point de vue appréciatif un peu décalé (fig. 4, 08/61/JMV) ou la reformulation d'un proverbe en conclusion de l'histoire (fig. 5, 19/31/BM) participent à l'opération de relaxation caractéristique de la sortie.

08/	60	JMV	mais certains patrons\ sont capables de créer/ des dizaines de milliers d'emplois/
08/	61	JMV	ceux-là/ ce serait dommage/ qu'ils préfèrent taper\ dans le ballon/ pour essayer/ de gagner plus d'argent\\
08/	62	ND	voilà\\
08/	63	ND	c'était\ ↑l'édito éco/ signé/ ce matin/ ↑Jean-Marc Vittori\\

Figure 4 : Extrait de la transcription du document 8, conclusion.

19/	27	BM	et il se demande tristement/ s'il pourra récupérer sa mise\\
19/	28	BM	car s'il y a trop de retraités comme lui qui vendent en même temps/ pour payer leur retraite/ le cours des actions s'effondrera\\
19/	29	BM	n'aura-t-il pas été le dindon du CAC 40\\
19/	30	PM	↑le proverbe du jour mon cher Bernard\\
19/	31	BM	alors\ un tien de salaire/ vaut mieux/ que deux actions/ tu les auras\\

Figure 5 : Extrait de la transcription du document 19, conclusion.

Ainsi, dans la fascination pour la radio, on retrouve la fascination que provoque le récit dans sa forme traditionnelle. Cette fascination est accentuée par le retrait des corps.

« La radio reprend certes la forme du récit, mais l'épure : plus de présence physique du narrateur, rien que le son de la voix, accentuant ainsi le côté magique du processus, par la vertu d'une voix venue de nulle part. » (Ungaro, 2003 : 27)

Radio, moyen technologique de diffusion pour rendre compte de la réalité, ou radio, art à esthétique spécifique, nous ne trancherons pas ce débat dans les analyses des marques énonciatives et de l'*ethos* des locuteurs, notre objet étant éloigné des questions de la définition de la radio et de son rôle. Cependant, certaines émissions de notre corpus, selon leur genre, peuvent alimenter l'un ou l'autre de ces points de vue : les extraits précédents qui appartiennent au genre de la chronique révèlent déjà un esthétique ; le genre des brèves

laisse moins de place à l'esthétique et ne fait de la radio qu'un moyen de transmission d'informations.

Pour ce qui concerne l'objet de notre thèse, c'est davantage l'art rhétorique de la radio qui nous intéressera plutôt que son esthétique ou ses dispositifs. Toutefois, les contraintes et ressources technologiques et les jeux esthétiques possibles participent de la définition d'un espace rhétorique.

1.1.3. Morceaux de temps et oubli du temps

Un autre aspect de la radio souvent étudié, qui relève de ses caractéristiques formelles, est le temps. Tétu (1994) présente la radio comme « le plus “temporel” des médias » (1994 : 1, §1) par sa fonction d'horloge et par sa capacité à « “suivre l'actualité” d'heure en heure et souvent en temps réel », 24 heures sur 24. Tétu va bien évidemment plus loin que ce constat liminaire. La radio, en l'absence de la spatialité des images, est ancrée exclusivement dans le temps ; le son « n'est perceptible que dans et par le temps » (*ibid.*). La temporalité de la radio, dans ses contraintes techniques initiales, est caractérisée par la simultanéité du temps de l'émission et du temps de réception. La prise en compte du temps des auditeurs, de leur environnement d'écoute a amené les maisons de production de la radio à adapter le contenu des programmes au temps des auditeurs. Tétu (1994 : 3, §7) discerne alors une double stratégie médiatique, « contradictoire qu'en apparence » : « ancrer fortement l'émission dans le temps », par l'annonce de l'heure, les bulletins d'information, la recherche du direct, et « faire oublier le temps », lorsqu'il s'agit de divertissement, musique, théâtre ou fiction radiophonique. Le temps du divertissement se trouve toutefois « enchâssé dans une tranche horaire » qui peut fonctionner comme « repère horaire ou calendrier » (Tétu, 1994 : 3, §8). Tétu (1994) voit dans ces deux stratégies l'origine de deux modèles de radio :

« Cette double tendance à l'ancrage dans le temps de l'émission du temps vécu comme temps actuel, ou, au contraire, à l'oubli du temps actuel, nous semble au départ des deux grands modèles de radio qui coexistent et s'affrontent actuellement. [...] La première [forme], la plus ancienne, est celle des radios généralistes qui comportent un programme diversifié au fil des heures et vise ainsi à répondre à l'attente de plusieurs publics différents, alors que la seconde forme, celle des radios “thématiques”, propose un programme beaucoup plus unifié qui vise un seul “segment” du public. Cette partition repose sur un rapport au temps très distinct puisque, dans le premier modèle, la “tranche horaire”

correspond à un programme spécifique, alors que dans l'autre, l'essentiel de la programmation est identique pour la plupart des heures de la journée ; dans ce modèle, le temps n'est pas, apparemment, intégré à l'émission qui se répète selon le même schéma, avec le même type de musique, ou peu s'en faut ; l'horaire est largement extérieur à la nature de la programmation. » (Tétu, 1994 : 3, §11)

Tétu rend compte de l'article de Cécile Méadel¹⁶ qui souligne le sentiment de continuité et d'immédiateté des émissions d'information qui scandent la journée.

« L'alternance des flashes et des journaux [...] donne ce double sentiment d'une information immédiate et continue [...]. Cela suppose de créer le sentiment de rapidité de l'information [...], une succession également rapide et un renouvellement qui laisse penser sans cesse que quelque chose a changé » (Tétu, 1994 : 4, §15).

Tétu établit une distinction formelle entre le flash d'information et le journal d'information en fonction de l'intégration ou non d'une citation du réel, autre spécificité de la radio, qu'il conçoit comme « un morceau de temps ». La radio peut superposer à la voix du journaliste ou intégrer à l'émission « des bruits et des voix du monde », c'est une « irruption [...] directe au monde, sous une forme nécessairement temporelle » (Tétu, 1994 : 4, §14). La radio, par l'ancrage temporel, les citations du réel, mais aussi par un travail narratif, « branche l'auditeur sur le monde » :

« Ce qu'on voit à ces exemples, c'est que la radio "généraliste" branche l'auditeur sur le monde, chaque matin, quasiment en continu jusqu'à 9h, puis rythme la journée avec une insistance très forte aux heures des repas, de telle sorte qu'elle renvoie régulièrement l'auditeur à la continuité des événements, continuité produite par un travail narratif [...]. » (Tétu, 1994 : 5, §17).

Si l'on rapporte ces considérations à notre corpus d'émissions de France Inter, radio généraliste, il est à noter que les émissions économiques sont pour la plupart rattachées au temps par l'annonce des horaires avant (1a) ou après l'émission (1b), par des références directes à des événements de l'actualité économique (1c) ou politique (1d) ; certains chroniqueurs évoquent leur discours de la veille (1e), des interviews sont diffusées un an après leur enregistrement (1f).

(1a) « il est/ 7h47/ » (09/04/ND)

(1b) « c'est trop compliqué pour 7h26\ » (11/62/ND)

(1c) « et vous revenez/ ce matin/ sur les résultats/ de la banque d'affaires\ américaine/ Goldman Sachs\ qui vient/ des résultats/ qui viennent/ d'être publiés\ » (23/05/ED)

¹⁶ « Dire le journal. Eléments pour une généalogie », in *Médiaspouvoirs*, n° 24, 1991.

(1d) « alors\ depuis ce matin/ 714 millions d'électeurs indiens/ sont invités à se rendre aux urnes/ pour les plus grandes/ élections/ législatives/ du monde\ » (26/04/ED)

(1e) « les états-généraux\ de l'outre-mer\ dont je vous parlais hier/ sont retardés// » (29/17/BG)

(1f) « Jean-Dominique Giuliani/ c'était au moment où la France/ prenait la présidence/ de l'Union/ en juillet dernier\ » (32/38/DD)

En fonction du genre de l'émission, le rapport au temps n'est pas le même. La distinction que fait Tétu entre le flash et le journal d'information est valable dans notre corpus entre les brèves et les analyses, d'un côté, et les chroniques et les émissions d'interviews, de l'autre ; en brèves et analyses, il n'y a pas de place pour l'insertion de « morceaux de temps » tandis que les chroniques et les interviews le permettent par l'insertion d'enregistrements (2) ou par la narration (3).

(2) « AB : ↑et le plus intéressant/ à mon avis/ dans ce film/ ça n'est pas voir/ c'est écouter/ écouter/ par exemple/ au sujet du commerce mondial/ ce qu'a à dire/ au Burkina Faso/ un professionnel\ du coton/ une culture/ qui fait vivre/ le pays\ »

L1 [extrait du film d'EW] : si nous ne faisons pas du coton/ chaque Africain\ burkinabè/ que vous voyez/ pour le cas du Burkina/ mais-. de façon globale/ les pays de l'UMOA/ le Mali/ le Bénin/ et autres/ on va se retrouver tous/ en Europe/ en migration// » (12/18-20)

(3) « alors\ hier/ j'assistais hier/ à la soutenance de thèse/ d'un jeune- Madjid Aggar/ aspirant au titre de docteur/ en sciences économiques/ tenez-vous bien\ ce jeune homme/ nous parlait fort bien/ d'Adam Smith/ ↑qui ne s'est jamais défini comme un économiste/ mais plutôt comme un philosophe\ » (07/36-38/BM) »

L'insertion d'enregistrements dans une émission complexifie les interactions. Même si la dimension temporelle de la radio tend à mettre sur un même plan ces imbrications, on ne peut les ignorer.

1.1.4. Les cadres interactionnels

Les analyses de Tétu (1994) sur la dimension temporelle, et uniquement temporelle, de la radio rappellent celles formulées, mais toutefois de manière moins abouties, par Mouillaud (1984) sur le « temps du studio ». Ce dernier, par contre, analyse la radio, et les « événements-de-studio » déjà évoqués, en termes de spatialité. Le studio est « ouvert sur deux de ses côtés, du côté public et du côté privé » (1984 : 67) ; la dynamique de l'espace du studio peut être perçue :

« soit comme une intrusion du studio dans le monde extérieur (il entre chez l'auditeur ; il donne à entendre des événements et des actants sur leurs terrains), soit comme une capture qui prélève des fragments du monde extérieur et les inclut dans son espace en les cannibalisant (l'invité, le météorologiste [...], l'auditeur) » (Mouillaud, 1984 : 67-68)

Cette conception spatiale est centrée sur le studio dans une perspective communicationnelle.

Si la distinction entre espaces privés et espaces publics est tout à fait pertinente, et si les notions d'intrusion et de capture nous paraissent intéressantes, les cadres interactionnels de Marcel Burger (2001) nous semblent plus aboutis et appropriés pour rendre compte des emboîtements et des dynamiques spatiales et temporelles, car ces cadres mettent en perspectives, au-delà des considérations temporelles et spatiales, le canal d'interaction, le lien d'interaction et les interactants. Chaque cadre interactionnel correspond à un niveau d'interaction et comprend des interactants, un canal de communication (écrit, oral, visuel), l'indication de la co-présence ou distance spatiale et temporelle, la réciprocité ou la non-réciprocité des interactions. Burger distingue, dans les différents niveaux d'interaction, les niveaux réellement accomplis par les interactants et les niveaux d'interaction représentée. Cette distinction permet de saisir la grande différence entre les interactions médiatiques télévisuelles ou radio-diffusées, d'une part, et la presse écrite, d'autre part.

« Avec l'entretien télédiffusé (a), le téléspectateur [...] assiste autant à l'accomplissement de l'entretien par l'intervieweur et son invité dans une relation de face à face, qu'à l'accomplissement d'une interaction médiatique dont il est un des acteurs. Autrement dit, deux interactions distinctes s'accomplissent véritablement, engageant des interactants en chair et en os différents, ainsi que des valeurs matérielles propres.

Avec l'entretien dans la presse (b), le lecteur [...] n'assiste pas à proprement parler à l'accomplissement de l'entretien, car celui-ci n'est pas effectivement exécuté dans le cadre médiatique comme à la télévision. Le lecteur participe par contre à l'interaction médiatique qui l'engage, justement comme lecteur, au propos journalistique rapportant un entretien. Dans ce sens, une seule interaction s'accomplit effectivement (traits gras) : l'interaction médiatique. L'entretien retranscrit ne constitue en effet qu'une trace de l'entretien réellement accompli par l'intervieweur et son invité. » (Burger, 2001 : 153)

Le discours de presse écrite « médiatise au sens fort » l'entretien tandis que le discours télédiffusé « offre un accès direct à l'oralité et au face à face de l'entretien » (*ibid.*). Cet accès direct, qui serait moins médiatisé que dans le cas de la presse écrite, pourrait

expliquer le sentiment d'intrusion ou de capture d'un espace dans un autre. Cette impression est accentuée à la radio par l'effet du direct, co-présence temporelle, et l'absence du visuel qui peut donner l'illusion d'une proximité spatiale.

Les schémas du débat (fig. 6) et du reportage (fig. 7) radiophoniques sont construits sur le modèle des cadres d'interaction de l'entretien télédiffusé et de l'entretien dans la presse écrite de Burger (2001 : 152). Les cadres en traits gras indiquent les niveaux d'interactions accomplies et le cadre en traits simples indique une interaction représentée.

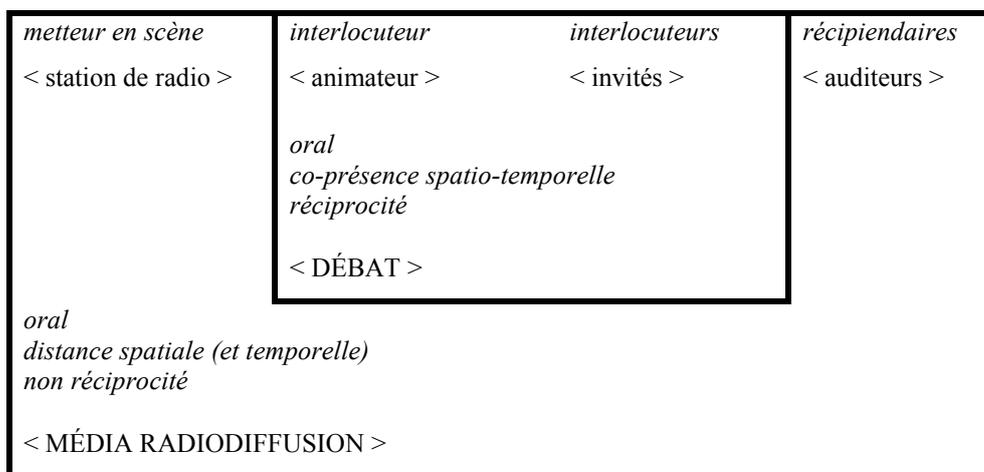


Figure 6 : Cadres interactionnels d'un débat radiodiffusé

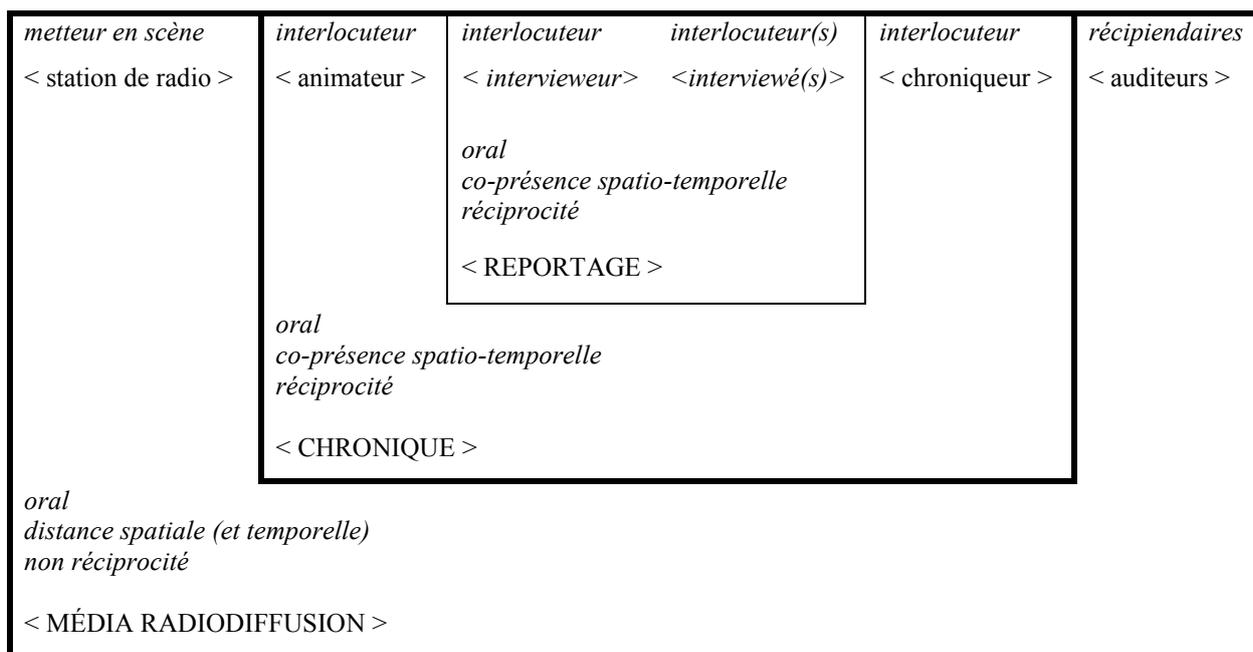


Figure 7 : Cadres interactionnels d'un reportage radiodiffusé

Si l'on en reste pour le moment aux aspects formels de la radio, à l'oralité, à la temporalité et à la spatialité de ce média, on peut admettre que ce média est caractérisé par l'oralité, dans la mesure où l'oral est le canal d'interaction à tous les niveaux interactionnels ; il y a emboîtement de plusieurs espaces ou de plusieurs espaces-temps mais qui ne sont médiatisés que par l'oral ou le phonique (à considérer les bruits qui permettent une contextualisation des reportages ou de l'ambiance du studio). Si l'on convient avec Tétu (1994 : 2, §2) que le son « n'est perceptible que dans et par le temps », la diffusion radiophonique d'une émission, bien que cette dernière soit produite et reçue dans des espaces différents, est uniquement de dimension temporelle. Toutefois, pour l'analyse des échanges, et ce notamment au niveau énonciatif, on ne peut se permettre d'ignorer les cadres d'interaction, sous prétexte de la dimension linéaire du son et du temps. Les cadres interactionnels de Burger (2001) mettent en lumière des éléments des conditions de production, qui à leur tour éclairent l'analyse des organisations périodiques, énonciatives ou stratégiques (la gestion des faces) du discours (*ibid.* : 163).

Ces cadres sont cependant incomplets, car centrés sur le discours et sa production ; ils n'intègrent pas l'espace contextuel d'écoute de l'auditeur, ne prennent pas en considération les conditions extérieures à l'écoute : un auditeur peut se consacrer à l'écoute de la radio, mais il est très fréquent aussi qu'il effectue des tâches ou interactions autres pendant l'écoute de la radio. Dans une perspective de la réception, il faudrait ajouter un cadre contextuel où apparaîtraient, selon les situations, des activités telles qu'une conversation entre l'auditeur et un interlocuteur, la conduite d'un véhicule ou un repas ; ce sont des échanges ou activités qui placent l'auditeur dans des situations d'interaction sujet-sujet ou sujet-situation ou sujet-objet et qui viennent en concurrence de l'activité d'écoute. Par ailleurs, si l'on veut également rendre compte du processus de réception fait de stéréotypage, de réincorporation, de reconstruction des espaces, nous pourrions dessiner en miroir les cadres non plus de l'événement accompli ou de l'événement représenté mais ceux de l'événement réincorporé, de l'espace imaginaire. Notre étude n'étant pas tournée vers des enjeux de réception, nous ne développerons pas davantage ces pistes.

1.2. Discours médiatique : intentionnalité communicationnelle

A côté de ces réflexions sur des spécificités formelles de la radio, on trouve des études de corpus radiophoniques qui traitent de prosodie, de certains genres d'émission, de périodes telles que la clôture des émissions. D'autres études ont des approches plus traditionnelles d'analyse du discours. Ces études oscillent entre les aspects formels et les études de contenus. Scannel (1997) propose une approche relativement originale mais toutefois basique, celle de l'intention communicationnelle de la radio et de la télévision, qui permet de concilier une analyse formelle de l'organisation des émissions et de leur signification. Il souhaite tourner le dos à la théorie de l'idéologie dans l'analyse des médias pour s'intéresser à la question suivante : comment les médias « opèrent pour produire des effets sur leurs auditeurs et téléspectateurs » (Scannel, 1997 : 885) ? Il résume ainsi sa problématique : « comment se fait-il que des émissions sont perçues (ou pas) comme dignes de foi, sincères, drôles, authentiques, embarrassantes, surprenantes... » (*ibid.*), réactions qui peuvent se constituer en opinions morales, esthétiques ou politiques, mais qui sont d'une certaine trivialité pour le chercheur. Après avoir souligné le caractère très compréhensible des émissions de radio et de télévision, il formule la thèse de son article (Scannel 1997) :

« pour que des émissions de radio et de télévision soient si ordinairement intelligibles, il faut supposer qu'elles sont organisées – dans tous leurs aspects et jusqu'aux moindres détails – de manière à produire cet effet – celui, *grosso modo*, d'apparaître ordinaire – suivant des modalités qu'absolument tout le monde peut, en principe et en pratique, saisir. Bref, pour comprendre comment la radio et la télévision fonctionnent, il nous faut une théorie de l'intentionnalité communicationnelle. » (Scannel, 1997 : 885)

Scannel propose de concevoir la communication comme une « interaction sociale », centrée sur « la parole », de remplacer la théorie de l'idéologie par une théorie de l'intention communicationnelle, de traiter les émissions non pas comme textes mais comme phénomènes sociaux, événements du monde réel, du quotidien. La tâche consiste à étudier comment les émissions produisent l'effet de paraître ordinaires en production et en réception.

1.2.1. Une interaction sociale ordinaire

Le questionnement de Scannel sur le caractère ordinaire des émissions de radio et de télévision pourrait trouver des pistes de réponse du côté des théories de l'argumentation : Guylaine Martel (2000 : 155) fait quelques observations sur le caractère ordinaire de l'argumentation et notamment sur « la rhétorique naturelle », « l'indéniable compétence des usagers à verbaliser l'expérience intellectuelle quotidienne qui consiste à raisonner » ; ce constat ou postulat est en filigrane de l'ouvrage collaboratif *Argumentation et communication dans les médias* (Burger, Martel, 2005). Mais le questionnement de Scannel s'arrête déjà au niveau plus général de la finalité, des effets et des moyens selon des considérations de dispositif et d'organisation du discours. Comment les émissions sont-elles « appropriées aux situations et aux circonstances pour lesquelles elles ont été conçues » (Scannel, 1997 : 887) ? Cette dernière formulation échappe de peu à la tautologie. Il s'agit d'une théorie d'intentionnalité, d'effet pour réaliser cette intentionnalité, et de moyens pour réaliser ces effets. L'intentionnalité chez Scannel n'est pas d'ordre psychologique mais de l'ordre de l'ordinaire de toute interaction sociale :

« La logique d'intentionnalité dont nous parlons ici n'est autre que le fondement commun, le terrain d'entente *common ground*, entre les réalisateurs d'émissions et leur public [...]. Elle est ce que les participants partagent au titre de condition préalable à toute forme d'interaction sociale [...]. »
(*ibid.* : 888)

Le terrain d'entente est une « compétence partagée en matière de procédures du raisonnement pratique et d'application aux circonstances et situations de la vie quotidienne » (*ibid.*). Cette compétence permet de saisir le sens intentionnel d'une émission dans les caractéristiques organisationnelles du discours discrètes, « que nous écoutons sans nous en rendre compte » (*ibid.* : 889). Dans les exemples donnés par Scannel, ces caractéristiques organisationnelles relèvent du montage de l'émission, mais son hypothèse est que l'intentionnalité communicationnelle se déploie dans tous les aspects de l'émission : linguistiques, para-linguistiques et a-linguistiques. Dans notre corpus, les éléments ordinaires de l'interaction se trouvent, entre autres, dans les scripts de l'émission que nous présenterons en détail dans la section 3.1.5. Les salutations de début ou de fin d'émission, la présentation des interlocuteurs, l'introduction du thème de la discussion et le signalement de la fin de la discussion sont des éléments que l'on retrouve dans de nombreuses interactions du quotidien : un appel téléphonique, une réunion professionnelle, une conférence, un courriel, *etc.*

Cependant, les particularités des émissions de radio par rapports aux autres situations sociales sont leur caractère institutionnel et l'absence des auditeurs (leur non-coprésence). L'institution a un pouvoir d'organisation et de contrôle, et notamment de la parole et des rôles de participants. Toute l'organisation est subordonnée aux intérêts de l'auditeur, pourtant absent du studio. L'institution ne pouvant contrôler les auditeurs absents, « il incombe aux émetteurs d'aligner leurs conduites sur la situation et les circonstances dans lesquelles se trouvent leurs auditeurs » (*ibid.* : 892). Si l'on observe la durée et le rythme des émissions économiques de France Inter, on se rend vite compte qu'il y a une nette différence entre les émissions des matinales de la semaine et les émissions du week-end ; l'émission du samedi matin *Rue des entrepreneurs* peut durer jusqu'à 50 minutes, alors que les chroniques des matinales de la semaine font entre 2 et 4 minutes. France Inter adapte la durée des émissions en fonction de la disponibilité et du rythme de vie de ses auditeurs (ou, pour le moins, selon une représentation courante) : entre 6 heures et 8 heures les auditeurs sont peu disponibles, il convient donc de privilégier le format court, et le samedi, jour chômé pour de nombreuses personnes en activité, permet une plus grande disponibilité et donc des émissions plus longues. La non-présence de l'auditeur est ainsi compensée par une adaptation à sa plus ou moins grande disponibilité, telle que se la représente l'instance de production. Cette adaptation au rythme de vie des auditeurs participe au caractère ordinaire des émissions de radio.

En outre, la considération des circonstances d'écoute va largement motiver l'*ethos* des émetteurs ; Scannel (1997 : 893) parle d' « *ethos* communicationnel de politesse » qu'il met en lien avec le besoin d'autrui de garder la face selon Erving Goffman (1974 [1967]). L'*ethos* communicationnel a évolué dans l'histoire de la radio : « de relations distantes et autoritaires entre présentateurs et auditoire à des relations plus égalitaires, ouvertes et accessibles. » (Scannel, 1997 : 893). Il varie aussi en fonction du type d'émission. Dans les émissions économiques de France Inter, il n'y a pas de dispositif de répondeur sur lequel les auditeurs pourraient laisser des messages, ni de dispositif de libre antenne qui permettrait aux auditeurs d'intervenir dans le direct. Mais les émissions sont pour la plupart construites sous la forme d'un dialogue entre l'animateur et les chroniqueurs ou les invités ; certains d'entre eux font mention des auditeurs ou s'adressent à eux directement mais la plupart du temps, les auditeurs ne sont pas interpellés ; ils sont des « participants ratifiés », pour reprendre l'expression de Goffman (1987 [1981]), mais rarement adressés. Le format du dialogue est toutefois plus ordinaire que le format de la conférence, il est plus

égalitaire et plus accessible, même si l'auditeur n'y est pas adressé. Nous reviendrons dans la description des genres d'émissions (section 3.1.) sur les rôles et les rapports entre les intervenants.

Cependant, les émissions de radio se distinguent par leur rôle de discussions ordinaires diffusées dans les espaces privés, qu'ils soient familiaux, amicaux ou professionnels. En tant que discours médiatique, les émissions de radio sont un relais entre l'espace public et l'espace privé.

1.2.2. Les médias comme relais entre espace public et espace privé

A la fin de son article, Scannel (1997) ouvre les perspectives en établissant un lien entre l'*ethos* communicationnel à la radio et à la télévision, d'une part, et la société, d'autre part :

« Les cultures de la vie publique et privée d'aujourd'hui convergent et se mêlent au sein de la radio et de la télévision. Etudier l'*ethos* communicationnel de ces dernières revient à étudier l'organisation et les caractéristiques de la vie publique dans le monde contemporain, car beaucoup de ce que nous connaissons et comprenons comme de la vie publique est constitué dans, et par, les activités de radio et télédiffusion. » (Scannel, 1997 : 893)

De l'étude d'une pratique ordinaire, l'écoute de la radio, et de l'analyse d'une intentionnalité ordinaire, Scannel invite le chercheur à saisir des éléments de la vie publique : son organisation et ses caractéristiques. Ces rapports entre médias et société, entre médias et vie publique-vie privée, sont soulignés par Marcel Burger et Guilaine Martel (2005) et par Patrick Charaudeau (2005, 2006). Burger et Martel (2005) rappellent le lien entre les langues (ce pluriel fait référence à la pluralité de variétés propres à la variété des pratiques sociales) et les réalités sociales comme « "relais" [...] essentiel entre l'espace public et l'espace privé » :

« Ainsi, les langues nous parlent des réalités sociales, parce qu'elles en sont le reflet. Mais dans le même temps les langues participent de la construction des réalités sociales. [...] Les médias représentent en effet un « relais » (du latin *mediu*) essentiel entre l'espace public et l'espace privé, et plus généralement entre le monde phénoménal et son interprétation. Les médias sont ainsi des rapporteurs de réalités. Cependant, dans le même temps, les médias sont aussi des créateurs de réalités. Ils contribuent à la construction des espaces public et privé par des procédés de mise en

scène du réel, par exemple en sollicitant des débats d'opinions (pour le meilleur) et en dramatisant les événements qu'ils rapportent (souvent pour le pire). » (Burger et Martel, 2005 : 8-9)

Les médias sont à la fois rapporteurs et créateurs de réalités. Burger et Martel évoquent également la tension entre « enjeux citoyens » et « enjeux économiques » (Burger et Martel, 2005 : 12) et entre l'implication des contraintes du « temps médiatiques » et de « spectacularisation » (Burger et Martel, 2005 : 17). Ces caractéristiques et tensions sous-tendent tout un arsenal de concepts dans l'œuvre de Charaudeau consacrée à l'analyse du discours médiatique, qu'il inscrit dans des enjeux plus généraux de démocratie. Parmi ces concepts, nous retiendrons notamment la visée de crédibilité et la visée de captation.

1.2.3. Visées de crédibilité et de captation

La démocratie nécessite un accès à l'information et à l'expression publique des citoyens ; l'information doit être digne de foi et doit être accessible au plus grand nombre, la parole anonyme et ordinaire doit être médiatisée. Ces exigences démocratiques imposent une double visée aux médias de l'information : une visée de crédibilité et une visée de captation.

« La finalité du contrat de communication médiatique se trouve en tension entre deux visées qui correspondent chacune à une logique particulière : une visée de *faire savoir*, ou visée d'information à proprement parler, qui tend à produire un objet de savoir, selon une logique civique : informer le citoyen ; une visée de *faire ressentir*, ou visée de captation, qui tend à produire un objet de consommation marchande selon une logique commerciale : capter le plus grand nombre pour survivre à la concurrence. » (Charaudeau, 2005 : 70)

La visée d'information consiste à rapporter les faits du monde, à expliquer leurs causes et leurs conséquences. Mais qu'il s'agisse de rapporter ou d'expliquer, se pose le « problème de rapport à la vérité » (Charaudeau, 2005 : 70).

« Le vrai et le faux comme notions renvoyant à une réalité ontologique n'appartiennent pas à une problématique linguistique. En revanche, relèvent de cette dernière des notions telles que signifier le vrai ou signifier le faux, autrement dit produire une valeur de vrai ou de faux à travers la mise en œuvre du discours. [...] Il s'agit pour l'instance médiatique d'authentifier les faits, de les décrire de façon vraisemblable, d'en suggérer les causes et de justifier les explications qu'elle fournit. » (*ibid.* : 71).

Cette visée d'information induit l'usage de procédés discursifs de monstration, de reconstitution, d'aveu ou de dénonciation, ou encore de démonstration qui contribuent à l'authentification vraisemblable des faits et à la vraisemblance des explications. La visée d'information confronte les médias en permanence à un « enjeu de crédibilité » (*ibid.*). Nous verrons dans le chapitre 5 comment certains emplois du conditionnel contribuent à cet enjeu.

La visée de captation consiste à « faire ressentir des émotions à son public, à mobiliser son affect, afin de déclencher chez lui intérêt et passion pour l'information qui lui est transmise. » (*ibid.* : 73), afin de capter la plus grande audience pour deux raisons : une raison économique de concurrence entre les instances médiatiques, et une raison démocratique d'information du plus grand nombre de citoyens. La captation relève de procédés de mise en scène et s'appuie sur les ressorts émotionnels et les univers de croyance de la communauté du public ciblé. La visée de captation confronte l'instance médiatique à un « enjeu de dramatisation » (*ibid.*).

Entre crédibilité et captation, l'instance médiatique se retrouve prise dans une contradiction :

« finalité de faire savoir qui devrait tendre vers un degré zéro de mise en spectacle de l'information et satisfaire au principe de sérieux en produisant des effets de crédibilité ; finalité de faire ressentir qui devrait tendre vers des choix stratégiques appropriés de mise en scène de l'information et satisfaire au principe d'émotion en produisant des effets de dramatisation. » (Charaudeau, 2005 : 74)

Les médias naviguent selon leur idéologie et la nature des événements entre les pôles de crédibilité et de captation, dans un champ de pouvoir complexe qui se croise avec le champ du politique, le champ de l'économique et le champ de la citoyenneté.

Les considérations de crédibilité et de captation induisent des comportements discursifs qui se stabilisent en instaurant des « normes communicationnelles » : des types de situation de communication « assignent des places et des rôles aux instances de l'échange et définissent leurs relations autour d'un dispositif socio-communicationnel » (Charaudeau, 2006 : 30). Cette situation de communication impose des instructions discursives au sujet ; ce dernier dispose toutefois d'une marge de liberté dans la mise en scène énonciative (voir section 3.1.5). Charaudeau précise le contrat d'énonciation du journaliste en ces termes :

« proposer un questionnement (sans cadre de questionnement pas d'explication possible), élucider différentes positions et tenter d'évaluer chacune de celles-ci. Une fois de plus, l'enjeu de crédibilité exige que le journaliste énonciateur – souvent spécialisé ou chroniqueur – ne prenne pas lui-même parti, qu'il explique sans esprit partisan et sans volonté d'influencer son lecteur. Mais on verra plus loin pour quelles raisons il s'agit là d'un exercice quasi impossible, ce discours ne pouvant être ni vraiment didactique, ni vraiment démonstratif, ni vraiment persuasif. [...] Le journaliste doit raconter, expliquer, capter, mais ce n'est point en historien, en savant, en politique. » (Charaudeau, 2006 : 32-33)

Le discours journalistique a cela de particulier qu'il s'apparente tantôt à un discours d'historien, tantôt à un discours de vulgarisation, tantôt à un discours d'expert, tantôt à un discours politique, sans en avoir toutes leurs caractéristiques. Lorsque l'enjeu de captation est dominant, les dérives de suractualité, de surdramatisation ou d'interpellations dénonciatrices menacent la visée informative, le « faire savoir ». Pour analyser le positionnement discursif du sujet énonciateur, Charaudeau invite à la méfiance vis-à-vis de l'effacement énonciatif trompeur, et à examiner aussi bien les procédés discursifs, le sémantisme des mots en rapport avec la situation de communication et la situation d'énonciation.

« Le linguistique du discours est en cela différent du linguistique de la langue : il ne doit accorder qu'une confiance relative aux marques verbales. Il sait qu'il doit traquer le sens au-delà de l'emploi des mots et des constructions phrastiques. Aller voir derrière le masque de l'effacement énonciatif, celui du positionnement discursif. » (Charaudeau, 2006 : 42)

Dans nos analyses, nous ne nous contenterons pas de comprendre le fonctionnement des marques énonciatives et de leur participation à l'effacement ou à l'engagement énonciatifs. Nous analyserons leurs effets, et notamment les effets sur l'*ethos* des locuteurs, à la lumière du positionnement discursif et du statut des sujets parlants.

1.2.4. Formes ou visée de didacticité

Comme nous venons de l'exposer, le discours médiatique a une visée d'information et le discours du journaliste peut s'apparenter à un discours de vulgarisation. Par ailleurs, lorsque des experts économiques s'adressent à un public hétérogène d'une radio généraliste, on peut également s'attendre à des traces ou une forme de discours didactique. Jean-Claude Beacco et Sophie Moirand (1995) ont étudié ces discours de vulgarisation

qu'ils nomment « discours de transmission des connaissances », et ont notamment considéré les discours médiatiques comme tels. La vulgarisation scientifique n'est cependant pas un genre, selon Beacco (2000 : §17) : il est « insaisissable comme écriture et comme genre discursif ». Beacco et Moirand (1995 : 33) partent de la notion heuristique de « didacticité », définie comme « les manifestations d'une intention réelle, simulée, voire inconsciente, d'apporter à l'autre des savoirs nouveaux ». Ils proposent de distinguer les discours didactiques, dont la visée est de « faire apprendre », des discours marqués par des procédés rhétoriques tels que l'exemplification, l'explication ou la définition, qui relèvent du « faire savoir » et du « faire apprendre ». Les discours didactiques tels les discours d'enseignement sont fortement institutionnalisés et ritualisés, et leur visée est d'aller jusqu'à « l'appropriation par le destinataire des savoirs et savoir-faire transmis » (Beacco et Moirand, 1995 : 40). Les discours médiatiques, quant à eux, sont des « lieux d'inscription de la didacticité » (*ibid.* : 40) mais ils ne n'ont pas pour visée première « faire-que-l'autre-sache », distincte de la visée informative du « faire savoir ». Entre ces deux pôles, information et didacticité, un continuum se dessine. Nous verrons dans la définition des genres d'émission de notre corpus si certains d'entre eux se prêtent davantage à des procédés ou à une visée de didacticité ou s'ils se cantonnent à un « faire savoir » strict.

Cependant, les traces de didacticité ne servent rarement qu'à un « faire savoir » ou « faire apprendre » dans l'intention communicationnelle médiatique. Le discours économique médiatique, selon Beacco (2000), fait partie de ces « formes ordinaires » de « “forte” diffusion » ou transmission vers l'extérieur de la communauté discursive d'origine. Impliquée dans les débats de société, la science économique est utilisée « à des fins argumentatives » (*ibid.* : §12). Beacco souligne un glissement de légitimation du discours scientifique, utilisé par des sujets parlants issus de communautés discursives variées (scientifique, médiatique, idéologique, artistique, *etc.*) : le discours scientifique peut y servir d'autres raisonnements que le raisonnement scientifique, sa portée peut être davantage sociale ou politique. Le « savoir savant » se fonde alors dans un « savoir social », et Beacco (*ibid.*) va jusqu'à écrire que le premier « est battu en brèche » par le second. L'analyste met également en garde contre « des formes d'écriture journalistique qui se fondent sur les attentes discursives des lecteurs (leurs représentations d'une écriture plaisante et peu “lourdement” pédagogique) davantage que sur le souci de transmettre des connaissances de manière scientifiquement irréprochable » (*ibid.*). On retrouve encore la

tension entre visée d'information et enjeux de captation en vue de l'adhésion de l'auditoire. Des formes de vulgarisation scientifique servent au simple effet de captation ou de séduction par le « cognitif » (Beacco et Moirand, 1995 : 42 ; Moirand, 1997 : 42), plutôt que par l'émotion, jouant sur la valorisation de la formation et de la connaissance dans la société et répondant à une « représentation stéréotypée de la didacticité » (*ibid.*).

Dans les analyses de marques énonciatives relevant de la didacticité, nous tenterons de discerner les discours qui visent sincèrement la transmission de savoirs, de ceux qui ne font que jouer de ses formes, à des fins de persuasion ou à des fins de captation. Nous ne rentrerons toutefois pas dans des procès d'intention. Car quelles que soient les intentions réelles ou feintes du locuteur, on ne peut ignorer les contraintes temporelles médiatiques qui limitent, par les conditions de production, les possibilités de transmission du savoir. Moirand (1997 : 41) parle à ce propos de « contradiction inhérente [...] entre le projet vulgarisateur (réel ou simulé) d'expliquer la science et les contraintes institutionnelles et techniques de rapidité des médias qui ne peuvent que la montrer ».

En conclusion, Beacco et Moirand (1995 : 50) et Moirand (1997 : 42) s'accordent à voir dans les médias avant tout « des lieux de passage » de la science plutôt que « des lieux de transmission » du savoir savant. Ils sont aussi « des lieux d'utilisation » (Moirand, 1997 : 42) de la science par des communautés discursives diverses, dans des jeux de mise en scène. L'auditeur (pour ce qui est de la radio) ne doit cependant pas être dupe de l'utilisation des formes de didacticité.

Quel que soit le degré de didacticité des émissions du corpus, et bien que les sujets parlants soient d'horizons et de statuts social ou médiatique très variés (journalistes économistes, acteurs économiques, acteurs européens, artistes, animateurs, chroniqueurs, invités), tous ont en commun d'être invités à parler d'économie et donc participent au discours économique. Nous aimerions nous arrêter sur les normes communicationnelles et les enjeux du discours économique, comme nous l'avons fait brièvement sur le discours médiatique ; toutefois lors de la constitution du corpus, nous nous sommes rendu compte qu'il n'y avait pas de définition du discours économique. Maingueneau va jusqu'à écrire « "le" discours économique n'existe pas » (2013 : 175) ; nous reviendrons sur cette citation dans le chapitre suivant, qui présente à la fois la démarche de constitution d'un corpus économique et la recherche d'une définition du « discours économique ».

1.3. A la recherche des discours économiques de France Inter

1.3.1. Choix d'un discours objectivant

Le choix du champ économique, pour notre corpus, s'est fait en fonction de la problématique. Il nous paraissait plus intéressant d'explorer le spectre et les variations de la subjectivité dans les discours économiques qui ne sont pas réputés pour l'épanchement de la subjectivité, tel qu'on peut l'entendre dans des émissions de critique d'œuvres artistiques. Le discours économique nous semblait caractérisé par une aspiration à l'objectivité et par des stratégies discursives objectivantes, ce qui nous faisait envisager de rechercher parmi les marques énonciatives les traces plus ou moins marginales de la subjectivité.

Nathalie Garric et Isabelle Léglise (2008 ; 72) constatent que « les différents auteurs qui se sont penchés sur le discours économique insistent sur l'énonciation objective de ces textes, visant la neutralité et la naturalité des choses ». Par exemple, Pierre Achard (1978), analysant un corpus d'économie politique comme discours scientifique, souligne l'imitation du discours de la science physique :

« Sur le modèle épistémologique de la physique, ce discours construit des "lois" économiques où une relation est prédiquée entre des termes construits par le jeu de termes opérateurs jouant sur des objets ». (Achard, 1978 : 15)

Achard n'est pas le seul à faire le parallèle entre le discours économique et celui de la science physique. Bernard Maurin (2002) expose des parallèles métaphoriques entre physique et économie et dénonce l'autolégitimation de la science économique par le biais de la physique. Achard (1993) voit même dans le changement d'appellation de l'« économie politique » en « science économique » cette recherche de légitimité.

« On préfère aujourd'hui appeler science économique ce qui s'est longtemps nommé économie politique. Comme (principe de marquage) ce qui se dit ne va pas sans dire, on en déduit que l'économie n'est pas assurée de sa scientificité, et son caractère "politique" serait juste ce qui la gêne. » (Achard, 1993 : 100-101)

Par ailleurs l'économie mathématique a renforcé la scientificité du discours économique à la manière des sciences dites « dures ». Marion Fourcade-Gourinchas (2002), tout en soulignant les variations nationales du champ économique de quatre pays (Allemagne,

Grande-Bretagne, France et Etats-Unis), note la «tendance à long terme à la mathématisation du champ [...] dans les départements d'économie du monde entier» (2002 : 23). L'imitation de la science physique et la mathématisation de la science économique expliquent le caractère objectif, ou plutôt objectivant du discours économique.

Cependant cette objectivité discursive « n'élimine pas la prise en charge du dire à l'aide de formes personnelles et de modaux. » (Garric et Léglise, 2008 : 70). Pierre Achard (1993 : 101) relève, dans un corpus d'économie de l'éducation, des « nous » et « on », des verbes modaux et de parole, caractéristiques d'une énonciation embrayée. Et en alternance avec le discours disciplinaire de caractère scientifique, il montre la présence d'un discours « méta-disciplinaire » qui fait place à la référence et à la modalité (Achard 1993 : 101-*sqq.* ; Achard, 1978 : 15-*sqq.*). Garric et Léglise (2003, 2008), dans l'analyse du discours patronal qu'elles considèrent comme sous-genre du discours économique, notent à la fois le « scientisme mathématique apparent » (Garric et Léglise, 2008 : 73), par l'accumulation de données, la dépersonnalisation, les connecteurs, mais aussi la présence de pronoms personnels, majoritairement des « nous », puis des « je » et des « on », des modalités déontiques et épistémiques et des formes hyperboliques. Pour les deux analystes du discours, l'énonciation subjective des patrons vise à remporter l'adhésion du récepteur. Enfin, dans les textes économiques médiatiques analysés par Isabelle Laborde-Milaa et Malika Temmar (2013) dans la presse écrite, les deux linguistes relèvent à la fois un effacement énonciatif par l'absence de déictiques de personne, à l'exception du pronom personnel indéfini « on », et la construction d'un surénonciateur par l'emploi de marques d'attitudes modales, de choix lexicaux et par l'insertion de discours rapportés. L'énonciateur est alors le « “chef d'orchestre” au carrefour de diverses voix » (*ibid.* : 167). Cette hétérogénéité énonciative dialogique est également relevée par Achard (1993) dans le corpus d'économie de l'éducation :

« chaque texte est tout à la fois une occurrence de la discipline (dont le locuteur assume la légitimité) et un affrontement, une mise en question de la légitimité d'autres textes, antérieurs ou potentiels, et d'autres acteurs. » (Achard, 1993 : 103)

Par la lecture de ces travaux, on voit déjà apparaître des oppositions entre énonciation débrayée et énonciation embrayée, entre discours disciplinaires objectivants et prise en charge polémique de ces discours. Derrière cette hétérogénéité énonciative se jouent des jeux de légitimation.

Il nous faut souligner cependant la différence de nature des corpus des études citées. Ils sont rarement définis uniquement comme des « discours économiques » : certains sont également constitués et analysés sous l'angle du « discours scientifique » (Achard, 1993, 1978 ; Maurin, 2002), d'autres sous celui de « de discours médiatique » (Laborde-Milaa et Temmar, 2013), d'autres encore par la source d'énonciation qui se limite à certains acteurs économiques, les grands patrons dans le cas de Garric et Léglise (2003, 2008). Dans le cas de notre étude, le corpus est à la fois économique et médiatique. Une fois le choix de l'étude d'un discours économique médiatique radiophonique arrêté, il nous reste à définir les contours et le contenu de ce corpus.

1.3.2. Méthodologie et choix pour la constitution du corpus

Pour limiter les variables du corpus, nous avons choisi de privilégier les variables « sujet parlant » et « genre » et de supprimer la variable « instance médiatique ». C'est pourquoi nous avons choisi des émissions qui ne provenaient que d'une seule instance médiatique : France Inter. Cette radio généraliste de service public était la deuxième radio généraliste derrière RTL, selon Médiamétrie, avec une audience cumulée de 10,2 %¹⁷ du lundi au vendredi et de 9 % les samedis et dimanches, et avec une part d'audience de 10 %¹⁸ du lundi au vendredi et de 10,6 % les samedis et dimanches, en janvier-mars 2009¹⁹. Cette radio avait la particularité d'organiser un débat hebdomadaire entre deux économistes, Dominique Seux et Bernard Maris, en charge aussi tous deux de chroniques quotidiennes sur les mêmes ondes ; ces deux économistes, chroniqueurs également dans deux titres distincts de la presse écrite, offrent par leurs statuts médiatiques équivalents des possibilités de comparaison prometteuses et permettent de faire jouer à la fois la variable genre de l'émission et positionnement idéologique.

Pour arrêter la liste des émissions relevant du discours économique, nous avons plusieurs approches possibles selon Nathalie Garric et Isabelle Léglise (2008). Dans leur

¹⁷ Audience cumulée : = pourcentage de personnes de plus de 13 ans ayant écouté au moins une fois dans la journée (5h-24h).

¹⁸ Part d'audience : = part que représente le volume d'écoute d'une station [...] dans le volume d'écoute global du média radio.

¹⁹ Source : enquête *126 000 Radio janvier-mars 2009*, de Médiamétrie, publiée le 16 avril 2009.

article « Le discours patronal, un exemple de discours économique », elles présentent trois manières de définir un discours économique en analyse du discours : d'après un point de vue thématique, selon des caractéristiques situationnelles du dispositif d'énonciation et, enfin, en considérant le discours économique comme registre discursif. Selon le point de vue thématique, est économique un discours qui traite d'économie ; le problème est de savoir qui décide ce qui traite d'économie : le chercheur-analyste ou la production de l'émission qui désigne l'émission comme économique ? D'après les caractéristiques situationnelles du dispositif d'énonciation, est économique le discours produit par ceux que le discours commun reconnaît comme acteurs économiques ; cette considération prend à la fois en compte la compétence économique du locuteur et la place énonciative du texte par rapport aux acteurs. Si l'on considère le discours économique comme registre discursif, il faudrait en connaître les caractéristiques linguistiques et discursives. Or, dans notre problématique, le discours économique comme registre discursif est une hypothèse qui se situe à la fois à la base de la réflexion, selon la théorie de l'*habitus* langagier que développeraient les membres d'un même champ, mais aussi comme horizon de nos analyses, puisque nous voulons discerner les constantes et variations discursives au sein du discours économique en fonction des genres et des locuteurs ; l'approche en termes de registre discursif ne peut donc être retenue pour la définition de notre corpus. De même, comme le locuteur est une variable de notre corpus, nous ne pouvons baser la définition du discours économique en fonction du locuteur, de sa compétence en économie et de la place énonciative du texte par rapport aux acteurs économiques. Il nous reste alors l'approche thématique. Ne voulant et ne pouvant nous placer en tant que décideurs de ce qui est ou n'est pas économique, nous avons choisi de sélectionner dans un premier temps, les émissions que l'instance médiatique, c'est-à-dire France Inter, désignait comme étant économiques. En l'absence d'un répertoire des émissions économiques, nous avons sélectionné les émissions dont le nom comprenait, de manière programmatique, le terme « économie » ou l'un de ses dérivés, « économique », « éco », nous basant ainsi sur l'auto-désignation des émissions, et donc sur une identification thématique par l'instance de production. Cette manière de procéder, nous a amenés à écarter des émissions au spectre thématique plus large ou connexe, qui auraient compris certains passages de discours économique, comme les bulletins d'information générale ou des émissions telles *Service public*, qui, selon les sujets traités, peuvent avoir un rapport direct ou indirect à l'économie. Le procédé nous a paru efficace et pertinent pour les émissions de France Inter. Cependant, cette méthode nous a confrontés à des hésitations concernant l'émission *Rue des*

entrepreneurs. À considérer son titre et sa programmation, cette émission, de Didier Adès et Dominique Dambert, semble rattachée au champ économique, puisqu'elle porte sur des thématiques en lien avec l'entrepreneuriat ; mais dans ses contenus, elle a parfois aussi un spectre plus large, allant du côté, par exemple, de la santé au travail ou des politiques européennes. Cette émission a alors été exclue du corpus α , mais a été ensuite intégrée à l'extension β .

Ces hésitations nous ont ramenés à la position du chercheur-analyste qui doit déterminer si l'émission traite ou non d'économie, position que nous voulions éviter. Nous avons alors exploré davantage la définition de l'économie.

1.3.3. Définition de l'économie

Dans le langage commun, le terme « économie » est polysémique. D'après le dictionnaire *Le Nouveau Petit Robert* (Rey-Debove et Rey, 2009 : 814) l'économie est un art, l'« art de bien administrer une maison, de gérer les biens d'un particulier (*économie privée, domestique*), ou de l'Etat (*économie publique, politique*) », mais aussi une science, « science qui a pour objet la connaissance des phénomènes concernant la production, la distribution et la consommation des ressources, des biens matériels dans la société humaine », et encore une activité, une vie, un régime ou un système économique, autrement dit l'« ensemble des faits relatifs à la production, à la distribution et à la consommation des richesses dans une collectivité ». À ces définitions s'ajoutent d'autres valeurs du terme, avec les sens d'épargne ou parcimonie, d'organisation ou structuration d'un ensemble. Selon que l'on considère l'économie comme un art de la gestion, une science ou une activité, les émissions radiophoniques qu'on pourrait rattacher à ce domaine seraient bien différentes. Certaines émissions, selon les jours se rattacheraient davantage à l'une ou l'autre de ces définitions. En nous arrêtant simplement au sens commun du terme « économie », nous constatons sa polysémie, ses différentes acceptions.

Par ailleurs, l'économie en tant que science n'est pas un bloc monolithique. Dans le milieu académique, on parle de sciences économiques au pluriel ; ces sciences recouvrent plusieurs sous-domaines et comprennent différentes épistémologies. Si l'on reste à un niveau général de définition de l'économie comme objet d'une science ou d'un discours

économique, on s'aperçoit comme le démontre Jérôme Lallement (2002) qu'il s'agit d'une construction artificielle. Lallement part de la définition classique de l'économie de Jean-Baptiste Say (1996 [1821] : 313) : l'économie « nous enseigne comment les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société ». Cette définition repose sur la notion de richesse qui renvoie à celle de « valeur » dans l'approche de Say, qui se rapporte elle-même à des critères internes à l'économie et à la notion d'utilité. Or il y a des choses utiles sans valeur et des choses de valeur sans utilité. De ces apories et ambiguïtés, Lallement formule deux remarques : « la définition de l'économie par son objet, la richesse, reste aujourd'hui la définition la plus fréquente » (2002 : 11) et « la richesse ne répond pas à une définition conceptuelle objective, elle est d'abord une question de regard » (2002 : 12), « un regard social » (2002 : 13) selon les écrits de Say. Contrairement à la science physique dont les objets ont une existence en dehors de toute théorie physique, les objets de l'économie sont construits et on ignore les modalités de leur construction. Lallement conclut à partir des propositions de Louis Dumont que l'économie, en tant qu' « instance spécifique, autonome et distincte » est un des éléments de l'idéologie des sociétés modernes (2002 : 15). Cette conception de l'économie ne nous renseigne toutefois pas sur les contenus de l'économie. Ce qui fait partie dans une société de la sphère économique ou qui en est en dehors – Lallement (2002) cite les exemples du sang, de l'enseignement, des drogues, du tabac, des produits pharmaceutiques ou encore de l'esclavage –, varie dans le temps et l'espace, d'une société à une autre. Lallement clot son article par sa définition de l'économie :

« L'économie est une représentation (c'est-à-dire une partie de l'idéologie) systématique de certains phénomènes sociaux. [...] les activités ou les rapports sociaux qui constituent cette sphère économique sont ceux qui sont centrés sur la richesse avec cette précision fondamentale que la richesse ne peut pas être définie conceptuellement de manière invariable, puisqu'elle résulte d'une frontière artificielle et mouvante qui détermine et légitime, en les isolant des autres phénomènes sociaux, ceux qui deviendront des phénomènes économiques. » (Lallement, 2002 : 18)

Après cet éclairage sur l'économie, nous nous sentons encore moins à même de décider ce qui relève de l'économie ou ce qui n'en relève pas. Nous décidons alors de chercher un autre moyen de déterminer si l'émission *Rue des entrepreneurs* peut être ou doit être intégrée ou non dans le corpus.

1.3.4. Le cas de *Rue des entrepreneurs*

Pour en finir avec les hésitations autour de l'intégration ou non de l'émission *Rue des entrepreneurs* dans les corpus, c'est un entretien avec Adès et Dambert, paru dans *Le journal de l'école de Paris du management* (2010), qui a permis de trancher ; dans cet entretien, intitulé « L'improbable succès de "Rue des Entrepreneurs" », les producteurs de l'émission reviennent sur la visée de l'émission, qu'ils définissent en ces termes :

« Au début des années 1980, le monde de l'économie, concept qui englobait sans distinction la vie des entreprises, les finances publiques, ou les problèmes de monnaie, ne suscitait à peu près aucun intérêt de la part des médias en général, et encore moins des médias audiovisuels, alors peu nombreux et ayant un positionnement très généraliste. [...]

Au sein de la population journalistique, nous n'avons pas été les seuls à avoir senti ce changement de mentalité [l'intérêt du public pour l'économie]. En revanche, nous nous sommes positionnés de manière originale en voulant privilégier la dimension microéconomique. Nous voulions explorer la vie de la multitude des petites et moyennes entreprises qui existaient sur le territoire national. À l'époque, ce n'était pas une idée naturelle parce que les cercles de réflexion valorisaient nettement plus la macroéconomie, mais aussi parce que les dirigeants de ce type d'entreprise n'avaient aucune expérience de ce que l'on appelle aujourd'hui la communication et n'étaient guère sensibles à la perspective de se mettre en valeur au-delà de leur région. » (Adès et Dambert, 2010).

L'émission a gardé le même positionnement, de 1983 à 2010 ; les producteurs l'inscrivent dans le domaine économique, mais avec une approche particulière : la microéconomie. En résumé, les corpus α et β sont faits d'émissions qui revendiquent, par leur titre ou dans le discours des producteurs, un positionnement dans le domaine économique ; cette catégorie est alors plus une catégorie de fait, par un étiquetage de l'instance médiatique, une catégorie endogène, qu'une catégorie analytique exogène.

Nous revenons sur le point de vue bien radical de Maingueneau sur la question du discours économique, d'un point de vue de l'analyse du discours :

« "le" discours économique n'existe pas, en ce sens qu'il n'existe pas une zone bien délimitée de l'interdiscours qui correspondrait à une telle étiquette. En réalité, il s'agit d'une multitude de genres, qui relèvent de types de discours liés à des secteurs très divers de la société : les universités, les entreprises, les journaux, la télévision, les lycées, le Parlement, les organisations internationales, etc. » (Maingueneau, 2013 : 175).

On peut considérer l'économie comme un macro-genre aux contours indéfinissables, d'une part parce que, comme nous l'avons vu, la définition des objets de l'économie est variable,

d'autre part parce que les instances de production de ces discours sont diverses, et enfin parce que les textes produits ne peuvent être réduits à un nombre limité de genres. Nous convenons alors avec Maingueneau qu'il ne fait aucun sens de prétendre analyser « le discours économique », sans davantage situer et définir le type de discours étudié. Ces quelques réflexions nous éclairent bien sur l'objet de notre étude : non point le discours économique en général mais le(s) discours économique(s) sur France Inter en 2009, le(s) discours économique(s) médiatique(s) situé(s) d'une instance.

Dans notre corpus d'émissions économiques de France Inter, l'émission du 18 avril 2009 de *Rue des Entrepreneurs* porte sur l'Europe et s'intitule : « Et si l'Europe n'existait pas, faudrait-il l'inventer ? ». *A priori*, le thème n'est pas exclusivement économique ; d'ailleurs les intervenants de cette émission n'ont pas tous un rapport direct avec le champ économique. Plusieurs invités sont des économistes ou des acteurs économiques qui abordent le thème de l'Europe par des aspects divers de l'économie ; d'autres invités, non économistes, sont interrogés sur des thématiques de politique générale concernant la construction et de l'évolution de l'Union européenne, ainsi que sur la présidence de la France. Cependant nous considérons cette émission comme un discours économique car il est produit par *Rue des entrepreneurs* qui a un positionnement économique. Il est par ailleurs intéressant de se poser la question du choix de ce thème par les producteurs : l'Europe est-elle à leurs yeux un objet ou un enjeu de la microéconomie ? Nous ne répondrons pas à cette question. Mais nous référons à l'article de Corinne Gobin (2002) qui décrit d'un point de vue discursif l'influence de l'imaginaire économique sur le social et le politique dans la construction européenne après le tournant technocratique de 1958.

Pour finir cette quête « du discours économique », nous présentons les résultats de quelques recherches en économie ou en analyse du discours qui mettent en lumière des caractéristiques discursives de discours économiques ; ces caractéristiques peuvent être considérées comme un premier balisage du champ économique.

1.3.5. Economie : discours « littéraire », « scientifique » ou normatif

1.3.5.1. Dans l'institutionnalisation de la discipline

Le caractère objectivant et naturaliste des discours économiques, aujourd'hui apparemment universalisé, trouve son origine dans le discours se rattachant à l'économie classique d'origine anglo-saxonne. Mais la science physique et les mathématiques n'ont pas toujours été les modèles ou les méthodes scientifiques qui ont inspiré et influencé la science économique dans son discours et sa méthodologie. Marion Fourcade-Gourinchas (2002) expose de manière convaincante comment l'histoire de l'institutionnalisation de la discipline économique en Allemagne, en Grande-Bretagne, en France et aux Etats-Unis permet de percevoir et de comprendre les trajectoires distinctes de la science économique et de sa pratique.

Les universités allemandes sont pionnières dès la fin du XVIII^e siècle dans l'institutionnalisation du champ de la science économique et répondent aux besoins des Etats de gérer leurs finances et de définir leur rôle dans l'organisation économique ; si cette science est rattachée institutionnellement au droit dans une perspective de former les gestionnaires de l'administration, elle développe une méthodologie de tradition historique au courant du XIX^e siècle, enracinée dans les sciences humaines. Vers la fin du XIX^e siècle, dans l'Allemagne prussienne, l'historicisme perdure et les économistes des universités contrôlés par l'Etat ont le rôle d'« intellectuels éclairés » (2002 : 27).

En Grande-Bretagne, l'institutionnalisation est embryonnaire au XIX^e siècle et se rattache aux filières d'histoire ou de science morale. La sociologue explique ce retard par « la relative absence d'une demande extérieure » (il n'y a pas de formation bureaucratique comme dans les provinces allemandes), et par « l'exclusion traditionnelle des sujets pratiques du domaine de l'enseignement universitaire » (*ibid.* : 28) ; ce sont les institutions de la société civile qui animent le débat public économique. Pour être légitime dans les institutions académiques britanniques, l'économie doit prouver son caractère scientifique et trouver un modèle dans « des matières “classiques” comme la philosophie morale ou les mathématiques » (*ibid.*). Les économistes britanniques de la fin du XIX^e siècle cherchent à définir les lois de l'économie sur le modèle de la physique et font usage des mathématiques.

En France, l'institutionnalisation de l'économie provient à la fois de la société civile sous l'influence des libéraux et de l'Etat dans un projet technocratique de production de connaissances économiques. Au cours du XIX^e siècle, l'économie est considérée par les économistes français comme « une science morale dans la tradition des philosophes » (*ibid.* : 31) et à la fin du XIX^e siècle, l'économie est « soumise au contrôle des facultés de droit ». Avec le rattachement au droit, le ton des discours économiques est moins idéologique mais ils gardent leur caractère littéraire. La sociologue souligne une « suspicion pour les prétentions scientifiques de la discipline » (*ibid.* : 31) de la part des économistes français.

Aux Etats-Unis, après la Guerre de Sécession, la création d'établissements publics d'enseignement financés par l'Etat fédéral et le mécénat de riches entrepreneurs favorise la professionnalisation des économistes et une spécialisation disciplinaire plus poussée ; l'absence de tradition académique forte et une prise de distance vis-à-vis de la politique ont conduit la science économique vers les modèles positivistes qui lui permettaient d'avoir une légitimité scientifique en soi ; par ailleurs, les mécènes encouragent une science utile à la société.

Cette mise en lumière des différentes trajectoires de la science économique dans ces quatre pays nous permettent d'élargir notre représentation du discours économique et de voir se dessiner une partition entre des théories et discours économiques basés, d'un côté, sur le modèle des sciences physiques et mathématiques et, de l'autre côté, ceux rattachés à des sciences humaines (droit, philosophie, morale, méthodologie historique).

1.3.5.2. Autour de la Théorie générale

On retrouve d'une certaine manière ce clivage entre discours naturaliste et discours plus « littéraire » dans ce qui a opposé la *Théorie générale* de John Maynard Keynes et la théorie classique. Gilles Dostaler (2002) se penche sur la réception de l'ouvrage phare et révolutionnaire de Keynes chez les économistes :

« Non seulement a-t-on écrit de *La théorie générale* que c'était un livre bâclé, mal organisé, répétitif, mais aussi que son langage le rendait obscur, opaque, difficile à comprendre et surtout à formaliser. D'autres ont écrit que le livre est rempli d'hypothèses vagues, d'argumentations ambiguës, parce que trop littéraires. Très tôt après la publication, on a commencé à reprocher à Keynes d'avoir renoncé à une présentation mathématique. » (2002 : 131)

Mais il ne s'agit par d'un renoncement pour Keynes, diplômé de mathématiques à Cambridge, mais d'un refus des méthodes pseudo mathématiques :

« Trop de récentes “économies mathématiques” ne sont que pures spéculations, aussi imprécises que leurs hypothèses initiales, elles permettent aux auteurs d'oublier dans le dédale des symboles vains et prétentieux les complexités et les interdépendances du monde réel » (Keynes, 1982 : 298-299, cité par Dostaler, 2002 : 132)

Dostaler (2002 : 132) explique le projet de Keynes qui est de convaincre son lecteur en se défaisant « du carcan définitionnel des sciences logico-déductives » et en utilisant « les outils de la rhétorique » et notamment la métaphore ; c'est en cela que les écrits de Keynes peuvent être considérés comme littéraires.

Christophe Laviaille (2002) éclaire ce positionnement discursif par l'influence de l'œuvre du philosophe Wittgenstein sur son ami économiste Keynes. Ce dernier dénonce la validité limitée de l'économie classique orthodoxe et notamment de la loi de Say, qui ne permet pas de penser le chômage involontaire, et opte pour une philosophie pragmatique, anti-constructiviste ; c'est-à-dire qu'il soumet les théories à l'efficacité de leur mise en action, il pense notamment à leur mise en action par l'homme politique ; leur légitimité n'est donc pas pérenne ; bien qu'elles visent la vérité, ces théories sont des croyances, une représentation limitée du monde par les jeux de langage.

1.3.5.3. Un débat toujours actuel

Plus récemment, le débat perdure. « L'économie devient-elle une science dure ? », tel est le titre d'un colloque qui s'est tenu à Paris en 1992. Les contributeurs n'ont pas donné de réponses tranchées (d'Autume et Cartelier, 1995). Selon Edmond Malinvaux (1994), l'économie s'est rapprochée des sciences dures ; ce mouvement est « irréversible mais achevé ». Le rapprochement se manifeste par l'usage de données quantifiées, de procédures économétriques, de formalisations et déductions mathématiques. La mathématisation du champ frôle même un excès de formalisation et une forme d'ésotérisme (Malinvaux, 1994 ; Varian, 1994). Cependant, la science économie ne peut atteindre l'objectivité des sciences de la nature parce que « les phénomènes sont complexes, moins permanents que dans la nature et plus difficile à isoler » (Malinvaux, 1994 : 13). D'autre part, tous les phénomènes économiques ne se prêtent pas à une méthodologie expérimentale semblable à celle des sciences dites « dures » : si la

macroéconomie se laisse appréhendée par des théories objectives et des calculs économétriques, ce n'est pas toujours le cas en microéconomie où les théories reposent sur des systèmes d'hypothèses. Par ailleurs, dans son argumentation, Malinvaux distingue la science économique, qui vise l'explication objective des phénomènes économiques, des discours économiques sur la société qui ont une dimension interprétative. Dans certains domaines périphériques de l'économie, tels que l'histoire de l'économie ou l'économie du travail, explication et interprétation se mêlent.

Pour Hubert Brochier (1995), l'économie est « une science positive et normative ». Il souligne, lui aussi, les efforts méthodologiques du XVIII^e siècle au XX^e siècle pour faire de l'économie une science « répondant à des critères de *faits* et de *vérité* » (*ibid.* : 38). L'économie positive est ensuite la base des décisions de politique économique, alimentées par de préoccupations normatives. Brochier fait le constat suivant :

« la discussion économique est sans cesse nourrie d'un mélange serré d'arguments positifs et de préoccupations normatives. En fait, on voit bien que l'on ne peut pas du tout imaginer une science économique entièrement contemplative et désintéressée (comme on peut le dire, par exemple, de l'astrophysique), car elle perdrait l'intérêt vital qu'elle présente pour les hommes et les Etats. Tout ce qui relève de l'Economie, y compris les théorisations les plus abstraites, est considéré en fonction de ses conséquences pragmatiques. » (Brochier, 1994 : 39)

Il souligne également que le terme de « normativité » pour le qualifier l'économie recouvre des notions différentes : les recommandations politiques, les prescriptions en micro-économie, le caractère idéologique de théories économiques, des critères éthiques, un système de représentation agissant sur le fonctionnement social. Il invite à assumer la normativité de l'économie.

Olivier Favereau (1995) montre les failles des modèles théoriques économiques. Il explique qu'en l'absence de faits naturels dans la science économique (contrairement à la physique), la science économique construit des modèles et des données statistiques qui ont par la suite valeur équivalente à celle des faits et des lois. Ces modèles ont de plus « un biais anti-réaliste [...] lié à la séparation historique, au sein, de la science économique dominante, entre modélisation de la rationalité (individuelle) et modélisation de la coordination (interindividuelle) » (*ibid.* : 132).

Alors que le caractère positif de l'économie montre ses limites et ses failles, Hal Varian (1994) propose à la suite de Keynes de considérer l'économie comme une science

de l'action. A ce titre, il serait plus pertinent de comparer l'économie à l'ingénierie plutôt qu'à la science physique. Dans cette perspective, la théorie économique est subordonnée à la politique économique et peut être défendue selon son utilité vis-à-vis de cette politique :

« la contribution de la théorie économique à l'économie devrait être mesurée par les contributions que la théorie économique apporte à la compréhension et à la conduite d'une politique économique. » (Varian, 1994 : 118)

Les modèles théoriques ne sont pas des buts en soi. Varian relativise l'importance des débats méthodologiques : « Pour une science de l'action, il n'y a aucun modèle de méthodologie à partir duquel établir une analyse » (*ibid.* : 119)

En conclusion de cette revue historique et de ces points de vue actuels sur la science économique, nous constatons une variété d'influences et d'approches ; certaines font tendre la science économique à un rapprochement des sciences naturelles, d'autres la conçoivent comme une théorie de l'action, d'autres encore lui font assumer son caractère normatif et son usage des représentations. Des travaux en analyse du discours mettent en lumière l'inscription discursive de ces approches. Plusieurs études, sur le discours néolibéral (Guilbert 2007, 2011, 2013) ou patronal (Garric et Légèze 2008), soulignent les traits naturalistes qui renvoient à la tradition de la science physique ; ce type de discours est marqué notamment par l'emploi de modalités aléthiques pour décrire le fonctionnement de l'économie et ses lois et par des expressions d'évidence. Mais on trouve également l'emploi de nombreux déontiques qui rendent le discours normatif. Si le caractère naturaliste ou normatif de discours économistes a été mis en évidence par plusieurs études, à notre connaissance, aucune ne met en lumière des *habitus* discursifs d'économistes en lien avec la théorie de l'action ou l'économie comme représentations. Dans les analyses énonciatives, peut-on trouver des empreintes d'une théorie de l'action ? Y a-t-il un travail des métaphores ou autres représentations de l'économie ? Lors des analyses, nous serons attentifs à ces différentes approches dans la recherche des *habitus* discursifs. Nous pouvons déjà supposer qu'un discours économique naturaliste n'aura pas le même rapport à l'expression de la subjectivité qu'un discours inspiré par la théorie de l'action et basé sur des représentations.

Le champ du discours économique ainsi balisé, le choix des émissions de notre corpus arrêté, nous pouvons procéder à la présentation du corpus.

1.4. Présentation générale du corpus

1.4.1. Taille et période

Les émissions sélectionnées ont été intégrées dans le corpus dans leur version radiophonique grâce au procédé numérique de *podcasting* qui consiste à télécharger une émission le jour de sa diffusion grâce à un logiciel de téléchargement automatique de flux RSS « *Really Simple Syndication* ». Le site Internet de France Inter propose des versions écrites de certaines chroniques. Ces discours écrits sont rassemblés dans un corpus de documentation (corpus Ω , volume 2, annexe E) ; ils permettent d'éclairer l'analyse de certaines marques qui n'apparaissent que dans la version radiophonique, ainsi que quelques passages confus de reprise.

Pour délimiter la taille et la période du corpus de base α , deux semaines de diffusion ont été sélectionnées, ce qui représente une trentaine d'émissions économiques, d'une durée totale d'environ 2 heures et 12 minutes, et comprenant 18 locuteurs. La taille de ce corpus nous semblait suffisamment large pour établir des hypothèses quant à l'usage et à la fréquence de certaines marques énonciatives, et suffisamment restreinte pour effectuer des analyses fines par un retour systématique au cotexte et visant l'exhaustivité, qui reste un vœu pieux. Les deux semaines, proches mais non concomitantes ont été sélectionnées à la fois au hasard et par des contraintes techniques. La technique du *podcasting* pour l'enregistrement des émissions est loin d'être toujours fiable. Après plusieurs tentatives de télécharger l'ensemble des émissions d'une semaine, les deux semaines les plus complètes ont été sélectionnées : la semaine du 30 mars au 5 avril 2009 et la semaine du 13 avril au 19 avril 2009 ; sur chacune de ces semaines, une émission n'a pas pu être téléchargée avec succès, et donc sur 32 émissions économiques, 30 ont été enregistrées. Des tentatives de récupération des émissions manquantes ont été faites en vain. Nous avons toutefois à disposition les textes de présentation de ces deux émissions manquantes dans le corpus Ω . Dans les tableaux 1 et 2 sont présentées ces deux semaines d'émission.

A la suite d'une série de premières analyses, la taille du corpus α s'est avérée suffisante pour l'étude de certaines marques énonciatives telles que les pronoms, relativement fréquents, mais insuffisante pour des marques moins fréquentes telles que certains adverbes énonciatifs. Par ailleurs, ces premières analyses ont mis en lumière des

distinctions notables dans l'usage des marques énonciatives en fonction du statut médiatique de sujets parlants et de leur statut dans le champ économique. Or le corpus α présentait un déséquilibre qui limitait fortement certains pans de l'analyse : parmi les locuteurs, journalistes et économistes étaient bien représentés, mais seul un locuteur était ce qu'on définira comme acteur économique. Enfin, du fait des émissions manquantes, le corpus α ne comprenait qu'une édition de *L'économie autrement* ; cette chronique ayant la particularité de prendre la forme de reportages ou de portraits, genres non représentés par les autres émissions du corpus α , il nous a paru pertinent d'étendre la sélection par l'ajout d'autres éditions de *L'économie autrement*. Pour faire suite à ces constats, le corpus d'extension β , qui a pour but de compléter le corpus α selon les pistes évoquées, se compose des deux éditions de *Rue des entrepreneurs* diffusées pendant les deux semaines correspondant au corpus α , une édition de *Dimanche soir économie* où les invités sont des acteurs économiques, deux éditions de *L'économie autrement* qui font intervenir également des acteurs économiques. Le corpus β est présenté plus en détail dans le tableau 3 ; il totalise environ 1 heure et 55 minutes de diffusion, et 21 locuteurs supplémentaires. Les corpus α et β cumulés représentent 4 heures et 7 minutes de diffusion et 39 locuteurs.

Tableau 1 : Emissions économiques de France Inter du 30 mars au 5 avril 2009, corpus a

Date	N°	Nom(s) de l'émission	Nom des intervenants	Durée
lundi 30/03/09	1	<i>L'autre économie</i> (<i>Le journal de l'économie</i>)	(C) Bernard Maris (A) Patricia Martin	2'31''
	2	<i>L'édito éco</i>	(C) Dominique Seux (A) Nicolas Demorand	3'57''
	3	<i>L'éco du jour</i> (<i>Entreprise et Stratégie</i>)	(C) Philippe Lefébure (A) Nicolas Demorand	3'28''
mardi 31/03/09	4	<i>L'autre économie</i> (<i>Le journal de l'économie</i>)	(C) Bernard Maris (A) Patricia Martin	2'40''
	5	<i>L'édito éco</i>	(C) Dominique Seux (A) Nicolas Demorand	3'45''
	6	<i>L'éco du jour</i> (<i>Entreprise et Stratégie</i>)	(C) Philippe Lefébure (A) Nicolas Demorand	2'57''
mercredi 01/04/09	7	<i>L'autre économie</i> (<i>Le journal de l'économie</i>)	(C) Bernard Maris (A) Patricia Martin	2'51''
	8	<i>L'édito éco</i>	(C) Jean-Marc Vittori (A) Nicolas Demorand	3'00''
	9	<i>L'éco du jour</i> (<i>Entreprise et Stratégie</i>)	(C) Philippe Lefébure (A) Nicolas Demorand	2'51''
jeudi 02/04/09	10	<i>L'autre économie</i> (<i>Le journal de l'économie</i>)	(C) Bernard Maris (A) Patricia Martin	2'32''
	11	<i>L'édito éco</i>	(C) Dominique Seux (A) Nicolas Demorand	3'33''
	-	<i>L'éco du jour</i> (<i>Entreprise et Stratégie</i>)	(C) Philippe Lefébure (A) Nicolas Demorand	NE
vendredi 03/04/09	12	<i>L'économie autrement</i> (<i>Le journal de l'économie</i>)	(C) Alexandra Bensaid (A) Sylvie La Rocca + extraits de <i>Let's Make Money</i> d'Erwin Wagenhofer	4'20
	13	<i>Le débat éco</i>	(C) Dominique Seux (C) Bernard Maris (A) Nicolas Demorand	11'11''
	14	<i>L'éco du jour</i> (<i>Entreprise et Stratégie</i>)	(C) Philippe Lefébure (A) Nicolas Demorand	3'18''
dimanche 05/04/09	15	<i>Dimanche soir économie</i> (<i>Le rendez-vous économique</i>)	(A) Brigitte Jeanperrin (I) Mathilde Lemoine (I) Christian de Boissieu	14'43''

Légende des tableaux 1, 2 et 3 :

Statut des intervenants :

(A) = animateur

(C) = chroniqueur

(I) = invité

NE = émission non enregistrée

Tableau 2 : Emissions économiques de France Inter du 30 mars au 5 avril 2009, corpus α

Date	N°	Nom(s) de l'émission	Nom des intervenants	Durée
lundi 13/04/09	16	<i>L'autre économie</i> (<i>Le journal de l'économie</i>)	(C) Bernard Maris (A) Patricia Martin	2'51''
	17	<i>L'édito éco</i>	(C) Dominique Seux (A) Eric Delvaux	3'32''
	18	<i>L'éco du jour</i> (<i>Entreprise et Stratégie</i>)	(C) Bruce de Galzain (A) Eric Delvaux	3'22''
mardi 14/04/09	19	<i>L'autre économie</i> (<i>Le journal de l'économie</i>)	(C) Bernard Maris (A) Patricia Martin	2'13''
	20	<i>L'édito éco</i>	(C) Dominique Seux (A) Eric Delvaux	3'45''
	21	<i>L'éco du jour</i> (<i>Entreprise et Stratégie</i>)	(C) Bruce de Galzain (A) Eric Delvaux	3'27''
mercredi 15/04/09	22	<i>L'autre économie</i> (<i>Le journal de l'économie</i>)	(C) Bernard Maris (A) Patricia Martin	2'29''
	23	<i>L'édito éco</i>	(C) Dominique Seux (A) Eric Delvaux	3'57''
	24	<i>L'éco du jour</i> (<i>Entreprise et Stratégie</i>)	(C) Bruce de Galzain (A) Eric Delvaux	3'18''
jeudi 16/04/09	25	<i>L'autre économie</i> (<i>Le journal de l'économie</i>)	(C) Bernard Maris (A) Patricia Martin	2'23''
	26	<i>L'édito éco</i>	(C) Dominique Seux (A) Eric Delvaux	3'24''
	27	<i>L'éco du jour</i> (<i>Entreprise et Stratégie</i>)	(C) Bruce de Galzain (A) Eric Delvaux	3'06''
vendredi 17/04/09	-	<i>L'économie autrement</i> (<i>Le journal de l'économie</i>)	(C) Alexandra Bensaid (A) Georges Lebouc	NE
	28	<i>Le débat éco</i>	(C) Dominique Seux (C) Bernard Maris (A) Eric Delvaux	10'04''
	29	<i>L'éco du jour</i> (<i>Entreprise et Stratégie</i>)	(C) Bruce de Galzain (A) Eric Delvaux	3'05''
dimanche 19/04/09	30	<i>Dimanche soir économie</i> (<i>Le rendez-vous économique</i>)	(A) Brigitte Jeanperrin (I) Frédéric Saint-Geours (I) Pierre Ferracci	13'59''

Tableau 3 : Emissions économiques de France Inter du corpus β

Date	N°	Nom(s) de l'émission	Nom des intervenants	Durée
samedi 04/04/09	31	<i>Rue des entrepreneurs</i>	(A) Didier Adès (A) Dominique Dambert (I) Georges Ugeux (I) Michel Aglietta (I) Pierre Dockès (I) Amin Maalouf (I) Pierre Cahuc	44'36''
samedi 18/04/09	32	<i>Rue des entrepreneurs</i>	(A) Didier Adès (A) Dominique Dambert (I) Jean-Dominique Giuliani (I) Elie Cohen (I) Philippe Brossard (I) Sylvie Goulard (I) Joachim Fritz Vannahme (I) Claude Emmanuel Triomphe (I) Jean-François Jamet (I) Yves-Thibault de Silguy	47'26''
dimanche 31/05/09	33	<i>Dimanche soir économie (Le rendez-vous économique)</i>	(A) Brigitte Jeanperrin (I) Diaa Elyaacoubi (I) François Raffin	14'04''
vendredi 06/11/09	34	<i>L'économie autrement (Le journal de l'économie)</i>	(C) Véronique Julia (A) Laurence Garcia (I) Anne-Laure Vincent	4'36''
vendredi 04/12/09	35	<i>L'économie autrement (Le journal de l'économie)</i>	(C) Véronique Julia (A) Laurence Garcia (I) Xavier Denamur	4'35''

1.4.2. L'actualité économique

Pour finir la présentation générale du corpus, reste à évoquer l'actualité économique des périodes représentées dans le corpus. La première semaine du corpus α a été marquée par le sommet du G20 de Londres, le départ de Christian Streiff, patron du groupe PSA Peugeot Citroën, le décret Fillon sur l'encadrement de la rémunération des patrons, la radicalisation de mouvements de salariés ; le 1^{er} avril n'a pas inspiré les chroniqueurs pour un canular. La deuxième semaine, qui commence par le lundi de Pâques, est marquée par ce calendrier dans les sujets abordés – plusieurs émissions traitent du rapport entre religion et économie ou religion et entreprise –, ainsi que par la mise en place de commissaires à la réindustrialisation, le redressement judiciaire d'Heuliez, les bénéfices de Goldman Sachs, la protestation des pêcheurs au sujet des quotas de pêche, les états généraux de l'outre-mer, la multiplication des dépôts de bilan. De manière plus large, 2009 est marquée par les répercussions de la crise financière de 2008 dans l'économie réelle – faillites, licenciements et crise de l'emploi –, et par les débats éthiques qu'elle a suscités autour des rémunérations des grands patrons, des parachutes dorés et de la régulation de l'économie et de la sphère financière ; en outre, il est souvent question d'anticiper l'avenir, de prévoir des scénarios de sortie de crise. Le corpus β comprend des émissions diffusées en avril, mai, novembre et décembre 2009 ; il est question, outre les suites du G20, des prochaines élections européennes et de l'Union européenne, de création de nouveaux marchés ou de nouvelles entreprises, de la réduction de la TVA dans la restauration. Le tableau 4 présente l'inventaire des thèmes abordés dans les deux corpus.

Tableau 4 : Contenu des émissions des corpus α et β

N°	Date Emission Durée	« Titre » Thèmes abordés
1	lundi 30/03/09 <i>L'autre économie</i> 2'31''	« Semaine du G20 » - Un G20 attendu : refondation des sphères financière et politique - Points de vue des Etats-Unis et de l'Europe - Point de vue de la Chine - Paradis fiscaux
2	lundi 30/03/09 <i>L'édito éco</i> 3'57''	« PSA Peugeot-Citroën - le départ de Christian Streiff » - Départ de Christian Streiff - Impact de la crise dans le groupe PSA - Relations entre PSA et l'Etat français - Priorités pour le successeur de Christian Streiff, Philippe Varin
3	lundi 30/03/09 <i>L'éco du jour</i> 3'28''	Brèves : - PSA : éviction de Christian Streiff - Démission du patron de General Motors - Décret sur l'encadrement de la rémunération des patrons - Retard dans la construction de l'avion militaire A400M L'histoire du jour : « Les banques, encore et toujours elles ! » - Dossiers essentiels du G20 - Importance du rétablissement des banques - Explications de la crise que connaissent les banques
4	mardi 31/03/09 <i>L'autre économie</i> 2'40''	« L'Espagne va mal » - Le programme d'énergie solaire de l'Espagne - Rentabilité de l'énergie photovoltaïque - Avenir de l'énergie photovoltaïque - Risque d'une bulle solaire en Espagne - Panurgisme des entrepreneurs
5	mardi 31/03/09 <i>L'édito éco</i> 3'45''	« Le G20 » - Décor du G20 : élargissement du club des puissants et dégradation de la situation économique - Objectifs de Barack Obama et Nicolas Sarkozy pour le G20 - Rapports de force du côté américain et du côté européen
6	mardi 31/03/09 <i>L'éco du jour</i> 2'57''	Brèves : - Rassemblement unitaire le 1 ^{er} mai - Publication au Journal officiel du décret Fillon sur l'encadrement des rémunérations des patrons L'histoire du jour : « Quel parachute pour Christian Streiff ? » - Rémunérations et indemnités de départ de Christian Streiff - Un système proscrit par le Medef
7	mercredi 01/04/09 <i>L'autre économie</i> 2'51''	« Adam Smith et les passions » - Adam Smith : le père de l'économie - Théorie de la main invisible - Adam Smith : philosophe des passions
8	mercredi 01/04/09 <i>L'édito éco</i> 3'00''	« Patrons, footballeurs : quels salaires ? » - Différences de rémunération entre patrons et footballeurs - Explication de cette différence

9	mercredi 01/04/09 <i>L'éco du jour</i> 2'51''	Brèves : - Baisse des tarifs du gaz - Revalorisation de certaines aides sociales - La crise au menu du G20 L'histoire du jour : « De plus en plus... durs ! » - Radicalisation et multiplication des mouvements de salariés - Une radicalité qui paie - Crainte d'un emballement du mouvement social en France
10	jeudi 02/04/09 <i>L'autre économie</i> 2'32''	« Encore le G20 » - Un sommet mort-né - Nécessité de réformer le système financier international : la bourse, les agences de notation, les paradis fiscaux, les <i>hedge funds</i> et le dollar comme monnaie supérieure
11	jeudi 02/04/09 <i>L'édito éco</i> 3'33''	« Le G20 » - Recherche du compromis avant la déclaration finale - Protectionnisme dans le G20 - Points de vue de Nicolas Sarkozy et de Christine Lagarde pour un accord acceptable
NE	jeudi 02/04/09 <i>L'éco du jour</i>	Brèves : - Baisse du principal taux directeur de la BCE - Amendement au Sénat de décret Fillon L'histoire du jour : « La vraie chaise vide du G20 » - Absence de la politique monétaire au programme du G20 - La question du dollar - Inquiétude des Chinois - Proposition d'une nouvelle monnaie internationale
12	vendredi 03/04/09 <i>L'économie autrement</i> 4'20''	« <i>Let's Make Money</i> » - Présentation du documentaire <i>Let's Make Money</i> - Point de vue d'un professionnel du coton du Burkina Faso sur le commerce mondial - Point de vue d'un responsable d'un fonds d'investissement à Singapour sur l'éthique des entreprises - Point de vue du réalisateur du documentaire, Erwin Wagenhofer
13	vendredi 03/04/09 <i>Le débat éco</i> 11'11''	« G20 » - Les unes de la presse du jour - Scepticisme en France - Première crise globale : un grand moment politique - G20 : des avancées politiques - Le FMI comme instance de régulation et le rôle de Dominique Strauss-Kahn - Déceptions sur les <i>hedge funds</i> , les paradis fiscaux, la question monétaire - Prise de conscience de la gravité des choses - La clé : le jeu coopératif entre pays - Interrogation sur l'assainissement du système bancaire - Les résultats concrets attendus - Quel capitalisme a gagné ?

14	vendredi 03/04/09 <i>L'éco du jour</i> 3'18''	Brèves <ul style="list-style-type: none"> - Commentaires élogieux sur le G20 - Mesures concrètes du G20 - Nouvelle liste de paradis fiscaux L'histoire du jour : « <i>L'important, c'est d'y croire !</i> » <ul style="list-style-type: none"> - Envolée des places boursières et euphorie ambiante - Le G20 n'est pas un nouveau Bretton Woods ni un nouveau capitalisme - G20 : un tournant dans la reprise de la confiance
15	dimanche 05/04/09 <i>Dimanche soir</i> <i>économie</i> 14'43''	« Le bilan du G20 » <ul style="list-style-type: none"> - Points de vue de Mathilde Lemoine et de Christian de Boissieu sur les résultats du G20 : supervision et confiance, urgence de stopper la crise financière, dilemme entre réformer et relancer, question de la gouvernance internationale, rôle et moyens du FMI, rééquilibrage dans l'économie mondiale, politique monétaire, problème des dettes, problème du calendrier de la mise en œuvre des mesures, limites des mesures quantitatives, vainqueurs du G20, impact sur les marchés, aspect social dans le G20, place de l'OIT au prochain G20.
16	lundi 13/04/09 <i>L'autre économie</i> 2'51''	« Lundi de Pâques » <ul style="list-style-type: none"> - Rapport des religions et de l'argent - Question du prêt à intérêt - Doctrine du juste prix de Saint-Thomas d'Aquin - Capitalisme puritain de Max Weber
17	lundi 13/04/09 <i>L'édito éco</i> 3'32''	« Le prospectivisme de Jacques Lesourne » <ul style="list-style-type: none"> - Prospectivisme - Jacques Lesourne et son ouvrage de 1981 : émergence d'un monde multipolaire, déficience des contrôles nationaux et internationaux, déclin et éveil de certains pays, nouvelle période de croissance née de technologies nouvelles - Les pronostique de Jacques Lesourne pour l'avenir ; quatre défis clés : changement climatique, régulation économique de la mondialisation, gouvernance mondiale, mimétisme
18	lundi 13/04/09 <i>L'éco du jour</i> 3'22''	Brèves : <ul style="list-style-type: none"> - Croissance chinoise - Rapprochement de Yahoo et de Microsoft - Le Crédit agricole dépose plainte contre la Caisse d'Epargne L'histoire du jour : « Prière de travailler » <ul style="list-style-type: none"> - Accommodations entre l'entreprise et la religion - Nouvelles revendications : port du voile, cantine casher, salle de prière - Réponses de certaines entreprises : Renault, PSA, Radio France. - Principe de laïcité dans le secteur public - Avis de la HALDE sur la question - Stephen Green : patron d'HSBC et prêtre anglican
19	mardi 14/04/09 <i>L'autre économie</i> 2'13''	« Le blues du petit porteur » <ul style="list-style-type: none"> - Les PEA : plans d'épargne en actions - Rêve de la hausse boursière - Chute des actions

20	mardi 14/04/09 <i>L'édito éco</i> 3'45''	« Signes d'éclaircie pour l'économie mondiale » - Signes en Chine, aux Etats-Unis et en France - Pas de reprise - Différents scénarios de reprise - Le ralentissement du chômage n'est pas à espérer - Les bons indicateurs de conjoncture : camions sur l'autoroute, consommation d'électricité et moral des patrons belges
21	mardi 14/04/09 <i>L'éco du jour</i> 3'27''	Brèves : - Bénéfice de Goldman Sachs - L'Etat français vend ses biens immobiliers - Plan de restructuration de l'équipementier automobile Trèves L'histoire du jour : « Une police... de l'emploi ! » - Redressement judiciaire pour Heuliez - Les commissaires à la réindustrialisation - Manque de négociation entre patrons et représentants syndicaux
22	mercredi 15/04/09 <i>L'autre économie</i> 2'29''	« Transparence et économie font-elles bon ménage ? » - Mythe de la transparence - Raisonnement par l'absurde - Fable de l'autorégulation des marchés - Opacité des marchés
23	mercredi 15/04/09 <i>L'édito éco</i> 3'57''	« Les résultats de la banque d'affaires américaine Goldman Sachs » - Goldman Sachs : référence en matière de banque d'affaires - Empressement de Goldman Sachs à rembourser très vite l'Etat américain pour recouvrer sa liberté - Revenir au monde d'avant la crise comme si rien ne s'était passé - Les banquiers <i>greedy</i> - Dimension politique
24	mercredi 15/04/09 <i>L'éco du jour</i> 3'18''	Brèves : - Hémorragie financière chez UBS - Augmentation de l'indemnisation du chômage partiel - Parution de <i>Confessions d'un banquier pourri</i> , de Crésus, éditions Fayard L'histoire du jour : « De plus en plus riches mais... de moins en moins pauvres ! » - L'opinion française n'accepte plus que ce soient toujours les mêmes qui s'enrichissent - La pauvreté et les inégalités reculent en France - Lecture relative des statistiques
25	jeudi 16/04/09 <i>L'autre économie</i> 2'23''	« Protestation des pêcheurs » - Protestations de pêcheurs - Hausse des quotas de pêche - Surexploitation des bancs de poissons - Absence de droit de propriété dans la nature qui entraîne surexploitation et destruction
26	jeudi 16/04/09 <i>L'édito éco</i> 3'24''	« Les élections législatives en Inde » - L'Inde comparée à la Chine - Les entreprises indiennes - Paradoxe de l'Inde : un des pays émergents les moins développés - L'Inde touchée par la crise - Manque de politiques à long terme

27	jeudi 16/04/09 <i>L'éco du jour</i> 3'06''	Brèves : <ul style="list-style-type: none"> - Négociations autour des quotas de pêche - Recul et augmentation des prix dans les supermarchés - Résultats des banques pour 2008 et coût de la crise - Edouard Balladur veut taxer les hauts salaires L'histoire du jour : « L'outre-mer en eau trouble ! » <ul style="list-style-type: none"> - Les états généraux de l'outre-mer en Guadeloupe - Participants aux états généraux - Point de vue de la juriste Anne-Marie Le Pourhiet : l'outre-mer est rongée par l'assistanat - Vœu partagé de changement de modèle économique et de modèle de gouvernance
NE	vendredi 17/04/09 <i>L'économie autrement</i>	« Inflation du politiquement correct » <ul style="list-style-type: none"> - Inflation de la « positive attitude » dans le langage
28	vendredi 17/04/09 <i>Le débat éco</i> 10'04''	« Vers une sortie de crise ? » <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés pour lire la conjoncture - Problématiques de l'après-crise : places respectives des pays émergents et des pays développés, endettement - Hausse du nombre de faillites - Mouvements boursiers des années 1930 et 1960 - Cas particulier de la dette en France - Endettement privé et endettement public - Augmentation des impôts et inflation - Conséquences sur l'emploi - Redressement judiciaire d'Heuliez et restructuration des secteurs en difficulté - Faire des paris sur l'avenir
29	vendredi 17/04/09 <i>L'éco du jour</i> 3'05''	Brèves : <ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des dépôts de bilan - Gains d'EasyJet - Le patron de l'Oréal renonce à ses stock-options - Etats-généraux de l'Outre-mer retardés L'histoire du jour : « Mais qui connaît le juste prix ! » <ul style="list-style-type: none"> - Recule du marché de l'immobilier - Le juste de prix de l'immobilier - Les taux d'intérêts et de crédits
30	dimanche 19/04/09 <i>Dimanche soir économie</i> 13'59''	« Comment défendre l'emploi en temps de crise ? » <ul style="list-style-type: none"> - Réaction face aux séquestrations de cadres ou de direction - Point de vue sur le Fonds d'investissement social - Le rôle de l'UIMM - Comment agir pour les salariés d'Heuliez - Formation des salariés - La Gestion prévisionnelle des emplois (GPEC) - Mesures pour les jeunes - Les commissaires à la réindustrialisation

31	samedi 04/04/09 <i>Rue des entrepreneurs</i> 44'36''	<p>« Le G20, et après ? »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact politique et impact sur la sphère financière - Explications de la violence de la crise - CDS, <i>credit default swaps</i> - Crise comme symptôme d'un dérèglement - Les marchés de l'emploi - Crise : un cycle ou une rupture - Lutter contre le risque systémique par la collaboration et une gouvernance internationale - Rhétorique euphorisante ou importance de la confiance - Risque d'explosion sociale - Système syndical français - De nouveaux fonctionnements dans l'intérêt commun
32	samedi 18/04/09 <i>Rue des entrepreneurs</i> 47'26''	<p>« Et si l'Europe n'existait pas, il faudrait l'inventer ? »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prochaine élection du parlement européen : potentiel record d'abstention - Nicolas Sarkozy à la présidence de l'Union européenne - Construction d'un grand marché économique - Nécessité d'une réforme de la politique monétaire - Politique de modération salariale allemande - Illusion de la proximité entre les instances européennes et les citoyens européens - Les compétences de l'Europe - Les relations franco-allemandes - Harmonisation du modèle social - La solidarité transnationale - La France et les Français en Europe - Méthode pour construire l'Union européenne - Rattrapage des écarts entre les pays - Attachement à un certain nombre de valeurs sociales - Curiosité des Européens les uns vis-à-vis des autres - Poids des idéologies et limites de la démocratie parlementaire - L'Europe sociale : concept localisé, épuisé ou non attractif - Chaos et création
33	dimanche 31/05/09 <i>Dimanche soir économie</i> 14'04''	<p>« Stabilisation au fond du trou »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eclaircies: l'optimisme des chefs d'entreprise de PME - Nouvelles opportunités et nouvelles démarches - Investissement et création de nouveaux marchés - Besoin d'accompagnement et d'aide juridique - Méthode océan bleu - Manque d'un projet industriel - Diversité dans les recrutements et les jeunes dans les entreprises - Capacité d'innovation en France
34	vendredi 06/11/09 <i>L'économie autrement</i> 4'36''	<p>« Des grossesses qui donnent l'envie d'entreprendre »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le phénomène des mompreneurs (mamans entrepreneurs) - Témoignage d'Anne-Laure Vincent, créatrice de marmiton.org : naissance du projet, illusion de pouvoir travailler chez soi
35	vendredi 04/12/09 <i>L'économie autrement</i> 4'35''	<p>« Un restaurateur qui, contre toute attente, milite contre la réduction de la TVA »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de Xavier Denamur (XD) - Echec de la réduction de la TVA - Propositions de XD : augmentation progressive de la TVA et contreparties en faveur de l'investissement, de la régulation des sans-papiers dans la restauration et d'une restauration de qualité - Organisation de vrais états généraux de la restauration

1.5. Choix de transcription et de segmentation

1.5.1. Principes

Les analyses linguistiques étant faites à partir du corpus transcrit, la transcription doit répondre à des enjeux de fidélité et d'efficacité. Les choix de transcription ont été réalisés à partir d'observations et principes théorisés par Françoise Gadet et Francine Mazière (1986), Claire Blanche-Benveniste et Colette Jeanjean (1987), Claire Blanche-Benveniste, Mireille Bilger *et al.* (1990), Lorenza Mondada (2000), et à partir de la convention ICOR (Groupe ICOR, 2007), selon les besoins de l'analyse envisagée. Sans rentrer dans le détail de ces travaux nous proposons une synthèse de quelques caractéristiques et principes de la transcription et de l'édition.

Caractéristique 1 : toute transcription est une sélection d'éléments de la chaîne sonore transposés dans un code écrit. Lors de la transcription, il y a un double effet de perte, celui provoqué par l'incapacité d'entendre et d'interpréter tous les éléments et paramètres de la chaîne sonore, et celui de la difficulté de rapporter dans un code écrit tout ce qui est entendu.

« Admettre que la transcription soit perte, c'est tout autre chose, c'est obéir à un principe de réel qui pose la question de la matérialité différente des deux codes et du rapport à l'écoute : écouter et transcrire, comment, pourquoi ? Le fruit de l'attention est toujours et encore une sélection. Et, paradoxalement, alors que "les paroles s'envolent", on n'a jamais fini d'entendre ni de réinterpréter en transcription. » (Gadet et Mazière, 1986 : 61)

La sélection des éléments à transcrire dépend des possibilités matérielles de transcription, c'est-à-dire de la convention de transcription et de l'outil informatique utilisé, ainsi que de la finalité de la transcription.

Caractéristique 2 : la transcription est une interprétation, celle du filtre de l'oreille du transcrivoteur, qui retranscrit du sens et non un agrégat de phonèmes, mélodies et bruits. Mondada (2000) met en garde contre le risque de circularité lié à l'interprétation :

« de nombreuses interprétations de phénomènes se trouvent en effet incorporées dans la transcription *a priori*, alors qu'elles sont le but déclaré de l'analyse censée s'exercer *a posteriori* sur cette transcription » (Mondada, 2000 : 133)

Pour éviter cet écueil, Mondada préconise d'établir plusieurs transcriptions selon des modes différents et nouveaux pour sortir de la circularité et laisser émerger des phénomènes et de revenir toujours à la source sonore, certes décontextualisée et filtrée par nos oreilles.

Caractéristique 3 : La transcription est une « inscription visuelle » (Mondada, 2000), « du donner à voir » (Gadet et Mazière 1986) qui fixe, configure et spatialise la langue parlée.

« la transcription exploite les ressources de l'écrit pour produire une intelligibilité de l'oral fondée sur des opérations de filtrage des "bruits" ou d'autres aspects jugés non significatifs, de discrétisation du continuum sonore, d'homogénéisation dans le cadre de conventions systématiques. Ces processus contribuent à structurer l'oral en l'intégrant dans un ordre spatio-visuel et en facilitant la saisie perceptive par l'œil » (Mondada, 2000 : 132)

La mise en page de la transcription, que nous intégrons dans les choix d'édition, est structurante et heuristique. Blanche-Benveniste, Bilger *et al.* (1990) ont effectué des travaux sur la mise en page des transcriptions en vue de l'analyse de la grammaire de l'oral et ont proposé notamment une disposition en grille avec superpositions paradigmatiques ; dans ces travaux, les auteurs ont démontré la valeur heuristique de la transcription et de l'édition dans la détermination de phénomènes grammaticaux à l'oral. Nous constatons que les éditions par tour de parole, linéaire ou en colonne, permettent moins bien que les éditions en partition de rendre perceptifs les chevauchements. Par ailleurs, la transcription distincte du verbal, du paraverbal, des bruits, de la gestuelle et du contexte permettent une prise en compte précise de l'ensemble des paramètres de la chaîne sonore et du contexte ; les choix de mise en page montrent la place accordée aux éléments non-verbaux dans l'approche de l'objet de recherche.

Principes 1 et 2 : la transcription doit répondre à un double enjeu de fidélité et de lisibilité ; les tiraillements provoqués par ce double enjeu peuvent être résolus par le principe de pertinence. Les tentatives de transcription les plus fidèles, tenant compte de la prononciation des mots, du rythme, de l'intonation et de l'accentuation, intégrant soupirs et inspirations, sont souvent difficiles d'abord, voire illisibles pour le lecteur non habitué à ces conventions de transcription. Le transcripateur est pris dans un paradoxe :

« Transcrire de la langue parlée tient un peu d'un paradoxe : garder dans une représentation écrite certaines caractéristiques de l' "oralité" ; faire le "rendu" de la chose orale tout en restant dans des

habitudes de lecture établies depuis longtemps pour la chose écrite... On va se trouver tiraillé entre deux exigences : la fidélité à la chose parlée et la lisibilité de son rendu par écrit » (Blanche-Benveniste, Jeanjean, 1987 : 115)

La détermination des éléments à transcrire et de ceux à compter parmi les pertes est une manière de résoudre ce paradoxe, auquel vient s'ajouter la question du coût de la transcription pour le transcripteur et pour l'analyste ou le lecteur.

Principes 3 et 4 : La pertinence et la fonctionnalité de la transcription guident les choix. La sélection des éléments à transcrire et de ceux à compter en pertes est à faire en lien étroit avec l'objet d'étude et la problématique, et répond ainsi au principe de pertinence. Cette sélection et les choix d'édition évoluent en fonction des outils informatiques ; une partie des choix de convention et d'édition répond à des enjeux de fonctionnalité en lien d'une part avec les possibilités et les contraintes de ces outils, et d'autre part avec les méthodes d'analyse.

Les choix de transcription effectués pour notre corpus ont été faits à partir de la prise en compte des caractéristiques de toute transcription, sélection-perte, interprétation et inscription visuelle, et de ces réflexions autour des principes de fidélité, lisibilité, pertinence, et fonctionnalité. Exposer et justifier ces choix sont un préalable nécessaire à l'analyse du corpus, car ces choix limitent et configurent ces analyses. Les analyses ont été faites à partir de la transcription des documents. Toutefois des retours à l'écoute des documents ont été faits régulièrement pour éclairer ou vérifier des interprétations et discriminations sonores.

1.5.2. Choix de transcription

La problématique de notre thèse étant basée sur l'analyse des marques énonciatives selon notamment de la variable « sujets parlants », il nous a paru primordial de réaliser une transcription qui facilite le repérage des marques et leur analyse en contexte, ainsi que la perception des locuteurs. Le parti pris théorique d'analyser les marques dans leur fonctionnement linguistique et discursif, intégrant des considérations sémantiques, syntaxiques et pragmatiques, incite à privilégier la saisie de la chaîne verbale, la perception des interactions et de la progression textuelle plutôt que des réalisations phonétiques et

prosodiques. Bien que les réalisations phonétiques et prosodiques de certaines marques, et notamment des interjections, puissent avoir un intérêt heuristique, nous avons décidé de ne pas les transcrire pour des questions de coût de transcription et d'expertise dans ce domaine ; nous nous permettrons toutefois quelques remarques sur la perception auditive de certaines marques lors des analyses, sans passer par des logiciels d'analyse phonique. Le débit, les accentuations, les soupirs et les inspirations n'étant pas pris en compte dans les analyses, ils ne seront pas indiqués dans la transcription. Bien que ces éléments, ainsi que la texture de la voix, contribuent à l'image que se fait un auditeur du locuteur, nous écartons des analyses ces éléments, entre autres par manque d'expertise, mais nous nous permettrons des remarques au sujet de ces éléments phoniques de manière occasionnelle dans l'interprétation de l'*ethos* du locuteur.

1.5.2.1. Outil informatique

Après l'expérimentation de différents logiciels de transcription, Transcriber²⁰ et EXMARaLDA²¹, il nous a semblé plus simple et toutefois suffisant d'effectuer une transcription avec le tableur Microsoft Excel©. Ce tableur permet par sa fonction « filtre » de sélectionner l'ensemble des passages contenant un même mot, et selon le paramétrage que nous avons effectué, de sélectionner un passage ou un ensemble de passages correspondant à un ou plusieurs locuteurs, à un ou plusieurs documents. La fonction « recherche » permet facilement d'aller d'une occurrence à l'autre d'un mot. Le nombre infini de colonnes permet d'associer à des passages des indications de référence ou d'analyse. Si les logiciels tels que Transcriber et EXMARaLDA, permettent d'intégrer plus finement des métadonnées et des indications prosodiques, MS Excel© nous semble plus souple et extensible pour effectuer l'analyse des marques énonciatives.

²⁰ Transcriber a été développé par DGA CET, Délégation Générale pour l'Armement- Centre technique d'Arcueil ; « Transcriber is a tool for assisting the manual annotation of speech signals. It provides a user-friendly graphical user interface for segmenting long duration speech recordings, sourceforge.net/en/presentation transcribing them, and labeling speech turns, topic changes and acoustic conditions. » (<http://trans.sourceforge.net/en/presentation.php>, consulté le 06/02/2014).

²¹ « EXMARaLDA est un acronyme de “Extensible Markup Language for Discourse Annotation”. Il s'agit d'un système de formats et outils pour la transcription et l'annotation de la langue parlée, et pour la constitution et l'analyse de corpus oraux. EXMARaLDA est développé par le projet “Méthodes computationnelles pour la création et l'analyse de données multilingues” au Centre de Recherche “Multilingualisme” (Sonderforschungsbereich “Mehrsprachigkeit” - SFB 538) à l'Université de Hambourg. » (http://www.exmaralda.org/fr_index.html, consulté le 06/02/2014).

1.5.2.2. Code

Pour la convention de transcription, nous nous sommes basés sur la convention ICOR, que nous avons adaptée selon l'orientation de nos analyses. Nous avons intégré quelques notations de prosodie en nous inspirant des travaux de Piet Mertens (*in* Blanche-Benveniste *et al.*, 1990 ; *in* Roulet *et al.*, 2001).

- Structure segmentale :
 - Orthographe standard (permet l'utilisation des fonctions « filtre » et « recherche » dans Microsoft Excel©)
 - Majuscules :
 - pas de majuscule de ponctuation
 - conservation des majuscules des noms propres
 - titres : en italique sans majuscule
 - sigles : majuscules non séparées de blanc
 - Mots empruntés à d'autres langues : en italique
 - Epellations : toutes les lettres sont notées en majuscules séparées de blancs.
 - Prononciation erronée : si identification du mot, écriture orthographique du mot correct.
 - Syllabes, mots inaudibles ou non identifiables : X, XX (chaque X ayant la valeur d'une syllabe)
 - Structures segmentales complètement inaudibles : (inaud.)
 - Structures segmentales alternatives : (parce que ; car ce que)
 - Structures segmentales incertaines : (lunettes)
 - Chevauchements : soulignés
 - Indication d'une production vocale :
 - Entre crochets : [rire]
 - Entre crochets avec des balises entourant l'ensemble sur lequel porte l'indication : <[haché et chanté] on peut en douter\>
- Prosodie
 - Contours mélodiques continuatifs ascendants, plats ou descendants²² : / - \ (pas d'espace avant le signe, espace après le signe)

²² Pour déterminer le caractère ascendant, plat ou descendant d'un contour mélodique, écoute de la direction des deux dernières syllabes du contour.

- Contours mélodiques conclusifs ascendants, plats ou descendants²³ : // = \\ (pas d'espace avant le signe, espace après le signe)
- Descentes ou montées de registre : ↓ ↑
- Pausas intra-tour qui ne correspondent pas à la fin d'un contour mélodique : (le nombre de point correspond à la durée relative de la pause par rapport au débit)
- Troncations : ()
- Allongements plus ou moins longs : non noté
- Saillances perceptuelles : non notées
- Notation des aspirations, expirations et soupirs : non notés
- Non verbal :
 - Entre crochets : [musique]
 - Entre crochets avec des balises entourant l'ensemble sur lequel porte l'indication : <[musique] France Inter/ franceinter.com\\>

1.5.2.3. *Édition*

Le logiciel EXMARaLDA propose différentes mises en page de la transcription. La liste d'énoncés correspond à une habitude de lecture mais ne permet pas de rendre lisibles les chevauchements. La mise en colonne par locuteur, plus géométrique, permet, par la lecture horizontale et verticale de visualiser les blocs d'énoncés de chaque locuteur et de visualiser les chevauchements ; mais cette mise en page est coûteuse en espace, lorsqu'il s'agit d'imprimer la transcription, surtout au-delà de deux locuteurs ; elle n'est pas appropriée aux alternances de longues et courtes interventions telles que nous les trouvons dans notre corpus. Enfin, la mise en page en partition est celle qui rend compte à la fois de la linéarité de l'oral et des chevauchements, sans être coûteuse en termes d'espace sur la page ; la distinction des locuteurs est toutefois moins claire que dans la mise en colonne.

A partir des avantages et inconvénients des différentes éditions d'EXMARaLDA, nous avons élaboré une autre forme d'édition, adaptée à l'analyse envisagée et au corpus étudié. Nous avons choisi de rendre visibles les chevauchements, relativement peu nombreux dans le corpus, par le soulignement et non par la mise en page. Pour rendre

²³ *Idem.*

visibles les différents locuteurs, nous avons opté pour des couleurs de remplissage en associant une couleur à chaque locuteur, ce qui permet de voir les blocs d'énoncés de chaque locuteur. Nous avons segmenté les interventions, relativement longues dans notre corpus, pour pouvoir facilement citer des passages courts et significatifs ou s'y référer lors des analyses. Les principes de segmentation, développés à partir d'un principe de base d'autonomie des segments, sont détaillés dans la partie 1.5.3. Dans le tableur Excel Microsoft©, l'ensemble de la transcription se trouve dans une colonne, les colonnes attenantes étant réservées à des métadonnées ; les segments se répartissent dans les cases de la colonne, ce qui offre une lecture unidimensionnelle linéaire, l'alternance des couleurs marquant les changements de locuteur, les soulignements les chevauchements.

- Fichier Microsoft Excel© (voir la transcription vol. 2, annexe D, et le fichier numérique)
- Colonnes :
 - colonne A : numéro du document (voir la liste des documents vol. 2, annexe B, p.4-6)
 - colonne B : numéro de segment (voir les principes de segmentation partie 1.5.3.2.)
 - colonne C : identité du locuteur (initiales en majuscules, voir la liste des locuteurs vol. 2, annexe C, p.7-8)
 - colonne D : transcription
- Segmentation de la transcription
 - par tours : à chaque changement de locuteur
 - et intra-tours : selon un principe d'autonomie des segments (unités prédicatives, voir les principes de segmentation partie 1.5.3.2.)
 - chevauchements : voir les principes de segmentation partie 1.5.3.2.
- Couleurs : à chaque locuteur est associée une couleur de remplissage (voir légende vol. 2, annexe C, p.7-8)

1.5.3. Segmentation

1.5.3.1. *Les énoncés relativement autonomes*

La segmentation a une double fonction. Etant donné la longueur des interventions des chroniqueurs et invités, la segmentation des interventions et leur numérotation permettent, d'une part, de localiser plus précisément des occurrences de marques ou des extraits d'intervention. D'autre part, cette segmentation basée sur des considérations syntaxiques permet d'effectuer un premier traitement du texte de transcription pour passer de la linéarité de l'activité de phonation à des enchaînements d'énoncés. Nous entendons par énoncé, en reprenant la définition de Ducrot (1984 ; 174-175), « un objet observable par le linguiste, considéré comme l'occurrence *hic et nunc* d'une phrase ». Nous reprenons également (*ibid.* ; 175) la notion d'autonomie relative des énoncés basée sur l'hypothèse que le sujet parlant présente un discours « comme une succession de segments dont chacun correspond à un choix "relativement autonome" par rapport au choix des autres ». L'autonomie relative d'un segment tient à la satisfaction simultanée de deux conditions : celle de cohésion et celle d'indépendance. Toute la difficulté est alors de cerner cette autonomie relative pour effectuer un découpage de l'intervention en énoncés. L'enjeu de cette entreprise est de faciliter les analyses micro- et macrotextuelles. La portée des marques énonciatives ayant souvent à voir avec l'énoncé, la segmentation permet de saisir visuellement la portée potentielle des marques ; cette portée potentielle doit être cependant vérifiée dans l'analyse de chaque marque. Une telle segmentation met en exergue les marques de cohésion souvent placées en début d'énoncé et rend donc plus lisible la cohésion textuelle. Nous conviendrons toutefois avec Pierre Le Goffic (2008) que cette segmentation n'est qu'un « outil d'investigation » et que ces segments n'ont qu'une « existence temporaire fugitive dans le flux de l'activité productrice / interprétative des sujets ».

« [Le découpage en séquences de traitement n'est] donné que comme outil d'investigation non seulement en raison des multiples variantes de découpage possibles, mais encore et surtout parce que chaque séquence n'a qu'une existence temporaire fugitive dans le flux de l'activité productrice/interprétative des sujets ; elle n'est qu'un moment pris en charge immédiatement par des mécanismes d'élimination et de regroupement (intégration cognitive) d'un niveau supérieur » (Le Goffic, 2008 : 330)

La notion de phrase, catégorie grammaticale, a été controversée, notamment à la lumière des études du français oral qui remettent en cause le modèle classique de la phrase verbale canonique. La référence à la ponctuation perd toute validité. En effet, l'usage de la ponctuation de l'écrit pour une transcription de l'oral, ce qui n'est pas notre démarche, confronte le transcripteur au caractère arbitraire de la ponctuation : comment choisir entre un point et un point-virgule, un point et un point d'exclamation, l'emploi ou non d'une virgule ? Toutefois, l'idée d'une unité linguistique intermédiaire entre le mot et le texte, caractérisée par une « relative autonomie », à la charnière de considérations microsyntaxiques et macrosyntaxiques, n'a pas été abandonnée. Nous nous référons à l'ouvrage collectif de Blanche-Benveniste, Bilger et *al.* (1990) ainsi qu'à trois contributions de l'ouvrage collectif sous la direction de Dan van Raemdonck (2008), celles d'Alain Berrendonner, de Blanche-Benveniste et de Le Goffic. Ces trois auteurs ont en commun de baser leur conception de la phrase sur une autonomie réactionnelle et relative et de prendre en compte des regroupements supérieurs basés sur des considérations prosodiques et sémantiques. Les remarques, analyses ou considérations propres à chacun nous aideront à trancher certains cas de segmentation.

Le Goffic (2008), qui habituellement traite de la grammaire de l'écrit, confronté à un texte oral, ne veut pas rompre avec les cadres acceptés de l'analyse syntaxique et notamment avec le repère de la phrase mais propose d'assouplir ce concept de phrase en distinguant « la phrase comme modèle », de « sa mise en œuvre plus ou moins tâtonnante dans l'activité concrète des énonciateurs » (*ibid.* : 330). La définition de la phrase est basée sur la prédication :

« Une phrase (qu'on la prenne comme unité postulée ou constatée) est constituée de tout ce qui se rattache à une prédication en acte (c'est-à-dire réalisée comme une assertion, une interrogation, une injonction, *etc.*, dotée d'une valeur illocutoire donnée) non dépendante d'une prédication supérieure. Cette définition est de type purement syntaxique et n'est reliée de façon nécessaire à aucune marque formelle, orale ou écrite, de début ou de fin. [...] Le caractère tranché de l'autonomie de la phrase sera relativisé plus loin. » (Le Goffic, 2008 : 332)

Le caractère tâtonnant de l'oral, avec les interruptions, les hésitations, les reprises amènent Le Goffic à établir une distinction entre phrase et séquence, la phrase étant validée comme telle si elle est interprétable, la séquence étant l'unité de traitement, qu'elle aboutisse à une phrase ou non. Lorsqu'une séquence n'aboutit pas à une phrase, situation d'échec de la communication, les participants peuvent recourir à différentes stratégies (abandon,

réparation, interaction d'éclaircissement). Dans les cas d'échec, Le Goffic distingue les interruptions des reprises et commente quelques régularités sémantiques et syntaxiques dans les interruptions et reprises. Les interruptions, qui peuvent intervenir à n'importe quel point de l'énonciation, ont lieu de préférence avant la formulation de choix sémantiquement significatifs. Les reprises repartent toujours du début d'un constituant avec réamorçage (retour en arrière) sans que jamais la reprise soit une énigme syntaxique.

La prédication ne se limite pas à la rection syntaxique autour du verbe :

« L'existence de noyaux non canoniques (mots-phrases, phrases clivées, impersonnelles, à l'impératif, phrases verbales, *etc.*), quelles que soient les difficultés engendrées, ne remet pas en cause le point fondamental : l'existence d'une prédication en acte, centre organisateur d'un noyau, auquel peuvent se rattacher des affixes. Ainsi conçue, la phrase ne se limite pas à la zone de stricte rection syntaxique autour du verbe : limitation à la fois artificielle et peu opératoire (en ce qu'elle présuppose une frontière trop nette entre les constituants intra-prédicatifs et les autres). » (Le Goffic, 2008 : 332)

En effet, la phrase est constituée d'un noyau (= (Qu-) + sujet + prédicat) et des affixes (= préfixes, infixes, suffixes) ; le prédicat du noyau est composé du verbe, de ses compléments essentiels et de ses compléments accessoires intra-prédicatifs. Le Goffic évoque les distinctions faites entre suffixe et postfixes, constituant final et post final, autrement dit entre constituant « extra-prédicatif intraphrastique » et « extra-prédicatif exo-phrastique », mais ne s'engage pas dans cette discussion. Nous verrons comment trancher le rattachement ou l'autonomie de suffixes/postfixes vis-à-vis d'une prédication. Le Goffic (2008) reprend la notion de période qui regroupe plusieurs séquences selon une logique sémantique, informationnelle, et où la prosodie joue un rôle certain. Il évoque le cas d'éléments qui ont une portée qui dépasse la séquence :

« certains éléments, en particuliers des préfixes, ont une portée qui dépasse la séquence (ou la phrase) où ils se trouvent : ligateurs [...], circonstants cadratifs [...]. Comment concilier leur rattachement à un centre prédicatif donné dans le cadre d'une séquence – phrase, et leur portée au-delà ? » (Le Goffic, 2008 : 350)

On voit, à travers l'existence d'unités informationnelles et prosodiques que sont les périodes, la question des postfixes et celle des préfixes qui ont une portée qui dépasse la séquence ; ces considérations soulignent la relativité de l'autonomie de la séquence au niveau sémantique, prosodique et même syntaxique.

Berrendonner (2008) pose comme critère de segmentation d'une séquence l'autonomie réactionnelle qui permet de déterminer des « îlots de connexité réactionnelle » appelés « clauses » (Berrendonner, 2008 ; 282) ; il ajoute à ces considérations segmentales la prise en compte de l'intonation :

« Cela veut dire que les unités de base pertinentes à ce niveau ne sont pas les clauses, mais des conduites complexes actualisant simultanément une clause C et un « geste intonatif » I. On peut leur donner le nom d'**énonciations**, et les noter **E(C, I)**. Ces énonciations peuvent souvent commuter avec de simples gestes dépourvus de composante verbale :

(8) Les gens, dit le type, (geste). (Queneau).

ce qui atteste qu'on a affaire à une combinatoire dont les unités ne sont plus des signes verbaux, mais des **actions communicatives**. » (*ibid.* : 283)

L'intégration de considérations suprasegmentales et d'actes non-verbaux permet de rendre compte des aspects multidimensionnels de la communication. Berrendonner (2008 : 285) ajoute à la clause la notion de « période » qui désigne des « unités d'action communicative complexes » dont les articulations internes sont formulées en termes de « rapports praxéologiques », rapports pratiques de type implicatif en lien avec la mémoire discursive (au sens de Berrendonner).

Blanche-Benveniste (2008 : 299) définit la syntaxe comme fondée sur les catégories des verbes, noms, adjectifs, prépositions et dont « les grandes unités sont les séquences qu'organisent ces catégories constructrices ». Elle n'emploie pas la catégorie de phrase. C'est au niveau de la macro-syntaxe qu'elle définit l'unité « énoncé » par des critères d'autonomie et de prosodie :

« l'unité est définie, à ce niveau, par sa prosodie et par son autonomie. Nous l'appelons "énoncé", les éléments constitutifs étant le "noyau" et ses éventuels préfixes, suffixes, postfixes. Le noyau reçoit (ou est capable de recevoir) un intonème final. » (Blanche-Benveniste, 2008 : 304)

Les productions orales sont marquées par des énumérations et des insertions.

« La mise en place du lexique se fait en parcourant les possibilités paradigmatiques, par des énumérations de synonymes, antonymes, hyperonymes, *etc.* » (Blanche-Benveniste, 2008 : 312)

« dans la langue parlée spontanée, il faut compter avec beaucoup d'insertions, de morceaux placés en "incise", de nombreux énoncés parenthétiques et des changements de niveaux. Ces insertions sont marquées, de façon assez irrégulière, par différents phénomènes prosodiques : registre de voix abaissé, accélération du débit, moindre force articulatoire, *etc.* » (Blanche-Benveniste, 2008 : 314)

Blanche-Benveniste souligne les différentes interprétations des énumérations et les carences dans la description grammaticale des insertions. Pour aller plus loin dans la caractérisation des énoncés des productions orales, les travaux du GARS, Groupe aixois de recherches en syntaxe, (Blanche-Benveniste et *al.*, 1990), sont éclairants. Ils reposent sur l'importance de l'axe paradigmatique qui sert à la fois à comprendre le fonctionnement du déroulement syntagmatique brisé et à traiter les énumérations. Il n'y a pas de distinction entre les phénomènes énonciatifs volontaires et ceux qui semblent échapper au locuteur. L'unité minimale de macro-syntaxe est le noyau qui permet de former un énoncé autonome. On peut trouver comme noyau :

- des unités syntaxiques verbales, nominales, adjectivales ou prépositionnelles,
- des éléments comme « oui », « non », « pas question », « tant pis »,
- des regroupements complexes, dont aucune composante, pourtant bien formée syntaxiquement, ne pourrait faire noyau à elle seule : « plus je joue mieux je joue », « tantôt elle pleure tantôt elle rit »
- un noyau non fini car incomplet ou éventuellement à valeur exclamative.

Toute la difficulté reste alors de distinguer les noyaux complexes des noyaux simples et de déterminer les regroupements entre noyau et affixes. Si la plupart des affixes sont regroupés avec leur noyau, certains préfixes étant même des marqueurs de noyaux, des affixes comme « parce que » peuvent être considérés tantôt comme régis et donc extraits du regroupement, tantôt comme suffixes ou préfixes, ou encore intégrés dans un regroupement sous forme de parenthèses. Des ligateurs comme « et » et « mais » ne sont pas nécessairement des suffixeurs.

1.5.3.2. Principes de segmentation

Nous retiendrons de ces travaux, pour la segmentation de notre corpus, quelques principes de base pour rendre compte au mieux de la syntaxe de l'oral :

- segmentation en énoncés, au sens de Blanche-Benveniste (2008) ;
- le noyau de l'énoncé peut être une unité syntaxique verbale, nominale, adjectivale ou prépositionnelle ; un noyau spécialisé comme « oui », « non », « pas question », « tant pis » ; des regroupements complexes ; un noyau non fini ; un élément vocal non verbal (un rire) ; un élément non vocal (de la musique) ;
- les incises sont intégrées à l'énoncé qu'elles interrompent ;

- les énumérations constituent des énoncés autonomes si elles n'ont pas de noyau commun ; si l'énumération est un développement paradigmatique d'un affixe, elle est intégrée au segment du noyau de l'affixe ;
- les interruptions avec reprise(s) paradigmatique(s) sont considérées comme un seul énoncé.

Nous distinguons les affixes attachés au noyau des affixes autonomes ; nous entendons par là les cas de propositions dépendantes et de propositions indépendantes avec ligateur ou connecteur. Pour faire cette distinction et rendre la segmentation du corpus homogène, nous avons établi au cas par cas des règles particulières de segmentation, en nous basant sur des études syntaxico-énonciatives. Pour les cas litigieux, nous avons déterminé l'indépendance de la proposition basée sur la possibilité de reprise anaphorique en rapport avec le principe de mémoire discursive (au sens de Berrendonner), méthode qui sert à Eddy Roulet (1999) pour résoudre les cas des participiales, des relatives appositives et déterminatives et de certaines subordonnées non séparées de la principale par une virgule comme les finales.

« L'acte est défini comme la plus petite unité délimitée de part et d'autre par un passage en mémoire discursive, dans le sens de Berrendonner (1983, 1990). Ce passage en mémoire discursive, qui indique la frontière entre deux actes, est signalé en particulier par la possibilité d'utiliser indifféremment comme anaphore un pronom ou une expression définie pour marquer la co-référence. » (Roulet, 1999 : 145)

Nous tenons enfin à préciser qu'à la radio, à la fin des énoncés, il n'est pas rare d'avoir des intonations continuatives, les intonations finales étant quasiment réservées pour marquer la fin volontaire d'un tour de parole ou de la fin d'une émission. Cette particularité est souvent expliquée par l'effet produit sur l'auditeur qui, ne percevant pas d'intonation finale, est encouragé à poursuivre l'écoute jusqu'à la fin proposée par le locuteur de radio.

1.5.3.3. Exemples et cas particuliers

- Double ou multi prédication :
 - 1 sujet régi par plusieurs prédicats = 1 segment

22/	7	BG	Goldman Sachs/ lance/ le bal/ des résultats trimestriels/ et dégage/ un bénéfice/ très largement/ supérieur/ aux attentes// 1,81 milliard de dollars//
-----	---	----	--

- 1 complément essentiel régi par plusieurs verbes = 1 segment

14/	41	DS	mais elle se lit/ et elle se voit/ dans les- dit-il/ 154 pays/ dont il a/ euh- la charge\\
-----	----	----	---

- Valences siamoises = 1 segment

29/	36	BG	plus la correction des prix\ est rapide/ plus les transactions\ s'accélèrent//
-----	----	----	---

- Préfixes suspensifs = 1 segment

01/	7	BM	ah/ comme on l'attend/ ↓hein ↑cette réunion du G20 à Londres/ qui doit vér(..) débiter véritablement jeudi\\
-----	---	----	--

- Développement :

- Quand le développement est paradigmatique, pas de segment indépendant.

01/	8	BM	alors je rappelle G20 d'abord\\ France/ Grande- Bretagne Etats-Unis Allemagne Italie Russie Japon Canada/ plus- l'Union Européenne/ plus- l'Espagne et la Hollande/ plus- neuf pays émergents/ Argentine Arabie Saoudite Afrique du Sud Brésil Chine Corée du Sud/. Inde. Indonésie Mexique et Turquie/
-----	---	----	--

08/	11	JMV	eh bien/ il est payé/ 4 millions 8/ par an/ soit 400 000 euros par mois/ autant que 300 smicards\\
-----	----	-----	---

02/	45	ND	quelles sont les les priorités/ pour son successeur/ j'ai nommé/ Philippe Varin//
-----	----	----	--

- Dislocation à droite ou à gauche : pas de segment indépendant

32/	95	FS	cette coordination\ au niveau des territoires/ elle va justement aller\ tout-à-fait dans le sens\ que- que Pierre Ferracci évoquait/
-----	----	----	--

- Prédications basées sur

- Un syntagme nominal

07/	23	BM	la phrase/ la plus célèbre/ de l'économie politique\\
-----	----	----	---

30/	158	DS	ce débat/ par exemple/ entre la France et l'Allemagne\\
-----	-----	----	---

o Un syntagme prépositionnel

17/	30	BM	au prétexte qu'on ne peut faire commerce du temps/ qui n'appartient qu'à Dieu//
-----	----	----	---

18/	38	DS	en clair\ que le monde tourne//
-----	----	----	---------------------------------

o Noyaux spécialisés

01/	30	BM	voilà\\
-----	----	----	---------

05/	7	DS	eh bien oui//
-----	---	----	---------------

04/	35	BM	oh non plus\\
-----	----	----	---------------

- Pour les relatives, pas de distinction entre subordonnées déterminatives et subordonnées appositives ; elles ne sont pas indépendantes de l'élément régisseur.

- o N.B. : l'élément régisseur peut être un syntagme indépendant (prédication nominale).

04/	20	BM	raison pour laquelle le solaire ne s'est pas développé/
-----	----	----	---

- o N.B. : l'élément régisseur peut être une reprise anaphorique en « ce qui » ; « ce qui... » et compte alors pour un segment indépendant.

16/	70	CB	ce qui est une manière\ d'éviter la confrontation\ entre les Etats-Unis et l'Europe sur la question de la relance/ qui est une manière/ de. médiatiser/ en quelque sorte\
-----	----	----	---

- Les associés

- o Infixes : intégrés au segment du noyau

30/	139	PF	ben j'espère/ en tout cas/ que- après cette crise/ qu'elle dure six mois ou qu'elle dure deux ans/ parce que personne ne sait/ à quel moment on va en sortir/ on retiendra/ deux enseignements\\
-----	-----	----	--

30/	150	FS	pour que ensuite/ comme- euh- Pierre Ferracci le souhaite/ et il a bien raison/ qu'on ait/ une gestion prévisionnelle/ qui permette/ justement/ de faire évoluer les salariés\ vers les métiers d'avenir/ et de faire en sorte ainsi/ que- la régulation\ la sécurisation des parcours professionnels/ prennent une vraie dimension\
-----	-----	----	--

o Suffixes et préfixes :

- Intégrés au segment du noyau :

Puisque

02/	8	DS	elle n'est pas liée principalement à la crise/ comme cela a pu être le cas chez Valeo\ . et dans les banques/ ou encore/ chez General Motors/ hein/ puisqu'on a appris cette nuit/ que le patron du constructeur américain/ démissionnait/ sur. ordre. expresse/. de la Maison Blanche\
-----	---	----	---

Comme (conjonction)

04/	43	BM	comme l'immobilier s'effondre/ nombre d'entrepreneurs alléchés/ par les subventions/ se reconvertissent\
-----	----	----	--

Si (conjonction)

21/	26	DS	si on comprend\ ces petites éclaircies/ comme le signe/ qu'on a peut-être\ touché\ le point bas/ qu'on entend/ comme on dit/ le bruit de la pièce de monnaie/ toucher le fond du puits/ ça veut dire/ quelque chose\
-----	----	----	--

- Segments indépendants :

Parce que

03/	47	PL	parce que\ . tous les fameux actifs toxiques/ n'ont pas été éliminés//
-----	----	----	--

Car

16/	177	ML	car je crois/ que- on peut pas seulement/ euh- faire du quantitatif/ et qu'il faut passer à autre chose\ assez rapidement\\
-----	-----	----	---

Tandis que

27/	16	DS	tandis que l'Inde/ recherche/ désespérément/ des financements/
-----	----	----	--

Alors que

08/	19	JMV	alors que c'est le tollé/ quand le vétéran Thierry Morin/ se fait éjecter après douze ans/ de bons et loyaux services/ à la tête de Valeo/ avec 3 malheureux millions d'euros/
-----	----	-----	--

Sauf que – Sauf si

16/	133	ML	sauf que ça peut être aussi/ la force de l'Europe//
-----	-----	----	---

16/	197	ML	sauf si-
-----	-----	----	----------

Comme si

24/	37	DS	comme si\ rien ne s'était passé\\
-----	----	----	-----------------------------------

Même si

11/	41	DS	même si chacun triche un peu avec les règles//
-----	----	----	--

- Les incises : ne forment pas un segment à part mais sont intégrées dans la prédication qu'elles découpent.

02/	42	DS	mais. il avait- j'étais il y a quelques jours/ ↑publiquement\ ironisé/ sur le thème. relocalisation utilisé par le gouvernement/ en disant/
-----	----	----	--

- Les reprises :
 - Si reprise sans correction : pas de nouveau segment

14/	282	DS	il y a une paragraphe/ il y a un paragraphe/ important/ sur la croissance verte\\
-----	-----	----	--

- Si reprise avec enrichissement sans correction (de mots ou de structure) :
pas de nouveau segment

14/	166	DS	je_ alors\ je- je crois qu'il y a eu\ un choc\ quand même\ une prise de conscience de la gravité des choses//
-----	-----	----	---

- Si reprise avec correction : nouveau segment

14/	33	DS	moi-même/ on voit bien/
14/	34	DS	et moi-même\ moi-même\ il y a encore quelques- une dizaine de jours/ on avait des petits doutes/

- Les chevauchements :

- Sans interruption
 - Avec reprise (cf. « les reprises »)
 - Sans reprise (pas de nouveau segment)
- Avec interruption
 - Avec reprise (cf. « les reprises »)
 - Sans reprise (pas de nouveau segment si interruption courte ; si interruption longue, nouveau segment)
- Ordre de présentation des énoncés des différents locuteurs se chevauchant :
il respecte la logique du discours et des échanges dans la mesure du possible.

30/	203	DS	on ne sait pas/ si on est/ au fond de la piscine\\
30/	204	ED	on ne sait pas/ si on a touché le fond\\
30/	205	ED	hum-hum\\
30/	206	DS	si on est au fond de la piscine/ si on a touché le fond/ on est/ quand même/ tout en bas\
30/	207	DS	et donc/ il faut du temps/
30/	208	DS	il faudra/ énormément de temps/
30/	209	BM	oui mais\ ça c'est\
30/	210	BM	[rire]
30/	211	DS	attendez\
30/	212	DS	il faudra/ énormément de temps/ pour que/ l'emploi\ redémarre/
30/	213	ED	oui=

30/	214	ED	<u>combien de temps</u> \\
30/	215	ED	<u>un certain temps</u> //
30/	216	DS	franchement/ il y a encore/ de- très. très. longs mois/ de chômage\\
30/	217	BM	<u>ça c'est</u> \ non mais/ Dominique/ <u>ça c'est des</u> <u>raisonnements d'économiste</u> //

- Productions vocales et le non verbal (entre crochets)

- Peuvent être dépendantes (associées à une prédication)

07/	14	BM	ouais\\ [rire]
-----	----	----	----------------

- Peuvent être indépendantes (non associées à une prédication)

07/	57	BM	[rire]
-----	----	----	--------

- Discours rapportés

- Indirect : propositions dépendantes = 1 segment

14/	206	ND	<u>et ça/ Dominique Strauss Kahn/</u> avant le G20/ avait dit que c'était un point/. absolument/. essentiel/ hein// d'assainir le <u>système bancaire</u> \\
-----	-----	----	--

- Direct :

- Avec verbe de parole antéposé : segments indépendants

02/	42	DS	mais. il avait- ↓c'était il y a quelques jours/ ↑publiquement\ ironisé/ sur le thème. relocalisation utilisé par le gouvernement/ en disant/
02/	43	DS	↓eh ben écoutez/ je ne vois pas très bien ce que cela veut dire\\

- Avec verbe de parole en incise : verbe de parole intégré au segment
ou à l'un des segments

14/	41	DS	mais elle se lit/ et elle se voit/ dans les- dit-il/ 154 pays/ dont il a/ euh- la charge\\
-----	----	----	---

- Avec verbe de parole postposé : verbe de parole postposé intégré au
dernier segment

28/	22	BG	sinon/ vous ↑tuez\ la sortie de crise\ dit-il\\
-----	----	----	---

Résumé du chapitre 1

Dans cette première partie, nous avons mis en lumière des aspects sémiotiques et des enjeux discursifs de notre corpus. Les voix et sons radiophoniques sont diffusés dans une temporalité, qui a tendance à mettre à bas les cadres des différents espaces-temps d'enregistrement et de réception des émissions. A partir de ces voix de corps non-rencontrés et des informations dont il dispose, l'auditeur reconstitue une corporalité, un *ethos* préalable au sujet parlant. Le discours de ce dernier est soumis, dans le cadre du contrat médiatique de l'information, à un enjeu de crédibilité et un enjeu de captation. Par ailleurs, même s'il n'existe pas « un » discours économique, avec sa pratique discursive propre, nous avons esquissé différentes influences et tendances dans les discours économiques : naturalisme, mathématisation, normativité, emploi de métaphores, théorie de l'action.

En outre, la méthodologie employée pour choisir les émissions a permis de préciser le dénominateur commun de ce corpus : des émissions revendiquées comme économiques par l'instance de production. Derrière les étiquettes « éco » « économique » ou « économie » se cache une diversité de considérations économiques : micro- ou macro-économie, actualité ou politiques économiques, *etc.* Le choix des périodes d'enregistrement des émissions a une incidence sur leur contenu thématique. Notre corpus est notamment marqué par le G20 de Londres, la crise financière et économique ou encore les élections européennes de 2009.

Avant toute présentation des variables de genre des émissions et de statut des sujets parlants, et avant toute analyse, nous constatons des contraintes liées à la radio, au discours médiatique économique et à l'actualité économique contemporaine de notre corpus. Nous les garderons à l'esprit dans les analyses, comme faisant partie des conditions de productions. Interroger la subjectivité dans un discours amène à la confronter aux différentes contraintes du contrat de communication et aux *habitus* d'une communauté discursive. Dans le chapitre suivant, nous posons les cadres épistémiques dans lesquels s'inscrivent les notions de subjectivité, de conditions de production et de communautés discursives d'une part, et celles de marques énonciatives, d'engagement énonciatif et d'*ethos* d'autre part.

2. Sujet parlant, *ethos* du locuteur et engagement énonciatif : cadres épistémologiques

Catherine Kerbrat-Orecchioni écrivait (2002 [1980] : 189) : « il n'est pas de "genre" qui échappe à l'emprise de la subjectivité, ni le discours des historiens, ni celui des géographes, ni celui des lexicographes, ni celui des juristes, ni celui des mathématiciens », ni celui des économistes, ajoutons-nous. Et de continuer : « Mais ce ne sont pas les mêmes "subjectivèmes" qu'ils exploitent les uns et les autres. » (*ibid.*). Dans la continuité des travaux de l'auteure de *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, nous cherchons « les types de marques énonciatives qui sont tolérées/refusées » dans le discours économique, la « *combinaison inédite d'énonciatèmes* » (*ibid.*) caractéristique de ce discours. Nous envisageons d'étudier la subjectivité dans les émissions économiques radiophoniques, de manière quantitative et qualitative, à la lumière de deux variables : le genre des émissions et le statut des sujets parlants. Cela revient à repérer, analyser, calculer un certain nombre de marques énonciatives. Ces marques sont multiples et variées quant à leur fonctionnement énonciatif : certaines d'entre elles marquent uniquement l'instanciation du locuteur (les déictiques de personne), d'autres marquent l'attitude énonciative du locuteur vis-à-vis du contenu propositionnel (les verbes de modalisation, par exemple), d'autres marquent encore le point de vue axiologique du locuteur (lexèmes à valeur axiologique) ou sa relation affective aux choses et aux êtres (les relationèmes). Nous avons dû toutefois limiter nos analyses à un nombre restreint de marques. Ces analyses nécessitent un éclairage théorique sur des notions transversales : prise en charge, modalité, évidentialité.

Mais ne pouvant nous arrêter à ce niveau linguistique sans examiner les effets discursifs de ces marques et sans tenter de comprendre les raisons des variations de leurs emplois, nous avons convoqué la notion d'*ethos*. Cette notion est une notion clé, en lien avec la subjectivité, permettant de passer de l'analyse linguistique à des inférences discursives concernant les effets et la motivation des emplois des marques énonciatives. En rhétorique et dans la perspective des théories de l'énonciation, l'*ethos* est une preuve qui se rapporte à celui qui parle, au locuteur en tant qu'être du monde ou au locuteur en tant que tel, selon les approches. Il s'infère à partir de comportements non verbaux ou verbaux, dont l'emploi des subjectivèmes, et peut se définir en termes de présentation de soi en vue de gagner l'adhésion de l'auditoire. Dans les approches théoriques des genres en analyse

du discours, dans la continuité de la rhétorique antique, chaque genre est caractérisé par un type d'*ethos* attendu. Les variations d'emploi des marques énonciatives peuvent être alors interprétées, grâce à la notion d'*ethos*, comme effets rhétoriques en lien avec le projet de parole du sujet parlant ou comme respect d'une présentation de soi liée à un genre.

L'analyse de l'*ethos* dans un discours renvoie à l'exploration de l'actualisation de la subjectivité dans le discours. Mais cette analyse, selon la double variable du statut du sujet parlant et du genre des émissions économiques radiophoniques, nous a conduits à la question épistémologique de la nature du sujet parlant. La subjectivité, actualisée par des marques énonciatives et par la construction d'un *ethos* discursif, est-elle le produit d'un sujet individuel autonome, maître des effets de son discours ? Ou est-elle l'empreinte d'un sujet collectif, historiquement et socialement situé, la marque d'une pratique discursive traversée par l'interdiscours d'une communauté discursive ?

Dans ce présent chapitre de cadrage théorique de nos analyses, nous restituerons premièrement le questionnement épistémologique sur la nature du sujet parlant, questionnement essentiel dans les rapports qu'ont entretenus les analystes du discours et les théoriciens de l'énonciation. Nous exposerons ensuite la notion d'*ethos* et en définirons les contours. Enfin, à un niveau plus linguistique nous définirons et discuterons quelques notions clés pour l'analyse des marques énonciatives, autour de l'engagement et de l'effacement énonciatif.

2.1. Sujet parlant : projet de parole et communautés discursives

2.1.1. Sujet parlant : origine de l'énonciation

La définition du sujet parlant dépend étroitement de celle du discours et de la communication. Ces définitions ont évolué en fonction des objets d'étude : la phrase, l'acte de parole, l'énonciation, le discours. Pour Charles Bally et Benveniste, pères des théories de l'énonciation, le sujet parlant est l'origine de l'énonciation. Pour Bally (1952 [1925]), le langage est à la fois expression de sentiments et instrument d'action. Ses théories reposent sur une approche phrastique de la langue ; la phrase est considérée comme « la forme la plus simple possible de la communication d'une pensée » (Bally, 1965 [1932] : 35).

Penser, c'est « réagir à une représentation » par un « jugement de fait », un « jugement de valeur » ou « une volition » (*ibid.*). De ce fait, la « pensée ne se ramène donc pas à la représentation pure et simple, en l'absence de toute participation active du sujet pensant » (*ibid.*). Bally distingue le *modus*, la « croyance », le « substrat de la représentation », du *dictum*, le « *propos* de l'énonciation explicite » (*ibid.* : 38). La réaction du sujet parlant au propos peut être exprimée par des procédés explicites, implicites, par des signes extra-articulatoires (le paraverbal et le non-verbal) ou par des procédés de communication tels que le vocatif et les interjections. Les formes implicites et les procédés extra-articulatoires participent de la charge expressive de la réaction subjective à une représentation qu'est la pensée énoncée. Dans cette conception de l'énonciation, le sujet parlant est l'origine de l'énonciation ; il recourt à différents procédés pour exprimer sa pensée, sa réaction à un contenu propositionnel. Mais l'action d'énonciation de la parole est « conditionnée logiquement, psychologiquement et linguistiquement », et ces facteurs sont si bien « engrenés » (*ibid.* : 35) qu'on ne peut les analyser séparément. Le sujet parlant revêt alors une dimension logique, psychologique et sociale.

Dans « L'appareil formel de l'énonciation » de Benveniste (1970), on trouve des conceptions à la fois similaires et différentes de celles de Bally. Les différences tiennent notamment au cadre donné à l'objet étudié ; de l'analyse de la phrase, de l'expression de la pensée, on passe à un langage comme code dans une situation de communication pour transmettre un message du destinataire à un destinataire ; on aura reconnu la référence au schéma de la communication de Roman Jakobson (1963). Benveniste (1970) distingue une linguistique de l'« emploi des formes » d'une linguistique de l'« emploi de la langue », dont l'objet est ce phénomène, ce « mécanisme total et constant » (*ibid.* : 12), qu'il appelle « énonciation ».

« L'énonciation est la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. [...] Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte. La relation du locuteur à la langue détermine les caractères linguistiques de l'énonciation. On doit l'envisager comme le fait du locuteur qui prend la langue pour instrument, et dans les caractères linguistiques qui marquent cette relation. » (Benveniste 1970 : 12-13)

Dans l'énonciation, le locuteur réalise un triple procès d'appropriation de la langue : il « énonce sa position de locuteur », « implante l'*autre* en face de lui » et exprime « un certain rapport au monde » (*ibid.* : 14). Ces procès d'appropriation émergent dans les marques d'actualisation, déictiques de personnes et déictiques spatio-temporels, dans les

marques interlocutives d'interrogation et d'intimation, dans l'assertion et les modalités. Pour Benveniste, l'énonciation est, d'une part, nécessairement une allocution, « une structure de *dialogue* » (*ibid.* : 16), une « *accentuation de la relation discursive au partenaire*, que celui-ci soit réel ou imaginé, individuel ou collectif » (*ibid.*), et d'autre part, un « besoin de référer par le discours » (*ibid.* : 14). Pour Benveniste, le locuteur ou sujet parlant est bien l'origine de l'énonciation. La distinction entre « sujet parlant » et « locuteur » n'est alors pas encore clairement posée. La dimension interlocutive du locuteur et de l'énonciation s'ajoute à la dimension psychologique et sociale.

La place et la nature du sujet parlant/locuteur changent avec Oswald Ducrot dans son « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation » (1984 : 171 *et ssq.*). Le sujet parlant est retiré de la définition de l'énonciation, qui n'est plus un acte d'utilisation du locuteur, mais un « événement » (*ibid.*) constitué par l'apparition historique et momentanée d'un énoncé. Ce retrait permet à Ducrot de remettre en cause l'unicité du sujet parlant. Il différencie premièrement le sujet parlant, être d'expérience, psychique et social, du locuteur, être discursif ; il distingue ensuite le locuteur en tant qu'être du monde, origine de l'énoncé, et le locuteur en tant que tel, responsable de l'énonciation. Ce n'est pas tant l'expressivité du sujet parlant que le fonctionnement argumentatif et polyphonique de marques énonciatives qui intéresse Ducrot.

2.1.2. Sujet parlant : historique et psychanalytique

La conception du sujet parlant est autre dans l'école française de l'analyse du discours. Sa définition est un des enjeux du cadre épistémologique de ce champ d'analyse. Les chercheurs, associés à l'analyse du discours (désormais AD), ont en commun de travailler à partir de corpus sur la matérialité du discours, dans un double mouvement de redéfinition du rapport entre langue et discours et d'intégration d'extérieurs ou conditions de production qui contraignent le discours. L'école française de l'AD a ses fondements dans une approche pluridisciplinaire et dans une interrogation critique des objets de la linguistique. Elle connaît alors des évolutions marquées à la fois par les disciplines extérieures à la linguistique et par l'émergence concomitante d'autres courants en linguistique : la pragmatique, les théories de l'énonciation, l'ethnolinguistique, la linguistique interactionnelle. L'AD s'oppose ou se conjugue à ces courants linguistiques

sur les débats autour du sujet parlant, du sens et de la fonction du langage. Cet ensemble de l'école française de l'AD est toutefois hétérogène, en fonction du rapport posé entre langue et discours, des extérieurs convoqués, du caractère externe ou constitutif des conditions de production ou de réception, mais aussi en fonction des types de corpus analysés et des outils et méthodes développés pour l'analyse.

Par exemple, l'AAD, analyse automatique du discours, est théorisée par Michel Pêcheux et portée par un ensemble de chercheurs qui ont collaboré avec ce dernier de 1966 à 1983 ; elle a pour objet l'archéologie du discours à partir de l'étude du parcours discursif de mots ou de syntagmes pour faire émerger des sens cachés des discours historiques et idéologiques dans une perspective althussero-marxiste. Pêcheux, philosophe de formation, s'intéresse, dans un questionnement épistémologique, au discours comme objet transdisciplinaire et lieu d'inscription et d'émergence de formations idéologiques. Ce n'est ni un apport historique des conditions de production du discours à la linguistique, ni un apport linguistique aux historiens du discours qu'il propose. Il pose la sémantique comme point nodal entre langue et discours, entre langue et matérialisme historique. Il souhaite :

« avancer sous la forme de “propositions” quelques éléments pouvant fournir la base d'une analyse scientifique des processus discursifs en articulant dans le matérialisme historique l'étude des superstructures idéologiques, la théorie psychanalytique et la recherche linguistique. » (Pêcheux, 1975 : 233-234).

Il développe notamment, en s'appuyant sur la philosophie de Louis Althusser, la notion de « formation » :

« étant donné une formation sociale à un moment déterminé de son histoire, elle se caractérise, à travers le *mode de production* qui la domine, par un état déterminé du *rapport entre les classes* qui la composent ; ces rapports s'expriment à travers la hiérarchie des *pratiques* que ce mode de production nécessite, compte tenu des appareils à travers lesquels se réalisent ces pratiques ; à ces rapports correspondent des *positions* politiques et idéologiques, qui ne sont pas le fait d'individus, mais qui s'organisent en *formations* entretenant entre elles des rapports d'antagonisme, d'alliance ou de domination. » (Haroche, Henry et Pêcheux, 1971 :102)

Une formation sociale comprend plusieurs formations idéologiques qui se confrontent et se rapportent à des positions de classes. Ces formations idéologiques comportent une ou plusieurs formations discursives. En voici une définition :

« [les formations discursives] déterminent *ce qui peut et doit être dit* (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, *etc.*) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée : le point essentiel ici est qu'*il ne s'agit pas seulement de la nature des mots employés, mais aussi (et surtout) des constructions dans lesquelles ces mots se combinent*, dans la mesure où elles déterminent la signification que prennent ces mots : [...] les mots "changent de sens" en passant d'une *formation discursive* à une autre. » (*ibid.* :102-103)

Dans ces définitions de formations sociales, idéologiques et discursives, il n'est pas question de sujet parlant, qui renvoie à une forme d'individualité. La formation idéologique ou la formation discursive relèvent davantage d'un collectif historiquement situé, dont les contours se dessinent par une relative homogénéité du positionnement idéologique et des conditions de production. Le but visé par Pêcheux est de faire émerger, dans la matérialité de la langue et dans le processus discursif, des conditions idéologiques de production-transformation des rapports de production d'une formation sociale. Le document ou texte n'a pas de pertinence comme unité dans l'AAD, dans la mesure où les processus discursifs d'une formation discursive ne peuvent émerger que dans l'étude d'une pluralité de textes et d'auteurs.

Outre l'individualité du sujet parlant mise de côté, au profit de sa dimension historique et collective dans une perspective marxiste, le sujet psychologique est rejeté au profit du sujet psychanalytique par les apports du freudisme revisités par Jacques Lacan. Cette dimension se traduit dans différents aspects du sujet parlant. D'une part, pour l'AAD, le discours du sujet parlant est empreint de pré-construits, contraint par la formation discursive, sa position et la conjoncture. Le sujet est « produit comme cause de soi » sous l'effet de la détermination de l'interdiscours. Il n'est plus l'origine de l'énonciation et, en outre, il s'origine dans le discours et la formation discursive :

« L'interpellation de l'individu en sujet de son discours s'effectue par une identification du sujet à la formation discursive qui le domine, identification dans laquelle simultanément du sens est produit comme évidence pour le sujet et le sujet est "produit comme cause de soi". » (Pêcheux, 1975 : 240)

D'autre part, Pêcheux énonce deux principes d'oubli constitutifs du discours d'un sujet : l'oubli n°1, lié à l'inconscient dans un processus de refoulement, qui dessine une zone inaccessible du sens, et l'oubli n°2, lié aux préconscient-conscient, qui rend possible la réflexivité. L'oubli n°1 donne au sujet l'illusion de subjectivité et l'oubli n°2 rend possible les formes subjectives de sa réalisation. L'AAD propose donc une analyse non-subjective des effets de sens traversant l'illusion de l'effet-sujet, et déplore le manque

d'une théorie non-subjective de la constitution du sujet dans sa situation concrète d'énonciateur (Pêcheux, Fuchs, 1975). Si les processus discursifs n'ont pas leur origine dans le sujet, ils se réalisent cependant dans le sujet.

Authier-Revuz (1984, 1995) prolonge ces réflexions sur la dimension psychanalytique du sujet parlant dans son postulat d'hétérogénéité constitutive du sujet parlant. En effet, dans son ouverture aux extérieurs de la linguistique, ou plutôt dans sa reconnaissance de l'ancrage dans des extérieurs de la conception du sujet et de son rapport au langage, Authier-Revuz pose la question de l'autonomie du sujet parlant et de sa maîtrise sur l'énonciation. Elle rappelle l'hétérogénéité constitutive du discours, en faisant référence aux travaux de Bakhtine sur le dialogisme ; le discours est traversé par l'interdiscours, les mots des autres ; tout discours est constitué de préconstruits, orienté ou contraint par les formations discursives. Elle formule la thèse d'une hétérogénéité constitutive du sujet, à partir également de la psychanalyse freudienne relue par Jacques Lacan, entre un sujet conscient et un sujet inconscient ; le sujet est décentré et divisé. Dans cette double hétérogénéité, les contraintes ne sont pas conçues comme extérieures au sujet mais dans un intérieur du sujet parlant. Le sujet comme source de son discours est une illusion pour le sujet lui-même, mais c'est une illusion nécessaire constitutive du sujet ; le sujet n'est pas origine mais effet du discours. L'énonciation est un procès qui n'est pas transparent à l'énonciateur, qui est le lieu non pas d'une intention signifiante consciente mais de négociation de non-coïncidence de son dire et de la construction de l'imaginaire de son autonomie et de sa maîtrise.

La conception historique, collective et psychanalytique du sujet parlant le subordonne, dans son appréhension, à la formation discursive, à l'interdiscours et à des illusions de subjectivité et de sens. Dans les sections suivantes, nous poursuivons l'évolution de ces notions dans cette vision du sujet décentré et divisé, notamment dans les travaux de Maingueneau, Paveau et Charaudeau.

2.1.3. Sujet parlant subordonnés aux communautés et pratiques discursives

Dans les écrits de Dominique Maingueneau (1976, 1987, 1991), la notion de « formation discursive » n'est pas identique à celle employée par Pêcheux. Maingueneau finira par la délaissier au profit de celle de « communauté discursive » et de « pratique

discursive ». Dans ses travaux de constitution de l'Analyse du discours (AD) comme discipline, Maingueneau prolonge, dans un premier temps, de manière critique, les travaux de Pêcheux au niveau notionnel et conceptuel, tout en marquant une rupture dans la méthodologie et le cadre épistémologique. Autant le courant de l'AAD a défini ses objets propres dans une position spécifique entre la linguistique structuraliste et des disciplines extérieures à la linguistique, autant la discipline AD, selon Dominique Maingueneau, est caractérisée par l'intégration à sa propre perspective des apports des autres courants linguistiques qui se développent : la pragmatique, l'énonciation, l'argumentation. Il tente à la fois de mettre en lumière les déplacements que connaît l'AD et de maintenir le lien à l'impulsion d'origine. En faisant l'histoire de l'AD, il montre l'influence souterraine de Michel Foucault et critique la place démesurée faite à Louis Althusser. Et dans la discipline de l'AD telle que présentée par Maingueneau, la problématique des lectures d'archives basées sur la philosophie de Foucault prend le pas sur la problématique des formations discursives telles que développées par Pêcheux en rapport avec la théorie de l'idéologie d'Althusser et du sujet psychanalytique lacanien. Lorsque Maingueneau mentionne la « formation discursive », c'est, la plupart du temps, en faisant référence à la définition de Foucault, et non à celle de Pêcheux. La définition qu'il cite est la suivante²⁴ :

« Un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l'espace qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative. » (Foucault, 1969 : p.153)

Pour rendre possible une articulation entre l'AD et les théories de la pragmatique et de l'énonciation, Maingueneau (1987) propose de subordonner leurs conceptions respectives du sujet parlant et du langage à celles de la formation discursive. La visée de l'AD, n'est plus tant la démythification scientifique des idéologies que la définition d'un type de corpus propre à l'AD et l'exploration de textes comme « pratique discursive » constitutive d'institutions, « qui récuse toute quête d'une sens dissimulé. » (Maingueneau, 1991 :14).

Maingueneau explicite les frontières de l'AD en définissant ainsi ses objets :

« Les objets qui l'intéressent constituent en général des textes au sens plein du terme, c'est-à-dire des énoncés :

²⁴ Cette définition est citée entre autres dans Maingueneau (1984 : 5 ; 1987 : 9).

- produits dans le cadre d'institutions qui contraignent fortement l'énonciation,
- inscrits dans un interdiscours serré,
- qui fixent des enjeux historiques, sociaux, intellectuels...

Il s'agit donc d'énoncés dont le mode de structuration complexe et relativement stable possède une *valeur* pour une collectivité, de textes associés à une *conviction* partagée, qu'ils suscitent et renforcent, en bref des textes qui impliquent un **positionnement** dans un champ discursif. Le corpus n'y est donc pas considéré pour lui-même, mais en ce qu'il est partie prenante dans une institution reconnue qui « définit pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée les conditions d'exercice de la fonction énonciative » [M. Foucault, *Archéologie du savoir*, 1969 :153]. » (Maingueneau, 1991 : 17)

Cette définition des textes-objets de l'AD est à peu près semblable à celle énoncée en 1987 (Maingueneau, 1987 : 8-9), à ceci près qu'il était question de « formation discursive » au lieu de « l'institution reconnue » et que les deux derniers critères étaient inversés. Pour rendre compte de l'intrication de la face sociale et de la face langagière de l'institution discursive, Maingueneau propose, dès 1987 (*ibid.* : 39), de parler de « pratique discursive » qui intègre « formation discursive » et « communauté discursive ». La pratique discursive désigne « cette réversibilité essentielle entre les deux faces, sociale et textuelle, du discours » (*ibid.*). La communauté discursive est définie comme « le groupe ou le réseau de groupes à l'intérieur desquels sont produits, gérés les textes relevant de la formation discursive [...] elle ne renvoie pas seulement aux groupes (institutions et relations entre agents) mais aussi à tout ce que ces groupes impliquent sur le plan de l'organisation matérielle et des modes de vie » (*ibid.*). L'AD n'est plus tournée principalement vers les discours politiques, elle explore à la suite de la démarche de Foucault les énoncés « scientifiques » ou « institutionnels ».

Dans son exposé de la « pratique discursive », Maingueneau intègre la notion d'idéologie, mais cette notion d'idéologie ne contient pas les conceptions marxistes de lutte des classes ou de conditions de production. La notion d'idéologie à laquelle il se réfère est celle de Régis Debray dans sa *Critique de la raison politique*²⁵ :

« Pour Debray [...] les idéologies ne sont pas tant des “représentations mentales” que des “procès d'organisation”²⁶ [...]. “L'idéologie mène de front un travail de représentation du monde et d'organisation des hommes qui sont l'envers et l'endroit d'une même activité. [...] Toute opération

²⁵ Paris, Gallimard, 1981.

²⁶ *Op. cit.*, p. 157.

de pensée renvoie à un dispositif de transmission qui le structure *de l'intérieur* et dont elle ne peut être dissociée.²⁷ [...] L'idéologie ne doit pas être conçue comme "vision du monde" mais comme manière de s'organiser, lisible sur les deux versants de la pratique discursive. » (Maingueneau 1987 : 42 ; 1991 : 196)

Maingueneau lie donc l'idéologie, en tant que processus d'organisation, à la pratique discursive. Par ailleurs, il récuse la conception de la communauté discursive comme « porte-parole » ou comme institution « médiatrice » d'une « réalité » déjà-là dans la transparence du discours : « En fait, on n'a pas d'abord des informations, des écrivains ou des citoyens, puis des institutions médiatrices, puis des énoncés en circulation, mais tout émerge en même temps. » (Maingueneau, 1991 : 189). Cette conception de la communauté discursive écarte l'appréhension des classes sociales par les discours dans la mesure où les communautés discursives ne sont pas les simples « porte-parole » d'un groupe social.

Maingueneau intègre des notions de la sociologie de Pierre Bourdieu dans ses écrits : l'*habitus* (Maingueneau, 1987 : 43-44, 1991 : 197) et l'« *autorité* attachée à une énonciation » (Maingueneau, 1987 : 25). Le linguiste rapproche l'*habitus* des procès d'organisation que contiennent les pratiques discursives. La notion d'autorité est mise en lien avec l'efficacité du discours (Maingueneau, 1987 : 25) et devient un critère de définition des objets de l'AD :

« L'AD s'intéresse en effet surtout aux discours autorisés qui, au-delà de leur fonction immédiate, supposent un rapport aux fondements et aux valeurs. Considéré comme "archive", un ensemble de textes ne se définit pas seulement comme la réponse à un faisceau de contraintes pratiques, il permet aussi de légitimer un certain exercice de la parole pour un groupe donné. » (Maingueneau, 1991 : 22).

En somme, dans l'AD selon Maingueneau, parler de sujet parlant n'a d'intérêt que s'il est situé par rapport à une communauté discursive. Derrière les emplois et le fonctionnement en langue de marques, il ne s'agit pas de saisir un acte individuel d'énonciation mais une pratique discursive, propre à une communauté, constitutive et organisatrice de celle-ci. Le respect de cette pratique contribue à la légitimité du sujet parlant. Ces considérations ont des conséquences sur la manière d'envisager le sujet parlant et de concevoir le sens.

²⁷ *Op. cit.*, p. 158-159.

2.1.4. De l'intention à l'interdiscours, des rôles aux places

Maingueneau expose les articulations possibles de l'AD avec la pragmatique, l'énonciation et l'argumentation dans *Nouvelles tendances en analyse du discours* (1987). Ces courants de la linguistique qui connaissent alors un succès grandissant peuvent contribuer aux travaux de l'AD, à condition que l'analyste du discours prennent des distances avec les présupposés de ces disciplines. La pragmatique, et l'énonciation dans une certaine mesure, usent d'une terminologie en référence à l'ordre juridique, au théâtre et au domaine du jeu : on parle de statut, contrat, règles, stratégies, scènes et rôles. Ces terminologies sont à mettre en lien avec les présupposés de la pragmatique, notamment celui de l'« intention » du sujet parlant, qui traversent également les premières théories de l'énonciation :

« La difficulté tourne essentiellement autour de la question de la subjectivité énonciative : beaucoup de travaux d'inspiration pragmatique reposent sur les "intentions" de sujets parlants dont la conscience serait transparente et l'identité stable par-delà les divers "rôles" qu'ils jouent. » (Maingueneau, 1987 : 21)

Nous soulignons que Maingueneau évoque des « travaux d'inspiration pragmatique ». A noter que la notion d'« intention » ne se réduit pas à une volonté et à une « conscience » « transparente » et à une « identité stable » dans les travaux des pères de la pragmatique. Et dans certains travaux d'inspiration pragmatique, l'intention n'est pas tant une notion en rapport avec le sujet parlant qu'avec le processus d'interprétation des énoncés. Ainsi, Kerbrat-Orecchioni considère la notion d'« intention » pertinente dans le processus d'interprétation des énoncés du côté du pôle de la réception :

« 1) l'intention signifiante de l'émetteur n'existe, ou plutôt n'est linguistiquement pertinente, qu'en ce qu'elle est identifiée comme telle par le récepteur ;
2) les mécanismes interprétatifs intègrent généralement une hypothèse formulée implicitement par le récepteur, concernant le projet sémantico-pragmatique de l'émetteur. » (Kerbrat-Orecchioni, 2002 [1980] : 201)

Cette conception de l'intention en lien avec le processus interprétatif rejoint l'« intention communicative » définie par Recanati (2008) dans la compétence pragmatique : « Interpréter un ["acte de parole"], c'est prêter à l'agent (le locuteur) une certaine intention – une *intention communicative* – qui explique son énonciation en la

rationalisant. » (*ibid.* : 105). Cette « intention communicative » est « complexe », « réflexive » (*ibid.* : 109) et « défaisable » (*ibid.* : 113).

Pour en revenir à la critique de Maingueneau concernant la terminologie concernant l'instance d'énonciation et les présupposés pragmatiques, l'AD adopte de préférence une terminologie liée à la topographie :

« l'AD préfère formuler les instances d'énonciation en termes de "places", de manière à insister sur la prééminence et la préexistence de la topographie sociale sur les sujets parlants qui viennent s'y inscrire. » (Maingueneau, 1987 : 22).

On peut toutefois concevoir l'énonciation comme « mise en scène » si l'on considère qu'elle « n'est pas un masque du "réel" mais une de ses formes, que ce réel est investi par le discours » (*ibid.* : 23). Maingueneau développe d'ailleurs le concept de scénographie repris à E. Landowski²⁸ et mis en lien avec l'efficacité et la crédibilité des énonciations ainsi que l'idée de rituel. Les différents apports conceptuels de la pragmatique et de l'énonciation permettent de saisir la complexité de la discursivité, mais passent à travers le filtre de la critique de la subjectivité énonciative et demeurent assujettis à la visée de l'AD qui est de saisir les formations discursives ou les pratiques discursives dans les lectures d'archives.

Ainsi, le sens n'est pas tant en lien avec l'intention du sujet parlant qu'avec l'interdiscours. En effet, dans *L'Analyse du discours, introduction aux lectures de l'archive* (Maingueneau, 1991), le sens est toujours lié à l'interdiscours et à la formation discursive mais dans une conception de frontière, de processus, de dicible et d'inénonçable :

« L'objet de l'AD n'est pas tant la formation discursive elle-même que sa frontière constitutive. L'identité n'est pas une donnée, c'est un processus dont l'exercice ne fait qu'un avec l'émergence et la stabilisation d'une certaine configuration énonciative. Dans cette perspective le *dire* [...] devient indiscernable d'un *inter-dire* spécifique. L'énonciation ne se développe pas sur la ligne d'une intention fermée sur son propre vouloir, elle est de part en part traversée par la menace du glissement dans ce qu'*il ne faut pas* dire, dans ce qu'*il ne faut surtout pas* dire, dont la présence à la fois envahissante et invisible double constamment l'énonciation légitime dès qu'elle surgit. [...] Il en résulte une certaine conception du sens. L'unité sémantique ne peut apparaître comme la zone de projection stable, homogène d'un vouloir-dire, elle est plutôt un nœud dans un espace conflictuel, une stabilisation jamais définitive dans un jeu de forces. Derrière l'élément, il faut restituer le

²⁸ Landowski, E., « Simulacres en construction », in *Langages*, n°70, 1983.

mouvement d'une énonciation qui, sous la double contrainte du déjà dit et du dicible, doit composer à la fois avec la langue et avec l'interdiscours. [...] l'AD est confrontée à l'*inénonçable*, à ce qui ne peut être proféré à partir d'un lieu déterminé. » (Maingueneau, 1991 : 20)

On retrouve dans cet extrait le champ lexical de la topographie et en filigrane une double définition de l'interdiscours. La première est communément partagée : l'interdiscours est l'ensemble du « déjà dit » qui configure tout nouveau discours. L'autre est moins courante : l'interdiscours est, par un jeu de mots, ce qui est inter-dit, « ce qu'il ne faut pas dire », « l'inénonçable ». Ces deux définitions sont en quelque sorte les deux faces d'une même pièce. L'interdiscours dessine de la sorte les frontières des formations discursives ou de pratiques discursives entre le « déjà dit » et « l'inénonçable » d'une communauté discursive.

A la notion d'interdiscours, Paveau (2006) préfère celle de « prédiscours ». Cette notion, élaborée à partir de la notion de préconstruit de Pêcheux, est révisée à la lumière de la théorie de l'énonciation, où la cognition ne s'appuie pas sur des représentations préconstruites mais est comme un faire-émerger, construit au fur et à mesure du déroulement de l'activité cognitive :

« Les prédiscours ou cadres prédiscursifs collectifs sont des opérateurs dans la négociation du partage, de la transmission et de la circulation du sens ; ils consistent en un ensemble de savoirs, croyances et pratiques qui ont un rôle instructionnel pour la production et l'interprétation du sens en discours. Ils ne sont pas seulement disponibles dans l'esprit des individus et dans la culture des groupes mais sont distribués dans les environnements matériels, en particuliers techniques, de la production discursive. [...] Le *pré-* de prédiscours ne signifie pas une antériorité neuronale et représentationnelle, mais correspond plutôt à un effet d'évidence, cette expression assumant pleinement son héritage althusserien et lacanien : tout se passe comme si, à mesure que je parle, mes propos étaient dotés d'une évidence antérieure construite "ailleurs" que dans mon discours, et qui le rend signifiant (et légitime). » (Paveau, 2009 : 7-8)

Là où Maingueneau voit de l' « inter-dit », Paveau parle d' « évidence ». Ces deux idées ne sont pas incompatibles dans la définition de l'interdiscours ou du prédiscours, si l'on considère ces deux notions équivalentes. En effet, ce qui est interdit dans une pratique discursive l'est comme une évidence pour le membre de la communauté discursive.

Face à ce déjà-là du discours qui émerge au fur et à mesure de l'acte d'énonciation, on peut se demander ce qui reste du sujet parlant, de son expressivité, de son intention, de ses prédispositions ou de son inconscient. Dans le continuum interne-externe des

conditions de production d'un discours, Paveau ne renonce pas aux cadres internes pour justement conserver le sujet :

« Je ne renonce pas aux cadres internes pour une raison précise qui est la conservation du sujet et de sa division, que je dois à la sémantique discursive et à la psychanalyse. Que le sens soit collectif n'empêche pas en effet de supposer qu'il y ait un sujet, d'autant plus quand il est défini comme un support inconscient et "assujetti". » (Paveau, 2009 : 8)

Là où Maingueneau évince le psychanalytique pour mettre au centre de sa théorie des pratiques discursives institutionnelles, Paveau garde cette dimension pour sauver en quelque sorte le sujet, psychanalytique et socio-historique. Mais pour décrire l'articulation du sujet parlant, « l'utilisateur du langage », à son environnement, Paveau préfère parler d'« agentivité », d'« interagentivité » plutôt que d'« intersubjectivité », afin d'intégrer dans une approche écologique du discours les objets et techniques environnant le sujet-agent du discours. Dans cette approche, le sujet n'est plus au centre du schéma de communication « pour mieux rendre compte de l'hétérogénéité des agents cognitifs humains et non humains, individuels et matériels, naturels et artificiels » (*ibid.* : 9). Toutefois, dans les travaux de Paveau, et de manière générale dans l'AD, la notion de sujet semble plus réinterrogée que définie. La définition d'Honneth (2008 [1993]) est, d'après Paveau celle qui est « la plus opératoire en sciences humaines » :

« Entre deux conceptions extrêmes du sujet (sujet plein de la volonté et de la maîtrise vs sujet vidé par les déterminismes), le philosophe propose la notion d'"autonomie décentrée", ne souhaitant pas abandonner totalement le sujet au néant de ses assujettissements, mais ne visant pas non plus le retour à une conception préstructuraliste d'un moi de la maîtrise, de la conscience et de la volonté. » (Paveau, 2012 : §23)

Les implications, en linguistique, d'une approche écologique non égocentrée pour la définition du sujet reste à découvrir et à poser.

2.1.5. Projet de parole, effets de sens et contrats de communication

Si une majorité des représentants de l'analyse du discours se sont détournés de l'intention du sujet parlant au profit de pratiques discursives collectives contraintes ou d'un sujet psychanalytique décentré, d'autres conservent cette intention.

Il en va ainsi de Patrick Charaudeau, qui a co-dirigé avec Dominique Maingueneau le *Dictionnaire de l'Analyse du discours* (2002). Tout en ayant des réflexions théoriques parallèles à celui-ci sur l'intégration de différents domaines théoriques d'analyse, sur le genre des discours, l'*ethos* des locuteurs, l'établissement des corpus, Charaudeau a une démarche qu'on peut qualifier d'inverse. Il n'ancre pas ses théories dans un héritage de l'AD historique, se soustrayant même à l'exégèse, au travail de citation qui trace le parcours de la pensée (Charaudeau, 1983 : 8). Il semble davantage partir du postulat pragmatique du discours fait d'actes de langage qu'il enrichit et corrige à partir des réflexions de l'AD et de l'énonciation sur la nature du sujet, l'interdiscours, les circonstances de discours qui surdéterminent l'organisation de la matière, qui établissent un espace de contraintes et un espace de stratégies. Si Maingueneau a cherché à fonder l'AD en discipline, Patrick Charaudeau s'est efforcé de développer une démarche. Cette démarche est faite d'un cadre théorique, d'une méthodologie, d'outils conceptuels qui se sont affinés au cours de trois décennies d'analyses. Il nomme cette démarche l'analyse sémiolinguistique du discours, qu'il expose notamment dans *Langage et discours, Eléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)* (1983) et dans l'article *Une analyse sémiolinguistique du discours* (1995) auquel il fait encore référence dans ses ouvrages les plus récents. Un paragraphe introducteur de cet article résume bien sa démarche :

« Pour nous, il est une façon parmi d'autres d'aborder le discours qui consiste à insérer celui-ci dans une problématique d'ensemble qui tente de relier les faits de langage à certains autres phénomènes psychologiques et sociaux : l'*action* et l'*influence*. Dès lors, il s'agit de traiter du phénomène de la construction psycho-socio-langagière du sens, laquelle se réalise à travers l'intervention d'un sujet lui-même psycho-socio-langagier. » (Charaudeau, 1995 : 96)

Dans cette approche du sens, le sujet garde une dimension psychologique, et donc intentionnelle. L'importance faite aux stratégies dans la théorie de Charaudeau démontre que ce trait est essentiel dans la communication. Cependant, pour Charaudeau, les actes de langage, ne sont ni transparents, ni symétriques entre l'émetteur et le récepteur : d'une part parce que les actes de langage comprennent une dimension explicite et une signification implicite, qui dépend d'un contexte socio-historique, et, d'autre part parce que le sens émis par le sujet parlant n'est pas forcément celui perçu par le sujet de réception, du fait des différences entre ces êtres de parole qui ne sont pas désincarnés (Charaudeau, 1983 : 9-10). Seul un minimum de savoirs linguistiques, discursifs, socio-culturels partagés rend l'intercompréhension possible entre deux sujets parlants. Le langage institue ainsi le sujet

parlant à la fois comme un sujet individuel responsable d'un projet de parole, à l'origine de stratégies, et comme un sujet collectif qui connaît les cadres de communication et partage avec son interlocuteur un minimum de savoirs. A cette double dimension du sujet parlant s'ajoute une autre partition des sujets de production et des sujets de réception qui correspond à la distinction d'un circuit interne de la parole et d'un circuit externe à celui-ci (Charaudeau, 1983 : 47). Dans le circuit interne, se trouvent les sujets de parole, le sujet énonçant (JEé) et le sujet destinataire (TUd), et dans le circuit externe se trouvent les sujets agissants, le sujet communiquant (JEc) et le sujet interprétant (TUi). La distinction entre ces deux entités permet d'expliquer l'asymétrie dans la relation entre le sujet de production et le sujet de réception. Dans les développements théoriques de la sémiolinguistique sur les discours médiatiques, on retrouve ces partitions mais en termes d'instances médiatiques, en lieu de sujets agissants, d'instance de production et d'instance de réception, en lieu de sujets de parole (Charaudeau, 2005 : 11 et 15-16).

Le sens se construit au niveau du sujet-instance de production par un double processus de sémiotisation : le processus de transformation du « monde à signifier » en « monde signifié », et le processus de transaction qui fait de ce « monde signifié » un objet d'échange (Charaudeau, 1995 : 98), qui consiste à donner une signification psychosociale à son acte, qui permet de construire une information en fonction des données de la situation d'échange (2005a : 30-31). Le sujet-instance de réception traite le message produit par un processus d'interprétation. Se pose la question de la localisation du sens et de son analyse : le sens est-il du côté de la production ou de la réception, ou existe-t-il un lieu de la co-construction du sens. S'il y a bien une co-construction du sens, le sens ne s'analyse pas comme une donnée simple mais comme une série d'effets (Charaudeau, 2005 : 15-20) : effets visés par le sujet énonciateur, les effets supposés produits sur le sujet destinataire, les effets effectivement produits sur le sujet interprétant. A ces effets et à ces sujets, le sémiolinguiste propose d'ajouter les effets possibles contenus dans le texte produit et ceux repérés par le sujet analysant ; ce dernier, par sa dimension de sujet collectif partageant un savoir et des pratiques, et par sa capacité réflexive, a une compétence d'interprétation et de mise à distance des objets de son analyse (Charaudeau, 1983 : 56-57). A cette complexité de la construction du sens s'ajoutent les effets de l'inconscient ; sans s'attarder sur la dimension de l'inconscient, Charaudeau pose le postulat que le sujet n'a pas la maîtrise totale du sens qu'il émet ou qu'il reçoit. Le processus de production et d'interprétation du

sens est également surdéterminé par la dimension historique des sujets parlants, comme en témoigne cette citation :

« Or, si le sujet communicant est maître de sa mise en scène, en revanche, il n'est ni totalement maître des effets produits sur le sujet interprétant (il n'est totalement maître que du destinataire), ni totalement maître de son propre inconscient qui peut transparaître – lequel peut produire des effets non prévus, ni totalement conscient du contexte socio-historique dont il dépend et qui cependant transparaît dans son acte de production. » (Charaudeau, 1983 : 51)

Mais là encore, Charaudeau ne développe pas cette surdétermination en termes historiques ; mais ces considérations permettent de « traiter les aspects sociologiques et psychologiques dont le langage est porteur » (Charaudeau, 1983 : 56).

Cette conception du discours peut se résumer en termes de contrats de parole ou de communication et de projets de parole. Les circonstances de parole, appelées aussi cadres d'action, surdéterminent l'organisation de la matière. Les cadres d'action sont analysés en termes de contrats de communication. Le sujet parlant a une visée d'influence et est porteur d'un propos sur le monde. Le cadre et le projet sont pour le sujet parlant respectivement un espace de contraintes, qu'il peut suivre ou transgresser, et un espace de stratégies (conscientes ou non) (Charaudeau, 1995 : 101-102). Nous verrons dans la partie 3.1.4. les contrats de communication et les visées spécifiques aux discours médiatiques d'information. La démarche sémiolinguistique est conçue pour analyser les comportements linguistiques en rapport avec les conditions de parole, en partant de la description des contrats de communication. L'analyste effectue des rapprochements entre le particulier et le général en répondant à cette double question : « quelles conditions pour quels comportements langagiers *possibles*, et quels comportements langagiers *effectifs* pour quelles conditions » (Charaudeau, 1995 : 104). Pour cerner ces comportements et ces conditions, les textes d'un corpus doivent correspondre au même type de situation (Charaudeau, 1995 : 104). Les stratégies, les visées, entre contraintes et libertés, sont efficaces par le processus de reconnaissance-légitimation que donne le contrat de communication et l'identité du sujet parlant. Cette légitimation est considérée par Charaudeau comme étant indissociable de l'acte de parole :

« Rappelons que cette légitimation n'est pas le fait de la seule volonté du sujet communicant car, comme [...] le JEc ne peut préjuger de la réaction du sujet interprétant. La légitimation se juge donc au point de rencontre du processus de production et du processus d'interprétation. » (Charaudeau, 1983 : 53)

C'est parce que l'acte est effectué selon les contraintes du contrat et une stratégie efficace et qu'il est reconnu par le sujet interprétant que le sujet communicant est légitimé. La sémiolinguistique est une démarche logocentrée, où la parole est l'exercice de l'influence et donc du pouvoir :

« Nous ne pouvons souscrire à cette affirmation sociologique qui dit que le pouvoir ne se trouve pas dans les mots, mais dans le statut social des personnes qui les emploient. Ce que nous disons, c'est que dans une société s'exercent des stratégies de pouvoir qui sont le résultat d'*un jeu d'être et de paraître* entre le statut social des sujets du circuit communicatif (J*Ec*/T*Ui*) et le statut langagier des sujets que construit la manifestation langagière (J*Eé*/T*Ud*). » (Charaudeau, 1983 : 56)

2.1.6. Conclusions : définition du sujet parlant et niveaux d'analyse

Nous pourrions conclure en citant Kerbrat-Orecchioni qui fait une sorte de synthèse de la définition du sujet parlant :

« Ce n'est pas une entité psychologique homogène et monolithique, mais un objet complexe, autonome et déterminé tout à la fois, où se combinent des caractérisations hétérogènes et diffuses, qui dérivent de ses structures conscientes et inconscientes, de sa culture intertextuelle, de son savoir référentiel, de son rôle social. » (2002 [1980] : 197)

Mais ce serait ne pas considérer les ancrages théoriques des différents aspects du sujet parlant. En effet, les divergences de définition du sujet parlant reposent sur l'évolution de la conception du langage, du discours et du modèle théorique de la communication, dans lequel sont introduits ou ignorés les apports d'extérieurs à la linguistique : psychologie, psychanalyse, sociologie et idéologie. Quelle définition du sujet parlant adopter pour l'analyse de notre corpus et le traitement de notre problématique ? Le corpus de base ayant été arrêté en amont des réflexions théoriques et des analyses, il ne correspond de manière orthodoxe à aucune théorie d'analyse du discours ; il n'est pas approprié à l'AAD et ne correspond pas aux corpus de lecture d'archives ; la radio n'étant pas une nouvelle technologie de l'information et de la communication et n'étant pas caractérisée par la multimodalité, ce corpus ne semble pas concerné par les préoccupations de la linguistique symétrique ou l'approche écologique de Paveau. Toutefois, chacune de ces approches permettent d'éclairer la complexité de la discursivité en général et de ce corpus en particulier : la matérialité discursive et en particulier les marques énonciatives semblent informées par les contraintes techniques, les pratiques discursives

institutionnelles, les formations discursives idéologiques. La faible étendue de notre corpus et le choix de considérer le sujet parlant comme variable de notre corpus nous invitent à nous pencher sur les projets de parole des individus. Pour ne pas enfermer le sujet dans l'idéologie d'une formation discursive ni dans ses intentions de communication, nous sommes tentés de conjuguer avec les différentes dimensions du sujet parlant, un peu à la manière de Charaudeau, et à ne pas arrêter une définition, en suivant l'exemple de Paveau. Nous pouvons poser plusieurs postulats :

- le sujet parlant revêt une dimension psychologique, psychanalytique et socio-historique,
- il est à l'origine d'un projet de parole et de stratégies,
- ce projet et ces stratégies sont pour partie le fruit d'une intention signifiante et pour une autre sont l'illusion d'une intention signifiante,
- cette illusion est le fait du jeu de l'inconscient et du caractère collectif du sujet parlant,
- son projet de parole est pris dans l'interdiscours et le contrat de communication
- l'interdiscours et le contrat de communication sont porteurs de pratiques discursives propres à des communautés discursives,
- l'interdiscours est traversé et informé par des idéologies qui se confrontent aux frontières des formations discursives.

Si la définition de la communauté discursive provient, dans les écrits de Maingueneau, de la définition de la formation discursive de Pécheux, son évolution nous fait considérer l'intérêt de garder les deux notions et de les considérer comme complémentaires, notamment parce qu'elles sont basées sur deux conceptions distinctes de l'idéologie : celle d'Althusser et celle de Debray. Ainsi, avec Maingueneau, nous considérons que la pratique discursive est constitutive d'une organisation et d'un fonctionnement d'une communauté discursive. Avec Pécheux, nous considérons que les formations discursives sont porteuses d'une idéologie, comme vision du monde, et se forment dans une opposition à d'autres formations discursives au sein d'une formation idéologique.

L'interprétation des variations ou constances d'emploi des marques énonciatives en fonction de la variable « sujet parlant » pourra dès lors être multiple : en raison du projet de parole particulier et le fruit de stratégies conscientes ou non, le fait d'une pratique discursive collective propre à une institution ou à un contrat de communication, le témoin d'une confrontation de formations discursives. Ces interprétations ne se situent pas aux mêmes niveaux d'analyse : les textes situés et pris dans leur unité, un corpus de textes représentatifs d'une communauté discursive, des positionnements idéologiques dans le champ économique qui émergent dans les formations discursives. Pour rendre possible de telles interprétations, une connaissance des pratiques discursives des communautés représentées dans notre corpus et des formations idéologiques en présence est nécessaire. Nous avons commencé à mettre en lumière des pratiques discursives et des formations idéologiques dans notre recherche du « discours économique » dans le chapitre 1 ; nous poursuivrons ces éclairages dans l'analyse du statut des sujets parlants de notre corpus dans la section 3.2.

Les traits définitoires du sujet parlant ont des points communs avec ceux de la notion de genre, que nous explorerons dans la section 3.1, et avec ceux de la notion d'*ethos*, qui sera présentée et discutée dans la section ci-après. Dans la perspective de l'analyse du discours, sujet parlant, *ethos* et genre sont historiquement et socialement déterminés, s'inscrivent dans les pratiques discursives d'une communauté discursive. De même que le sujet parlant, *ethos* et genre oscillent entre contraintes des conditions de production et marges d'autonomie.

2.2. *Ethos* du locuteur : effet du discours et ressource argumentative

Preuve qui se rapporte à celui qui parle, au locuteur en tant qu'être du monde ou au locuteur en tant que tel, selon les approches, l'*ethos* contribue à l'adhésion de l'auditoire. Issue de la rhétorique, cette notion a connu depuis les années 1980 un regain d'intérêt en émergeant dans les théories de l'énonciation et en analyse du discours. Ces déplacements disciplinaires ne se sont pas faits sans évolution et caractérisation de la notion. Malgré le développement de tout un arsenal conceptuel autour de cette notion, les définitions et emplois de l'*ethos* connaissent, comme à son origine, une certaine instabilité, chaque courant et chaque étude redéfinissant son périmètre et sa corrélation avec des notions et concepts voisins tels que l'identité sociale, le statut médiatique, le rôle communicationnel, la posture, la position et le positionnement.

Les choix méthodologiques pour rendre la notion d'*ethos* opératoire en analyse du discours et dans la sémantique de l'énonciation posent le problème de l'objet d'analyse et de la posture de l'analyste ; l'*ethos*, considéré comme effet du discours, n'est pas un observable. L'analyste recourt à l'induction et l'interprétation de marques linguistiques, paralinguistiques ou des indices non-linguistiques, selon les partis pris, pour caractériser l'*ethos* du locuteur. Se posent la question de la sélection des marques et indices et celle des procédés d'interprétation. En outre, l'*ethos*, comme effet du discours, peut être envisagé en production, en réception ou en effets possibles. La marge peut être grande entre les spéculations de l'analyste et l'*ethos* effectif. Le risque de circularité entre théorie, ressenti de l'analyste et analyses est grand.

Après un état de l'évolution de la notion, une réflexion sur les problèmes méthodologiques d'analyse et un exposé de ses corrélations avec des notions voisines, nous justifierons les choix de définition et d'analyse de l'*ethos* pour notre corpus.

2.2.1. Evolutions, déplacements et précisions de la notion d'*ethos*

2.2.1.1. *Ethos moral et ethos neutre*

Dans la *Rhétorique* d'Aristote (1991 : 22-23), l'*ethos* de l'orateur est une preuve, et même « presque la plus efficace des preuves », à côté du « discours même » (le *logos*) et

de la « disposition dans laquelle on met l'auditeur » (le *pathos*), dans l'art oratoire de la persuasion. L'*ethos* est une conception qui s'inscrit dans l'art du discours et qui est en relation avec le locuteur. Ce terme, dans la *Rhétorique*, a toutefois un référent instable. Il réfère d'une part au caractère moral de l'orateur digne de foi :

« On persuade par le caractère [= *ethos*] quand le discours est de nature à rendre l'orateur digne de foi, car les honnêtes gens nous inspirent confiance plus grande et plus prompte sur toutes les questions en général, et confiance entière sur celles qui ne comportent point de certitude, et laissent une place au doute. » (*ibid.*)

Pour inspirer confiance, l'orateur peut jouer sur les trois raisons inspirant confiance : la *phronesis*, ou prudence, l'*areté*, ou vertu, et l'*eúnoia*, ou bienveillance, (*ibid.* : 108). D'autre part, l'*ethos* apparaît comme une technique d'adaptation de l'image de l'orateur et du discours en fonction de l'auditoire :

« Tels sont les caractères des jeunes gens et des vieillards. Puis donc que tous les hommes accueillent les discours conformes à leur propre caractère et les gens qui leur ressemblent, il n'est pas difficile de voir comment il faut se servir des discours pour donner cette apparence à soi-même et à ses paroles. » (*ibid.* : 151)

Dans « Ethos aristotélicien, conviction et pragmatique moderne », Ekkehard Eggs (1999) explore et confronte ces différentes conceptions de l'*ethos* chez Aristote qu'il désigne respectivement d'*ethos moral* et d'*ethos neutre ou objectif* : l'*ethos* est tantôt associé au terme *epiélkeia* traduit par « honnêteté » dans une conception morale, c'est l'*ethos* moral ; et tantôt, il est associé à la *héxis*, c'est-à-dire l'« *habitus* » reformulé par Eggs en « type social » (*ibid.* : 32) car les choix des thèmes et du style doivent être appropriés au type social de l'orateur, il s'agit alors de l'*ethos* neutre ou objectif. Ces deux acceptions peuvent paraître contradictoires, entre la moralité de l'orateur et sa technique d'adaptation ; Eggs résout cette contradiction en démontrant qu'« on ne peut pas réaliser l'*ethos* moral sans réaliser en même temps l'*ethos* neutre, objectif ou stratégique » et que ces « deux faces de l'*ethos* constituent [...] deux éléments essentiels de la même procédure : convaincre par le discours » (*ibid.* : 43). Il base l'explication de sa conception procédurale de l'*ethos* aristotélicien sur la place faite aux *topoi* dans la *Rhétorique* d'Aristote pour conseiller le vrai, le juste et inspirer confiance. Il rappelle que les *topoi* dans la *Rhétorique* sont spécifiques à chaque genre rhétorique et qu'Aristote distingue des *topoi* en fonction des habitudes « propres aux âges, aux statuts sociaux, aux sociétés ou aux institutions » (*ibid.* : 42-43). Ces considérations replacent l'*ethos* rhétorique dans ce qu'on

appelle, dans une conception des interactions, une situation de communication où les choix ou les habitudes sont adaptés à ce cadre, ou encore, en analyse du discours, dans une pratique discursive d'une communauté discursive.

Ce que l'on peut retenir de cette conception procédurale, c'est que l'*ethos* de l'orateur, que nous appellerons locuteur dans une approche plus linguistique, ne s'identifie pas à la moralité du locuteur en tant qu'être du monde, bien qu'elle puisse y contribuer, ni ne se réduit à des techniques de présentation de soi en vue de persuader ; il s'agit plutôt d'attitudes, de vertus, pour reprendre des termes aristotéliens, de la capacité d'inspirer confiance, d'apparaître et d'être perçu comme compétent et sincère pour conseiller le vrai et le juste en fonction d'une situation de communication ou d'une pratique discursive.

2.2.1.2. Ethos : effet du discours, rattaché au locuteur en tant que tel

Selon Aristote, l'*ethos* est une réalisation rhétorique, un effet du discours.

« On persuade par le caractère, quand le discours est de nature à rendre l'orateur digne de foi [...]. Mais il faut que cette confiance soit l'effet du discours, non d'une prévention sur le caractère de l'orateur. » (Aristote, 1991 : 22-23)

Cet aspect, souligné par Roland Barthes se retrouve au cœur de la définition de l'*ethos* dans les théories de l'énonciation, et de la conception discursive de l'*ethos* en analyse du discours.

« Ce sont les traits de caractère que l'orateur doit *montrer* à l'auditoire (peu importe sa sincérité) pour faire bonne impression. [...] L'orateur énonce une information et en même temps il dit : je suis ceci, je ne suis pas cela. » (Barthes, 1970 : 212)

En effet, Ducrot reprend la notion d'*ethos* dans sa théorie polyphonique de l'énonciation ; l'*ethos* est attaché au locuteur en tant que tel (L), responsable de l'énonciation et non objet de l'énonciation :

« Il ne s'agit pas des affirmations flatteuses que l'orateur peut faire sur sa propre personne dans le contenu de son discours, affirmations qui risquent au contraire de heurter l'auditeur, mais de l'apparence que lui confèrent le débit, l'intonation, chaleureuse ou sévère, le choix des mots, des arguments [...]. Dans ma terminologie, je dirai que l'*ethos* est attaché à L, le locuteur en tant que tel : c'est en tant qu'il est source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante. Ce que l'orateur pourrait dire de lui

en tant qu'objet de l'énonciation concerne en revanche λ , l'être du monde, et ce n'est pas celui-ci qui est en jeu dans la partie de la rhétorique dont je parle. » (Ducrot, 1984 : 201)

Maingueneau adopte cette conception énonciative de l'*ethos* en l'associant à la notion de voix :

« le discours est inséparable de ce qu'on pourrait désigner grossièrement comme une "voix". C'était d'ailleurs là une dimension bien connue de la rhétorique antique qui entendait par *ethè* les propriétés que se conféraient implicitement les orateurs à travers leur manière de dire : non pas donc ce qu'ils disaient sur eux-mêmes, mais *ce qu'ils montraient par leur manière de s'exprimer*. [...] L'efficacité de ces "ethè" vient de ce qu'ils traversent, emportent l'ensemble de l'énonciation sans jamais s'explicitier comme tels. » (Maingueneau, 1987 : 31)

Cette conception de l'*ethos*, l'*ethos montré*, est ce que nous considérons comme définition de base, définition la plus communément partagée.

2.2.1.3. Déplacements et évolutions en énonciation, analyse du discours et pragmatique

A partir de cette conception de l'*ethos montré*, ce sont développées d'autres conceptions, complémentaires, de l'*ethos* ; ces évolutions ou précisions de la notion se sont développées en parallèle, dans des champs linguistiques différents. Dominique Maingueneau et Ruth Amossy seront souvent cités, parce qu'ils sont à la source de certaines de ces évolutions ou ont effectué des travaux de synthèse autour de la notion d'*ethos* (Amossy, 1999a). Premièrement, Maingueneau distingue comme pendant de l'*ethos montré*, l'*ethos dit* : « l'*ethos* se déploie sur le registre du "montré" et, éventuellement, sur celui du "dit" » (1999 : 76). Cette distinction renvoie à des considérations de sémantique énonciative qui reprennent la distinction de Ducrot (1984) entre *le dit* et *le dire*. Laurent Perrin (2010), établit cette même distinction en termes d'*ethos énonciatif* ou *discursif* et d'*ethos propositionnel* ou *référentiel*, mais en rattachant cette distinction à celle faite entre deux niveaux de sens : le niveau linguistique et le niveau pragmatique :

« nous serons conduits néanmoins à opposer l'*ethos* discursif du locuteur *comme tel* (au sens de Ducrot 1984), [...] à une forme d'*ethos* que nous appellerons *propositionnel*, ou *référentiel*, qui se rapporte à ce qui est dit du locuteur comme être du monde ou de tout autre personnage auquel l'énoncé réfère. » (*ibid.* : 3-4)

« Dans le cas d'un énoncé comme *Je ne supporte pas la fumée*, [...] l'énoncé réfère à un être du monde [...]. Le sens linguistique de l'énoncé ne concerne en rien l'ethos discursif du locuteur comme tel dans ces exemples. C'est alors au plan pragmatique exclusivement que l'énoncé atteste, ou montre, que le locuteur dit qu'il ne supporte pas la fumée [...]. Le changement de niveau détermine deux sortes d'ethos différents, respectivement référentiel ou propositionnel d'une part, discursif ou énonciatif de l'autre. » (*ibid.* : 4)

Deuxièmement, le caractère strictement discursif, au sens de verbal, de l'*ethos* est discuté selon les auteurs ; d'après Aristote, des considérations extraverbales telles que le vêtement, l'aspect physique, l'âge, le sexe, contribuent à l'effet d'*ethos* du discours. Chez Ducrot, l'*ethos* comprend aussi bien des paramètres paraverbaux qu'argumentatifs. Mais la prépondérance des corpus écrits en énonciation et analyse du discours dans les années 1980 et suivantes, ainsi que le caractère logocentré de ces disciplines, ont focalisé l'étude de l'*ethos* sur le verbal. Mais les études interactionnistes, les corpus oraux et notamment les corpus audiovisuels ont favorisé la réintégration des considérations paraverbales et extraverbales à l'analyse des discours et donc à l'étude de l'*ethos*. On constate une convergence des théories de l'*ethos montré*, et éventuellement dit, dans une « voix » ou un « ton » et un « corps énonçant », au sens de Maingueneau (1999, 76).

« l'ethos, par nature, est un comportement, qui, en tant que tel, articule du verbal et du non-verbal pour provoquer chez le destinataire des effets qui ne doivent pas tout aux seuls mots. » (Maingueneau, 2002 : 59)

Troisièmement, la distinction faite entre le sujet parlant, être du monde, et le locuteur – qui entraîne une nette séparation entre ce qu'est socialement le sujet parlant et ce que montre, ou dit, le locuteur de lui-même – est quelque peu contrebalancée par le caractère sociohistorique de l'*ethos* en analyse du discours. En effet, Maingueneau lie l'*ethos* à la formation discursive ; la réalisation de l'*ethos* en analyse du discours est contrainte par la formation discursive :

« il lui faut récuser toute conception psychologisante et volontariste, selon laquelle, pareil à un acteur, l'énonciateur jouerait le rôle de son choix en fonction des effets qu'il entend produire sur son auditoire. En réalité, du point de vue de l'AD ces effets sont contraints non par le sujet mais par la formation discursive. Autrement dit, ils s'imposent à celui qui y occupe une place d'énonciation et font partie intégrante de la formation discursive, au même titre que les autres dimensions de la discursivité. Ce qui est dit et *le ton* avec lequel on dit sont aussi importants l'un que l'autre et inséparables. » (Maingueneau, 1987, 32)

Dans les écrits ultérieurs de Maingueneau, ce rapport n'est pas directement souligné, mais on le retrouve de manière indirecte dans les rapports de l'*ethos* aux genres, à la scénographie et à l'incorporation qui sont contraints historiquement et idéologiquement. Le « corps énonçant » est « historiquement spécifié » (Maingueneau, 1999 : 76 ; 2002 : 61), et « le seul fait qu'un texte relève d'un genre de discours ou d'un certain positionnement idéologique induit des attentes en matière d'*ethos*. » (Maingueneau, 1999 : 78).

Quatrièmement, de nombreuses études se penchent sur la construction de l'*ethos* et sur sa dimension co-énonciative. Comme tout phénomène énonciatif ou effet de discours, l'*ethos* peut-être envisagé en production, en réception ou comme effet possible. Si l'on reprend le principe de co-construction du sens (Charaudeau, 2005 : 15-20), on peut distinguer l'effet d'*ethos* visé par le sujet énonciateur, l'effet d'*ethos* supposé produit sur le sujet destinataire, l'effet effectivement produit sur le sujet interprétant et les effets possibles contenus dans le texte produit et explorés par le sujet analysant. A ces effets d'*ethos* produits par le discours, s'ajoutent d'autres représentations de l'*ethos*. Celles que se fait le public avant le discours à partir de connaissances préalables sur le locuteur ou des attentes liées à la situation de communication (conditions sociales, historiques et idéologiques).

« Si l'*ethos* est crucialement lié à l'acte d'énonciation, on ne peut cependant ignorer que le public se construit aussi des représentations de l'*ethos* de l'énonciateur avant même qu'il ne parle. Il semble donc nécessaire d'établir une première distinction entre *ethos discursif* et *ethos prédiscursif* » (Maingueneau, 1999 : 77-78).

« En fait, même si le co-énonciateur ne sait rien au préalable de l'*ethos* de l'énonciateur, le seul fait qu'un texte relève d'un genre de discours ou d'un certain positionnement idéologique induit des attentes en matière d'*ethos*. » (*ibid.* : 78)

Le concept d'*ethos* prédiscursif ou d'*ethos* préalable repose alors sur des principes dialogiques, qu'on se place du point de vue de la réception ou de la production.

« Dans tous les cas, l'*ethos* discursif se construit en relation à une ou des représentation(s) qui circule(nt) d'ores et déjà dans le discours ambiant. » (Amossy, 2010 : 75)

« Dans cette perspective dialogique, l'*ethos* discursif est toujours une réaction à l'*ethos* préalable – ma présentation de soi se fonde toujours sur l'idée que mon interlocuteur se fait d'ores et déjà de ma personne. Le locuteur se rapporte à l'image qu'on peut se faire de lui de façon parfois explicite,

souvent tacite. Il peut soit la reprendre et la réactiver purement et simplement, soit la moduler, soit encore essayer de la modifier en profondeur. » (*ibid.*)

Amossy préfère l'expression « *ethos* préalable » plutôt que « prédiscursif » pour éviter une fausse déduction :

« En effet, le terme de prédiscursif risque d'induire en erreur : on pourrait en déduire que l'image élaborée dans les discours écrits et oraux précédant la présentation de soi est extralinguistique, ce qui n'est pas le cas : elle se forme dans les discours qui circulent dans la communauté. » (Amossy, 2010 : 74)

Pour notre part, nous parlerons d'*ethos* prédiscursif en référence aux travaux réalisés sur le prédiscours par Paveau (2006). Pour préciser le processus de construction de l'*ethos*, Amossy (1999b, 2010) parle de stéréotypes et du stéréotypage.

« En effet, l'idée préalable que l'on se fait du locuteur et l'image de soi qu'il construit dans son discours ne peuvent être totalement singulières. Pour être reconnues par l'auditoire pour paraître légitimes, il faut qu'elles soient en prise sur une doxa, c'est-à-dire qu'elles s'indexent sur des représentations partagées. Il faut qu'elles puissent être rapportées à des modèles culturels prégnants, même s'il s'agit de modèles contestataires. » (Amossy, 1999b : 135)

« Le stéréotypage, rappelons-le, est l'opération qui consiste à penser le réel à travers une représentation culturelle préexistante, un schème collectif figé. [...] Les pratiques sociologiques et sémiologiques définissent généralement le stéréotype en termes d'attribution : [...], on attache à un thème – l'Ecosse, le petit bourgeois, la femme au foyer – une constante de prédicats. » (*ibid.*)

Jean-Michel Adam (1999) en parle en termes de schématisation, au sens de Jean Blaise Grize²⁹, pour la co-construction d'un texte en général (*ibid.* : 105) et de l'*ethos* en particulier (*ibid.* : 111 *ssq.*). D'un point de vue qui se place plutôt du côté de la réception, pour théoriser la construction de l'*ethos*, Dominique Maingueneau (1991, 1999, 2002) développe les concepts de garant et d'incorporation.

« Le "garant", dont le lecteur doit construire la figure à partir d'indices textuels de divers ordres, se voit ainsi affecter un caractère et une corporalité, dont le degré de précision varie selon les textes. Le "caractère" correspond à un faisceau de traits psychologiques. Quant à la "corporalité", elle est associée à une complexion corporelle mais aussi à une manière de s'habiller et de se mouvoir dans l'espace social. L'*ethos* implique ainsi une police tacite du corps appréhendé à travers un comportement global. Caractère et corporalité du garant s'appuient donc sur un ensemble diffus de

²⁹ J.-B. Grize, *Logique et langage*, Paris, Ophrys, 1990.

représentations sociales valorisées ou dévalorisées, de stéréotypes, sur lesquels l'énonciation s'appuie et qu'elle contribue en retour à conforter ou à transformer. Ces stéréotypes culturels circulent dans les registres les plus divers de la production sémiotique d'une collectivité : livres de morale, théâtre, peinture, statuaire, cinéma, publicité...» (Maingueneau, 1999 : 79)

L'incorporation se déploie sur trois registres, le discours, le rapport au monde du co-énonciateur, un imaginaire collectif :

- « - L'énonciation du texte confère une corporalité au garant, elle lui donne un corps.
- Le co-énonciateur incorpore, assimile ainsi un ensemble de schèmes qui correspondent à une manière spécifique de se rapporter au monde en habitant son propre corps.

Ces deux premières incorporations permettent la constitution d'un corps, de la communauté imaginaire de ceux qui adhèrent à un même discours. » (*ibid.* : 80)

Ces considérations sur l'*ethos prédiscursif* et la construction de l'*ethos*, nous amène au cinquième point : le retravail de l'*ethos*.

« Il en ressort que l'image préalable affecte, voire conditionne, la construction de l'*ethos* dans le discours. Loin de constituer un élément extérieur au discours dont l'analyse ne doit pas tenir compte, l'*ethos* préalable est au contraire étroitement lié à l'*ethos* discursif. L'analyse argumentative se doit donc d'examiner la dynamique à travers laquelle l'image produite dans le discours prend en compte, corrige et retravaille la représentation préalable que le public se fait de l'orateur. » (Haddad, 1999 : 176).

« Dans la dynamique de la construction identitaire, le retravail des images préexistantes complète donc le processus du stéréotypage. » (Amossy, 2010 : 75)

Cette idée de retravail de l'*ethos*, qui implique une certaine maîtrise et conscience du locuteur, n'est pas reprise par Maingueneau qui semble davantage préoccupé par les logiques d'archive, les contraintes de genre que par des stratégies de présentation de soi. Du point de vue de la production, il développe la prise en compte de trois scènes d'énonciation : la scène englobante, la scène générique et la scénographie. La scénographie est le lieu d'inscription de l'*ethos*, de la mise en scène du locuteur. Selon les genres de discours, plus ou moins institué, la scénographie est plus ou moins imposée ou libre. A travers l'*ethos*, elle met en scène une figure à la source de l'énonciation qui contribue à la persuasion par le processus d'incorporation.

« L'*ethos* fait passer des schèmes qui sont censés agir à la marge des contenus mais qui imposent une figure à la source du Vrai : l'univers du discours prend corps dans la mise en scène d'un

discours qui doit incarner sa vérité à travers son énonciation, qui ne peut faire événement et persuader que si elle permet une incorporation. » (Maingueneau, 1999 : 100)

L'*ethos* est contraint, dans l'analyse du discours de Maingueneau, par la situation de communication et par la conjoncture socio-historique.

Le stéréotypage et l'incorporation ouvrent à une sixième évolution de la notion d'*ethos*. L'*ethos* du locuteur, qui est par nature un *ethos* individuel, renvoie à des stéréotypes collectivement partagés, à des schèmes collectifs figés pour susciter une forme d'adhésion des auditeurs-lecteurs. Dans le processus d'incorporation, Maingueneau (1999 : 80) développe le concept de corps en « communauté imaginaire de ceux qui adhèrent à un même discours ». De là, il y a peu pour parler, comme Amossy (2010) de construction d'un *ethos* collectif. Dans *La présentation de soi, ethos et identité verbal* (2010), Amossy souligne les revendications identitaires et les jeux de pouvoir dans l'activation d'un *ethos*.

« la présentation de soi conforme, qui confère une autorité au locuteur, lui permet aussi de nouer des liens étroits avec ses semblables et de s'assimiler à un groupe de pairs – servant par là même de signe distinctif qui le sépare des autres, des membres des groupes concurrents auxquels il n'appartient pas et dont il ne se réclame pas. Ces effets de regroupement encouragent tantôt la complicité, tantôt la revendication ou le repli identitaire. Le stéréotypage qui y préside peut être involontaire comme il peut être délibéré ; il peut être réfléchi comme il peut rester un point aveugle. Dans tous les cas, il a des effets sociaux et politiques qui se traduisent souvent par des enjeux de pouvoir et des enjeux de domination. » (Amossy, 2010 : 63)

Quand le stéréotypage identitaire est celui d'une collectivité et non d'un individu, un effet produit ou visé peut être la construction d'un *ethos* collectif, qu'Amossy définit en ces termes :

« Ce dernier cas de figure [le discours d'une féministe] montre que l'*ethos* collectif est à la fois action (il construit une réalité sociale) et persuasion : il cherche à mobiliser l'auditoire en l'amenant à adhérer à une certaine image de la collectivité. » (*ibid.* : 158)

L'*ethos* n'est alors pas que persuasion, il contribue à la construction d'une collectivité, réalité sociale, d'un « nous » social, par la projection d'un *ethos* collectif.

La septième précision de la notion d'*ethos* est issue d'analyses interactionnelles : la gestion collective et la négociation des *ethè*. Maingueneau note dans *L'Analyse du Discours* (1991) que l'*ethos* a connu deux déplacements par rapport à la rhétorique antique : il n'est plus intrinsèquement lié à l'oralité, comme nous l'avons déjà évoqué, et

ne se limite plus au champ de l'argumentation. L'influence des travaux de Goffman (1973 [1959]) sur la présentation de soi dans les interactions ont élargi le champ de l'*ethos* à toutes les interactions sociales. Dans le cinquième chapitre de *La présentation de soi, ethos et identité verbal* (2010), Amossy expose « la gestion collective et la négociation des ethè » :

« Dans les discours monogérés, la réaction effective de l'autre est certes importante puisque c'est elle qu'on vise ; mais elle fait partie de la réception, c'est-à-dire d'une étape ultérieure à la production de l'image de soi. Dans l'interaction à proprement parler, la confirmation ou la critique de l'autre fait au contraire partie intégrante du processus de production, qui s'effectue souvent par une série de réajustements, de reprise, voire de corrections. [...] Dans les cas de divergence ou de désaccord, le locuteur se doit de négocier son image. » (*ibid.* : 132)

« La gestion de l'*ethos* est toujours collective. [...] une représentation de soi ne peut être isolée que de façon artificielle, en autonomisant un moment particulier dans un flux en mouvement perpétuel. Mon image de moi est toujours soumise à la réaction de l'autre et prise dans la circulation des discours. » (*ibid.* : 154)

La négociation des *ethè* souligne le caractère interactionnel de l'*ethos*, qu'on saisit plus facilement au sein d'un échange en face-à-face que dans la circulation des discours. La gestion collective de l'*ethos* renvoie au caractère dialogique de l'*ethos* et souligne l'importance de prédiscours dans la construction de l'*ethos*.

En somme, nous définirons l'*ethos* comme discursif, le discours dans lequel s'inscrit l'*ethos* comprenant une dimension fondamentalement verbale mais intégrant pleinement des dimensions paraverbales et extraverbales ; l'*ethos* se déploie dans l'énonciation dans l'ordre du montré, et parfois du dit ; il se construit et se retravaille à partir d'un *ethos* prédiscursif par des processus cognitifs de stéréotypage et parfois au cours de négociations dans l'interaction ; il peut avoir pour effet ou visée de construire un *ethos* collectif ; il est socialement, historiquement et idéologiquement situé. Ce passage en revue des différents aspects de l'*ethos* peut faire perdre de vue un de ses caractères premiers, la visée argumentative, pour laisser place à des enjeux de présentation de soi, de construction d'une image de soi. La section suivante aura pour but de situer la notion d'*ethos* entre la construction identitaire et l'argumentation.

2.2.1.4. Ethos, entre construction identitaire et ressource argumentative

L'*ethos* contribue aux procédés de persuasion par ce que l'énoncé montre du caractère et des habitudes du locuteur. Comme nous l'avons vu précédemment, la construction de l'*ethos*, reposant sur des stéréotypes et l'*ethos* prédiscursif du locuteur, participe à la construction de l'image de ce dernier, de son identité individuelle, mais aussi d'identités collectives. Le risque pour l'analyste qui étudie l'*ethos* est de se focaliser sur la construction identitaire et d'en oublier la visée argumentative. Un autre risque, qui touche davantage les linguistes de l'énonciation, est de s'arrêter à la dimension discursive de l'*ethos*, à sa construction dans une unité textuelle, en laissant de côté les dimensions prédiscursives. Or, compte tenu des processus de construction de l'*ethos* à partir de l'*ethos* prédiscursif, une telle simplification consisterait à faire abstraction de tout un pan de la construction de l'*ethos*. Ces deux écueils de focalisation sur l'identité et de simplification excessive de l'*ethos* sont à contourner par la définition d'une problématique et d'une méthodologie où l'approche de l'image du locuteur et sa construction identitaire sont subordonnées à des questions rhétoriques de persuasion ou d'adhésion. Pour éclairer la visée argumentative de l'*ethos*, nous allons discuter de ses relations à d'autres notions : l'efficacité de la parole, la légitimité, la crédibilité, la persuasion et la captation.

Pour Pierre Bourdieu (1982), le principe d'efficacité de la parole n'est pas dans sa substance proprement linguistique ; le pouvoir des mots réside dans les conditions institutionnelles de leur production et de leur réception, c'est-à-dire dans l'adéquation entre la fonction sociale du locuteur et son discours, au sein d'un rituel dûment réglé. En cela, il s'oppose au père de la pragmatique, Austin (1970 [1962]). Pour ce dernier, la parole agit sur les autres et, à travers eux, sur le réel, selon toutefois des conditions situationnelles et des conventions ; il s'agit de la force illocutoire de la parole. Mais dans la pragmatique contemporaine, l'efficacité de la parole semble résider uniquement dans le discursif et une nette séparation est établie entre l'*ethos* discursif du locuteur et les considérations extradiscursives du sujet parlant :

« la pragmatique contemporaine, qui recherche l'efficacité de la parole à l'intérieur de l'échange verbal, ne s'intéresse pas aux rituels sociaux extérieurs à la pratique langagière mais aux dispositifs d'énonciation. En ce sens elle définit l'*ethos* comme un phénomène discursif à ne pas confondre avec le statut social du sujet empirique. » (Amossy, 1999b : 130)

Amossy récuse cette séparation à la lumière de deux analyses portant sur le discours de Jean-Marie Le Pen lors d'une conférence de presse sur la crise du Golfe et sur la *Lettre ouverte aux paysans* de Jean Giono. Elle montre le lien entre le retravail des représentations de soi et des stéréotypes et la position institutionnelle pour le premier, et la concordance ou convergence de la position dans le champ littéraire et la posture, le statut social et la construction verbale pour le second. Elle conclut en ces termes :

« Il semble donc que l'efficacité de la parole ne soit ni purement extérieure (institutionnelle) ni purement interne (langagière). Elle se joue simultanément à différents niveaux. On ne peut pas couper l'ethos discursif de la position institutionnelle du locuteur, ni dissocier totalement l'interlocuteur de l'interaction sociale comme échange symbolique (dans le sens de Bourdieu). » (Amossy, 1999b : 147)

Pour conceptualiser l'efficacité de la parole en lien avec la position institutionnelle, elle propose le concept d'*ethos institutionnel*. Pour notre part, nous préférons parler de *statut* ou de *position institutionnelle* plutôt que d'*ethos institutionnel* pour ne pas risquer de la confondre avec l'*ethos prédiscursif* et pour conserver une dimension discursive à l'*ethos*. Ruth Amossy (1999b) l'explique elle-même : - je me permets toutefois de reformuler - l'efficacité du discours par le jeu de la *position institutionnelle* procède par stéréotypage et passe donc par une image préalable, basée sur la position institutionnelle, image préalable qui participe de l'*ethos prédiscursif*. Nous garderons donc le triptyque *position institutionnelle*, *ethos prédiscursif* et *ethos discursif*. Ces trois pans de la construction identitaire, le premier sociologique et les deux autres discursifs, participent à l'efficacité de la parole.

Il y a alors une influence mutuelle entre la représentation de la position d'un sujet et son *ethos* discursif. L'*ethos* discursif participe alors, de même que la position institutionnelle, à la légitimation du sujet parlant.

« l'autorité du locuteur ne provient pas seulement de son statut extérieur et des modalités de l'échange symbolique auquel il participe. Elle est aussi produite par le discours dans un échange verbal qui vise à produire et à faire connaître sa légitimité. » (Amossy, 1999b : 149)

La légitimité discursive ou extradiscursive participe de l'adhésion et renvoie à la fois à l'identité sociale et au comportement discursif qui attestent que le sujet parlant est légitime pour parler. Cette double source de la légitimité n'est pas partagée par Charaudeau (2009 : 19-20) qui ne la place que du côté de l'identité sociale, et non du côté de l'identité

discursive. Toutefois, le dispositif, en particulier le contrat de communication (Charaudeau, 1983 : 53), produit une légitimation du sujet parlant. Nous considérons avec Charaudeau que la légitimité vient du statut social du sujet parlant et, dans la communication médiatique, du dispositif qui donne une légitimité à la parole de l'individu. Le comportement discursif, et donc l'*ethos* du locuteur, n'est pas à la base de cette légitimité mais ils peuvent coïncider ou diverger par rapport au comportement attendu selon la position de l'individu et son rôle dans le dispositif. Ces convergences et divergences peuvent seulement renforcer ou fragiliser cette légitimité sociale.

Il ne faut pas confondre légitimité du sujet parlant et crédibilité du locuteur, qui repose sur le comportement discursif. La crédibilité ne se rapporte pas au droit à la parole du sujet parlant mais à la vérité ou à la sincérité du propos du locuteur. La crédibilité est une notion, plus rhétorique que celle de légitimité ; elle peut être définie comme la capacité du locuteur, par son comportement verbal, à persuader de sa bonne foi et de la véracité de ses propos. Dans la *Rhétorique*, Aristote (1991 : 23) distingue le vrai du vraisemblable, que le discours même (*logos*) fait sortir de chaque propos ; le vrai et le vraisemblable sont croyables au premier abord. Mais Aristote souligne aussi l'importance de la confiance que suscite l'*ethos* pour les questions en général et surtout pour celles qui ne comportent pas de certitude. Dans le modèle théorique de l'analyse des discours médiatiques de l'information de Charaudeau (2005), la crédibilité est l'un des deux enjeux, avec la captation, des discours médiatiques ; l'enjeu de crédibilité « repose sur le besoin pour le sujet parlant d'être cru, soit par rapport à la vérité de son propos, soit par rapport à ce qu'il pense réellement, c'est-à-dire sa sincérité » (Charaudeau, 2009 : 21). Il peut adopter des stratégies de neutralité, de distanciation, d'engagement ou d'attitude démonstrative pour rendre ses propos crédibles ou se donner une image de sincérité ; mais l'enjeu de crédibilité n'influence pas seulement le comportement verbal, c'est l'ensemble du dispositif de communication qui contribue à la crédibilité du locuteur. Nous pouvons dire alors que la crédibilité est un effet du discours même (le *logos*), de l'*ethos* et du dispositif de communication et dont l'enjeu est la persuasion ou l'adhésion de l'auditoire.

La persuasion, ou adhésion, est la visée rhétorique du discours sur l'auditoire. La *Nouvelle rhétorique* de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca (1988 [1958]) veut « rompre radicalement avec une conception trop strictement dialectique de l'argumentation » (Danblon, 2004 : 21) en intégrant à l'argumentation la considération

rhétorique de l'auditoire. Cette approche reprend la distinction entre un discours certain et un discours où le doute demeure, mais en l'appréhendant du côté des auditoires : ce qui remporte l'adhésion de l'auditoire est tantôt le fait d'un argument persuasif, tantôt celui d'un argument convaincant selon que l'adhésion vaut pour un auditoire particulier ou pour tout être de raison.

« Nous nous proposons d'appeler persuasive une argumentation qui ne prétend valoir que pour un auditoire particulier et d'appeler convaincante celle qui est censée obtenir l'adhésion de tout être de raison. » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1988 [1958] : 36)

« Pour ce qui se préoccupe du résultat, persuader est plus que convaincre (...). Par contre, pour qui est préoccupé du caractère rationnel de l'adhésion, convaincre est plus que persuader » (*ibid.* : 35)

Si l'on reprend cette dichotomie entre convaincre et persuader dans le processus d'adhésion, l'*ethos* serait un élément de persuasion et non d'argumentation convaincante. Christian Plantin (2009) revient sur le lieu de la personne de Quintilien en analyse du discours en passant par la *Nouvelle rhétorique*. L'*ethos* est une « ressource argumentative », « l'autorité de l'*ethos* donne un fondement au discours, de la force aux arguments de tous ordres », mais il n'est pas un « argument à proprement parler », au sens que lui donne la théorie de l'argumentation, à savoir que l'argument doit respecter la « condition propositionnelle », il doit « être constitué “indépendamment” de la conclusion » (*ibid.* : 60). L'*ethos* est donc une ressource argumentative par persuasion : « L'*ethos* persuade, ou dissuade, par em-pathie ou anti-pathie, dans des mécanismes de transfert et de contre-transfert » (*ibid.* : 60). L'orateur, qui veut persuader son auditoire, effectue des choix rhétoriques, relevant de l'*ethos*, du *logos* et du *pathos*, en fonction de son auditoire. Plantin souligne une dérive de la persuasion :

« La problématique de la persuasion se transforme dans ces stratégies de miroir en auto persuasion, définitivement pris aux pièges du Même, en l'occurrence l' « in-group » des rhéteurs-rhétoriciens et de leurs élèves, qui jouent à se persuader les uns les autres. » (Plantin, 2009 : 60)

Cette dérive du Même est toutefois contrebalancée par la « pluralité des actants dans le jeu argumentatif » (*ibid.* : 61) ; le nombre et la diversité des actants limitent la portée de la stratégie de miroir.

La terminologie de Charaudeau (2005) concernant la capacité du locuteur à faire adhérer son auditoire à son propos est différente ; à l'adhésion, il préfère parler de l'« enjeu de captation » pour se placer du côté surplombant de la machine médiatique ; là encore le

dispositif médiatique participe à l'effet de captation. Pour « faire croire », on peut persuader ou séduire. A la différence de la terminologie de la *Nouvelle rhétorique*, la persuasion selon Charaudeau (2009 : 22) recourt à la raison, tandis que la séduction recourt à l'émotion. Cette dichotomie ne recouvre pas exactement celle de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1988), convaincre-persuader, puisque cette dernière repose plutôt sur la portée de l'argumentation sur les auditoires, selon le caractère universel ou particulier de la portée, tandis que la dichotomie persuader-séduire de Charaudeau repose sur ce qui est affecté dans le processus d'adhésion, la raison ou l'émotion. Mais le plus souvent, il y a une indistinction entre adhésion et persuasion, ou une préférence pour l'un de ces deux termes, pour parler de l'effet rhétorique visé ou produit par l'*ethos* sur les auditoires. Comme notre objet n'est pas l'étude de la réception et de l'impact sur les auditoires, nous nous contenterons d'un terme générique, celui de l'adhésion, recouvrant tous les cas de figure, du « faire croire » par argument convaincant, par persuasion, par effet miroir ou par séduction ; nous utiliserons également le terme de captation, d'un point de vue de la production, comme étant l'effet visé d'adhésion, l'adhésion étant le résultat supposé ou produit de la captation.

En résumé, si l'*ethos* n'est pas au fondement de la légitimité et n'est pas un argument à proprement parler, il renforce ou fragilise cette légitimité et est une ressource argumentative dans la mesure où il participe à la crédibilité du propos et à la captation-adhésion des auditoires. La distinction entre légitimité, crédibilité et captation-adhésion, heuristique pour l'analyse, ne doit pas nous faire oublier que dans le processus de production et réception d'un discours, les trois sont mêlées dans la matérialité discursive et contribuent chacune à leur manière à l'adhésion des auditoires. Ces remarques nous conduisent à définir ce qui dans le discours constitue l'*ethos*. Y a-t-il des marques linguistiques analysables ou s'agit-il d'une impression générale laissée par le discours ?

2.2.1.5. *Matériau linguistique et processus d'interprétation*

En analyse du discours et en sémantique de l'énonciation, il est courant de voir deux procédés d'analyse de l'*ethos* dans le discours : l'analyse de marques linguistiques associée à un traitement inférentiel, et une perception globale par empathie, étayée éventuellement par des marques linguistiques. Ces deux procédés reflètent la conception de la construction de l'*ethos* dans le discours :

« on peut supposer que l'ethos se construit sur la base de deux mécanismes de traitement distincts, l'un reposant sur le décodage linguistique et le traitement inférentiel des énoncés, l'autre sur le regroupement de faits symptômes, opération de type diagnostic, qui mobilise des ressources cognitives de l'ordre de l'empathie. » (Auchlin, 2001 : 92)

« L'ethos n'agit pas au premier plan, mais de manière latérale, il implique une expérience sensible du discours, il mobilise l'affectivité du destinataire ». (Maingueneau, 2002 : 56)

« L'ethos s'élabore ainsi à travers une perception complexe qui mobilise l'affectivité de l'interprète en tirant ses informations du matériau linguistique et de l'environnement. » (*ibid.* : 58)

Mais que l'on parte de l'analyse des marques, ou d'une perception première, l'analyse de l'*ethos* passe toujours par un matériau discursif et un processus d'interprétation. On peut convenir que quelles que soient la pratique des auditeurs ou la démonstration de l'analyste, la construction (en analyse ou en réception) de l'*ethos* se fait par une corrélation de symptômes, un va-et-vient entre des indices linguistiques et une impression globale.

La difficulté pour l'analyste est le risque de circularité entre son impression de l'*ethos* du locuteur qui peut induire le choix des marques linguistiques à analyser, qui va dans le sens d'une pseudo-évidence, sans dépasser ou contrer son impression première. Subordonner le processus d'interprétation à l'analyse des marques et systématiser cette analyse permettront peut-être de sortir de la circularité. Dans les chapitres 4 et 5, nous appliquerons ces principes pour inférer l'*ethos* à partir d'une analyse systématique de certaines marques linguistiques.

2.2.2. *Ethos* et notions affines

Le choix de la notion d'*ethos*, qui nous a paru très vite centrale pour aborder la subjectivité dans une analyse de discours par les marques énonciatives, mérite toutefois d'être questionné quant à sa pertinence au regard de notions affines. Ce que les marques énonciatives nous montreront ou diront du locuteur, est-il pertinent de l'interroger en termes d'*ethos*, autrement dit de ressource argumentative ? La problématique qui préside à notre étude, intégrant l'hypothèse de variations d'emploi des marques énonciatives selon le genre des émissions et le statut des locuteurs, aurait pu nous mener du côté de la sociolinguistique, des sociolectes, technoclectes et idiolectes. L'analyse des dispositifs

médiatiques en lien à la fois avec le genre des émissions et le statut des locuteurs pourrait réduire l'interprétation des marques énonciatives en termes de rôles assignés aux locuteurs. Les particularités énonciatives de tel ou tel locuteur qui ne seraient pas explicables par le rôle ou le technolècte pourraient très bien être analysées en termes de style d'un sujet parlant, maître et conscient de son énonciation. A nous inscrire plutôt dans une vision historiquement et sociologiquement située du sujet parlant, il serait alors plus pertinent d'interpréter les différences et distinctions énonciatives en termes de position et d'*habitus*.

Plutôt que de choisir l'*ethos* en ignorant ces notions affines ou en l'opposant à celles-ci, nous préférons envisager l'ensemble de ces notions dans leurs cadres théoriques comme des grilles de lecture complémentaires. Si la notion d'*ethos* dans le cadre de l'AD et des théories de l'énonciation est dominante, si elle est celle que nous avons choisie pour l'interprétation des marques énonciatives, nous ne voulons pas écarter la possibilité, quand cela nous semblera pertinent, de faire appel à ces autres grilles de lecture. Nous exposons, en préalable des analyses quelques réflexions sur les liens ou différences entre *ethos*, style et idiolecte d'une part, *ethos* et rôle d'autre part, et, enfin, *ethos*, position et *habitus*.

2.2.2.1. Ethos, style et idiolecte

L'*ethos*, le style et l'idiolecte sont des notions de traditions ou de cadres théoriques différents : la rhétorique, la stylistique, la sociolinguistique. Elles ont été développées à partir d'objets textuels distincts : les textes argumentatifs, la littérature, les interactions. Mais elles s'étendent à tous types de textes et de situation et migrent d'un cadre théorique à l'autre³⁰. Leurs évolutions respectives tendent à les rapprocher et à faire perdre de vue leurs particularités. Alain Rabatel (2007) propose une approche de la notion de style dans « ses relations avec les notions affines d'idiolectes et d'*ethos* » (*ibid.* : 15). Ces notions ont en commun, dans leurs développements récents et le travail de leur définition, d'être prises dans une dialectique entre du singulier et du social dans l'expression de la subjectivité. Elles désignent à travers des traits linguistiques la présence singulière de l'auteur ou du sujet parlant ; cette inscription singulière est toutefois contrainte ou adaptée selon les

³⁰ Nous renvoyons pour ce qui concerne l'évolution de la notion de style au chapitre introducteur « Le style en questions » d'André Petitjean et d'Alain Rabatel du n°135/136 de *Pratiques, Questions de style* (2007 : 3-14), et au chapitre de présentation de Catherine Détrie et Franck Neveu du n°44 de *Cahiers de praxématique, Idiolecte* (2005 : 7-16) pour l'évolution de la notion d'idiolecte.

genres ou les situations de communication, en fonction des auditoires ; elles peuvent être alors abordées en les rapportant à un individu, à un collectif, à une situation, à un genre.

« Ainsi l'approche individuelle de l'ethos privilégiera les traits de caractère (singuliers) tandis qu'une approche plus sensible aux vertus qu'il convient de manifester dans son discours selon les circonstances mettra en avant les mœurs, les vertus partagées par tel auditoire. De même, les spécialistes des registres (sublime, moyen, bas) ou de l'approche générique du style accorderont davantage d'attention aux traits stylistiques en lien avec les circonstances, les publics, les genres, tandis que les tenants de la notion de style d'auteur, des approches herméneutiques ou génétiques du style valoriseront les traits singuliers d'une parole singulière, souvent cantonnée dans le domaine artistique. Les théorisations de l'idiolecte n'échappent pas à ces tensions, rapprochant les traits idiolectaux des traits sociolectaux ou idiosyncrasiques, oscillant entre caractéristiques linguistiques permanentes ou ajustées en tenant compte du regard d'autrui. » (Rabatel, 2007 : 16)

Les différences entre *ethos*, style et idiolecte semblent alors se réduire à des différences de points de vue et de cadres théoriques.

Mais pour Rabatel, la distinction de ces notions réside « dans l'importance constitutive structurante des notions conjointes de situation, d'auditoire, de sujet » (*ibid.* : 30-31) qu'il résume ainsi :

« si l'idiolecte, c'est la tension singularisante de soi pris dans la dialectique coénonciative et interactionnelle, si l'ethos, c'est la parole incorporée à des fins argumentatives, le style c'est la recherche de l'affirmation d'une singularisation de la parole dans le cadre du jeu avec les contraintes socio-culturelles des genres, qui s'imposent aux individus » (*ibid.* : 31)

Nous convenons que ce qui différencie l'*ethos* du style et de l'idiolecte est la visée argumentative. L'idiolecte n'est toutefois pas dénué de visée d'efficacité de la parole dans la mesure où l'adaptation situationnelle de la parole a pour but de rendre l'échange possible et acceptable par les différentes parties, autrement dit, il participe des conditions de réalisation de l'échange. Quant au style, il peut participer de l'effet d'*ethos* ; Plantin rappelle ce lien entre style et *ethos*, effet de style et effet éthique, en se référant à Quintilien, Hermogène et Aristote : l'*ethos* discursif qui vise la production d'une impression de discours sincère, est « le produit d'une technique stylistique » (Plantin, 2009 : 65-66). Mais contrairement à Rabatel, nous considérons que les contraintes socio-culturelles des genres et le processus coénonciatif interactionnel revêtent autant d'importance pour l'*ethos* que pour le style et l'idiolecte. Ce qui reste alors particulier au style et à l'idiolecte, c'est la singularisation de la parole, ce qui, dans les traits

linguistiques, rend l'auteur ou le sujet parlant, singulier. Dans nos analyses, nous ne reprendrons pas la notion d'idiolecte. En revanche, nous nous permettrons de passer par les notions de style générique ou de style individuel dans l'analyse de la variation des marques énonciatives en fonction d'un genre ou d'un locuteur, lorsque ces marques sembleront être singulières à un genre ou à un individu. Nous partirons alors d'une définition de style de Rabatel :

« avoir un style, du style, c'est toujours dans une dialectique où chacun use de patterns, de modèles, de cadres, thèmes et situe son originalité dans la façon de rejouer ces derniers, dans une dialectique d'imitation ou d'opposition à tel genre ou à tel autre. » (Rabatel, 2007 : 31)

Mais l'objet de notre thèse nous conduira à évaluer la visée argumentative des marques énonciatives singulières ; si la visée argumentative est avérée, nous parlerons du fonctionnement discursif de ces marques en termes d'*ethos*.

2.2.2.2. Ethos et rôle

Dans les théories interactionnistes (Gumperz, 1989 ; Goffman, 1973 [1959]) et dans les analyses des dispositifs et des genres, on peut corréliser la notion d'*ethos* à celle de rôle. La notion de rôle, développée dans la tradition interactionniste repose sur une conception du sujet plurielle et relative : chaque sujet ou agent adopte un comportement, un *habitus*, une *hexis*, endosse un rôle en fonction de la situation de communication. Cette faculté d'adaptation se fait la plupart du temps de manière non consciente. Quand la faculté d'adaptation de l'*ethos*, dans une perspective rhétorique, a pour visée l'adhésion de l'auditoire, endosser un rôle en fonction d'une situation de communication a pour fonction de permettre l'échange : en négociant le rôle de chacun des participants, les agents rendent l'échange possible ; bien tenir le rôle permet à chacun des participants de garder la face. Gumperz (1989) a ainsi démontré l'importance des *habitus* et *hexis* dans l'amorce d'un échange, dans sa contextualisation. Goffman (1973 [1959]) a développé sa théorie des rôles autour du principe de menace de face.

Le rôle, s'il n'a pas de visée rhétorique dans la conception interactionniste, est toutefois un paramètre primordial de la persuasion. Comment persuader si les participants ne sont pas reconnus et légitimés dans leur rôle au sein de la situation de communication ? Comment persuader si l'orateur ou l'auditeur perd la face ? L'*ethos* semble alors se développer dans le cadre des rôles attendus, ou de s'en jouer dans les situations

subversives. L'analyse du rôle des locuteurs nous semble alors être un préalable à l'analyse de l'*ethos*, pour y déceler les corrélations, les contradictions qui peuvent éclairer les effets d'*ethos*. Ce rôle, dans les échanges du quotidien, est en lien avec l'identité sociale du participant, le statut du sujet parlant.

Les approches praxématiques définissent les rôles par rapport à un cadre de communication plus complexe que les interactionnistes. Les outils notionnels et conceptuels permettent d'étudier des dispositifs plus élaborés que l'échange spontané en face à face. Goffman (1987 [1981]) a certes envisagé des configurations complexes d'échanges en face à face, comprenant plus de deux participants. Il a développé le concept de ratification des participants. Du côté de la praxématique, Marcel Burger (2001) a développé une approche du dispositif sous forme de cadres imbriqués (voir section 1.1.4.). Les cadres du dispositif de communication définissent des rôles aux participants, en lien avec le statut institutionnel des sujets parlants, et les interactions possibles. Ces cadres qui induisent des rôles éclairent l'*ethos* des locuteurs. Corréler l'*ethos* au rôle dans le dispositif permet de situer l'*ethos* par rapport aux contraintes de dispositif et aux jeux de faces.

Du côté de l'AD, Amossy (2010) parle de « répartition des rôles » en fonction des genres.

« Le degré de stéréotypage et la liberté octroyée au locuteur par rapport aux modèles dominants varient en fonction des genres de discours qu'il mobilise. Chaque genre de discours comporte, on l'a dit, sa propre répartition des rôles. » (Amossy, 2010 : 49)

La stylistique parlerait, à ce propos, plutôt de ton adopté en fonction du genre. Ce ton est une manière d'endosser un rôle, parfois en décalage avec les rôles endossés habituellement. A la différence des considérations de la praxématique ou des interactionnistes, ces rôles ne sont plus en lien direct avec l'identité sociale et le statut médiatique mais avec la scénographie d'un genre. Dans l'approche du genre par Maingueneau (1987, 2007), que nous verrons plus en détail dans la section 3.1.5, la scénographie est la mise en scène d'un discours dans un genre et un type de discours. La scénographie donne des rôles au locuteur et à l'interlocuteur.

Ces trois types de rôle sont-ils de natures différentes ? Ils ne diffèrent que par le cadre de référence qui les contraint : la situation de communication, le dispositif de communication et le genre. La particularité de l'approche des genres médiatiques par

Charaudeau (2005) est d'intégrer le dispositif à l'analyse des genres ; nous exposerons en détail cette approche des genres dans la section 3.1.4.. Le rôle combine alors des considérations de statut médiatique et de visée de chaque genre. On peut considérer qu'en fonction des cadres de référence des rôles, ces derniers seront plus ou moins en corrélation ou en distanciation avec l'identité sociale du sujet parlant.

L'*ethos* du locuteur traverse son rôle, le locuteur use des rôles, respecte le rôle ou le transgresse en vue de persuader. Comme l'*ethos*, les rôles du producteur et du récepteur se définissent l'un par rapport à l'autre, dans l'échange, le dispositif ou le genre ; ils sont co-énonciatifs. Le rôle plus ou moins conscient, plus ou moins situé historiquement et socialement selon les théories, semble être un paramètre qui rend possible l'échange, inhérent à tout dispositif, constitutif de toute scénographie. On pourrait dire que le rôle a un effet de réalisation. Contrairement à l'*ethos*, le rôle n'a pas en soi d'effets persuasifs, mais c'est tel ou tel rôle qui aura un effet persuasif, par un effet d'autorité attaché au rôle, effet qui varie selon les situations de communication : le rôle du scientifique est connu en marketing pour contribuer à la persuasion, le rôle du témoin oculaire est d'une grande force de persuasion dans la captation des auditoires des bulletins d'information. Ces rôles, qu'ils soient liés à un statut social, à un dispositif médiatique ou à la scénographie d'un genre, contiennent un effet d'*ethos*. Dans l'analyse rhétorique, ces rôles sont mis à contribution dans l'*ethos* des locuteurs : l'*ethos* du scientifique, l'*ethos* du témoin oculaire. Il peut y avoir coïncidence entre le rôle du locuteur et son *ethos* comme il peut y avoir écart. En fonction des genres, notamment, l'écart entre rôle du locuteur et *ethos* du locuteur peut être plus ou moins grand.

Dans l'analyse de la variable « genre » (section 3.1), nous analyserons les rôles des sujets parlants/locuteurs en fonction du dispositif, du genre et de la scénographie des émissions. Ces analyses permettront de situer les effets d'*ethos* par rapport à ces rôles. Comme nous l'avons évoqué, ces rôles peuvent être plus ou moins en rapport avec le statut social des sujets parlants. C'est pourquoi il nous semble important de considérer la « position » des sujets parlants dans un champ.

2.2.2.3. Ethos, position et habitus

Dans l'intégration d'une perspective sociologique et pragmatique à la notion contemporaine d'*ethos*, Amossy (1999b) établit un parallèle entre l'*ethos* préalable et la

position au sens bourdieusien du terme. Dans la théorie de l'espace social et des champs de Bourdieu, chaque individu est situé en fonction de sa position. Cette position résulte de la synthèse des coordonnées sociales de l'individu selon des critères non exhaustifs de distinction. Le classement des individus dans un champ et au sein d'un champ se fait en fonction des similitudes et des dissemblances entre les agents sociaux. Cette définition de la position n'a rien de discursif. Bourdieu (1982) développe la théorie des champs et des rapports de force qui s'y jouent contre la théorie austinienne de l'action de la parole : quand dire, c'est faire. Pour Bourdieu, l'efficacité de la parole ne réside pas dans les mots, dans les « actes de paroles » mais dans l'autorité de celui qui parle, autorité qui relève de sa position dans un champ. Dans une perspective bourdieusienne, la persuasion relève davantage de la position de l'agent que de l'*ethos* du locuteur.

Cependant la prise en compte de l'image préalable dans l'effet d'*ethos* et d'une légitimité qui réside dans le statut institutionnel mais qui se construit également dans le discours, permet d'établir ces liens entre *ethos* discursif *ethos* préalable et position. Dans cette même perspective, Amossy établit un parallèle entre le positionnement, ou prise de position, et le retravail de l'*ethos*. Par ailleurs, le retravail de l'*ethos* a un impact dans la perception de la position d'un sujet parlant/agent social.

Au-delà d'un simple parallèle entre position et *ethos* préalable, entre une perspective sociologique et une perspective discursive, c'est une dynamique entre position et *ethos* qu'Amossy met en lumière. Si le cadre théorique de Bourdieu refusait des implications discursives dans la conception de la position, c'est qu'elle était centrée sur les producteurs et non sur l'objet discours et encore moins sur la réception. La perspective d'Amossy, en plus de vouloir conjuguer sociologie et pragmatique, embrasse toutes les instances de l'échange et de la production de la signification. Ce lien entre position et *ethos* est réalisé en sociopoétique (Viala 1993) et par la notion de posture de Jérôme Meizoz (2003) en littérature ; ils établissent un rapport entre l'écriture et les stratégies de positionnement de l'écrivain.

La position est définie en dehors de considérations discursives, à un niveau social, dans un espace de champ de forces, dans une constellation de relations et de logiques de pouvoir. Chaque champ a une logique interne, des valeurs ; il a ses figures légitimes, et peut contenir des hérétiques et être confronté à des irresponsables (Bourdieu, 2000). Nous verrons dans la section 3.2.2 et 3.2.3 comment ces concepts peuvent éclairer l'analyse de la

variable « sujet parlant » de notre étude et comment ces considérations peuvent donner une idée de l'*ethos* préalable, ou prédiscursif, des locuteurs de notre corpus et être une grille d'interprétation de l'*ethos* discursif, à considérer que la position des sujets parlants se reflète et se retravaille dans l'*ethos* discursif.

Précédemment, nous avons évoqué l'intégration d'une autre notion bourdieusienne en AD : celle d'*habitus*, dans la section 2.2.1.3. Voici comment elle était définie dans *Esquisse d'une théorie de la pratique* :

« l'*habitus* est le produit du travail d'inculcation et d'appropriation nécessaire pour que ces produits de l'histoire collective que sont les structures objectives (e. g. de la langue, de l'économie, *etc.*) parviennent à se reproduire, sous la forme de dispositions durables, dans tous les organismes (que l'on peut, si l'on veut, appeler individus) durablement soumis aux mêmes conditionnements, donc placés dans les mêmes conditions matérielles d'existences. » (Bourdieu, 1972 : 282)

En AD, Maingueneau (1987 : 43-44, 1991 : 197) rapproche l'*habitus* des procès d'organisation que contiennent les pratiques discursives. De même que nous pouvons dire que l'*ethos* est contraint par une pratique discursive propre à une communauté discursive, de même nous pouvons dire que l'*habitus*, ou ensemble de comportements d'un individu, est déterminé (par inculcation et appropriation) selon la position de cet individu dans un champ. L'*ethos* peut alors être considéré comme un *habitus* spécifique à deux titres : d'une part, il est discursif et, d'autre part, il concerne la présentation de soi ou construction de l'image de soi.

Il nous arrivera, dans les analyses d'évoquer un *ethos* comme relevant d'un *habitus* dans un champ, comme étant la pratique discursive légitimée et légitimante d'un champ. Nous pouvons nous demander toutefois quel est l'intérêt d'utiliser de la terminologie bourdieusienne, « *habitus* », « champ », en plus de celle de l'AD, « pratique discursive », « communauté discursive », « formation discursive », « formation idéologique ». Cet usage permet de distinguer des plans d'analyse : plan sociologique et plan discursif. Nous suivrons toutefois Amossy et Maingueneau dans leur démarche d'user de ces notions sans toutefois remettre en question la part du discursif, des mots, dans la légitimité, l'autorité et l'efficacité de la parole.

2.2.3. Conclusion : l'*ethos*, une notion à la croisée des disciplines et des niveaux d'analyse

La notion d'*ethos* est transdisciplinaire (Amossy, 1999a, Maingueneau, 2002). Selon les approches disciplinaires, la notion évolue dans différentes directions et nuances. Mais au sein même de chaque discipline, la notion est discutée ; nous supposons que cela résulte du fait que l'*ethos* est un effet discursif, certes basé sur un matériau linguistique mais aussi sur un processus d'interprétation. Par ailleurs, cette preuve ou ressource argumentative rattachée à la personne du locuteur se mêle à des considérations de position institutionnelle et d'identité sociale.

Dans la double perspective d'analyse de marques énonciatives et d'analyse du discours, nous avons choisi de retenir les traits définitoires suivants pour la notion d'*ethos* :

- c'est un effet discursif attaché au locuteur en tant que tel, basé sur des marques linguistiques et un processus d'interprétation (*ethos* discursif) ;
- il se déploie principalement dans le montré (*ethos* énonciatif), et parfois dans le dit (*ethos* propositionnel) ;
- il est alimenté par du para-verbal et de l'extra-verbal participant de l'acte et de la scène d'énonciation,
- il est contraint par le genre de discours et la formation discursive dans laquelle il s'inscrit ;
- l'*ethos* discursif peut correspondre ou différer de l'*ethos* prédiscursif (celui qui circule dans l'interdiscours et qui est attendu par l'auditoire) ;
- l'*ethos* discursif et l'*ethos* prédiscursif se construisent par stéréotypage ;
- l'*ethos* prédiscursif se retravaille dans le discours (le retravail de l'*ethos*) ;
- l'*ethos* discursif est co-énonciatif et se négocie dans l'interaction ;
- l'*ethos* discursif a une dimension collective ;
- l'*ethos* discursif est une ressource argumentative qui peut renforcer la légitimité du sujet parlant, contribuer à la crédibilité du propos et favoriser l'adhésion de l'auditoire.

La caractérisation ou l'inscription discursive de l'*ethos* du locuteur ne peuvent sortir de la circularité interprétative de l'analyste sans la prise en compte des paramètres sociodiscursifs qui contraignent ou orientent l'*ethos* des locuteurs. La corrélation de ces

paramètres aux dimensions de l'*ethos* permettra de déceler peut-être des types d'*ethos*, individuels, collectifs ou génériques, propres à notre corpus.

Nous n'allons pas nous arrêter sur tous les éléments linguistiques qui contribuent à l'*ethos* du locuteur en tant que tel. Dans ce présent travail de recherche nous nous contenterons d'analyser de manière systématique les déictiques de première personne et les emplois du conditionnel. Nous alimenterons certaines de nos interprétations par des éléments linguistiques cotextuels. Ces subjectivèmes sont de natures bien différentes. Les déictiques de personne actualisent les participants de l'énonciation, tandis que le conditionnel modalise l'engagement énonciatif du locuteur. Avant de passer à l'analyse des variables du corpus et l'analyse des marques ci-dessus mentionnées, nous proposons de clarifier les notions de subjectivèmes, de modalisation, d'évidentialité, d'engagement énonciatif et la distinction entre le « montré » et le « dit ».

2.3. Engagement et effacement énonciatifs

2.3.1. Subjectivèmes, le dit et le montré

A la suite des travaux de Benveniste, Kerbrat Orecchioni (2002 [1980]) explore la subjectivité dans le langage, dans une perspective énonciative. Elle constate que la subjectivité est partout :

« toute séquence discursive porte la marque de son énonciateur, mais selon des modes et des degrés divers. » (*ibid.* : 174)

Elle catégorise des marques énonciatives et montre une diversité de modes et d'inscription de la subjectivité, terme très englobant qui perd alors quelque peu de sa pertinence.

En partant d'une analyse critique du schéma de la communication linguistique de Roman Jakobson (1963), auquel elle ajoute des filtres à l'encodage et au décodage joués par les univers de discours, la prise en compte des compétences linguistiques et paralinguistiques, les déterminations psychologiques, les compétences culturelles et idéologiques, elle pose deux conceptions de l'énonciation, l'une « étendue », l'autre « restreinte ». L'énonciation étendue est l'inscription des relations qui se tissent entre

l'énoncé et les différents éléments du cadre énonciatif : les protagonistes du discours (émetteur et destinataire(s)), la situation de communication, les conditions générales de la production et de la réception du message. L'énonciation restreinte ne s'intéresse qu'à un paramètre du cadre énonciatif : au locuteur-scripteur, autrement dit « aux traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence de ce qu'avec Benveniste nous appellerons “la subjectivité dans le langage” » (Kerbrat-Orecchioni, 2002 [1980] : 36). Kerbrat-Orecchioni nomme les indices d'inscription de paramètres du cadre énonciatif, des unités « énonciatives » et nomme, comme sous-catégorie de cette dernière, les indices relatifs à la présence du locuteur, unités « subjectives » ; les archi-traits sémantiques que portent ces unités sont appelés respectivement « énonciatèmes » et « subjectivèmes ». L'énonciation de Benveniste et de Ducrot relève de l'énonciation restreinte. Les analyses sur corpus amènent la linguiste à conclure, à l'instar de Benveniste, sur l'omniprésence de la subjectivité. Même si dans notre recherche, nous nous concentrons sur des « subjectivèmes » se rapportant au locuteur, nous n'oublions pas que pour Benveniste, Kerbrat-Orecchioni ou des théoriciens de la praxématique (Barbérís *et al.*, 1998 : 45-46), la subjectivité dans le langage est une intersubjectivité, le « je » appelant le « tu », l'énonciation étant par les interactions et par l'interdiscours une co-énonciation.

Après avoir posé le constat de l'omniprésence de la subjectivité dans le langage, Kerbrat-Orecchioni (2002 [1980]) questionne l'usage des termes « objectif » et « subjectif ». Il s'agit davantage d'un continuum que de deux catégories distinctes :

« La seule attitude légitime, c'est d'admettre que toute séquence se localise quelque part sur l'axe qui relie les deux pôles infiniment éloignés de l'objectivité et de la subjectivité ; la seule entreprise rentable, c'est d'essayer d'en identifier, différencier et graduer les divers modes de manifestation. »
(Kerbrat-Orecchioni, 2002 [1980] : 174)

Dans ce continuum, elle distingue la subjectivité par les déictiques, qui situent l'énonciation par rapport à la situation énonciative, de la subjectivité affective ou encore de la subjectivité évaluative qui varie selon le positionnement culturel et idéologique du sujet parlant. Par ailleurs, ces subjectivités peuvent être explicites ou implicites. De même, elle distingue plusieurs conceptions de l'objectivité : celle qui correspond à l'effacement du locuteur, et celle de la conformité de l'énoncé à la réalité des choses. Lors des analyses de subjectivèmes dans notre corpus, nous préciserons quel(s) type(s) de subjectivité ou d'objectivité ils alimentent.

Pour aller au-delà de certaines de ces catégories, notamment les catégories d'implicite et d'explicite, il est intéressant de rappeler quelques principes de la théorie polyphonique de Ducrot, que nous avons déjà évoqués en parlant de la distinction entre le sujet parlant et le locuteur et celle entre le locuteur en tant que tel (L) et le locuteur en tant qu'être du monde (λ). C'est cette deuxième distinction qui nous intéresse ici.

« L est le responsable de l'énonciation, considéré uniquement en tant qu'il a cette propriété. λ est une personne "complète", qui possède, entre autres propriétés, celle d'être l'origine de l'énoncé » (Ducrot, 1984 : 199-200).

Ducrot illustre cette distinction avec les interjections et l'expression du sentiment.

« l'être a qui est attribué le sentiment, dans une interjection, c'est L, le locuteur dans son engagement énonciatif. Et c'est à λ au contraire qu'il est attribué dans les énoncés déclaratifs, c'est-à-dire à l'être du monde qui, entre autres propriétés, a celle d'énoncer sa tristesse ou sa joie (d'une façon générale, l'être que désigne le pronom *je* est toujours λ , même si l'identité de ce λ n'est accessible qu'à travers son apparition comme L). » (*ibid.* : 200)

Cette distinction permet d'expliquer l'efficacité des « performatifs explicites » tel que le souhait. Dans « Je te souhaite... » *je* et l'assertion du désir renvoient à λ mais l'acte de souhait relève de L : « L fait l'acte de souhait en assertant que λ désire » (*ibid.*). Dans les performatifs implicites, l'assertion sur λ disparaît, ne reste que la monstration de l'énonciation, c'est-à-dire les modalités selon lesquelles l'énonciation est prise en charge par L. Ce qui fait l'efficacité de l'acte n'est pas son assertion mais sa monstration dans l'énonciation. La distinction entre le dit et le montré, introduite par Wittgenstein (1961 [1921]) et développée par Recanati (1979), Berrendonner (1981) puis Ducrot (1984), pour discuter des performatifs explicites d'Austin (1970 [1962]), permet d'expliquer la réflexivité du langage.

« Le langage fait plus que représenter, il montre aussi, et montre précisément ce qu'il ne peut représenter : la réflexivité, bannie du domaine de la représentation, est licite dans celui de la monstration ; le représentant se montre, exhibe ses propriétés formelles, en même temps qu'il représente le représenté. » (Recanati, 1979 : 126)

Pour en revenir aux subjectivèmes et à la subjectivité, il est alors intéressant d'envisager une inscription du locuteur- λ (en tant qu'être du monde) dans le dit, le contenu propositionnel, et une inscription du locuteur-L (en tant que tel) dans le dire, ou le montré, qui apparaît dans la modalité de l'énonciation. En analysant les déictiques de première

personne (ch. 4), nous exposerons davantage l'inscription du locuteur- λ (et ses écarts ou coïncidences avec l'attitude énonciative du locuteur-L), alors que dans l'analyse des occurrences du conditionnel (ch. 5), il s'agira davantage de mettre en lumière l'engagement montré du locuteur-L vis-à-vis du contenu propositionnel.

Nos analyses se baseront principalement sur la théorie de l'énonciation de Ducrot. Mais pour élargir ces analyses à des niveaux plus discursifs, nous nous en référons à Kerbrat-Orecchioni qui étoffe l'énonciation par la prise en compte du genre des textes, de la formation discursive dans laquelle est inscrit le sujet parlant, et de la grammaire conversationnelle. Elle fait la jonction entre théories de l'énonciation et AD, comme Maingueneau a intégré les principes des théories de l'énonciation à l'AD. Mais Kerbrat-Orecchioni rappelle toutefois l'ancrage de ses travaux en linguistique :

« faire œuvre de linguistique, c'est mettre les considérations extralinguistiques au service de la description des objets verbaux, et non l'inverse ; pratiquer la linguistique de l'énonciation, c'est décrire le fonctionnement des énoncés à la lumière de certains facteurs énonciatifs, et non décrire la situation et les actants de l'énonciation à la lumière de l'énoncé. » (*ibid.* : 242)

Dans nos analyses, nous ferons « œuvre de linguistique », mais nous ferons également œuvre d'analyste du discours : l'emploi de certains subjectivèmes éclaire le positionnement des sujets parlants.

Outre les déictiques de première personne et le conditionnel qui seront traités de manière systématique dans les chapitres 4 et 5, nous serons amenés à analyser des marques de modalité et d'évidentialité, associées aux déictiques et aux occurrences du conditionnel. C'est pourquoi nous présentons dans les sections suivantes notre perspective théorique dans ces domaines. Ces présentations seront l'occasion d'exposer les notions d'engagement énonciatif et d'effacement énonciatif.

2.3.2. Modalités : catégories fondamentales et engagement énonciatif

La tradition logique qui s'inscrit dans l'héritage aristotélicien restreint la modalité à l'expression du possible et du nécessaire. Dans les travaux issus de la tradition grammaticale classique gréco-latine, la modalité est définie en termes d'« attitudes du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé » (Barbet et Saussure, 2012 : 4, par exemple). Le conditionnel épistémique, que nous étudierons au chapitre 5, est

considéré comme un marqueur modal aussi bien dans le cadre épistémologique logique, car il exprime l'incertain, que dans l'approche plus englobante de la tradition classique : il permet d'interpréter l'attitude du locuteur de non-prise en charge par rapport au contenu propositionnel de son énoncé. La définition classique peut être toutefois plus ou moins large. Dans l'acception la plus large de la modalité, tout énoncé est modalisé. Dans la simple assertion, en l'absence de marqueur énonciatif d'attitude, l'attitude du locuteur est constative ou informative. Nicole Le Querler (1996 : 61) adopte une définition plus étroite pour centrer son attention sur les marqueurs énonciatifs d'attitude : « *expression*³¹ de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé ». Le conditionnel épistémique rentre dans cette définition de la modalité marquée.

Selon la définition choisie de la modalité, le nombre de catégories varie, jusqu'à être infini si l'on tente de déterminer des catégories pour chaque attitude du locuteur. Les catégories classiques de la linguistique sont les modalités aléthiques (ou ontiques), déontiques, épistémiques, appréciatives (ou axiologiques) et bouliques. Le Querler (1996) ajoute les modalités temporelles et implicatives et les regroupe en modalités subjectives, intersubjectives et objectives. Si ces regroupements nous intéressent vis-à-vis de la subjectivité et de l'intersubjectivité dans les émissions économiques, ces regroupements ne seront pas notre porte d'entrée dans la modalité. Le modèle élaboré par Laurent Gosselin (2005, 2010) est plus approprié car il fait, au niveau énonciatif, des distinctions fort pertinentes notamment entre l'instance de validation, la force de validation et l'engagement du locuteur. Il reprend les catégories classiques en les définissant à partir de l'instance de validation et de la direction d'ajustement. Nous ne rentrerons pas dans les détails de ce modèle visant un calcul des modalités et comprenant neuf critères d'analyse. Mais nous nous intéresserons aux deux critères définitoires des catégories fondamentales : à la force de validation et à l'engagement énonciatif.

Avant d'en venir à la définition de ces concepts et des catégories qui s'y rapportent, il faut préciser que l'auteur du modèle ne définit pas la modalité en termes « d'attitudes du locuteur vis-à-vis d'un contenu propositionnel » mais en termes de « validation des représentations » (Gosselin : 2010 : 55). Tout énoncé est constitué d'au moins une modalité (au sens large) et d'un contenu propositionnel que Gosselin désigne par le terme de prédication (le prédicat et les arguments sur lesquels il porte). La modalité valide la

³¹ Nous soulignons.

représentation prédiquée. Cette validation est un jugement de nécessité, de possibilité, de désir, de blâme, *etc.*, sur le contenu prédiqué. Le linguiste reprend le concept de validité à Berrendonner (1981) pour le substituer au concept de valeur de vérité. L'instance de validation est l'entité dont dépend la validation. Gosselin s'inspire également des trois catégories d'« agents vérificateurs » de Berrendonner (*ibid.*) pour déterminer trois instances de validation : la réalité, le sujet (individuel ou collectif) et l'institution (telle que la morale ou la justice). L'instance de validation est à distinguer du critère d'engagement énonciatif, qui est rattaché au locuteur en tant que tel et non à l'instance de validation ; Gosselin (2010 : 62) insiste également sur la non assimilation de l'instance de validation au concept d'énonciateur des théories polyphoniques. Il est vrai que l'instance de validation permet de mettre sur un même plan une validation par la réalité, la morale ou un sujet, ce qu'on ne trouve pas dans les théories polyphoniques. Toutefois, voir derrière l'instance de validation-sujet la voix d'un énonciateur ne semble pas ébranler le modèle de Gosselin, ni dans la définition et la fonction de l'instance de validation ni dans sa distinction avec l'engagement énonciatif du locuteur. Nous nous permettrons cet écart.

Le critère de l'instance de validation permet, avec celui de la direction d'ajustement, de déterminer les catégories fondamentales des modalités. La modalité aléthique ou ontique est celle de la « vérité objective », elle est validée par la réalité. Les modalités épistémiques, appréciatives et bouliques, qui renvoient respectivement au jugement de croyance, du désirable et du désiré, sont validées par le sujet. Les modalités déontiques, regroupant les jugements prescriptifs de l'obligatoire, de l'interdit, du permis et du facultatif, ainsi que les modalités axiologiques, propres aux jugements de nature morale, idéologique ou légale, sont validées par des institutions. Le concept de direction d'ajustement est repris à Searle (1982) dans sa théorie des actes de langage ; il distingue entre les actes qui visent à conformer les mots au monde comme dans le cas des actes assertifs, et ceux qui visent à conformer le monde aux mots, comme dans le cas des actes directifs ; autrement dit, un énoncé assertif décrit le monde, tandis qu'un acte directif, telle une demande, vise à ce qu'un changement s'opère dans le monde par une réponse. Le mouvement des mots qui se conforment au monde est symbolisé par une flèche descente (↓), celui du monde qui se conforme aux mots l'est par une flèche ascendante (↑).

Cependant dans le modèle de Gosselin, la direction d'ajustement est plus nuancée³² : les modalités aléthiques et épistémiques sont purement descriptives (↓) ; les modalités bouliques et déontiques formulées au moyen d'impératifs sont purement injonctives (↑) ; entre ces deux extrémités du continuum, les modalités appréciatives et axiologiques sont considérées prioritairement descriptives (↓(↑)) et les modalités bouliques et déontiques formulées par des verbes d'attitude propositionnelle sont considérées comme prioritairement injonctives (↑(↓)). Nous reproduisons ci-dessous le tableau récapitulatif élaboré par Gosselin (fig. 8).

		D			
		↓	↓(↑)	↑(↓)	↓
I	réalité	m. aléthiques ex. « C'est un livre marron »			
	subjectivité	m. épistémiques ex. « C'est un gros livre »	m. appréciatives ex. « C'est un beau livre »	m. bouliques (attitudes propositionnelles) ex. « Je veux lire ce livre »	m. bouliques (impératifs) ex. « Prête-moi ton livre ! »
	institution		m. axiologiques ex. « C'est un livre infâme »	m. déontiques (normes) ex. « Vous devez lire ce livre »	m. déontiques (impératifs) ex. « Ouvrez votre livre ! »

Figure 8 : Catégories modales, Gosselin (2005 : 50)³³

La force de validation précise la valeur modale pour une catégorie. Elle va de la validation maximale à l'invalidation totale ; à mi-chemin se trouvent l'indifférent et les valeurs modales intermédiaires. Ce continuum permet de différencier dans la catégorie des modalités aléthiques le nécessaire, le possible large (non impossible), le possible strict ou contingent, et l'impossible. Dans la catégorie épistémique, on distingue ainsi le certain, le probable, le contestable et l'exclu. Toutes les catégories n'ont pas une valeur bien définie

³² Dans les catégories de Searle (1982 [1979]), on trouve les catégories d'assertifs (↓), de directifs (↑), de promissif (↑), d'exclamatif (Ø, absence de direction d'ajustement) et de déclaratif (↓, simultanéité de la double direction d'ajustement). Les catégories de Gosselin sont un dégradé d'assertifs et de directifs.

³³ [sic] : dans la colonne de droite, la flèche devrait être ascendante.

pour chaque graduation du continuum. Ainsi pour le boulique, on ne distingue qu'entre le désiré, l'indifférent et le rejeté. Le conditionnel, lorsqu'il est considéré comme épistémique, exprimant l'incertain, a comme instance de validation un sujet ; il est alors prioritairement descriptif, et sa force de validation doit osciller entre le probable et le contestable. Nous reviendrons sur ces points au chapitre 5.

L'engagement énonciatif n'est définitoire ni d'une catégorie, ni d'une valeur, mais se combine aux catégories. Gosselin reprend les trois degrés d'engagement distingués par Nølke (1994 :149-150) : soit le locuteur s'associe à la modalité, soit il l'accorde, soit il s'en dissocie. Il affine ces degrés de prise en charge de la modalité par le locuteur qu'il synthétise dans la figure suivante (fig. 9) :

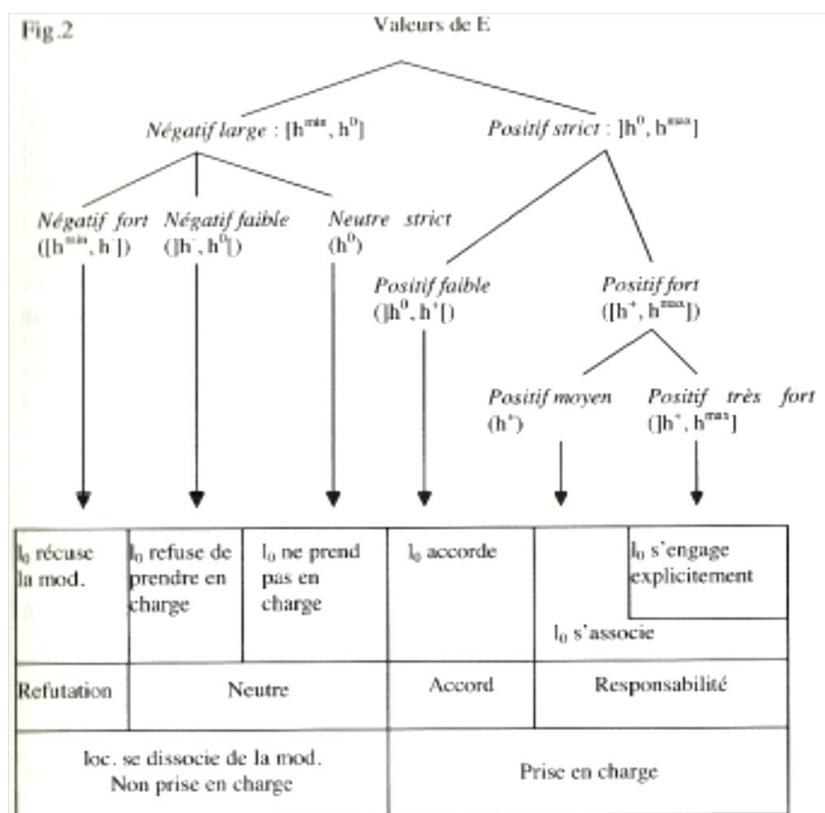


Figure 9 : Engagement énonciatif, Gosselin (2010 : 227)

Cette figure reprend plusieurs terminologies utilisées en énonciation. Sans en faire une présentation exhaustive, nous revenons sur certaines définitions et nous positionnerons dans ce tableau la notion de prise en compte. Danielle Coltier, Patrick Dendale et Philippe De Brabanter (2009) ont montré la diversité des définitions de « prise en charge » / « non-prise en charge » dans différentes théories en lien avec l'énonciation : polyphonie,

dialogisme, modalité, médiativité, actes de langage, discours rapporté, argumentation, *etc.* Elle est définie de manière évolutive et non concordante par Culioli (1971), Grize (1982), Laurendeau (1989) et Nølke (1994). Coltier, Dendale, De Brabanter (2009) analysent ces définitions selon une grille d'analyse : le critère définitoire (vérité, source, énonciation, assertion, modalité), le sujet de la prise en charge, les objets de la prise en charge, la possibilité d'une non-prise en charge, la conception graduée de la prise en charge, le rapport avec d'autres notions. Si l'on s'en tient aux définitions énonciatives de la prise en charge (en laissant de côté les définitions cognitives de Culioli), il apparaît des différences importantes, notamment sur le sujet de la prise en charge : l'énonciateur premier (au sens de Culioli, ou le locuteur en tant que tel selon Ducrot) ou tout être de discours (au sens de Nølke), y compris les énonciateurs seconds (ou énonciateurs au sens de Ducrot). Seul le locuteur en tant que tel est le sujet de la prise en charge chez Culioli et Laurendeau ; il s'étend à tous les êtres du discours chez Grize et Nølke. La notion de prise en charge est en rapport avec celle d'engagement de l'énonciateur vis-à-vis de la vérité de l'assertion chez Culioli, Grize et Laurendeau. Chez Grize et Nølke, elle se conjugue également avec la notion de source du point de vue ou de l'information. Toutefois chez Nølke, la notion de prise en charge est en rapport avec celle de responsabilité, qui lie un être de discours à un point de vue ; ce sujet de la prise en charge est à la fois source et porteur d'un jugement de vérité sur le point de vue. Pour distinguer les rapports avec l'engagement de l'énonciateur et la source du point de vue, Laurendeau reprend à Eddy Roulet (1981 : 19) la notion de prise en compte. Le sujet de l'énonciation ne peut prendre en compte que ce qui vient d'une autre source de point de vue. Dès lors, Laurendeau établit quatre possibilités qui permettent d'y insérer la notion de certitude : prendre en charge, prendre en charge seul, prendre en compte, ne prendre qu'en compte. Prendre en charge seul correspond à la L-vérité de Berrendonner (1981), tandis que prendre en charge correspondrait à ON-vrai ou \emptyset -vrai. Ne prendre qu'en compte, c'est admettre l'énonciation du propos sans en admettre la vérité ; ne prendre qu'en compte tend vers un rejet du point de vue énoncé. Cette notion de prise en compte trouve une équivalence dans celle d'imputation de Rabatel (2009).

Fort de ces distinctions, nous pouvons revenir au tableau de Gosselin (fig. 9) pour en saisir davantage les spécificités. Le sujet de la prise en charge est le locuteur en tant que tel et son objet est la validité de la représentation (ou le contenu propositionnel en d'autres termes). Le locuteur s'associe, accorde ou se dissocie de cette modalité dans une conception graduée. On pourrait trouver comme équivalence à « prendre en compte » et

« ne prendre qu'en compte » respectivement « l_0 ne prend pas en charge » et « l_0 refuse de prendre en charge » tout en restant « neutre » par rapport à la validité de la représentation. Mais cette équivalence n'est possible que dans le cas où la modalité indique une source autre du point de vue. Pour ce qui est des choix définitoires généraux de la prise en charge dans nos analyses, que ce soit dans le modèle de la modalité de Gosselin ou en dehors, nous considérerons que le sujet de la prise en charge est le locuteur en tant que tel, que son objet est le contenu prédicatif ou propositionnel de l'énoncé, que le locuteur s'engage quant à la validité de ce contenu. Nous garderons les catégories graduelles de Gosselin, tout en y ajoutant la notion de prise en compte lorsque le point de vue est porté par une source autre que le locuteur, sans que ce dernier ne s'engage quant à la validité de ce point de vue. Cela est notamment le cas du conditionnel épistémique dit « journalistique » qui sera examiné dans le chapitre 5.

Pour en revenir au modèle de Gosselin (2005, 2010), dont nous disions la pertinence du fait des distinctions entre l'instance de validation, la force de validation et l'engagement du locuteur, nous pouvons évoquer son intérêt vis-à-vis du conditionnel épistémique dit « journalistique ». Certains chercheurs y voient un modalisateur d'incertitude et d'autre un marqueur de non-prise en charge (nous préciserons ces théories dans le chapitre 5) ; les premiers définissent cette marque par la force de validation qui lui est associée et les autres par l'engagement énonciatif. Le modèle de Gosselin permet d'intégrer ces deux dimensions sans les confondre. Pour compliquer le tout, d'autres conçoivent encore la valeur de base du conditionnel « journalistique » comme étant avant tout évidentielle. Ce qui nous amène alors dans un autre domaine de l'énonciation, celui de l'évidentialité, des sources du savoir.

2.3.3. L'évidentialité ou le médiatif : typologies et contours

Comme des travaux l'ont montré, certaines marques modales, notamment les épistémiques, contiennent conjointement une valeur évidentielle (Dendale : 1993, 1994 ; Kronning 2002 ; Tasmowski et Dendale : 1994). Cette notion d'évidentialité a été élaborée dans les années 1960 par des linguistiques anglo-saxons. Nous nous intéresserons à son devenir dans le milieu de la linguistique française. L'évidentialité, dans un sens étroit, est définie comme « l'indication par le locuteur de la source de l'information véhiculée par

son énoncé » (Barbet et Saussure : 2012), et dans un sens plus large comme « indication de la fiabilité de l'information communiquée » (*ibid.*). Dans une conception encore plus large, l'évidentialité « englobe la notion de modalité comme expression de l'attitude épistémique du locuteur » (Dendale et Tasmowski, 1994 : 4). Cependant dans les recherches sur la langue française, évidentialité et modalité sont considérées comme complémentaires. Guentcheva (1994, 1996) et Hans Kronning (2002, 2012) préfèrent le terme de médiatif ou de médiation pour désigner la catégorie grammaticale qui regroupe les marques indiquant que le locuteur n'est pas la source du savoir. Cette différence terminologique est souvent présentée comme une volonté d'éviter la confusion que peut entraîner le terme « évidentialité », calqué sur le mot anglais « *evidentiality* », dérivé lui-même d' « *evidence* », signifiant « preuve » ou « moyens de justification » ; le terme *évidentialité* n'a donc rien à voir avec le mot français « évidence ». Au-delà de cette crainte, le médiatif et l'évidentialité adoptent deux points de vue différents sur les sources du savoir. Dans l'approche évidentielle de Dendale et Tasmowski (1994), indiquer les sources du savoir est une manière de justifier l'information en « [offrant] à son interlocuteur la possibilité d'évaluer lui-même le bien-fondé ou la fiabilité de cette information et d'en comparer la fiabilité avec celle d'autres informations sur le même sujet » (*ibid.* : 4). Dans la perspective médiative de Guentcheva (1994), le souci du locuteur est de « signifier les différents degrés de distance qu'il prend à l'égard des situations décrites puisqu'ils les a perçues de façon médiate » (Guentcheva, 1994 :8) ; marquer la source du savoir, c'est alors avant tout pour le locuteur indiquer qu'il n'est pas cette source et marquer son « degré de non engagement », « sans pour autant se prononcer sur le vrai ou le faux du contenu propositionnel de l'énoncé » (*ibid.* : 10). Ces deux points de vue ne sont pas incompatibles et nous semblent plutôt complémentaires : le premier renvoie à des motivations et effets rhétoriques de persuasion tandis que le second se place à un niveau plus énonciatif d'engagement du locuteur. D'ailleurs, même si ce niveau énonciatif n'apparaît pas dans la définition générale de l'évidentialité, étant donné l'absence de théorie de l'énonciation dans la linguistique anglo-saxonne, tous les travaux en linguistique française s'y rapportant questionnent le rapport entre l'indication de la source et le degré de prise en charge de l'information par le locuteur.

Les types de source du savoir les plus souvent retenus pour le français sont la perception, l'emprunt et l'inférence. Barbet et Saussure (2012 : 5) distinguent ces sources en évidentialité directe, celle marquée par les verbes ou adverbess de perception

notamment, et évidentialité indirecte, celle où l'information provient d'autrui et celle reposant sur l'inférence. Dendale et Tasmowski (1994), dans leur perspective de l'évidentialité comme preuve de fiabilité, fait une autre différenciation entre l'information récoltée et l'information créée : « Le marquage évidentiel est l'indication par le locuteur de la provenance ou du mode de création et/ou de récolte d'une information, indication apportée à des fins de justification de cette information. » (Dendale, 1991 : 51, cité par Dendale et Tasmowski : 1994) ; l'emprunt correspond à une récolte d'information et la perception et l'inférence participent à la création de l'information par le locuteur (Dendale et Tasmowski, 1994 : 5). Nous pouvons synthétiser ces deux modes de regroupements dans le tableau 5.

Tableau 5 : Classification évidentielle des sources d'information

	Evidentialité directe	Evidentialité indirecte
Information créée	Perception	Inférence
Information récoltée	-	Emprunt

Guentcheva parle de valeurs de la catégorie du médiatif ; elle y ajoute la valeur de l'admiratif, c'est-à-dire les faits de surprise, élaborés à partir du constat de la situation et d'un raisonnement par abduction auxquels s'ajoute l'attitude de surprise ; elle considère la perception comme produisant des indices qui nourrissent l'inférence. La catégorie du médiatif comprend alors trois valeurs fondamentales : l'inférence (faits inférés, éventuellement à partir d'indices observés), l'emprunt (les faits rapportés) et l'admiratif (les faits de surprise, à partir d'un raisonnement abductif). Si on ajoute l'admiratif à notre tableau (tableau 6), on voit bien se dessiner la différence entre évidentialité et médiatif : le second mettant l'accent sur la médiation, autrement dit le caractère indirect de la source.

Tableau 6 : Les catégories du médiatif

	Evidentialité directe	Evidentialité indirecte
Information créée	Perception	Inférence (à partir d'indices observés)
		Admiratif (à partir d'un raisonnement abductif)
Information récoltée	-	Emprunt
		△ Médiatif

Reste à évoquer une différence, et non des moindres, entre les approches évidentielle et médiative. Alors que Guentcheva (1994) limite la recherche des marques des sources du savoir aux faits de langue grammaticalisés, les tenants de l'approche évidentielle s'intéressent, en plus des procédés morphologiques grammaticaux (conditionnel épistémique, futur conjectural) et des procédés semi-grammaticalisés (« devoir », « pouvoir », structures impersonnelles), aux procédés lexicaux (adverbes et verbes de perception) ou encore aux cadratifs (« selon N », « pour N », « d'après N »). *A priori*, le conditionnel épistémique, qualifié également d'emprunt, qui nous intéressera au chapitre 5, peut aussi bien être traité dans la perspective médiative ou de celle de l'évidentialité puisqu'il s'agit d'une part d'un élément grammaticalisé de la langue et d'autre part d'une source indirecte. Nous pourrions ainsi nous référer aux travaux qui s'inscrivent dans l'une ou l'autre perspective sans crainte de distorsions théoriques.

De nombreuses marques évidentielles, dont le conditionnel ou certaines formules impersonnelles (« il semble que », « il paraît que »), permettent d'asserter un contenu propositionnel sans que le locuteur en tant que tel ne s'engage quant à la validité de ce contenu. Ces procédés contribuent à l'effacement énonciatif du locuteur, qu'on observe également dans le discours rapporté (Rabatel, 2004). Dans le cas du discours rapporté, des emprunts et des formules impersonnelles « il semble que » et « il paraît que », il y a disjonction entre le locuteur en tant que tel et l'énonciateur porteur du point de vue asserté, selon la terminologie de Ducrot :

« J'appelle "énonciateurs" ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils "parlent", c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles. [...] l'énonciateur est au locuteur ce que le personnage est à l'auteur. [...] le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. » (Ducrot, 1984 : 204-205)

La définition de l'effacement énonciatif de Robert Vion tend vers l'absence de toute marque du locuteur ou de toute source de point de vue.

« [le locuteur donne l'impression] qu'il se retire de l'énonciation, qu'il "objectivise" son discours en "gommant" non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable » (Vion, 2001 : 334)

En étudiant les marques évidentielles et notamment celles de l'emprunt, on est confronté à cet effacement énonciatif par disjonction entre le locuteur et le point de vue d'un énonciateur.

2.3.4. Conclusion : engagement et effacement énonciatifs dans les discours économiques

Ce parcours théorique de la subjectivité dans le langage à la modalité et à l'évidentialité nous a permis non seulement de poser certains cadres pour les analyses des chapitres 4 et 5 mais aussi d'aborder les notions transversales d'engagement énonciatif et d'effacement énonciatif. Dans un discours objectivant, tel qu'on peut se représenter le discours économique, l'on s'attend à des procédés d'effacement énonciatif, à un gommage des embrayeurs. Mais le discours économique médiatique radiophonique, comme nous le verrons, est loin d'être débrayé. Tout dépend du genre de l'émission et du sujet parlant, les deux variables de notre corpus. La subjectivité y est bien présente de bien des manières : dite, montrée et par des jeux de disjonctions énonciatives.

Nous avons évoqué les marques que nous étudierons aux chapitres 4 et 5 : les déictiques de première personne et les occurrences de conditionnel. C'est un choix de marque certes très restreint face à la palette entrevue des subjectivèmes et des modalités. Ce choix, justifié par la fréquence et la répartition de ces marques dans le corpus, offre l'intérêt d'observer le corpus à la fois sous l'angle d'une subjectivité dite et d'une

subjectivité montrée, d'une tendance à l'engagement énonciatif ou à l'effacement énonciatif.

Résumé du chapitre 2

Les analyses des marques énonciatives que nous étudierons aux chapitres 4 et 5 s'inscrivent dans le cadre théorique de l'énonciation et dans la problématique de la subjectivité dans le langage. Si les déictiques de première personne et le conditionnel épistémique participent à l'inscription du locuteur dans la parole, ils le font dans des directions et sur des modes bien différents. Le *je* se rattache au locuteur en tant qu'être du monde et contribue à une subjectivité dite, tandis que la modalité épistémique du conditionnel montre un engagement ou effacement énonciatif du locuteur, ce qui participe tantôt à une forme de subjectivisation ou à une objectivisation de l'énoncé. Les distinctions faites par Ducrot entre locuteur en tant qu'être du monde (λ) et locuteur en tant que tel (L), d'une part, et locuteur et énonciateurs, d'autre part, permettent de saisir ces jeux entre le dit et le montré, ainsi que les disjonctions énonciatives dans certains procédés d'effacement énonciatif.

Mais nos analyses ne se limitant pas au plan linguistique, nous utiliserons la notion d'*ethos*, dans ses multiples facettes (*ethos* dit, *ethos* montré, *ethos* prédiscursif, retravail de l'*ethos*, etc.) pour faire le pont entre l'analyse des marques linguistiques et une approche d'AD³⁴ du corpus. L'*ethos* est une ressource argumentative qui vise l'adhésion de l'auditoire. Il est une construction ou une perception de l'image du locuteur par le comportement discursif que ce dernier adopte ; cette image, basée sur des traits linguistiques, paralinguistiques et extra-linguistiques, est le résultat d'un processus interprétatif. L'*ethos*, bien que pouvant s'apparenter à un style travaillé et maîtrisé par le locuteur, est avant tout déterminé par le genre du discours et la formation discursive dans laquelle il s'inscrit.

Si la terminologie des théories de l'énonciation laisse penser que le locuteur-sujet parlant est maître de son discours et autonome, cela ne correspond pas à la conception des tenants de l'AD. La distinction entre sujet parlant et locuteur, faite par Ducrot, a permis d'évincer la définition du sujet parlant de celle de l'énonciation et d'expliquer des jeux énonciatifs entre les locuteurs L et λ , ainsi qu'avec les énonciateurs, sans se soucier de la nature du sujet parlant. Mais dès lors que l'on veut établir des conclusions entre l'emploi de marques énonciatives et le positionnement du sujet parlant ou l'*ethos* attaché à un genre,

³⁴ Analyse du discours.

on ne peut ignorer la question. En AD, le sujet parlant est envisagé comme historiquement et idéologiquement situé ; il a une dimension psychanalytique. De ce fait, il n'est pas maître et autonome de son discours. Si certains chercheurs lui conservent une intention et un projet de parole, ce dernier est pris dans l'interdiscours et le contrat de communication. De manière générale, les discours s'inscrivent dans la pratique discursive propre à une communauté discursive ou une formation discursive. Dans cette conception du sujet parlant, peut-il rester une idée de subjectivité individuelle, ou n'est-elle là encore que l'empreinte d'une communauté discursive particulière ? Se peut-il qu'un *ethos* particulier traduise une position particulière dans un champ ?

Les cadres épistémologiques ainsi posés, nous pouvons rentrer dans la phase d'analyse des variables du corpus et des marques énonciatives choisies : les genres et le statut des sujets parlants (ch. 3), les déictiques de première personne (ch.4) et les occurrences de conditionnel (ch. 5). Ce n'est qu'aux termes de ces analyses que nous pourrons répondre aux questions susmentionnées.

3. Présentation et analyse des deux variables

Lors de la définition de la problématique et du choix du corpus, nous avons décidé d'analyser les variations des marques énonciatives et leurs effets sur l'*ethos* des locuteurs en fonction de deux variables : le genre des émissions et le statut des sujets parlants. L'écoute régulière des émissions économiques de France Inter nous permettait d'avoir une idée de la variété des genres : chroniques, débats, interviews, *etc.* Mais ce n'est que par une réflexion sur la définition des genres et par une confrontation des émissions à ces définitions que nous avons pu établir une liste des genres présents dans notre corpus. De même, nous savions que parmi les intervenants, certains étaient animateurs, d'autres chroniqueurs et enfin d'autres invités. Mais lors des premières analyses de notre corpus, nous nous sommes vite rendu compte que ces trois catégories étaient trop grossières pour l'analyse des marques énonciatives et de l'*ethos* des locuteurs. Nous avons affiné ces catégories et effectué des recherches biographiques pour avoir une connaissance plus approfondie du statut social des sujets parlants, en plus de leur statut médiatique, et pour projeter un potentiel *ethos* prédiscursif des locuteurs.

Ce chapitre présente premièrement une réflexion théorique sur les genres, l'analyse de ceux de notre corpus et une description des rôles assignés aux locuteurs par les genres des émissions. La seconde partie de ce chapitre présente le statut des sujets parlants, une esquisse de leur *ethos* prédiscursif et un premier balisage du positionnement de ces sujets parlants dans le champ de l'économie.

3.1. L'économie sur France Inter, une variété de genres

3.1.1. Différentes approches et théories des genres

Le genre a été l'objet d'attentions particulières depuis les années 1980 dans divers champs de recherche : énonciation, production et réception de textes, théories en narratologie, analyse du discours, didactique, *etc.* Dans les diverses approches du genre, on trouve des problématiques récurrentes : le rapport entre genres, modes discursifs et *ethos*, l'établissement de typologies, la question du rapport entre la forme et le contenu des textes, et celle du rapport entre les contraintes culturelles, sociales et historiques et l'expressivité

individuelle dans la production de discours. Un aperçu de ces approches et questions en sciences du langage, – nous n’aborderons pas ici les théories spécifiques à la littérature –, permettra d’expliquer et de justifier les approches adoptées pour l’analyse du corpus.

Les écrits de Mikhaïl Bakhtine (1984) – textes d’archives de 1952-1953, non revus par l’auteur, qui nous sont parvenus par l’intermédiaire de Tzvetan Todorov –, ont alimenté les réflexions sur les genres du discours. Bakhtine définit les genres du discours en rapport avec des sphères d’échanges, souligne le caractère historique de la formation de genres ainsi que l’hétérogénéité des genres qui va de pair avec la complexité des échanges d’une sphère donnée.

« La richesse et la variété des genres du discours sont infinies car la variété virtuelle de l’activité humaine est inépuisable et chaque sphère de cette activité comporte un répertoire des genres du discours qui va se différenciant et s’amplifiant à mesure que se développe et se complexifie la sphère donnée. » (Bakhtine, 1984 : 265)

Il étend la réflexion théorique des genres sur tout échange verbal et définit même les genres plus élaborés, tels que les genres littéraires ou les genres oratoires, par rapport à des genres quotidiens, en établissant une distinction entre genres premiers de l’échange verbal spontané et genres seconds, plus complexes, qui se forment à partir des genres premiers.

« Il importe, à ce point, de prendre en considération la différence essentielle qui existe entre le genre du discours premier (simple) et le genre du discours second (complexe). Les genres seconds du discours – le roman, le théâtre, le discours scientifique, le discours idéologique, *etc.* – apparaissent dans les circonstances d’un échange culturel (principalement écrit) – artistique, scientifique socio-politique – plus complexe et relativement plus évolué. Au cours du processus de leur formation, ces genres seconds absorbent et transmutent les genres premiers (simples) de toutes sortes, qui se sont constitués dans les circonstances d’un échange verbal spontané. » (Bakhtine, 1984 : 267)

Bakhtine évoque, sans toutefois le développer, l’enjeu de la formation historique des genres pour la compréhension de la relation entre langue et idéologie.

« L’interrelation entre les genres premiers et seconds d’une part, le processus historique de formation des genres seconds d’autre part, voilà qui éclaire la nature de l’énoncé (et, tout particulièrement, le problème difficile de la corrélation entre langue, idéologie et visions du monde). » (Bakhtine, 1984 : 267-268)

Cette vision historique et idéologique des genres se trouve également dans le cadre théorique de l’AAD, où le genre, dans la définition des formations discursives (Haroche,

Henry & Pêcheux, 1971), participe de cette contrainte historique et idéologique, de ce qui peut et doit être dit ; du respect de ces contraintes dépend une part de légitimité du sujet parlant. La relation entre genre et légitimité du sujet parlant est reprise par Maingueneau :

« Le genre fonctionne comme le tiers qui garantit à chacun la légitimité de la place qu'il occupe dans le procès énonciatif, la reconnaissance de l'ensemble des conditions d'exercice implicitement attachées à un genre. » (Maingueneau, 1991 : 24-25)

Du côté de l'ethnographie de la communication ou de la sémiolinguistique, les considérations historiques et de légitimité du sujet parlant font place à des considérations plus pragmatiques d'intercompréhension. Selon Dell Hymes (1980 [1967]), le genre fait partie des composantes de la communication, de ces règles qui régissent le déroulement et l'interprétation de la parole dans une communauté de communication. Dans l'approche sociolinguistique de Charaudeau (2005), le genre est un moule de traitement de l'information, nécessaire à l'intercompréhension des instances de production et des instances de réception.

« Ces genres sont des formes textuelles propres à une situation particulière, ici surdéterminée par le contrat médiatique et les dispositifs propres à chaque support. Ces formes constituent autant de moules de traitement de l'information dans lesquels doit se glisser l'instance médiatique (quels qu'en soient les acteurs) et dont a besoin l'instance de réception (quelle qu'en soit la nature, auditeur, téléspectateur, lecteur) pour se repérer dans son interprétation, faute de quoi l'un et l'autre auraient fort peu de chances de se rencontrer dans la co-construction de l'information. Mais une fois de plus ces formes ne constituent qu'une partie du discours informatif. La surdétermination n'est que partielle, et il reste à l'instance médiatique tout un espace de stratégie pour, en parlant comme Roland Barthes, faire œuvre d'« auteur » se démarquant du simple « scribe » qu'il serait s'il se contentait de n'être que parfaitement conforme au genre. » (Charaudeau, 2005 : 197-198)

On voit entre ces différentes approches du genre dans les théories du discours, d'une part, et de la communication, d'autre part, se dessiner deux grandes théories du genre : celle basée sur une légitimité socio-historico-idéologique et celle basée sur un fonctionnement de reconnaissance et intercompréhension socio-psycho-cognitive. Mais toutes ces approches convergent quant à la réalité sociale des genres.

Outre cette réflexion sur la formation et le rôle des genres, les études se sont pour partie focalisées sur des questions de typologie et de définition des genres. Ces questions confrontent l'analyste à une appréhension empirique des genres et à une approche théorique loin d'être convergentes. Nam-Seong Lee (2003) distingue trois grandes

approches du genre en la matière : l'approche empirique, l'approche préthéorique et l'approche théorique. La dimension empirique des genres est évoquée ou convoquée par de nombreux chercheurs. Cette approche repose sur le constat d'une conscience des locuteurs quant à l'existence ou l'usage de genres : « Les genres empiriques sont, à des degrés divers, présents à la conscience de certains locuteurs. » (Lee, 2003 : 13). Pour Jean-Claude Beacco (1991 :23), les genres empiriques, « vagues modèles de textes », sont même « ancrés dans la compétence communicative des locuteurs » et sont ainsi « actifs ». Selon Jean-Paul Bronckart (1997 : 138), ils sont « à titre de modèles indexés pour les contemporains et les générations ultérieures » dans l'interdiscours. Toutefois, cette approche empirique qui consisterait pour l'analyste à se reposer sur sa propre compétence d'identification ou sur des enquêtes de catégorisation en réception et production, montre des limites : l'hétérogénéité des critères évoqués pour justifier une catégorisation, l'existence de genres et de sous-genres, des textes hybrides ou composites qui relèvent de plusieurs genres. Comme le note Lee :

« lorsqu'on adopte un point de vue descriptif des genres existants, on s'aperçoit qu'il n'y a pas recouvrement entre la définition sociale des genres, qui catégorise des individus inscrits dans des situations, et le point de vue formel, qui regroupe des productions langagières sur la base de marques linguistiques et de fonctionnements discursifs. [...] il y a souvent la contradiction entre les classifications savantes et les conceptions populaires des genres » (Lee, 2003 : 13-14).

L'approche préthéorique est celle des praticiens du genre, telle qu'elle apparaît dans des ouvrages descriptifs ou prescriptifs pour des genres institutionnalisés. Lee (2003), dont l'objet d'analyse est le discours éditorial, se réfère pour cette approche aux modes d'emploi et de transmission du savoir dans le monde journalistique : *Pratique de l'information et écritures journalistiques* (De Broucker, 1995), *Guide de la rédaction* (Voirol, 1995), *L'écriture journalistique* (Mouriquand, 1997). Lee (2003) évoque, dans cette approche aussi, Charaudeau qui établit une typologie à partir de critères institutionnels. Mais nous considérons cette approche comme une analyse théorique des genres empiriques. Dans l'approche théorique, Lee (2003) convoque notamment Bakhtine, Foucault et leurs théories respectives générales des genres. Foucault inscrit les genres dans la définition de la formation discursive et définit leur rôle dans la mise en forme d'un contenu et dans la légitimité de l'énonciation par le respect de modalités énonciatives.

Sonia Branka-Rosoff (1999) fait également une distinction entre empirie et théorie et propose une typologie des typologies universalistes de genres. Cette typologie des

typologies comprend trois volets. Le premier rassemble les typologies des grands secteurs d'activité de la société, tels les genres oratoires de l'Antiquité gréco-latine ou les divisions génériques des productions textuelles dans le milieu politique et dans les milieux professionnels contemporains ; ces typologies reposent sur une abstraction des genres en rapport avec leur fonction sociale. Le deuxième correspond à des classifications transversales basées sur des procédures langagières et cognitives : les fonctions du langage de Jakobson, les visées discursives, les typologies cognitives d'Egon Werlich ou d'Adam, les modes d'énonciation. Le troisième volet évoque de nouveaux types de discours qui mettent en relation institutions et modes discursifs ; on y retrouve l'approche de Charaudeau concernant les discours d'information basée sur des contrats de communication, ou encore celle de Jean-Claude Beacco et Sophie Moirand concernant la didacticité des discours avec la distinction entre discours savant et discours de vulgarisation.

Par ailleurs, différentes théories ou concepts ont été élaborés pour aborder les phénomènes d'enclassement des genres. Bakhtine (1984 [1920-1974]) a établi une distinction entre genre premier, telle la conversation, et genre second, tel le roman, où les genres seconds sont des composites des premiers. Adam (1999) parle d'hétérogénéité compositionnelle des textes avec des régularités au niveau séquentiel des textes. Charaudeau (2005) distingue le contrat de communication de la mise en scène. Et Maingueneau (2007) théorise, pour les genres institués, trois scènes d'énonciation : la scène englobante, la scène générique et la scénographie. Dans ces distinctions apparaissent une dimension générique contraignante et un espace de liberté, de mise en scène et de composition.

Enfin, le rapport entre contrainte et liberté rejoint la question du rapport entre le genre et le style. Bakhtine subordonne la stylistique à l'étude des genres. Il établit un lien entre style individuel et genres du discours, une distinction entre des genres plus ou moins « propices au style individuel » (1984 : 268), une distinction entre style individuel et style de la langue, une équivalence entre style de la langue et style d'un genre ; il conclut que l'étude des styles de langue « doit se baser sur l'étude préalable des genres dans leur diversité » (*ibid.* : 270).

Ce succinct survol des problématiques autour du genre et des différentes approches (non exhaustives) qui en ont été faites montre que le genre n'est pas qu'une simple

variable. Dans les usages des marques énonciatives et la formation d'un *ethos*, le genre peut-être plus ou moins contraignant, laisser plus ou moins de place pour des styles individuels, refléter des formations idéologiques ou des pratiques institutionnelles. Nous considérerons la variable « genre » comme une contrainte institutionnelle, historiquement située, que s'approprie le sujet parlant individuel par sa compétence communicative de sujet collectif, laissant place à une dimension d'expressivité ; le sujet parlant dans son positionnement idéologique informe toutefois, de manière consciente ou non consciente, la mise en scène du genre et le choix du genre. Nous envisageons le genre, espace de contrainte et de liberté, comme un lieu de mise en concurrence, ou de conjugaison, des différentes dimensions du sujet parlant : le sujet collectif qui se plie au contrat de communication, le sujet individuel qui met en scène son projet de parole dans le cadre du contrat, le sujet historique et idéologique qui oriente ou laisse orienter ses choix génériques et scénographiques par un positionnement idéologique. L'enjeu de l'analyse des marques énonciatives et de l'*ethos* des locuteurs sera d'établir des liens entre leurs variations et les contraintes de genre, l'expressivité individuelle et le positionnement idéologique.

Pour percevoir les contraintes institutionnelles et la place laissée à l'expressivité du sujet individuel, nous analyserons les genres représentés dans le corpus par des approches multiples. Nous partirons d'une approche empirique, confrontée à une approche préthéorique de manuels de journalisme pour identifier les genres ; leur présentation sera affinée par l'approche théorique de Charaudeau (2005) qui rapproche des paramètres institutionnels et énonciatifs dans sa typologie. Ce premier ensemble d'approches reste très institutionnel et, comme nous le verrons, met au centre de la réflexion les questions de dispositifs et d'engagement énonciatif. Pour démêler les enchâssements de genre et de types de discours, nous analyserons les textes du corpus à l'aide des distinctions de Maingueneau (2007) entre les trois scènes d'énonciation : la scène englobante, la scène générique et la scénographie. Nous compléterons la présentation des genres du corpus par une analyse des différents degrés de préparation des discours oraux ; ces considérations relèvent en partie de l'analyse des dispositifs qui font partie des paramètres de distinction des genres médiatiques selon Charaudeau.

3.1.2. Grille des émissions et sa terminologie

Nous proposons, pour initier la présentation des genres du corpus, une analyse de la terminologie employée dans les grilles de programme et dans les introductions d'émission. Nous confronterons dans un premier temps cette analyse à une identification empirique des genres. Sur le site Internet de France Inter, une première distinction est faite entre « émissions » et « chroniques ». L'acception de « chroniques » ici ne correspond pas à celle du genre journalistique puisqu'on y retrouve des billets, des chroniques (dans le sens journalistique du terme), des revues de presse, des interviews, des débats. La distinction faite entre « émissions » et « chroniques », que nous mentionnerons en termes de catégories de programmes et non de genres, relève de considérations de production et de durée. Une chronique, dans la grille de France Inter, est une séquence, de 2 à 12 minutes, programmée dans une émission ; chaque émission est sous la responsabilité d'un producteur qui anime l'émission ; au moment d'une chronique, la responsabilité énonciative est celle du chroniqueur ou, le cas échéant, de l'invité, mais le respect du bon déroulement de l'émission et de la chronique reste sous la responsabilité du producteur-animateur.

Notre corpus contient, en termes de catégories de programmes, cinq chroniques et deux émissions. L'émission *Dimanche soir économie* est un débat hebdomadaire du dimanche produit par Brigitte Jeanperrin (BJ), auquel sont conviés deux invités, acteurs de l'économie ou experts en économie. La seconde émission, *Rue des entrepreneurs*, produite par Didier Adès (DA) et Dominique Dambert (DD), est un dossier constitué de plusieurs interviews, diffusé les samedis matin. Parmi les cinq chroniques, il y a d'une part un journal de l'économie, *L'éco du jour*, réalisé par Philippe Lefébure (PL) - remplacé en semaine 2 par Bruce de Galzain (BG)-, contenant des brèves en rivièrre et une information développée sous forme d'analyse ou d'enquête intitulée *L'histoire du jour* ; d'autre part on trouve trois chroniques, au sens journalistique du terme, *L'autre économie* réalisé par Bernard Maris (BM), *L'édito éco* par Dominique Seux (DS) - remplacé par Jean-Marc Vittori (JMV) le 1^{er} avril 2009-, et *L'économie autrement* par Alexandra Bensaid (AB) dans le corpus α et par Véronique Julia (VJ) dans le corpus β ; enfin BM et DS se retrouvent le vendredi pour un débat hebdomadaire : *Le débat éco*. *L'éco du jour*, *L'édito éco* et *Le débat éco* sont programmés dans le 7/9 produit par Nicolas Demorand (ND), remplacé en semaine 2 par Eric Delvaux (ED). *L'autre économie* et *L'économie autrement*

sont programmées dans le 5/7 produit par Patricia Martin (PM) dans le corpus α , remplacée par Sylvie Larocca (SL) le vendredi 3 avril 2009 et par Laurence Garcia (LG) dans le corpus β . Le tableau 7 reprend ces informations.

Tableau 7 : Catégories et genres des émissions du corpus

Titre	Périodicité	Producteurs/ Animateurs	Chroniqueurs	Invités	Genre journalistique
Catégorie chroniques					
<i>L'éco du jour</i>	5 jours sur 7	ND <i>ED</i>	PL <i>BG</i>	-	brèves et analyse
<i>L'édito éco</i>	5 jours sur 7	ND <i>ED</i>	DS <i>JMV</i>	-	Chronique
<i>L'autre économie</i>	4 jours sur 7	PM	MB	-	Chronique
<i>L'économie autrement</i>	1 jour sur 7	α : <i>SLR</i> β : <i>LG</i>	α : <i>AB</i> β : <i>VJ</i>	D12 : L1, L2, EW D34 : ALV D35 : XD	Chronique (interviews et portraits)
<i>Le débat éco</i>	1 jour sur 7	ND <i>ED</i>	BM et DS	-	Débat
Catégorie émissions					
<i>Rue des entrepreneurs</i>	1 jour sur 7	DA et DD	-	D31 : GU, MA, PD, AM, PC D32 : JDG, EC, PB, SG, JFV, CET, JFJ, YTS	Interviews
<i>Dimanche soir économique</i>	1 jour sur 7	BJ	-	D15 : ML et CB D30 : FS et PF D33 : DE et FR	Débat

Dans la grille des programmes, certaines chroniques ou émissions apparaissent sous un titre autre qu'annoncé dans les chroniques et émissions diffusées. Les titres que nous utilisons systématiquement sont les titres annoncés lors des diffusions. Dans certains tableaux nous faisons apparaître, entre parenthèses, le titre qu'on trouve sur le site Internet de France Inter. Les titres, diffusés ou du site, ainsi que la présentation des émissions et chroniques par les animateurs ou une voix *off*, donnent des indications quant au genre de l'émission. Ces genres déclarés, ne correspondent pas toujours à la définition journalistique des genres.

L'éco du jour, intitulé également *Entreprise et stratégie*, est annoncé comme « l'actualité économique » (1) du jour par l'animateur avant de donner la parole au chroniqueur :

- (1) « France Inter\ 7h47\ l'éco du jour\ c'est l'actualité économique du lundi 30 mars// bonjour/ Philippe Lefébure\ » (03/4-6/ND).

Cette émission est un bulletin d'actualité économique. « L'histoire du jour » qui suit les brèves peut faire penser à une chronique, mais nous verrons que son contenu et son ton la font apparenter plutôt à l'analyse d'un événement économique ; cette émission a la particularité d'être faite par le responsable du service économique de France Inter, Philippe Lefébure (PL), ou par un autre employé du service, Bruce de Galzain (BG).

L'édito éco a la particularité de s'annoncer comme un éditorial, mais le chroniqueur Dominique Seux est presque toujours associé au quotidien *Les Echos* par la voix *off* ou l'animateur qui annoncent l'émission (2) ou la closent par l'indication de la signature (3).

- (2) « l'édito éco/ avec- LCL/ banque des entreprises\ et avec Dominique Seux du quotidien les échos/ » (02/1-2/VO)

- (3) « l'édito\ éco\ Dominique Seux/ du journal les échos// » (26/46-47/ED)

Avec une telle signature, il est difficile d'entendre cette émission comme l'éditorial économique de France Inter, et rien dans le contenu de ces émissions ne montre que Dominique Seux porte la voix de France Inter. On peut éventuellement comprendre la mention d'édito dans le titre comme se référant à l'éditorial du journal *Les Echos*. Ou est-ce tout simplement un suremploi ou un emploi inapproprié d'un genre pour un autre qui ne dit pas son nom ? Cet emploi d'« edito » peut être entendu également comme faisant écho à *L'édito politique* de Thomas Legrand, éditorialiste politique de France Inter, qui intervient dans la même matinale. Quoi qu'il en soit, par ce titre et par la position de *L'édito éco* dans la matinale de France Inter non loin de *L'édito politique* de Thomas Legrand, cette chronique acquiert l'importance d'un éditorial. Mais nous verrons dans les analyses qu'elle a davantage les marques de la chronique que de l'éditorial. Dominique Seux est présenté en outre comme chroniqueur, et non éditorialiste, sur France Inter dans le *Débat éco* (4).

- (4) « Dominique Seux du quotidien *les échos*/ bonjour/ Dominique\ [...] et Bernard Maris\ euh- de *Charlie Hebdo*// bonjour/ Bernard\ [...] chroniqueurs/ tous les matins/ sur France Inter\ » (13/4-10/ND)

L'autre économie, intitulée également *Le journal de l'économie* sur Internet, n'a rien d'un bulletin d'actualité économique. Bernard Maris, son réalisateur, est associé à *Charlie Hebdo* lors du *Débat éco* ; mais cette association n'est pas faite pour *L'autre économie*, où il ne semble parler qu'en son nom. Dans le *Débat éco*, il est présenté avec Dominique Seux comme « chroniqueurs tous les matins sur France Inter » (4).

L'économie autrement, qui remplace *L'autre économie* dans la programmation du vendredi, est intitulée également *Le journal de l'économie* sur Internet. *L'économie autrement* est présentée par l'animatrice comme une séquence où Alexandra Bensaïd, ou Véronique Julia selon les périodes, « nous parle » (5 et 6) d'un sujet en lien avec l'économie.

- (5) « bonjour/ Alexandra Bensaïd\ [...] et ce matin/ vous nous parlez/ du film/ *let's make money*/ » (12/5-8/SLR)
- (6) « ce matin\ l'économie autrement/ avec Véronique Julia// Véronique/ nous parle des grossesses/ qui donnent/ l'envie/ d'entreprendre\ » (34/ 3-4/LG)

Cette indication répétée invite à écouter l'émission comme une chronique, un récit hebdomadaire.

Le débat éco indique bien son genre ; et nous verrons que le dispositif de l'émission correspond bien au genre du débat.

Rue des entrepreneurs se présente comme un « dossier » ; ce terme est utilisé dans l'introduction des diffusions par l'un des deux producteurs (7) et est ensuite repris par une voix off après chaque pause musicale (8).

- (7) « c'est le dossier de *rue des entrepreneurs* aujourd'hui\ » (31/23/DD)
- (8) « <[musique] et si l'Europe n'existait pas\ faudrait-il l'inventer// c'est le dossier de *rue des entrepreneurs*/ ce matin/ sur France Inter\> » (32/271-272/VO)

Ce dossier est composé par Didier Adès et Dominique Dambert à partir d'une série d'interviews de différents experts sur un thème défini. Mais la mention de « rue » dans le titre fait penser à un micro-trottoir qui aurait lieu dans une rue particulière : celle des

entrepreneurs. Didier Adès et Dominique Dambert semblent tendre en passant le micro aux artisans de l'économie pour collecter leurs paroles, leurs explications, leurs points de vue.

Enfin, *Dimanche soir économie*, émission intitulée également *Le rendez-vous économique* sur le site Internet, est annoncée par une voix off (9) et indirectement par la productrice comme un débat (10).

(9) « <[musique] dimanche soir économie\ l'économie en débat/ Brigitte Jeanperrin\> » (15/3-5/VO)

(10) « alors/ pour débattre de la situation sociale/ ce soir/ j'ai invité/ [...] » (30/17/BJ)

Toutefois certains débats ne sont pas toujours marqués par le ton polémique typique de ce genre ; parfois le débat s'apparente davantage à des analyses ou témoignages complémentaires comme dans le document 33, que Brigitte Jeanperrin n'annonce pas comme un débat (11).

(11) « autant de moteurs de reprise/ que je vous propose\ d'analyser aujourd'hui/ avec Diaa Elyaacoubi/ PDG de Streamcore/ et présidente du club\ Esprits d'entreprises/ et François Raffin/ président de Neoden/ qui développe la démarche de stratégie océan bleu/ dans les entreprises/ pour trouver de nouveaux marchés/ » (33/17/BJ)

Les mentions de « dimanche soir » et de « rendez-vous » dans les titres laissent la possibilité au débat polémique ou à une discussion courtoise d'émerger du dispositif de l'émission ; le choix des invités est toutefois déterminant quant à la tonalité polémique ou non du débat.

Après cette première approche des genres de notre corpus à partir de la terminologie employée dans les grilles de programme et dans les introductions d'émission, nous en confrontons les résultats avec les définitions journalistiques des genres.

3.1.3. Approche journalistique des genres : concordances et écarts

Des ouvrages de référence dans le journalisme, *L'écriture journalistique* de Jacques Mouriquand (2001 [1997]), *Le guide de l'écriture journalistique* de Jean-Luc Martin-Lagardette (2009 [1984]) ou encore le *Dictionnaire du journalisme et des médias* de Jacques Le Bohec (2010), nous permettent d'identifier les genres ou de confirmer ceux

annoncés. Les ouvrages mentionnés, destinés principalement à des étudiants en journalisme, font davantage l'état de pratiques, proposent quelques typologies et quelques définitions, donnent des conseils d'écriture, sont plus empiriques qu'issus d'une réflexion théorique ; c'est pourquoi on peut les considérer avec Lee (2003) comme étant préthéoriques. Dans ces ouvrages, les pratiques journalistiques de la presse écrite dominent les autres genres médiatiques ; les références à la radio et à la télévision sont bien souvent secondaires.

La première partie de *L'éco du jour* correspond à la description de la brève dans Martin-Lagardette (2009 [1984] : 92) : « information brute », « en un minimum de mots », « sans aucun commentaire », « sans titre » ; « les brèves sont souvent regroupées en succession d'informations sous une même thématique ». La deuxième partie de *L'éco du jour*, « L'histoire du jour », s'apparente à l'analyse : « Article ou sujet commentant un événement pour éclairer les soubassements (explication). » (Le Bohec, 2010 : 38).

L'édito éco et *L'autre économie* correspondent à la définition de la chronique :

« commentaire libre, réflexions sur l'actualité, revenant à intervalles réguliers sous la signature d'un collaborateur, généralement renommé. Prises de position et avis très personnels. [...] La chronique est le lieu par excellence où le rédacteur peut prendre un peu de cette distance qui manque tant à ses confrères qui couvrent l'actualité. La chronique peut être confiée à une personnalité extérieure au journal. » (Martin-Lagardette, 2009 :102).

L'édito éco ne correspond pas à la définition de l'éditorial dans la mesure où DS parle en son nom et qu'il est identifié comme étant une personne extérieure à la rédaction de France Inter mais appartenant à la rédaction du quotidien *Les Echos* :

« L'éditorial :

Article prenant position sur un fait d'actualité et engageant la responsabilité morale du journal. Il s'agit donc de la position commune de l'équipe du journal. C'est l'article d'opinion par excellence. » (Martin-Lagardette, 2009 : 100)

L'économie autrement qui prend la place dans la programmation de *L'autre économie* le vendredi diffère des deux autres chroniques par le statut des chroniqueuses : AB et VJ appartiennent toutes deux au service économique et social de la rédaction de France Inter. De plus, son contenu est différent : *L'économie autrement* nous parle tantôt d'un documentaire au moyen d'extraits de ce documentaire et d'une interview du réalisateur, tantôt des « mompreneurs » par l'interview de l'une d'entre elles, ou encore d'un

restaurateur qui refuse la TVA à 5,5 % dans la restauration par le moyen de son interview également. La définition de la chronique par Le Bohec émet la possibilité pour une chronique de prendre une autre forme que l'analyse et le commentaire ; cette définition mentionne le reportage :

« Chronique (n.f.) : Genre journalistique proposant une lecture personnalisée de l'actualité mêlant analyse et commentaire, voire le reportage. → angle, cachet, expert, humour, pige, rubricard. » (Le Bohec, 2010 :127)

AB et VJ semblent employer avec une certaine liberté *L'économie autrement* pour en faire une chronique autrement, qui prend parfois la forme d'une critique de film, parfois celle d'une interview ou d'un portrait. Au final ce programme correspond à certains principes de la chronique – commentaire libre, signé par un collaborateur, prise de distance par rapport à l'actualité –, mais il intègre d'autres formats. Nous pourrions éclairer ce phénomène par les concepts de genre discursif et de scénographie de Maingueneau (1993, 2007) que nous exposerons dans le chapitre 3.1.5. Comme les éditions de *L'économie autrement* du corpus comprennent des interviews ou portraits, voici quelques éléments de définition ou de description de ces genres :

« L'interview. - Le projet de l'interview est de donner à entendre ce que tel ou tel peut avoir à dire sur un sujet. » (Mouriquand, 2001 [1997] : 68)

« Le portrait. – [...] Le propos du genre est [...] de donner de la chair à un individu, de saisir au-delà des données conventionnelles d'un *curriculum vitae* la vie, les ruptures, les motivations. » (Mouriquand, 2001 [1997] : 74)

Martin-Lagardette présente le portrait comme une sorte d'interview à côté de l'interview de fond et du micro-trottoir ; il propose comme critères de distinction, le caractère directif ou non, express ou non des interviews (Martin-Lagardette, 2009 [1984] : 118). Il définit toutefois le portrait comme un genre d'article à part entière :

« Portrait. Article dessinant la personnalité de quelqu'un (connu ou non) à travers ses caractéristiques : biographie, activités, déclarations, manière d'être, apparence physique... Peut être présenté sous des formes et en des longueurs très différentes. [...] L'aspect humain de cette formule la rend très attractive. » (Martin-Lagardette, 2009 [1984] : 102)

Rue des entrepreneurs propose des dossiers constitués d'interviews. La problématique du dossier est introduite par les producteurs ; ces derniers introduisent également les personnes interviewées et font le lien entre les différentes thématiques

abordées. Les interviews prennent la forme de ce que Martin-Lagardette définit comme interview de fond ou d'opinion : « On cherche les réponses d'une personne qui, par sa fonction, son expérience, a un point de vue particulièrement éclairant sur une situation. Entretien semi-directif. » (2009 [1984] : 118). Le dossier est défini comme étant un « article volumineux ou regroupement d'articles (ou de sujets) consacrés à un thème d'actualité, en général monté en Une » dans le dictionnaire de Le Bohec (2009 : 2003) ; mais dans l'émission radiophonique *Rue des entrepreneurs*, l'ensemble du dossier peut s'apparenter à une enquête : « [L'enquête] démonte et démontre. [Elle] prétend répondre à une question. Elle est le genre le plus encyclopédique de tous, le plus ambitieux dans ses intentions. » (Mouriquand, 2001 [1997] : 79) ; « il s'agit de “découvrir la vérité” ou de “faire le point” sur une question, une situation, une personne ou un groupe de personnes » (Martin-Lagardette, 2009 [1984] : 106). Toutefois, les producteurs de *Rue des entrepreneurs* revendiquent davantage ces dossiers comme des explications que comme des démonstrations polémiques.

« Concrètement, notre programmation se caractérise par le souci de traiter de sujets dans l'air du temps mais pas dans l'actualité immédiate de manière à intéresser un large public tout en pouvant se situer sur le registre de l'explication. [...] Expliquer implique de se garder de la tyrannie de l'émotion que déclenchent les feux de l'actualité. Nous essayons donc de trouver des sujets “chauds” mais pas trop. [...] Les orateurs sont choisis en fonction de leur capacité à rendre le thème intéressant et à communiquer avec aisance et pédagogie. » (Adès et Dambert, 2010 : 40)

Enfin *Le débat éco* et *Dimanche soir économie* correspondent à la définition du débat du dictionnaire de Le Bohec citant Bourdieu :

« Débat : Genre consistant à organiser un dialogue entre plusieurs invités, arbitré par un journaliste-animateur qui choisit les thèmes, donne et retire la parole, provoque ses invités, etc. (Citation de Bourdieu, 1996 p. 34-35). » (Le Bohec, 2010 :179)

A la lecture de l'ensemble de ces définitions journalistiques, les genres semblent se distinguer par le statut, le rôle et l'engagement des intervenants, et par le traitement et la visée de l'information. Ces traits définitoires ont été formalisés par Charaudeau (2005) dans une typologie des discours médiatiques.

3.1.4. Typologie des discours médiatiques

Charaudeau (2005) a théorisé une approche des genres médiatiques de l'information en proposant une typologie croisant quatre paramètres :

- le type d'instance énonciative (origine du sujet parlant et degré d'implication) ;
- le type de mode discursif (événement rapporté, commenté ou provoqué) ;
- le type de contenu (macro-domaine sur lequel porte l'événement) ;
- le type de dispositif (matériaux organisés en système sémiologique, canal de transmission, possibles connexions entre les participants et leurs relations).

Le troisième paramètre est une constante pour notre corpus dans la mesure où toutes les émissions concernent le même macro-domaine : l'économie.

Les premier et deuxième paramètres sont regroupés dans un schéma (*ibid.* : 174) où sont placés différents genres médiatiques. Dans ce schéma, les six ou sept genres identifiés de notre corpus se lisent ainsi :

- la brève : événement rapporté, issu d'une instance externe, peu engagée
- l'analyse : événement commenté, issu d'une instance interne, moyennement engagée
- la chronique : événement commenté, issu d'une instance interne, très engagée
- le débat : événement provoqué, organisé par l'instance interne, moyennement engagée
- l'interview : événement provoqué, organisé par l'instance interne, moyennement engagée
- l'enquête : à mi-chemin entre l'événement rapporté et l'événement commenté, organisé par l'instance interne, peu engagée
- le portrait : événement rapporté avec des éléments de commentaire, issu d'une instance interne, engagée.

Dans les commentaires accompagnant le tableau, Charaudeau précise ce qu'il faut entendre par l'engagement de l'instance d'énonciation :

« le fait que l'énonciateur manifeste plus ou moins sa propre opinion ou ses propres appréciations dans l'analyse qu'il propose ou dans la façon de mettre l'événement en scène (comme dans les interviews ou débats » (*ibid.* : 174)

Il émet des réserves quant à définir le degré d'engagement du journaliste dans l'enquête qu'il définit par comparaison avec le reportage :

« Le *reportage* est davantage centré sur l' "événement rapporté" et l'*enquête* plus orientée vers une problématique et donc plus proche de l'"événement commenté". Mais il est bien difficile d'établir une distinction quant à leur degré d'engagement qui tient au mode de présence du journaliste dans son énonciation. Disons qu'idéalement, dans l'enquête, le journaliste devrait être plus effacé que dans le reportage. » (*ibid.* : 175)

Charaudeau explique le fait que le portrait soit classé dans les genres engagés : « car il dépend, selon les dires même des journalistes, de leur subjectivité » (*ibid.* : 174). Le très haut degré d'engagement de la chronique s'explique par la visée même du genre qui est d'apporter un point de vue sur un événement, qui donne droit à la personnalisation du point de vue et à la subjectivité. Les analyses ont un degré moindre d'engagement car le spécialiste engage son « point de vue d'analyste » (*ibid.* : 175), qu'il tend moins à personnaliser. Le dossier, un sous-genre comme le portrait, qui peut être très diversifié, est défini et caractérisé ainsi :

« un ensemble d'articles destiné à éclairer une question tant du point de vue des faits que des commentaires [...]; les points de vue qui pourraient être plus engagés se trouvent tempérés par d'autres qui leur sont opposés ou plus neutres. » (*ibid.* : 197)

Le caractère interne ou externe de l'instance est défini « selon qu'interviennent des journalistes ou personnes extérieures à l'organe d'information » (*ibid.* : 174) ; dans le cas du débat ou de l'interview, l'événement est provoqué, montée de toute pièce par l'instance médiatique, et c'est selon cette considération que ces genres sont classés du côté de l'instance interne.

A la lecture de la typologie et des commentaires de Charaudeau, on constate une source d'ambiguïté autour de l'instance qui est tantôt l'instance d'énonciation, que l'on peut entendre soit comme le locuteur – qu'il soit animateur, chroniqueur ou invité –, ou soit uniquement comme étant le sujet parlant responsable de la chronique ou de l'émission, même si ces dernières sont composées de plusieurs interviews et donc de plusieurs locuteurs ; et tantôt il s'agit de l'instance médiatique qui organise l'événement, comme

dans le cas du débat. Par ailleurs l'engagement de l'instance, quelle qu'elle soit, est déterminé selon divers facteurs : le statut du sujet parlant, la visée du genre, la comparaison entre deux genres, les dires des journalistes, le degré d'engagement modéré par la confrontation ou la conjugaison de plusieurs points de vue.

Concernant le quatrième paramètre, Charaudeau (2005) propose un descriptif général du dispositif de la radio mais ne décrit pas le dispositif d'une émission. Si toutes les émissions de radio ont en commun le canal de transmission qu'est le son, qui met au centre du dispositif les voix, elles établissent des rapports différents entre les participants, et les discours n'y ont pas tous le même degré d'oralité, ou plutôt de préparation (nous reviendrons sur le degré de préparation et les modes de diffusion dans la partie 3.1.6). Dans le corpus, nous distinguons quatre dispositifs :

- les émissions comprenant un animateur et un chroniqueur, dans lesquelles le chroniqueur oralise un texte préparé ; le discours est alors un monologue préparé (les brèves, certaines analyses et quelques chroniques) ;
- les émissions comprenant un animateur et un chroniqueur, dans lesquelles le chroniqueur oralise un texte préparé et fait intervenir l'animateur qui lit des relances écrites par le chroniqueur ; le discours est alors un dialogue préparé (la plupart des chroniques et certaines analyses) ;
- les émissions comprenant trois locuteurs, dans lesquelles l'animateur invite deux intervenants (invités ou chroniqueurs) à confronter leurs opinions ; le discours prend alors la forme d'un dialogue spontané mais encadré (les débats).
- les émissions où les producteurs ou un chroniqueur présentent des interviews enregistrées au préalable autour d'un sujet ; le discours prend alors la forme de monologues ou dialogues spontanés enregistrés et formatés dans les interviews, et de monologues préparés et lus par le chroniqueur ou les producteurs dans les transitions entre chaque extrait d'interview.

Si les quatre paramètres nous semblent très pertinents pour distinguer les genres, la typologie est encore marquée d'empirisme ; les commentaires sont éclairants pour comprendre l'espace laissé à la subjectivité et aux jeux des points de vue. Nous verrons au terme des analyses, si les marques énonciatives étudiées et l'*ethos* des locuteurs confirment

la typologie de Charaudeau ou si elles la contredisent ou l'éclairent sous un autre jour. Nous tâcherons de bien distinguer les différents niveaux de responsabilité énonciative, celle des locuteurs, celle du producteur, celle de l'instance médiatique. En complément de ces quatre paramètres, les quatre modes de genericité instituée, définis par Maingueneau, permettent de distinguer les genres plus routiniers des genres plus auctoriaux.

3.1.5. Modes de genericité instituée, scénographie et rôle des participants

Maingueneau (1993) a introduit une distinction entre trois scènes d'énonciation : la scène englobante, la scène générique et la scénographie. La scène englobante correspond « au type de discours » (Maingueneau, 2007 : 31), qui est pour notre corpus le type de discours médiatique économique, dont nous avons traité précédemment les particularités et enjeux (ch. 1.2 et 1.3.). La scène générique désigne « l'ensemble des normes caractéristiques d'un genre déterminé » (Maingueneau, 2007 : 31-32), normes ou caractéristiques que nous venons de préciser par l'approche journalistique des genres et par les critères de Charaudeau. La scène englobante et la scène générique définissent « le cadre scénique du texte » (Maingueneau, 2007 : 32). La scénographie, concept introduit dès 1987, est :

« la scène sur laquelle le lecteur se voit assigner une place, c'est une scène narrative construite par le texte [...] qui a pour effet de faire passer, le cadre scénique au second plan. [...] La scénographie n'est pas simplement un cadre, un décor, comme si le discours survenait à l'intérieur d'un espace déjà construit et indépendant de lui : le processus d'énonciation même s'efforce de mettre progressivement en place cette scénographie comme étant *son* propre dispositif de parole, celui qui fonde son droit à la parole. [...] elle légitime un énoncé qui, en retour, doit la légitimer, doit établir que cette scénographie dont vient la parole est précisément *la* scénographie requise pour promouvoir tel produit ou défendre telle doctrine. » (Maingueneau, 2007 : 32)

La scénographie est ainsi liée au processus d'énonciation et à la visée de persuasion. La marge de manœuvre dans les choix scénographiques varie selon les scènes génériques.

Maingueneau (2007 : 31-*sqq.*) distingue « quatre modes de genericité instituée, selon la relation entre “scène générique” et “scénographie” » qui permettent d'établir un continuum entre « genres auctoriaux » et « genres routiniers ». Les genres institués de

mode (1) ne sont « pas ou peu sujets à variation, », sont « caractérisés par des formules et des schèmes compositionnels préétablis sur lesquels s'exerce un fort contrôle, pour lesquels les participants sont pratiquement interchangeables » ; « il est impossible de parler d' "auteur" pour de telles pratiques discursives ». Les genres institués de mode (2) permettent aux locuteurs de produire « des textes singuliers, mais soumis à des cahiers des charges qui définissent l'ensemble des paramètres de l'acte communicationnel » ; ils « se conforment en général à une scénographie préférentielle, plus ou moins imposée par la scène générique ». Pour les genres institués de mode (3), « il n'existe pas de scénographie préférentielle », « bien souvent des habitudes se prennent, des stéréotypes se mettent en place [...], mais il est de nature de ces genres d'inciter à l'innovation », « l'innovation néanmoins n'a pas ici pour fonction de contester la scène générique ni la scène englobante ». Les genres institués de mode (4) sont « les genres proprement auctoriaux, ceux pour lesquels la notion même de "genre" pose problème ».

A la lumière de ces concepts, nous allons passer en revue les émissions du corpus pour les classer des genres les plus routiniers aux genres les plus auctoriaux et donner un premier aperçu des scénographies préférentielles et singulières. Nous préciserons également les rôles assignés ou proposés aux locuteurs par le cadre scénique et la scénographie.

Les genres du corpus sont en grande partie des genres institués de mode (2), dont les paramètres sont contraints par le cadre scénique : il en est ainsi des brèves, des analyses, des débats, des interviews de fond, des dossiers. Dans la scénographie de ces genres, les locuteurs endossent les rôles prescrits par le cadre scénique et le dispositif médiatique. Seules les chroniques semblent relever des genres institués de mode (3), qui laissent place à l'innovation, bien que l'habitude puisse leur donner un caractère routinier. Pour saisir le degré de routine des émissions, nous avons élaboré les scripts de chaque émission, c'est-à-dire le format type des échanges que l'on retrouve à chaque édition de l'émission.

Dans le cas des brèves et des analyses, qui se suivent dans la même émission et sont livrées par le même analyste, l'animateur est celui qui introduit l'analyste en indiquant son nom, le titre de l'émission et la date, après avoir rappelé le nom de la radio et donné l'heure ; il clôt l'intervention de l'analyste en rappelant son nom, tel une signature ; il introduit les brèves par une prédication que l'analyste confirme et fait également la

transition entre la partie des brèves et l'analyse en indiquant le titre de cette dernière sous forme d'interpellation de l'analyste selon le script : « et l'histoire du jour/ (prénom de l'analyste)\ (titre de l'analyse)\ ». L'analyste n'endosse que son rôle d'analyste avec, comme nous le verrons dans les analyses énonciatives (ch. 4 et 5), l'effacement énonciatif attendu de celui qui rapporte et explique des événements. Voici un script de l'éco du jour réalisé à partir du corpus :

Script de L'éco du jour :

Légende :

- voir règles de transcription
- (xxx ; Ø) : indique que l'énoncé à gauche du point-virgule n'est pas énoncé systématiquement à chaque édition.

VO : <[musique] France Inter/ franceinter.com\>
VO : <[musique] l'éco du jour/ avec (publicité d'un sponsor)>
Animateur : (France Inter\ (heure)\ ; Ø)
l'éco du jour\ c'est l'actualité économique du (date)// bonjour/ (prénom-nom de l'analyste)//
Analyste : bonjour/ (prénom de l'animateur)\
Animateur : (prédication concernant l'actualité économique)
Analyste : (confirmation de la prédication + 2 à 4 brèves)
Animateur : et l'histoire du jour/ (prénom de l'analyste)\ (titre de l'analyse sous forme de prédication ou question)\
Analyste : (analyse)
Animateur : ((prédication résomptive) ; Ø)
(prénom-nom de l'analyste)//
((heure) ; Ø)

L'animateur a un double rôle, l'un relevant de l'information en énonçant le paratexte de l'émission – lieu, heure, titre, date, auteur, titres secondaires et signature –, l'autre relevant de la captation par la mise en scène d'un dialogue réduit toutefois à une forme minimale : salutations, énoncé initiatif posant le thème ou la problématique et invitant l'analyste à un énoncé responsif, et énoncé résomptif. L'énoncé initiatif légitime en quelque sorte les informations rapportées par l'analyste parce qu'elles viennent répondre à un questionnement, certes très indirect, de la part de l'animateur. Ce dernier, dans cette mise en scène dialoguée, est le représentant de l'auditeur qui salue l'analyste, indique sa

curiosité, écoute les informations rapportées et expliquées et indique qu'il a bien compris ce qui lui a été expliqué.

Dans le cas des débats du *Débat éco* et de *Dimanche soir économie*, en plus de son rôle paratextuel qui consiste à présenter les débatteurs et de son rôle de représentation des instances de production et de réception qui consiste à saluer, écouter puis enfin à remercier les débatteurs, l'animateur endosse le rôle de cadreur du débat : il énonce et alimente les thèmes à débattre, il donne la parole ou indique celui qui parle, veille au partage équitable du temps de parole, indique le terme du débat et veille à sa bonne clôture. Il a un rôle de médiateur entre l'auditeur et les débatteurs en veillant aux flux de parole, en comblant les hésitations(12), et à la précision des données, en apportant au besoin un bref complément d'information (13) ou en posant une question pour inciter le débatteur à préciser (14), en veillant à ce qu'un débatteur n'évince par une question (15), ou encore en décrivant de temps en temps des réactions ou attitudes non-audibles des débatteurs (16).

(12) « BM : il y en aura un autre/ donc\ bientôt/ à
ND : à New York\\
BM : aux Etats-Unis/ à New York/
ND : en septembre\\ » (13/88-91)

(13) « PF : et puis il y a le Fiso\ qui vient\ compléter\ la donne/ qui ne concerne pas que la formation professionnelle/ qui permet/ aussi/ de compléter l'indemnisation du chômage partiel/ qui permet/ aussi/ de faire/ de la GPE/ sept territoires/ et d'agir/ sur la revitalisation des territoires (inaud.)/
BJ : gestion\ prévisionnelle\ des emplois// » (30/75-76)

(14) « ça veut dire quoi/ concrètement/ qu'on aurait dû/ créer/ une sorte de bad banque/ mondiale// »
(15/30-31/BJ)

(15) « oui\\ mais pour quoi faire// parce que là/ pour l'instant/ on- on tourne/ un peu autour du pot// »
(15/76-78/BJ)

(16) « mais je vous sens/ un peu chafouin\ quand même\ ce matin\ Bernard Maris\\ » (13/105/ND)

Quelques brefs commentaires ou gloses des idées des débatteurs montrent que l'animateur est un auditeur actif, ce qui contribue de manière volontaire ou non à un effet de captation, à condition que ces commentaires ou gloses ne viennent pas brouiller les idées du débatteur ou la réception auditive par les auditeurs. Les débatteurs endossent le rôle de leur statut social, économiste ou acteurs économiques, répondent aux questions posées par l'animateur, écoutent et répondent aux dires de l'un et de l'autre, se posent éventuellement

directement des questions avec l'accord de l'animateur. Ils répondent à l'invitation qui leur est faite de commenter l'actualité en donnant des avis argumentés, quand les débatteurs sont des économistes, et de donner leur point de vue et de commenter leurs actions et celles des autres quand il s'agit d'acteurs économiques.

On peut établir le script des introductions et conclusion des débats qui sont ritualisées. Le cœur des débats, s'il est régi par des règles, ne suit pas un script car il s'agit d'échanges spontanés et non écrits à l'avance contrairement aux brèves et aux analyses.

Script du *Débat éco* :

VO : <[musique] France Inter/ franceinter.com\\>
VO : <[musique] le 7-10 sur France Inter\\>
Animateur : débat éco avec Dominique Seux du quotidien *les échos*/ et Bernard Maris\ de *Charlie hebdo*// chroniqueurs/ tous les matins sur France Inter\\
(salutations faites aux débatteurs)
DS : bonjour
BM : bonjour (prénom de l'animateur)
(débat entre BM et DS dirigé, cadré et médié par l'animateur)
Animateur : (indication de la fin du débat)
(remerciements adressés aux deux débatteurs ; simples salutations par mention des prénoms-noms)

Script de *Dimanche soir économie* :

VO : <[musique] France Inter/ franceinter.com\\>
VO : <[musique] *dimanche soir économie*\\ l'économie en débat/ brigitte Jeanperrin\\>
BJ : bonsoir\\
(introduit et problématise le thème de l'édition)
pour en débattre (présentation des deux invités prénoms-noms-statuts sociaux)
(madame/ monsieur/ ; messieurs/) bonsoir//
invités : bonsoir//
VO : < [musique] *dimanche soir économie*/ sur France Inter\\>
(débat entre les invités, dirigé, cadré et médié par BJ)
BJ : (madame/ monsieur/ ; messieurs/) je vous remercie //
et à dimanche prochain\\
VO : <[musique] c'était *Dimanche soir économie*/ de brigitte Jeanperrin/ avec (prénom-nom-statut social des deux invités)/
Technique/ (prénom-nom du responsable de la technique)/
Réalisation/ (prénom-nom de la réalisatrice)\\>

Dans *Rue des entrepreneurs*, dossiers faits d'interviews de fond, les deux animateurs endossent des rôles d'enquêteurs : ils campent le décor d'un thème de l'actualité économique qu'ils problématisent, ils font les portraits des personnes qu'ils interrogent ensuite et établissent des liens entre les différents propos lors des transitions. Dans ce rôle d'enquêteurs, ils semblent suffisamment en savoir pour mener l'enquête, indiquer les tenants et les aboutissants, trouver des personnes auprès desquelles obtenir des informations, explications et points de vue pertinents, mais ils se gardent de clore les enquêtes dans ce champ économique complexe où il ne semble pas y avoir d'évidence ou de solution toute faite. Lors des interviews, les animateurs font parler, ou plutôt laisse parler les personnes interviewées ; le rôle de l'animateur est plus en retrait en comparaison avec celui des animateurs en débats. Les personnes interviewées jouent le rôle qui correspond à celui de leur statut social qui légitime leur parole.

Script de Rue des entrepreneurs :

VO : France Inter/ franceinter.com\\

DA ou DD : <[musique] (présentation du thème)>

VO : *Rue des entrepreneurs*\\

DA ou DD : (introduction du thème : contexte et problématique)

DA : Didier Adès

DD : Dominique Dambert

[musique]

(portraits et interviews des invités avec transitions)

DA ou DD : (conclusion)

DA ou DD : <[musique] Rue des entrepreneurs a été réalisé par (prénoms-noms)/ documentation (prénom-nom)/ assistant(e) (prénom-nom)\\

DA : Didier Adès

DD : Dominique Dambert

DA : A samedi prochain\\>

VO : < [musique] (comment réécouter et podcaster l'émission)>

Les chroniques, « commentaires libres » par définition, laissent plus de place à l'innovation. Cette liberté se traduit dans le choix du thème, l'orientation argumentative des commentaires mais aussi dans la scénographie. Les chroniques *L'édito éco* de Dominique Seux et *L'autre économie* de Bernard Maris prennent la forme de dialogues entre l'animateur et les deux économistes ; ce sont des dialogues écrits par le chroniqueur et lus en direct par le chroniqueur et l'animateur. Ce dialogue joué contribue à l'effet de captation. L'animateur, comme dans l'analyse, donne les informations paratextuelles (nom

de la chronique, présentation du chroniqueur, signature du chroniqueur). Mais son rôle dans le dialogue peut varier selon les éditions des chroniques. Ainsi, Bernard Maris donne un rôle à Patricia Martin qui s'apparente à celui d'un élève, alors que lui-même adopte un ton professoral dans le document 16. Dans le document 19, Bernard Maris adopte le rôle de conteur lorsqu'il raconte l'histoire du « blues du petit porteur » ; les interventions de l'animatrice Patricia Martin à des moments de transition de la narration participent au récit ; il s'agit donc d'une co-énonciation de l'histoire, d'une narration à deux voix. Dans le document 22, Patricia Martin n'intervient pas en dehors de l'introduction et de la conclusion de la chronique ; ceci s'explique par le fait de la non co-présence de l'animatrice et du chroniqueur, ce dernier effectuant sa chronique par téléphone ; toutefois l'effet de dialogue est maintenu par Bernard Maris (17) qui interpelle Patricia Martin aux moments des transitions par son prénom :

(17) « et alors/ cette fable des marchés/ a conduit/ Patricia/ à la catastrophe/ que l'on sait\\ »
(22/25/BM)

On peut imaginer que la version écrite de la chronique n'a pas pu être transmise à l'animatrice et que le chroniqueur n'a donc pas d'acteur pour jouer les transitions. Dans les autres chroniques de Bernard Maris et dans toutes celles de Dominique Seux, le chroniqueur n'endosse pas un autre rôle que celui d'un économiste qui commente un thème d'actualité dans un dialogue presque familial avec l'animateur ; les animateurs jouent le rôle d'interlocuteurs curieux et habituels des chroniqueurs dans une attitude d'écoute active ; ce rôle joué par les animateurs permet aux auditeurs, par un processus de projection, d'entrer dans une écoute active et curieuse de la chronique et d'entrer dans une relation par procuration de familiarité avec le chroniqueur. Ce procédé donne à l'auditeur un sentiment d'accessibilité à la compréhension de la science ou de la politique économiques parce qu'un non-expert est désigné comme interlocuteur légitime de ces chroniques économiques.

Script de L'édito éco

VO : l'édito éco/ avec- LCL/ banque des entreprises\\

Animateur : et avec Dominique Seux du quotidien les échos/
bonjour Dominique\\

DS : bonjour (prénom de l'animateur)\\

Animateur : thème ou titre de l'édition sous forme d'assertion et/ou de question)

(DS lit et joue sa chronique et l'animateur lui donne la réplique)

Animateur : (merci/ Dominique Seux\\; l'édito éco// c'était/ Dominique Seux\ du journal les échos\\ à demain/ Dominique//)

Dans le document 8, Dominique Seux est remplacé par Jean-Marc Vittori qui est également du quotidien *Les échos*. Le script est le même, avec toutefois la mention de « ce matin » dans l'introduction et la conclusion pour souligner le caractère exceptionnel de la contribution de Jean-Marc Vittori : « c'était\ ↑l'édito éco/signé/ ce matin/ ↑Jean-Marc Vittori\\ » (08/63/ND).

Script de *L'autre économie*

VO : <[musique] France Inter/ franceinter.com\\>

PM : l'autre économie\ Bernard maris\

(thème ou titre de l'édition sous forme d'assertion ou de question)

(BM lit et joue sa chronique et PM lui donne la réplique)

PM : la phrase du jour/ (Bernard ; Ø)//

BM : (la phrase du jour)

PM : merci/ Bernard Maris\\

A la fin de chaque chronique, Bernard Maris donne une citation ou un proverbe sous l'intitulé « la phrase du jour ». Par cette pratique, il endosse un rôle de moraliste ou de lettré.

Les chroniques *L'économie autrement* prennent la forme d'interviews commentées. Les animatrices introduisent la chronique et la clôture par des éléments de paratexte, mais n'interviennent pas pendant la chronique. Elles donnent le titre en introduction et donnent des informations complémentaires et techniques en clôture : liens vers des sites internet, nom des traducteurs. Les interviews sont enregistrées et sont diffusés sous forme d'extraits introduits et commentés par la chroniqueuse. Les personnes interviewées jouent le rôle de leur statut social convoqué lors de l'interview. La chroniqueuse joue le rôle de découvreuse de talents ou de personnages (dans le sens de personnes atypiques ou hautement représentatives sur la scène économique) ; elle joue également le rôle de médiatrice en situant le personnage et en commentant et prolongeant les interviews, tel un guide dans une galerie de portraits.

Script de *L'économie autrement* :

VO : <[musique] France Inter/ franceinter.com\\>

Animateur : ce matin\ l'économie autrement avec (prénom-nom de la chroniqueuse)//

(prénom de la chroniqueuse) nous parle de (titre de l'édition)\\

Chroniqueuse : (présentation du thème)

(présentation de la/des personne(s) interviewée(s) et extraits d'interviews entrecoupés de commentaires ou d'explications de la chroniqueuse)

Animateur : c'était l'économie autrement/ de (prénom-nom de la chroniqueuse)\

(lien Internet et heure ; Ø)

L'édition du 03/09/2009 (document 12) est particulière au niveau de la scénographie dans la mesure où les interviews sont des extraits sonores d'un documentaire vidéo. On est alors face à un double cadre scénique, celui du documentaire intégré dans celui de la chronique. La chroniqueuse Alexandra Bensaid mêle deux rôles : celui de critique de film et celui de chroniqueuse économique ; ses commentaires portent tantôt sur le point de vue développé dans le film, tantôt sur les propos des personnes interviewées dans le documentaire.

Cette présentation des scripts, des scénographies et du caractère plus ou moins routinier des genres de notre corpus établit une distinction entre les chroniques et les autres genres : elles permettent plus de liberté quant au choix de la scénographie. Parmi les chroniqueurs, une autre distinction se fait entre DS, d'un côté, qui n'utilise pas de cette liberté et semble rester dans une routine du commentaire économique, et BM et AB, de l'autre, qui exploitent cette liberté par des scénographies variées. Comme nous l'avons évoqué concernant le document 22, la co-présence ou non du chroniqueur et de l'animatrice a des conséquences sur la scénographie et la répartition des rôles. Dans la partie suivante, nous allons présenter les différents degrés de préparation des discours des émissions et leurs modes de diffusion.

3.1.6. Degrés de préparation de l'oral et modes de diffusion

Nous considérons tous les documents du corpus comme des discours oraux parce qu'ils ont été réalisés, ou sélectionnés pour ce qui concerne les interviews du documentaire diffusé dans le document 12, en vue d'une diffusion radiophonique. Dans cet ordre de l'oral, on distingue des degrés de préparation, d'encadrement et de mise en forme de ces discours. On peut faire une première distinction entre les émissions diffusées en direct et celles qui le sont en différé : les émissions en différé peuvent bénéficier de mise en forme par suppression des hésitations, sélection d'extraits et planification des extraits, tandis que les émissions en direct ne peuvent pas être retouchées. Deuxièmement, on peut distinguer

les discours écrits par avance, lu et joué, des discours spontanés, cadrés toutefois par les questions de l'animateur et éventuellement préparés par l'interviewé ou le débateur qui connaît à l'avance les thèmes qui seront abordés. Troisièmement, certaines chroniques ou interviews se font par téléphone et non en face-à-face dans le studio ou chez la personne interviewée ; par téléphone, les interactions sont plus retenues qu'en face-à-face, parce que l'absence de visuel ne permet pas autant à un interlocuteur d'anticiper une prise de parole sans risquer le chevauchement et donc la non-compréhension des interventions.

Le tableau 8 présente une classification des documents du corpus selon ces trois distinctions.

Tableau 8 : Modes de préparation et de diffusion des émissions
(A = animateur(s), C = chroniqueur, I = invités)

Titre de l'émission et n° de document	Direct	différé	Spontané	Lu	face-à-face	téléphone	Seul en studio
<i>L'éco du jour</i> : 3, 6, 9, 14, 18, 21, 24, 27, 29.	X			X : C & A	X : C & A		
<i>L'édito éco</i> : 2, 5, 8, 11, 20, 23, 26.	X			X : C & A	X : C & A		
<i>L'édito éco</i> : 17.	X			X : C & A		X	
<i>L'autre économie</i> : 1, 4, 7, 10, 16, 19, 22.	X			X : C & A	X : C & A		
<i>L'autre économie</i> : 25.	X			X		X	
<i>L'économie autrement</i> : 12, 34, 35.		X	X : I & C	X : C	X : I & C		X : C
<i>Rue des entrepreneurs</i> : 31, 32.		X	X : I & A	X : A	X : I & A	X : I(GU)	X : A
<i>Dimanche soir économie</i> : 15, 30.	X ?		X : I & A	X : A	X		

Si l'étude des genres des émissions et des scénographies a permis d'avoir un aperçu du rôle des locuteurs dans le contrat de communication, une étude des sujets parlants, étayée par des données extérieures au corpus, permettra d'établir leur statut social et leur potentiel *ethos* prédiscursif et d'émettre des hypothèses quant à leur position dans le champ économique médiatique.

3.2. Identité, statut social et position des sujets parlants

3.2.1. Présentation, statut social et *ethos* prédiscursif

A chaque début d'émission, les chroniqueurs et invités sont succinctement présentés par le ou les journaliste(s) qui animent l'émission. Ces présentations contiennent les éléments d'identité et de statut social qui disent la légitimité du chroniqueur ou de l'invité pour une prise de parole dans le cadre de l'émission. C'est en tant que Président Directeur général du groupe ALPHA, qui conseille les comités d'entreprise et travaille sur la revitalisation des bassins d'emploi, que Pierre Ferracci est appelé à débattre de l'emploi en temps de crise dans le rendez-vous économique de Brigitte Jeanperrin, face à Frédéric Saint-Geours, président de la fédération patronale française UIMM, Union des industries et métiers de la métallurgie (doc. 30). C'est en tant que journaliste économiste à Charlie Hebdo que Bernard Maris est présenté pour expliquer *L'autre économie*, titre de sa chronique. En début d'émission, les éléments mentionnés sont tantôt des instances médiatiques, des cercles de réflexion, des instances politiques, des sociétés de conseil, des organes représentatifs, les fonctions passées ou du moment, les actions ou réalisations en lien avec le thème, les publications, les origines. L'écrivain franco-libanais Amin Malouf est invité à commenter la crise économique qui sévit en 2009 en tant qu'auteur d'un essai intitulé *Le dérèglement du monde* (Ed. Grasset, 2009) (doc. 31). Yves-Thibault de Silguy est présenté comme président du conseil d'administration de Vinci mais aussi comme ancien commissaire européen en charge de la mise en place de l'euro, et c'est en raison de cette ancienne fonction qu'il est invité à témoigner dans une émission de *Rue des entrepreneurs* sur l'Europe (doc. 32). Anne-Laure Vincent est présentée comme vice-présidente de MOMpreneurs, créatrice du site marmiton.org et mère de quatre enfants, pour parler des femmes enceintes, ou qui viennent d'accoucher, et qui décide de créer une entreprise (doc. 34).

Ces présentations sont plus ou moins étoffées, d'une part selon le statut médiatique : inexistantes pour les journalistes de France Inter, succinctes pour les chroniqueurs collaborateurs, plus ou moins détaillées pour les invités. D'autre part, la présentation des invités varient selon le genre de l'émission : elle est plus succincte dans un débat que dans un portrait. Enfin, elle varie également selon la raison de l'invitation : l'expertise de l'invité ou son expérience. Si un invité est présent pour son expertise, une

simple mention de sa fonction et éventuellement des cercles de réflexion dont il est membre semble suffire. Christian de Boissieu est présenté comme Président du Conseil d'analyse économique, co-auteur avec Le Cercle des économistes de *Fin de monde ou sortie de crise* (Ed. Perrin) ; la présentation ne précise pas qu'il est professeur d'économie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, professeur au Collège d'Europe à Bruges, membre de plusieurs clubs de réflexion et d'instances compétentes en matière de finances, qu'il a occupé différentes fonctions de conseils scientifiques pour les instances politiques décisionnaires en matière économique et qu'il a été responsable au sein de grandes banques ou fonds d'investissement, qu'il est chroniqueur sur plusieurs médias à forte audience en France et dans le monde, qu'il a publié des articles de vulgarisation et enfin qu'il est président du conseil d'orientation du Forum d'Avignon Culture, économie, média. De même, Mathilde Lemoine, qui débat face à Christian de Boissieu (doc. 15), n'est présentée que comme Directeur des études économiques d'HSBC France ; il n'est pas précisé qu'elle est membre du Conseil d'Analyse économique, enseignante à l'Institut politique de Paris, membre de la Commission économique de la nation, de la Société d'économie politique et de la Ligue européenne de coopération économique, qu'elle écrit de nombreuses tribunes et intervient régulièrement dans les médias sur les questions économiques et financières, et enfin qu'elle est éditorialiste pour l'hebdomadaire *L'Agefi*. Par contre dans l'émission *L'économie autrement*, Véronique Julia fait une présentation assez étoffée d'Anna-Laure Vincent (doc. 34), précédemment évoquée, ou de Xavier Denamur, restaurateur, propriétaire de quatre restaurants parisiens, militant pour le retour de la TVA à 19,6% , qui tient un blog, contrelabaissedelatva.org, et qui vient de créer un site, lesvraisétatsgénérauxdelarestauration.fr, mais qui n'appartient à aucun parti politique. Si ces différences de traitement sont justifiées par le genre et par le poids argumentatif du parcours et des réalisations des invités, on peut se demander, en ce qui concerne les économistes, ce qui justifie la sélection de tel ou tel élément biographique au détriment des autres. Il est frappant de constater que les invités au débat du document 15 pour parler du G20 de Londres, Mathilde Lemoine et Christian de Boissieu, sont tous les deux au Conseil d'analyse économique, instance composée d'économistes reconnus de sensibilités diverses qui conseille le Premier ministre français, et que Christian de Boissieu a occupé des responsabilités au sein de grandes banques ou fonds d'investissement comme le fait Mathilde Lemoine à l'époque du débat ; leur présentation est très partielle et partielle, sans toutefois préciser leur domaine d'expertise ou leurs prises de position économique habituelles et leurs liens avec les institutions financières. Cette pratique journalistique n'est

pas propre à France Inter, Serge Halimi (2005 [1997]) et Renaud Lambert (2012) montrent que c'est une pratique commune à de nombreux médias.

L'auditeur qui a peu ou qui n'a pas de connaissance du milieu économique et des économistes médiatiques ne pourra se baser que sur ce qui est dit des chroniqueurs et invités pour se forger un *ethos* prédiscursif du locuteur ; les quelques éléments donnés permettent de situer le sujet parlant et de construire des attentes quant à son *ethos* discursif ou à l'orientation de ses idées ; mais encore faut-il avoir des connaissances générales pour savoir ce qu'est par exemple le Conseil d'analyse économique ou pour connaître la position dans le champ médiatique et économique de *Charly Hebdo* ou des *Echos*. Pour les auditeurs plus avertis, la mention d'un nom ou d'une institution peut mobiliser toutes les connaissances qu'ils ont à leur propos. Les lecteurs de *Charlie Hebdo* ou des *Echos* auront une idée plus précise que des non-lecteurs de l'orientation idéologique et du style de Bernard Maris et de Dominique Seux ; certains auditeurs sauront que Bernard Maris a participé au Conseil scientifique d'ATTAC et a milité pour le parti des Verts et que Frédéric Saint-Geours est le mari d'Eva Bettan, journaliste critique de cinéma sur France Inter. Toutes ces connaissances contribuent à la construction d'un *ethos* prédiscursif des locuteurs. Certaines connaissances seront plus prégnantes que d'autres en fonction de leur degré de pertinence avec le thème développé et le statut du sujet parlant ; savoir que Frédéric Saint-Geours est marié à Eva Bettan ne va pas avoir une grande incidence sur les attentes et les projections de l'auditeur vis-à-vis du discours du président de la fédération patronale française UIMM à propos de l'emploi en temps de crise ; par contre, savoir que Bernard Maris a cheminé avec ATTAC et le parti des Verts crée un horizon d'attente vis-à-vis de l'orientation des idées du chroniqueur.

Pour une étude de l'*ethos* référentielle et prédiscursif de locuteurs, nous proposons de répertorier ce qui est dit des différents sujets parlants dans les introductions d'émission, mais aussi de passer en revue ce qui n'est pas dit mais qui peut faire partie d'un savoir communément partagé par les auditeurs. Pour délimiter ce qui peut être communément, dans le sens de publiquement, partagé par les auditeurs, nous avons fait le choix de limiter nos recherches, compte tenu du grand nombre de sujets parlants, à des sites Internet en procédant de la sorte : nous avons d'abord recherché des biographies ou des éléments de biographie sur des sites d'instances dont faisaient partie les sujets parlants en 2009. Nous avons ensuite complété ces données à partir d'autres sites à caractère officiel, tels les sites

d'autres instances pour lesquelles les sujets parlants ont travaillé avant 2009 ou après 2009, ou des sites de colloques scientifiques auxquels ont participé les économistes du corpus. Enfin, nous avons consulté les pages de l'encyclopédie collaborative Wikipedia³⁵ lorsqu'elles nous semblaient correctement référencées ; d'ailleurs, quelles que soient la qualité et la véracité des informations partagées sur Wikipédia, elles sont, à notre sens, un bon révélateur des informations partagées par les internautes. Nous avons copié et rassemblé ces informations. Le tableau 9 présente à titre d'exemple les informations rassemblées pour Jean-Marc Vittori.

Tableau 9 : Informations collectées concernant Jean-Marce Vittori

15. JMV Jean-Marc Vittori
<p><u>Dans les documents du corpus :</u></p> <p>Du journal <i>Les échos</i>.</p> <p><u>Sur le site de France Inter :</u></p> <p><i>L'édito éco</i> de Jean-Marc Vittori du quotidien « Les Echos ».</p> <p>« Editorialiste aux Echos »</p> <p>(Source : http://www.franceinter.fr/personne-jean-marc-vittori, consulté le 28/01/2014)</p> <p><u>Sur le site du journal <i>Les échos</i> :</u></p> <p>« Editorialiste</p> <p>Jean-Marc Vittori est éditorialiste aux "Echos" depuis cinq ans. Il commente aussi régulièrement l'actualité sur les ondes (France Info, BFM...). Il a auparavant travaillé en presse magazine économique (Le Nouvel Economiste, Challenges, L'Expansion dont il est directeur de la rédaction en 2001-2002). Il a notamment suivi les questions de politique économique et de conjoncture, en France et dans les grands pays industrialisés. Son premier livre, "Dictionnaire d'économie à l'usage des non-économistes", est paru début 2008 chez Grasset. »</p> <p>(source : http://www.lesechos.fr/journalistes/index.php?id=119, consulté le 28/01/2014)</p> <p>« Relance, reprise, inflation, chômage.... Editorialiste aux Echos, Jean-Marc Vittori analyse les grandes décisions de politique économique et leur impact en France et dans le monde. »</p> <p>(source : http://blogs.lesechos.fr/jean-marc-vittori/jean-marc-vittori-r81.html, consulté le 28/01/2014)</p> <p><u>Sur d'autres sites :</u></p> <p>« Jean-Marc Vittori est un journaliste de presse économique, éditorialiste aux <i>Échos</i>.</p> <p>Il a précédemment été rédacteur en chef et journaliste dans d'autres ouvrages de presse</p>

³⁵ Accès : <https://fr.wikipedia.org/>, consulté le 28/01/2014.

économique : *Challenges, L'Expansion, Le Nouvel Économiste*.

Ouvrages :

Dictionnaire d'Économie à l'usage des non-économistes, 2008

L'effet sablier, 2009 »

(source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Marc_Vittori, consulté le 28/01/2014)

« Jean-Marc Vittori est éditorialiste au quotidien “*Les Echos*”, où il écrit sur la macroéconomie et la théorie économique. Il intervient régulièrement sur les ondes (France-Info) et fait partie du comité directeur de l'Association française de science économique. Né en 1958, Jean-Marc Vittori est titulaire d'une maîtrise en économie et d'un diplôme de Sciences Po Paris. Il a fait de l'analyse économique dans un service de comptabilité nationale (Côte d'Ivoire) et au Centre de prévision de L'Expansion, qu'il a aussi dirigé. Il a été journaliste pendant quinze ans dans la presse magazine, notamment *Le nouvel économiste, Challenges* et *L'Expansion* qu'il a dirigé en 2001-2002. Il a notamment publié “*Dictionnaire d'économie à l'usage des non-économistes*” et “*L'effet sablier*” chez Grasset. »

(Source : <http://www.journeeseconomie.org/index.php?arc=p4&num=20>, site des *Journées de l'économie*, (14, 15 16 novembre 2013) à Lyon, consulté le 28/01/2014)

Les informations ainsi rassemblées sont en quantité inégale d'un sujet parlant à l'autre. Dominique Seux est très peu présent sur l'espace public d'Internet. Certains économistes ou acteurs économiques mettent à disposition des *curriculum vitae* détaillés sur des sites à accès payant ou avec un système d'abonnement. Nous nous sommes contentés des sites en libre accès. A partir de ces données, nous avons réalisé des synthèses (tableau 10) en sélectionnant les informations concernant le statut professionnel en 2009, la formation, le parcours professionnel, les publications, les domaines d'expertise et la présence médiatique.

Tableau 10 : Synthèse des informations concernant Jean-Marc Vittori

15. JMV Jean-Marc Vittori
<u>Statut professionnel en 2009</u> : Editorialiste au journal <i>Les Echos</i>
<u>Formation</u> : titulaire d'une maîtrise en économie et d'un diplôme de Sciences Po Paris
<u>Parcours professionnel</u> :
- Il a fait de l'analyse économique dans un service de comptabilité nationale (Côte d'Ivoire) ;
- Il a été rédacteur en chef et journaliste dans la presse magazine économique (<i>Le</i>

Nouvel Economiste, Challenges, L'Expansion dont il est directeur de la rédaction en 2001-2002) ;

- Il est éditorialiste aux *Echos* ;
- Il commente aussi régulièrement l'actualité sur les ondes (France Info, BFM...) ;
- Il fait partie du comité directeur de l'Association française de science économique.

Publications : ouvrages de vulgarisation de l'économie.

Domaines d'expertise : Macro-économie, théorie économique, politique économique, conjoncture, vulgarisation.

Présence médiatique : France Info, BFM, *Le Nouvel Economiste, Challenges, L'Expansion, Les Echos, France Inter.*

Pour des raisons de place, nous avons encore synthétisé ces informations dans deux tableaux. L'un (tableau 11) reprenant dans une colonne ce qui est dit des sujets parlants dans le corpus, dans une deuxième colonne des informations complémentaires, dans une troisième colonne le statut social du sujet parlant. Le second (tableau 12) reprend le statut social des sujets parlants, les médias auxquels ils ont été ou sont associés et leurs domaines d'expertise. Les sujets parlants sont regroupés en fonction de leur statut médiatique : animateurs, chroniqueurs de France Inter, chroniqueurs associés, invités. Dans la première colonne du premier tableau sont indiqués les initiales et le nom complet de la personne, ainsi que le numéro du document (entre parenthèses) dans lequel les invités font entendre leur voix.

Tableau 11 : Statut social des sujets parlants

Animateurs			
Nom	Ce qui est dit	Informations complémentaires	Statut social
1. ED Eric Delvaux	-	Rédacteur en chef et co-présentateur du 5/7 sur France Inter.	Journaliste
2. ND Nicolas Demorand	-	Rédacteur en chef et présentateur de la matinale du 7/10.	Journaliste
3. LG Laurence Garcia	-	Productrice des petits matins du week-end <i>Entre chien et loup</i> ; productrice de nombreuses émissions de radio : journaliste	Journaliste Auteure de bandes dessinées et de

		de documentaires politiques à la télévision ; auteure du roman <i>Je te vengerai Maria Schneider</i> (Editions Michalon, 2013), des récits historiques <i>Cabu 68</i> (Actes Sud, 2008) et <i>La Retirada</i> (Actes Sud, 2009) ; Commissaire au Répertoire sonore de la SCAM et formatrice radio à l'INA, à l'ISFJ et au Studio Ecole de France	romans
4. PM Patricia Martin	-	Productrice du 5/7 du lundi au jeudi sur France Inter. Membre du comité de parrainage du Mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture.	Journaliste Critique littéraire
5. SLR Sylvie La Rocca	-	Productrice du 5/7 du lundi au jeudi sur France Inter	Journaliste
6. DA Didier Adès	-	Co-producteur et co-présentateur de <i>Rue des entrepreneurs</i>	Journaliste Ecrivain
7. DD Dominique Dambert	-	Co-productrice et co-présentatrice de <i>Rue des entrepreneurs</i> .	Journaliste
8. BJ Brigitte Jeanperrin	-	Productrice et présentatrice de <i>Dimanche soir économie</i>	Journaliste Peintre
Chroniqueurs de France Inter			
Nom	Ce qui est dit	Informations complémentaires	Statut social
9. AB Alexandra Bensaïd	-	Présentatrice de <i>L'économie autrement</i> Auditrice de l'Institut des Hautes Etudes de l'Entreprise	Journaliste
10. BG Bruce de Galzain	-	Journaliste au service Economie et Social de France Inter	Journaliste
11. VJ Véronique Julia	-	Journaliste au service Economie et social de France Inter	Journaliste
12. PL Philippe Lefébure	-	Chef du service Economique et Social de France Inter.	Journaliste Economiste
Chroniqueurs collaborateurs			
Nom	Ce qui est dit	Informations complémentaires	Statut social
13. BM Bernard Maris	de Charlie Hebdo	Economiste, écrivain, chroniqueur économique à <i>Charly Hebdo</i> et France Inter ; fondateur et actionnaire de Charly Hebdo et directeur adjoint de la rédaction ; professeur des universités à l'Institut d'études européennes de l'université	Journaliste Economiste Ecrivain

		Paris-VIII ; président de l'Association "Je me souviens de Ceux de 14" et de la Société des Amis du Mémorial de Verdun ; ex-participation au conseil scientifique d'ATTAC ; se présente en 2002 aux législatives sous l'étiquette des Verts, parti où il milite.	
14. DS Dominique Seux	Du journal <i>Les échos</i> .	Rédacteur en chef et éditorialiste au journal <i>Les Echos</i> et chroniqueur sur France Inter.	Journaliste Economiste
15. JMV Jean-Marc Vittori	Du journal <i>Les échos</i> .	Editorialiste au journal <i>Les Echos</i> et chroniqueur remplaçant sur France Inter ; fait partie du comité directeur de l'Association française de science économique	Journaliste Economiste

Invités

Nom	Ce qui est dit	Informations complémentaires	Statut social
16. CB Christian de Boissieu (15)	Président du Conseil d'analyse économique, co-auteur avec Le Cercle des économistes de <i>Fin de monde ou sortie de crise</i> (Ed. Perrin).	Professeur d'économie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; Professeur au Collège d'Europe à Bruges ; membre de plusieurs clubs de réflexion et d'instances compétentes en matière de finances ; a occupé différentes fonctions de conseils scientifiques pour les instances politiques décisionnaires en matière économique ; responsable au sein de grandes banques ou fonds d'investissement ; chroniqueur sur plusieurs médias à forte audience en France et dans le monde ; a publié des articles de vulgarisation ; président du conseil d'orientation du Forum d'Avignon - Culture, économie, média.	Economiste
17. ML Mathilde Lemoine (15)	Directeur des études économiques d'HSBC France	Membre du Conseil d'Analyse économique ; enseignante à l'Institut politique de Paris ; Membre de la Commission économique de la nation et de la Société d'économie politique et de la LECE ; écrit de nombreuses tribunes et intervient régulièrement dans les médias sur les questions économiques et financières ; éditorialiste pour l'hebdomadaire <i>L'Agefi</i> .	Economiste

18. PF Pierre Ferracci (30)	PDG du groupe ALPHA (conseille les comités d'entreprise et travaille sur la revitalisation des bassins d'emploi).	Membre du Conseil d'Orientation pour l'Emploi.	Economiste, expert-comptable
19. FS Frédéric Saint-Geours (30)	Président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM).	Carrière dans l'administration publique (Ministères des Finances, des Transports, cabinet du secrétaire d'Etat au Budget) puis chez PSA-Peugeot-Citroën ; conseiller du président du directoire de PSA, M. Christian Streiff, et membre du comité de direction générale de PSA ; membre du conseil exécutif du Medef.	Administrateur ; grand patron ; Président d'une fédération patronale française.
20. DE (33) Diaa Elyaacoubi	PDG de Streamcore et présidente du club Esprits d'entreprises.		Entrepreneure et ingénieure dans les télécommunications
21. FR François Raffin (33)	Président de Neoden (développe la stratégie océan bleu dans les entreprises pour trouver de nouveaux marchés)		Consultant en stratégies d'entreprises
22. L₁ (12)	Professionnel du coton au Burkina Faso.	-	Professionnel du coton
23. L₂ (12)	Responsable d'un fonds d'investissement à Singapour	-	Responsable d'un fonds d'investissement
24. EW Erwin Wagenhofer (12)	Réalisateur autrichien de documentaires	Cinéaste et écrivain ; professeur à l'Université des Arts appliqués de Vienne.	Cinéaste et écrivain ; professeur à l'Université des Arts appliqués de Vienne
25. ALV Anne-Laure Vincent (34)	créatrice du site marmiton.org ; mère de quatre enfants ; vice-présidente de MOMpreneurs.	directrice générale du groupe auFemini.com	Entrepreneure
26. XD	Restaurateur, propriétaire	Il a abandonné ses études de géographie en	Restaurateur

<p>Xavier Denamur (35)</p>	<p>de quatre restaurants parisiens, militant pour le retour de la TVA à 19,6% ; tient un blog contrelabaisedelatva.org ; vient de créer un site : lesvraisétatsgénérauxdelarestauration.fr ; n'appartient à aucun parti politique.</p>	<p>1987 pour des raisons éthiques et politiques.</p>	
<p>27. MA Michel Aglietta (31)</p>	<p>Professeur à l'université Paris 10 ; conseiller scientifique au centre d'études d'informations internationales, le CEPII ; a co-écrit avec Laurent Berrebi <i>Les désordres du capitalisme</i> (Ed. Odile Jacob, 2007), a écrit <i>La crise, pourquoi en est-on arrivé là, comment s'en sortir ?</i> (Ed. Michalon)</p>	<p>Membre de l'Institut Universitaire de France ; membre du Cercle des économistes ; consultant à la CPR et à Groupama-AM.</p>	<p>Economiste</p>
<p>28. PC Pierre Cahuc (31)</p>	<p>Professeur à Polytechnique ; spécialiste des marchés de l'emploi ; auteur de <i>La société de défiance, comment le modèle social français s'autodétruit</i>, co-écrit avec Yann Algan (Ed. ENS, rue d'Ulm) ; auteur avec André Zylberberg des <i>Réformes ratées du président Sarkozy</i> (Ed. Flammarion).</p>	<p>Membre de la Commission Economique de la Nation (conseiller auprès du Ministre de l'Economie et des Finances) ; membre du Conseil de l'Emploi des Revenus et de la Cohésion Sociale ; membre du Conseil d'Analyse Economique (conseiller auprès du Premier Ministre) ; éditeur ou éditeur associé de revues économiques internationales.</p>	<p>économiste</p>
<p>29. PD Pierre Dockès (31)</p>	<p>Spécialiste d'économie politique ; professeur à l'Université des Lumières-Lyon 2 ; chercheur au Centre Walras ; membre-du Cercle des</p>	<p>Dans les années 80, participation à la fondation d'un centre de recherche orienté vers l'histoire de la pensée économique et l'économie historique, le Centre A. et L. Walras.</p>	<p>Economiste</p>

	économistes ; a dirigé avec Jean-Hervé Lorenzi <i>Fin du monde ou sortie de crise ?</i> (Ed. Perrin) ; auteur de <i>L'enfer, ce n'est pas les autres</i> (Ed. Descartes et compagnie).		
30. AM Amin Maalouf (31)	Ecrivain franco-libanais, auteur de l'essai <i>Le dérèglement du monde</i> (Ed. Grasset)	Etudes de sociologie et d'économie ; journaliste ; directeur de l'édition internationale d'An-Nahar, puis rédacteur-en-chef de l'hebdomadaire Jeune Afrique avant de renoncer à toute fonction en 1984 pour se consacrer à la littérature ; en 2007-2008, il a présidé un groupe de réflexion sur le multilinguisme qui a produit un rapport intitulé <i>Un défi salutaire. Comment la multiplicité des langues pourrait consolider l'Europe</i> ; ses romans sont marqués par ses expériences de la guerre civile et de l'immigration.	Ecrivain
31. GU Georges Ugeux (31)	Economiste et juriste ; ancien responsable des fusions et acquisitions chez Morgan Stanley à Londres ; ancien président de la bourse de New York ; PDG de Galileo Global Advisors.	Banquier d'affaires	Banquier d'affaires Consultant
32. PB Philippe Brossard (32)	Directeur de la recherche d'Euler Hermès SFAC (numéro un de l'assurance crédit).	A été chargé de mission pour la politique monétaire, puis chargé de mission pour la supervision des entreprises publiques de l'énergie à la Direction du Trésor ; a occupé pendant plus de 20 ans des fonctions de recherche économique au sein de plusieurs établissements financiers.	Economiste Directeur de recherche économique
33. EC Elie Cohen (32)	Economiste ; directeur de recherche au CNRS	Membre du Conseil d'Analyse Économique ; a occupé ou occupe nombre de positions académiques et non-académiques.	Economiste Directeur de recherche
34. JFV (32)	Chercheur à la fondation	En tant que représentant des médias, il est	Chercheur en

Joachim Fritz Vannahme	du groupe de presse Bertelsmann ; ancien rédacteur en chef de <i>Die Zeit</i> .	membre du Haut Conseil culturel franco-allemand (HCCFA).	sciences de l'information et de la communication Rédacteur
35. JDG (32) Jean-Dominique Giuliani	Président de la fondation Robert Schuman ; auteur de <i>Un Européen très pressé</i> (Ed. du Moment).	Directeur de cabinet (1992-1998) ; conseiller spécial à la Commission européenne ; direction générale du groupe Taylor Nelson Sofres(1998-2001).	Administrateur, conseiller.
36. SG Sylvie Goulard (32)	Spécialiste des questions européennes ; professeur au Collège d'Europe à Bruges ; présidente du mouvement Européen France.	Membre de différents conseils d'administration ou de conseils scientifiques.	Professeure
37. JFJ Jean-François Jamet (32)	Economiste à la fondation Robert Schuman	En 2007-2008, consultant auprès de la Banque mondiale, puis rejoint la Commission européenne ; porte-parole de l'ONG EuropaNova ; enseigne l'économie européenne et internationale à Sciences-Po.	Economiste
38. YTS Yves-Thibault de Silguy (32)	Ancien commissaire européen en charge de la mise en place de l'euro ; président du conseil d'administration de Vinci.	Membre de cercles de réflexion ; membre de plusieurs conseils d'administration ; membre du Conseil économique de défense.	Economiste
39. CET Claude Emmanuel Triomphe (32)	Responsable Europe de l'association Astrées, association travail emploi Europe société ; ancien inspecteur du travail.	-	Ancien inspecteur du travail ; délégué général de l'association Astrées.

Tableau 12 : Médias associés et domaines d'expertise

Nom	Statut social	Place médiatique	Expertise économique
1. ED	Journaliste	RFO Martinique, RFO Paris, France Inter, M6	-

2. ND	Journaliste	Inrockuptibles, France culture, France Inter, i-Télé	-
3. LG	Journaliste Auteure de bandes dessinées et de romans	Radio Intensité à Châteaudun, Radio France Orléans, <i>Les Dossiers du Canard Enchaîné</i> , <i>Muze</i> , <i>La République du Centre</i> , RFI, France Inter, France 3	-
4. PM	Journaliste Critique littéraire	France Inter, France 3	-
5. SLR	Journaliste	France Inter	-
6. DA	Journaliste Ecrivain	ORTF, Radio France, France Inter	Micro-économie
7. DD	Journaliste	ORTF, <i>Le Monde</i> France Inter	Micro-économie
8. BJ	Journaliste Peintre	Radio 7 France Inter	Questions économiques et sociales
9. AB	Journaliste	France Inter	?
10. BG	Journaliste	France Inter	?
11. VJ	Journaliste	France Inter	?
12. PL	Journaliste Economiste	France Culture, France Bleu, FIP, France Musique, Radio Suisse Romande, France Inter	?
13. BM	Journaliste Economiste Ecrivain	<i>Marianne</i> , <i>Le Nouvel Observateur</i> , <i>Le Figaro Magazine</i> , <i>Le Monde</i> , <i>Charlie Hebdo</i> , France Inter, i-Télé, France 5	Micro-économie J. M. Keynes Vulgarisation
14. DS	Journaliste Economiste	<i>Les Echos</i> , France Inter	Macro-économie
15. JMV	Journaliste Economiste	France Info, BFM, <i>Le Nouvel Economiste</i> , <i>Challenges</i> , <i>L'Expansion</i> , <i>Les Echos</i> , France Inter	Macro-économie Théorie économique Politique économique Vulgarisation
16. CB	Economiste	Bloomberg TV, <i>Les Échos</i> , <i>Le Monde</i> , <i>La Tribune</i> , <i>Financial Times</i> , <i>Investir</i> , <i>Revue politique et</i>	Monnaie, Finance, Banque, Politique économique, Intégration européenne

		<i>parlementaire</i>	
17. ML	Economiste	<i>L'Agefi</i>	Macroéconomie, politiques publiques, fiscalité, politique budgétaire, conjoncture française et internationale, politiques européennes, immobilier.
18. PF	Economiste, expert-comptable	-	restructurations d'entreprise, reclassement des salariés, sécurisation des parcours professionnels, revitalisation des territoires et dynamique des bassins d'emploi.
19. FS	Administrateur ; grand patron ; Président d'une fédération patronale française.	-	Administration publique, finances.
20. DE	Entrepreneure et ingénieure dans les télécommunications	-	Télécommunication
21. FR	Consultant en stratégies d'entreprises	-	Stratégies d'entreprises
22. L₁	Professionnel du coton	-	-
23. L₂	Responsable d'un fonds d'investissement	-	-
24. EW	Cinéaste et écrivain	Télévision, Cinéma	-
25. ALV	Entrepreneure	Site Internet	Entrepreneuriat
26. XD	Restaurateur	Blog et site Internet	-
27. MA	Economiste	-	Monnaie et finance, Europe, Compétitivité et croissance, Politique économique Macro-économie.
28. PC	Economiste	Revue économiques internationales	Macroéconomie, marché du travail, relations entre culture et performances économiques
29. PD	Economiste	-	Histoire de la pensée économique ; économie historique ; relations internationales ; paradigmes productifs ; rythmes économiques ; pouvoir,

			autorité et hiérarchies.
30. AM	Ecrivain	-	-
31. GU	Banquier d'affaires Consultant	-	Finance internationale
32. PB	Economiste Directeur de recherche	-	Politique monétaire, finances
33. EC	Economiste Directeur de recherche	Revue scientifique	économie industrielle, politiques publiques, économie internationale, économie politique de l'innovation, mondialisation
34. JFV	Chercheur en sciences de l'information et de la communication Rédacteur	<i>Le Monde</i>	l'Union Européenne, politiques et institutions européenne
35. JDG	Administrateur, conseiller.	-	L'Europe.
36. SG	Professeure	-	L'Europe
37. JFJ	Economiste	-	L'économie européenne
38. YTS	Economiste	-	Affaires internationales, affaires économiques, monétaires et financières.
39. CET	Ancien inspecteur du travail ; délégué général de l'association Astrées.	-	Transformations des entreprises, travail, formes d'emploi, relations salariales et lieux de régulations sociales

3.2.2. Position dans le champ économique et/ou médiatique

Les données de deux tableaux précédents permettent d'avoir une idée de la position des sujets parlants dans le champ économique et/ou médiatique. Mais ces données ne sont que quelques repères, une étude sociologique plus poussée serait nécessaire pour déterminer avec plus de précision les positions de chacun. Nous pouvons discerner, à partir de ces données, plusieurs critères de distinction :

- Le rapport au champ économie : certains sujets parlants ne semblent avoir aucun rapport direct avec le champ économique, les journalistes non économistes, tel Nicolas Demorand, des représentants de la sphère culturelle comme Amin Maalouf ; d'autres sont des économistes, Dominique Seux par exemple ; d'autres, enfin, sont des acteurs économiques, tel le restaurateur Xavier Denamur.
- Parmi les économistes, le domaine d'expertise : on constate une distinction générale entre les économistes qui s'intéressent à la micro-économie et ceux qui s'intéressent à la macro-économie ; on peut ensuite faire des regroupements selon le domaine d'expertise : finances et politiques monétaires, emploi, questions européennes, affaires internationales, théoriques économiques, politiques économiques, vulgarisation.
- Le type de médias : tous les intervenants ne sont pas des habitués des médias ; d'autres les fréquentent régulièrement : radio, télévision, presse écrite, revues scientifiques, littérature, cinéma ; médias généraux, médias spécialisés.
- La ligne éditoriale des différents médias : nous signalons cette distinction et nous la prendrons en compte selon ce que révéleront les analyses ; nous ne proposerons pas une analyse des lignes éditoriales de tous les médias qui apparaissent dans les tableaux.

Les tableaux (13 à 15) suivants proposent des regroupements des sujets parlants selon les trois premiers types de distinction. Les initiales entre parenthèses indiquent que les personnes sont concernées par les caractéristiques de la rubrique à un second degré.

Tableau 13 : Rapport au champ économique

Journalistes non économistes	Journalistes économistes	Economistes	Acteurs économiques	Sphère culturelle	Chercheurs spécialisés en questions européennes
1. ED	12. PL	16. CB	19. FS	24. EW	34. JFV
2. ND	13. BM	17. ML	20. DE	30. AM	35. JDG
3. LG	14. DS	18. PF	21. FR	(3. LG)	36. SG
4. PM	15. JMV	27. MA	22. L ₁	(4. PM)	
5. SRL		28. PC	23. L ₂	(6. DA)	
6. DA	(6. DA)	29. PD	25. ALV	(8. BJ)	
7. DD	(7. DD)	32. PB	26. XD	(13. BM)	
8. BJ	(8. BJ)	33. EC	31. GU		
9. AB	(9. AB)	37. JFJ	39. CET		
10. BG	(10. BG)	38. YTS	(18. PF)		
11. VJ	(11. VJ)				
34. JFV					

Tableau 14 : Domaines d'expertise

Micro-économie	Macro-économie	Finances Monnaie	Emploi Industrie	Europe	International	Théories	Politique	Vulgarisation
6. DA	14. DS	16. CB	18. PF	16. CB	17. ML	13. BM	15. JMV	13. BM
7. DD	15. JMV	19. FS	28. PC	17. ML	33. EC	15. JMV	16. CB	15. JMV
13. BM	16. CB	27. MA	33. EC	27. MA	38. YTS	29. PD	17. ML	
(20. DE)	17. ML	32. PB	39. CET	34. JFV	(31. GU)		27. MA	
(21. FR)	27. MA	38. YTS		35. JDG			33. EC	
(25. ALV)	28. PC	(31. GU)		36. SG				
(26. XD)				37. JFJ				

Tableau 15 : Présence dans les médias

Radio	Télévision	Presse écrite	Revue scientifique	Littérature	Cinéma	Internet	Médias généraux	Médias spécialisés
1. ED	1. ED	2. ND	13. BM	3. LG	24. EW	25. ALV	1. ED	2. ND
2. ND	2. ND	3. LG	28. PC	13. BM		26. XD	2. ND	13. BM
3. LG	3. LG	7. DD	33. EC				3. LG	14. DS
4. PM	4. PM	13. BM					4. PM	15. JMV
5. SLR	13. BM	14. DS					5. SLR	16. CB
6. DA	16. CB	15. JMV					6. DA	17. ML
7. DD	24. EW	16. CB					7. DD	28. PC
8. BJ		17. ML					8. BJ	33. EC
9. AB		34. JFV					9. AB	
10. BG							10. BG	
11. VJ							11. VJ	
12. PL							12. PL	
13. BM							13. BM	
14. DS							14. DS	
15. JMV							15. JMV	
							16. CB	
							34. JFV	

Pour comprendre la portée de ces positions, nous proposons d'apporter quelques repères dans le champ économique.

3.2.3. Repères dans le champ économique

Didier Adès et Dominique Dambert (2010), dans l'extrait de l'article cité dans la partie 1.3.4., prennent position dans un champ, le champ médiatique économique. Leur discours est très instructif sur l'évolution du champ économique et du rôle des médias dans ce champ. On y voit se dessiner un rapport de force entre des cercles de réflexion qui s'intéressent à la macroéconomie, des journalistes qui valorisent la dimension microéconomique, un processus de distinction et de complexification du monde économique, des considérations de compétences de communication. Cela rappelle fortement la théorie des champs de Bourdieu (2000). Sans trop s'engager dans une analyse sociologique des sujets parlants du corpus et du champ économique, nous verrons dans quelle mesure nous pouvons utiliser le modèle d'analyse du champ politique de Bourdieu pour appréhender le fonctionnement du champ économique représenté de manière très parcellaire dans notre corpus et à travers le prisme d'une seule instance médiatique. Nous proposons ci-dessous quelques éclairages sur des instances économiques citées à plusieurs reprises dans le corpus, le Cercle des économistes et le Conseil d'analyse économique, ainsi que sur des lignes de partition du champ économique : économistes orthodoxes et hétérodoxes, économie néo-libérale et l'autre économie. Nous ferons ensuite une analyse synthétique, à partir des concepts de Bourdieu (2000), du champ économique contemporain de notre corpus et des hypothèses concernant la position de certains sujets parlants de notre corpus.

3.2.3.1. *Orthodoxie et hétérodoxie en économie*

Plusieurs sujets parlants de notre corpus font ou ont fait partie du Conseil d'analyse économique (CB, MA, ML, PC, EC) ou du Cercle des économistes (CB, MA, PD). La présentation critique de ces deux institutions nous permet de dessiner une première partition au sein du champ économique.

Le cercle des économistes est un cercle de réflexion, ou *think tank*, de statut associatif, fondée en 1992, réunissant 30 économistes universitaires « qui ont exercé ou qui exercent des fonctions privées ou publiques »³⁶ :

³⁶ Site Internet officiel du Cercle des économistes. Accès : <http://lecercledeeseconomistes.fr/presentation/> (consulté le 22/09/2016).

« Association à but non lucratif, sa mission est d'organiser et de promouvoir un débat économique ouvert et accessible à tous. Ses membres se distinguent par des approches et des compétences différentes, garantissant ainsi la richesse et la pluralité des débats. Le Cercle des économistes organise différents événements annuels dont Les Rencontres Economiques d'Aix-en-Provence. L'association édite plusieurs publications par an et ses membres interviennent régulièrement dans les médias français et internationaux. » (Accès : <http://lecercledeconomistes.fr/presentation/>, consulté le 22/09/2016)

Comme le souligne la présentation officielle du cercle sur son site, l'idée qui a présidé à sa fondation était « d'organiser un débat ouvert, accessible au plus grand nombre et conciliant réalisme politique, faits et rigueur » (*ibid.*). Les Rencontres Economiques rassemblent des universitaires mais aussi des décideurs politiques et économiques. On constate dans cette présentation qu'au-delà du débat entre économistes, ouvert en direction de la société civile, ce cercle promeut des idées économiques auprès des décideurs et dans les médias. Ses détracteurs accusent les membres du cercle d'avoir tous des visions libérales. Mathias Reymond (2008) les présentent comme défendant tantôt un libéralisme de droite, tantôt un libéralisme de gauche :

« Sans être tous des farouches partisans du libéralisme économique le plus échevelé, ils ne sont pourtant pas des opposants à la mondialisation libérale. [...]. En dehors de la (fausse) polémique, libéralisme de gauche *versus* libéralisme de droite, point de débat possible. » (Raymond : 2008)

Frédéric Lordon (2012 : 91-92), qui dénonce le partenariat historique de ce cercle avec *Le monde*, parle d'« un bobard d'institution » et « d'un bobard du pluralisme dans des institutions méprisant absolument tout pluralisme ». En 2012, un nouveau cercle, celui des « Déconomistes », organise à Aix-en-Provence des rencontres concurrentes à celles du Cercle des économistes : elles s'intitulent les « Rencontre déconomiques ». Le Cercle des économistes invitent alors les économistes de ce nouveau cercle à venir à leur rencontre. Les « Déconomistes » signent alors une réponse à cette invitation, publiée sur le site d'Acrimed³⁷, où ils se présentent comme économistes hétérodoxes. Le journaliste qui édite la lettre présente ceux du Cercle des économistes comme « très orthodoxes ». Les déconomistes reprochent à ce cercle leur « position de quasi-monopole » dans les médias, leur amitié avec des « institutions financières les plus variées » et leur soudaine proposition

³⁷ Accès : <http://www.acrimed.org/Des-economistes-heterodoxes-repondent-au-Cercle-des-economistes-tres-orthodoxes>, consulté le 23/09/2016.

de débat contradictoire à l'heure où ces collusions avec les médias et le monde de la finance sont mises à jour.

Le Conseil d'analyse économique se présente ainsi :

« Placé auprès du Premier ministre, le Conseil d'analyse économique réalise, en toute indépendance, des analyses économiques pour le gouvernement et les rend publiques. Il est composé d'économistes universitaires et de chercheurs reconnus ». Accès : <http://www.cae-eco.fr/Presentation.html>, consulté le 23/09/2106.³⁸

Sa mission est d'« éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique » (*ibid.*). Ses membres composent « une instance pluraliste » « d'économistes professionnels reconnus et de sensibilités diverses ([Décret n°97-766 du 22 juillet 1997](#)) » (*ibid.*). Mais cette pluralité est également remise en cause, notamment dans un article de Jean Gadrey (2009), « Les liaisons dangereuses », sur son blog du site Internet *Alternatives économiques*. Pour ce professeur d'économie, « il n'y a aucun économiste hétérodoxe » dans cette instance, pas plus que dans le Cercle des économistes. De plus, ses membres les plus médiatiques sont accusés d'entretenir « des liens forts » avec « les acteurs de la finances ».

La « collusion entre économistes et institutions financières » en général, ou « liaisons dangereuses » ont été dénoncé également par Renaud Lambert (2012), qui dénonce également le silence des journalistes quant à ces liaisons concernant leurs invités. Ces critiques étaient déjà présentes dans l'essai *Les nouveaux chiens de garde* de Serge Halimi, édité en 1997, actualisé en 2005 et adapté en film documentaire par Gilles Balbastre et Yannick Kergoat en 2012.

On voit, par la brève présentation de ces deux instances et des points de vue de leurs détracteurs, le champ économique se partager entre des économistes dits « orthodoxes », bien en vue dans les médias et entretenant des liens avec des institutions financières, et des économistes « hétérodoxes ». Cette partition du champ s'est politiquement et médiatiquement cristallisée dans les années 2010 et 2012, années qui suivent les émissions de notre corpus, dans le contexte de la crise financière et économique. Mais cette partition était présente et en germe depuis plusieurs décennies, comme le montre l'essai de Halimi (2005 [1997]). Pour preuve encore de cette

³⁸ Site Internet officiel du Conseil d'analyse économique.

crystallisation, on peut noter la création le 17 décembre 2009 de l'Association française d'économie politique (AFEP), pendant pluraliste et hétérodoxe de l'Association française de science économique (AFSE), « réputée “orthodoxe” » (Lambert, 2012 : 28). On retrouve dans ces dénominations l'opposition entre « économie politique » et « science économique » que nous avons évoquée dans la partie 1.3.1. Sur son blog du site Internet Alternatives économiques, l'économiste Gilles Raveaud (2010) salue la naissance de l'AFEP. Il y reprend des extraits de l'allocution inaugurale du président de la nouvelle association, André Orléan :

« l'économie n'est pas évaluée principalement au travers de son aptitude à rendre intelligible la réalité telle qu'elle est, à la manière des sciences de la nature, mais dans sa prétention à dire ce qui doit être et à fournir les outils de sa construction. » (*ibid.*)

On retrouve dans ces propos l'opposition entre positivité et normativité, exposée dans la partie 1.3.5. L'AFEP souligne par l'un de ses membres, Richard Sobel, « la nécessité de rompre avec une vision naturalisée de l'économie » et du besoin « de repolitiser l'analyse économique, besoin que la théorie dominante a tendance à nier, en propageant l'idée que l'économie produirait “naturellement” sa propre régulation » (*ibid.*).

Reste à définir ce qu'on entend par « économistes orthodoxes » et « économistes hétérodoxes ». Par rapport à quelle doxa cette partition se fait-elle ? Dans une « interprétation matérialiste de l'histoire récente de la pensée économique », Liêm Hoang-Ngoc (2008) présentent les orthodoxes comme le courant dominant dans la communauté scientifique économique, caractérisé par un parti pris idéologique néo-walrasien et une méthode positiviste constructiviste ; on les identifie aux néo-classiques.

« De nos jours, le programme de recherche réputé scientifique est un programme constructiviste néo-walrasien. Il définit comme son noyau dur, le modèle de concurrence parfaite, image d'un monde sans frottement, et retient comme hypothèses auxiliaires, destinées à rendre la théorie réaliste (c'est-à-dire empiriquement testable), des hypothèses d'imperfections cognitives informationnelles (telles les asymétries d'information) ou comportementales (telle la rationalité limitée) » (Hoang-Ngoc, 2008 : 195)

Les hétérodoxes ont en commun de rejeter cette posture, de critiquer l'irréalisme de la théorie néoclassique. Toutefois, ils n'ont pas produit de programme concurrent. Ils sont :

« réduits à disserter sur l'histoire de la pensée économique ou à jeter des ponts avec la sociologie, délaissant alors la rigueur de l'analyse économique pour pratiquer un inductivisme méthodologique,

incapables de prédictions et se contentant de “raconter des histoires” infalsifiables. » (*ibid.* : 195-196).

Hoang-Ngoc perçoit toutefois une perspective pour un programme constructiviste hétérodoxe, du côté des modèles post-keynésiens.

Parmi les hétérodoxes, il nous semble important de nous arrêter sur les tenants de « l'autre économie », notamment parce que cette appellation est le titre de la chronique de BM. Ces derniers s'opposent aux politiques néolibérales, à leur confiance dans le marché pour remplacer des régulations étatiques, qui se traduit par « [la] financiarisation de l'économie, [la] privatisation de services publics, [l']adoption de règles concurrentielles dans des activités qui y avaient auparavant été soustraites » (Laville, Cattani, 2005 : 13). Ils dénoncent « la théorie du choix rationnel » qui leur est sous-jacente et qui « radicalise la réduction de la rationalité à la rationalité utilitaire et instrumentale » (*ibid.*). Dans ce cadre théorique et politique, le travail est devenu une variable d'ajustement au profit des actionnaires, ce qui a favorisé la précarisation et l'exclusion et donc une aggravation des inégalités. La recherche des rendements et des profits repose sur toujours plus de croissance, qui se fait aux dépens de l'environnement : pollutions, réchauffement climatique, épuisement des énergies fossiles et des ressources en eau. Aux enjeux sociaux et environnementaux s'ajoute un enjeu démocratique et culturel qui va à l'encontre du projet néo-libéral du laisser-faire, lié à la croyance en la vertu régulatrice de l'économie, et donc d'une forme de séparation entre économie et politique : « la mission étatique se résume à l'obtention des conditions nécessaires au fonctionnement optimal du marché » (*ibid.* : 16). L'autre économie est issue d'un héritage historique de réactions contre l'exclusion et fondée sur une solidarité démocratique. Elle est orientée vers une autre fin que la rationalité formelle. Elle remet en cause les réductionnismes de la théorie néolibérale : l'économie ne se limite pas aux biens et services marchands, et les formes d'agir ne peuvent être réduites aux rationalités individuelles. L'autre économie propose de « passer [...] de la rationalité à la légitimité », c'est-à-dire d'« admettre la force structurante de la solidarité, de la convention et du droit dans la coordination des groupes humains et dans l'établissement d'ordres sociaux stabilisés. » (*ibid.* : 23). L'autre économie « est plurielle » (*ibid.* : 25), elle recouvre diverses approches, pratiques et théories. Elle « n'est pas une économie rêvée », elle « existe, tant au niveau théorique que pratique » ; elle est toutefois « occultée dans les versions dominantes de l'économie fournies par la plupart des médias comme par la recherche et l'université » (*ibid.* : 23).

3.2.3.2. *Nouveaux entrants, hérétiques, irresponsables, artistes et sans-voix*

Le champ économique ainsi balisé, nous pouvons le comparé au champ politique analysé par Bourdieu (2000). Dans notre corpus, sorte d'échantillon discursif émanant du champ économique, pouvons-nous retrouver, les dominants, nouveaux entrants, hérétiques, irresponsables, artistes et sans-voix³⁹ que Bourdieu avait décrits dans le champ politique ? Le champ économique connaît-il les mêmes « phénomènes de fermeture » (ibid. : 36) que le champ politique ?

Comme pour le champ politique, le champ économique connaît des phénomènes de fermeture, aggravés par la télévision et les médias d'information. D'une part les experts en économie représentant la même doxa dominante néo-classique ou néo-libérale, provenant de mêmes instances économiques, et souvent en lien avec des instances financières se partagent l'espace médiatique pour expliquer l'économie. En 2008, les voix de l'économie sur France Inter étaient perçues par Reymond (2008) comme « porte-voix du libéralisme économique », les débats n'étant que des « variantes d'une même orthodoxie ». La grille des programmes de 2010 et la présentation des sujets parlants ne semblent pas démontrer *a priori* le contraire : parmi les invités de notre corpus, EC, JFJ, PC, PD, YTS sont des représentants de la doxa, CB et ML ont en plus des liens avec des instances financières, et GU et FB sont issus des banques. D'autre part, les journalistes jouent de complicité ou de connivence avec ces experts, qui dominent le champ, dont ils ne dévoilent jamais toute la carte de visite, comme nous l'avons exposé dans la partie 3.2.1. Enfin, l'expertise économique s'est professionnalisée en champ autonome ; mais l'on ne peut pas se limiter, comme dans le champ politique, à une distinction entre « professionnel » et « profane ». En effet, dans notre corpus, le champ économique ne se limite pas aux experts analystes d'économie ; on y trouve un représentant des patrons (FS), un conseiller auprès des comités d'entreprise et des organisations syndicales (PF), un restaurateur (XD), des dirigeantes d'entreprise (DE, ALV). On pourrait ainsi distinguer entre les « professionnels de l'expertise économique » (les économistes), des « professionnels de la représentation des acteurs économiques » (le président de l'UIMM ou le conseiller des comités d'entreprises), des « professionnels de l'action économie » (les dirigeants d'entreprises), des profanes (simples employés et consommateurs). Le seul profane qui intervient dans notre corpus est ce « professionnel du coton » burkinabè (L₁) ; mais son discours est extrait

³⁹ Définition de ces concepts en notes 14 et 15 sections 0.3 et 0.4.

du documentaire d'EW, et il n'est pas invité à part entière par les journalistes de France Inter.

Bien que les idées défendues par les hétérodoxes ne soient pas forcément plus récentes, ils paraissent être de « nouveaux entrants » dans le champ économique, parce qu'ils se sont constitués en force structurée et médiatisée plus récemment (voir ci-dessus 3.2.3.1). Les économistes hétérodoxes, et notamment les partisans de l'autre économie, veulent transformer les rapports de force tandis que les orthodoxes défendent leur position dominante. Certaines approches de l'autre économie tentent d'inverser le processus d'autonomisation et donc de fermeture de l'économie, pour redonner du pouvoir aux consommateurs et aux producteurs. De plus, l'autre économie transforme les limites du champ en y intégrant des biens et services non marchands. Par ailleurs, l'économie politique participe également à cette inversion du processus d'autonomisation pour remettre en lien l'expertise économique avec un projet politique. Bourdieu ne parle pas d'hétérodoxie, face à l'orthodoxie, mais d'hérésie en comparaison avec le champ religieux :

« L'hérétique au contraire est celui qui choisit, par opposition à celui qui ne choisit pas, qui trouve que cela va de soi, que le monde est bien comme il est, qu'il n'y a rien à dire, ni à redire, et qu'il suffit de le laisser continuer. Pour l'hérétique, "ça ne peut pas durer". » (Bourdieu, 2000 : 67)

Dans notre corpus, on peut penser que BM, pour le moins, représente une hétérodoxie ou hérésie avec sa chronique intitulée *L'autre économie* ; celle d'AB et de VJ, *L'économie autrement* laisse espérer aussi une forme d'hétérogénéité du discours sur l'économie. Dans une note, Reymond (2008) refuse toutefois de considérer en 2008 BM comme un hérétique :

« Un correspondant nous signale que nous n'avons pas évoqué Bernard Maris parmi les voix dissonantes de France Inter. En effet, s'il défend parfois des positions critiques, il n'en demeure pas moins qu'il est assez souvent d'accord avec Jean-Marc Sylvestre sur le fond (voir "Bernard Sylvestre et Jean-Marc Maris ", *Le Plan B* n°6, février 2007, p. 16-17). Son omniprésence médiatique (I-télé, France Télévision, Radio France...), son éloignement d'ATTAC, sa fonction à *Charlie Hebdo* (directeur adjoint de la rédaction), sa candidature sur la liste des Verts à Paris, ainsi que ses propos ne font plus de lui un économiste hérétique, comme il l'était il y a 10 ans. Ses positions restent dans le cadre établi dans cet article (acceptation du libéralisme économique). (Ajout d'Acrimed, le 2 juin 2008) »

A travers les analyses de notre corpus, nous tenterons de déterminer si BM peut être en 2009 considéré comme un hérétique dans le champ de l'économie, malgré son « omniprésence médiatique ». Nous en faisons en tout cas l'hypothèse. Dans les chroniques *L'économie autrement*, VJ présente d'une part XD (doc. 35), restaurateur qui se mêle de la TVA ; ce dernier a tous les traits d'un « irresponsable » selon Bourdieu (2000) : il est bien un professionnel de l'action économique mais non de l'expertise économique, et ses discours et actions relatives au changement de TVA le font passer pour un « irresponsable » ; en outre, cet irresponsable a un discours d'hérétique puisqu'il demande un retour (et donc une augmentation) de la TVA à 19,6%, ce qui ne correspond pas vraiment à la doxa néo-classique ou néo-libérale. D'autre part VJ présente ALV (doc. 34), fondatrice de MOMpreneurs.com, qui conseille et fédère les mères qui ont des désirs de créer une entreprise ; ALV ne semble être ni hérétique, ni irresponsable, mais on pourrait l'assimiler aux « sans-voix », ces groupes de personnes qui n'ont pas de visibilité dans un champ ; la création de MOMpreneurs.com et l'invitation par la productrice de *L'économie autrement* permettent à ces mères-entrepreneurs d'être visibles, reconnues et entendues. Toujours dans *L'économie autrement*, AB fait la promotion du film documentaire d'EW (doc. 12). La voix du cinéaste dans la chronique d'AB semble répondre au souhait de Bourdieu (ibid. : 78) quant à l'intervention de savants ou d'artistes dans le champ politique : les savants et artistes n'interviennent pas pour prendre le pouvoir mais sont une instance critique. AB décrit le documentaire d'EW comme « un film subjectif/ tendance-altermondialiste// » (12/64/AB), il s'agit donc d'une voix hétérodoxe ou hérétique dans le champ, mais il dénonce sans proposer de solution : « Erwin Wagenhofer/ qui dénonce\ mais- il le dit lui-même/ qui n'a pas/ de solution toute faite\ » (12/69/AB) ; il n'est alors qu'une force critique. Dans notre corpus, un autre savant ou artiste (AM, doc. 31) se fait entendre à propos de la crise économique ; il est présenté également par l'animatrice DD comme dénonçant : « c'est le cri d'alarme/ que lance Amin Maalouf/ [...] il énonce/ et dénonce/ les nombreux désordres\ économiques/ écologiques/ et intellectuels\ » (31/186-188/DD). Mais il ne se contente pas de dresser un constat : « il propose/ aussi/ des solutions/ pour construire/ un monde\ nouveau/ » (31/498/DD). Mais ses propositions restent d'ordre général (18 et 19) :

(18) « je pense/ je- je- je- je pense/ je pense/ effectivement/ que l'avenir/ c'est prendre conscience/ du fait que\ nos intérêts s() sont communs/ que ce qui nous mena- menace/ en réalité/ nous menace tous// à commencer/ par la- la menace/ la menace climatique// » (31/530/AM)

(19) « il faut penser/ à nos- euh- nos- nos nouveaux fonctionnements/ de l'économie mondiale/ nouveaux fonctionnements/ des relations internationales/ nouveaux fonctionnements/ même- de notre relation/ à l'idéologie/ à- à l'appartenance/ à l'identité/ tout cela/ nous avons besoin/ d'y- d'y penser/ en profondeur/ et de commencer/ à gérer/ cette planète/ euh- ensemble/ dans l'intérêt des tous/ et- et rationnellement\ » (31/549/AM)

Après cette parenthèse sur AM, nous pouvons dresser un constat concernant la chronique *L'économie autrement* : elle fait entendre un irresponsable, qui plus est hérétique (XD), des sans-voix (ALV et à travers elle les membres de MOMpreneurs.com), un artiste hérétique (EW). Ils ne sont pas tous des représentants de l'hétérodoxie mais sont par leur statut ou leurs discours soit à la marge, soit en dehors de l'orthodoxie.

Ce balisage des sujets parlants de notre corpus nous laisse penser qu'il y a plus d'hétérogénéité dans les voix de France Inter en 2009 que ne l'écrit Reymond en 2008. Mais nous constatons que les « sans-voix », les « irresponsables » ou « hérétiques » ne font pas entendre leur voix dans la fameuse matinale du 7/9 de ND, mais à la marge de celle-ci : les chroniques *L'autre économie* (du lundi au jeudi) et *L'économie autrement* (le vendredi) sont diffusées de 6h50 à 6h53 dans le 5/7 de PM. Seul l'hypothétique hérétique BM fait entendre sa voix dans le 7/9 les vendredis matin dans *Le débat éco* de 7h15 à 7h23. Si on ne peut contester la présence de voix hétérodoxes dans les émissions économiques de France Inter, elles restent marginales à la fois par leur nombre et par leur positionnement dans la grille des programmes. Même si ces voix hétérodoxes semblent ouvrir quelque peu le champ économique, cette ouverture est partielle et marginale.

Résumé du chapitre 3

Dans ce chapitre, nous avons analysé les deux variables de notre corpus : le genre des émissions et le statut des sujets parlants. La grille des programmes, confrontée aux définitions journalistiques des genres, nous a permis de définir le genre de chaque émission de notre corpus : brèves, analyses, chroniques, débats, interviews, dossiers et portraits. Les définitions des guides journalistiques et les paramètres d'analyse de Charaudeau ont montré que chaque genre établissait une visée de communication et un degré d'engagement de l'instance de production. Les genres sont plus ou moins routiniers ou auctoriaux et laissent donc plus ou moins de liberté pour innover dans la scénographie du discours. Pour chaque genre d'émission, un dispositif, qui organise le discours et le rôle des locuteurs, est défini ; selon les dispositifs, les discours oraux sont spontanés ou préparés et lus. Le degré de préparation de l'oral a une incidence sur la maîtrise de la scénographie, des interactions et du discours en général.

A partir des présentations de sujets parlants dans les émissions et de connaissances partagées à leur sujet, nous avons pu établir le statut social de chacun. La référence récurrente à certaines instances économiques, le Conseil d'analyse économique et le Cercle des économistes, a été le point de départ d'une analyse du champ économique contemporain de notre corpus en général et de la position de la plupart des chroniqueurs et invités de notre corpus. Les émissions de notre corpus rassemblent des journalistes non économistes, des journalistes économistes, des économistes, des acteurs économiques, des acteurs européens et des artistes. Une bonne part d'entre eux peut être rattachée au courant dominant orthodoxe du champ économique : l'économie néo-classique ou néo-libérale. D'autres sont des représentants de l'hétérodoxie. On trouve toutes les figures d'un champ : orthodoxes, hérétiques, irresponsables, sans-voix et artistes. Mais cette hétérogénéité semble marginale dans les émissions économiques de France Inter.

Nous faisons l'hypothèse que ces deux variables ont une incidence sur les marques énonciatives et l'*ethos* des locuteurs. Nous nous interrogeons également sur la marge laissée à la subjectivité individuelle au milieu des contraintes de genre et des *habitus* en lien avec la position dans le champ économique. Dans les variations des marques énonciatives et dans leurs effets sur l'*ethos* du locuteur, qu'est-ce qui relève du rôle dans le

dispositif médiatique, d'un rôle particulier lié à une scénographie, d'un *habitus* lié à un statut social et à une position dans le champ ou d'une subjectivité individuelle ?

4. Instanciation des locuteurs : de la désobjectivisation des analyses aux portraits des chroniques

Les pronoms de première personne et le pronom indéfini peuvent être considérés comme la partie visible de l'iceberg pour ce qui concerne la subjectivité dans le discours. Ils sont, pour reprendre les termes de Kerbrat Orecchioni, « les éléments linguistiques les plus voyants qui manifestent la présence du locuteur au sein de son énoncé » (2002 [1980] : 77). Et ce sont ces mêmes pronoms qui parfois sont au centre des recommandations dans l'art d'écrire une lettre de motivation, un article ou une thèse, autrement dit dans la maîtrise des codes de genres institués. Nous les avons choisis comme porte d'entrée dans l'analyse de la subjectivité de notre corpus. Ils nous montrent l'art et la manière qu'ont les locuteurs de s'instancier ou de s'effacer dans leurs discours. Nous les étudierons à la lumière des conditions de productions et des variables du corpus : le genre des émissions, le statut médiatique et social du sujet parlant. Nous en analyserons les effets sur l'*ethos* des locuteurs en prenant en considération les enjeux du discours médiatique et du champ économique.

Nous exposerons tout d'abord une analyse quantitative des marques de première personne et du pronom indéfini « on », en croisant les variables de genres et de statuts. Puis nous effectuerons une étude référentielle des pronoms collectifs et des marques personnelles individuelles pour mettre en lumière les figures et communautés instanciées. Les effets sur l'*ethos* des locuteurs et les enjeux médiatiques et idéologiques seront analysés au fur et à mesure des études quantitatives et référentielles ; ils seront plus étoffés dans la seconde partie du chapitre car seule une analyse en cotexte permet de saisir avec finesse ces effets. En conclusion, nous nous demanderons, entre les contraintes de genre et de statut, ce qui relève d'une expressivité individuelle.

4.1. Approche quantitative des déictiques de personne par genres et par statuts des sujets parlants

4.1.1. Méthode : fréquences et regroupements

Pour commencer l'analyse linguistique du corpus, nous avons choisi d'analyser les déictiques de première personne, marques les plus évidentes d'actualisation du locuteur, mais aussi arbre qui cache la forêt des subjectivèmes. Les déictiques de première personne du singulier, pronom sujet « je » (1a), pronom complément « me » (1b), pronom tonique « moi » (1b), adjectifs possessifs « mon/ ma/ mes » (1a), sont les marques explicites de l'actualisation individuelle du locuteur.

(1a) « **je je** cite/ notamment/ dans **mon** livre/ [...] » (32/419/JDG)

(1b) « **moi-** le chiffre/ qui **m'**a frappé/ c'est celui\ de- la prévision\ de déficit public\ en ↑ Grande-Bretagne/ » (28/48/DS)

Les déictiques de première personne du pluriel, pronom sujet (2a), pronom complément (2b) et pronom tonique « nous » (2c), adjectifs possessifs « notre/ nos » (2d), la terminaison « -ons » de l'impératif (2e), sont les marques explicites d'une actualisation collective du locuteur, d'une inscription du locuteur dans un collectif : les déictiques de première personne du pluriel réfèrent aux Français en (2a), aux Africains de l'UMOA en (2c), aux économistes en (2d), aux auditeurs, l'animateur s'identifiant aux auditeurs, en (2b), et à l'ensemble des participants du cadre de communication en (2e).

(2a) « c'est-à-dire/ que- **nous** avons beaucoup d'argent en France\ » (28/101/BM)

(2b) « vous allez **nous** parler d'un livre/ qui tente/ de prédire\ l'avenir\ économique/ au cours/ des prochaines années\ » (17/4/ED)

(2c) « et si **nous**/ nous abandonnons/ ils n'auront qu'à construire des murs\ de dix mètres de haut/ nous viendrons en Europe\ » (12/24/L1)

(2d) « alors\ ils ont/ ils ont fait ce qu'on appelle/ dans **notre** jargon/ la désinflation compétitive/ » (32/154/PB)

(2e) « alors\ regard**ons** l'avenir// » (02/44/ND)

L'absence de ces marques indique une forme d'effacement énonciatif. Le locuteur PL dans les brèves n'emploie aucun déictique de première personne du singulier ou du pluriel, si ce

n'est dans un discours rapporté (3a), le déictique ne référant pas alors au locuteur PL mais à l'énonciateur Thomas Enders.

(3a) « dans les conditions actuelles/ **mon** entreprise/ ne peut pas\ le construire/ **affirme tout simplement Thomas Enders**\ le patron d'Airbus/ qui s'en remet aux gouvernements européens/ français et allemand/ notamment// » (03/20/PL)

(3b) « c'est cet après-midi\ que François Fillon/ **doit** dévoiler son décret/ encadrant la rémunération/ des patrons des entreprises aidées par l'Etat/ et **seulement**/ elles//. il **devrait** interdire\ jusqu'à 2010\ les stock-options et les actions gratuites/ **↑pour les dirigeants/ des sociétés bénéficiant/ du soutien public**\ » (03/16-17/PL)

Comme nous pouvons l'analyser dans la brève en (3b), cette absence de marque de première personne n'est pas une absence d'expression du point de vue du locuteur, de modalisation marquée de l'énoncé : l'emploi du verbe modal « devoir », l'adverbe « seulement », le conditionnel, la montée intonative sur « **↑pour les dirigeants/ des sociétés bénéficiant/ du soutien public**\ » marquent des points de vue et des sources de l'information. Dans la brève en (3a et b), le locuteur PL ne s'actualise pas en tant qu'individu, il ne réfère ni à son statut médiatique, ni à son statut social, ni à un groupe d'appartenance. Par contre, l'usage du pronom indéfini « on » en (3c) semble inclure le point de vue de PL.

(3c) « l'A400M/ l'avion militaire transporteur de troupes/ d'Airbus/ verra-t-il vraiment le jour// **on** commence\ franchement\ à en douter// » (03/18-19/PL)

Ce point de vue dubitatif quant à la réalisation du projet de l'A400M est justifié par le discours rapporté de Thomas Enders (voir 3a) et par le constat en (3d) d'un retard de 4 ans du projet.

(3d) « l'A400M/ a **déjà**/. **au moins**/. **↑4 ans de retard**\ » (03/21/PL)

On pourrait interpréter le « on commence\ franchement\ à en douter// » (3c) comme le point de vue qui se répand au sein l'entreprise Airbus et au-delà, puisque le discours rapporté de Thomas Enders est l'aveu officiel de l'impossibilité de construire l'avion. Mais dans la remarque finale en (3d) sur les 4 ans de retard, les adverbiaux « déjà » et « au moins », ainsi que la montée intonative sur « **↑4 ans de retard** », indiquent le point de vue du locuteur PL sur le retard de construction ; ce point de vue nous conduit à interpréter le pronom indéfini « on » de (3c) comme incluant PL.

Cette actualisation du locuteur par le pronom indéfini est fréquente dans les émissions économiques. Cette marque n'est toutefois pas aussi explicite que les pronoms personnels déictiques des premières personnes du singulier et du pluriel car elle demande une démarche interprétative pour distinguer le pronom « on » incluant le locuteur de celui qui l'en exclut. Le pronom indéfini « on » a valeur parfois de « je » ou de « nous » (4a)-(4b), mais aussi de « ils » (4c), de « tout le monde » (4d), ou de présentatif (4e).

(4a) « **on** commence\ franchement\ à en douter// » (03/19/PL)

(4b) « et là/ **on** peut parler du rôle du FMI\ » (15/103/ML)

(4c) « qu'**on** aurait dû/ créer/ une sorte de *bad* banque/ mondiale// » (15/31/BJ)

(4d) « **on** sait même/ que Toyota va mal/ » (02/23/DS)

(4e) « là- **on** est dans la famille/ des documentaires/ plaidoyers/ comme *le cauchemar de Darwin*/ comme *we feed the world*\ » (12/66/AB)

Si l'on reprend la terminologie de Fløttum *et al.* (2007 : 31), pour distinguer le « on-inclusif », qui inclut le locuteur dans l'ensemble visé, du « on-exclusif » qui l'en exclut, on peut dire qu'il s'agit en (4a, b et d) d'un *on*-inclusif, et d'un *on*-exclusif en (9c) ; « on » est impersonnel en (9e) selon la classification de Fløttum *et al.* (*ibid.* : 29-30), il n'est considéré ni comme inclusif, ni comme exclusif.

Pour étudier l'actualisation explicite des locuteurs, nous commencerons par une analyse quantitative des marques de première personne du singulier, désormais notées [JE], des marques de première personne du pluriel, désormais [NOUS], et des pronoms indéfinis inclusifs « on » et « soi », désormais [ON-incl]. Nous écartons de la comptabilité de ces marques celles qui apparaissent dans des discours rapportés comme en (3a), (5a et b), que ce soient des discours réels (3a et 5a) ou fictifs (5b), ainsi que les pronoms *on*-exclusifs comme en (4c) et les pronoms *on*-présentatifs comme en (4e).

(5a) « **nous** avons- étendu/ la supervision/ à tous les marchés/ à tous les produits/ **constataient**\ **simultanément**/ l'Américain Obama/ et le Français Sarkozy/ » (31/145/DA)

(5b) « il y a pas **des gens** qui se réveillent le matin à Bruxelles/ **en disant**/ tiens- **on** va faire ci/ **on** va faire ça\ » (32/248-249/SG)

Pour comptabiliser les [JE], [NOUS] et [ON-incl], sans le biais des répétitions liées aux hésitations (1a) ou aux chevauchements (6a), nous n'avons compté qu'un seul pronom

sujet « je » en (1a) et qu'un seul « moi-même » en (6a). Dans le cas des verbes réflexifs, nous n'avons pas compté le pronom complément réflexif, comme en (6b-d).

(6a) « moi-même/ on voit bien/ et moi-même \ moi-même\ il y a encore quelques- une dizaine de jours/ on avait des petits doutes/ » (13/33-34/DS)

(6b) « je **me** rappelle d'un article/ dans- dans le- dans le Financial Times/ » (31/115/MA)

(6c) « nous **nous** retrouvons/ samedi prochain\ » (31/566/DA)

(6d) « Christian Streiff\ y est resté deux ans/ contre dix ans\ pour son prédécesseur/ Jean-Martin Folz/ et. quinze ans\ pour Jacques Calvet/ le patron emblématique/ dont on **se** souvient bien\ » (02/21/DS)

Tous ces paramètres du comptage des marques montrent qu'un repérage automatique ne peut suffire. Une analyse cotextuelle est nécessaire pour écarter les îlots de discours rapporté, traiter les répétitions, repérer les verbes réflexifs et déterminer le caractère inclusif et exclusif du pronom indéfini « on ».

Pour pouvoir réaliser une comparaison quantitative de l'usage de ces marques entre les différents locuteurs, nous avons calculé deux types de fréquence d'emploi pour chaque marque : la fréquence d'emploi par minute et la fréquence d'emploi pour 100 mots. Comme nous analysons des discours radiophoniques, la fréquence par minute nous a semblé pertinente étant donnée l'importance de la dimension temporelle de ce média. Toutefois, comme les locuteurs n'ont pas tous le même débit, il nous a paru nécessaire de recouper les fréquences temporelles obtenues avec une fréquence relative à une quantité de mots. Le tableau 16 indique pour chaque sujet parlant leur statut médiatique (SM), leur statut social (SS), le genre des émissions dans lesquelles ils interviennent, la durée totale de prise de parole en secondes, le nombre total de mots employés dans l'ensemble de leurs interventions, et enfin une indication du débit par le nombre de mots à la seconde. Le statut médiatique (SM) ne distingue que trois grandes catégories : animateurs, chroniqueurs et invités. Le statut social permet de faire une distinction plus fines entre les journalistes généralistes, journalistes économiques et journalistes des affaires européennes, les économistes, acteurs économiques et acteurs européens, et enfin les artistes. Les sujets parlants qui interviennent dans deux genres apparaissent sur deux lignes : on différencie ainsi PL en brèves et PL en analyses, DS en chroniques et DS en débats, *etc.* Concernant le débit, nous remarquons un écart important entre FR qui prononce 4,7 mots à la seconde, et BJ, qui n'en prononce que 2 à la seconde. Les animateurs ED et ND et les chroniqueurs

BM et DS ont des débits bien plus élevés en débats qu'en chroniques. Les chroniqueurs PL et BG, qui interviennent en brèves et analyses, ont des débits quelque peu plus élevés en analyses qu'en brèves. Pour ne pas entrer dans des calculs de rapport entre fréquence à la minute et fréquence pour 100 mots, nous nous contenterons de mettre côte à côte les deux résultats et de les visualiser dans des graphiques où les fréquences à la minute apparaissent en abscisses et les fréquences pour 100 mots en ordonnées (figures 10 à 13).

Tableau 16 : Durée et débit des discours des locuteurs

Initiales	Pronom Nom	SM	SS	Genre	Mots	Secondes	Mots/sec
AB	Alexandra Bensaid	C	Jou eco	Chr	376	110	3,418
ALV	Anne-Laure Vincent	I	Act	Port	469	156	3,006
AM	Amin Maalouf	I	Artiste	Inter	1039	349	2,977
BG ana	Bruce de Galzain	C	Jou eco	Ana	1673	588	2,845
BG brèv	Bruce de Galzain	C	Jou eco	Brèv	776	274	2,832
BJ	Brigitte Jeanperrin	A	Jou eco	Déb	1212	604	2,007
BM chr	Bernard Maris	C	Eco	Chr	3333	1065	3,130
BM déb	Bernard Maris	C	Eco	Déb	1920	446	4,305
CB	Christian de Boissieu	I	Eco	Déb	1215	325	3,738
CET	Claude Emmanuel Triomphe	I	Act eur	Inter	1374	448	3,067
DA	Didier Adès	A	Jou eco	Inter	2451	732	3,348
DD	Dominique Dambert	A	Jou eco	Inter	2042	717	2,848
DE	Diaa Elyaacoubi	I	Act	Déb	1183	342	3,459
DS chr	Dominique Seux	C	Eco	Chr	4429	1375	3,221
DS déb	Dominique Seux	C	Eco	Déb	2179	577	3,776
EC	Elie Cohen	I	Eco	Inter	633	231	2,740
ED chr	Eric Delvaux	A	Jou	Chr	461	163	2,828
ED déb	Eric Delvaux	A	Jou	Déb	345	79	4,367
EW	Erwin Wagenhofer	E	Artiste	Inter	185	73	2,534
FR	François Raffin	I	Act	Déb	1084	231	4,693
FS	Frédéric Saint-Geours	I	Act	Déb	1196	342	3,497
GU	Georges Ugeux	I	Act	Inter	767	245	3,131
JDG	Jean-Dominique Giuliani	I	Act eur	Inter	1028	336	3,060
JFJ	Jean-François Jamet	I	Eco	Inter	674	217	3,106
JFV	Joachim Fritz Vannahme	I	Jou eur	Inter	234	76	3,079
JMV	Jean-Marc Vittori	C	Eco	Chr	518	150	3,453
L ₁	Professionnel du coton	E	Act	Inter	92	33	2,788
L ₂	Responsable fonds d'investissement	E	Act	Inter	42	16	2,625
LG	Laurence Garcia	A	Jou	Chr	78	29	2,690
MA	Michel Aglietta	I	Eco	Inter	1692	527	3,211
ML	Mathilde Lemoine	I	Eco	Déb	1142	307	3,720
ND chr	Nicolas Demorand	A	Jou	Chr	466	146	3,192
ND déb	Nicolas Demorand	A	Jou	Déb	500	127	3,937
PB	Philippe Brossard	I	Act	Inter	697	223	3,126
PC	Pierre Cahuc	I	Eco	Inter	1231	384	3,206
PD	Pierre Dockès	I	Eco	Inter	944	374	2,524
PF	Pierre Ferracci	I	Act	Déb	1007	283	3,558
PL ana	Philippe Lefébure	C	Jou eco	Ana	1478	436	3,390
PL brèv	Philippe Lefébure	C	Jou eco	Brèv	711	223	3,188
PM	Patricia Martin	A	Jou	Chr	388	109	3,560
SG	Sylvie Goulard	I	Act eur	Inter	920	242	3,802
SLR	Sylvie La Rocca	A	Jou	Chr	49	18	2,722
VJ	Véronique Julia	C	Jou eco	Chr	615	195	3,154
XD	Xavier Denamur	I	Act	Port	554	146	3,795
YTS	Yves-Thibault de Silguy	I	Act eur	Inter	528	157	3,363

Légende du tableau 16 :

SM = statut médiatique

- A = animateur/ animatrice
- C = chroniqueur/ chroniqueuse
- I = invité / invitée

Genre :

- Ana = analyses
- Brèv = brèves
- Chr = chroniques
- Déb = débats
- Inter = interviews
- Port = portraits

SS = statut social

- Act = acteur économique
- Act eur = acteur européen
- Eco = économiste
- Jou = journaliste
- Jou éco = journaliste économique
- Jou eur = journaliste des affaires européennes
- Artiste

Nous manierons certains résultats avec beaucoup de précautions, notamment ceux des locuteurs qui interviennent moins de deux minutes dans l'ensemble du corpus ; ils sont neuf en tout dans le corpus (nous les faisons apparaître en gris dans le tableau 16). Leurs fréquences sont biaisées, car grossies par la faible durée de prise de parole. De même lorsqu'une seule occurrence d'une marque est répertoriée pour un locuteur, le résultat de sa fréquence sera tout relatif à la durée totale de ses interventions. Ainsi, nous verrons (tableau 17) que la fréquence des [JE] à la minute varie de 0,22 à 0,40 entre BG-brèv et JMV-chr, alors qu'une seule marque est relevée pour chacun ; la différence de fréquence n'est, dans ce cas, que le fait d'une variation de durée des interventions dans le corpus : 274 secondes pour BG-brèv et 150 secondes pour JMV-chr ; nous ne saurons pas si à durée égale de prise de parole, leurs fréquences seraient les mêmes. Ce que nous pourrions retenir de ces deux fréquences, c'est leur tendance à être basse : l'apparition de la marque [JE] semble incidente. Ainsi le but de ces calculs de fréquences est de faire apparaître des tendances plutôt que des données saturées, que la petite taille de notre corpus ne nous permet pas d'atteindre.

Pour analyser les variations d'usage des marques en fonction du statut des sujets parlants et des genres des émissions, nous avons croisé ces deux variables et regroupé les locuteurs selon les catégories suivantes :

1. Brèves/ Chroniqueurs : BG-brèv, PL-brèv
2. Analyses/ Chroniqueurs : BG-ana, PL-ana
3. Chroniques/ Chroniqueurs : AB, BM-chr, DS-chr, JMV, JV
4. Débats/ Economistes : BM-déb, CB, DS-déb, ML
5. Débats/ Acteurs économiques : DE, FR, FS, PF
6. Interviews/ Economistes : EC, JFJ, MA, PC, PD
7. Interviews/ Acteurs économiques : GU, L1, L2, PB
8. Interviews/ Acteurs européens : CET, JDG, JFV, SG, YTS
9. Interviews/ Artistes : AM, EW
10. Portraits/ Acteurs économiques : ALV, XD
11. Chroniques/ Animateurs : ED-chr, ND-chr, LG, PM, SLR

12. Débats/ Animateurs : BJ, ED-déb, ND-déb

13. Interviews/ Animateurs : DA, DD

Dans ces regroupements, pour simplifier, nous avons mentionné le statut prévalant (entre statut médiatique et statut social). Pour les catégories 1, 2 et 3, nous avons ainsi retenu le statut médiatique de « chroniqueurs », d'une part parce qu'ils appartiennent presque tous au service Economique et social de France Inter, ou collaborent quotidiennement pour DS, BM et JMV au programme de la radio, ils ont donc en commun d'être des voix de France Inter. Mais nous ne perdrons pas de vue que BM, DS et JMV sont, entre autres, des économistes de la presse écrite. Cette homogénéisation des chroniqueurs permet de mettre en lumière davantage les éventuelles variations de genre. De même pour les catégories 11, 12 et 13, le statut médiatique prévaut sur le statut social, pour mettre en lumière les variations de genres dans le comportement discursif des animateurs ; mais nous n'oublions pas que BJ, DA et DD sont des journalistes spécialisés dans les émissions économiques alors que les autres sont des journalistes plutôt généralistes. Pour les catégories 4 à 10, nous faisons prévaloir le statut social, ce qui nous permettra de voir si ce dernier a une incidence sur le comportement verbal. Certains statuts sociaux étant représentés en débats, en interviews et en portraits, nous verrons pour ces statuts l'incidence du genre. Nous n'oublions pas que, parmi ces invités, se trouve BM et DS qui sont des chroniqueurs quotidiens sur France Inter et les débatteurs réguliers du vendredi. Il est à noter enfin que les genres représentés de 1 à 10 ne sont pas tous mentionnés du côté des animateurs de 11 à 13. En 11, « Chroniques/ Animateurs », nous avons intégré les interventions en brèves et analyses des animateurs ; les portraits étant intégrés dans les chroniques de VJ, il n'y a pas vraiment d'animateur de portrait puisque les animateurs n'introduisent pas directement le genre de l'émission en tant que portraits mais en tant que chronique ; c'est la chroniqueuse VJ qui en fait un portrait.

Dans le tableau 17, apparaissent, selon ces regroupements, les locuteurs, les nombres absolus des marques [JE], [NOUS] et [ON-incl], suivis à chaque fois des fréquences correspondantes par minute et pour 100 mots. Dans chaque regroupement, les locuteurs sont placés dans un ordre de leur fréquence d'emploi de [JE] pour en faciliter l'analyse. Dans la suite de la partie 4.1, nous analysons ces résultats.

Tableau 17 : Fréquences de [JE], [NOUS] et [ON-incl]

Genre/statut	Locuteurs	[JE]			[NOUS]			[ON-incl]		
		Abs	/ min	/ 100 mots	Abs	/ min	/ 100 mots	Abs	/ min	/ 100 mots
Brèves/ Chroniqueurs	PL-brè	0	0	0	0	0,00	0,00	1	0,27	0,14
	BG-brè	1	0,22	0,13	1	0,22	0,13	0	0,00	0,00
Analyses/ Chroniqueurs	PL-ana	2	0,28	0,14	1	0,14	0,07	13	1,79	0,88
	BG-ana	3	0,31	0,18	3	0,31	0,18	0	0,00	0,00
Chroniques/ Chroniqueurs	VJ	1	0,31	0,16	4	1,23	0,65	1	0,31	0,16
	JMV	1	0,40	0,19	4	1,60	0,77	1	0,40	0,19
	BM-chr	7	0,39	0,21	5	0,28	0,15	14	0,79	0,42
	AB	1	0,55	0,27	6	3,27	1,60	1	0,55	0,27
	DS-chr	14	0,61	0,32	7	0,31	0,16	25	1,09	0,56
Débats/ Acteurs économiques	FS	5	0,88	0,42	16	2,81	1,34	9	1,58	0,75
	FR	7	1,82	0,65	1	0,26	0,09	8	2,08	0,74
	DE	14	2,46	1,18	4	0,70	0,34	9	1,58	0,76
	PF	17	3,60	1,69	2	0,42	0,20	16	3,39	1,59
Débats/ Economistes	ML	12	2,35	1,05	1	0,20	0,09	17	3,32	1,49
	DS-déb	26	2,70	1,19	6	0,62	0,28	41	4,26	1,88
	BM-déb	35	4,71	1,82	2	0,27	0,10	13	1,75	0,68
	CB	29	5,35	2,39	4	0,74	0,33	5	0,92	0,41
Interviews/ Economistes	EC	0	0	0	4	1,04	0,63	4	1,04	0,63
	JFJ	1	0,28	0,15	3	0,83	0,45	15	4,15	2,23
	PC	3	0,47	0,24	13	2,03	1,06	16	2,50	1,30
	PD	4	0,64	0,42	2	0,32	0,21	15	2,41	1,59
	MA	6	0,68	0,35	3	0,34	0,18	18	2,05	1,06
Interviews/ Acteurs économiques	L1	0	0	0	4	7,27	4,35	0	0,00	0,00
	PB	4	1,08	0,57	4	1,08	0,57	3	0,81	0,43
	L2	1	3,75	2,38	0	0,00	0,00	0	0,00	0,00
	GU	25	6,12	3,26	3	0,73	0,39	3	0,73	0,39
Interviews/ Acteurs européens	JDG	9	1,61	0,88	18	3,21	1,75	8	1,43	0,78
	JFV	3	2,37	1,28	0	0,00	0,00	2	1,58	0,85
	CET	19	2,54	1,38	16	2,14	1,16	16	2,14	1,16
	YTS	10	3,82	1,89	2	0,76	0,38	6	2,29	1,14
	SG	16	3,97	1,74	11	2,73	1,20	2	0,50	0,22
Interviews/ Artistes	EW	1	0,82	0,54	5	4,11	2,70	2	1,64	1,08
	AM	17	2,92	1,64	26	4,47	2,50	17	2,92	1,64
Portraits/ Acteurs éco.	XD	7	2,88	1,26	0	0,00	0,00	5	2,05	0,90
	ALV	14	5,38	2,99	2	0,77	0,43	13	5,00	2,77
Chroniques/ Animateurs	SRL	0	0	0	1	3,33	2,04	0	0,00	0,00
	ED-chr	0	0	0	1	0,37	0,22	4	1,47	0,87
	ND-chr	2	0,82	0,43	1	0,41	0,21	1	0,41	0,21
	LG	1	2,07	1,28	2	4,14	2,56	0	0,00	0,00
	PM	5	2,75	1,29	0	0,00	0,00	1	0,55	0,26
Débats/ Animateurs	ND-déb	4	1,89	0,80	2	0,94	0,40	8	3,78	1,60
	ED-déb	3	2,28	0,87	0	0,00	0,00	7	5,32	2,03
	BJ	11	1,09	0,91	5	0,50	0,41	11	1,09	0,91
Interviews/ Animateurs	DD	1	0,08	0,05	5	0,42	0,24	15	1,26	0,73
	DA	2	0,16	0,08	20	1,64	0,82	21	1,72	0,86

4.1.2. Emploi des [JE] : gradations, constantes et écarts

4.1.2.1. [JE] : gradation entre brèves, analyses, chroniques et débats

Ce qui est frappant lorsqu'on observe les fréquences d'emploi de [JE] chez les chroniqueurs et invités, c'est la gradation par palier de la fréquence entre brèves, analyses, chroniques et débats, qui oscillent à la minute⁴⁰ entre 0 et 0,22 pour les brèves, entre 0,28 et 0,31 pour les analyses, entre 0,31 et 0,61 pour les chroniques, entre 0,88 et 5,35 pour les débats, acteurs économiques et économistes confondus. Cette gradation est rendue visible par les figures 10 et 11 qui présentent par genre les fréquences de [JE], à la minute et pour 100 mots ; la figure 11 est un agrandissement du carré inférieur gauche de la figure 10, où seuls les résultats pour les brèves, analyses et chroniques sont reportés pour plus de lisibilité. Si les différences de fréquences relativement faibles entre les brèves, les analyses et certaines chroniques peuvent mettre en doute la pertinence et le caractère non fortuit de cette gradation, étant donnée la taille du corpus qui ne permet pas d'atteindre avec certitude des seuils de saturation, on note, d'après les données absolues, que sur les 9 brèves, seul un [JE] est employé par BG (7).

(7) « les états-généraux\ de l'outre-mer\ dont je vous parlais hier/ sont retardés// » (29/17/BG)

Nous nous permettons quelques incursions en analyse cotextuelle pour éclairer les données linguistiques qui se cachent derrière les données chiffrées du tableau 17. Ce [JE] de BG en (7) a la particularité d'être régi par un verbe de parole à l'imparfait dans la relative « dont je vous parlais hier » ; ce [JE] actualise alors le locuteur en tant qu'être du monde passé (locuteur-λ passé), le BG de la veille, dans un commentaire en incise qui renvoie au discours de la veille, sans rappeler ou ajouter un contenu informationnel sur le thème des états-généraux de l'outre-mer. Ce [JE] ne modalise par l'énoncé, n'engage pas le point de vue du locuteur-L, mais il permet à BG de dire la continuité entre ses chroniques. L'emploi de [JE] en brèves apparaît donc comme rare et incident.

La fréquence de [JE] en analyses et en chroniques est basse mais cette marque semble moins rare qu'en brèves ; seule une analyse en cotexte permettra de juger du caractère incident ou central de ces emplois (voir section 4.2.).

⁴⁰ Sauf mention, les fréquences citées dans les analyses sont celles des emplois à la minute.

Figure 10 : Fréquences de [JE] par genre

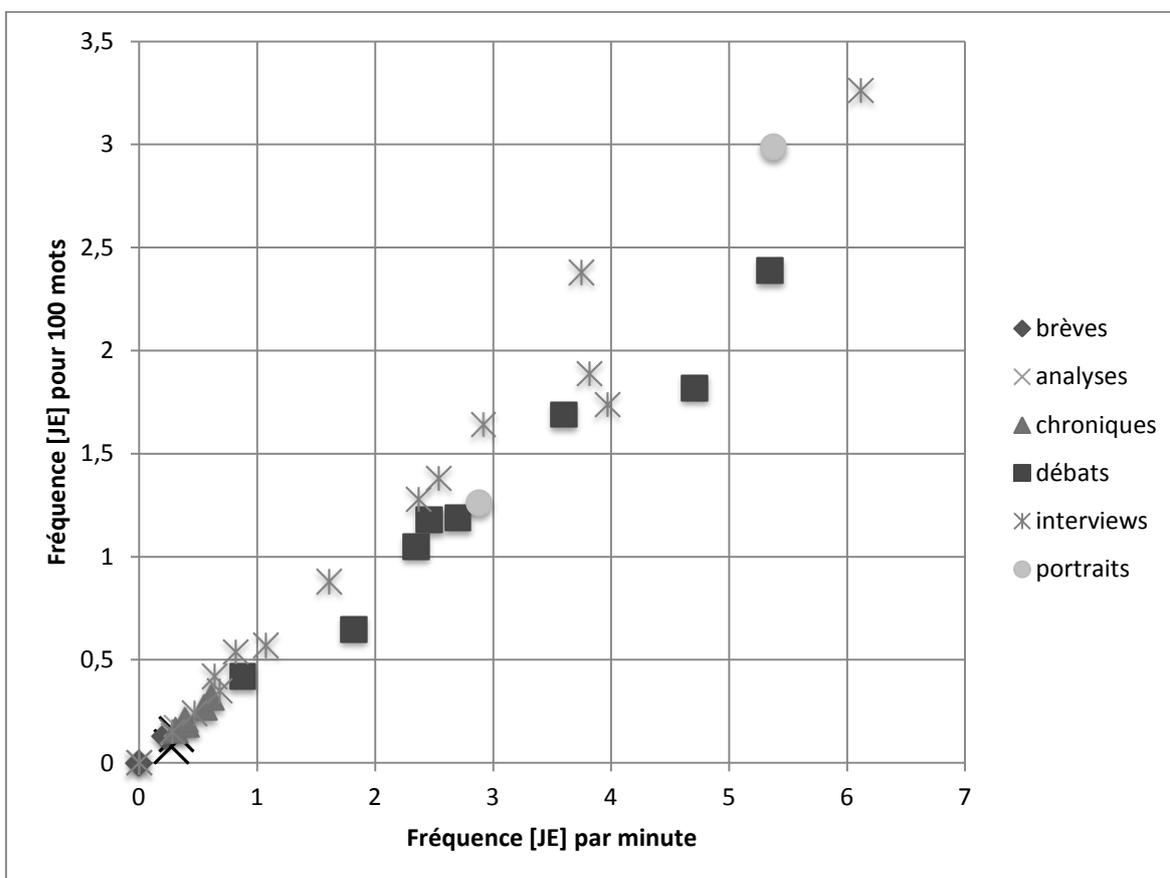
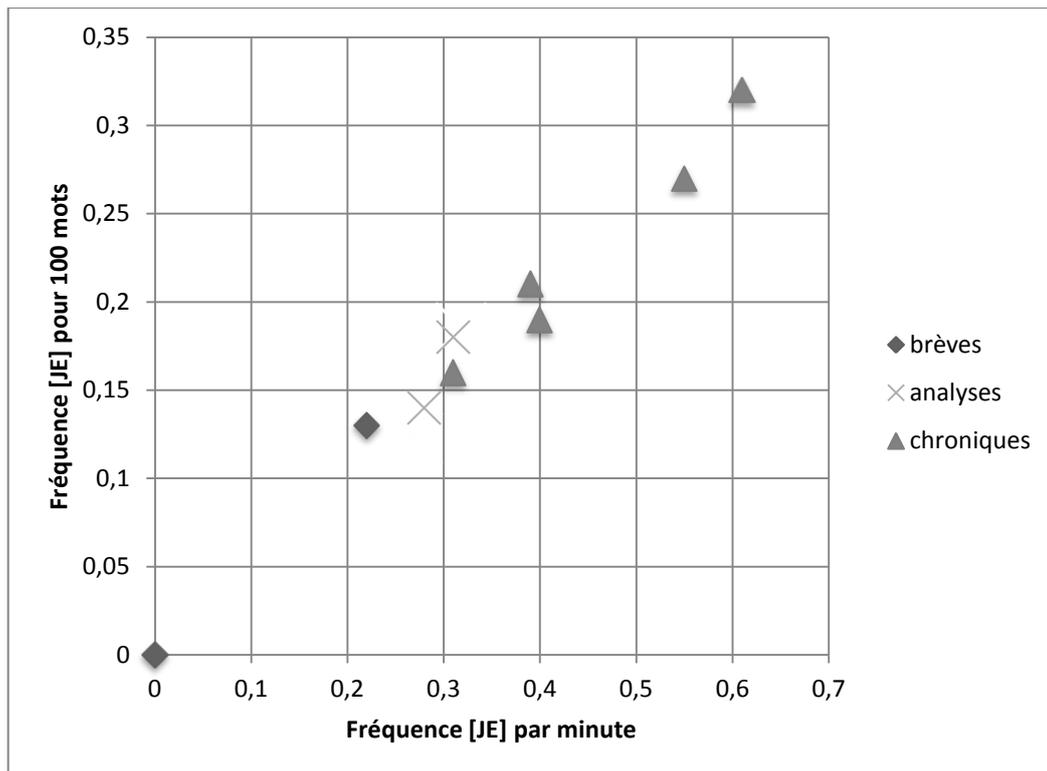


Figure 11 : Agrandissement - Fréquences de [JE] en brèves, analyses et chroniques



Les interventions de BM et DS en chroniques et en débats permettent de démontrer l'écart d'emploi de [JE] entre ces deux genres, la fréquence passant de 0,61 à 2,70 pour DS et de 0,39 à 4,71 pour BM. Cet écart ne semble certes pas si important entre la fréquence la plus élevée en chroniques, 0,61 pour DS-chr et celle la plus basse en débats, 0,88 pour FS. Mais cette dernière donnée est à relativiser par le fait que FS s'actualise bien plus que les autres locuteurs par [NOUS], avec une fréquence de 2,81 pour FS et des fréquences inférieures à 0,74 pour les autres. Si, compte tenu de ce biais, on met de côté la fréquence de [JE] de FS, alors l'écart se creuse bien entre la fréquence la plus élevée en chroniques, 0,61 pour DS-chr, et celle de la deuxième plus basse en débats, 1,82 pour FR. Comment interpréter cet écart ? Est-ce que le débat invite plus que la chronique à la subjectivité marquée, à l'actualisation explicite du locuteur ? D'après la typologie des genres médiatiques de Charaudeau (2005 : 174-175) que nous avons reprise en 3.1.4., la chronique est un genre où l'instance énonciative s'engage, et même plus qu'en débats. Mais on peut supposer que l'engagement est plus implicite en chroniques et plus marqué en débats. En effet, en débats, face à l'autre invité, le débatteur est amené, le plus souvent à la demande de l'animateur, à donner explicitement son point de vue. Dans les extraits suivants (8a-d), des questions équivalentes ont été posées à BM et DS en chroniques (8a-b) et en débats (8c-d).

(8a) « ED : alors\ l'Inde- est touchée/ de plein fouet/ par la crise//

DS : alors\ voilà\ alors qu'elle ne s'y attendait pas vraiment/ pensant être à l'écart des flux internationaux/ en fait/ le pays/ a d'abord pris de plein fouet\ l'envol/ des- du prix des matières premières/ » (26/31-33)

(8b) « PM : mais alors\ est-ce que c'est rentable/ de faire du photovoltaïque\

BM : non/ c'est pas rentable\ c'est beaucoup plus cher que du fossile/ pétrole/ charbon/ ou nucléaire/ » (04/16-19)

(8c) « ND : Dominique Seux\ votre sentiment à vous/ ce matin\

DS : eh ben/ je vais lire attentivement/ l'Humanité\ écoutez// **moi ce qui me frappe**/ c'est plusieurs choses// » (13/24-27)

(8d) « ND : ↑qu'en pensez-vous de de ce point de vue-là/ euh- Bernard\

BM : **moi je réponds**/ à très court terme/ non/ rien\ » (13/241-243)

On constate d'une part une différence dans la formulation des questions des animateurs selon le genre des émissions : en débats, les animateurs adressent nommément leurs questions à l'un des deux débatteurs. D'autre part, DS et BM introduisent leurs avis par « moi ce qui me frappe » (8c) ou « moi je réponds » (8d) en débats, alors qu'ils se passent en chroniques (8a et b) de ces marques de modalisation et d'assertion avec redoublement du pronom déictique complément ou sujet par le pronom tonique. On note, par ailleurs, des réactions directes d'un débatteur aux propos de l'autre, sans attendre l'autorisation de l'animateur : en (8e), BM marque son désaccord par un énoncé introduit par le pronom sujet « je ».

(8e) « DS : c'est-à-dire\ si elles représen()- si elles représentent\ une marque/ si c'est une marque importante/ les entreprises/ ont de bonnes chances\ mais- combien d'autres\ en même temps/ finalement/ eh bien/ dis()- vont disparaître/ un peu/ dans l'indifférence/ générale\

BM : **je suis pas d'accord\ non= non=** » (28/267-271)

Ces quelques exemples donnent un début d'explication à cette différence quantitative d'emploi de [JE] entre les chroniques et les débats. Le dispositif médiatique des débats, les questions nommément adressées de l'animateur, les interactions entre les deux débatteurs entraînent, non pas un plus ou moins grand engagement énonciatif par rapport aux chroniques, mais une énonciation plus marquée de leurs points de vue, marquée notamment par l'actualisation explicite du locuteur. Nous supposons que c'est la caractéristique oppositive de l'interaction en débats qui suscite cette subjectivité marquée, par rapport au caractère coopératif de l'interaction en chroniques.

Par ailleurs, si l'on considère d'un côté les genres à fréquence basse de [JE], brèves, analyses et chroniques, et les débats d'un autre côté, apparaît une autre explication possible de cet écart : le degré de préparation. Les chroniques, ainsi que les brèves et les analyses, étant écrites puis lues, permettent aux chroniqueurs de mieux maîtriser l'effacement énonciatif, à considérer cet effacement comme principe de la pratique discursive de ces genres ou de ces communautés d'économistes ou de journalistes économiques. Les débats, discours en interaction, bien plus spontanés, rendraient cet effacement énonciatif plus difficile à maîtriser.

Enfin on constate une grande amplitude de variation de fréquence d'un locuteur à l'autre en débats (voir les carrés noirs dans la figure 10) : de 0,88 pour FS, ou 1,82 pour FR si l'on considère que la donnée concernant FS est biaisée par ses emplois de [NOUS], à 5,35 pour CB.

4.1.2.2. *[JE] en interviews, portraits et chroniques : constante des économistes*

Pour ce qui est des interviews et des portraits, discours spontanés (représentés respectivement par les étoiles et les ronds gris dans la figure 10), les fréquences de [JE] sont très variables, allant de 0 à 6,12. Pour tenter d'apercevoir d'éventuelles constantes ou logiques derrière ces variations, nous avons reporté dans la figure 12 les résultats de fréquences de l'ensemble des discours spontanés, débats, interviews⁴¹ et portraits, en distinguant les différents statuts sociaux répertoriés. Il nous a semblé intéressant d'y ajouter les fréquences des chroniques, réalisées par des économistes ou des journalistes économiques. En effet, il apparaît que les économistes en interviews, symbolisés par des triangles gris sombre, ont tous des fréquences basses de [JE], ils occupent le même carré inférieur gauche du graphique (près de l'origine) que les économistes et journalistes économiques des chroniques, symbolisés par des rectangles gris clair. La figure 13 est un agrandissement du carré inférieur gauche pour rendre ces données plus visibles. En outre, les autres sujets parlants en interviews ont tous des fréquences de [JE] plus élevées que les économistes.

A considérer uniquement les résultats pour les économistes, ou journalistes économiques, en chroniques, interviews et débats, nous devons revenir sur l'hypothèse émise précédemment sur l'influence du degré de préparation dans les fréquences de [JE]. En effet, les interviews ne sont pas des discours écrits et lus comme les chroniques, pourtant les fréquences d'emploi de [JE] leur sont similaires. L'économiste EC parvient même à n'employer aucun [JE]. Par conséquent, seuls le cadre et le contrat communicationnels du débat semblent expliquer les hautes fréquences de [JE] des économistes en débats. Paradoxalement, en débats, les économistes, losanges noirs dans la figure 12, ont tendance à avoir un discours plus marqué de [JE] que les acteurs économiques, carrés gris. L'écart que nous constatons entre chroniques et débats se creuse alors pour les économistes, la plus basse fréquence en débats étant 2,35.

Dans les interviews autres que celles des économistes et dans les portraits, il est difficile de voir des tendances. La fréquence minimale se situe à 0,82 (EW) ; elle se trouve

⁴¹ Les fréquences de L1 et L2 n'ont pas été reportées dans les graphiques car ces 2 locuteurs ont une durée de parole inférieure à la minute, 33 secondes pour L1 et 16 secondes pour L2, ce qui rend leurs fréquences à la minute non pertinentes.

au-delà du carré inférieur gauche de la figure 12. Les fréquences s'étalent ensuite sur une diagonale sans apparente logique de statut ; nous avons dessiné cette diagonale en pointillés à partir de 0,8 par minute. A l'extrémité supérieure droit, le portrait d'un acteur économique et l'interview d'un autre acteur économique, semble indiquer que ce statut et ces genres permettent des fréquences élevées de [JE], sans les rendre nécessaires ; un autre acteur économique interviewé se trouve au bas de la diagonale et l'autre portrait se trouve dans une zone médiane. Dans cette zone médiane, on trouve également les fréquences des acteurs européens, symbolisées par les étoiles, celle d'un des deux artistes interviewés, ainsi que celles des acteurs économiques en débats ; l'autre artiste interviewé se trouve au bas de la diagonale. Cette analyse quantitative ne permet pas de déceler d'autres constantes ou explications de variations pour les emplois de [JE].

Figure 12 : Fréquences de [JE] selon le statut des sujets parlants en débats, interviews et portraits

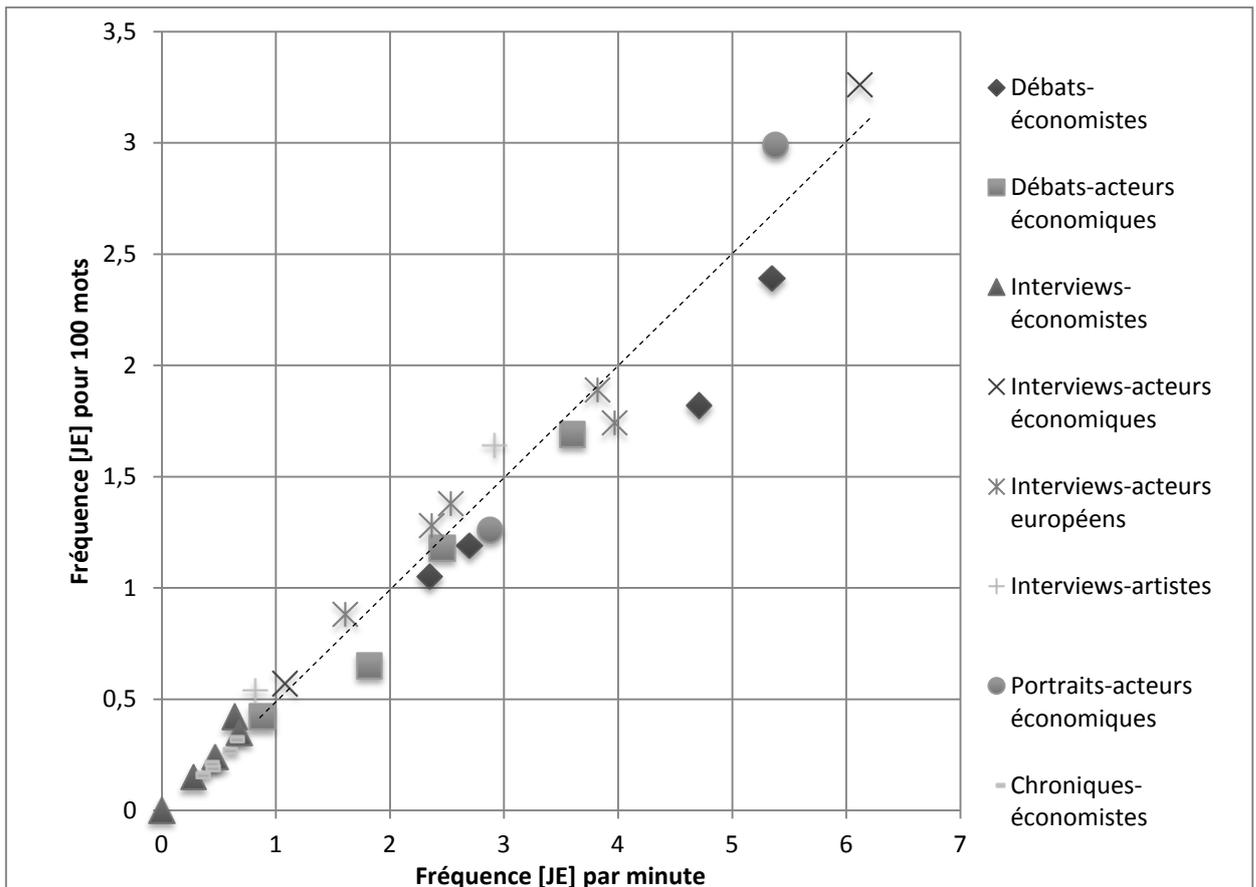
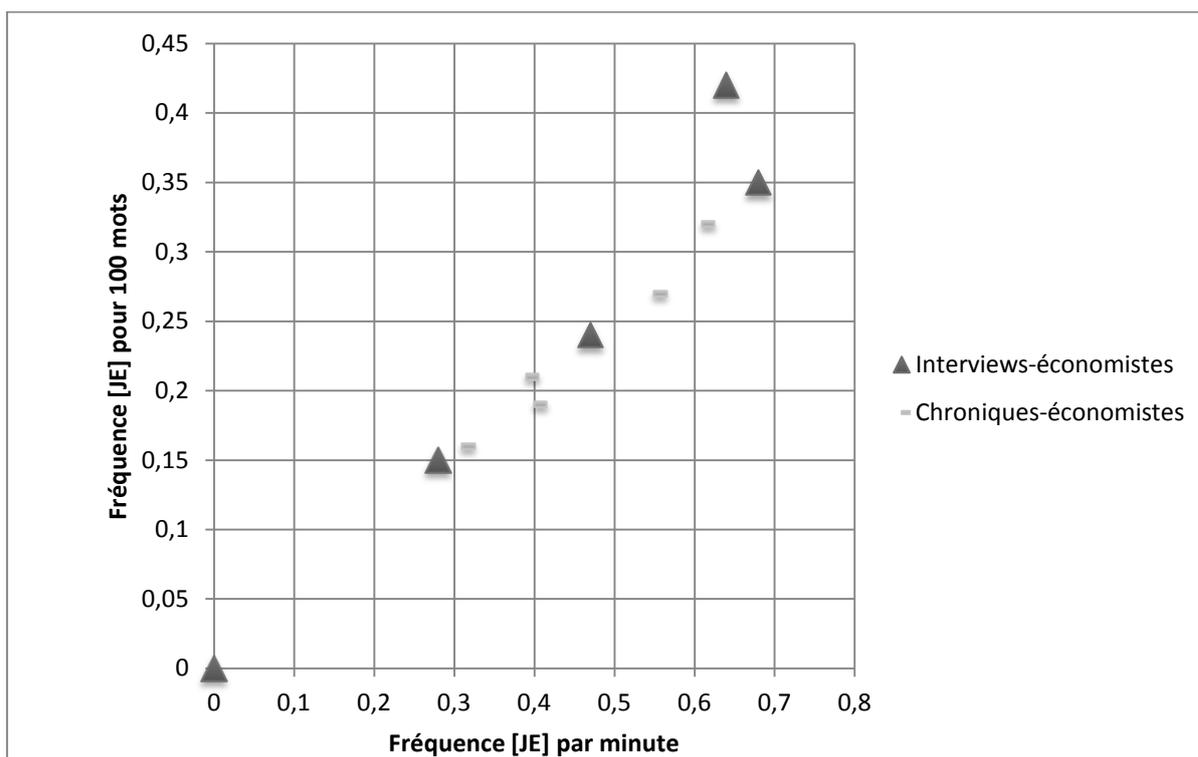


Figure 13 : Agrandissement - Fréquences de [JE] des économistes en chroniques et interviews



4.1.2.3. [JE] chez les animateurs : le cas de PM et celui de DD et AD

Si on observe les fréquences de [JE] des animateurs⁴², on constate qu'ED et ND emploient plus de [JE] en débats qu'en chroniques, ED n'utilise d'ailleurs aucun [JE] en chroniques. Si l'on regarde les fréquences pour 100 mots, les fréquences en débats de ND, ED et BJ sont relativement proches entre 0,80 et 0,91. Les fréquences de [JE] pour DD et DA en interviews sont extrêmement basses ; [JE] semble accidentel dans leurs propos. L'un est un commentaire négatif dans une transition entre deux interviews (9a) où DA dit, si je reformule, qu'il ne va pas reprendre une explication qui a déjà été donnée. Les deux autres emplois de [JE], en (9b et c), apparaissent dans la même interview ; DD et DA demandent des clarifications à CET et indiquent qu'ils voudraient comprendre ou qu'ils ne sont pas sûrs d'avoir compris.

(9a) « je refais pas/ le dessin\ » (31/327/DA)

⁴² SLR et LG n'ayant respectivement que 18 et 29 secondes de temps de parole dans le corpus, leurs fréquences ne sont pas regardées comme pertinentes ; le temps de parole d'ED-déb et PM est respectivement de 79 et 109 secondes, leurs fréquences sont quelques peu grossies par ces faibles durées.

(9b) « Claude Emmanuel Triomphe/ je voudrais comprendre une chose/ et nos auditeurs sûrement la même chose\ » (32/322/DA)

(9c) « alors\ si je vous comprends bien/ cette harmonisation sociale/ en tous les cas sur le coût du travail/ c'est le prochain chantier/ des 50 prochaines années// » (32/331/DD)

L'actualisation individuelle sert ainsi à questionner l'invité ou à reformuler ses propos, elle donne alors un *ethos* de médiateur aux deux animateurs : ils jugent si une explication a été suffisante ou non, vérifient leur propre compréhension afin de s'assurer de la bonne compréhension par les auditeurs.

En revanche, PM a la fréquence de [JE] la plus élevée des animateurs ; l'habitude langagière de PM en chroniques semble bien différente de celles de ND et ED en chroniques.

4.1.3. Emploi des [NOUS] : gradations, constantes et écarts

4.1.3.1. [NOUS] chez les animateurs : le cas de PM et celui de DD et AD

Si l'on étend les observations concernant les animateurs, tous genres confondus, aux emplois de [NOUS], on constate que PM en chroniques et ED en débats ne s'actualisent que par des [JE] et non par des [NOUS]. Les autres animateurs en débats et en chroniques ne semblent employer des [NOUS] que de manière occasionnelle. Seul DA en interviews a une fréquence de [NOUS] relativement élevée. Cela peut s'expliquer par le fait que DA co-anime les interviews et l'émission *Rue des entrepreneurs* avec DD ; DD, bien qu'ayant des fréquences basses de [NOUS], emploie plus de [NOUS] que de [JE] ; ces différences de fréquence entre [JE] et [NOUS] peuvent donc s'expliquer par le dispositif médiatique de co-animation de l'émission.

(10a) « en reprenant/ les témoignages prospectifs/ de **nos** invités/ en 2007 et 2008/ **nous nous** demandons/ si- 52 ans/ après/ c'est encore loin/ l'Europe/ si en regardant derrière **nous/ nous** avons raison/ de ne pas en être plus proches\ » (32/25/DA)

En (10a), l'adjectif possessif de « nos invités » et les pronoms sujet et réflexif régis par « demander » dans « nous nous demandons » réfèrent aux deux producteurs-animateurs de l'émission, DD et DA. Mais dans le même énoncé, DA emploie le pronom tonique dans

« derrière nous » et le pronom sujet dans « nous avons raison » ; dans ces deux emplois, les déictiques réfèrent aux citoyens européens. Dans cette émission sur l'Europe, le thème a une incidence sur les fréquences de [NOUS].

Les emplois de [NOUS] de SLR, LG, ED et ND en chroniques ont en commun de se trouver dans des énoncés où l'animateur donne un thème et donne la parole au chroniqueur par une question ou une affirmation.

(11a) « et ce matin/ vous **nous** parlez/ du film/ let's make money/ » (12/08/SLR)

(11b) « vous allez **nous** parler d'un livre/ qui tente/ de prédire\ l'avenir\ économique/ au cours/ des prochaines années\ » (17/04/ED)

(11c) « Véronique/ **nous** parle des grossesses/ qui donnent/ l'envie/ d'entreprendre\ » (34/04/LG)

(11d) « Véronique/ qui **nous** parle ce matin/ d'un restaurateur/ qui contre toute attente/ milite/ contre/ la réduction/ de la TVA\ » (35/05/LG)

(11e) « alors\ regard**ons** l'avenir// quelles sont les les priorités/ pour son successeur/ j'ai nommé/ Philippe Varin// » (02/44-45/ND)

En (11a-d), les [NOUS] réfèrent à l'animateur et aux auditeurs, l'animateur se faisant le porte-parole des auditeurs. En (11e), l'impératif « regardons » réfère à l'animateur et au chroniqueur en premier lieu, et aux auditeurs en second lieu ; l'animateur oriente le thème de la chronique et, ainsi, il introduit une transition et prépare les auditeurs à cette nouvelle orientation du propos. L'ensemble des formules où apparaissent les [NOUS] en chroniques chez les animateurs peuvent être considérées comme des formules métadiscursives de transmission de la parole et d'orientation thématique du propos.

PM, qui n'emploie pas de [NOUS], donne le thème et donne la parole au chroniqueur BM (11f) sans se faire le porte-parole des auditeurs. PM semble s'actualiser uniquement comme interlocutrice de BM, joue un dialogue avec BM sans jamais référer aux auditeurs.

(11f) « ↑l'autre économie- Bernard Maris- la veille à la veille donc du G20/ une petite pensée pour le père de l'économie politique- l'Écossais/ ↑Adam Smith\ » (07/3-4/PM)

En débats, les [NOUS] des animateurs ND et BJ peuvent avoir un emploi similaire à ceux des chroniques comme en (12a), mais on trouve d'autres emplois : par exemples, un emploi où « nous » réfère à la France en (12b), et un emploi en (12c) où « nous » réfère

aux lecteurs de *La Tribune* et par extension aux auditeurs qui entendent ND faire la lecture de la une du journal.

(12a) « vous prenez/ ce qu'on appelle/ la méthode/ Blue Ocean\ racontez-nous// » (33/78-79/BJ)

(12b) « parce qu'il y a plus d'actifs pourris\ chez eux/ que chez nous\ » (15/45/BJ)

(12c) « ils n'ont pas déçu/ nous dit La Tribune// » (13/19/ND)

4.1.3.2. *[NOUS] : incidents en brèves et analyses*

Si l'on en revient aux chroniqueurs et invités, on constate pour ce qui est des fréquences de [NOUS] qu'elles sont en brèves et en analyses aussi incidentes que les [JE]. Alors que le [JE] employé par BG en brève référait au locuteur- λ passé, le « nous » en (13a) réfère en brève au collectif des Français. Ce même collectif des Français apparaît en analyse en (13b) ; mais un autre collectif apparaît en analyse en (13c), celui des journalistes, des médiateurs de l'information.

(13a) « les échos/ chiffré- ce matin/\ à 25 milliards\ le coût de la crise\ pour **nos** banques\ » (27/18/BG)

(13b) « et il se trouve/ que le cas Streiff/ est un merveilleux cas d'école/ qui permet de comprendre/ un bout- de la mécanique à l'œuvre/ s'agissant de la rémunération de **nos** grands patrons\ » (06/26/PL)

(13c) « attention/ cependant Eric/ en focalisant/ l'attention\ sur cette minorité/ de très riches/ **nous** avons\ tendance à masquer/ une toute autre réalité/ » (24/27-28/BG)

En analyses, contrairement aux brèves qui se définissent comme une transmission d'une information brute, sans aucun commentaire, le chroniqueur se permet un commentaire réflexif des biais de la médiation de l'information (13c). On note ainsi, outre une légère variation quantitative des [NOUS] entre brèves et analyses, des emplois différents relatifs au genre de l'émission.

4.1.3.3. *[NOUS] : en chroniques, le cas de AB*

En chroniques, les fréquences sont basses pour BM et DS mais un peu plus élevées pour VJ et JMV et beaucoup plus élevées pour AB. Si l'on s'arrête sur les emplois de [NOUS] chez AB, on constate que ces [NOUS] sont inclusifs, c'est-à-dire qu'ils incluent les participants du cadre de communication, autrement dit les auditeurs. Plus précisément

ces [NOUS] réfèrent à AB et à ses auditeurs en (14b), ainsi qu'aux potentiels spectateurs du documentaires en (14b) dans « et ce que **nous** dit- ↓Erwin Wagenhofer/ » ; enfin ils réfèrent de manière plus large aux sociétés développées, aux personnes qui contribuent aux économies fonctionnant grâce à des systèmes bancaires financiers, dans « notre argent » et « nous confions à la banque » en (14b).

(14a) « ces déséquilibres\ **nous** les connaissons/ » (12/14/AB)

(14b) « et ce que **nous** dit- ↓Erwin Wagenhofer/ c'est que derrière toutes ces usines/ ces investissements/ il y a **notre** argent/ l'argent des fonds de pension/ l'argent que **nous** confions/ à la banque// » (12/39/AB)

Dans ces [NOUS], AB s'associe aux auditeurs dans la réception du documentaire avec « ces déséquilibres\ **nous** les connaissons » (14a) et « et ce que **nous** dit- ↓Erwin Wagenhofer/ » (14b). Elle s'identifie et associe les auditeurs aux rouages ou au levier du système décrit et dénoncé par EW par les [NOUS] de « notre argent » et de « nous confions à la banque » en (14b). Nous pouvons toutefois aussi considérer ces derniers [NOUS] comme une reprise en discours rapporté d'un « nous » employé par EW, le réalisateur s'incluant alors dans les rouages du système. Nous verrons dans la section suivante qu'EW a une grande fréquence d'emploi de [NOUS]. Dans sa critique de film, AB promeut le documentaire à la fois en s'identifiant aux potentiels spectateurs, en faisant entendre la voix de EW et employant un [NOUS] inclusif citoyen.

4.1.3.4. [NOUS] : en interviews, thématization et le cas des artistes

En interviews, on note de grands écarts de fréquences des [NOUS], sans pouvoir distinguer de constantes selon les statuts des sujets parlants, à l'exception des artistes. Ces derniers ont de grandes fréquences de [NOUS], avec 4,11 pour EW et 4,47 pour AM. Ces deux locuteurs emploient des [NOUS] très généralisant, référant pour le documentariste autrichien EW en (15a) aux sociétés vivant en démocratie, et pour l'écrivain AM en (15b) à l'humanité entière.

(15a) « bien sûr/ **nous** faisons partie/ de cette société\ **nous** vivons en démocratie/ » (12/43-44/EW)

(15b) « je pense/ que- ce() **nous** vivons/ aujourd'hui/ la préhistoire\ c'est-à-dire/ l'histoire/ où il y a des tribus/ qu'on appelle des tribus/ qu'on appelle des nations/ qu'on appelle des communautés/ qui s'entretuent/ qui se bagarrent/ pour un territoire/ ou- ou pour autre chose/ je pense que **nous** arrivons/

à un stade où l'humanité doit se concevoir comme une vaste nation plurielle qui a besoin de se gérer/ et d'avancer/ où les grands combats sont les combats contre la maladie/ » (31/501-502/AM)

On peut alors relier les « nous » d'EW et les « nous » d'AB qui visent *grosso modo* la même partie de l'humanité : celle des pays capitalistes et démocratiques, soumis à un système financier dénoncé par EW dans son documentaire. De manière plus générale, par ces [NOUS], les artistes comme EW et AM, ces intellectuels qui ne se positionnent pas spécifiquement dans le champ économique, s'instancient comme membre des sociétés démocratiques, comme membre de l'humanité et posent un regard large sur des thèmes économiques ; ils invitent aussi l'audience à s'identifier comme membre participant de ces sociétés, de cette humanité. La chroniqueuse AB sert alors de relais dans cette invitation à l'identification.

Malgré une logique difficile à saisir en interviews, on peut établir quelques autres constats quantitatifs : le journaliste allemand des affaires européennes JFV et le responsable d'un fonds d'investissement à Singapour L2 n'emploient aucun [NOUS] et ne s'actualisent que par des [JE]. L'économiste EC et le travailleur burkinabè dans des champs de coton L1 ne s'actualisent que par des [NOUS]. Les [JE] et les [NOUS] ne sont donc pas indispensables aux interviews mais il n'y a aucun locuteur qui se passe des deux à la fois comme en brèves pour PL. L'économiste PC, les acteurs européens CET, JDG et SG emploient des [NOUS] à des fréquences élevées. On constate que ces [NOUS] pour la plupart réfèrent à la France pour PC (16a) et JDG (16b), et qu'ils réfèrent à l'Europe (16c) ou à l'Europe occidentale (16d) pour SG et pour CET. On remarque par ailleurs que certains énoncés comprennent un grand nombre de [NOUS] à la suite comme en (16b) et (16d).

(16a) « il y a des pays qui partent avec un taux de chômage- ↑faible- ↓beaucoup plus faible que le taux de chômage que **nous** avons **en France**/ » (31/242/PC)

(16b) « mais- il il y a l'envers/ de la médaille/ c'est que **nous** avons parfois/ un peu trop conscience\ de ces qualités/ et que/ **nous** avons/ ce qu'on appelle\ traditionnellement/ **une arrogance/ française/** qui fait/ que- **nous** avons toujours une bonne idée/ et puisque\ **nous** considérons qu'elle est bonne/**nous** pensons/ que- elle est forcément/ partagée\ » (32/404/JDG)

(16c) « il faut leur expliquer/ que **l'Europe**/ repose sur des traités\ il y a en quelque sorte/ des règles\ **entre nous**\ » (32/213-214/SG)

(16d) « est-ce que **nos** pays/ avec les problèmes\ que **nous** avons\ **nous-mêmes**/ **nous** serons capables\ de tendre\ une main/ à cette **autre partie\ de l'Europe**/ qui risque tout simplement/ de plonger/ dans une misère noire\ » (32/248/CET)

Les fréquences élevées peuvent ainsi être expliquées par une thématization de la France ou de l'Europe, actualisée par un « nous » par lequel le locuteur s'identifie à ce collectif et auquel il cherche à inclure l'auditeur ; cette thématization entraîne un emploi en cascade du pronom « nous ». Ces hautes fréquences possibles, sont-elles liées au genre de l'émission ? L'interview les rend possibles. Le statut du sujet parlant ne semble pas déterminant, à l'exception des artistes, mais le thème abordé, en revanche, semble l'être.

4.1.3.5. [NOUS] : en débats, le cas de FS

En débats, on observe des fréquences basses de [NOUS] pour tous les locuteurs à l'exception de FS. Le débat semble ainsi bien un genre de l'actualisation individuelle pour les économistes comme pour les acteurs économiques. Si l'on s'arrête sur les emplois de [JE] et [NOUS] de FS, on constate que les [NOUS] sont tous exclusifs, c'est-à-dire qu'ils n'incluent pas les interlocuteurs de FS ; ils réfèrent à l'UIMM (17a) ou à l'UIMM et aux partenaires sociaux (17b) ; les [JE] servent à FS à donner uniquement son point de vue par rapport à une idée énoncée dans l'interlocution, comme en (17c), ou à accomplir un acte de langage performatif en (17d) lorsqu'il « encourage à beaucoup de vigilance » dans une adresse directe à « tout le monde ».

(17a) « parce que\ **nous** avons la chance d'avoir un réseau qui connaît les entreprises/ et les besoins des entreprises/ » (30/92/FS)

(17b) « alors\ appelons\ appelons à plus de dialogue social/ » (30/46/FS)

(17c) « je suis tout à fait d'accord\ avec cette idée// » (30/57/FS)

(17d) « et et c'est pour ça/ que j()- j'encourage vraiment tout le monde\ à beaucoup de vigilance/ y- les chefs d'entreprise\ les managers\ comme- les euh- les partenaires sociaux/ beaucoup de vigilance/ pour éviter/ que- ces nombreuses difficultés/ ne se traduisent/ par des extrémités/ qui ne sont pas souhaitables\ » (30/58/FS)

Ces emplois chez FS, président de la fédération patronale française UIMM, corroborent les résultats des travaux de Garric et Légise (2003, 2008) sur le discours patronal, que nous avons présentés dans la section 1.3.1.

« La prise en charge énonciative du discours repose sur une alternance entre le *nous* de l'entreprise, très largement représenté, et le *je* managérial. Sur l'ensemble des pronoms personnels, *nous* représente 34 %, *je* 16,5 %, la troisième personne 18 %, *on* 10,5 %, *vous* 4 %. » (Garric, Léglise, 2003 : 121)

En (17d), le performatif d'encouragement actualisé par un [JE] à un aspect « managérial » ; en (17c), l'emploi du [JE] s'explique plutôt par la dimension interlocutive du débat, comme les emplois que nous avons étudiés pour BM et DS dans la section 4.1.2.1. Nous pourrions nous demander pourquoi d'autres « patrons » du corpus ne suivent pas cette même tendance : DE en débats, ALV et XD en portraits. Il faut préciser que les études de Garric et Léglise (2003, 2008) portent sur les discours de 15 grands patrons français, autrement dit des dirigeants de grands groupes tels que Bouygues ou Total-Fina-Elf, ou de grandes entreprises telles que Michelin, EDF ; ils ne portent pas sur de simples entrepreneurs tels que DE, ALV et XD.

4.1.3.6. [NOUS] : emplois rares et exclusifs en portraits

Dans les portraits, les [NOUS] sont rares. XD n'en emploie aucun et ALV en emploie deux dans un même énoncé (18). Ces [NOUS] réfèrent à la génération actuelle de femmes qui travaillent.

(18) « j'ai vu aussi\ autour de moi/ une rupture/ entre euh- les recettes/ que les mamans se passaient/ de mère en fille/ et qui n'avaient/ qui ne se passaient plus à **notre** génération/ puisque **nous** sommes des femmes/ qui travaillent\ à 80%/ il faut le dire\ » (34/31/ALV)

Dans les brèves ou les discours des artistes, les [NOUS] réfèrent à un groupe de personnes incluant l'ensemble des participants visés par le cadre de communication : les auditeurs Français, d'une société démocratique, faisant partie de l'humanité. Les [NOUS] d'ALV sont plus exclusifs puisqu'ils excluent les hommes de ce collectif. On pourrait s'attendre à une plus grande fréquence de [NOUS] de la part d'ALV puisqu'elle représente, en tant que vice-présidente de MOMpreneurs, les mères-entrepreneurs. Lorsqu'elle parle de ces dernières, elle les objective par le pronom de la troisième personne du singulier (19a), ou s'identifie à elles par un [ON] (19b), ou encore généralise leur expérience commune par la deuxième personne du pluriel (19c) comme s'il s'agissait d'une vérité générale.

(19a) « il y a un moment donné/ où euh- **elles** ne sont plus/ sur cette autoroute/ finalement\ de la carrière/ » (34/18/ALV)

(19b) « c'est vrai/ que dans les leviers/ euh- et je suis la- la première/ à avoir pensé ça deux secondes/ **on** pense/ qu'**on** peut créer **son** entreprise sur le net/ et puis rester chez **soi**/ et travailler de chez **soi** » (34/36/ALV)

(19c) « la réalité/ malheureusement/ c'est que euh- quand **vous** êtes à la maison avec **vos** enfants/ euh- ils sont/ très prenants/ » (34/37/ALV)

Même si ALV représente ces femmes, elles ne font pas partie d'une même entreprise, d'une même aventure. Des généralisations peuvent être faites, mais ALV n'emploie pas de [NOUS] corporatiste pour en parler.

Concernant XD, on ne s'attend pas à ce [NOUS] d'entreprise dans les propos de ce militant qui expose un point de vue décalé par rapport à la TVA dans la restauration. Il est seul à l'initiative de ce projet de réforme de la TVA, et pour un intérêt qui ne se limite pas à celui des restaurateurs mais qui s'étend aux employés de la restauration, aux consommateurs, aux citoyens et à l'environnement. Il n'y a donc pas de place pour un [NOUS] corporatiste.

4.1.4. Emploi de [ON-incl] : gradations, constantes et écarts

4.1.4.1. [ON-incl] : rares mais non incidents en brèves et analyses

L'observation des fréquences de [ON-incl] nous permet de constater qu'en brèves et en analyses, BG n'en emploie aucun, tandis que PL ose un [ON-incl] en brèves et a une fréquence élevée en analyses de 1,79. Le [ON-incl] osé en brèves apparaît dans une formule exprimant un point de vue dubitatif (20).

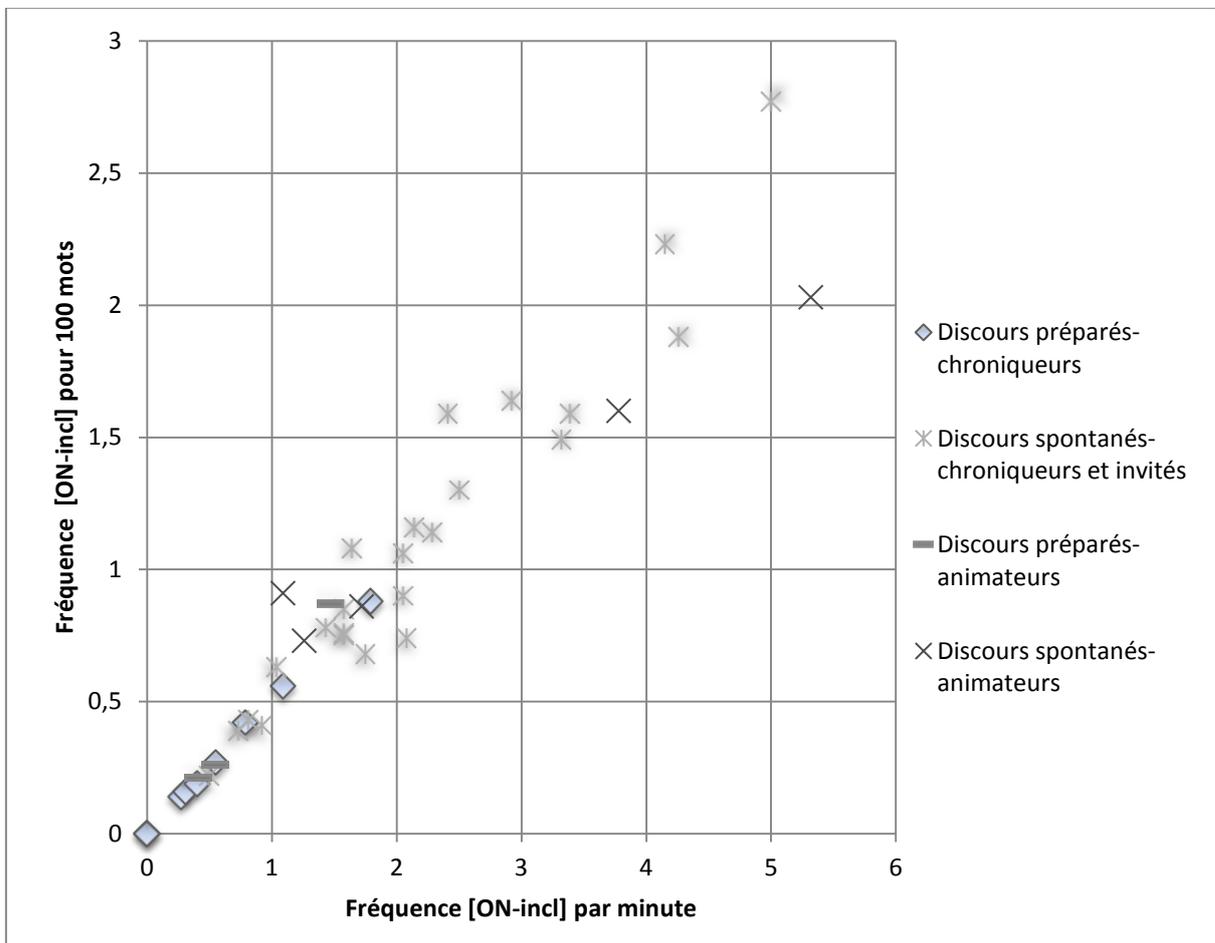
(20) « on commence\ franchement\ à en douter// » (03/19/PL)

Cette marque est transgressive par rapport au genre de la brève, qui est censée être la transmission sans commentaire d'une information brute. Nous avons discuté, dans la section 4.1.1., si ce point de vue correspond à un point de vue rapporté, celui qui se répand dans l'entreprise et au-delà, ou s'il s'agit d'un point de vue partagé et assumé par le locuteur ; nous avons conclu à la deuxième interprétation tout en soulignant l'effet du pronom indéfini « on » qui peut laisser toutefois des contours flous au référent.

4.1.4.2. [ON-incl] : partition entre discours préparés et spontanés

Lorsqu'on regarde l'ensemble des fréquences de [ON-incl], ce qui apparaît est un seuil entre les genres de discours préparés et les genres de discours spontanés, tous statuts médiatiques confondus. On peut définir une ligne de partage, à une fréquence de 0,80 par minute ou de 0,42 pour 100 mots, entre les discours préparés contenant une fréquence de [ON-incl] inférieure à cette ligne et les discours spontanés ayant une fréquence supérieure. La figure 14 représente la répartition des fréquences⁴³ selon le caractère spontané ou préparé du discours.

Figure 14 : Fréquences de [ON-incl] par discours préparés et discours spontanés



⁴³ Les fréquences de L1, L2, LG et SLR n'ont pas été reportées étant donné le peu de pertinence de ces résultats compte tenu de la courte durée de leurs discours dans le corpus.

On s'aperçoit que la fréquence de certains locuteurs ne correspond pas à cette partition. Ainsi, outre PL qui a une fréquence supérieure à ce seuil en analyses, DS en chroniques a une fréquence de [ON-incl] de 1,09 ; mais on constate que DS en débats a la fréquence la plus élevée avec une fréquence à la minute de 4,26 ; il a, par ailleurs, la troisième fréquence de [ON-incl] la plus élevée du corpus derrière ED-déb avec 5,32 et ALV avec 5. On peut alors estimer que le dépassement du seuil en chroniques par DS s'explique par une habitude langagière propre à ce sujet parlant d'utiliser fréquemment des [ON-incl]. L'animateur ED, en chroniques, dépasse également le seuil avec 1,47 [ON-incl] ; on peut faire la même supposition que pour DS : sa fréquence très élevée de [ON-incl] en débats, avec 5,32, nous invite à penser qu'il s'agit d'une habitude langagière qui lui est propre.

Bien en deçà du seuil, SG en interview a une fréquence de 0,5 à la minute, et autour du seuil on trouve GU et PB avec respectivement 0,73 et 0,80. On peut supposer que ces faibles fréquences de [ON-incl] sont compensées par des fréquences d'emploi élevées de pronoms personnels définis, [JE] ou [NOUS] ; SG a en effet des fréquences de 3,97 pour les [JE] et de 2,73 pour les [NOUS] ; GU, s'il n'a qu'une fréquence de 0,73 de [NOUS], a une fréquence de 6,12 de [JE] ; par contre, PB n'a de fréquences élevées ni de [JE], avec 1,08, ni de [NOUS] avec 1,08, ni de [ON-incl] avec 0,81, ses fréquences ne correspondent pour autant pas à celles des brèves, analyses ou chroniques, PB se situe simplement dans l'extrémité basse des fréquences des personnes interviewées non-économistes.

4.1.5. Conclusions : variations selon le genre et le statut

Cette première série d'analyses quantitatives a permis de mettre en lumière certaines variations d'instanciation des locuteurs par les déictiques personnels [JE] et [NOUS] et le pronom indéfini [ON-incl]. Les fréquences de [JE] varient selon les genres d'émission : faibles mais avec une gradation entre brèves, analyses et chroniques, plus élevées en débats et portraits, et avec une grande amplitude de variations d'un locuteur à l'autre en interviews. Nous avons toutefois constaté une variation des fréquences de [JE] selon le statut des sujets parlants en interviews : les économistes ont une fréquence basse de [JE], identique à celle des économistes en chroniques, tandis que les sujets parlants relevant d'autres statuts ont des fréquences plus élevées en interviews. Nous voyons ainsi

apparaître un premier trait du discours des économistes, un effacement énonciatif, lorsqu'ils ne sont toutefois pas en débats ; ce genre, par son dispositif et le caractère oppositif de l'interaction, induit en effet l'expression explicite de points de vue par l'actualisation individuelle des locuteurs.

Les constantes et variations par genre et statut des sujets parlants ont été plus difficiles à percevoir pour le [NOUS]. Nous avons constaté des fréquences basses de [NOUS] en brèves et analyses et des fréquences élevées chez les artistes et chez le grand patron FS, les fréquences de FS corroborant les études de Garric et Léglise (2003) sur le discours des grands patrons. Pour les autres genres et les autres statuts, les fréquences de [NOUS] ne semblent pas suivre une logique particulière.

Nous avons observé que les fréquences de [ON-incl] variaient sensiblement en fonction du degré de préparation des émissions : discours écrits et lus ou discours spontanés. Toutefois, certaines fréquences relativement élevées en chroniques, pour DS et ED, semblent être dues à une habitude langagière propre à ces sujets parlants au regard de leurs fréquences très élevées en débats.

Par ailleurs, nous avons émis l'hypothèse d'effets de compensation entre les différentes fréquences de [JE], [NOUS] et [ON-incl] : une faible fréquence de [JE] peut être contrebalancée par une haute fréquence de [NOUS] ou de [ON-incl] et *vice et versa*. Nous avons ainsi noté que certains locuteurs ne s'actualisaient que par des [JE], d'autres principalement par des [NOUS]. En analyses, PL semble préférer le [ON] tandis que BG préfère les [JE] et [NOUS]. Nous remarquons qu'en brèves, si BG ose le [JE] pour référer au locuteur- λ au passé, PL ose un [ON-incl] qui engage le locuteur-L, car inséré dans une formule dubitative.

Malgré la faible taille du corpus, l'analyse quantitative est heuristique, à condition d'écarter certaines fréquences de locuteurs dont la durée de parole est inférieure à une minute, et de manipuler avec précaution celles de locuteurs ayant une durée de parole entre 60 et 120 secondes. Pour tenir compte de la dimension temporelle du média radiophonique, nous avons principalement discuté les fréquences à partir de celles à la minute plutôt que des fréquences pour 100 mots. Toutefois ces dernières permettent de vérifier si le débit ne vient pas biaiser les résultats.

Si la simple analyse quantitative a permis de saisir certaines variations, certaines fréquences interrogent plus qu'elles n'indiquent une constante ou une variation. Elles invitent à des analyses en cotexte pour saisir leurs particularités. Par ailleurs, derrière certaines constantes, des fréquences similaires à genre et statut identiques méritent d'être éprouvées : derrière cette similitude retrouve-t-on les mêmes types d'emploi de [JE], [NOUS] et [ON-incl] ?

Pour certaines analyses, nous n'avons pas pu nous empêcher de faire quelques incursions en cotexte. Pendant ces premières analyses de fréquences, nous avons peu fait état de l'*ethos* des locuteurs ; il nous paraît plus prudent de réserver ces considérations à des études en cotexte. De même, il nous semble peu pertinent de parler de position dans le champ uniquement à partir des fréquences. Cependant, pour celles qui nous ont semblées très basses ou très élevées par rapport aux fréquences des locuteurs apparentés par le genre ou le statut, nous pouvons nous demander si elles peuvent entraîner une relative perte de crédibilité ou de légitimité pour le sujet parlant qui ne parle pas comme ses pairs. En somme, les fréquences sont des données significatives, même dans un corpus de petite taille, mais insuffisantes pour saisir avec finesse les variations de marques énonciatives, l'*ethos* du locuteur ou la position dans un champ des sujets parlant.

4.2. Analyses référentielles : actualisations collectives et individuelles

Pour effectuer une analyse qualitative des emplois de [JE], [NOUS] et [ON-incl], nous avons effectué des analyses à dominantes référentielles, concernant les actualisations collectives des locuteurs (4.2.1.) et les mises en scène individuelles du locuteur- λ (4.2.2). Ces analyses référentielles reprennent des éléments analysés dans l'analyse quantitative et les systématisent. Il ne sera toutefois plus question de comptabiliser les références. Les variations selon les genres seront moins évidentes à saisir. L'intérêt est davantage d'avoir un aperçu de la diversité des référents qui se cachent derrière les [NOUS], [ON-incl] et [JE] ; cet aperçu viendra apporter de l'hétérogénéité aux tendances des données chiffrées. Nous verrons également la diversité des procédés et des effets sur l'*ethos* dans la mise en scène du locuteur- λ .

4.2.1. Les référents collectifs : [NOUS]-incl, [NOUS]-excl et [ON-incl]

Pour les occurrences de [NOUS] et [ON-incl], le cotexte permet de définir plus ou moins précisément les collectifs auxquels ils réfèrent. Nous tentons d'en faire une typologie et de déterminer les éventuels ressorts et effets rhétoriques de ces emplois. En ce qui concerne les [NOUS], nous distinguons premièrement deux catégories : le [NOUS] inclusif qui inclut le ou les allocutaires, comme les [NOUS] de AB (voir 4.1.3.3.) et ceux des artistes (voir 4.1.3.4.), et le [NOUS] exclusif qui réfère à un collectif dont le ou les allocutaires sont exclus, comme les [NOUS] de FS (voir 4.1.3.5.). Le caractère inclusif ou exclusif des [NOUS] ne correspond pas à celui des [ON] ; en effet, pour les [ON], il s'agit de déterminer si le locuteur, et non l'allocutaire, est inclus ou exclu. Les [NOUS] employés dans les extraits (20a), (20b) et (20c) sont des [NOUS] inclusifs, désormais [NOUS]-incl. Ceux des extraits (20d), (20e) et (20f) sont des [NOUS] exclusifs, désormais [NOUS]-excl.

(20a) « je crois/ profondément à l'importance\ de la confiance\ pour sortir\ de **la crise dans laquelle nous sommes/** » (31/438/GU)

(20b) « mais en 2007/ seul- ↑un chef d'entreprise/ avait gagné davantage/ que **notre Titi national/** » (08/17/JMV)

(20c) « **nous nous retrouverons/** samedi prochain/ encore plus nombreux/ » (32/598/DA)

(20d) « à en croire/ les chiffres publiés hier/ par **nos confrères de France Football/** c'est le joueur/ le mieux/ payé/ du foot/ français\ » (08/12/JVM)

(20e) « je raconte cette histoire/ parce que\ on a décidé/ après cette discussion\ **entre nous**/ de ne plus employer ce terme\ » (32/568/CET)

(20f) « **en Autriche/ nous avions/** ce slogan/ qui disait/ si l'économie va/ tout va\ » (12/54-55/EW)

Ces [NOUS]-incl et ces [NOUS]-excl sont de dimensions référentielles différentes. J'entends par « dimension référentielle » la taille et les caractéristiques du groupe de référence. Les tableaux 18 et 19 reprennent les différents collectifs auxquels réfèrent les [NOUS]-incl et les [NOUS]-excl de notre corpus et les présentent par sous-catégories.

4.2.1.1. [NOUS]-incl : dispositif, zones politico-économiques et référent globalisant

En (20a), le groupe auquel réfère le [NOUS]-incl semble inclure tout le monde ; dans cette extrait, il est question de la crise financière et économique qui a débuté à l'automne 2008 et qui est l'objet du G20. Que dans les faits cette crise touche tout le monde ou non, elle est mentionnée de manière totalitaire dans les médias : il ne s'agit pas d'« une crise », ou de « la crise qui a commencé en 2008 » mais de « la crise ». L'emploi de l'article défini, sans ajout d'un quelconque qualificatif lui donne un caractère non limité et incontestable. De même, le « nous » qui n'est pas plus précisé, comme pourrait l'être un « nous, les chefs d'entreprise » ou « nous, les banques » ou « nous, les pays développés », semble recouvrir tous les individus de la planète, qui seraient touchés d'une manière ou d'une autre par cette crise premièrement financière dans une économie globalisée. On trouve ce même effet de généralisation ou globalisation, dans le [NOUS]-incl de (21). Dans cet extrait, « le trou » est une image de « la crise ».

(21) « or- c'est ça qui va **nous sortir du trou**\ » (33/45/FR)

Dans l'extrait (20b), le [NOUS]-incl réfère explicitement à la communauté nationale française : « notre Titi national » est le footballeur Thierry Henri qui fait partie de l'équipe de France ; bien qu'il y ait une dimension affective dans « notre Titi national » qui pourrait limiter la référence de « notre » aux Français considérant Thierry Henri comme un héros national, ce « notre » réfère par défaut à tous les Français. Ce [NOUS]-incl est de dimension référentielle plus étroite que les [NOUS]-incl de (20a) et (21). En (20c), la dimension du [NOUS]-incl se réduit aux animateurs et auditeurs de l'émission *Rue des entrepreneurs*. On constate alors que le [NOUS]-incl permet soit de référer aux participants du dispositif ou soit de dessiner les communautés concernés par les thèmes

abordés : la communauté française lorsqu'il est question d'économie nationale, la communauté planétaire lorsqu'il est question d'une crise économique considérée comme mondiale.

Ces communautés désignées par des [NOUS]-incl réfèrent dans notre corpus à des zones géographiques, politiques ou économiques, comme la France en (20b), les pays développés, l'Europe, l'Europe occidentale (voir le tableau 18 pour les exemples), ou à « tout le monde » dans les emplois globalisant de [NOUS]-incl comme en (20a) et (21). Dans cette sous-catégorie de référents « globalisants », il nous a semblé pertinent de différencier ce « tout le monde » situé et borné historiquement, touché par la crise de 2008-2009, défini par des chiffres et des événements, faillites, G20, *etc.*, de « l'humanité » mentionnée et interpellée notamment par AM en (22) ; cette humanité, bien que située dans l'histoire, et même dans la préhistoire selon AM, ne se borne pas à un événement ou à une période mais les traverse.

(22) « je pense/ que- ce() **nous vivons/** aujourd'hui/ la préhistoire\\ c'est-à-dire/ l'histoire/ où il y a des tribus/ qu'on appelle des tribus/ qu'on appelle des nations/ qu'on appelle des communautés/ qui s'entretient/ qui se bagarrent/ pour un territoire/ ou- ou pour autre chose/ je pense que **nous arrivons/ à un stade\ où l'humanité\ doit se concevoir\ comme une vaste/ nation/ plurielle** qui a besoin/ de se gérer/ et d'avancer/ où les grands/ combats/ sont les combats/ contre la maladie/ [...] et **nous avons/ encore une fois\ nous avons les moyens/ d'avancer/ réellement/ dans cette voie/** et c'est pour ça/ **cette époque** est à la fois\ effrayante/ mais fascinante\\ » (31/501-506/AM)

Dans cette extrait les [NOUS]-incl réfèrent à l'humanité, autrement dit « tout le monde » mais dans une perspective plus large que les populations prises dans la crise des 2008-2009. AM porte un point de vue plus historique qu'événementiel, il ne parle pas d'un « nous » vis-à-vis d'une crise mais d'un « nous » relatif à une époque, à une préhistoire et à une histoire. Ainsi, même parmi les [NOUS]-incl à référence globalisante, on discerne des différences de dimensions temporelles et de point de vue.

Tableau 18 : Références collectives des [NOUS]-incl

[NOUS]-incl		
Catégorie	Référence	Illustration
Dispositif	Animateurs-auditeurs	« nous nous retrouverons/ samedi prochain/ encore plus nombreux/ » (32/598/DA)
Zones géographiques, politiques ou économiques	La France	« mais en 2007/ seul- ↑un chef d'entreprise/ avait gagné davantage/ que notre Titi national/ » (08/17/JMV)
	L'Europe occidentale	« est-ce que nos pays/ avec les problèmes\ que nous avons\ nous-mêmes/ nous serons capables\ de tendre\ une main/ à cette autre partie\ de l'Europe/ qui risque tout simplement/ de plonger/ dans une misère noire\ » (32/348/CET)
	L'Union Européenne	« il faut leur expliquer/ que l'Europe/ repose sur des traités\ il y a en quelque sorte/ des règles\ entre nous\ » (32/213-214/SG)
	Les pays développés	« nous la voyons dans nos pays développés/ » (13/40/DS)
Référénts globalisants	Tout le monde (événementiel)	« je crois/ profondément à l'importance\ de la confiance\ pour sortir\ de la crise dans laquelle nous sommes/ » (31/438/GU)
	L'humanité (historique)	« je pense que nous arrivons/ à un stade\ où l'humanité\ doit se concevoir\ comme une vaste/ nation/ plurielle\ qui a besoin/ de se gérer/ et d'avancer/ où les grands/ combats/ sont les combats/ contre la maladie/ » (31/501/AM)

Certains enchaînements de [NOUS]-incl oscillent entre une référence globalisante, une zone géographique, politique ou économique, et un [NOUS]-incl de dispositif. Dans l'extrait (23), AB présente dans sa chronique le documentaire d'EW et donne un extrait d'interview du réalisateur.

- (23) « AB : et **ce que nous dit-** ↓Erwin Wagenhofer/ c'est que derrière toutes ces usines/ ces investissements/ il y a **notre argent/** l'argent des fonds de pension/ l'argent **que nous confions/** à la banque// contrairement\ au slogan/ il ne travaille pas seul/ cet argent// **le réalisateur/ nous parle donc/ de notre responsabilité**

EW : c'est dans le titre\ let's make money\\ bien sûr/ **nous faisons partie/ de cette société\\ nous vivons en démocratie/ nous pouvons agir/** d'ailleurs/ il y a de plus en plus de citoyens/ qui se révoltent\\ » (12/39-46)

Dans « ce que nous dit ↓Erwin Wagenhofer » et « le réalisateur/ nous parle », les [NOUS]-incl réfèrent à l'ensemble des auditeurs et spectateurs, dont fait partie AB, et donc à la fois au dispositif radiophonique et à celui de la réception du documentaire ; mais dans « notre argent » et « que nous confions/ à la banque// », les [NOUS]-incl peuvent s'élargir à toute personne ayant un compte en banque, et les [NOUS]-incl de « nous faisons partie/ de cette société\\ nous vivons en démocratie/ nous pouvons agir/ » et de « notre responsabilité » semblent réduire les [NOUS]-incl aux possesseurs de comptes en banque vivant en démocratie. On voit ainsi s'enchaîner des [NOUS]-incl aux dimensions élastiques, référant à des collectivités polymorphes ou qui se dessinent et se précisent par touches.

Si le cotexte peut déterminer dans la plupart des cas le collectif auquel réfèrent les [NOUS]-incl, certains restent plus ou moins indéfinis.

(24) « le problème/ c'est qu'il ne faut pas oublier/ que l'essentiel va aller à la banque mondiale/ et au fonds monétaire international/ qui sont en charge de financer/. les problèmes/. des pays/. en voie de développement\\ donc ce n'est pas **dans notre économie/** que ça va revenir\\ ça va venir/ sous forme de soutien/ des pays en voie de développement\ » (31/53-55/GU)

Dans le discours de GU (24), le [NOUS]-incl de « dans notre économie » peut référer à la fois aux zones économiques « France », « Europe » ou « pays développés », le cotexte ne précisant pas les limites de ce qu'entend GU par « notre économie ». Et finalement, chaque auditeur comblera, selon sa conception de l'économie, ce manque de précision.

Nous avons vu dans la partie 4.1.3 que les [NOUS]-incl de dispositifs étaient fréquemment employés par les animateurs, tous genres d'émission confondus, et dans certaines chroniques comme celle d'AB. Les référents globalisants sont caractéristiques des artistes EW et AM. Dans l'analyse référentielle, nous pouvons ajouter que la dimension des [NOUS]-incl référant à des zones géographiques politiques ou économiques varient selon le thème de l'émission et selon le point de vue privilégié par le locuteur ; ce point de vue peut être mis en lien avec le statut du sujet parlant. Si SG et CET réfèrent dans le tableau 18 par les [NOUS]-incl à l'Union européenne ou à l'Europe occidentale, cela s'explique à la fois par le thème de l'émission (l'Europe) mais aussi par leur statut d'experts des questions européennes.

4.2.1.2. [NOUS]-excl : corporatisme et communautés nationales

En ce qui concerne les extraits comprenant les [NOUS]-excl, si nous reprenons ceux présentés en introduction de la section 4.2.1., le [NOUS]-excl de (20d) réfère à la communauté professionnelle des journalistes, celui de (20f) à la communauté nationale autrichienne dont EW est un ressortissant, et celui de (20e) a un « cénacle fermé » auquel a participé CET en 2008 (32/562/CET) avec des homologues européens.

(20d) « à en croire/ les chiffres publiés hier/ par **nos confrères de France Football**/ c'est le joueur/ le mieux/ payé/ du foot/ français\ » (08/12/JVM)

(20e) « je raconte cette histoire/ parce que\ on a décidé/ après cette discussion\ **entre nous**/ de ne plus employer ce terme\ » (32/568/CET)

(20f) « **en Autriche/ nous avions**/ ce slogan/ qui disait/ si l'économie va/ tout va\ » (12/54-55/EW)

On constate alors que les collectifs auxquels réfèrent les [NOUS]-excl sont, en toute logique, en lien direct avec la profession, l'identité ou l'expérience du sujet parlant, puisqu'ils réfèrent à des cercles dans lesquels il évolue.

Dans notre corpus, nous distinguons parmi les [NOUS]-excl des collectifs référant au dispositif, et notamment à l'instance de production, au statut social ou aux zones géographiques, politiques ou économiques d'appartenance du sujet parlant, ou enfin à un événement passé.

Tableau 19 : Références collectives des [NOUS]-excl

[NOUS]-excl		
Catégorie	Référence	Illustration
Dispositif	Instance de production	« <u>et on l'a entendu/ hier\ au micro de France Inter\ euh- nos deux invités/ étaient sceptiques\ » (13/31-32/ND)</u>
Statut social	Journalistes	« à en croire/ les chiffres publiés hier/ par nos confrères de France Football / c'est le joueur/ le mieux/ payé/ du foot/ français\ » (08/12/JVM)
	Economistes	« alors\ ils ont/ ils ont fait ce qu'on appelle/ dans notre jargon / la désinflation compétitive/ » (32/154/PB)
	Intellectuels	« simplement/ nous en avons \ tiré la conclusion/ que l'ère des idéologies était terminée/ » (31/212/AM)

	UIMM	« et ce sera fait\ puisque/ nous sommes à l'intérieur même/ de la métallurgie// » (30/114/FS)
	Partenaires sociaux	« alors\ appelons\ appelons à plus de dialogue social/ euh- mettons en place/ les éléments qui permettent ce dialogue social// » (30/46-47/FS°)
	PME	« je dirais\ que nous sommes/ sous l'orage/ mais nous voyons quelques éclaircies/ » (33/25/DE)
	Femmes qui travaillent	« j'ai vu aussi\ autour de moi/ une rupture/ entre euh- les recettes/ que les mamans se passaient/ de mère en fille/ et qui n'avaient/ qui ne se passaient plus à notre génération/ puisque nous sommes des femmes/ qui travaillent\ à 80%/ il faut le dire\ » (34/31/ALV)
Zones géographiques, politiques ou économiques	Burkina Faso	« si nous ne faisons pas du coton/ chaque Africain\ burkinabè/ que vous voyez/ pour le cas du Burkina/ mais-. de façon globale/ les pays de l'UMOA/ le Mali/ le Bénin/ et autres/ on va se retrouver tous/ en Europe/ en migration// » (12/20/L1)
	UMOA	« et si nous/ nous abandonnons/ ils n'auront qu'à construire des murs\ de dix mètres de haut/ nous viendrons en Europe\ » (12/24/L1)
	Autriche	« en Autriche/ nous avons/ ce slogan/ qui disait/ si l'économie va/ tout va\ » (12/54-55/EW)
Participants à un événement passé	Cénacle fermé	« je raconte cette histoire/ parce que\ on a décidé/ après cette discussion\ entre nous/ de ne plus employer ce terme\ » (32/568/CET)
	Assistance d'une soutenance de thèse	« ce jeune homme/ nous parlait fort bien/ d'Adam Smith/ ↑qui ne s'est jamais défini comme un économiste/ mais plutôt comme un philosophe\ » (07/38/BM)

La plupart des collectifs de référence de ces [NOUS]-excl sont spécifiques à certains sujets parlants, notamment ceux référant à des participants d'événements passés. Mais dans un corpus d'émissions économiques quelconque, les quelques [NOUS]-excl qui peuvent être attendus, sans être spécifiques à un thème ou à un invité, sont ceux référant à la communauté des journalistes et à celle des économistes ; leurs occurrences ne sont toutefois pas nombreuses et restent très occasionnelles. Nous n'avons relevé que trois occurrences de [NOUS]-excl référant à des économistes (25a, b, c) et trois à des journalistes (26a, b, c).

(25a) « et les Britanniques\ dont on **nous** avait promis\ certains de **nos collègues nous** l'avaient dit/
les Britanniques ne vont rien accepter\ » (15/188-190/CB)

(25b) « depuis des mois\ on **nous** dit/ et on vous explique/ que ce marché/ recule\ » (29/23/BG)

(25c) « alors\ ils ont/ ils ont fait ce qu'on appelle/ dans **notre jargon**/ la désinflation compétitive/ »
(32/154/PB)

(26a) « à en croire/ les chiffres publiés hier/ par **nos confrères** de *France Football*/ c'est le joueur/ le
mieux/ payé/ du foot/ français\ » (08/12/JMV)

(26b) « eh bien/ **du mimétisme\ des médias**/ ↓euh- **c'est nous**/ des opérateurs de marché/ des
opinions publiques// » (17/44/DS)

(26c) « **attention/ cependant Eric/ en focalisant/ l'attention\ sur cette minorité/ de très riches/**
nous avons\ tendance à masquer/ une toute autre réalité/ la pauvreté\ et les inégalités/ reculent\ en
France// » (24/27-29/BG)

L'instanciation des [NOUS]-excl dans ces deux collectifs est utilisée pour mentionner des collègues (25a, 26a) et les citer, pour faire un commentaire sur le dire (25c), pour faire un commentaire sur le dit (25b, 26b, 26c). On remarque que ces emplois ont un caractère réflexif pour certains, (25c), (26b) et (26c), et explicatif quant aux sources d'information pour les autres, (25a), (25b) (26a).

Des [NOUS]-excl référant au statut social du sujet parlant et associés à des verbes d'attitude énonciative deviennent alors origine de l'énonciation et permettent de donner à des collectifs des rôles de protagoniste. FS, le président de l'UIMM, s'instancie par le [NOUS]-excl référant à l'UIMM en (27). L'UIMM, incarné par FS, joue le rôle de protagoniste de l'économie.

(27) « **nous allons même encore plus loin/ puisque nous pensons/ que nous pouvons\ compléter**
au sein de la branche/ les mesures\ déjà décidées\ au niveau national/ par des mesures spécifiques\ »
(30/94/FS)

Mais la plupart du temps, l'instanciation des [NOUS]-excl référant au statut social du sujet parlant ne sert qu'à faire un commentaire sur le collectif en question, un arrêt sur image à un moment donné comme en (28a), (28b) et (28c).

(28a) « je dirais\ que **nous sommes**/ sous l'orage/ mais **nous voyons** quelques éclaircies/ »
(33/25/DE)

(28b) « j'ai vu aussi\ autour de moi/ une rupture/ entre euh- les recettes/ que les mamans se passaient/ de mère en fille/ et qui n'avaient/ qui ne se passaient plus à **notre génération**/ puisque **nous sommes des femmes/ qui travaillent**\ à 80%/ il faut le dire\ » (34/31/ALV)

(28c) « simplement/ **nous en avons**\ tiré la conclusion/ que l'ère des idéologies était terminée/ » (31/212/AM)

Nous constatons ainsi que les [NOUS]-excl dépendent étroitement des statuts des sujets parlants, dans une forme de corporatisme ou en référence à des communautés nationales. Dans le cas du grand patron FS, la communauté d'appartenance évoquée, l'UIMM, n'est pas simplement l'objet du discours mais la source de l'énonciation.

4.2.1.3. *[ON-incl] : généralisation relative, groupes d'opinion et inclusion des partenaires*

Pour poursuivre l'analyse de l'instanciation de collectifs dans le corpus, nous proposons dans le tableau 20 une catégorisation des occurrences de [ON-incl]. On retrouve les catégories des [NOUS]-incl et [NOUS]-excl : les référents relatifs au dispositif, au statut social du sujet parlant, aux participants d'événements passés, à une zone géographique, politique ou économique, ou encore des référents globalisants. A ces sous-catégories s'ajoutent celle de groupes d'opinion, qui n'ont pas avoir directement ou uniquement avec le statut social du sujet parlant, comme en (29a) où le [ON-incl] réfère à ceux qui veulent aboutir à une gouvernance internationale, et celle de collectifs associant un groupe social d'appartenance et des partenaires, partenaires sociaux ou politiques pour ce qui concerne notre corpus (29b, c et e).

(29a) « parce que\ ceci est très important/ **si on veut** justement aboutir/ ensuite/ à une espèce de gouvernance internationale/ en continu\ » (31/383/MA)

(29b) « alors\ c'est vrai qu'**on a essayé**/ justement/ euh- à la fin de l'année 2008/ par- l'accord interprofessionnel/ sur la GPEC/ la Gestion prévisionnelle des emplois/ et des compétences/ essayé de- de donner un cadre/ à cela\ é()- éviter/ que- cette gestion prévisionnelle/ des emplois/ ne soit/ vue- par les salariés/ ou par les syndicats/ comme- euh- un- quelque chose qui vient juste avant/ un plan social\ » (30/146/FS)

(29c) « quel genre de restauration **on veut demain**/ » (35/43/XD)

(29d) « moi/ ma proposition/ effectivement/ c'est une proposition\ d'augmenter la TVA à 19,6/ avec des ↑contrepropositions/ dont seraient bénéficiaires/ la société/ entière/ française/ et la restauration\ et il s'agit pas/ de la remonter du jour au lendemain/ comme ont demandé/ les sénateurs/ puisque ça

ça ne marche pas/ mais il s'agit bien/ de- remettre tout le monde à table/ de- rediscuter tout/ »
(35/40-42/XD)

(29e) « bon- la crise est tellement brutale/ qu'**on est obligé de réagir**/ réagir dans l'urgence// »
(30/133/PF)

(29f) « et il y a des mesures/ qui vont tout à fait dans le bon sens// et si on peut permettre aux salariés/ de mieux rebondir/ en les formant/ même dans l'urgence/ de la meilleure façon qu'il soit/ en ayant/ autant que faire se peut\ une vision de- des métiers qui vont rebondir/ à la sortie de crise/ il faut le faire/ » (30/134-135/PF)

Le collectif instancié lorsqu'il s'agit de la sous-catégorie « groupe d'appartenance + partenaires » est souvent difficile à clairement définir. En (29b), on peut sans hésiter inférer que le « on » instancie les signataires de la GPEC. En (29c), le « on » pourrait avoir une référence globalisante mais le cotexte (29d) indique clairement que cette question s'adresse aux acteurs de la restauration et aux décideurs politiques qui pourraient se réunir, comme le souhaite XD, pour redéfinir la TVA dans la restauration. Pour ce qui est de (29e), le cotexte droit (29f) est insuffisamment clair et précis pour référer à un groupe défini. Le statut de PF qui conseille les comités d'entreprise et travaille sur la revitalisation des bassins d'emploi, ainsi que les mots du cotextes tels que « mesures », « salariés », « formant » font tantôt penser à des décideurs politiques territoriaux, tantôt à des dirigeants d'entreprise. A la question « qui est obligé de réagir dans l'urgence » dans la crise, la réponse reste indécise entre les responsables de l'entreprise et ceux des décideurs territoriaux qui pourraient donner une impulsion ou une aide pour former les salariés afin de les aider à rebondir. Dans le tableau 19, on avait défini une catégorie « partenaire sociaux » avec l'unique exemple du corpus (30).

(30) « alors\ **appelons**\ **appelons** à plus de dialogue social/ euh- **mettons en place**/ les éléments qui permettent ce dialogue social// » (30/46-47/FS°)

Or nous pourrions très bien insérer ce cas dans le tableau 20, dans la catégorie « groupe d'appartenance + partenaire ». En effet, ce que nous avons considéré comme une marque de [NOUS]-excl peut être considéré comme un [ON-incl] ; « appelons » est un impératif et en l'absence de forme spécifique à l'instanciation d'un [ON-incl] à l'impératif, c'est la marque de la première personne du pluriel qui remplit cette fonction. Selon cette considération, « appelons » et « mettons » réfèrent, dans les propos de FS, à l'UIMM et à ses partenaires sociaux.

Dans le tableau 20, une référence ne semble pas correspondre au locuteur qui énonce le « on » en (31a) ; on peut se demander alors s'il s'agit vraiment d'un [ON-incl] qu'il faudrait gloser par (31b).

(31a) « **on est peut-être/ 60%/ de smicards//** » (35/18/XD)

(31b) Nous sommes peut-être 60% de smicards.

(31c) Ils sont peut-être 60% de smicards dans la restauration.

(31d) Il y a peut-être 60% de smicards dans la restauration.

En effet, on peut supposer que XD, propriétaire de 4 restaurants, n'est pas smicard et qu'il n'est pas inclus dans ces 60%. Pourtant, ce « on » ne semble pas être exclusif ; en effet (31c) ne semble pas équivalent à (31a), même si nous ajoutons « dans la restauration » pour rendre compte du groupe d'appartenance de XD qui est connoté dans « on est » ; le « ils » met à distance les smicards, ce que ne fait pas la formulation (31a). En revanche, on peut considérer « on est peut-être » comme un présentatif en glosant (31a) par (31d). Toutefois la formule originale (31a) semble laisser une autre interprétation possible : celle d'une identification de XD à son groupe d'appartenance, le milieu de la restauration, comprenant des smicards ; le « on » serait alors bien inclusif, XD s'identifiant à l'ensemble de son milieu qu'il soit lui-même smicard ou non. Seul le « on » permet alors cette identification au groupe, sans que le statut du locuteur ne corresponde exactement à ce qui est asserté dans l'énoncé.

Dans les catégories de référents globalisants du [ON-incl], nous proposons d'ajouter la sous-catégorie « généralisation relative ». Dans l'extrait qui sert d'illustration (32a), les [ON-incl] peuvent référer à tout le monde mais de manière circonstanciée : « tomber dans le filet ». On trouve ainsi dans le corpus plusieurs assertions circonstanciées dont l'énoncé comprend des [ON-incl] de généralisation ; la généralisation est limitée par les circonstances conditionnelles, « être jeune » en (32b), « fabriquer des automobiles » en (32c), introduites par les adverbiaux « lorsque » et « quand ».

(32a) « mais euh- ce filet de sécurité/ **lorsqu'on tombe dedans/ on est un peu empêtré dedans\ on a énormément de mal à en sortir** » (31/255/PC)

(32b) « alors- trouver un emploi **quand on est jeune/ euh- on peut retrouver/ assez facilement un contrat à durée déterminée/** » (31/264/PC)

(32c) « tandis que\ **quand on fabrique/ des automobiles/ c'est une activité/ qui-. certes est bonne/ pour l'économie/ mais qui ne fait pas sens** » (12/53/EW)

Dans notre corpus, nous ne trouvons pas de formulations équivalentes avec un [NOUS]-incl ou un [NOUS]-excl.

Tableau 20 : Références collectives des [ON-incl]

Catégorie	Référence	Illustration
Dispositif	Allocutaires	« et si on se revoit dans 30 ans/ on parlera de la même chose// » (31/479/DD)
Participants à un événement passé	Cénacle	« je raconte cette histoire/ parce que\ on a décidé / après cette discussion\ entre nous/ de ne plus employer ce terme\ » (32/568/CET)
Statut social	Journalistes	« mais c'est bien la question qu'on s'est immédiatement posée dimanche soir à l'annonce de son éviction de la tête de PSA/ [...] alors\ depuis cette annonce/ on s'est renseigné // » (06/22-25/PL)
	Economistes	« tant que la crise financière\ existe/ on ne peut pas/ prévoir / l'évolution de l'économie réelle// » (15/29/ML)
	Acteurs économiques	« et on est très très imprégné \ en fait/ par des modes de management assez taylorien/ hein/ et par une pensée stratégique\ un peu militaire/ » (33/191/FR)
	Chefs de PME	« donc- aujourd'hui/ on est obligé/ d'aller vers le devant/ et d'aller chercher/ de- d'être des mercenaires/ des temps modernes/ et de trouver/ de nouvelles opportunités/ de nouveaux marchés/ et de nouveaux/ leviers/ de croissance/ » (33/110/DE)
	PME de DE	« on embauche des jeunes/ on aimerait en embaucher plus/ » (33/158-159/DE)
	mères-entrepreneurs	« c'est vrai/ que dans les leviers/ euh- et je suis la- la première/ à avoir pensé ça deux secondes/ on pense/ qu'on peut créer son entreprise sur le net/ et puis rester chez soi/ et travailler de chez soi \ » (34/36/ALV)
	Neoden	« les- grands groupes/ avec lesquels on travaille / ils se posent des questions/ » (33/47/FR)
	Restauration	« les gens\ ils ont le sentiment/ qu'on les enfume // » (35/21/XD)
	Smicards de la restauration	« on est peut-être / 60%/ de smicards// » (35/18/XD)
Groupe	UIMM +	« alors\ c'est vrai qu' on a essayé / justement/ euh- à la fin de l'année

d'appartenance + partenaires	autres signataires de la GPEC	2008/ par- l'accord interprofessionnel/ sur la GPEC/ la Gestion prévisionnelle des emplois/ et des compétences/ essayé de- de donner un cadre/ à cela\ é(- éviter/ que- cette gestion prévisionnelle/ des emplois/ ne soit/ vue- par les salariés/ ou par les syndicats/ comme- euh- un-quelque chose qui vient juste avant/ un plan social\ » (30/146/FS)
	UIMM + les partenaires sociaux	« et s'il n'y a pas\ des interlocuteurs\ légitimes\ d'un côté\ et de l'autre/ de la table/ on ne pourra pas résoudre les problèmes au sein de l'entreprise\ » (30/41/FS)
	Restauration + politiques	« quel genre de restauration on veut demain/ » (35/43/XD)
	Acteurs économiques + politiques	« bon- la crise est tellement brutale/ qu' on est obligé de réagir/ réagir dans l'urgence// » (30/133/PF)
Groupes d'opinion	Pour une gouvernance internationale	« parce que\ ceci est très important/ si on veut justement aboutir/ ensuite/ à une espèce de gouvernance internationale/ en continu\ » (31/383/MA)
	Peuple croyant	« et le travail/ le labeur/ la besogne/ la vocation/ et l'épargne/ participent de la foi/ bien plus que la contemplation/ que l' on laisse/ à la/ Noblesse\ » (16/52/BM)
Zones géographiques, politiques ou économiques	France	« et on peut se comparer/ à nos voisins européens/ qui eux aussi/ ont des politiques/ euh- de transferts sociaux/ des politiques de redistribution/ et- qui ont des politiques/ plus efficaces\ » (32/386/DD)
	Etats fondateurs de l'Europe	« à partir du moment\ où les Etats fondateurs\ n'ont pas voulu\ se mettre d'accord là-dessus/ on a quand même\ assez beau jeu\ de jeter la pierre\ aux nouveaux entrants/ en disant qu'ils profitent/ d'une- non-harmonisation/ dont les membres fondateurs/ eux-mêmes/ n'ont pas voulu\ » (32/329/CET)
	Europe	« parce que †si c'est une crise\ euh- dans un cycle/à ce moment-là/ on peut très largement compter/ pour les pays européens/ en particulier/ sur ce qu'on appelle les stabilisateurs automatiques/ » (31/289/PD)
	Etats-Unis + Union Européenne + Chine	« à ceci près/ c'est que\ il faut tenir compte/ du fait que- aujourd'hui/ on a une économie/ et une crise/ mondialisées\ <u>et que euh-</u> entre les points de vue\ des Etats-Unis/ de la réserve fédérale/ de la banque centrale européenne et des européens/ globalement/ des Chinois/ on n'a pas tout à fait la même vision\ » (31/339/DA)
	UMOA	« si nous ne faisons pas du coton/ chaque Africain\ burkinabè/ que vous

		voyez/ pour le cas du Burkina/ mais-. de façon globale/ les pays de l'UMOA/ le Mali/ le Bénin/ et autres/ on va se retrouver tous/ en Europe/ en migration// » (12/20/L1)
Référents Globalisants	Généralisation relative	« mais euh- ce filet de sécurité/ lorsqu' on tombe dedans/ on est un peu empêtré dedans\ on a énormément de mal à en sortir\ » (31/255/PC)
	Tout le monde (événementiel)	« on sait bien/ c'est un mot un peu galvaudé/ mais- euh- que si/ euh- voilà\ si on était un peu au fond de la piscine/ sur le plan conjoncturel/ et que la relance/ enfin\ que le moral/ global/ que les consommateurs\ européens\ américains\ japonais/ commencent à se dire/ mais au fond/ il y a peut-être un bout de tunnel/ ou fond de piscine/ » (13/297-298/DS)
	Humanité (historique)	« et/ on a- besoin/ à la fin/ d'une époque/ comme celle-là/ de- de refaire le point/ et de voir ce qu' on veut- bâtir/ sur les décombres/ du- du monde qui venait de disparaître\ » (31/197/AM)

Les analyses quantitatives nous avaient donné peu d'indices quant aux variations d'emploi des [ON-incl] selon les genres et le statut des locuteurs. Nous avons constaté l'absence ou les rares occurrences en brèves et en analyses, nous avons également entrevu une partition entre genres préparés et genres spontanés. L'étude référentielle montre une variation des référents de ces [ON-incl] selon le statut des locuteurs, on peut également supposer une variation en fonction du thème abordé, notamment quand le [ON-incl] réfère à une zone géographique, politique ou économique. La plupart des catégories de [ON-incl] sont équivalentes aux catégories de [NOUS]-incl et [NOUS]-excl combinées. On peut alors faire l'hypothèse que pour la même catégorie de référence, les locuteurs emploieront soit [NOUS] soit [ON-incl] en fonction de leurs habitudes langagières mais aussi en fonction du degré de préparation de l'émission ; un discours écrit puis lu pourra favoriser le [NOUS] tandis que le [ON-incl] sera plus utilisé en discours spontané. Cependant, on note quelques catégories particulières au [ON-incl] dans notre corpus : la généralisation relative, les groupes d'opinion, les groupes d'appartenance + les partenaires. Ce dernier type d'emploi permet, dans le discours d'un sujet parlant, d'établir une hiérarchisation entre son groupe d'appartenance, auquel il va référer par un [NOUS]-excl, et son groupe d'appartenance associé à d'autres partenaires. Ainsi, en (33), FS emploie à la suite deux [NOUS]-excl et un [ON-incl]. Les deux premières marques réfèrent à l'UIMM et la troisième à l'UIMM en association avec les partenaires sociaux.

(33) « c' qu'y a/ c'que **nous** sommes en train de faire/ avec\ l'ensemble des partenaires sociaux/ c'est effectivement/ essayer/ d'imaginer\ dans **notre** branche/ comment **on** peut\ utiliser tous les moyens\ qui vont être prévus par euh par la loi/ ou par les conventions diverses/ comment utiliser ces moyens/ au niveau du territoire\ justement\ » (30/90/FS)

Pour finir, nous avons vu dans l'énoncé (31a) que le [ON-incl] permet au locuteur de s'identifier à un collectif, même si ce qui est asserté dans l'énoncé ne correspond pas spécifiquement au locuteur.

4.2.2. Mise en scène de soi et effets sur l'*ethos*

Dans la mise en scène explicite de soi par le locuteur, marquée par l'emploi de pronoms déictiques de première personne du singulier, régis, lorsqu'il s'agit du pronom sujet, par des verbes autres que des verbes d'attitude énonciative, des verbes évidentiels ou des verbes de parole au présent ou au conditionnel, nous distinguons différentes situations : des mises en scène de soi qui contribuent à l'enjeu de crédibilité, d'autres qui concourent à au processus d'adhésion des auditeurs et d'autres encore participent au positionnement idéologique des sujets parlants. Une même mise en scène peut jouer sur ces trois tableaux. Nous nous arrêterons à la fin de cette section sur les mises en scène de soi dans les deux portraits de notre corpus ; l'actualisation du locuteur a une importance particulière dans ce genre, elle est constitutive du genre. Nous verrons toutefois qu'elle se manifeste de manière bien différente dans les deux portraits.

4.2.2.1. *Le sérieux des chroniqueurs et animateurs : pertinence, écoute et crédibilité*

Une mise en scène similaire apparaît chez les chroniqueurs et animateurs : ils disent ce qu'ils ont fait, ce qu'ils font ou ce qu'ils vont faire. En (34a), (34b) et (34c), la mise en scène est en lien direct avec le contenu de l'émission.

(34a) « alors\ hier/ j'assistais hier/ à la soutenance de thèse/ d'un jeune- Madjid Aggar/ aspirant au titre de docteur/ en sciences économiques/ » (07/36/BM)

(34b) « eh ben/ je vais lire attentivement/ l'Humanité\ » (13/25/DS)

(34c) « et puis\ la forte hausse de- des défaillances/ je lisais ça dans les échos ce matin/ des entreprises/ de taille moyenne\ (inaud.) » (28/63/ED)

En (34a), BM se représente allant à la soutenance de thèse de Madjid Aggar, dont il expose ensuite les idées dans sa chronique. Cette mise en scène a un effet de médiation, puisqu'il indique ainsi d'où viennent les idées qu'il expose, et un effet de justification : cette nouvelle thèse soutenue la veille mérite de faire l'actualité. En (34b), DS réagit à la revue de presse faite par ND au lendemain du G20 ; les titres de presse cités ont tous un point de vue positif, à l'exception de *l'Humanité* (34d).

(34d) « seule fausse note- *l'Humanité*/ sommet de Londres G20/ ↑ils se moquent du monde// »
(13/23/ND)

Par sa réaction, DS indique qu'il n'avait pas lu ce titre ; en s'engageant à le « lire attentivement », il se montre comme faisant consciencieusement son travail d'éditorialiste économique ; il se montre également comme étant à l'écoute de points de vue divergents, le point de vue de DS est en effet plutôt positif sur le G20 (34e) malgré son scepticisme préalable (34f).

(34e) « je crois que les politiques\ ont été à la hauteur/ dans cette affaire// » (13/36/DS).

(34f) « et moi-même\ moi-même\ il y a encore quelques- une dizaine de jours/ on avait des petits doutes/ » (13/34/DS)

En (34c), l'animateur ED intervient en coupant la parole à BM pour ajouter une information documentée qui va dans le sens des propos de BM alors que ce dernier avait un moment d'hésitation en (34g).

(34g) « par exemple/ si vous regardez les faillites/ c'est en train d'exploser\ [...] si vous regardez les taux de profit des entreprises non financières/ il est en train de chuter/ de façon dramatique// alors c'est quand même le taux de profit/ euh- euh- (inaud.) » (28/59-62/BM).

ED permet ainsi à BM de rebondir et de reprendre le fil de ses idées et ne pas rester dans l'hésitation au milieu d'une phrase inachevée. ED aurait pu se contenter de donner l'information sans sa source, ou pour le moins sans mise en scène de soi : « forte hausse des défaillances des entreprises de taille moyenne, d'après *Les Echos* ». Cette mise en scène de soi d'ED préparant le *Débat éco* par la lecture des *Echos*, lui permet de gagner en crédibilité auprès des auditeurs ; cette recherche de crédibilité, consciente ou inconsciente peut s'expliquer par le fait qu'ED remplace l'animateur habituel ND ; à travers cette mise en scène de soi, il se montre alors consciencieux mais aussi comme voulant faire ses preuves. Par ces mises en scène, BM, DS et ED se montrent dans l'élaboration de leurs

émissions, dans un *ethos* de sérieux, démontrant l'actualité du propos pour BM, l'écoute de DS ou une recherche de crédibilité pour ED.

4.2.2.2. *Actions de l'acteur économique : enjeu de crédibilité*

Les acteurs économiques cherchent aussi à préserver leur crédibilité par des mises en scène de soi. Lors du débat, ou devrais-je dire de la discussion, entre DE et FR, organisé par BJ, cette dernière prend à partie DE qui vient d'énoncer une esquisse de solution engageant les PME (35a) : l'animatrice lui demande si en tant que chef de PME, elle va s'engager dans cette solution. DE s'y engage en (35b).

(35a) « est-ce qu'on pourrait pas trouver une solution\ à la fois politique\ mais également sociale/ pour que les entreprises/ prennent un jeune/ pour le former/ pour l'accompagner/ euh- aidées par le gouvernement/ ou pas aidées par le gouvernement/ ça coûte rien pour une entreprise/ mais sur le 2 millions de PME\ si chacune\ prenait un jeune/ ça ferait/ <[rire]↑plus- que 600 mille- jeunes- en dehors de>\ » (33/165-167/DE)

(35b) « BJ : vous allez le faire//

DE : je le ferai/ oui= je le fais/ déjà aujourd'hui\ » (33/168-171/DE)

Dans ce débat, DE est rattrapée par son statut social de cheffe de PME ; de problèmes et de solutions énoncées, elle est amenée à s'engager en tant qu'actrice économique à embaucher un jeune. DE répond à la question de BJ en reprenant ses termes et le temps du futur de l'indicatif, puis par une autocorrection par ajout mais sans dédit, elle précise qu'elle le fait déjà. De (33/168) à (33/171), se joue la crédibilité de DE : comment peut-on adhérer aux idées d'une personne qui ne les applique pas pour elle-même, comment peut-on croire à la faisabilité d'une solution si elle n'est pas prouvée par la personne à même de la réaliser ? L'énoncé « je le fais/ déjà aujourd'hui\ » (35b) permet à DE de garantir cette crédibilité, d'asseoir son *ethos* d'actrice économique. BJ peut alors passer à une autre séquence du débat. Dans ce genre d'émission, le débat, la mise en scène de soi n'est pas fréquente, mais lorsqu'elle surgit ou est provoquée, les enjeux qui la sous-tendent ne sont pas secondaires.

4.2.2.3. *Aveu d'ignorance et repentis : enjeux d'adhésion et de crédibilité*

On trouve dans une chronique et un débat des aveux d'ignorance ou des repentis qui se traduisent par l'énoncé d'un point de vue porté par le locuteur en tant qu'être du

monde dans le passé (locuteur- λ passé) qui n'est plus celui du locuteur en tant que tel du *hic et nunc* de l'énonciation (locuteur-L) (36a et b).

(36a) « eh ben\ le juste prix/ **je croyais que** c'était le- juste une émission/ de télévision/ moi= »
(16/37-38/PM)

(36b) « alors faute avouée\ à moitié pardonnée// moi j'avoue que **j'étais beaucoup plus sceptique/** -
sur les résultats/ du G20// et **je pensais que** ce serait un échec total/ qui n'aurait pas de- bon= et
c'est vrai/ que- du point de vue politique/euh- il y a une avancée/» (13/83-86/BM)

L'effet produit sur l'*ethos* par ces révisions de point de vue est différent dans ces exemples. Le tour de PM en (36a) est précédé par un rappel du rapport entre économie et religion par le chroniqueur BM, qui interpelle par cinq « vous savez », un « vous vous souvenez » et un « t'as oublié » l'animatrice PM ; cette dernière répond en (16/17-18) « non/ mais c'est instructif\ » à ces interpellations. C'est dans ce contexte, et après l'évocation par BM du « juste prix » comme une « doctrine » de « Saint Thomas d'Aquin » (16/31-32/BM), que PM avoue son ignorance de ladite doctrine en précisant, par l'emploi de l'imparfait et l'adverbe « juste », que la seule référence de « juste prix » à disposition dans ses connaissances était le nom d'une émission de télévision. Il est à noter que dans la version écrite (vol. 2, annexe E, doc. 16), seuls quatre « vous savez » apparaissent ; trois interpellations de BM, dont le « t'as oublié » et les deux répliques de PM, à savoir (36a) et « non/ mais c'est instructif\ » en (16/17-18), n'apparaissent pas dans le document écrit et sont donc ajoutés au moment de l'interaction orale. Par cet aveu d'ignorance de PM, non dicté par le chroniqueur, l'animatrice voit son *ethos* affecté négativement : PM se montre comme ayant plutôt une culture de télévision qu'une culture de l'histoire des religions. Par ailleurs, à considérer l'ensemble de la dynamique de l'émission dans sa dimension interlocutive, c'est BM qui la place par ses « vous savez » dans une posture d'élève face à la figure professorale qu'il joue. L'*ethos* de PM est celle d'une élève, dans une position d'infériorité vis-à-vis de BM, malgré le « c'est instructif » qui la valorise par l'intérêt qu'elle montre au discours professé. Toutefois, si l'*ethos* de PM semble pencher vers un pôle négatif, l'effet rhétorique sur l'auditoire n'est pas du tout négatif. En montrant une forme de naïveté, sincère ou jouée, PM permet à l'auditeur qui ne sait pas non plus ce qu'est la doctrine du juste prix de Saint Thomas d'Aquin de s'identifier à l'animatrice et de suivre ainsi, sans se sentir ridicule par son inculture, la leçon de BM. Cette mise en scène de PM a donc un effet sur l'adhésion de l'auditoire.

En (36b), les effets sont tout autres. BM revient sur le point de vue « sceptique » qu'il avait avant le G20 et qu'il avait pu exprimer lors de ses précédentes chroniques ou lors des précédents débats. Cet aveu intervient au début de sa prise de parole dans le débat et s'avère être un préalable qui s'impose à BM avant tout commentaire puisqu'il semble vouloir adopter un point de vue d'orientation différente après le G20. Cet aveu paraît s'imposer à BM afin qu'il puisse garder une certaine crédibilité. Si BM dit une chose un jour, et son opposé le lendemain, les auditeurs ne pourront plus croire au point de vue changeant de BM. Mais si BM dit une chose un jour et son opposé le lendemain, en reconnaissant toutefois avoir fait une erreur d'estimation la veille, la crédibilité de BM à l'oreille des auditeurs reste entière, selon le proverbe « L'erreur est humaine » ; ou elle reste du moins partielle selon le proverbe cité par BM lui-même : « Faute avouée, à moitié pardonnée » en (36b). Par cet aveu d'erreur de jugement, l'*ethos* du locuteur-L peut être évalué positivement par la capacité de locuteur-λ passé à reconnaître ses erreurs. Cette mise en scène de soi a un effet sur la crédibilité des propos de BM.

4.2.2.4. *L'humeur chafouine : marque de concession et enjeu de crédibilité*

Dans le même débat où BM avoue avoir fait une erreur de jugement, son humeur est mise en scène (37a et b).

(37a) « mais je vous sens/ un peu chafouin\ quand même\ ce matin\ Bernard Maris\ » (13/105/ND)

(37b) « mais je suis néanmoins chafouin\ » (13/106/BM)

Cette mise en scène n'est pas de BM ; ce dernier ne fait que reprendre, en s'y engageant (37b), le point de vue de l'animateur ND en (37a). Cette mise en scène, acceptée et endossée, par BM lui permet, après avoir dévalué l'énonciateur BM-passé (36b) qui était sceptique, de lui redonner un peu de crédibilité en exprimant un sentiment négatif. En effet, les expressions « sentir quelqu'un chafouin », ou « être chafouin » dans les emplois actuels n'ont rien à voir avec la ruse ou le fait d'être sournois, ce que tout dictionnaire laisse penser ; « chafouin » connaît un glissement sémantique dans ses expressions attestées, que Didier Pourquery se risque à expliquer dans un article publié le 11 avril 2014 sur le site Internet de *M le Magazine du Monde*⁴⁴ : « être d'humeur chafouine » aurait le

⁴⁴ Accès : http://www.lemonde.fr/le-magazine/article/2014/04/11/je-te-sens-d-humeur-chafouine-aujourd-hui_4398918_1616923.html, consulté le 07/09/2014.

sens d' « être de mauvaise humeur », et ce nouveau sens viendrait d'une association phonétique entre chafouin d'un côté et chagrin, chiffon/chiffonné ou fâché de l'autre. Cette mauvaise humeur, cette tristesse ou contrariété, est expliquée par BM, mais non dans l'immédiat. Après avoir émis un point de vue positif sur Dominique Strauss Khan décrit comme le « grand gagnant », l' « *outsider* », « le régulateur » de la crise, BM expose ses 3 grandes déceptions vis-à-vis du G20. Cette indication de son humeur permet à BM de regagner encore un peu plus en crédibilité, de ne faire de son aveu d'erreur précédent qu'une concession car, en somme, même si le G20 est une avancée politique, il reste décevant concernant les *hedge funds*, les paradis fiscaux et la question monétaire (13/118-161), tels sont les trois sujets de déception exposés par BM. Et à la suite de l'exposé de ces trois déceptions, on peut réinterpréter l'emploi de « chafouin » dans la bouche de BM : on peut alors très bien associer la ruse ou l'image de la fouine ou celle du chat qui retombe sur ses pattes à BM. Bien que commençant le débat par un aveu de jugement erroné, il le finit par l'expression de ses déceptions : son erreur de jugement n'était peut-être pas si grande.

4.2.2.5. *La valorisation de soi et le positionnement idéologique*

Une autre mise en scène de BM, en chroniques cette fois, concerne non plus son humeur mais sa qualité d'économiste (38a).

(38a) « mais-. pour tous les économistes sérieux dont je suis/. le père de l'économie/ est Adam Smith/ » (07/10/BM)

BM se présente comme faisant partie des économistes sérieux ; cette valorisation de soi, du locuteur- λ , peut avoir un effet négatif sur l'*ethos* du locuteur-L selon le principe de modestie qui n'est pas respecté, même si cette qualification se fait en passant dans une relative. Ce manque de modestie est d'ailleurs souligné et sanctionné par l'animatrice qui réplique alors par la question « ça va les chevilles// » (07/13/PM) et dénonce ainsi l'orgueil de BM. PM devient alors modératrice du bon ton et de la bienséance. A la suite de cette question, BM ne se dédit pas, au contraire, il répond, en riant, « ouais\ » (07/14/BM), ce qui souligne le sans-gêne de BM. Son arrogance n'est que provocation ; cette provocation est marquée par les pauses qui circonscrivent l'énoncé « pour tous les économistes sérieux dont je suis », comme pour laisser le temps à l'interlocuteur de noter la transgression faite à la bienséance. Quels sont les effets rhétoriques de cet *ethos* prétentieux et joueur ? Sur le plan de l'information, l'énoncé (38a) permet à BM de se positionner quant à la désignation

du père de l'économie politique. A cette information, qui est en soi une position du locuteur-λ, le locuteur-L émet un jugement sur le groupe de personnes partageant cette opinion : il s'agit d'économistes sérieux. Cependant, par son arrogance et sa provocation, le locuteur-L montre qu'il n'est pas sérieux puisqu'il ne respecte ni la bienséance, qui veut que l'on soit modeste, ni l'*habitus* du discours économique, qui veut que l'économiste s'efface devant son propos. Et donc dans le même énoncé, en même temps que BM s'apparente par le contenu propositionnel aux économistes sérieux, il s'en dissocie par son comportement verbal. Ce double mouvement association-dissociation en (38a) qui apparaît vers le début de la chronique n'est qu'un signe avant-coureur d'une autre dissociation. Bien que BM considère Adam Smith comme le père de l'économie politique, il ne partage pas la manière dont la pensée d'Adam Smith est enseignée dans les universités, ce qu'il dénonce en (38b).

(38b) « en d'autres termes/ soyez égoïstes/ calculateurs/ rationnels/ et tout ira bien\ c'est la base de l'enseignement/ que subissent ces malheureux étudiants/ en sciences économiques// [...] calembredaines/ et billevesées\ Adam Smith/ n'a jamais décrit/ des hommes rationnels/ et calculateurs\ » (07/28-29 et 33-34/BM)

Par contre, il approuve un point de vue sur la pensée du père de l'économie défendu lors d'une soutenance de thèse (38c) : l'homme, dans les écrits d'Adam Smith, apparaît « mu par les passions/ dans ses relations/ économiques et sociales// » (07/39/BM).

(38c) « il aime susciter/ l'admiration et l'envie/ il est vaniteux/ la persuasion est au cœur de sa démarche/ c'est un imitateur né/ il est mimétique/ [...] il est tout à fait capable de générosité/ d'humanité/ de compassion/ d'amitié/ » (07/40-46/BM)

En plus de jouer la dissociation par la vanité alors qu'il prétend s'associer aux économistes sérieux, on se rend compte en lisant le portrait fait de l'homme selon Adam Smith en (38c), que BM joue cet homme « mu par les passions », « vaniteux », pour lequel « la persuasion est au cœur de la démarche » mais qui est alors aussi « capable de générosité, d'humanité, de compassion et d'amitié ». BM conclut d'ailleurs sa chronique par un énoncé expectatif (38d).

(38d) « peut-être que l'humain/ passera/ un jour/ devant/ l'économie\ » (07/49/BM)

Derrière l'*ethos* de l'arrogance et du joueur, se cache dans cette chronique un *ethos* de l'humain qui s'oppose à celui de l'économiste et qui renvoie directement aux idées de BM : l'humain devant l'économie. Cet *ethos* de l'humain vaniteux endossé par BM, qui

peut jouer sur un effet de captation par le côté inattendu et gentiment irrévérencieux de la bienséance, n'a pas tant un effet de crédibilité ou d'adhésion qu'un effet sur le positionnement de BM dans le champ économique : BM se revendique être un économiste sérieux qui place l'humain avant l'économique, à la suite de grands noms de l'économie tel Adam Smith, contrairement à d'autres économistes, dits sérieux, qui méconnaissent la pensée d'Adam Smith. Dans le champ économique, ce positionnement situe BM dans la sphère des hétérodoxes qui remet en question les théories de la rationalité, la doxa de l'enseignement des sciences économiques.

4.2.2.6. En tant que financier et citoyen : contre la rhétorique euphorisante

Un invité, GU, met en avant sa qualité, non pas d'économiste, mais de financier (39b). Toutefois, il ne la met pas en avant pour elle-même mais en perspective avec sa qualité de citoyen (39a).

(39a) « et à ce niveau-là/ je dis/ et je sais ce que je dis/ si je dois réagir\ je dirais en citoyen/ en voyant les choses de l'extérieur/ je constate\ que beaucoup de choses ont été faites/ que c'est extrêmement important d'avoir ces messieurs et ces dames autour de la table/ et que tout ça a beaucoup de valeur\ » (31/434/GU)

(39b) « mais par contre/ quand je prends ma casquette de financier/ et que je regarde ce que l'on nous a dit concrètement/ je suis obligé de dire qu'il n'y a pas beaucoup\ » (31/439/GU)

Ce dédoublement de soi, en citoyen et en économiste, permet à GU de s'engager par rapport à deux points de vue différents. Cette stratégie favorise l'adhésion des auditeurs : les uns pouvant alors justifier leur point de vue en s'identifiant au citoyen, les autres, en s'identifiant au financier. Ces deux figures, toutes deux positives, n'ont toutefois pas le même poids dans la discussion : le financier a un statut d'expert dans la société. Néanmoins, tandis que le financier a l'expertise, dont la crédibilité a été cependant ébranlée lors de la crise financière de l'automne 2008 et ses suites, le citoyen a le bon sens et la recherche, en bon citoyen, de l'intérêt général. Ces deux figures peuvent être mises en parallèle avec la tendance politique d'alors évoquée par GU (39c), à savoir la combinaison de l'éthique et de la finance.

(39c) « je crois qu'il y a une recherche\ très claire\ du côté des politiques/ d'essayer de trouver/ une meilleure combinaison/ entre l'éthique et la finance\ » (31/430/GU)

GU approuve cette recherche d'une « meilleure combinaison entre l'éthique et la finance » qu'il paraphrase de manière imagée par « retrouver son compas et sa boussole » (31/431/GU). Un élément de l'éthique développé dans l'échange entre GU et l'animatrice DD est la confiance, nécessaire malgré le scepticisme de GU-financier : « je crois/ profondément à l'importance\ de la confiance\ pour sortir\ de la crise dans laquelle nous sommes/ » (31/438/GU). Cette nécessité de la confiance est ce qui sous-tend son discours de GU-citoyen. Alors qu'il endosse à la fois un point de vue de confiance, en tant que citoyen, et de scepticisme, en tant que financier, il rejette toutefois un autre point de vue : celui qu'il nomme « rhétorique euphorisante », imprégné de fatalisme et de défiance face au système capitaliste (39d).

(39d) « mais- on a ex() essayé d'expliquer\ que c'est la fin du capitalisme anglo-saxon\ que c'est la fin du capitalisme tout court\ que c'est une situation historique\ que c'est un tournant définitif dans l'histoire/ quand je parle de rhétorique euphorisante/ c'est à ça/ que je fais allusion\ » (31/435-436/GU).

La double prise de position, apparemment contradictoire, permet à GU en laissant la possibilité à l'auditeur de se retrouver dans le discours de confiance ou de scepticisme, de pouvoir rejeter avec plus de force le point de vue fataliste et de défiance de la « rhétorique euphorisante ». C'est une manière de prendre position vis-à-vis d'un discours traversant alors le champ économique et d'entraîner l'adhésion des auditeurs vers l'idée de confiance malgré le scepticisme ambiant. Ce positionnement situe GU du côté de l'orthodoxie ; il rejette en effet un discours hétérodoxe qui annonce la fin du capitalisme.

4.2.2.7. Les œuvres des invités : mise en avant et mise en retrait

Des invités font références à leurs œuvres en (40a) et (40b).

(40a) « je cite/ notamment/ dans mon livre/ ceux- tous ces\ nouveaux adhérents\ d'Europe centrale/ et orientale/ qui sont\ des pays\ euh- formidables/ en pleine croissance/ mais qui ont connu\ tellement\ de de- de chocs/ de souffrances/ et donc de frustrations/ qu'ils ont besoin\ qu'on aille/ les voir/ et qu'on comprenne\ ce qu'ils ont\ dans la tête et dans le cœur/ » (32/419/JDG)

(40b) « et finalement/ mes films/ ne sont qu'une goutte d'eau\ dans un courant/ qui est déjà/ en mouvement\ » (12/48/EW)

Ces références se justifient par le fait que ces personnes sont invitées en raison de leurs œuvres. Toutefois, ces références ne sont pas faites en (40a) et (40b) dans le même esprit.

Les *ethè* de JDG et d'EW en sont affectés différemment. En (40a), JDG fait référence au contenu de son livre, ce qui crée un effet d'autopromotion. En (40b), EW met en perspective ses films dans un ensemble où ils ne sont « qu'une goutte d'eau ». Il fait, juste avant cette réplique, une apologie des citoyens qui se révoltent et d'association comme Attac et Fair Trade en (40c). Il se fait ensuite le porte-parole des « gens » en (40d).

(40c) « d'ailleurs/ il y a de plus en plus de citoyens/ qui se révoltent\ il y a de plus en plus d'associations/ que ce soient Attac/ ou Fair Trade/ qui se dressent/ contre ce système\ » (12/46-47/EW).

(40d) « on sent/ que les gens/ sont malheureux\ qu'ils s'interrogent\ regardez\ ils aiment mieux\ travailler/ dans des métiers/ où ils ne sont pour ainsi dire/ pas payés/ dans des associations/ chez les pompiers/ » (12/49-51/EW).

En faisant référence à leurs œuvres respectives, JDG et EW mettent respectivement leur point de vue en avant et en retrait, JDG dans une sorte d'autopromotion et EW en le mettant en perspective avec les actions et les points de vue de nombreux citoyens et associations. Cette mise en avant de JDG alimente son *ethos* d'expert pour les questions européennes. La mise en retrait de EW alimente l'image d'artiste citoyen engagé, dans une vision du monde caractéristique de certains discours hétérodoxes, où chaque citoyen a son rôle à jouer, sa responsabilité à prendre pour faire changer le « système ».

4.2.2.8. *Le portrait d'ALV: force du témoignage et de la généralisation*

La mise en scène des économistes, artistes et journalistes, se limite en général à une référence à leurs livres et à leurs lectures, à leurs points de vue de la veille ou à ceux qui cohabitent en eux. Pour les acteurs économiques, la mise en scène de soi prend une autre ampleur, notamment dans les portraits, où le témoignage des actions passées, présentes et parfois à venir est au centre de l'émission. Dans le premier portrait, en (41a) et (41b), ALV met en scène deux figures différentes du locuteur- λ : la créatrice du site marmiton.org en (41a), lorsqu'elle explique les circonstances qui l'ont amenée à développer cette entreprise, et la vice-présidente de l'association Mompreneurs en (41b), lorsqu'elle recueille des témoignages de mères ayant créé leur entreprise.

(41a) « euh- marmiton.org/ je l'ai créé/ en fait j'avais déjà trois enfants\ et j'étais/ dans la stratégie Internet/ et donc/ euh- j'avais du mal\ finalement/ à cumuler/ ma vie professionnelle/ et ma vie personnelle/ j'aimais cuisiner/ j'avais pas de temps pour cuisiner/ » (34/25-30/ALV)

(41b) « tous les témoignages que j'ai eus/ m'ont dit/ qu'en effet/ on avait pris des bureaux séparés/ qu'on avait vraiment\ ↑eu- ↓une entreprise à part entière\ » (34/41/ALV)

Ces deux figures mises en scène par ALV corroborent le portrait d'ALV fait par VJ dans l'introduction de la chronique en (41c).

(41c) « alors\ pour l'instant\ le phénomène des mompreneurs\ est encore difficile à quantifier/ mais bien réel/ puisqu'une association/ baptisée justement mompreneurs/ a vu le jour au début de l'année 2009/ en France/ pour fédérer un peu le mouvement/ sa vice-présidente s'appelle Anne-Laure Vincent/ elle-même créatrice du site marmiton.org/ et mère de quatre enfants/ » (34/13-14/VJ)

Pour mettre ces mises en scène en perspective, regardons leur dimension et leur position dans la chronique. ALV fait d'abord le portrait des adhérentes de Mompreneurs et fait figure de porte-parole de ces dernières de 34/16 à 34/22 et en 34/24 ; puis elle relate son expérience personnelle de création d'entreprise de 34/25 à 34/31 ; suit un passage (34/36-39) fait de généralisations en « on pense que » et d'une expérience personnelle avec « je suis la- la première/ à avoir penser ça » pour ensuite revenir à une généralisation qui intègre l'expérience vécue : « la réalité/ [...] quand vous êtes à la maisons avec vos enfants/ » ; en 34/40-41, ALV se met en scène comme recevant les témoignages des autres femmes, qu'elle synthétise ensuite de 34/41 à 34/48 ; elle continue par un exemple personnel en 34/49-50 ; son témoignage se finit par une généralisation sur des considérations concernant le temps et la disponibilité, avec un ton de mise en garde par une anaphore en « il faut » qui se conclut sur « et il faut pas se tromper de sujet\ » (34/51-56). On constate qu'ALV endosse d'abord distinctement son rôle de représentante des Mompreneurs et celui de créatrice de marmiton.org ; puis ces figures se mêlent jusqu'à une forme d'indistinction dans la généralisation. Si cette interview n'est pas uniquement le portrait d'ALV, il est du début à la fin celui des Mompreneurs, ALV n'étant qu'un illustre exemple. La mise en scène de soi n'est pas incidente. Elle est marquée de manière récurrente par des passages dont le sujet est le pronom déictique de première personne, associé à des verbes d'action ou d'état au passé ou au présent. Toutefois elle n'est pas prédominante ; le recours à la figure des Mompreneurs marquée par l'usage du déictique pluriel de non-personne « elles » puis le recours aux généralisations marquées par le pronom indéfini « on », le pronom de généralisation « vous » et la tournure déontique impersonnelle « il faut », permettent de tisser un portrait complet des Mompreneurs sans en faire un cas personnel. Les propos d'ALV ont à la fois la force du témoignage vécu et

celle de la généralisation possible car son témoignage et ceux d'autres Mompreneurs concordent. Elle est le porte-parole de « sans-voix » dans le champ économique.

4.2.2.9. *Le portrait de XD : le militant se montre plus qu'il ne se dit*

Dans le second portrait, (42a) et (42b) sont les seuls passages où XD met en scène l'être du monde qu'il est.

(42a) « alors\ effectivement/ moi je milite/ pour le retour de la TVA à 19,6\ » (35/48/XD)

(42b) « c'est pour ça/ que j'ai proposé/ la tenue/ des vraies états généraux/ de la restauration\ » (35/68/XD)

Il se présente comme militant en (42a) et il nous en fait la démonstration en organisant des états généraux de la restauration annoncés en (42b). XD, contrairement à ALV, ne parle pas de sa vie privée, ni de son expérience professionnelle ; cependant, la chroniqueuse le fait en introduction en (42c), comme elle l'avait fait pour ALV, et le complète d'ailleurs à la fin de la chronique.

(42c) « Xavier Denamur est Parisien/ heureux propriétaire/ de quatre restaurants/ dans le Marais/ il emploie 38 salariés/ et les affaires/ marchent plutôt bien\ » (35/7-9/VJ).

Cette absence de précisions de la part de XD sur sa vie privée et professionnelle corrobore toutefois sa figure de militant, qui met en avant ses constats, ses revendications et ses propositions et non sa vie privée. De 35/14 à 35/29, il fait en effet le constat de l'échec de la baisse de la TVA, du gaspillage que cela représente, puis de 35/30 à 35/36, il demande une mise à plat de la réforme de la TVA et d'un changement de discours. De 35/40 à 35/67, il expose ses propositions et finit, de 35/68 à 35/72, par le projet de vrais états généraux de la restauration. Dans son interview, XD ne met presque pas en scène le locuteur-λ, mais c'est le locuteur-L qui joue du début à la fin le militant, par ses constats, ses revendications et ses propositions. Il se rapproche ainsi de l'acteur politique qui porte des idées. Son statut social de restaurateur lui donne toutefois l'*ethos* prédiscursif d'homme de terrain. Le portrait de XD adosse ainsi les idées de XD-militant, *ethos* montré et *ethos* dit, à la légitimité de XD-homme de terrain, *ethos* prédiscursif.

Son portrait réalisé de manière bien différente que celui d'ALV, pourtant actrice économique tout autant que lui, alimente l'idée que XD est une figure de l'irresponsable

dans le champ économique : cet acteur économique se mêle de la politique économique, réservée aux experts économiques dans la sphère dominante, et ne reste pas à sa place d'acteur économique qui devrait se contenter de narrer son succès économique.

4.2.2.10. Conclusions : crédibilité, adhésion et positionnement idéologique

Dans l'ensemble des cas exposés et analysés, la mise en scène de soi, plutôt rare dans le corpus, est en corrélation étroite avec le statut médiatique et social du sujet parlant : l'animateur et le chroniqueur montrent qu'ils ont bien préparé leurs émissions, l'économiste se présente comme économiste ou financier, le réalisateur parle de ses films, l'expert de l'Europe évoque son dernier ouvrage, l'acteur économique invité à témoigner, témoigne. Dans ce dernier cas, la mise en scène de soi est en corrélation avec le genre de l'émission et varie dans son déploiement par le statut de l'invité : ALV se met en scène selon ses deux statuts sociaux présentés et XD se montre, plus qu'il ne se décrit, militant contre la baisse de la TVA, la chroniqueuse VJ complétant le tableau. Le débat ne semble pas nécessiter une mise en scène de soi en tant qu'être du monde, d'autant plus que la présentation faite par l'animateur en début d'émission est suffisante pour établir un *ethos* prédiscursif et pour asseoir la légitimité de l'invité. Elle ne semble pas nécessaire non plus en chroniques. Cependant la mise en scène de soi comme acteur économique ou économiste peut surgir et mettre en jeu la crédibilité du sujet parlant : soit par une confrontation entre discours et actes, le cas de DE en (35 a et b), soit par la confrontation de discours contradictoires en diachronie, comme le fait BM (36b), ou en synchronie, comme nous avons pu le voir avec GU (39a et b) ; aux enjeux de crédibilité se nouent des jeux rhétoriques de captation et de persuasion. Et au-delà des enjeux de crédibilité et de captation, et à travers des mises en avant ou des mises en retrait de soi, se dessinent des positionnements idéologiques : pour BM, GU, EW ou XD.

Résumé du chapitre 4

L'étude quantitative des déictiques de première personne [JE] et [NOUS] et du pronom indéfini [ON-incl] a montré des variations selon les genres et le statut des locuteurs. Rare et plus ou moins incident en brèves et analyses, l'emploi de ces déictiques connaît une légère gradation en chroniques, qui s'accroît en débats. En interviews et portraits, il est plus difficile d'établir des constantes et des variations. On a noté toutefois un faible emploi de [JE] chez les économistes, que ce soit en chroniques ou en interviews. Les débats favorisent l'expression plus marquée du point de vue individuel et entraînent un plus grand emploi de [JE] chez les économistes. Le dispositif de l'émission a également une influence sur l'emploi des déictiques : l'émission *Rue des entrepreneurs*, co-animée par DD et DA a un effet sur les pronoms de premières personnes ; en effet, le [NOUS] domine le [JE]. La scénographie joue également dans ces emplois : l'animatrice PM est toute entière à jouer différents dialogues écrits par BM ; plus qu'une animatrice, elle incarne un personnage où domine le [JE]. Contrairement aux autres animateurs, PM n'emploie pas de [NOUS] auxquels les auditeurs peuvent s'identifier. De manière plus générale, dans les interviews, la fréquence des [NOUS] varie selon le thème de l'émission et selon le statut des sujets parlants. Les artistes ont une tendance particulière à employer un [NOUS] très englobant. Un autre [NOUS] particulier, plus corporatiste, est celui du grand patron FS qui représente l'UIMM. Enfin, en ce qui concerne les [ON-incl], l'hypothèse d'une partition entre discours préparés et discours spontanés a été posée : dans ces premiers discours, le [ON-incl] est rare tandis que dans les seconds, il peut être bien plus fréquent.

L'analyse référentielle de ces mêmes déictiques, quand ceux-ci ne sont pas intégrés dans des formules énonciatives, a montré, d'une part, une distinction entre des [NOUS]-incl et des [NOUS]-excl, d'autre part un recoupement des référents des [NOUS] et des [ON-incl]. Une catégorisation de ces référents a montré des emplois de [NOUS] et [ON] référant au dispositif médiatique, à des zones politico-économiques variables (selon les thèmes abordés et selon le statut des sujets parlants), à des corporations (les journalistes, les économistes), au monde entier ou à l'humanité entière. On peut alors faire l'hypothèse que pour la même catégorie de référence, les locuteurs emploieront soit [NOUS] soit [ON-incl] en fonction de leurs habitudes langagières mais aussi en fonction du degré de préparation de l'émission ; un discours écrit puis lu pourra favoriser le [NOUS] tandis que

le [ON-incl] sera plus utilisé en discours spontané. Le [ON-incl] a toutefois des emplois qui lui sont particuliers : une généralisation conditionnée, des groupes d'opinion définis uniquement par une idée partagée, la co-référence à un groupe d'appartenance et à ses partenaires.

Les emplois de [JE], non intégrés dans des formules énonciatives, sont rares. Ce que les locuteurs-L disent des locuteurs-λ a un rapport direct, en général, avec le statut du sujet parlant : les chroniqueurs et animateurs parlent de la préparation de leurs émissions, les économistes se présentent comme économistes ou financiers, les acteurs économiques narrent leurs actions ou s'engagent quant à leurs actions, les invités parlent des leurs œuvres. Certaines mises en scène relèvent d'une scénographie préparée ; il en va ainsi de PM qui avoue ne pas connaître le « juste prix » en économie face au ton professoral de BM. D'autres sont un jeu rhétorique concessif : l'aveu d'erreur de jugement par BM, suivi par l'expression de son humeur et de ses déceptions. L'analyse systématique des emplois de [JE], hors formules énonciatives, et l'interprétation de leurs effets sur l'*ethos* des locuteurs ont montré que ces emplois s'inscrivaient dans des enjeux soit de crédibilité, soit de captation, ou encore dans un jeu de positionnement idéologique dans le champ économique.

A la suite de ces résultats et de ces hypothèses, nous pouvons nous demander quelle est la part de contraintes et quelle est la part de liberté dans ces emplois de déictiques. De nombreuses constantes ou variations s'expliquent par le genre de l'émission, son degré de préparation et son dispositif, ou par le statut du sujet parlant et son positionnement idéologique mais aussi par le thème de l'émission. L'expressivité individuelle ne semble apparaître que chez quelques figures hétérodoxes de l'économie. Cette expressivité se décèle lorsque le locuteur enfreint l'*habitus* de la communauté discursive, de la bienséance, ou du genre. Dans notre corpus, seuls BM et XD semblent enfreindre ces *habitus* : XD transforme le portrait qui lui est consacré en tribune militante ; BM enfreint le principe de modestie pour jouer l'humain selon Adam Smith et qui s'oppose à la conception de l'humain dans les théories néo-classiques de la rationalité. XD est la voix libre de l'irresponsable, et BM celle de l'hérétique. Tous deux jouent et montrent leur positionnement idéologique dans le champ économique dans des discours singuliers par leur contenu et leur forme. Par ailleurs, ce sont les deux seuls à jouer ou montrer leurs

émotions : l'humeur chafouine de BM et l'exaspération de XD lorsqu'il dit : « qu'on arrête/ de mentir/ qu'on arrête/ l'hypocrisie\\ » (35/58-59/XD).

5. Le conditionnel : les effets discursifs de la disjonction énonciative

Parmi toutes les marques énonciatives du corpus, il nous a paru intéressant d'étudier les occurrences de conditionnel, d'une part en raison de leur présence dans tous les genres du corpus, notamment dans les brèves qui ne contiennent pas une grande palette de marques énonciatives, et d'autre part parce que ce corpus médiatique était tout indiqué pour observer le conditionnel dit « journalistique » et affiner ainsi la compréhension de ses emplois. Et ce qui devait n'être qu'une sous-partie de nos investigations a pris l'ampleur d'un chapitre. D'autres intérêts se sont révélés au fur et à mesure de notre étude : la marque du conditionnel, outre les questions énonciatives autour de la non intégration du procès dans la réalité du locuteur et des effets discursifs qu'elle induit, amène également à traiter de verbes modaux, de verbes de paroles et de formules parenthétiques, quand ceux-ci portent la marque du conditionnel, et à repérer les cadres de validation hypothétiques ou évidentiels de l'assertion. Etudier le conditionnel dans notre corpus permet ainsi de lever le voile sur différents domaines de l'énonciation : les modalités, l'évidentialité, les verbes de paroles, la condition.

Dans la perspective discursive de notre étude qui consiste à analyser des variations d'emploi des marques énonciatives en fonction des genres des émissions et du statut des locuteurs, nous étudierons les occurrences de conditionnel par genres d'émissions, en nous autorisant de temps en temps des regroupements par-delà ces cloisonnements ; cette méthode de traitement s'est révélée pertinente pour une grande partie des catégories de conditionnel. Pour chacune de ces catégories que nous allons présenter, une grande place sera faite à l'exposé et à l'analyse du fonctionnement énonciatif parce que cette étape est nécessaire pour la classification des occurrences mais aussi pour expliquer ou inférer leurs effets énonciatifs et discursifs. Les interprétations plus rhétoriques de leurs effets sur l'*ethos* des locuteurs s'appuieront sur ces effets énonciatifs et discursifs. Nous dégagerons les régularités d'emploi des catégories de conditionnel par genre et en fonction du statut du locuteur. Lorsque le conditionnel contribue à l'*ethos* du locuteur, nous distinguerons alors un *ethos* rattaché à un genre, relevant d'une communauté discursive ou traduisant un positionnement idéologique dans une formation discursive, ou encore d'un *ethos* propre à un individu ou de mise en scène de soi dans une scénographie.

5.1. Cadres théoriques pour l'analyse du conditionnel

5.1.1. Le conditionnel : valeur de base et catégories fondamentales

Le conditionnel s'est vu attribuer de nombreux qualificatifs pour distinguer ses valeurs, ses emplois ou ses effets : temporel, hypothétique, épistémique, médiatif, journalistique, polémique, de politesse, d'emprunt, d'atténuation, de regret, de conseil, d'altérité énonciative, de dédoublement énonciatif, *etc.* Les linguistes s'accordent à distinguer trois catégories de conditionnel (Haillet, 1995 et 2002 ; Abouda, 2001 ; Kronning, 2002) : le conditionnel temporel (1a), le conditionnel hypothétique (1b) et le conditionnel épistémique (1c) ou de non-prise en charge (Abouda, 2001) ou d'altérité énonciative (Haillet, 2002). Nous les illustrons avec des énoncés de notre corpus.

(1a) « il y a deux mois exactement/ le chef de l'Etat/ annonçait même/ qu'il se **rendrait**/ en Guadeloupe/ dès le calme revenu// » (27/30/BG)

(1b) « d'ailleurs/ c'est simple/ si la transparence\ était la loi du marché/ il n'y **aurait** pas/ de paradis/ fiscaux\\ » (22/29/BM)

(1c) « en fait/ patrons/ et représentants syndicaux/ ne **seraient** pas assez formés\ à la négociation// » (21/34/BG)

Le cotexte (Kronning, 2002) favorise la lecture de la valeur du conditionnel mais c'est le critère linguistique de l'interparaphrasticité (Kronning, 2002 ; Haillet, 2002) qui permet de déterminer cette valeur. En (1a), ce sont les indications temporelles, « il y a deux mois exactement » et « annonçait », ainsi que les règles de concordance des temps du discours rapporté au passé, qui indiquent la valeur temporelle du conditionnel. Dans le cotexte de (1b), la conjonction de condition « si » indique la valeur hypothétique du conditionnel. En (1c), le cotexte ne permet pas de trouver d'indices allant dans le sens d'un conditionnel temporel ou hypothétique ; par défaut, il peut être considéré comme épistémique ; le test paraphrastique permettra de s'en assurer. Pour chaque catégorie de conditionnel, des reformulations paraphrastiques sont admises et / ou exclues. Le conditionnel temporel admet le remplacement du verbe au conditionnel présent ou passé par son équivalent « aller (à l'imparfait) + verbe à l'infinitif », ce que n'admettent ni l'hypothétique, ni l'épistémique. Pour le conditionnel hypothétique, si l'occurrence n'apparaît pas dans une des structures « si + imparfait, conditionnel présent », « si + plus-que-parfait, conditionnel passé », « même si + imparfait, conditionnel présent » ou « même si + plus-que-parfait, conditionnel passé », on doit pouvoir transformer un segment du

cotexte en cadre hypothétique, c'est-à-dire, en « si + imparfait ou plus-que-parfait » ou « même si + imparfait ou plus-que-parfait ». Dans le cas du conditionnel épistémique, il n'est pas possible de faire émerger un tel cadre hypothétique ; par contre, il admet la transformation au présent avec l'ajout de « paraît-il » ou d'un cadratif « selon N », où N réfère à la source de l'information déterminée à partir du cotexte. Toutefois, si le sujet du verbe au conditionnel renvoie au locuteur, « paraît-il » ou « selon N » ne sont pas admis, mais la transformation au présent reste admise et s'effectue sans affecter la polarité⁴⁵ de l'énoncé. Appliquées à (1a, b et c), ces transformations paraphrastiques en (1a', b' et c') confirment ce qui avait été déduit du cotexte.

(1a') = Il y a deux mois exactement, le chef de l'Etat annonçait même qu'il *allait se rendre* en Guadeloupe dès le calme revenu.

- pas de cadre hypothétique

≠ Il y a deux mois exactement, le chef de l'Etat annonçait même qu'il *se rend, paraît-il*, en Guadeloupe dès le calme revenu.

(1b') ≠ Si la transparence était la loi du marché, il *n'allait pas y avoir* de paradis fiscaux.

- cadre hypothétique : « si la transparence\ était la loi du marché/ »

≠ Si la transparence était la loi du marché, il *n'y a pas* de paradis fiscaux, *paraît-il*.

(1c') ≠ En fait, patrons et représentants syndicaux *n'allaient pas être* assez formés à la négociation.

- pas de cadre hypothétique

= En fait, patrons et représentants syndicaux *ne sont pas* assez formés, *paraît-il*, à la négociation.

= En fait, *selon Bercy*, patrons et représentants syndicaux *ne sont pas* assez formés à la négociation.

En (1c') le cadratif « selon Bercy » a été déduit du cotexte gauche et droit de (1c), reproduit en (2).

(2) « car à **Bercy/ on estime/ que** l'escalade des conflits/ leur radicalisation/ tient aussi du manque de communication/ et du jeu de rôle/ à la française// le rapport\ de force/ remplace/ la négociation// en fait/ patrons/ et représentants syndicaux/ ne **seraient** pas assez formés\ à la négociation// le code du travail/ n'est pas non plus/ l'outil le plus- facile d'accès\ **fait-on/ remarquer/ au ministère**\\ »
(21/32-35/BG)

Les verbes de pensée ou de parole, « on estime que » et « fait-on remarquer », dessinent les bornes d'un îlot de discours rapporté dont l'énonciateur est le ministère de l'économie,

⁴⁵ La polarité d'un énoncé correspond à sa forme affirmative ou négative. Dans les tests paraphrastiques, on considère qu'il y a changement de polarité quand la paraphrase nécessite que le procès passe d'une forme affirmative à une forme négative ou inversement ; la paraphrase est alors de polarité opposée par rapport à l'énoncé de départ. La paraphrase est de même polarité lorsqu'elle conserve la forme affirmative ou négative du procès tel qu'il est présenté dans l'énoncé initial.

identifié et nommé par sa localisation « Bercy ». Dans l'énoncé (1c), le conditionnel indique que le locuteur a emprunté à autrui l'information explicative « patrons et représentants syndicaux ne sont pas assez formés à la négociation », en l'occurrence à un représentant du ministère de l'économie. Nous reviendrons plus en détail (5.2) sur ce conditionnel dit « journalistique » ou « d'emprunt ».

Si les tests paraphrastiques permettent clairement d'identifier trois catégories de conditionnel, même si la catégorie épistémique semble plus complexe, moins monolithique et plus discutée que les deux autres, les recherches en énonciation ont permis de déterminer une valeur de base du conditionnel ; cette valeur de base n'est toutefois pas présentée dans les mêmes termes en fonction des cadres théoriques dans lesquels s'inscrivent les linguistes. Nous ne reprendrons ici que deux définitions de cette valeur de base, celle de Lotfi Abouda (2001) et de Patrick Haillet (2002) :

« le conditionnel exprime, dans tous ses emplois, une valeur prospective à partir d'un espace énonciatif distinct, par définition, de celui du locuteur. [...] si la disjonction entre L [le Locuteur] et AE [l'Autre Énonciateur] est de nature chronologique, alors la prospection est de nature également chronologique, et nous obtenons l'emploi du futur dans le passé. Si, au contraire, la disjonction entre L et AE n'est pas chronologique, la valeur prospective est soit logique (comme c'est le cas dans les hypothétiques), soit énonciative, comme dans l'emploi de la non prise en charge, où la prospection concerne non pas le procès de l'énoncé, mais plutôt celui, explicite ou implicite, de l'énonciation. » (Abouda, 2001 :16-17)

« Notre approche consiste à considérer que l'emploi du conditionnel revient systématiquement à représenter le procès comme non intégré à la réalité du locuteur – en d'autres termes, qu'il s'agit de l'invariant sémantique qui se manifeste dans tous les énoncés au conditionnel. » (Haillet, 2002 : 9)

La définition d'Abouda part de la distinction entre l'espace énonciatif du locuteur et celui d'un autre énonciateur ; cette définition intègre donc dans la valeur de base la présence d'un autre énonciateur. Par contre, celle de Haillet est centrée sur la réalité du locuteur qui a une dimension temporelle : « par convention, nous dirons que la réalité du locuteur est constituée par ce que son discours représente comme des faits contemporains et/ou antérieurs par rapport au moment de l'énonciation. » (Haillet, 2002 : 7-8) ; les procès futurs ou imaginés ne sont pas intégrés à cette réalité du locuteur, ils sont qualifiés d'irréels. Chez Abouda, entre les espaces énonciatifs, le conditionnel exprime à la fois une disjonction et une prospection ; la nature de la disjonction, chronologique, logique, énonciative, indique la valeur de la prospection. Pour Haillet (2002 : 10 *et sqq.*), les trois

catégories exposées auparavant sont trois effets de discours fondamentaux basés sur la représentation du procès : il est « ultérieur à un repère passé » avec le conditionnel passé, « imaginé en corrélation avec un cadre hypothétique » dans le cas du conditionnel hypothétique, « [mis] à distance » par la « [distinction] de deux points de vue [...] sur le procès » lorsqu'il s'agit du conditionnel d'altérité énonciative (ou conditionnel épistémique). Pour étudier la forme verbale du conditionnel, Haillet ne part donc pas d'une disjonction énonciative impliquant un autre énonciateur mais de la représentation du procès : un même procès ne sera pas représenté de la même manière si la forme verbale est au présent, au passé composé, à l'imparfait ou au conditionnel, *etc.* Pour illustrer cela, nous reprenons l'énoncé (1c) avec trois autres formes verbales que le conditionnel : le présent (3a), le passé composé (3b) et l'imparfait (3c).

(1c) « en fait/ patrons/ et représentants syndicaux/ ne **seraient** pas assez formés\ à la négociation// »

(21/34/BG)

(3a) En fait, patrons et représentants syndicaux *ne sont pas* assez formés à la négociation.

(3b) En fait, patrons et représentants syndicaux *n'ont pas été* assez formés à la négociation.

(3c) En fait, patrons et représentants syndicaux *n'était pas* assez formés à la négociation.

Ces quatre énoncés représentent le même procès, schématisé par convention « patrons-et-représentants-syndicaux-ne-être-pas-assez-formés-à-la-négociation ». La forme verbale peut spécifier :

- sa temporalité : (3a) représente le procès comme contemporain du moment de l'énonciation tandis que (3b et c) le donne à voir comme antérieur à ce moment ; (1c) est détaché du moment de l'énonciation ;
- son aspect : (3a et c et 1c) représente un procès inaccompli alors que dans (3b) il a un aspect d'accompli ;
- ou le rapport à la réalité du locuteur : en (1c), le conditionnel représente le procès comme non intégré à la réalité du locuteur, tandis qu'il est intégré à cette réalité en (3a, b et c).

La spécificité du conditionnel, par rapport à d'autres formes verbales, est l'effet de « disjonction entre le locuteur-auteur de l'énoncé et le point de vue [« patrons-et-représentants-syndicaux-ne-être-pas-assez-formés-à-la-négociation »] représenté par son discours comme attribué à une instance distincte, non identifiée » (Haillet, 2003 : 36).

Dans son modèle, Haillet (2002) démontre que la non intégration du procès à la réalité du locuteur est l'effet invariable, la valeur de base, du conditionnel. Nous pouvons traduire, à l'instar d'autres linguistiques qui se sont intéressés au conditionnel, l'effet de la disjonction énonciative en termes d'engagement énonciatif : non-prise en charge (Gosselin, 2001), modalisation zéro (Kronning, 2012). Nous analyserons les effets de cette disjonction énonciative dans une conception graduelle de l'engagement énonciatif, en nous basant sur le tableau de Gosselin (2010) présenté dans la section 2.3.2 (fig. 9). Nous le reproduisons ci-dessous (tableau 21) en y ajoutant les notions de prise en compte (discutées dans la section 2.3.2. également).

Tableau 21 : L'engagement énonciatif

L récuse	L refuse de prendre en charge = L ne prend qu'en compte	L ne prend pas en charge = L prend en compte	L accorde	L s'associe	L s'engage explicitement
Récusation	Neutre		Accord	Responsabilité	
Non prise en charge			Prise en charge		

Les conceptions du conditionnel comme disjonction énonciative, que ce soit dans la perspective d'Abouda (2001) ou de Haillet (2002), ne sont pas les seules. D'autres chercheurs proposent d'unifier les différentes catégories de conditionnel par des paraphrases en « si ». Nous allons exposer la proposition de Hanne Korzen et Henning Nølke (2001).

5.1.2. Les gloses en « si » pour toutes les catégories ?

La proposition de Korzen et Nølke (2001) consiste à mettre en lien le conditionnel et le « si » de condition, en proposant des gloses en « si » pour toutes les catégories de

conditionnel : historique, hypothétique et « de citation » (équivalent au conditionnel épistémique d'emprunt). Les deux linguistiques scandinaves partent de l'idée que le conditionnel effectue une « distanciation par rapport aux coordonnées énonciatives "standard" » (*ibid.* : 126), à savoir le *moi-ici-maintenant*. Cette théorie s'inscrit dans une perspective localiste où les aspects temporels et modaux sont décrits par des métaphores spatiales. La valeur de base de distanciation n'est pas sans rappeler ce qu'Abouda (2001) nomme « disjonction » ou même, de manière plus détournée, ce que Haillet (2002) décrit comme « non intégré à la réalité du locuteur », la réalité du locuteur étant en lien avec le moi, l'ici et le maintenant. Pour Korzen et Nølke (2001), dans le cas du conditionnel historique, il y a distanciation par rapport au maintenant ; à cette distanciation peut s'ajouter celle du locuteur, dans le cas du discours rapporté au passé, « emploi temporel subjectif » dans la terminologie de Korzen et Nølke (2001 : 129) ; en l'absence de discours rapporté, il ne s'agit que d'une distanciation par rapport au maintenant, un conditionnel historique ou « emploi temporel objectif » (*ibid.* : 130). Dans le cas du conditionnel hypothétique, la distanciation s'effectue par rapport à l'ici, conçu comme le monde du locuteur. Dans le cas du « conditionnel de citation » (*ibid.* : 133), la distanciation se fait par rapport au locuteur. A chaque emploi correspondrait un type de contexte, ce que les deux linguistes explorent dans l'article (2001).

La particularité de cette théorie n'est pas dans l'idée de distanciation, ni dans les grandes catégories, bien que les sous-catégories diffèrent quelque peu, ni dans les propriétés du contexte. L'originalité de leur théorie est de gloser toutes ces catégories en « si ». Cette glose n'est toutefois pas toujours d'ordre paraphrastique dans le langage naturel ; il s'agit dans la plupart des cas d'une formule métalinguistique, dans laquelle le cadre hypothétique peut prendre une valeur parfois très abstraite. Si l'on reprend les énoncés de notre corpus, voici en (1a'' et c'') les gloses qui correspondent à la proposition de Korzen et Nølke (2001 : 142) pour le conditionnel historique et le conditionnel d'emprunt.

(1a) « il y a deux mois exactement/ le chef de l'Etat/ annonçait même/ qu'il se **rendrait**/ en Guadeloupe/ dès le calme revenu// » (27/30/BG)

(1a'') **Si l'on se place à il y a deux mois**, le chef de l'Etat annonce qu'il se rend en Guadeloupe dès le calme revenu.

(1c) « en fait/ patrons/ et représentants syndicaux/ ne **seraient** pas assez formés\ à la négociation// » (21/34/BG)

(1c'') **Si l'on écoutait Bercy**, les patrons et représentants syndicaux ne seraient pas assez formés à la négociation.

Ces gloses en « si » sont « un moyen heuristique » ; (1a'') se transpose mal dans le langage naturel et relève plutôt du métalinguistique ; (1c'') a plus de chance d'apparaître dans le langage naturel mais cette glose n'a toutefois pas la même charge sémantique que la paraphrase en « selon » ou « paraît » (voir 1c'). En effet dans les paraphrases en « selon » et « paraît-il », le locuteur en tant que tel ne prend pas en charge le contenu propositionnel (au sens neutre de l'expression ; sans refuser ni réfuter le point de vue, il le prend en compte, voir tableau 21). Dans la glose en « si + imparfait, + conditionnel passé » de (1c''), le sous-entendu est qu'on n'écoute pas Bercy et donc que le locuteur laisse entendre non-P, P étant le contenu propositionnel de la principale, autrement dit : « les patrons et représentants syndicaux sont assez formés à la négociation ». Si l'on ne peut affirmer que le locuteur rejette P, il ne le prend qu'en compte ; la glose (1c'') laisse entendre le rejet de P dans l'échelle de la prise en charge par le locuteur.

En ce qui concerne le conditionnel dit de politesse ou d'atténuation (4a, b et c), Korzen et Nølke (2001) les classent parmi les hypothétiques. Les gloses en « si » semblent plus acceptables dans le langage naturel (4a', b' et c').

(4a) « ben- hélas/ non// il **serait** illusoire/ de le faire croire/ d'abord parce que les signaux\ d'aujourd'hui/ ont lieu à un niveau extrêmement bas\ » (20/37- 39/DS)

(4a') Si on était réaliste, il serait illusoire de le faire croire [...].

(4b) « je **dirais**\ que nous sommes/ sous l'orage/ mais nous voyons quelques éclaircies/ » (33/25/DE)

(4b') Si j'osais l'expression, je dirais que nous sommes sous l'orage mais nous voyons quelques éclaircies.

(4b'') Si j'utilisais mes propres mots, je dirais que nous sommes sous l'orage mais nous voyons quelques éclaircies.

(4c) « mais il **faudrait**/ associer/ les banques centrales/ et éventuellement/ donner des objectifs/ aux banques centrales/ qui ne soient pas seulement/ le contrôle de la. stabilité des prix/ mais/ qu'elles participent aussi/ au contrôle/ de la stabilité financière\ » (15/108/ML)

(4c') Si on allait au bout du débat ou de la démarche, il faudrait associer les banques centrales et éventuellement donner des objectifs aux banques centrales [...].

Toutefois, il y a un problème lié à la polarité de l'énoncé pris en charge ou rejeté par le locuteur. En effet avec un cadre hypothétique en « si », non-B et non-A sont sous-entendus :

(4a'') = on n'est pas réaliste, il n'est pas illusoire de le faire croire.

(4b''') = je n'ose pas l'expression, je ne dis pas que nous sommes sous l'orage mais nous voyons quelques éclaircies.

(4c'') = on ne va pas au bout du débat, il ne faut pas associer les banques centrales et éventuellement donner des objectifs aux banques centrales [...].

Or dans l'énoncé original, c'est A et non pas non-A qui est sous-entendu. Les gloses en « si » paraissent également être une façon de parler, une forme d'euphémisme. Si l'on peut envisager que derrière ces dédoublements énonciatifs se trouve à l'origine un conditionnel hypothétique et que par figement son sens sémantique est affaibli voire inversé, on ne peut que constater la particularité de ces énoncés par rapport à ceux des conditionnels hypothétiques standards. Par ailleurs, pour reconstruire le cadre hypothétique, le contexte laisse peu d'indices. Il est le plus souvent implicite voir construit de toute pièce par l'analyste. Comment savoir pour (4b) si le cadre hypothétique correspond à « Si j'osais l'expression » ou « si j'utilisais mes propres mots » ? Pour ces raisons, nous préférons traiter les cas de conditionnel dit de politesse ou d'atténuation comme des dédoublements énonciatifs d'après les procédés de Haillet ; autrement dit par l'observation des changements ou non de polarité lorsqu'on passe du conditionnel au présent de l'indicatif.

Toutefois l'utilisation de cadre hypothétique d'ordre métadiscursif pour distinguer entre modalisation de l'énoncé et modalisation de l'énonciation selon l'approche de Korzen et Nølke (2001) nous semble bien pertinente. A considérer ces gloses en « si » non pas comme des paraphrases possibles mais comme des gloses métalinguistiques, elles montrent qu'en (4b), le conditionnel modalise l'énonciation et non l'énoncé, tandis qu'en (4a et c), il modalise l'énoncé. Nous verrons dans notre corpus que certains conditionnels hypothétiques selon Haillet (2002) modalisent l'énonciation (selon Korzen et Nølke (2001)) ; mais nous pouvons déjà constater que certains dédoublements énonciatifs (selon Haillet : 2002), comme en (4a et c), ne modalisent pas l'énonciation. A moins de considérer pour (4c) une autre glose :

(4c''') si je pouvais me permettre d'énoncer la nécessité suivante, je dirais qu'il faut associer les banques centrales et éventuellement donner des objectifs aux banques centrales [...]

Dans ce cas (4c'''), comme les conditionnels de politesse (Korzen et Nølke, 2001 : 139), « il faudrait » modaliserait l'énonciation, non dans une situation de politesse mais plutôt dans une situation de ménagement des faces dans l'emploi d'un déontique. Reste que ces

recherches de gloses en « si » sont plus hasardeuses et subjectives que la proposition de Haillet (2002) de les paraphraser par de l'indicatif présent.

5.1.3. Conclusions : choix théoriques et catégories pour les analyses

Il nous a paru intéressant d'analyser les conditionnels de notre corpus à partir de la définition de Haillet (2002). D'une part parce qu'il y associe la question de la temporalité, non seulement pour distinguer l'effet fondamental temporel des deux autres, mais aussi pour expliquer les effets et distinctions secondaires entre hypothèse irréaliste et irrévocable, d'une part, et hypothèse irréaliste mais envisageable dans le futur, d'autre part, comme nous le verrons dans la section 5.4.2. D'autre part, il nous a paru également pertinent de ne pas introduire dès la définition de base « l'autre énonciateur ». Enfin, les paraphrases proposées et l'observation de la polarité de ces paraphrases sont moins hasardeuses et plus efficaces dans le modèle de Haillet (2002) que les gloses en « si ». Toutefois, bien que son analyse du conditionnel repose sur un corpus de 4000 exemples recueillis dans le discours journalistique écrit ou dans de l'oral spontané réel ou de fiction, quelques rares occurrences de notre corpus n'ont pas trouvé leurs équivalents dans sa théorie générale. Par ailleurs, parmi les occurrences citées dans Haillet (2002), peu d'entre elles comprennent la forme verbale du conditionnel attribuée à des verbes de modalités, et aucune ne sont des formules parenthétiques. Nous serons donc amenés au fur et à mesure des spécificités des occurrences de notre corpus à élargir le champ des références théoriques. Et pour le conditionnel dit « journalistique », appartenant à la troisième catégorie de conditionnel épistémique (d'altérité énonciative ou de non-prise en charge), nous ne manquerons pas de faire le tableau des discussions théoriques qu'il a engendrées.

Si nous mettons cette introduction aux catégories du conditionnel en perspective avec notre questionnement sur les variations des marques énonciatives et leurs effets sur l'*ethos* des locuteurs, nous pouvons déjà faire une sélection de ce qui va retenir notre attention. La troisième catégorie de conditionnel caractérisée par la mise à distance du procès ou la non-prise en charge du procès par le locuteur, montre l'attitude de ce dernier et ne peut manquer d'avoir un effet sur son *ethos*. La deuxième catégorie nous semble tout aussi intéressante pour notre corpus médiatique et économique car elle fait entrer en jeu des cadres hypothétiques et représente le procès comme imaginé ; nous verrons qu'elle a

également un impact sur l'*ethos* du locuteur. Nous n'étudierons pas les occurrences peu nombreuses dans notre corpus des conditionnels temporels⁴⁶ qui ne font émerger *a priori* aucun effet régulier sur l'*ethos* du locuteur.

5.2. Brèves : le conditionnel de médiation épistémique, journalistique ou judiciaire ?

Parmi les neuf brèves économiques de notre corpus, cinq d'entre elles (les brèves des documents 6, 14, 21, 27, 29) sont vierges de marques épistémiques. La simple assertion, comme en (5a-d), et les discours rapportés, qu'ils soient directs (6a), indirects (6b), libres (6c) ou sous forme voisine d'emprunt (6d), dominent le discours.

(5a) « au premier trimestre/ EasyJet/ a gagné/↑ 10%/ de passagers en plus/ dans le monde/ »
(29/12/BG)

(5b) « des moyens sont débloqués/ pour soutenir le commerce/ international// » (14/11/PL)

(5c) « les statistiques officielles/ du premier trimestre/ seront publiées/ jeudi\ » (18/10/BG)

(5d) « les normes/ comptables/ vont être\ également/ modifiées// » (14/14/PL)

(6a) « sinon/ vous ↑tuez\ la sortie de crise\ dit-il\ » (27/22/BG)

(6b) « les membres du G20/ affirment/ également/ qu'ils vont mettre fin/ au secret bancaire// »
(14/15/PL)

(6c) « ↑Christian Streiff/ parle d'une décision/. ↑incompréhensible/ et défend évidemment son bilan// » (03/11/PL)

(6d) « il n'y pas d'autres\ explications/ que les prix/ selon le directeur général/ de la compagnie britannique/ » (29/13/BG)

Dans ces discours assertifs, jalonnés de discours rapportés, l'une des rares marques épistémiques rencontrées est le conditionnel dit « journalistique ». En effet, cinq énoncés contiennent des conditionnels (7a à e). Le test paraphrastique permet de vérifier qu'il s'agit bien de conditionnels épistémiques.

⁴⁶ Occurrences de conditionnel temporel : 0 en brèves, 2 en analyses, 3 en chroniques, 2 en débats, 1 en interviews et 0 en portraits.

(7a) « hier\ l'OCDE et la Banque mondiale/ ont rappelé l'urgence/ en révisant/ une nouvelle/ fois/ à la baisse/ **leurs prévisions/ de croissance**// pour la France/ le recul/ **pourrait être**/ de plus/ de 3%/ cette année\ » (09/20-21/PL)

≠ Pour la France, le recul *allait pouvoir* être de plus de 3% cette année.

pas de cadre hypothétique

= Pour la France, le recul *peut* être de plus de 3% cette année, *paraît-il*.

= *Selon les prévisions de croissance de l'OCDE*, pour la France, le recul *peut* être de plus de 3% cette année.

(7b) « c'est cet après-midi\ que François Fillon/ doit dévoiler son décret/ encadrant la rémunération/ des patrons des entreprises aidées par l'Etat/ et seulement/ elles//.il **devrait** interdire\ jusqu'à 2010\ les stock-options et les actions gratuites/ ↑pour les dirigeants/ des sociétés bénéficiant/ du soutien public\ » (03/16-17/PL)

≠ Il *allait devoir* interdire jusqu'à 2010 les stock-options et les actions gratuites.

pas de cadre hypothétique

≈ Il *doit, paraît-il*, interdire jusqu'à 2010 les stock-options et les actions gratuites.

= Il *va probablement* interdire jusqu'à 2010 les stock-options et les actions gratuites, *paraît-il*.

= *Selon nos sources*, il *va probablement* interdire jusqu'à 2010 les stock-options et les actions gratuites.

(7c) « réunion exceptionnelle/ du bureau de l'Unédic/ cet après-midi// le régime/ d'assurance chômage/ **devrait** débloquer/ 150 millions d'euros/ » (24/11-12/BG)

≠ Le régime d'assurance chômage *allait devoir* débloquer 150 millions d'euros.

pas de cadre hypothétique

≈ Le régime d'assurance chômage *doit, paraît-il*, débloquer 150 millions d'euros.

= Le régime d'assurance chômage *va probablement* débloquer 150 millions d'euros, *paraît-il*.

= *Selon nos sources*, le régime d'assurance chômage *va probablement* débloquer 150 millions d'euros.

(7d) « Crésus\ est l'auteur\ **anonyme\ des Confessions/ d'un banquier/ pourri**\ qui sort/ chez Fayard/ aujourd'hui// cet homme **serait** un ancien banquier de haut-rang/ qui balance/ sur sa profession/ faite de matchs de maffieux/ corrompus// » (24/15-16/BG)

≠ Cet homme *allait être* un ancien banquier de haut-rang.

pas de cadre hypothétique

= Cet homme *est, paraît-il*, un ancien banquier de haut-rang.

= *selon ses confessions*, cet homme *est* un ancien banquier de haut-rang.

(7e) « **Le Crédit agricole/ a déposé/ plusieurs plaintes/** contre la Caisse d'Epargne/ pour des entraves/ aux transferts/ des livrets A// les livrets\ sont distribués/ par toutes les banques/ depuis le 1er janvier/ mais la Caisse d'Epargne/ détenteur historique/ de ces livrets/ ne **jouerait** pas le jeu// au

contraire/ **freinerait**/ ou même **empêcherait**/ les transferts/ vers d'autres/ établissements\\ » (18/16-19/BG)

≠ La Caisse d'Epargne, détenteur historique de ces livrets, *n'allait pas jouer* le jeu, au contraire elle *allait freiner ou même empêcher* les transferts vers d'autres établissements.

pas de cadre hypothétique

= La Caisse d'Epargne, détenteur historique de ces livrets, *ne joue pas* le jeu, au contraire elle *freine ou même empêche* les transferts vers d'autres établissements, *paraît-il*.

= *Selon les plaintes du Crédit agricole*, la Caisse d'Epargne, détenteur historique de ces livrets, *ne joue pas* le jeu, au contraire elle *freine ou même empêche* les transferts vers d'autres établissements.

Dans les transformations effectuées pour (7b) et (7c), le présent de l'indicatif du verbe « devoir » après le cadratif « selon N » semble changer quelque peu le sens. Nous faisons l'hypothèse que le caractère modal du verbe « devoir » dans les énoncés (7b) et (7c) ne permet pas de passer de la forme conditionnelle à la forme indicative sans en altérer la valeur. En effet, le verbe « devoir » peut avoir une valeur déontique ou épistémique ; or « devoir au conditionnel + infinitif » selon Haillet (2002 : 77) exprime une projection dans l'avenir, « devoir » y a une valeur épistémique. Le fait de passer de la forme conditionnelle à la forme indicative peut faire surgir une valeur déontique qui ne se trouvait pas dans l'énoncé de base. C'est pourquoi, dans la transformation paraphrastique avec « selon N », nous proposons de remplacer « devrait » par « va probablement ». Par ailleurs, nous avons indiqué, dans la transformation avec le cadratif « selon N », la source d'emprunt qui nous semblait le plus plausible d'après le cotexte.

5.2.1. Les propriétés et les valeurs du conditionnel dit « journalistique »

Ce conditionnel est traditionnellement classé dans la modalité épistémique car il exprime une incertitude vis-à-vis du contenu propositionnel. Il est dit « journalistique » parce qu'on le trouve principalement dans les textes journalistiques, mais également dans des discours scientifiques et historiques ; il est rare dans l'oral informel spontané ou dans les textes littéraires fictionnels, si ce n'est pour faire passer un personnage pour un savant ou un historien (Kronning, 2002). Laurent Gosselin (2001, 2005) a établi une liste de propriétés typiques de ces conditionnels épistémiques journalistiques :

- a. on le rencontre dans des discours assertifs visant à transmettre de l'information ;

- b. l'information assertée est empruntée à une source différente du locuteur ;
- c. elle n'est pas prise en charge par le locuteur ;
- d. elle est présentée comme incertaine ;
- e. le caractère incertain de l'information est tenu pour provisoire (on attend une confirmation de l'information).

Les conditionnels des brèves correspondent bien à ces cinq propriétés. Nous avons vu que les brèves étaient un discours typiquement assertif visant à transmettre de l'information. Les transformations effectuées précédemment avec le cadratif « selon N » nous ont permis de mettre en lumière d'après le cotexte des sources qui sont à chaque fois différentes du locuteur. L'information est présentée comme incertaine par le locuteur ; cette incertitude que Dendale (1993) nomme « L-indécision » provient de l'emprunt de l'information ; comme cette dernière n'est pas créée par le locuteur lui-même, il n'en est pas sûr ; par ailleurs, s'il était sûr de l'information même empruntée, il l'aurait pris en charge au moyen de l'indicatif. Cette incertitude est aussi plus simplement celle liée à l'attente de la confirmation ou infirmation de l'information. En effet, cette incertitude n'est que provisoire : en fin d'année, les vrais chiffres de la croissance nous seront communiqués (7a) ; dans la soirée, nous connaissons le décret de François Fillon (7b) et le compte rendu de la réunion de l'Unédic nous révélera le montant débloqué par l'assurance chômage (7c) ; l'enquête concernant la Caisse d'épargne déterminera si les faits reprochés sont exacts (7e) ; un jour peut-être, nous connaissons l'auteur pour le moment anonyme des *Confessions d'un banquier pourri* (7d). Quant à la propriété de non prise en charge de l'information par le locuteur, elle peut s'expliquer par la théorie polyphonique de Ducrot et d'Anscombe : le locuteur met en scène un ou plusieurs énonciateurs ; il peut s'identifier à eux ou s'en distancier en les assimilant à une personne distincte de lui (Anscombe et Ducrot, 1983 : 175). Dans les énoncés que nous étudions, le locuteur attribue le point de vue à des sources et donc à des énonciateurs distincts de lui ; sans forcément refuser ce point de vue, le locuteur indique qu'il n'en revendique pas la paternité et qu'il ne le prend pas en charge (Anscombe, 1985 : 7) ; il le prend simplement en compte.

Pour parler de cette dissociation entre locuteur et énonciateur et de cette non prise en charge par le locuteur, Haillet (2002) parle d'« altérité énonciative », et de « conditionnel d'altérité énonciative » quand cette dissociation et cette non prise en charge

sont indiquées par le conditionnel. Kronning (2012) parle quant à lui de la « modalisation zéro » du conditionnel épistémique, inscrite dans son sémantisme ; il justifie cette idée entre autre par la possibilité qu'a le locuteur d'infirmer ou de confirmer par la suite le contenu qu'il emprunte à autrui sans l'endosser. Nous proposons pour le moins de vérifier cette modalisation zéro en enchaînant après chaque énoncé une expression de doute, « on peut en douter » (8a à e), et de bonne foi, « on peut y croire » (8a' à e'), qui marquent respectivement le désaccord, et donc le rejet de la prise en charge, et l'accord qui indique une prise en charge par le locuteur, dans l'attente de lever l'incertitude.

(8a) Pour la France, le recul pourrait être de plus de 3% cette année. On peut en douter.

(8a') Pour la France, le recul pourrait être de plus de 3% cette année. On peut y croire.

(8b) Il devrait interdire jusqu'à 2010 les stock-options et les actions gratuites. On peut en douter.

(8b') Il devrait interdire jusqu'à 2010 les stock-options et les actions gratuites. On peut y croire.

(8c) Le régime d'assurance devrait devoir débloquer 150 millions d'euros. On peut en douter.

(8c') Le régime d'assurance devrait devoir débloquer 150 millions d'euros. On peut y croire.

(8d) Cet homme serait un ancien banquier de haut-rang. On peut en douter.

(8d') Cet homme serait un ancien banquier de haut-rang. On peut y croire.

(8e) La Caisse d'Epargne, détenteur historique de ces livrets, ne jouerait pas le jeu, au contraire elle freinerait ou même empêcherait les transferts vers d'autres établissements. On peut en douter.

(8e') La Caisse d'Epargne, détenteur historique de ces livrets, ne jouerait pas le jeu, au contraire elle freinerait ou même empêcherait les transferts vers d'autres établissements. On peut y croire.

Si le conditionnel est le marqueur emblématique de la non-prise en charge pour Abouda (2001), ou le marqueur de l'altérité énonciative pour Haillet (2002), il est pour Dendale (1993) emblématique de l'emprunt. Ainsi pour ce dernier, le conditionnel journalistique est premièrement un marqueur d'évidentialité. Pour Abouda (2001), cette valeur d'évidentialité est consécutive de la non-prise en charge par le locuteur. Pour notre part, nous nous rangeons au point de vue de Kronning (2002, 2012) qui voit le conditionnel journalistique comme un marqueur mixte instruisant à la fois une valeur modale (de modalisation zéro) et une valeur médiative (au sens d'évidentielle). Même si la source n'est pas spécifiée, comme en (7b) et (7c), le conditionnel indique que le locuteur, en l'occurrence le journaliste, tient l'information d'autrui ; il en rapporte le contenu tout en indiquant qu'il n'a pas inventé, ni inféré cette information, ni n'en a été témoin. Il qualifie le conditionnel épistémique de « médiation épistémique par emprunt » qu'il distingue du discours rapporté (ou « médiation énonciative »).

Pour certains énoncés (7a, b et c), le conditionnel épistémique peut apparaître cependant comme rapporté par la source, c'est-à-dire que la source aurait elle-même employé le conditionnel épistémique. Cette source peut faire part d'une information sans toutefois la prendre en charge, car cette information serait le résultat d'un oui-dire, par exemple. On peut ainsi imaginer que le conditionnel fait partie du discours de la source. Dans le rapport de l'OCDE, il serait écrit : « Pour la France, le recul pourrait être de plus de 3% cette année. » (7a). Un membre du cabinet de François Fillon aurait pu communiquer l'indiscrétion suivante : « Il devrait interdire jusqu'à 2010 les stock-options et les actions gratuites pour les dirigeants des sociétés bénéficiant du soutien public. » (7b). Un cadre de l'Unédic aurait dit à un journaliste : « Le régime d'assurance devrait débloquer 150 millions d'euros. » (7c). Ces sources ne sont alors pas les sources premières de l'information ; Kronning (2002) parle alors de « médiation énonciative » équivalente au discours rapporté. Mais le choix d'interprétation entre une médiation épistémique simple et une médiation épistémique rapportée ne s'impose pas dans ces trois cas. Pour les énoncés (7d) et (7e), la nature de la source supposée par le cotexte, respectivement un ouvrage autobiographique (des « Confessions ») et une plainte, nous conduit à estimer ces conditionnels épistémiques comme des *médiations épistémiques simples* (non rapportés) ; en effet, dans l'écrit autobiographique, on s'attend à des énoncés assertifs concernant la personne de l'auteur ; de même, dans le dépôt de plainte, le style est assertif et descriptif. On ne peut imaginer l'auteur anonyme des *Confessions d'un banquier pourri* écrire : « Je serais un banquier de haut rang ». On imagine mal le Crédit agricole dire en déposant plainte : « La Caisse d'Epargne freinerait et empêcherait les transferts vers d'autres établissements ».

En somme, les conditionnels qui apparaissent en brèves indiquent à la fois la non prise en charge du contenu propositionnel des énoncés dans lesquels ils s'inscrivent, et l'emprunt de l'information à autrui. Cette source n'est pas forcément spécifiée et l'emprunt peut correspondre lui-même à un discours rapporté. La question qui nous reste à traiter dans notre perspective discursive est la suivante : pourquoi les auteurs des brèves emploient le conditionnel épistémique (« journalistique ») pour indiquer l'emprunt et la non prise en charge pour ces informations plutôt que d'autres procédés ?

5.2.2. Les emplois du conditionnel de médiation épistémique

Pour chaque énoncé (7a à e), nous pouvons émettre une justification. Premièrement, pour les énoncés (7b) et (7c), le conditionnel épistémique permet de ne pas spécifier la source tout en marquant la différence entre une information encore officieuse et la déclaration officielle. Deuxièmement, pour l'énoncé (7a), le caractère incertain mais provisoire des prévisions peut motiver l'emploi du conditionnel épistémique ; Haillet (2002 : 83) remarque que ce conditionnel « se combine souvent avec des expressions de quantification » et marque une « réserve d'usage » à l'égard de la précision des chiffres pour laquelle on ne peut pas se porter garant. Troisièmement, dans le cas des informations concernant l'auteur des confessions (7d), il serait déontologiquement mal venu pour un journaliste d'asserter à l'indicatif une information qu'il ne peut vérifier, puisque l'auteur est anonyme. Quatrièmement, le cas de (7e) peut être motivé par une déontologie qui n'est plus uniquement journalistique mais judiciaire : en effet, toute personne ou entité judiciairement accusée est considérée comme innocente jusqu'à une éventuelle condamnation établie par le jugement ; la modalisation zéro de non prise en charge des accusations permet de respecter linguistiquement la présomption d'innocence.

Comme évoqué plus haut, le conditionnel journalistique n'est pas propre au discours journalistique ; on le rencontre dans des discours scientifiques et historiques. Nous préférons pour cette raison l'expression de « conditionnel de médiation épistémique », faisant référence aux valeurs modale et évidentielle de ce conditionnel, au niveau linguistique, et non à l'un de ses contextes d'emploi, à un niveau praxéologique. Par contre nous pouvons préciser l'emploi de ce conditionnel en ajoutant le qualificatif « journalistique » : ce qui donne « conditionnel de médiation épistémique journalistique ». Comme autre emploi particulier, nous proposons d'identifier un conditionnel de médiation épistémique judiciaire, dont la fonction discursive est de respecter la présomption d'innocence ; il peut être considéré comme une sous-catégorie praxéologique du conditionnel de médiation épistémique journalistique.

Nous retrouvons une autre occurrence de ce conditionnel de médiation épistémique judiciaire dans notre corpus dans une analyse (voir 5.3., (11)). Pour étayer cette hypothèse d'un conditionnel d'emploi judiciaire, nous proposons un survol d'un article de Françoise Sullet-Nylander (2013), qui s'est penchée sur un corpus d'articles de presse concernant « l'affaire DSK ». Elle y explique l'emploi du conditionnel de médiation épistémique par

la valeur d'emprunt : au début de l'affaire, les journalistes n'avaient pas accès au témoignage de la victime et du coupable présumés et ne pouvaient donc qu'avoir des sources indirectes pour décrire les faits qui se sont déroulés dans la suite 2806 du Sofitel de New York. L'auteure parle de « moment médiatique », de « contrat de crédibilité », « d'exigence de neutralité dans la couverture de cette affaire », de « victime » et « coupable » « présumés » (*ibid.* : 292), mais n'explique à aucun moment l'emploi du conditionnel de médiation épistémique par la présomption d'innocence. Si nous acquiesçons à ses analyses concernant les valeurs d'emprunt du conditionnel, au niveau linguistique, nous ne pouvons que constater que les passages au conditionnel de médiation épistémique concernent uniquement les faits littéralement litigieux ; certains énoncés aux conditionnels de médiation épistémique contiennent des cadratifs en « selon N ». Si le cadratif marque l'emprunt, le conditionnel ne se justifie qu'en cas de médiation rapportée ou pour marquer la non prise en charge, l'incertain et surtout l'attente du jugement. Au-delà de l'enjeu de « crédibilité » journalistique se joue, dans certains emplois du conditionnel de médiation épistémique, un « contrat judiciaire » du respect de la présomption d'innocence.

En conclusion, cette étude sur les conditionnels en brèves permet de vérifier que le genre du discours, caractérisé par l'information assertée, et la déontologie du journaliste favorisent l'émergence de conditionnels de médiation épistémique. En cela, l'emploi du conditionnel de médiation épistémique est caractéristique d'une pratique discursive de la communauté des journalistes, mais j'ajouterai qu'il est particulier à certains genres journalistiques : la brève et l'analyse (voir 5.3.1), qui sont des genres préparés et d'information assertée. Ces contextes favorables ne sont toutefois pas suffisants pour justifier leurs emplois. Les caractéristiques de l'information (prévisions chiffrées et procédures judiciaires en cours) ou de leurs sources (non spécifiées, non officielles, anonymes) motivent le choix d'une telle marque épistémique. Nous constatons dès lors que l'emploi du conditionnel de médiation épistémique varie en fonction du genre, du statut du locuteur mais aussi en fonction du thème abordé et des caractéristiques de la source d'information.

5.3. Analyses : médiation épistémique et discours posthume

Mise à par celle du document 27, toutes les analyses contiennent au moins une marque épistémique. La tendance s'inverse en comparaison avec les brèves. Les analyses contiennent principalement des assertions ; on retrouve de nombreux îlots de discours rapportés. En plus de ces éléments qu'on trouvait déjà dans les brèves, les analyses comprennent des questions suivies d'énoncés explicatifs (9) (et non plus simplement informatifs), des modalisations implicatives (10) et d'autres marques du discours explicatifs.

(9) « alors\ pourquoi\ parce que\ tous les fameux actifs toxiques/ n'ont pas été éliminés// » (03/346-47/PL)

(10) « plus vite\ le vendeur/ propose\ le juste prix/ en fait/ plus vite/ l'acheteur\ achète// » (29/37/BG)

5.3.1. Emplois judiciaire et stylistique du conditionnel de médiation épistémique

Parmi les quelques conditionnels que contiennent ces analyses, on trouve deux conditionnels de médiation épistémique. L'un est d'emploi judiciaire (11).

(11) « Heuliez\ sera fixé sur son sort/ dans l'après-midi// l'équipementier automobile/ **pourrait** échapper à la liquidation/ et être placé/ en redressement/ judiciaire// » (21/19-20/BG)

L'autre, analysé dans la partie introductive 5.1.1. (1c), ne semble pas motivé par l'une des raisons mises en lumière pour les conditionnels de médiation épistémique des brèves ; nous reproduisons ici l'énoncé avec son cotexte (2).

(2) « car à **Bercy/ on estime/ que** l'escalade des conflits/ leur radicalisation/ tient aussi du manque de communication/ et du jeu de rôle/ à la française// le rapport\ de force/ remplace/ la négociation// en fait/ patrons/ et représentants syndicaux/ ne **seraient** pas assez formés\ à la négociation// le code du travail/ n'est pas non plus/ l'outil le plus- facile d'accès\ **fait-on/ remarquer/ au ministère** » (21/32-35/BG)

Nous avons déterminé que la source était Bercy, c'est-à-dire le ministère de l'économie. La source n'est pas inconnue, il n'est ni question de prévisions chiffrées ni d'un quelconque litige. Nous proposons dès lors une motivation de cet emploi qui ne concerne ni les caractéristiques de la source, ni celles de l'information : elle est de nature

stylistique. Ce conditionnel de médiation épistémique se trouve au milieu d'un îlot de discours rapporté. Toutefois, si en (2), nous remplaçons le conditionnel par un présent, l'énoncé introduit par le connecteur explicatif « en fait » serait attribué au locuteur ; on considérerait le contenu propositionnel pris en charge par l'analyste. Il est nécessaire d'indiquer par un moyen ou un autre que le contenu propositionnel « patrons-et-représentants-syndicaux-ne-être-pas-assez-formés-à-la-négociation » n'est pas pris en charge par le locuteur et provient du discours de Bercy. Nous supposons que pour indiquer cette non prise en charge, le journaliste alterne le discours rapporté avec le conditionnel de médiation épistémique afin d'éviter d'ajouter un troisième verbe de parole. Il garde ces verbes de parole pour borner l'îlot de discours rapporté.

Pour démontrer que le conditionnel de médiation épistémique n'est pas employé sans motivation particulière (autre que celle uniquement d'être dans un discours journalistique) et pour aller dans le sens de l'économie de conditionnel de médiation épistémique, nous pouvons observer l'énoncé (12).

(12) « en Suisse\ UBS **s'apprête** à annoncer de nouvelles pertes/ et de nouvelles suppressions de postes\ la **rumeur** est apparue ce dimanche\ » (03/41-42/PL)

Il peut paraître surprenant de ne pas trouver de conditionnel de médiation épistémique au verbe « s'apprêter », dans cet énoncé qui évoque une rumeur. En effet, premièrement, dans les théories de l'évidentialité ou du médiatif, le ouï-dire est considéré comme une information empruntée ; secondement, dans une rumeur, la source ne peut être spécifiée. Deux arguments qui justifieraient l'emploi du conditionnel de médiation épistémique. Nous expliquons l'absence de cet emploi par l'occurrence du terme même de « rumeur » qui anaphoriquement indique la valeur évidentielle du contenu propositionnel de l'énoncé qui le précède : « en-Suisse-UBS-s'apprêter-à-annoncer-de-nouvelles-pertes-et-de-nouvelles-suppressions-de-postes ». L'anaphore est marquée par l'article défini devant « rumeur ». Le journaliste fait ainsi l'économie d'un conditionnel de médiation épistémique par l'emploi anaphorique évidentiel du mot « rumeur ». La source de l'information n'est pas indiquée par une marque grammaticale ; étudier ces anaphores évidentielles ne pourrait entrer dans le cadre de la catégorie médiative mais peut intéresser les linguistes qui se penchent sur les procédés lexicaux d'évidentialité.

5.3.2. Un conditionnel hypothétique pour discours posthume

En plus des deux conditionnels de médiation épistémique, on trouve dans les analyses un conditionnel qui ne sert pas à décrire un auteur anonyme (comme en 7d), mais qui permet de faire parler un mort (13).

(13) « comme Keynes/ **pourrait** le dire// » (14/56/PL)

≠ Comme Keynes *allait pouvoir* le dire.

≠ Comme Keynes *peut* le dire, *paraît-il*.

≠ Comme Keynes *peut* le dire, *selon N*.

= *Si Keynes était en vie*, il pourrait le dire.

Ce conditionnel n'est toutefois pas de médiation épistémique mais hypothétique. On ne peut y insérer « paraît-il » ou « selon N » sans le ressusciter. Mais on peut intégrer le cadre de validation hypothétique « Si Keynes était en vie ». Une valeur épistémique est toutefois indiquée par le verbe modal « pouvoir », qui exprime dans ce cas la vraisemblance, la plausibilité du propos dans la bouche de Keynes.

Les analyses ne contiennent pas d'autres conditionnels hypothétiques ou de médiation épistémique. Nous constatons que ces derniers sont moins nombreux qu'en brèves. Il est intéressant de constater que le conditionnel hypothétique aussi bien que celui de médiation épistémique peuvent faire émerger des voix : celle imaginée d'un mort pour le premier, celles bien plus réelles de rapports chiffrés, d'informations judiciaires, de réunions officielles, pour le second. Le conditionnel contribue aux concerts de voix présentes dans les brèves et analyses, à côté des discours rapportés et mentionnés.

5.4. Chroniques : hypothétiques et dédoublements énonciatifs en discours fictifs

Les conditionnels en chroniques sont bien différents de ceux trouvés en analyses et en brèves. On retrouve certes un conditionnel de médiation épistémique dans un contexte de prévisions chiffrées (14).

(14) « la production\ **pourrait** encore baisser\ de 20 à 30% cette année/ et les ventes plongent/ eh bien\ pour de multiples raisons/ dont l'une des principales/ est l'arrêt du crédit/ » (02/25-27/DS)

≠ la production *allait pouvoir* encore baisser de 20 à 30 % cette année.

pas de cadre hypothétique

= La production *peut* encore baisser, *paraît-il*, de 20 à 30 % cette année.

Mais la majorité des occurrences de conditionnel, comme en (15c)⁴⁷ et (18b), sont des conditionnels d'hypothèse où le cadre hypothétique est plus ou moins facile à repérer ; ils produisent une grande variété d'effets. Nous étudierons à part les conditionnels hypothétiques de « on dirait » (18b). A côté de ces occurrences qui peuvent être analysées à partir des tests de Haillet (2002), apparaissent des conditionnels de dédoublement énonciatif particuliers (20a), des « devoir » au conditionnel (21a), qui ne se laissent pas analyser si facilement, et des co-occurrences de « croire » à l'infinitif avec des verbes au conditionnel qui résistent aux tests paraphrastiques (22a).

(15c) « la Chine **serait** assez favorable/ à une ↑monnaie internationale/ qui dominerait toutes les monnaies du monde\ » (01/25/BM)

(18b) « on **dirait** du René Girard/ » (07/45/BM)

(20a) « en vérité/ les Etats-Unis qui sont véritablement à l'origine de la crise/ avec leur surendettement/ **voudraient** bien faire partager- celui-ci au reste du monde/ » (01/18/BM)

(21a) « mais les progrès **devraient** apparaître assez vite/ » (04/22/BM)

(22a) « ce départ/ euh-. contrairement à ce que **pourrait** faire croire alors sa ressemblance avec euh. le jovial acteur Dany Boon/ une légère ressemblance/ hein/ s'explique par le fait que que la greffe/ n'a pas pris. dans le groupe/ à cause de son caractère entier/ » (02/12/DS)

Nous commencerons par analyser les conditionnels hypothétiques, majoritaires dans les chroniques.

5.4.1. À la recherche du cadre hypothétique

Nous rappelons que pour déterminer si un conditionnel est de valeur hypothétique, Haillet (2002) propose une série de transformations paraphrastiques. S'il s'agit d'un conditionnel hypothétique, la transformation en « allait + infinitif » et celle en « paraît-il » ne sont pas admises. Alors, soit un cadre hypothétique en « (même) si+imparfait » ou « (même) si + plus-que-parfait » apparaît dans le cotexte, soit un segment de ce cotexte est paraphrasable en « (même) si+ imparfait » ou « (même) si + plus-que-parfait ». De plus, si le conditionnel est au passé, il peut être remplacé par le plus-que-parfait du subjonctif. Nous avons vérifié ces paraphrases pour treize cas de conditionnel (15a à m) et avons

⁴⁷ La numérotation de ces énoncés correspond à celle qui leur est attribuée au cours des analyses dans les sections suivantes.

déterminé leur cadre hypothétique. Ces derniers n'étaient pas toujours des plus évidents à établir.

Dans l'ensemble des chroniques, seuls deux cadres hypothétiques apparaissent sous forme de « si + imparfait » en (15a et b). Nous avons grisé les segments correspondant aux cadres hypothétiques.

(15a) « un aventurier est toujours de bas étage/ **s'il était de haut étage/** ce **serait** un homme d'affaires\\ » (04/57-58/BM)

(15b) « d'ailleurs/ c'est simple/ **si la transparence\ était la loi du marché/** il n'y **aurait** pas/ de paradis/ fiscaux\\ » (22/29/BM)

En (15c, d et e), la marque du conditionnel se trouve dans une relative appositive dont l'antécédent réfère à un irréel par rapport au moment de l'énonciation (15c et d) ou par rapport au monde de l'énonciation (15e) : une monnaie internationale en (15c), une remise en cause d'un pacte tacite entre les Etats-Unis et la Chine en (15d), et ceux qu'on n'entend pas dans le documentaire présenté, c'est-à-dire les non-interviewés (15e).

(15c) « la Chine serait assez favorable/ à **une ↑monnaie internationale/ qui** **dominerait** toutes les monnaies du monde\\ » (01/25/BM)

≠ qui allait dominer toutes les monnaies du monde.

≠ qui domine, paraît-il, toutes les monnaies du monde.

= Si cette monnaie internationale existait, elle dominerait toutes les monnaies du monde.

(15d) « ce qui semble dire/ **qu'elle est prête à remettre en cause/ le pacte tacite signé avec les Etats-Unis sur la parité du yuan et du dollar** ce qui **exigerait** un renforcement des pouvoirs du FMI/ réclamé par Dominique Strauss-Kahn/ » (01/27/BM)

≠ ce qui allait exiger un renforcement des pouvoirs du FMI.

≠ ce qui exigerait, paraît-il, un renforcement des pouvoirs du FMI.

= Si le pacte tacite signé avec les Etats-Unis sur la parité du yuan et du dollar était remis en cause, un renforcement des pouvoirs du FMI serait exigé.

(15e) « **on n'y entend pas** ceux qui défendent/ le capitalisme/ **ceux qui** **pourraient** dresser la liste/ de ce que le système a apporté// » (12/65/AB)

≠ ceux qui allaient pouvoir dresser la liste de ce que le système a apporté.

≈ ceux qui peuvent, paraît-il, dresser la liste de ce que le système a apporté.

= ceux qui pourraient, s'ils étaient interviewés, dresser la liste de ce que le système a apporté.

C'est à partir de ces antécédents qu'a pu être constituée une forme en « si + imparfait ». Pour (15e), c'est le cotexte plus large qui permet d'interpréter ceux qu'« on n'entend pas » comme les personnes qui ne sont pas interviewées dans le documentaire.

En (15f et g), ce sont les syntagmes nominaux dont les noyaux sont respectivement « hypothèse » et « scénario » qui correspondent aux cadres hypothétiques.

(15f) « on a calculé que toute la consommation électrique française/ **pourrait** être satisfaite par un carré photovoltaïque/ de 25 km sur 25 km/ avec une hypothèse très basse de conversion de l'énergie solaire/. dix pour cent/. » (04/36/BM)

≠ allait pouvoir être satisfaite

≠ On a calculé que toute la consommation électrique française peut, paraît-il, être satisfaite.

= On a calculé que toute la consommation électrique française pourrait être satisfaite par un carré photovoltaïque de 25 km sur 25 km, si la conversion de l'énergie solaire était très basse : dix pour cent.

(15g) « et puis\ le scénario/ d'une fausse reprise/ portée quelques mois/ mais- quelques mois seulement/ par les plans de relance/ ce **serait**/ le W// » (20/33-34/DS)

≠ ça allait être le W.

≠ c'est, paraît-il, le W.

= S'il y avait une fausse reprise portée quelques mois, mais quelques mois seulement, par les plans de relance, ce serait le scénario du W.

Il est à noter toutefois qu'en (15f), ce qui bloque l'interprétation de médiation épistémique n'est pas l'énoncé « avec une hypothèse très basse de conversion de l'énergie solaire/. dix pour cent » mais « on a calculé que ». En effet, cette locution indique une source inférentielle de l'assertion qui suit, ce qui est incompatible avec la valeur d'emprunt du conditionnel de médiation épistémique.

En (15h), un gérondif correspond au cadre hypothétique.

(15h) « ↑reste- ↓reste- une inconnue/ et elle est majeure/ Barack Obama/ **pourrait** surprendre/ **en** n'épousant pas totalement les thèses traditionnelles/ de ses administrations/ qui lui ont préparé/ le **sommet**\ » (05/59-61/DS)

≠ Barack Obama *allait pouvoir* surprendre

= Reste une inconnue : Barack Obama pourrait surprendre, *s'il n'épousait pas totalement les thèses traditionnelles de ses administrations.*

≠ Reste une inconnue : Barack Obama peut surprendre, paraît-il

Dans ce cas, comme pour (15f), ce n'est pas l'énoncé au gérondif qui bloque l'interprétation en conditionnel de médiation épistémique. La proposition « reste une inconnue » serait contradictoire avec une marque évidentielle d'emprunt, même si le sémantisme de « une inconnue » et du conditionnel de médiation épistémique ont en commun l'incertitude de la proposition assertée et l'attente de sa confirmation ou de son infirmation. Avec « reste une inconnue », il n'y a pas de source d'information extérieure au locuteur. Par contre, le verbe modal « pourrait » a une valeur évidentielle d'inférence. Le cadre hypothétique imaginé est la prémisse de l'inférence, et la surprise en est la conclusion ; ces « savoirs » sont doublement créés par le locuteur, au niveau de la conclusion de l'inférence et au niveau du cadre hypothétique.

L'énoncé (15i) pourrait s'apparenter aux cas de (15c et d) avec le substantif « rêve » qui évoque un irréel.

(15i) « *le rêve\ de certains\ acteurs\ économiques/ au fond/ est-il\ de revenir\ au monde/ d'avant/ d'avant la crise/ comme si\ rien ne s'était passé* [...] et ce **serait**/ vraiment choquant/ de la part des acteurs financiers/ » (23/36-40/DS)

≠ et ça *allait être* vraiment choquant de la part des acteurs financiers.

= *Si certains acteurs économiques rêvaient de revenir au monde d'avant la crise, comme si rien ne s'était passé, ce serait vraiment choquant.*

≠ et c'est vraiment choquant, *paraît-il*, de la part des acteurs financiers.

Mais c'est la proposition posée mais non assertée par la question en (15i), comme en (16) pour le cas de (15j), qui forme le cadre hypothétique.

(16) « et **le protectionnisme/ dans ce G20//** » (11/37/ND)

(15j) « alors\ c'est vrai/ que la plupart des pays/ notamment les pays émergents/ sont persuadés que les barrières au commerce international/ **seraient**. la pire/ des choses// » (11/39/DS)

≠ *allaient être* la pire des choses.

= la plupart des pays sont persuadés que les barrières au commerce international seraient la pire des choses, *si des mesures protectionnistes étaient prises dans ce G20.*

≠ la plupart des pays sont persuadés que les barrières au commerce international *est, paraît-il*, la pire des choses.

Dans les cas de (15i) et (15j), les cadres hypothétiques n'ont pas été trouvés dans le cotexte étroit de la proposition contenant la marque du conditionnel. En (15i), la question correspondant au cadre hypothétique est énoncée par le même locuteur quelques propositions auparavant. Pour (15j) énoncé par DS, c'est la question de l'animateur ND

(16) qui sert de cadre hypothétique. Il y a, dans un cas, un fonctionnement monologique de la relation d'hypothèse et dans l'autre un fonctionnement interlocutif. Par ailleurs, dans la détermination de la valeur hypothétique de « seraient » en (15j), l'enchâssement par la locution épistémique « sont persuadés que » bloque la valeur de médiation épistémique du conditionnel. En effet, le contenu propositionnel « les-barrières-au-commerce-international-sont-la-pire-des-choses » ne peut être présenté à la fois comme la forte croyance des pays émergents et une information empruntée incertaine.

Les « serait » de (15k et l) s'insèrent tous les deux dans des locutions axiologiques impersonnelles qui enchâssent des propositions au subjonctif.

(15k) « cerise sur le gâteau// leurs entreprises reçoivent parfois une aide publique/ surtout en ce moment/et il **serait** pour le moins discutable/ **que l'argent du contribuable/ aille dans leur poche** » (08/36-37/JMV)

≠ et il *allait être* pour le moins discutable que l'argent du contribuable aille dans leur poche.
 = Si l'argent du contribuable allait dans leur poche, ce serait pour le moins discutable.
 ≠ et il *est* pour le moins discutable, *paraît-il*, que l'argent du contribuable aille dans leur poche.

(15l) « ceux-là/ ce **serait** dommage/ **qu'ils préfèrent taper dans le ballon/ pour essayer/ de gagner plus d'argent** » (08/61/JMV)

≠ ça *allait être* dommage qu'ils préfèrent taper dans le ballon pour essayer de gagner plus d'argent.
 = S'ils préféreraient taper dans le ballon pour essayer de gagner plus d'argent, ce serait dommage.
 ≠ c'*est* dommage, *paraît-il*, qu'ils préfèrent taper dans le ballon pour essayer de gagner plus d'argent.

Ce sont ces propositions enchâssées au subjonctif qui forment le cadre hypothétique. Il ne faut pas voir dans ces locutions axiologiques impersonnelles au conditionnel un dédoublement énonciatif. Lorsqu'il y a dédoublement énonciatif, comme nous le verrons par la suite, la transformation de la forme verbale conditionnelle en présent de l'indicatif permet de conserver la polarité de l'assertion, ce n'est pas le cas lorsque le conditionnel est de valeur hypothétique. Comme (15k) et (15l) ne sont pas équivalents respectivement à (15k') et (15l'), nous avons un indice supplémentaire pour invalider la valeur de dédoublement énonciatif du conditionnel et pour valider la valeur hypothétique du conditionnel.

(15k') ≠ et il *est* pour le moins discutable que l'argent du contribuable aille dans leur poche.

(15l') ≠ *c'est* dommage qu'ils préférèrent taper dans le ballon pour essayer de gagner plus d'argent.

Enfin (15m) ne doit pas être interprété comme un dédoublement énonciatif d'un propos rapporté ; en effet, si on transforme au présent de l'indicatif (15m'') la forme direct du discours (15m'), le sens n'est pas équivalent.

(15m) « il se dit qu'il **aurait dû**- demander du salaire/ plutôt que des actions/ qu'il n'est pas tout à fait un capitaliste/ que lorsqu'on lui donne dix options/ on en donne dix mille à ses chefs// »
(19/25/BM)

≠ il se dit qu'il *allait devoir* demander du salaire

≠ il se dit qu'il *a dû, paraît-il*, demander du salaire

= il se dit qu'il *eût dû* demander du salaire

=S'il avait su que les actions allaient chuter, il aurait dû demander du salaire plutôt que des actions.

(15m') = il se dit : « J'aurais dû demander du salaire... ».

(15m'') ≠ il se dit : « J'ai dû demander du salaire... »

Par contre le test du plus-que-parfait du subjonctif qui remplace le conditionnel passé permet de valider la valeur hypothétique du conditionnel. Reste à établir le cadre hypothétique. En l'absence de segment dans le cotexte étroit ou large qui pourrait prendre la forme « si+imparfait », nous inférons de la situation le cadre hypothétique « s'il avait su » que nous complétons par le cotexte gauche (17) en « S'il avait su que les actions allaient chuter ».

(17) « et la chute des actions/ ↑le rend triste\ » (19/23/PM)

Pour les conditionnels hypothétiques des autres genres du corpus, nous ne déploierons pas une telle démonstration pour établir les cadres hypothétiques. Reste à rappeler qu'au niveau logique, les assertions au conditionnel d'hypothèse représentent le procès comme imaginé en corrélation avec le cadre hypothétique. Au niveau énonciatif, nous allons voir comment le locuteur s'associe ou se dissocie de ces assertions et quels en sont les effets.

5.4.2. Les valeurs des hypothèses et leurs effets : l'irréel, le potentiel

Il est admis qu'il est possible de distinguer parmi les hypothétiques « Si A, B », celles à valeur de potentiel et celles de l'irréel. Pour faire cette distinction, nous nous

référons à la typologie de Haillet (2002) qui, dans son approche énonciative polyphonique, propose une transformation paraphrastique du conditionnel présent au présent ou du conditionnel passé au passé composé, en dissociant le procès « B » du cadre hypothétique « Si A ». Cette transformation a des conséquences sur la polarité du procès « B ». Haillet (2002) répertorie deux cas avec « Si A, B » :

- « si A, B » qui admet la transformation « non-B » et « non-A » comme en (15a) ;

- « si A, B » qui n'admet « ni B, ni non-B » comme en (15g).

(15a) « un aventurier est toujours de bas étage/ s'il était de haut étage/ ce **serait** un homme d'affaires\ » (04/57-58/BM)

= Ce n'est pas un homme d'affaires. (= non-B)

= Il n'est pas de haut étage. (= non-A)

(15g) « et puis\ le scénario/ d'une fausse reprise/ portée quelques mois/ mais- quelques mois seulement/ par les plans de relance/ ce **serait**/ le W// » (20/33-34/DS)

= S'il y avait une fausse reprise portée quelques mois, mais quelques mois seulement, par les plans de relance, ce serait le scénario du W.

≠ C'est le scénario du W. (= ni B)

≠ Ce n'est pas le scénario du W. (= ni non-B)

Dans le premier cas, « non-B » indique que le procès ne s'inscrit pas dans la réalité du locuteur et entretient une « relation sous-jacente de contradiction » avec cette réalité pour reprendre les termes de Haillet (2002). L'effet produit par cette hypothétique⁴⁸ est l'irréel. Toutefois cet effet d'irréel peut se combiner avec la représentation du procès comme une éventualité, s'il est envisagé ou envisageable dans l'avenir. Ces deux effets peuvent sembler antithétiques mais cette « combinaison de l'effet de sens du type “irréel” avec un effet de sens du type “éventualité située dans l'avenir” n'a rien de surprenant dans la mesure où ce qui n'est pas le cas “aujourd'hui” peut l'être “demain” » (Haillet 2002 : 44-45). Nous parlerons de l'irréel comme valeur de ces relations hypothétiques ; l'éventualité dans l'avenir est un effet lié aux éléments du cotexte. Ainsi l'hypothétique (15d) a une valeur d'irréel puisque le procès B est en contradiction avec la réalité du locuteur ; de même le cadre hypothétique est en contradiction avec cette réalité du locuteur.

⁴⁸ Nous emploierons l'adjectif substantivé au féminin « une hypothétique » pour désigner une relation hypothétique du type « Si A, B » ou « Même si A, B ».

(15d) « ce qui semble dire/ qu'elle est **prête à remettre en cause**/ le pacte tacite signé avec les Etats-Unis sur la parité du yuan et du dollar\ ce qui **exigerait** un renforcement des pouvoirs du FMI/ réclamé par Dominique Strauss-Kahn/ » (01/27/BM)

= Si le pacte tacite signé avec les Etats-Unis sur la parité du yuan et du dollar était remis en cause, un renforcement des pouvoirs du FMI serait exigé.

= Un renforcement des pouvoirs du FMI n'est pas exigé. (= non-B)

= Le pacte tacite signé avec les Etats-Unis sur la parité du yuan et du dollar n'est pas remis en cause. (= non-A)

Cette hypothétique a pourtant également un effet d'éventualité puisque le syntagme verbal « est prête à remettre en cause » en (15d) situe la réalisation éventuelle du cadre hypothétique dans un proche avenir.

Parmi les treize hypothétiques des chroniques étudiées, six ont une valeur d'irréel : (15a, b, c, d, e et m). Le plus-que-parfait de (15m) apporte une nuance d'accompli ; le procès ne peut être envisagé dans le futur par rapport au moment de l'énonciation.

(15m) « il se dit qu'il **aurait dû**- demander du salaire/ plutôt que des actions/ qu'il n'est pas tout à fait un capitaliste/ que lorsqu'on lui donne dix options/ on en donne dix mille à ses chefs// » (19/25/BM)

= S'il avait su que les actions allaient chuter, il aurait dû demander du salaire plutôt que des actions.

= Il n'a pas demandé de salaire plutôt que des actions. (= non-B)

= Il ne savait pas que les actions allaient chuter. (= non-A)

En (15a), l'énoncé qui précède la relation hypothétique asserte avec force qu' « un aventurier est toujours de bas étage » ; ce jugement appréciatif catégorique présente la situation comme immuable et empêche toute éventualité dans le futur, du point de vue du locuteur.

(15a) « un aventurier est toujours de bas étage/ s'il était de haut étage/ ce **serait** un homme d'affaires\ » (04/57-58/BM)

= Ce n'est pas un homme d'affaires. (= non-B)

= Il n'est pas de haut étage. (= non-A)

Dans le cas de (15e), AB commente un documentaire, réalité close et finie ; il n'y a pas d'éventualité future d'y entendre ceux qui défendent le capitalisme. Toutefois dans la réalité du locuteur AB, d'autres documentaires ou médias pourraient rendre cette éventualité envisageable.

(15e) « on n'y entend pas ceux qui défendent/ le capitalisme/ ceux qui **pourraient** dresser la liste/ de ce que le système a apporté// » (12/65/AB)

= ceux qui pourraient, s'ils étaient interviewés, dresser la liste de ce que le système a apporté.

= Ils ne peuvent pas dresser la liste de ce que le système a apporté. (= non-B)

= Ils ne sont pas interviewés. (= non-A)

En (15b), aucun élément ne vient envisager le cadre hypothétique ou le procès dans l'avenir ; mais aucun ne vient non plus bloquer cette éventualité future ; cependant la radicalité du procès « il n'y a pas de paradis fiscaux » n'encourage pas une interprétation d'éventualité.

(15b) « d'ailleurs/ c'est simple/ si la transparence\ était la loi du marché/ **il n'y aurait pas/** de paradis/ fiscaux\ » (22/29/BM)

= Il n'y a pas de paradis fiscaux. (= non-B)

= La transparence n'est pas loi du marché. (= non-A)

De même (15c) ne contient pas d'indice d'une éventualité future et la radicalité de « domine toutes les monnaies du monde » ne va pas dans le sens d'une interprétation d'éventualité ; cette relation hypothétique est enchâssée par « la Chine serait assez favorable à », qui la présente comme le point de vue et le désir de la Chine ; ce point de vue avec cette hypothétique irréaliste sans grande éventualité fait l'effet d'un désir irréaliste ou utopique.

(15c) « **la Chine serait assez favorable/** à une ↑monnaie internationale/ qui **dominerait toutes** les monnaies du monde\ » (01/25/BM)

= Si cette monnaie internationale existait, elle dominerait toutes les monnaies du monde.

= Elle ne domine pas toutes les monnaies du monde. (= non-B)

= Cette monnaie internationale n'existe pas. (= non-A)

Au terme de ces observations sur les hypothétiques à valeur d'irréel, on constate qu'il n'y a pas de limite franche entre celles qui pourraient être envisageables dans le futur et celles qui ne le sont pas ; il s'agit plus d'un continuum ou d'une échelle où l'on distinguerait d'une part aux extrêmes l'inenvisageable et l'envisagé, et d'autre part en position médiane, le non-envisagé. Ces degrés s'interprètent à la lecture des indices temporels du cotexte et selon le caractère réaliste ou non du procès dans la réalité du locuteur. L'échelle se traduit alors en ces termes :

- a. l'accompli ou l'immuable, **inenvisageable** dans le futur comme en (15a) (15m) et (15e dans la réalité du documentaire)
- b. non-envisagé dans le futur et interprété comme **irréaliste** (15b et c),
- c. non-envisagé dans le futur mais interprété comme **envisageable** (15e dans la réalité du locuteur)
- d. présenté comme **envisagé** dans le futur (15d)

Quel que soit le positionnement des hypothétiques irréelles sur cette échelle, elles donnent l'image d'un locuteur ou d'un énonciateur qui refait le monde avec des *si*, comme le dit l'expression. Mais dans le cas de l'hypothétique d'AB en (15e), AB ne refait pas le monde, elle ne « refait » qu'un documentaire en le critiquant. Les cinq autres énoncés contenant ces hypothétiques irréelles sont le fait de BM. Mais parmi ces cinq, la relation hypothétique est enchâssée par une expression d'opinion en (15c) ou un verbe de parole en (15m) qui attribuent respectivement le point de vue à la Chine et au « petit porteur ». En (15a), il s'agit d'une citation d'Auguste Detœuf (04/59/BM). En (15d), la relation hypothétique est envisagée par une éventuelle action de la Chine, proche dans le futur : « la Chine s'apprête à » ; BM ne s'engage pas sur la réalisation du cadre hypothétique mais il engage sa responsabilité sur la relation consécutive que cette action aurait sur le renforcement des pouvoirs du FMI, en même temps qu'il dissocie cette conséquence de sa réalité au moment de l'énonciation. Reste (15b), hypothèse irréelle et irréaliste de la fin des paradis fiscaux ; mais il ne faut pas se tromper sur le point de vue du locuteur BM lorsqu'il formule cette relation hypothétique. En effet, elle se trouve dans une chronique où il dénonce ce qu'il appelle « la fable du marché » (22/20/BM) qui serait transparent ; or selon lui, les marchés produisent de l'opacité (22/26/BM). Le cadre hypothétique de (15b) reprend le point de vue de ceux qu'il nomme « les grands gourous/ de l'analyse financière/ » (22/22/BM). On constate alors que dans la plupart des énoncés de BM, ce n'est pas le locuteur qui refait le monde avec des *si*, mais des personnages, des auteurs, des économistes qu'il met en scène. Ainsi les hypothétiques irréelles de BM ne le montre pas comme irréaliste mais montre le caractère dialogique de ses chroniques et de sa pensée. En outre, nous allons voir que ce même BM n'emploie que peu d'hypothétiques à effet de sens potentiel.

Parmi les sept énoncés correspondant au cas « si A, B », « ni B, ni non-B » admis, avec valeur de potentiel, seule une est de BM (15f), quatre sont de DS (15g, h, i et j) et deux sont de son remplaçant pour les chroniques, JMV (15k, l).

(15f) « **on a calculé que** toute la consommation électrique française/ **pourrait** être satisfaite par un carré photovoltaïque/ de 25 km sur 25 km/ avec une hypothèse très basse de conversion de l'énergie solaire/ dix pour cent/. » (04/36/BM)

= On a calculé que toute la consommation électrique française pourrait être satisfaite par un carré photovoltaïque de 25 km sur 25 km, si la conversion de l'énergie solaire était très basse : dix pour cent.

≠ La consommation électrique française peut être satisfaite par un carré photovoltaïque de 25 km sur 25 km. (= ni B)

≠ La consommation électrique française ne peut pas être satisfaite par un carré photovoltaïque de 25 km sur 25 km. (= ni non-B)

(15g) « et puis\ **le scénario**/ d'une fausse reprise/ portée quelques mois/ mais- quelques mois seulement/ par les plans de relance/ ce **serait**/ le W// » (20/33-34/DS)

= S'il y avait une fausse reprise portée quelques mois, mais quelques mois seulement, par les plans de relance, ce serait le scénario du W.

≠ Ce n'est pas le scénario du W. (= ni non-B)

≠ C'est le scénario du W. (= ni B)

(15h) « ↑reste- ↓reste- **une inconnue**/ et elle est majeure/ Barack Obama/ **pourrait** surprendre/ en n'épousant pas totalement les thèses traditionnelles/ de ses administrations/ qui lui ont préparé/ le sommet\ » (05/59-61/DS)

= Reste une inconnue : Barack Obama pourrait surprendre, s'il n'épousait pas totalement les thèses traditionnelles de ses administrations.

≠ Barack Obama ne peut pas surprendre. (= ni non-B)

≠ Barack Obama peut surprendre. (= ni B)

(15i) « **le rêve**\ de certains\ acteurs\ économiques/ au fond/ est-il\ de revenir\ au monde/ d'avant/ d'avant la crise/ comme si\ rien ne s'était passé\ [...] et ce **serait**/ vraiment choquant/ de la part des acteurs financiers/ » (23/36-40/DS)

= Si certains acteurs économiques rêvaient de revenir au monde d'avant la crise, comme si rien ne s'était passé, ce serait vraiment choquant.

≠ Ce n'est pas vraiment choquant. (= ni non-B)

≠ C'est vraiment choquant. (= ni B)

(15j) « alors\ c'est vrai/ que la plupart des pays/ notamment **les pays émergents**/ **sont persuadés que** les barrières au commerce international/ **seraient**/. **la pire/ des choses**// » (11/36/DS)

= La plupart des pays sont persuadés que les barrières au commerce international seraient la pire des choses, si des mesures protectionnistes étaient prises dans ce G20.

≠ Les barrières au commerce international sont la pire des choses. (= ni B)

≠ Les barrières au commerce international ne sont pas la pire des choses. (= ni non-B)

(15k) « cerise sur le gâteau// leurs entreprises reçoivent **parfois** une aide publique/ **surtout en ce moment**/et il **serait** pour le moins discutable/ que l'argent du contribuable/ aille dans leur poche\ » (08/36-37/JMV)

= Si l'argent du contribuable allait dans leur poche, ce serait pour le moins discutable.

≠ C'est pour le moins discutable. (= ni B)

≠ Ce n'est pas pour le moins discutable. (= ni non-B)

(15l) « ceux-là/ ce **serait** dommage/ qu'ils préfèrent taper\ dans le ballon/ pour essayer/ de gagner plus d'argent\ » (08/61/JMV)

= S'ils préféreraient taper dans le ballon pour essayer de gagner plus d'argent, ce serait dommage.

≠ C'est dommage. (= ni B)

≠ Ce n'est pas dommage. (= ni non-B)

Quand « si A, B » n'admet « ni B, ni non-B », le procès B est non seulement représenté comme imaginé et comme non intégré à la réalité (présente et/ou passée) du locuteur, mais aussi comme ne pouvant pas être mis en contraste avec elle (Haillet 2002). Ces hypothétiques de notre corpus ne peuvent être mises en contraste avec la réalité du moment de l'énonciation du locuteur ou de sa réalité passée parce qu'elles sont pour la plus part des projections dans le futur (15g, h, i et j) ou des projections qui ne pourront avoir de réalisation que dans le futur (15f) ou de ce qui ne pourra se vérifier et s'évaluer que dans le futur (15k et l). D'où la valeur de potentiel. Pour Haillet, cette valeur de potentiel prend un caractère de continuum lorsque l'on considère la probabilité de la réalisation dans l'avenir du cadre hypothétique et du procès qui lui est corrélé ; ce continuum peut aller « d'une éventualité explicitement envisagée dans l'avenir jusqu'à des hypothèses interprétées comme irréalisables » (Haillet, 2002 :47). Ce continuum des hypothétiques à valeur de potentiel a l'orientation inverse de l'échelle que nous avons établie pour les hypothétiques à valeur d'irréel ; mais la différence est qu'il n'y a pas « d'accompli ou d'immuable, inenvisageable dans le futur » dans le cas des hypothétiques à valeur de potentiel. Reste à déterminer comment évaluer le degré de probabilité des hypothétiques à valeur de potentiel. Pour les projections de calcul (15f), de scénario économique (15g) et pour l'inconnue concernant Barack Obama (15h), seul l'avenir permettra de valider ou d'invalidier l'hypothèse ; toutefois ce qui dépend de l'ingénierie humaine (15f) semble moins aléatoire que les évolutions économiques et les choix politiques d'un homme. (15i) et (15j) semblent être davantage, respectivement, la projection d'un rêve et d'une crainte ; certes ils peuvent tous deux se réaliser mais ils ne sont pas tant présentés dans la chronique

comme un projet que comme une attitude de « certains acteurs économiques » qui serait choquante pour (15i) et un point de vue et des intérêts des pays émergents en (15j). (15l) est une boutade de JMV qui vient clôturer sa chronique où il compare la rémunération des grands patrons et celle des footballeurs. Il s’imagine, dans le cadre hypothétique, que des patrons quitteraient leurs fonctions pour mieux gagner leur vie en jouant au foot. Ce qui semble bien irréaliste. Par contre, en (15k), la probabilité que des grands patrons reçoivent « dans la poche » des aides publiques données aux entreprises, et qui étaient destinées à d’autres fins, semble plus grande. Le choix d’un cadre hypothétique, donc imaginé et non intégré à la réalité du locuteur, pour (15k), permet de ne pas porter de fausses accusations mais fait planer un soupçon que seul l’avenir pourra valider ou invalider ; cette probabilité, outre l’interprétation certes subjective que nous venons de faire, s’appuie sur l’adverbe de fréquence « parfois » et la locution temporelle « surtout en ce moment » qui inscrivent les prémisses de cette hypothèse dans la réalité du locuteur. Au terme de ces analyses sur la probabilité de ce qui est présenté par les hypothétiques à valeur de potentiel, seuls des indices lexicaux tels que « calculé », « scénario », « une inconnue », « la pire des choses » et le cotexte élargi permettent d’en interpréter le degré ; mais aucun indice régulier ne permet d’en faire une échelle.

Que nous disent ces emplois d’hypothétiques à valeur de potentiel des différents chroniqueurs. JMV emploie ces hypothétiques pour des effets rhétoriques : il envisage le négatif, ce qui serait « dommage » et « discutable » pour montrer les risques aussi bien liés aux fortes rémunérations des grands patrons qu’à leur diminution. DS en utilise pour prédire l’avenir des évolutions économiques (15g), des choix politiques de Barack Obama (15h) mais aussi pour faire part des craintes des pays émergents (15j) ou pour dénoncer le rêve de certains acteurs économiques (15i) ; il oscille entre la prédiction et la mise en garde. BM ne prédit pas, ni ne met en garde par ce moyen, il fait part d’une projection basée sur des calculs concernant le photovoltaïque ; seule l’énergie solaire semble mériter des calculs et des projections aux yeux de cet ancien membre du Parti des Verts. Ces emplois semblent caractéristiques du genre de la chronique : les hypothétiques à valeur de potentiel permettent d’asserter des prédictions, sans engager la responsabilité du locuteur. Celui-ci s’engage sur la relation hypothétique et non sur la réalisation de l’hypothèse. Toutefois on peut voir une différence d’emploi entre économistes, tels DS et JMV, qui prédisent l’avenir et mettent en garde, et ceux qui s’y refuse.

5.4.3. « On dirait » : conditionnel hypothétique, commentaire sur le dire et plus si affinité

A la suite de l'étude sur les hypothétiques à valeur d'irréel et de potentiel, nous traitons de conditionnels hypothétiques combinés au verbe de parole « dire ». On trouve deux occurrences de « on dirait ». En (18a), il s'agit d'un conditionnel hypothétique : la locution prépositionnelle « en langage courant » indique le cadre de validité du contenu propositionnel « on-dire-le-comportement-moutonnier ».

- (18a) « on dirait en langage courant/ le comportement moutonnier// » (17/45/DS)
≠ on *allait dire* en langage courant le comportement moutonnier.
= *Si on parlait en langage courant*, on dirait le comportement moutonnier.

D'un point de vue discursif, il s'agit d'un commentaire sur le dire. DS explique « en langage courant » pour le rendre compréhensible à l'ensemble de l'auditoire le terme de « mimétisme », qu'il reprend à Jacques Lesourne et dont il commente un livre : « c'est le problème/ de ce qu'il appelle/ le mimétisme\ » (17/42/DS).

En (18b), le fonctionnement du conditionnel dans l'énoncé est un peu plus délicat à analyser car il fait partie d'une locution verbale figée : « on dirait + (de + article défini) / (article indéfini) + nom d'auteur / nom d'artiste / appellation / langue / matière ou autre catégorie qui indique la qualité de l'objet ». Le sens de cette expression est équivalent à « cela ressemble à ». Il y a à la fois figement syntaxique et sémantique. Mais c'est le fonctionnement du conditionnel dans l'expression figée qui nous intéresse. Or le figement de cette locution empêche la transformation paraphrastique, et quasiment toute transformation de sujet ou de temps verbal, sans produire un énoncé vide de sens et/ou syntaxiquement faux. Les seules transformations admises au niveau syntaxique, mais à sens non équivalent, sont la négation et la forme verbale du conditionnel passé et leur combinaison.

- (18b) « on dirait du René Girard/ » (07/45/BM)
? On dit du René Girard.
? Je dirais du René Girard.
? On pourrait dire du René Girard.
? Dirait-on du René Girard ?
On ne dirait pas du René Girard.
On aurait dit du René Girard.
On n'aurait pas dit du René Girard.

Pour poursuivre les analyses nous proposons alors de reformuler l'expression en « On dirait que c'est du René Girard », qui est de sens équivalent (conservation du figement sémantique) et qui n'est plus figée syntaxiquement. Les transformations deviennent acceptable sur le plan syntaxique mais le sens figé (équivalent à « ressembler à ») disparaît.

- (18b') On dirait que c'est du René Girard.
- On dit que c'est du René Girard.
- Je dis que c'est du René Girard.
- On peut dire que c'est du René Girard.
- Dirait-on que c'est du René Girard ?

Nous faisons l'hypothèse que le sens figé « ressembler à » dérive de la valeur du conditionnel. Quelle est-elle ? Nous pouvons exclure la valeur temporelle du conditionnel. Nous pouvons constater l'absence de cadre hypothétique ou de validation dans le cotexte. Pailleurs « on dirait du Y » n'exprime pas un emprunt mais s'emploie dans des cas d'inférences, à partir des sens du locuteur et de sa connaissance de la catégorie Y. Il ne s'agit pas non plus de la valeur de dédoublement énonciatif telle que définie par Haillet (2002) car le figement sémantique rend la transformation de la forme verbale au présent impossible. Les deux énoncés « On dirait que c'est du René Girard » et « On dit que c'est du René Girard » ne véhiculent pas les mêmes présupposés : « ce n'est pas du René Girard » pour le premier, « cela peut ou ne pas être du René Girard » pour le second. Il nous fait donc aborder l'étude de ce conditionnel par un autre procédé.

- (18b) « on dirait du René Girard/ » (07/45/BM)
- = (18b') On dirait que c'est du René Girard.
- ≠ on allait dire
- pas de cadre hypothétique dans le cotexte
- ≠ On dirait, paraît-il, que c'est du René Girard.
- ≠ On dit que c'est du René Girard.

L'assertion (18b) enchâsse deux points de vue opposés : PDV1 et PDV2 (18b'').

- (18b'') PDV1 : C'est du René Girard.
- PDV2 : Ce n'est pas du René Girard.

Le PDV1 correspond au contenu propositionnel enchâssé par « on dirait que » dans la reformulation en (18b'). Le PDV2 est la conclusion de (18b) et est pris en charge par le

locuteur. Il ne peut enchaîner avec « En effet, ça l'est. » mais par contre il peut dire ensuite « En fait, ça l'est. » ou un interlocuteur peut lui rétorquer « Mais ça l'est. ». Pour faire cohabiter ces deux points de vue dans ce qui ne semble toutefois pas être polémique, nous pouvons ajouter deux cadres de validité à ces deux points de vue : PDV1' et PDV2' (18b''').

(18b''') PDV1' : C'est du René Girard, d'après ce qu'on entend et connaît de René Girard.

PDV2' : Ce n'est pas du René Girard, d'après ce qu'on sait.

Ces deux cadres, sous-entendus dans l'énoncé de départ (18b), nous permettent d'établir un fonctionnement hypothétique du conditionnel. Le cadre hypothétique peut être construit à partir de la négation du cadre de validation du PDV2 (18b⁴). On se retrouve alors avec une structure en « Si A, B » qui admet « non-B » et « non-A ». On peut également le construire à partir du cadre de validation de PDV1 (18b⁵) ; cette structure en « Si A, B » admet aussi « non-B » et « non-A ».

(18b⁴) Si on ne savait pas que ce n'est pas du René Girard, on dirait que c'est du René Girard.

= on sait que ce n'est pas du René Girard. (= non-A)

= on ne dit pas que c'est du René Girard. (= non-B)

(18b⁵) Si l'on se fie à ce qu'on entend et connaît de René Girard, on dirait que c'est du René Girard.

= on ne se fie pas qu'à ce qu'on entend et connaît de René Girard. (= non-A)

= on ne dit pas que c'est du René Girard. (= non-B)

Le sens figée de « on dirait » (équivalent de « ressembler à ») pourrait ainsi provenir de ce double cadre hypothétique qui combine à la fois une inférence par perception (18b⁵) et un savoir partagé (18b⁴) qui vient contredire cette inférence.

D'un point de vue discursif, (18b) est également un commentaire sur le dire mais qui reste obscure pour les auditeurs qui ne connaissent pas René Girard. BM semble plus jouer de la connivence avec les auditeurs avertis tandis que DS tendait à faire comprendre à tous ce qu'était le mimétisme en (18a). Ce qui n'est peut-être qu'une coïncidence, c'est que le commentaire de BM est en rapport également avec le mimétisme. Dans cette chronique (doc 7), BM rapporte la thèse d'un doctorant en économie qui analyse le point de vue d'Adam Smith sur l'homme. Dans les énoncés qui précèdent (18b), l'homme y est décrit ainsi : « c'est un imitateur né/ il est mimétique/ » (07/43-44/BM). Il faut savoir que René Girard, anthropologue et philosophe français, est surtout connu pour sa théorie du mimétisme et notamment le caractère mimétique du désir. Ainsi au passage, BM fait un

clin d'œil à René Girard et un parallèle entre sa théorie et celle d'Adam Smith ; on pourrait pousser même plus loin l'interprétation : BM renverrait la théorie du mimétisme à son auteur, René Girard ne serait qu'un imitateur d'Adam Smith. A ce bref éclairage sur René Girard, le commentaire (18b) est alors autant un commentaire sur le dire que sur le dit : le contenu propositionnel autant que le choix des mots correspondent à ce que pourrait être « du René Girard ». Dans la version écrite et diffusée sur le site de France Inter de la chronique (vol. 2, annexe E, doc. 07), la formulation est différente : « il est “mimétique” dirait René Girard » ; BM y fait parler un absent et dans le cas échéant un mort ; le commentaire ne porte que sur le dire. Tandis que la version audio, diffusée sur les ondes, présente René Girard comme un patrimoine commun, au même titre que Bach ou le cépage d'un bon vin, si j'ose la comparaison. Cette référence contribue à l'*ethos* d'érudit de BM. Cette érudition qu'il partage peut le rendre pédant. Dans sa relation à l'auditoire, elle peut à la fois aller dans le sens ou à l'encontre de l'enjeu de captation : à l'encontre car il risque de ne pas se faire comprendre, et dans le sens de cet enjeu car celui qui partage son érudition considère son auditoire digne de ce partage, et le public ainsi considéré ne lui en est que plus fidèle.

En conclusion de cet arrêt sur les deux « on dirait » de notre corpus, on constate qu'ils fonctionnent avec la même valeur de conditionnel. Toutefois le cadre de validité est explicite en (18a) alors qu'il est sous-entendu dans la locution figée de (18b). Si (18a) n'est qu'un commentaire sur le dire, la formule figée (18b) englobe à la fois un commentaire sur le dire et sur le dit. Les stratégies rhétoriques de DS et BM s'opposent dans ces deux emplois et révèlent des rapports différents à l'auditoire. Il est surprenant de ne rencontrer ces « on dirait » qu'en chroniques. Des analyses d'autres corpus permettraient de vérifier si les discours préparés favorisent davantage ces commentaires que les discours spontanés. En tant que commentaire sur le dire ou le dit, ils semblent *a priori* se trouver dans les discours de vulgarisation et d'opinion. Et pour finir, l'on constate encore le caractère dialogique des discours de BM qui fait référence au discours d'un tiers dans la présentation du discours d'un autre.

5.4.4. Dédoublément énonciatif et discours rapporté libre fictif

Certaines occurrences de conditionnel ne sont ni temporelles, ni hypothétiques, ni de médiation épistémique. Ce sont les formes de conditionnel dit « d'atténuation », autre cas de conditionnel épistémique, que Haillet (2002) analyse en termes de dédoublément énonciatif du locuteur. Ce conditionnel ne peut être validé pour une occurrence que si les autres catégories sont invalidées et si la forme de conditionnel du verbe peut commuter avec la forme du présent sans changer la polarité de l'énoncé. L'atténuation n'est qu'un effet. Le locuteur en tant que tel (locuteur-L) décrit le locuteur en tant qu'être du monde (locuteur- λ) comme origine ou porteur du point de vue, alors que l'attitude du locuteur-L est marquée par le degré zéro du conditionnel. Le conditionnel de dédoublément énonciatif désactualise l'énoncé par rapport à sa forme au présent, vis-à-vis du moment de l'énonciation ; c'est la désactualisation de l'énoncé qui produit un effet d'atténuation. Ainsi, dans l'énoncé (19) DS désactualise par l'emploi du conditionnel le verbe « être » dans la locution impersonnelle appréciative « il est illusoire de ».

(19) « ben- hélas/ non// il **serait** illusoire/ de le faire croire/ d'abord parce que les signaux\ d'aujourd'hui/ ont lieu à un niveau extrêmement bas\ » (20/37- 39/DS)

≠ Il *allait être* illusoire de le faire croire.

≠ Il serait illusoire de faire croire que le chômage va ralentir, *si les signaux d'aujourd'hui avaient lieu à un niveau extrêmement bas.*

≠ Il *est, paraît-il*, illusoire de le faire croire.

= Il *est* illusoire de le faire croire d'abord parce que les signaux d'aujourd'hui ont lieu à un niveau extrêmement bas

Il est vrai que dans le cas général des dédoubléments énonciatifs, le sujet du verbe doit référer au locuteur. Mais Haillet (2002) introduit également la structure impersonnelle « il faudrait » dans les cas de dédoublément énonciatif. Sur ce modèle, nous considérons (19) comme un dédoublément énonciatif bien qu'il n'y ait pas référence au locuteur- λ . Le dédoublément énonciatif s'effectue alors non pas avec le locuteur- λ directement mais avec l'énonciateur ON-Vrai ; le locuteur- λ peut être considéré comme englobé dans ce ON-Vrai. Le locuteur-L ne prend pas en charge « être-illusoire-de-le-faire-croire » ; ainsi le locuteur DS énonce un jugement appréciatif en l'atténuant au moyen de la désactualisation.

Dans notre corpus, seul l'énoncé (19) correspond aux cas exposés par Haillet (2002). Quatre autres conditionnels épistémiques dans les chroniques contribuent à faire

parler des « personnages » sans qu'il y ait de marque d'îlot de discours rapporté. En (20a à c), BM semble faire parler des pays.

(20a) « en vérité/ les Etats-Unis qui sont véritablement à l'origine de la crise/ avec leur surendettement/ voudraient bien faire partager- celui-ci au reste du monde/ » (01/18/BM)

≠ En vérité, les Etats-Unis qui sont véritablement à l'origine de la crise avec leur surendettement *allaient bien vouloir* faire partager celui-ci au reste du monde,
pas de cadre hypothétique

≠ En vérité, les Etats-Unis qui sont véritablement à l'origine de la crise avec leur surendettement *veulent* bien faire partager celui-ci au reste du monde, *paraît-il*.

= En vérité, les Etats-Unis qui sont véritablement à l'origine de la crise avec leur surendettement *veulent bien* faire partager celui-ci au reste du monde.

(20b) « l'Europe/ elle- pense plutôt à une nouvelle régulation\\ ↑en particulier/ elle voudrait mettre à bas les normes comptables américaines/ qui ont été largement responsables de cette suraccumulation financière/ qui a conduit à la crise\\ elle souffre/ un petit peu moins que les Etats-Unis/ » (01/19-21/BM)

≠ En particulier, elle *allait vouloir* mettre à bas les normes comptables américaines
pas de cadre hypothétique

≠ En particulier, elle *veut, paraît-il*, mettre à bas les normes comptables américaines

= En particulier, elle *veut* mettre à bas les normes comptables américaines

(20c) « la Chine **serait** assez favorable/ à une ↑monnaie internationale/ qui dominerait toutes les monnaies du monde\\ » (01/25/BM)

≠ La chine *allait être* assez favorable à une monnaie internationale qui dominerait toutes les monnaies du monde.

pas de cadre hypothétique

= La chine *est* assez favorable, *paraît-il*, à une monnaie internationale qui dominerait toutes les monnaies du monde.

= La chine *est* assez favorable à une monnaie internationale qui dominerait toutes les monnaies du monde.

L'emploi des verbes bouliques « vouloir » et de la locution verbale « être favorable à » (qui indirectement peut être interprétée comme un acte exprimant la volonté du sujet) donne une intentionnalité aux Etats, qui les personnifie. Le conditionnel peut soit marquer l'emprunt et être alors un conditionnel de médiation épistémique. Mais en (20a) l'expression aléthique « en vérité » qui porte sur l'ensemble de l'énoncé bloque la lecture épistémique du conditionnel. En (20b), l'emploi de l'indicatif pour « elle pense » et « elle souffre » bloque la lecture d'emprunt pour « elle voudrait » en l'absence d'autres marques d'emprunt dans le passage concernant les pensées, désirs et souffrances de l'Europe. Les

trois occurrences de (20a, b et c) apparaissant dans la même chronique de BM et ayant la même construction syntaxique et sémantique, il paraît peu probable que les valeurs du conditionnel soient différentes d'un énoncé à l'autre. Donc nous écartons également la lecture de médiation épistémique pour (20c).

L'autre lecture possible est celle du dédoublement énonciatif. Mais le sujet des verbes au conditionnel ne réfère ni au locuteur de la chronique, ni à un ON-Vrai. La solution se trouve dans le discours indirect libre. En effet, on peut considérer les contenus propositionnels sur lesquels portent les conditionnels (20a, b et c) comme des discours indirects libres. Ces discours peuvent correspondre à des discours réels des représentants de ces Etats, respectivement le président des Etats-Unis, les chefs d'Etats de l'Union européenne, le président de la République démocratique de Chine. Mais le ton en (20a) et le caractère synthétique de ces contenus propositionnels font penser à une fiction de discours, formulée par le chroniqueur et correspondant à une synthèse des intentions de ces Etats. Ainsi le chroniqueur BM fait parler les Etats, ce qui donnerait en discours direct fictif (20a' à c').

(20a') Les Etats-Unis disent : « Nous voudrions bien faire partager le surendettement au reste du monde. »

(20b') L'Europe dit : « Je voudrais mettre à bas les normes comptables américaines qui ont été largement responsables de cette suraccumulation financière qui a conduit à la crise. »

(20c') La chine dit : « Je serais assez favorable à une monnaie internationale qui dominerait toutes les monnaies du monde. »

Dans cette lecture de discours rapporté libre fictif, les conditionnels marquent le dédoublement énonciatif des énonciateurs, qui sont les Etats-Unis, l'Europe et la Chine. Ces emplois ont pour effet d'atténuer les verbes bouliques et ainsi de préserver, toujours dans cette fiction discursive, les faces de leurs interlocuteurs lors du G20. En (20d), BM use encore du même procédé pour faire non pas parler des Etats mais les pêcheurs qui manifestent.

(20d) « ils voudraient pouvoir gagner leur vie/ en pêchant/ tranquillement/ du poisson// »
(25/16/BM)

≠ Ils *allaient vouloir* pouvoir gagner leur vie en pêchant tranquillement du poisson.
pas de cadre hypothétique

= Ils *veulent, paraît-il*, pouvoir gagner leur vie en pêchant tranquillement du poisson.

= Ils *veulent* pouvoir gagner leur vie en pêchant tranquillement du poisson.

= Ils disent : « Nous voudrions pouvoir gagner notre vie en pêchant tranquillement du poisson ».

Les pêcheurs disent : « Nous voudrions pouvoir gagner notre vie en pêchant tranquillement du poisson. ». Bien que ces pêcheurs portent des revendications, BM leur prête un conditionnel de dédoublement énonciatif avec effet d'atténuation que corrobore l'adverbe « tranquillement » ; ce discours semble être alors la confiance des simples et justes attentes des pêcheurs rapportées par le chroniqueur. Bien que l'interprétation de ce conditionnel en conditionnel de médiation épistémique ne soit pas bloquée par un élément ou un autre, c'est l'adverbe « tranquillement » qui nous fait pencher pour l'interprétation de dédoublement énonciatif en discours indirecte libre réel ou fictif.

Cet emploi du conditionnel de dédoublement énonciatif pour traduire les intentions de groupes de personnes ou d'Etats personnifiés n'est le fait que de BM dans les chroniques. Dans le reste des émissions, seule une occurrence similaire apparaît en interviews : SG y fait parler les gens (20e) après avoir personnifié l'Europe. Toutefois dans ce cas, on peut également admettre une lecture de conditionnel de médiation épistémique.

(20e) « donc- à la fois les gens **voudraient** que l'Europe soit concrète/ » (32/228/SG)

≠ Les gens *allait vouloir* que l'Europe soit concrète.

pas de cadre hypothétique

= Les gens *veulent, paraît-il* que l'Europe soit concrète

= Les gens *veulent* que l'Europe soit concrète.

= Les gens disent : « Nous voudrions que l'Europe soit concrète. ».

Quoiqu'il en soit, ce procédé de mise en scène des Etats et des pêcheurs est une particularité des chroniques de BM qui, à d'autres occasions, utilise des récits fictifs, des fables, pour faire comprendre l'économie ; ces procédés narratifs contribuent à la captation de l'auditoire.

5.4.5. Le cas de « devrait » : aléthique ou déontique en relation hypothétique

De nombreuses études ont été réalisées sur les valeurs modales de « devoir » (Sueur, 1975 ; Tasmowski & Dendale, 1994 ; Dendale, 1999). La plupart des linguistes s'accordent à distinguer la valeur déontique de nécessité (agent de l'obligation non humain), la valeur déontique d'obligation (agent de l'obligation humain), la valeur

épistémique de probabilité, plus précisément de non-certitude (paraphrasable par « probablement ») vis-à-vis du présent ou du passé ou vis-à-vis du futur, et une valeur aléthique (nécessité liée à l'être). Pour Kronning (1996) toutes ces valeurs ont en commun la nécessité. La difficulté d'analyser le verbe devoir dans ses formes en *-rait* (conditionnel présent et passé) résulte de la combinaison des valeurs du verbe et de celles du conditionnel. Dendale (1999) s'est penché sur les combinaisons possibles, notamment pour parvenir à comprendre le fonctionnement sémantique de « devrait » à valeurs évidentielle et modale. Nous nous inspirons de ses travaux pour les analyses à suivre, ainsi que de ceux de Kronning (1996). Dans l'énoncé (21a), où BM parle de la production d'énergie solaire en Espagne, la valeur de « devrait » correspond à une valeur aléthique dans une relation d'hypothèse, telle qu'elle a été définie par Kronning (1996) et discutée par Dendale (1999) : « Si [la forme *devrait*] est aléthique, elle exprime toujours une « nécessité d'être » inscrite dans une relation hypothétique marquée par la terminaison *-rait* » (Kronning 1996 : 140).

(21a) « mais les progrès **devraient** apparaître assez vite/ » (04/22/BM)

Les effets de sens de cette valeur sont les suivants d'après Dendale (1999) :

- a. manipulation de la situation,
- b. vérification imminente,
- c. décalage temporel entre les prémisses et la conclusion,
- d. le locuteur semble plus concerné par la conclusion qu'il tire qu'avec « doit »,
- e. le résultat est moins certain qu'avec « doit » parce que les prémisses sont « *in abstentia* ».

Nous pouvons vérifier les effets de sens de cette valeur pour (21a) :

- a. la situation dépend des recherches en cours sur le solaire ;
- b. la vérification imminente est indiquée par « assez vite » ;
- c. il y a un décalage entre le moment de la recherche et le temps des progrès ;

d. BM dans sa chronique semble bien intéressé par les progrès des panneaux solaires ;

e. BM n'a pas accès directement aux lieux et acteurs de ce progrès et donc il est moins certain que s'il avait accès directement aux données de ce progrès attendu.

Il est intéressant de relever les commentaires de Dendale (1999) sur l'incertitude du locuteur quant au résultat, incertitude qu'il présente comme un aveu de faillibilité, et sur l'engagement du locuteur quant à ce même résultat : « le fait d'ajouter une clause d'erreur montre un locuteur occupé plus ou moins consciemment de la question de savoir si ce qu'il dit est vrai ou non, un locuteur concerné par la vérité de la conclusion qu'il tire » (*ibid.* : 24). Ce « devrait » montre et marque l'engagement et l'intérêt du locuteur à l'égard du progrès des panneaux photovoltaïques, tout en émettant une réserve d'incertitude quant aux résultats. Ce procédé contribue à l'enjeu de crédibilité du journaliste économiste, qui ne doit pas présenter comme certaine une information incertaine ; il respecte ainsi le principe d'objectivité (au sens de conformité de l'énoncé à la réalité des choses, et non au sens d'effacement du locuteur, voir section 2.3.1). Et en même temps ce procédé montre l'intérêt du locuteur et donc un point de vue subjectif.

L'occurrence de l'énoncé (21b), qui apparaît dans la même chronique de BM sur l'énergie solaire en Espagne, a la particularité d'être enchâssée par une conjonction concessive, « bien que », généralement suivie du subjonctif.

(21b) « bien que le record **devrait** être battu très rapidement par des centrales en Amérique du Nord et en Corée du Sud/ qui seront 4 ou 5 fois plus grosses\\ » (04/15/BM)

L'emploi du conditionnel après « bien que » est attesté et marque l'éventualité dans une concessive : « Mirabeau ne remuerait personne, bien que sa corruption ne lui nuirait point. » (Chateaubriand). Mais outre cette particularité, il s'agit également d'une valeur aléthique de « devoir » dans une relation hypothétique marquée par le conditionnel. Cette occurrence produit les mêmes effets : le record dépend de la construction des centrales dans les pays cités, il pourra être vérifié « très rapidement » ; il y a un décalage temporel entre le début du projet et sa livraison ; BM semble intéressé par ce record ; il reste une incertitude car ces centrales ne pourront battre le record que si aucune autre ne le fait avant elles et BM ne peut pas avoir connaissance de tous les projets en cours.

L'énoncé (21c) apparaît en début de chronique (doc 10) et n'est pas présent dans la version écrite publiée sur le site de l'émission. C'est un aparté interrompu concernant le choix du sujet de la chronique.

(21c) « alors je **devrais** vous parler d'Amazonie/ comme vous/ Patricia\\ ça serait/ » (10/6-7/BM)

≠ j'*allais devoir* vous parler d'Amazonie comme vous, Patricia.

≠ alors je *dois* vous parler, *paraît-il*, d'Amazonie comme vous, Patricia.

≠ je *dois* vous parler d'Amazonie

= Si je ne parlais pas du G20, je devrais vous parler d'Amazonie.

= Si je vous parlais d'Amazonie, ça serait....

En (21c), « devoir » n'a pas de valeur aléthique mais une valeur déontique de nécessité d'origine non humaine : l'instance de validité en (21c) peut être la morale, l'éthique ou l'actualité économique qui dicterait un autre sujet que celui du G20. La valeur du conditionnel n'est ni temporelle, ni de médiation épistémique. La commutation avec le présent fait changer la polarité de l'énoncé, ce qui indique qu'il ne s'agit pas d'un dédoublement du locuteur. Reste la valeur hypothétique qui admet le changement de polarité avec la commutation au présent. Le cadre hypothétique sous-entendu peut être : « Si je ne parlais pas du G20 ». On est alors face à une hypothèse irréaliste inenvisageable car le chroniqueur va parler du G20, c'est annoncé. L'énoncé au conditionnel interrompu « ce serait » est en relation hypothétique avec « je devrais vous parler d'Amazonie ». On se trouve alors devant un enchaînement d'hypothèses.

En (21d), l'énoncé s'insère dans l'histoire du blues du petit porteur (doc 19) de BM.

(21d) « il se dit qu'il **aurait dû**- demander du salaire/ plutôt que des actions/ qu'il n'est pas tout à fait un capitaliste/ que lorsqu'on lui donne dix options/ on en donne dix mille à ses chefs// » (19/25/BM)

≠ il *allait devoir* demander du salaire plutôt que des actions.

= il eût dû demander du salaire plutôt que des actions.

≠ il *a dû*, *paraît-il*, demander du salaire plutôt que des actions.

≠ il *a dû* demander du salaire plutôt que des actions.

≈ S'il avait su, il aurait dû demander du salaire plutôt que des actions.

= S'il avait su ses intérêts, il aurait demandé du salaire plutôt que des actions.

« Devoir » y a une valeur déontique d'obligation d'origine non humaine : ses intérêts et son caractère aurait dû lui dicter un autre choix que les actions, à savoir du salaire. Le conditionnel n'est ni temporel, ni de dédoublement énonciatif. La commutation possible

avec le passé du subjonctif indique une relation hypothétique. Nous suggérons un cadre hypothétique du type « Si j'avais su ». Toutefois, avec un tel cadre hypothétique, il est difficile de maintenir le verbe « devoir ». On peut supposer que « dû » dans « j'aurais dû » montre un cadre hypothétique inféré : après coup, le petit porteur réalise ses intérêts et se projette dans le passé avec cette compréhension de ses intérêts. Cette projection dans un passé imaginaire à partir d'une inférence concomitante du moment de l'énonciation est le cadre hypothétique. « Devoir » en (21d) indique tout autant la nécessité morale que l'inférence qui a amené le sujet à cette conclusion. Une paraphrase possible est « Si j'avais su mes intérêts, j'aurais demandé du salaire plutôt que des actions ». On voit ainsi dans cet énoncé ressortir la valeur évidentielle d'inférence de « devoir ». Le conditionnel passé marque l'irrévocable ; associé au verbe modal « devoir », il indique une nécessité qui ne peut plus être, ce qui produit un effet de regret. BM nous donne à voir les états-d'âme du petit porteur, les choix qu'il regrette.

5.4.6. Une variation du conditionnel de médiation épistémique

Deux occurrences de conditionnel en (22a) et (22b) n'ont satisfait aucun test qui permettrait de les classer dans l'une ou l'autre catégorie de Haillet (2002).

(22a) « ce départ/ euh-. contrairement à ce que **pourrait** faire croire alors sa ressemblance avec euh. le jovial acteur Dany Boon/ une légère ressemblance/ hein/ s'explique par le fait que que la greffe/ n'a pas pris. dans le groupe/ à cause de son caractère entier/ » (02/12/DS)

≠ contrairement à ce qu'*allait pouvoir* faire croire sa ressemblance
aucun cadre hypothétique

≠ contrairement à ce que *peut* faire croire, *paraît-il*, sa ressemblance
= contrairement à ce que *peut* faire croire sa ressemblance

(22a') ≠ Puisqu'il ressemble à Dany Boon, on peut croire qu'il est jovial comme lui.

(22b) « alors\ il y a bien quelques signaux printaniers/ auxquels on a envie de croire/ parce qu'ils **montreraient**/ que le fond de la piscine a été atteint/ mais-. ils sont extrêmement fragiles/ les marchés financiers/ ont. par exemple\. tous chuté hier\ » (05/17-20/DS)

≠ parce qu'ils *allaient montrer* que...
aucun cadre hypothétique»

≠ quelques signaux printaniers auxquels on a envie de croire parce qu'ils *montrent*, *paraît-il*, que...

= quelques signaux printaniers auxquels on a envie de croire parce qu'ils *montrent* que...

Il ne s'agit ni d'un conditionnel temporel, ni d'un conditionnel hypothétique, ni d'une altérité énonciative d'emprunt (le conditionnel de médiation épistémique), ni de dédoublement énonciatif du locuteur. La paraphrase où le conditionnel présent est remplacé par un présent de l'indicatif est admise sans qu'il y ait de changement de polarité ; mais le sujet du verbe ne réfère pas au locuteur ou à un ON-Vrai ; il ne s'agit pas non plus d'un discours rapporté. En (22a) la forme passive « faire croire » peut cacher le locuteur dans le complément d'agent pour le cas sous-entendu ; mais cela transforme le sémantisme du verbe radical « pouvoir » en (22a') qui désigne une capacité humaine, tandis qu'en (22a), il s'agit d'une possibilité liée aux circonstances. C'est pourquoi nous écartons l'interprétation de dédoublement énonciatif pour « pourrait » en (22a).

Dans les autres genres du corpus, nous avons trouvé un cas similaire (22c) en interviews que nous traitons avec les deux autres (22a et b) dans cette section.

(22c) « nos propres échéances à court terme/ effectivement/ nous font croire que la réponse **pourrait** être non/ » (32/351/CET)

≠ *allait pouvoir* être non

aucun cadre hypothétique

≠ Nos propres échéances à court terme effectivement/nous font croire que la réponse *peut* être, *paraît-il*, non.

= Nos propres échéances à court terme effectivement nous font croire que la réponse *peut* être non.

La comparaison de ces trois énoncés nous a permis de faire plusieurs constats :

- a. des marques lexicales d'évidentialité, telles que « sa ressemblance », « signaux », « montreraient », « nos propres échéances », qui peuvent être paraphrasées par le cadratif « selon N » ;
- b. la cooccurrence du verbe « croire » à l'infinitif non loin du conditionnel ;
- c. dans le cotexte proche, le point de vue oppositif du locuteur indiqué par « contrairement à » en (22a) ou « mais » en (22b) et (22c'), énoncé qui suit (22c).

(22c') « mais puisque vous me parlez de chantiers de 50 ans/ et si on veut/ entre guillemets/ relancer/ l'Europe/ forcément/ c'est à ce type de question/ qu'il faudra répondre\\ » (32/352/CET)

Arrêtons-nous tout d'abord sur le premier constat, en supprimant les segments contenant le verbe croire et le cotexte oppositif, et en reformulant les propositions ainsi

obtenues en remplaçant le conditionnel par un présent accompagné du cadratif « Selon N ».

(22a') Selon sa ressemblance avec l'acteur Dany Boon, il est jovial.

(22b') Selon ces signaux printaniers, le fond de la piscine a été atteint.

(22c') Selon nos échéances à court terme, la réponse peut être non.

Mis à part « selon nos échéances » (22c'') qui peut être un emprunt, les autres cadratifs indiquent que l'inférence relève de l'observation des « signaux » (22b'') ou de la « ressemblance » entre Dany Boon et de Christian Streiff dont il est question en (22a'') ; il s'agit donc d'une indication lexicale évidentielle de perception ou d'inférence basée sur la perception. Pourquoi, alors, dans le cas de (22c), le test en « paraît-il » ne fonctionne-t-il pas ? La réponse se trouve dans la combinaison de ces indications lexicales d'emprunt pour (22c) ou de perception (pour 22a et b) avec une inférence de type implicative indiquée par « faire croire » ou « envie de croire ».

Explorons alors le deuxième constat, la valeur ou l'effet de ces locutions verbales comprenant « croire » à l'infinitif. Le verbe « croire » à l'infinitif a un sens radical relatif à la croyance en quelque chose ou aux propos de quelqu'un. Il n'a pas de valeur épistémique comme dans sa forme au présent de l'indicatif « je crois que » ou « il croit que ». Dans « quelque chose fait croire quelque chose à quelqu'un » ou dans « on a envie de croire à quelque chose parce que » sont énoncés la source ou la justification d'une croyance, autrement dit les prémisses et la conclusion d'une implication. En (22a, b et c), les prémisses sont pour chaque énoncé de deux natures : l'emprunt ou l'observation que l'on a déjà mis en lumière dans le premier constat et une croyance. En (22a), la croyance qui sert de prémisse à l'implication est celle en la corrélation entre la ressemblance physique et la ressemblance de caractère. La conclusion « il est jovial » est donc le fruit à la fois de l'observation et de l'implication de cette croyance. Dans le cas de (22b), l'implication correspond à la croyance dans les signes printaniers, autrement dit à la croyance que les signes du printemps annoncent le printemps. La conclusion « le fond de la piscine a été atteint » est donc le fruit de l'observation des signaux économiques et de cette croyance. En (22c), c'est ce que fait croire le court terme qui sert de prémisse : le court terme limite les capacités d'action et les possibilités de changement. La conclusion, qui est cette probable réponse « non », est le fruit de ce que disent les échéances (valeur d'emprunt) et

de cette croyance. On peut supposer que l'ajout de cette croyance à l'emprunt bloque le test en « paraît-il ».

Si la présence d'indices d'inférence par observation et/ou implication bloque l'interprétation canonique du conditionnel de médiation épistémique d'emprunt, nous en retrouvons un trait essentiel : la modalisation zéro. En effet, si le conditionnel dans les trois énoncés (22a, b et c) n'indique pas forcément l'emprunt, il continue de marquer une modalisation zéro : le locuteur ne prend pas en charge le contenu propositionnel de la proposition dans laquelle apparaît le conditionnel, il le prend en compte : « sa- ressemblance-avec-l'acteur-Dany-Boon-faire-croire-lui-être-jovial » pour (22a), « eux- montrer-que-le-fond-de-la-piscine-être-atteint » pour (22d) et « la-réponse-pouvoir-être- non » pour (22c). En (22a et b), il n'y a pas d'énonciateur défini à qui attribuer ces points de vue ; on peut toutefois considérer que ces énonciateurs indéfinis sont ceux qui adhèrent aux croyances mentionnées précédemment ; on retrouve alors une altérité énonciative mais avec un énonciateur indéfini. En (22c), ce sont les échéances qui valident le contenu propositionnel.

Par le conditionnel, le locuteur-L ne rejette pas les contenus propositionnels. Mais il exprime son point de vue par les connecteurs ou énoncés qui entourent la proposition contenant le conditionnel. En (22a), l'oppositif « contrairement à » indique que le locuteur se dissocie du point de vue, il le récuse. En (22b), le verbe boulique « a envie » présente les économistes dont fait partie le locuteur- λ comme souhaitant croire dans la conclusion des prémisses ; le « mais » oppositif indique que le locuteur-L refuse de s'engager vis-à-vis de cette conclusion et affirme un argument et un exemple qui vont dans le sens contraire : les signaux sont « extrêmement fragiles ». Pour (22c), « mais » dans le cotexte (23) indique à nouveau la non-prise en charge du contenu propositionnel sur lequel porte le conditionnel ; cependant l'opposition ne se fait pas entre ce contenu propositionnel et son contraire mais entre les cadres de références qui sont ici de nature temporelle « à court terme » et sur « 50 ans ». Nous pouvons reformuler l'argumentation ainsi : « à court terme, la réponse peut être non, mais sur 50 ans, ... », on ne sait pas, il n'y a pas de réponse toute faite, « il faudra répondre » à cette question. Ainsi les propositions en lien avec ces cadres temporels de référence sont mis en opposition non pas quant au contenu de la réponse « non » mais quant à la possibilité de formuler déjà une réponse. Cette opposition se trouve également entre « d'ores et déjà » de la question de l'animateur DA et le futur simple dans « il faudra

répondre » de CET. Par ailleurs, « faire croire » dans la réponse de CET fait peut-être écho indirectement à l’assertion de DA de pouvoir « imaginer la réponse » (23).

(23) « CET : - la vraie question/ c'est- est-ce que nos pays/ avec les problèmes\ que nous avons\ nous-mêmes/ nous serons capables\ de tendre\ une main/ à cette autre partie\ de l'Europe/ qui risque tout simplement/ de plonger/ dans une misère noire\

DA : - mais on peut **imaginer la réponse/ d'ores et déjà**// la réponse\ est plutôt non// non=

CET : - nos propres échéances **à court terme**/ effectivement/ nous font croire que la réponse pourrait être non/ **mais** puisque vous me parlez de **chantiers de 50 ans**/ et si on veut/ entre guillemets/ relancer/ l'Europe/ forcément/ c'est à ce type de question/ **qu'il faudra répondre**\ le reste/ c'est du pipeau\ » (32/347-353)

Ces analyses des marqueurs d’opposition et de concession montrent que l’engagement du locuteur-L ne se joue pas dans le conditionnel mais dans les éléments du cotexte. Le conditionnel, comme dans le cas canonique du conditionnel de médiation épistémique, indique la modalisation zéro du locuteur. D’autre part, cette modalisation zéro peut produire un effet d’incertitude mais il n’y a pas d’attente de confirmation d’une information. S’il y a attente, c’est celle de la validation de la croyance et de la conclusion inférée à partir de cette croyance et des indices observés ou informations empruntées. L’incertitude viendrait non pas de l’attente de confirmation d’une information mais de vérifier si la croyance, qui est prémisses de l’implication, est fondée ou non.

Il s’agit donc toujours de conditionnel de médiation épistémique qu’il faudrait qualifier « d’inférence » ou « d’implication » pour les différencier du conditionnel de médiation épistémique d’emprunt. Nous les considérons comme des variations de la version canonique dans la mesure où la cooccurrence du verbe « croire » et des éventuelles marques lexicales de perception bloquent l’interprétation en médiation d’emprunt. Nous proposons comme test pour repérer ces conditionnels une paraphrase en « Selon N, on croirait que ». « Selon N » indique les indices de perception ou la source d’emprunt et « on croirait que » indique l’inférence basée sur une croyance sans prise en charge par le locuteur-L. Voici le test appliqué aux trois occurrences de notre corpus ; les reformulations sont équivalentes aux segments grisés.

(22a) « ce départ/ euh-. contrairement à **ce que pourrait faire croire alors sa ressemblance avec euh. le jovial acteur Dany Boon**/ une légère ressemblance/ hein/ s’explique par le fait que que la greffe/ n’a pas pris. dans le groupe/ à cause de son caractère entier/ » (02/12/DS)

= Selon sa ressemblance avec Dany Boon, on croirait qu’il est jovial.

(22b) « alors\ il y a bien quelques signaux printaniers/ auxquels on a envie de croire/ parce qu'ils **montreraient**/ que le fond de la piscine a été atteint/ mais-. ils sont extrêmement fragiles/ les marchés financiers/ ont. par exemple\ tous chuté hier\ » (05/17-20/DS)

= Selon les signaux printaniers, on croirait que le fond de la piscine a été atteint.

(22c) « nos propres échéances à court terme/ effectivement/ nous font croire que la réponse pourrait **être non**/ » (32/351/CET)

= Selon nos propres échéances à court terme, on croirait effectivement que la réponse peut être non.

5.4.7. Conclusions : la part de l'explicatif et la part du subjectif

En somme, dans les chroniques la tendance est à l'emploi de conditionnels d'hypothèse qui participent à la dimension explicative des chroniques. A côté de cette tendance générale apparaissent des conditionnels de dédoublement énonciatif associés à des verbes bouliques ou le verbe modal « devoir » déontique ou aléthique au conditionnel présent ou passé ; ils expriment tous, dans des chroniques de BM, les intentions ou les regrets d'Etats personnifiés, de personnage fictif, ou l'intérêt de BM pour le photovoltaïque. On assiste ainsi dans les chroniques de BM à une polyphonie de voix, à des conditionnels qui indiquent la subjectivité des énonciateurs des récits de BM, ou celle-là même de BM.

5.5.Débats : hypothétiques et dédoublements énonciatifs

5.5.1. Conditionnels hypothétiques : dimensions thématiques et positionnements idéologiques

Dans les débats, nous avons trouvé dix hypothétiques de valeur irréaliste et trois de valeur potentielle. Nous ne nous attarderons pas sur la recherche du cadre hypothétique et sur les transformations et analyses qui nous permettent de déterminer si une relation hypothétique est de valeur potentielle ou irréaliste. Nous indiquons toutefois sous chaque énoncé extrait du corpus la forme en « Si A, B », si elle n'apparaît pas dans l'extrait ; nous indiquons également les résultats des tests qui permettent de déterminer la valeur potentielle ou irréaliste de l'hypothétique. Nous nous intéressons, dans les paragraphes qui

suivent, aux effets de ces conditionnelles hypothétiques et de leurs relations avec les variables du corpus.

On constate d'une part que le bilan du G20, qui est au centre des débats des documents 13 et 15, suscite des hypothétiques irréelles (24a et b), dont le cadre hypothétique est, ou est équivalent à, « si + plus-que-parfait » ; le plus-que-parfait empêche tout effet d'éventualité dans le futur, il ne s'agit pas de faire une projection dans l'avenir mais un bilan sur ce qui a été ou n'a pas été.

(24a) « un échec **aurait été** catastrophique/ » (13/63/DS)

= Si le G20 avait échoué, ça aurait été catastrophique.

= Ça n'a pas été catastrophique. (= non-B)

= Le G20 n'a pas échoué. (= non-A)

(24b) « si il s'ét() si il s'était vraiment rien passé/ rien décidé à Londres/ on **serait** aujourd'hui/ dans un une autre humeur\ » (15/143/CB)

= On n'est pas aujourd'hui dans une autre humeur. (= non-B)

= Il ne s'est pas rien passé. (= non-A)

Les deux économistes DS et CB, par ces deux hypothétiques, évoquent la catastrophe qu'aurait été le G20, s'il ne s'était rien passé, si le sommet avait été un échec. Ces deux emplois ont une forte dimension thématique. On peut supposer retrouver ce genre d'hypothétique dans tout bilan d'événement où les jeux n'étaient pas faits à l'avance, ou il y avait des incertitudes quant aux résultats. L'évaluation positive, ou plutôt non-négative du bilan, – rendue par le sémantisme axiologique négatif de « catastrophique » ou l'appréciatif de « on serait aujourd'hui dans une autre humeur » –, crée un effet de soulagement.

D'autre part, trois hypothétiques à valeur d'irréel expriment le regret des débatteurs ; ils ont en commun également de contenir un verbe de modalité, boulique en (24c) et déontique en (24d), ou le verbe radical « pouvoir » à valeur de capacité en (24e).

(24c) « on **aimerait** en embaucher plus/ après c'est une question de taille/ de management/ de de d'avoir/ suffisamment de monde pour les accompagner/ » (33/159-160/DE)

= Si la taille du management le permettait, on aimerait en embaucher plus.

= On n'en embauche pas plus. (= non-B)

= La taille du management ne le permet pas. (= non-A)

(24d) « vous ne pouvez pas savoir\ ce que le pari du train/ dans le plan Freyssinet/ était merveilleux\ [...] on **aurait dû** garder ce pari\ » (28/297 et 301/BM)

= On aurait dû garder ce pari, si on s'était rendu compte du caractère merveilleux du plan Freyssinet.

= On n'a pas gardé ce pari. (= non-B)

= On ne s'est pas rendu compte du caractère merveilleux du plan Freyssinet. (= non-A)

(24e) « je pense/ qu'on **aurait pu** simplifier la gouvernance/ et la rendre plus efficace\ » (30/87/PF)

= Si on avait voulu d'une excellente coordination entre tous ces acteurs, on aurait pu simplifier la gouvernance et la rendre plus efficace.

= On n'a pas pu simplifier la gouvernance et la rendre plus efficace. = On n'a pas été capable de simplifier la gouvernance et de la rendre plus efficace. (= non-B)

= On n'a pas voulu d'une excellente coordination entre tous ces acteurs. (= non-A)

Comme les deux verbes modaux ont une portée extrapredicative, ils n'admettent pas la négation ; la transformation du procès au présent/passé composé, qui entraîne l'inversion de la polarité de B en non-B, nécessite donc de supprimer les verbes modaux dans cette transformation. L'association du conditionnel passé et de « devoir » déontique ou de « pouvoir » de capacité produit cet effet de regret : ces verbes présentent une nécessité ou une possibilité dont l'éventualité est révolue. L'effet de regret de (24c) est moins attendu ; en effet, ce verbe boulique au conditionnel présent ne représente pas l'éventualité comme révolue. Ce qui crée l'effet de regret, c'est l'opposition entre le souhait de DE, exprimé par « on aimerait », et la réalité de la taille du management introduite par un « après » oppositif. Son désir et l'éventualité de sa réalisation sont alors soumis à un cadre hypothétique qui ne correspond pas à la réalité de l'entreprise de la locutrice. L'opposition entre désir et réalité semble alors suffisant pour évincer l'éventualité du procès dans l'avenir, si cette réalité ne change pas. Contrairement à (24d) et (24e) qui avaient un effet de regret par rapport au passé, (24c) est un regret par rapport au présent : le désir est contrecarré par la réalité. Ces regrets sont le pendant négatif du soulagement à l'occasion du bilan positif sur le G20. Même si les énoncés (24c, d et e) traitent de thèmes différents, ils apparaissent dans trois débats portant sur la crise : « Vers une sortie de crise ? » (doc. 28), « Comment défendre l'emploi en temps de crise ? » (doc. 30) et « Stabilisation au fond du trou » (doc. 33).

En (24f), la comparaison constitue le cadre hypothétique.

(24f) « mais on peut dire aussi/ comme **dirait** un économiste euh- distingué/ il dirait/ il est- il est tombé tellement si bas/ qu'il ne peut que remonter// » (28/68-69/BM)

= Si un économiste distingué prenait la parole, il dirait...

= Il ne dit pas... (= non-B)

= L'économiste distingué ne prend pas la parole. (Il n'existe pas) (= non-A)

Dans la structure comparative « comme ... qui + conditionnel », l'emploi du conditionnel revient à « représenter l'antécédent de la relative comme une entité non intégrée à la réalité du locuteur. » (Haillet, 2002 : 65). Pour Haillet, les conditionnels dans les relatives apposées à des comparatifs ont une valeur de potentiel. Mais le caractère fictif car indéfini de l'« économiste distingué » nous fait pencher pour l'interprétation du conditionnel à valeur d'irréel. Nous considérons en effet cet « économiste » comme fictif car il est indéfini et parce que la banalité de son discours vient contredire son caractère prétendu « distingué ». Nous avons déjà eu le cas d'un chroniqueur qui faisait parler le défunt Keynes ; dans le cas présent, plus que la mort, c'est le caractère fictif de l'économiste distingué qui rend toute éventualité de ce discours dans l'avenir impossible. Pourquoi BM fait-il alors déclamer un économiste distingué fictif ? La réponse se trouve dans le cotexte gauche et droit du développement de BM, interrogé sur « les signes apparents de sortie de crise » (28/54/ED) ; détail non sans importance, l'animateur termine sa question par « c'est de la méthode Coué/ ». BM reconnaît que le CAC 40 remonte, cite l'économiste « distingué » – qualificatif employé ironiquement par BM –, puis dénigre cette citation (25).

(25) « bon- ben ça veut pas dire/ grand-chose non plus// » (28/70/BM)

En quelques propositions, BM fait écho à la question du journaliste en mettant en scène un économiste qui ferait de la méthode Coué en disant et se disant qu'après une telle chute le CAC 40 ne peut que remonter. On ne sait pas trop si « ça veut pas dire/ grand-chose » en (25) réfère à la citation de l'économiste ou aux chiffres du CAC 40. Il est intéressant de constater que l'économiste mis en scène par BM formule une projection dans l'avenir (qui ne prend pas la forme d'une hypothétique à valeur de potentiel mais qui en a le même effet) : « il est tombé tellement si bas/ qu'il ne peut que remonter// » (24f). On se rappelle que le chroniqueur BM n'avait fait qu'une seule projection à propos du photovoltaïque et à partir de calculs et sous forme d'hypothétique à valeur de potentiel. On peut émettre l'hypothèse que pour BM, la caricature de l'économiste est la figure de celui qui fait des projections dans l'avenir.

BM, en débats, utilise toutefois un hypothétique à valeur de potentiel en (24g). Mais il ne s'agit pas de faire des pronostics économiques.

(24g) « et ça/ Dominique l'a dit/ les Chinois n'en veulent pas// parce que ça **voudrait dire**/ une dévaluation du dollar\ » (28/189-190/BM)

= Si on optait pour l'inflation, ça voudrait dire une dévaluation du dollar.

≠ On dévalue le dollar. (= ni B)

≠ On ne dévalue pas le dollar. (= ni non-B)

Après avoir asserté avec le déontique « il faudra » la nécessité pour les Etats de rembourser leur dette, BM présente les choix économiques classiques qui s'offrent aux Etats : l'inflation, l'augmentation des impôts ou un mixte des deux (28/178-180/BM). Le conditionnel, qui apparaît dans la locution verbale « vouloir dire », tire les conséquences de l'un de ces choix : l'inflation. Et cette locution verbale s'intègre dans une proposition introduite par « parce que » qui explique ou justifie le refus des Chinois d'opter pour l'inflation. Au total, le propos de BM n'est pas de faire des projections de calculs économiques mais d'expliquer les choix de politique économique de la Chine. Ce « les Chinois n'en veulent pas » nous rappelle BM en chroniques qui faisait parler les Etats pour traduire leurs intentions et intérêts.

En revanche, DE fait des projections économiques avec des hypothétiques à valeur de potentiel en (24h et i) ou des hypothétiques à valeur d'irréel mais envisagée (24j) ou envisageable (24k) dans l'avenir. Ces projections correspondent à la mission de « force de proposition » d'Esprits d'Entreprises (26) dont DE est la fondatrice et présidente.

(24h) « ça **serait** plus créateur/ de valeur\ ouais= » (33/69/DE)

= S'ils investissaient ces 160 millions dans plusieurs entreprises, ça serait plus créateur de valeur.

≠ C'est plus créateur de valeur (= ni B)

≠ Ce n'est pas créateur de valeur (= ni non-B)

(24i) « justement/ cette innovation/ ces grands groupes/ qui ne savent pas s'inventer/ ils peuvent très bien se regrouper/ou ou racheter des petites sociétés/ ↑très innovantes/ qui auraient été financées par le fonds stratégiques/ <[rire] par exemple>/ et qui **permettraient**/ justement/ de renouveler/ leur positionnement/ et réfléchir/ à une façon/ différente/ de conquête\ » (33/102/DE)

= Si ces grands groupes se regroupaient ou rachetaient des petites sociétés innovantes, ces dernières leur permettraient justement de renouveler leur positionnement et de réfléchir à une façon différente de conquête.

≠ Les petites sociétés innovantes leur permettent de renouveler leur positionnement et de réfléchir à une façon différente de conquête. (= ni B)

≠ Les petites sociétés innovantes ne leur permettent pas de renouveler leur positionnement et de réfléchir à une façon différente de conquête. (= ni non-B)

(24j) « alors que (ces) 160 millions/ si on les divise par 10/ ça fait 10 entreprises de taille moyenne/ qui **devraient être**/ des vrais champions/ **de demain** » (33/74/DE)

= Si les 160 millions étaient divisés par 10 et versés à 10 entreprises, elles devraient être des vrais champions de demain.

= Elles ne sont pas des vrais champions de demain. (= non-B)

= Les 160 millions n'ont pas été divisés par 10 et versés à 10 entreprises. (= non-A)

(24k) « mais sur le 2 millions de PME\ si chacune\ prenait un jeune/ **ça ferait**/ <[rire]↑plus- que 600 mille- jeunes- en dehors de> » (33/167/DE)

= Ça ne fait pas (plus que) 600 mille jeunes en dehors de... (= non-B)

= Chaque PME ne prend pas un jeune. (= non-A)

(26) « **Esprits d'Entreprises** est au cœur des débats d'actualité et s'impose aujourd'hui comme force de proposition. Nous nous attachons à renforcer la présence d'entrepreneurs au cœur des choix économiques ! » (Accès : <http://ee.xwiki.com/xwiki/bin/view/LeClub/nos%20objectifs>, consulté le 16/05/2016)

DE emploie en (24l) un conditionnel passé dans une hypothétique à valeur d'irréel qui n'a toutefois ni l'effet de soulagement, ni l'effet de regret.

(24l) « justement/ cette innovation/ ces grands groupes/ qui ne savent pas s'inventer/ ils peuvent très bien se regrouper/ou ou racheter des petites sociétés/ ↑très innovantes/ qui **auraient été financées** par le fonds stratégique/ <[rire] par exemple>/ et qui permettraient/ justement/ de renouveler/ leur positionnement/ et réfléchir/ à une façon/ différente/ de conquête » (33/102/DE)

= Si ma proposition était déjà réalité, les petites sociétés très innovantes auraient été financées par le fonds stratégique.

= Ces petites sociétés innovantes n'ont pas été financées par le fonds stratégique. (= non-B)

= Ma proposition n'est pas encore réalité. (= non-A)

Dans cette relative appositive qui présente les petites sociétés financées par le fonds stratégique, DE rappelle sa proposition faite quelques minutes auparavant en (27).

(27) « et elles ont également/ besoin de financement/ de la part/ par exemple/ du fonds stratégique// » (33/63/DE)

Le cadre hypothétique qui nous semble le plus pertinent est « si ma proposition était déjà réalité ». Ainsi, même dans l'emploi du conditionnel passé et de l'hypothétique d'irréel, on retrouve la « force de proposition » de DE : en (24l), la relative n'est pas l'expression d'un regret mais la reprise autonymique d'une proposition de DE.

Enfin FR emploie en (24m) une hypothétique à valeur d'irréel mais envisageable dans l'avenir.

(24m) « donc- on pourrait être plus créatif que ça/ avec les moyens d'un groupe de cette taille/ »
(33/117/FR)

- = Si on utilisait les moyens d'un groupe de cette taille, on **pourrait être** plus créatif que ça.
- = On ne peut pas être plus créatif que ça. = On n'est pas capable d'être plus créatif. / On n'a pas la possibilité d'être plus créatif. (= non-B)
- = On n'utilise pas tous les moyens d'un groupe de cette taille. (= non-A)

En effet, le verbe radical « pouvoir », qui peut être interprété soit comme une capacité humaine ou une possibilité matérielle, présente une éventualité ; de plus, le cadre hypothétique ne semble pas du tout irréaliste : il évoque des moyens à disposition mais non exploités. Cet irréel du présent, toutefois envisageable dans l'avenir peut être mis en relation avec les propositions de FR de passer d'une stratégie océan rouge de concurrence frontale par imitation à une stratégie océan bleue basée sur les capacités d'initiative, de création de marché, autrement dit à un stratégie de développement du potentiel d'une entreprise par la créativité. Le marché n'est pas une réalité limitée mais un potentiel de créativité.

En conclusion de l'analyse des conditionnels hypothétiques et de l'interprétation de leurs effets de sens, nous constatons, dans la motivation ou justification de ces emplois, d'une part, le poids des thèmes des débats et, d'autre part, le jeu du positionnement idéologique des locuteurs. Concernant la dimension thématique, nous avons vu comment le thème du bilan du G20 suscite des conditionnels à effet de soulagement et celui de la crise ceux à effet de regret. Concernant l'*ethos* des locuteurs et leur positionnement idéologique, on constate que BM présente une caricature d'un économiste de laquelle il se distancie : BM se montre comme un économiste qui ne fait pas de prévisions ou prédictions chiffrées mais qui analyse et met en scène les intentions et intérêts économiques des Etats. L'économie apparaît non pas comme le résultat de probabilités chiffrées et d'une mécanique transparente (voir chronique 22) mais comme des choix politiques centrés sur l'humain. BM est en cela très keynésien, ou dans la lignée d'Adam Smith, mais en tant que philosophe des passions tel qu'il est présenté dans la chronique 7. Quant à DE, par ses hypothétiques à effet d'éventualité dans l'avenir, elle incarne l'*ethos* d'Esprits d'Entreprises. Dans une moindre mesure, on peut reconnaître la stratégie océan bleue que défend FR dans son hypothétique irréel à effet de potentiel. Enfin nous ajouterons un dernier constat d'ordre générique : alors que dans les chroniques, les verbes de modalités insérés dans le procès B traduisaient la volonté, la nécessité ou la possibilité attribuées à

d'autres qu'aux locuteurs, les effets de regret et de soulagement en débats sont rattachés au locuteur. Ils le sont par l'enchâssement du procès par « je pense que » en (24e), par un [on-incl] dans « on aimerait » de (24c) et la modalité phrastique exclamative de (24d). Ces regrets ou soulagements sont tantôt exprimés par des modaux appréciatifs ou bouliques. On sort petit à petit d'un désengagement objectivant du locuteur ou d'une modalité zéro à un engagement subjectif du locuteur. Cette émergence de la monstration du point de vue appréciatif ou boulique des locuteurs s'analyse également dans les cas de conditionnels de dédoublement énonciatif dans les débats.

5.5.2. Dédoublements énonciatifs : désactualisation des modalisations

Les débats contiennent des dédoublements énonciatifs mais ceux-ci ne s'insèrent pas dans des discours fictifs rapportés, comme dans les chroniques. Ces dédoublements ont une autre particularité : ils désactualisent des modalisations déontiques (28a, b, c, d, e), bouliques (28f et g), appréciatives (28h) ou le verbe radical « pouvoir » de capacité (28i et j).

Même si « falloir » n'est pas actualisé par une marque de première personne ([JE], [NOUS]) ou englobant le locuteur ([On-incl]), critère faisant partie de la règle générale des dédoublements énonciatifs, Haillet (2002) catégorise ce verbe au sujet impersonnel dans les dédoublements énonciatifs lorsque celui-ci est à la forme verbale en -rait. Avec ce verbe de modalisation déontique, le locuteur attribue une valeur de nécessité d'origine non humaine, d'une instance morale (28b) et/ou de la réalité économique (28a).

(28a) « mais il **faudrait**/ associer/ les banques centrales/ et éventuellement/ donner des objectifs/ aux banques centrales/ qui ne soient pas seulement/ le contrôle de la. stabilité des prix/ mais/ qu'elles participent aussi/ au contrôle/ de la stabilité financière\ » (15/108/ML)

≠ il allait falloir associer
pas de cadre hypothétique
≠ il faut, paraît-il, associer
= il faut associer

(28b) « il **faudrait** que\ tous les acteurs/ économiques/ aient un sursaut/ civil/ de se dire/ » (33/162/DE)

≠ il allait falloir que
pas de cadre hypothétique

≠ il faut, paraît-il, que

= il faut que

Grâce au modèle de Gosselin (2005, voir section 2.3.2), on peut toutefois expliquer comment cette forme impersonnelle de modalité déontique inclut le point de vue du locuteur- λ . La modalité déontique étant validée par une institution telle la morale, ou ici la nécessité économique, elle correspond à un ON-Vrai qui inclut le point de vue du locuteur- λ . L'énonciateur porteur de ce point de vue est ON-Vrai incluant le locuteur- λ . Le locuteur-L se distancie de ce point de vue par le conditionnel et en atténue ainsi la charge : qui est-il pour dire la nécessité morale ou économique ? Cette distance permet à la fois d'asserter le point de vue tout en ménageant la face du locuteur.

En (28c, d et e), les occurrences du verbe modal « devoir » ont une valeur déontique de nécessité liée aux circonstances du moment (28e) ou à venir (« cette nouvelle décennie [...] qui va être très différente » (28c)), mais aussi de nécessité d'origine humaine (« la vision de ce qu'on veut devenir » (28d)).

(28c) « en revanche/ c'est une période aussi- importante/ dans laquelle on peut se remettre en question/ et se dire/ comment on **devrait**/ approcher/ cette nouvelle/ décennie qui s'annonce/ qui va être très différente/ et sur lesquelles/ on peut devenir des champions/ sur un certain nombre d'acti()/ euh- secteur d'activités\ » (33/153-154/DE)

≠ on allait devoir

pas de cadre hypothétique

≠ on doit, paraît-il,

= on doit

(28d) « euh- je pense qu'aujourd'hui/ il manque un projet industriel/ pour le- le- le- la vision/ de ce qu'on veut devenir/ et de ce que ces entreprises/ de type PME/ euh- **devraient** devenir\ » (33/148/DE)

≠ allaient devenir

pas de cadre hypothétique

≠ doivent, paraît-il devenir

= doivent devenir

(28e) « plutôt que d'aller chercher/ à récupérer/ les 8% du- du fonds/ texan/ chez Gemalto/ [...] ils **devraient**/ plutôt/ investir/ ces 160 millions/ dans plusieurs entreprises/ qui vont devenir/ les champions/ » (33/64-67/DE)

≠ ils allaient devoir

≠ ils doivent, paraît-il,

pas de cadre hypothétique

ils doivent

Que la nécessité soit exprimée par « falloir » ou « devoir », elle est le résultat d'inférences implicites ou explicites. Dans le cotexte droit de (28e), voir (29), l'inférence est explicite.

(29) « puisque\ ça n'apporte rien/ à Gemalto/ c'est juste une substitution/ euh- 8% ce n'est pas une prise de contrôle/ alors que (ces) 160 millions/ si on les divise par 10/ ça fait 10 entreprises de taille moyenne/ qui devraient être/ des vrais champions/ de demain\ » (33/71-74/DE)

Là encore comme avec « falloir », le sujet ne réfère pas au locuteur- λ ; en (28d et e), il s'agit de PME. De même qu'avec « falloir », le point de vue modalisé par la modalité déontique de « devoir » est porté par un ON-Vrai qui inclut le point de vue du locuteur- λ . Le locuteur-L se distancie par le conditionnel de ce point de vue pour ne pas l'imposer aux dirigeants de PME. DE ménage à la fois sa face (qui est-elle pour imposer son point de vue à d'autres dirigeants de PME ?) et celle des auditeurs qui dirigent des PME.

Le verbe boulique « vouloir » au conditionnel a un fonctionnement plus classique de dédoublement énonciatif. Le sujet « je » réfère au locuteur- λ qui endosse le point de vue, tandis que le locuteur-L le désactualise par le conditionnel. La charge de la volonté du locuteur est moins directe : le locuteur-L n'impose pas la volonté du locuteur- λ . La modalité boulique est classée par Le Querler (1996) dans les modalités intersubjectives. On peut supposer que de manière générale, désactualiser un verbe boulique permet de ménager la face de l'interlocuteur en ne lui imposant pas directement la volonté du locuteur.

Au-delà de cette généralité, dans les faits, en (28f), « je voudrais » modalise un verbe de discours.

(28f) « ce que je **voudrais** rajouter sur ça/ c'est que les jeunes/ sont une fantastique opportunité/ pour aller tester de nouvelles choses/ pour aller explorer de nouveaux territoires/ » (33/173/FR)

≠ j'allais vouloir
pas de cadre hypothétique
≠ je veux, paraît-il,
= je veux

L'énoncé prend alors en plus de la dimension intersubjective, une dimension métadiscursive et interlocutive : « ce que je voudrais rajouter sur ça, c'est que » introduit la prise de parole du locuteur tout en faisant écho aux propos de son interlocuteur. De plus, ce « je voudrais » en (28f) présente l'assertion qui suit comme le point de vue du locuteur. En

(28g), on retrouve cette dimension de présentation du point de vue qui suit comme pris en charge par le locuteur.

(28g) « le message que moi je **voudrais** faire passer là/ c'est qu'il y a une infinité de nouveaux business à créer\ » (33/194/FR)

≠ j'allais vouloir
pas de cadre hypothétique
≠ je veux, paraît-il,
= je veux

L'énoncé dans lequel apparaît « je voudrais » est également un commentaire métadiscursif, il qualifie l'assertion qui suit comme « message à faire passer ». Il n'y a pas de dimension interlocutive explicite, si ce n'est que le « moi je » s'oppose implicitement à l'interlocuteur en débats, à « toi tu » ou à « vous vous ».

En (28h), la marque du conditionnel est portée par le verbe modal épistémique « pouvoir » d'éventualité.

(28h) « et je pense/ que les commissaires à la réindustrialisation/ **ça pourrait être une très bonne chose**/ si les moyens financiers/ et les moyens techniques/ accompagnent la nomination de ces experts/ sur- euh- sur- sur le terrain/ notamment/ dans les bassins d'emploi/ sinistrés// » (30/174/PF)

≠ ça allait pouvoir
cadre hypothétique au présent (et non à l'imparfait)
≠ ça peut, paraît-il (bloqué par « je pense que »)
= ça peut

Mais ce que nous retenons surtout, c'est qu'il s'insère dans un énoncé contenant une modalité appréciative lexicale « bonne », accentuée par l'intensificateur « très » et par la formule parenthétique « je pense que ». Même si le conditionnel désactualise le point de vue du locuteur quant à la probabilité que les commissaires à la réindustrialisation soient une bonne chose, l'effet discursif est une mise à distance de la modalité appréciative, pourtant intensifiée, comme pour l'objectiver.

Enfin, à la limite de notre propos sur la désactualisation de modalités en débats, nous pouvons inclure deux occurrences du verbe radical « pouvoir » à valeur de capacité. D'un point de vue discursif, « je pourrais » en (28i) s'insère dans un énoncé introduisant un exemple.

(28i) « euh- je **pourrais** vous donner un exemple très- très drôle/ » (33/104/DE)

≠ J'allais pouvoir
pas de cadre hypothétique
≠ je peux, paraît-il,
= je peux

Cet énoncé est un acte indirect d'annonce de l'exemple puisqu'il n'asserte pas que « DE va donner un exemple » mais en asserte sa capacité. Le caractère indirect de cet acte est doublé de la désactualisation de « pouvoir » par le conditionnel. Cet énoncé permet à DE d'introduire son exemple sans l'imposer en apparence. Pourquoi tant de précaution pour un exemple ? Les débats recèlent de « par exemple » qui sont suffisants et acceptables comme introducteurs. Il faut regarder à la particularité de cet exemple : il est en fait une expérience personnelle dont (30) n'est que le début du récit.

(30) « euh- aujourd'hui/ je travaille en Afghanistan\ » (33/105/DE)

Or les récits personnels sont plutôt rares dans les débats économiques.

En (28j), d'un point de vue discursif, DE interroge sur la capacité à trouver une solution politique et sociale.

(28j) « est-ce qu'on **pourrait** pas trouver une solution\ à la fois politique\ mais également sociale/ pour que les entreprises/ prennent un jeune/ pour le former/ pour l'accompagner/ euh- aidées par le gouvernement/ ou pas aidées par le gouvernement/ » (33/165/DE)

≠ n'allait-on pas pouvoir
pas de cadre hypothétique
≠ ne peut-on pas, paraît-il,
= ne peut-on pas

Comment interpréter ce « on » qui actualise « pourrait » ? Est-ce un [ON-inclusif] qui fait référence à l'ensemble des acteurs politiques et économiques, dont fait partie DE, ou s'agit-il d'un [ON-exclusif] qui ne renverrait qu'à la sphère politique et dont s'exclurait DE ? Nous penchons pour la première interprétation car l'orientation de la question rhétorique, par la négation, marque l'engagement du locuteur-L vis-à-vis du contenu propositionnel de la question. Le caractère collectif de « on » et la question portant sur la capacité de ce collectif mettent en cause la face symbolique de ce collectif. Le dédoublement énonciatif marqué par le conditionnel n'est pas une désactualisation de modestie mais une désactualisation pour ménager la face de ce « on » collectif qui est interrogé sur sa capacité à trouver des solutions.

Après ces analyses énonciatives et discursives (dans le cotexte) de ces dédoublements énonciatifs qui désactualisent des modalités déontiques, bouliques, appréciatives et le verbe radical « pouvoir » de capacité, il nous reste des constats à poser concernant leur relation avec les variables de notre corpus.

Premier constat : la désactualisation de ces modalités ne se trouve qu'en débats lorsqu'elles sont portées par le locuteur- λ . On en trouvait en effet en chroniques, mais ces modalités désactualisées apparaissaient dans des discours fictifs indirects libres, attribués à d'autres êtres discursifs que le locuteur- λ .

Deuxième constat : certaines désactualisations servent à ménager la face du locuteur, dans le cas des modalités déontiques, ou celle des interlocuteurs, dans le cas de verbes bouliques, ou des deux dans le cas du verbe « pouvoir » de capacité, selon que le sujet est individuel ou collectif.

On peut faire l'hypothèse d'un lien entre ces deux constats : le débat est un dispositif fondamentalement interlocutif, où les débatteurs sont posés en opposition, même si cette opposition n'est pas une opposition d'adversité ; leur face sont plus exposées que dans d'autres genres de discours, tels la chronique, l'interview ou le portrait. En effet, dans ces trois genres, l'interlocution se joue entre l'animateur et le chroniqueur ou l'animateur et l'invité ; l'interlocution n'est qu'une scène, qu'un moyen pour le discours du chroniqueur ou de l'invité et non l'objet de l'émission. Dans ce jeu interlocutif qu'est le débat, les débatteurs sont amenés à davantage ménager leur face, et par prévention celle de leur interlocuteur.

Troisième constat : seule la moitié des débatteurs utilisent ce procédé et trois sur quatre sont des acteurs économiques, le quatrième étant un économiste.

Quatrième constat : sur dix occurrences, six sont le fait de DE, une actrice de l'économie ; elle modalise quatre des trois déontiques et les deux « pouvoir » de capacité ; FR, un autre acteur de l'économie, modalise les deux « je voudrais » ; l'économiste ML modalise le cinquième déontique et PF l'appréciatif.

Si nous ne pouvons faire de commentaires sur les occurrences uniques de ML et PF, nous pouvons nous arrêter sur l'effet des modalités désactualisées sur l'*ethos* de DE et, dans une certaine mesure, sur celui de FR. Si l'on met de côté, dans un premier temps,

l'occurrence (28i) concernant l'exemple personnel développé par DE, les déontiques et l'occurrence de « pouvoir » désactualisés par DE ont en commun de porter sur le présent, tel qu'il devrait être, mais qu'il n'est pas, ou l'avenir, ce qui n'est pas encore ; il s'agit à chaque fois d'une assertion ou une question sur l'irréel du présent ou de l'avenir. Ces modalités désactualisées ont un effet de conseil et de proposition pour le présent et l'avenir. Ces modalités corroborent le statut de DE, et donc son *ethos* prédiscursif ; elle est notamment invitée en tant que présidente du club Esprits d'entreprises, dont l'objectif est défini ainsi :

« **Esprits d'Entreprises** est au cœur des débats d'actualité et s'impose aujourd'hui comme force de proposition. Nous nous attachons à renforcer la présence d'entrepreneurs au cœur des choix économiques ! » (Accès : <http://ee.xwiki.com/xwiki/bin/view/LeClub/nos%20objectifs>, consulté le 20/05/2016)

Les déontiques désactualisés (28d et e) et le questionnement quant à la capacité des acteurs économiques et politiques à trouver des solutions pour la formation des jeunes (28j) correspondent à la « force de proposition » et à la volonté de l'organisation d'être « au cœur des choix économiques ».

Peut-on faire ce même rapprochement entre les verbes bouliques désactualisés de FR et son statut et son *ethos* prédiscursif ? FR est invité en sa qualité de Président de Neoden, qui développe la stratégie océan bleu dans les entreprises pour trouver de nouveaux marchés. Cette stratégie se caractérise par la création de nouveaux espaces de marché, plutôt que de penser les marchés comme un espace limité et qu'on ne peut changer, sur lequel la concurrence s'inspire d'une guerre frontale (33/85-86/FR). Comme nous l'avons vu lors de l'analyse des occurrences de « je voudrais », la désactualisation du verbe boulique permet au locuteur de ne pas imposer sa volonté, ce qui, dans le langage de FR, relèverait d'une stratégie « océan rouge ». FR aurait pu énoncer les idées assertées en (28f et g) avec un déontique comme en (28f' et g').

(28f') ce qu'**il faudrait** rajouter sur ça, c'est que les jeunes sont une fantastique opportunité pour aller tester de nouvelles choses pour aller explorer de nouveaux territoires.

(28g') le message **qu'il faudrait** faire passer là, c'est qu'il y a une infinité de nouveaux business à créer.

Mais cette nécessité, même désactualisée, ne correspondrait pas à la vision océan bleu, celle des possibles à créer, mais à celle d'un terrain limité et donc contraint. On peut donc

voir une cohérence entre les « je voudrais » de FR, qui sont une projection sur des possibles non contraints, et la stratégie océan bleue qu'il présente. La désactualisation du verbe boulique corrobore son *ethos* prédiscursif.

5.5.3. « je dirais » : métadiscursif assertif intersubjectif sur le dit ou sur le dire

Dans le débat, le dédoublement assertif ne sert pas qu'à atténuer d'autres modalités. Il accompagne également le verbe de parole assertif « dire ». Nous avons analysé dans les chroniques deux occurrences de « on dirait » ; les deux « je dirais » des débats en diffèrent à la fois par le sujet, collectif en chroniques, individuel en débats, et par la valeur du conditionnel⁴⁹. En effet, en (31a), il n'y a pas de cadre hypothétique dans le cotexte ou sous-entendu. Par ailleurs, il ne s'agit pas de la valeur temporelle. Le sujet « je » bloque l'interprétation de médiation épistémique. Par contre, la transformation de la forme verbale au présent n'affecte pas la polarité de l'énoncé. Il s'agit donc d'un dédoublement énonciatif.

(31a) « je **dirais** que nous sommes/ sous l'orage/ mais nous voyons quelques éclaircies/ »
(33/25/DE)

≠ j'allais dire

pas de cadre hypothétique

≠ je dis, paraît-il,

= Je dis que nous sommes sous l'orage mais nous voyons quelques éclaircies.

La question qui se pose alors est le pourquoi de la distanciation du locuteur-L avec l'assertion qu'il attribue toutefois au locuteur-λ. Le cotexte droit de l'énoncé montre que l'assertion (31a) est en réponse à (32) énoncé par l'animatrice BJ.

(32) « stabilisation au fond du trou/ réveil des PME/ c'est vrai/ vous le ressentez comme ça// »
(33/24/BJ)

Sa question pose un point de vue attribué à DE : « stabilisation au fond du trou et réveil des PME ». DE ne confirme ni ne nie ce point de vue mais elle en formule un autre : « nous sommes sous l'orage mais nous voyons quelques éclaircies ». Ces deux points de vue

⁴⁹ et par la nature de l'expression figée dans (18b) « on dirait du René Girard/ » (07/45/BM) qui neutralise le sens ordinaire du verbe dire.

imagés comprennent tous les deux des éléments négatifs et positifs ; ils ne sont pas antagonistes. Mais les images employées n'ont pas les mêmes connotations : le « trou » (32) connote une forme d'impasse, tandis que l'orage (31a) n'est qu'une situation transitoire ; le réveil (32) connote un passé endormi, tandis que le soleil ne cesse de briller et d'éclairer même derrière les nuages (31a). La fonction discursive de « je dirais » en (31a) est d'introduire une reformulation avec rectification d'un point de vue, sans que l'orientation de la conclusion ne change. Le dit semble toutefois autant rectifié que le dire. Son fonctionnement énonciatif permet au locuteur de faire une assertion portée par le locuteur-λ, en évitant ainsi que le locuteur-L ait à prendre en charge un point de vue qui confirmerait ou infirmerait celui que lui prêtait BJ en (32). Cette assertion atténuée par la distance que prend le locuteur-L permet ainsi de ménager la face de l'animatrice, de ne pas la contredire directement, tout en rectifiant le point de vue. En somme, dans cet échange, « je dirais » est un marqueur métadiscursif interlocutif qui ajuste avec tact (ménagement des faces), tant au niveau du dire que du dit, un point de vue que l'interlocuteur lui attribuait.

Dans la seconde occurrence en débats (31b), qui est à peine audible, la valeur du conditionnel est la même : il s'agit d'un dédoublement énonciatif.

(31b) « donc- <[à peine audible] je dirais que/> si ça se traduit par de l'investissement/ par- la création de nouveaux marchés/ euh- par du mouvement/ ça peut tirer/ toute l'économie\\ » (33/46/FR)

De même, cette assertion, introduite par un marqueur discursif résomptif « donc » après tout un développement, répond à la question de l'animateur concernant l'investissement des banques (33).

(33) « François Raffin\ lorsque l'on voit\ même les grandes entreprises/ aller en bourse pour avoir des augmentations de capital/ hein- des Saint-Gobain/ des ArcelorMittal/ des Pernod-Ricard/ Danone/ Lafarge/ pour se désendetter\\ ça veut dire/ que les banques/ ne font pas leur travail/ et que du coup/ elles ne vont pas investir// » (33/39/BJ)

Il y a donc une valeur interlocutive. BJ en (33) pose entre autres le point de vue suivant : « les banques ne font pas leur travail et ne vont pas investir. ». La réponse de FR se fait en deux temps, selon deux cadres hypothétiques : « si elles ne font que du désendettement » (33/40/FR) et « si ça se traduit par de l'investissement » (33/46/FR). Il ne confirme ni n'infirme le point de vue énoncé par BJ ; par l'ébauche des deux cadres hypothétiques, FR

évite de répondre directement. Mais un autre point de vue est présupposé dans la question de BJ : les banques devraient investir. Le deuxième cadre hypothétique reprend ce point de vue en écho et le précise. « Je dirais » enchâsse ce cadre hypothétique avec reprise en écho. L'ajustement du point de vue ne semble pas porter sur le dire, mais que sur le dit.

En somme, on constate que les deux emplois de « je dirais » en débats ont une dimension interlocutive, d'ajustement d'un point de vue énoncé par l'interlocuteur, sans changement de l'orientation de la conclusion. La désactualisation du verbe assertif « dire » par le conditionnel permet de ménager la face de l'interlocuteur dans cette reprise du point de vue avec ajustement. D'autres « je dirais » apparaissent en interviews. Nous verrons si leurs emplois diffèrent ou non de ceux en débats.

5.5.4. Conclusions : ménagement des faces, engagement et positionnement du locuteur

De premier abord, les débats semblent contenir les mêmes catégories de conditionnel que les chroniques : des hypothétiques, des dédoublements énonciatifs qui désactualisent des modalités et le verbe de parole « dire » au conditionnel. Ces ressemblances ne sont qu'apparentes. En effet, pour les hypothétiques, il ne s'agit pas tant de faire des projections d'économiste dans l'avenir que d'exprimer un soulagement par rapport au G20 ou un regret vis-à-vis de la crise ; les thèmes des débats motivent ces emplois. D'autres hypothétiques ont pour effet de corroborer l'*ethos* prédiscursif et le positionnement idéologique de certains débatteurs : BM, DE et FR. Quant aux dédoublements énonciatifs, ils désactualisent des modalités qui sont attribuées au locuteur-L et non à des personnages fictifs comme dans les chroniques. Les modalités désactualisées par les locuteurs DE et FR viennent, comme les hypothétiques, corroborer leurs *ethos* prédiscursifs. Et enfin, le verbe de parole « dire » au conditionnel n'est pas associé à « on » mais à « je » ; le conditionnel n'est pas hypothétique mais de dédoublement énonciatif. Ces formules parenthétiques « je dirais » permettent en débats d'introduire une reformulation avec rectification d'un point de vue énoncé par l'interlocuteur. L'emploi de « je dirais » et les désactualisations de modalités ont en commun de ménager la face de l'interlocuteur. Le dispositif du débat, fondamentalement interlocutif et oppositif, favorise l'emploi de ces dédoublements énonciatifs. Et

simultanément, ces emplois marquent des points de vue subjectifs des locuteurs, de même que les hypothétiques à effet de regret ou de soulagement. Les différents emplois du conditionnel en débats permettent à la fois de ménager la face de l'interlocuteur, tout en montrant ou disant le point de vue du locuteur.

5.6. Interviews : les hypothétiques et les « je dirais »

5.6.1. Les conditionnels hypothétiques : dimensions thématiques, statut des locuteurs et généralisation

Dans les interviews, nous avons constaté une grande variété de conditionnels hypothétiques employés par des locuteurs variés. Nous allons en étudier dans cette section treize sur les seize qui apparaissent dans le corpus ; l'une des occurrences a déjà été traitée dans la partie 5.4.6., où le conditionnel hypothétique est en cooccurrence avec le verbe « croire » ; et deux occurrences de « ne serait-ce que » seront étudiées dans la section suivante (5.6.2.). Les treize occurrences, plus basiques, ont été énoncées par huit locuteurs différents. Nous verrons tout d'abord des cas d'hypothétiques que nous n'avons pas rencontrés dans les autres genres. Puis nous verrons là encore dans les interviews comment le thème des émissions a un impact sur les hypothétiques. Enfin nous verrons la particularité des occurrences de SG.

En (34a, b et c), la transformation paraphrastique ne se fait pas en « si + imparfait, conditionnel présent » ou en « si + plus-que-parfait, conditionnel passé » mais en « même si + imparfait/présent, conditionnel présent ».

(34a) « et elle **pourrait** d'ailleurs/ en remonter/ [rire] à d'autres pays européens/ qui voient toujours la Grande-Bretagne/ comme étant/ grosso modo/ l'ennemi du social\ » (32/527/CET)

= **Même si** la Grande-Bretagne **était** l'ennemi du social, tel que le perçoivent toujours d'autres pays européens, elle pourrait leur en remonter, des expériences innovantes.

= Elle peut leur en remonter, des expériences innovantes. (= B)

(34b) « pour l'instant/ étant donné les réformes/ qui ont été menées récemment/ puisqu'il y a eu récemment des réformes/ de la représentativité syndicale/ il y a peu de chance/ que cela change\ en effet/ l'enjeu/ de la réforme/ du syndicalisme en France/ **devrait** être d'augmenter/ le nombre d'adhérents\ » (31/481-482/PC)

= **Même s'il y a** peu de chance que cela change, l'enjeu de la réforme du syndicalisme en France devrait être d'augmenter le nombre d'adhérents.

= L'enjeu de la réforme du syndicalisme en France doit être d'augmenter le nombre d'adhérents. (= « B »).

(34c) « c'est très exactement\ comme si vous voulez < [rire]↑prêter une voiture à un ami>/ et vous voulez prendre/ une assurance\\ pour euh- le cas où il **aurait** un accident/ avec votre automobile\\ » (31/169/PD)

= **Même** s'il y **avait** un accident, vous **seriez** couvert par l'assurance.

= Vous êtes couvert par l'assurance. (= B)

Dans sa typologie, Haillet (2002) répertorie deux cas d'hypothétiques en « même si + imparfait ou plus-que-parfait » :

- « même si A, B » et « B », quand la reformulation du procès B au présent, dissociée du cadre hypothétique, conserve la même polarité ;
- « même si A, B » et « ni B, ni non-B », quand la reformulation du procès B au présent, dissociée du cadre hypothétique, est exclue quelle que soit la polarité.

Les reformulations des trois occurrences (34a, b et c) correspondent au premier cas. Le fait que le procès B, dissocié de son cadre hypothétique, garde la même polarité indique qu'il est « représenté à la fois comme imaginé en corrélation avec “même si A” et comme intégré à la réalité du locuteur. » (Haillet, 2002 : 55). Cela a pour effet de nier le lien entre A et B ; le cadre hypothétique pourrait équivaloir à « dans tous les cas de figure » ou « de toute façon ». D'un point de vue énonciatif, le locuteur « adopte donc deux points de vue – distincts et non contradictoires – sur ce qui est (ou a été) le cas et qui serait (ou aurait été) également le cas dans l'hypothèse envisagée. » (Haillet, 2002 :58).

Il n'aura pas échappé au lecteur attentif que l'énoncé (34b) ne correspond pas exactement au cas répertorié par Haillet puisque le cadre hypothétique n'est pas à l'imparfait mais au présent ; ce cadre n'est donc pas imaginé mais correspond à la réalité du locuteur « il y a peu de chance que cela change ». Toutefois ce cadre en « même si » indique que « quoi qu'il en soit », « de toute façon », l'enjeu de la réforme du syndicalisme en France est d'augmenter le nombre d'adhérents. Pour éviter la structure non canonique « même si + présent, conditionnel présent », on peut interpréter « devrait » comme étant le verbe modal déontique atténué par un dédoublement énonciatif du locuteur. Mais le cotexte nous fait pencher pour une interprétation hypothétique dont le cadre serait un équivalent de « quoi qu'il en soit ». Nous proposons en (34b') une reformulation du cadre

avec un imparfait pour satisfaire la structure canonique, en remplaçant le quantitatif « peu de » vers son orientation argumentative « aucune ».

(34b') Même s'il n'y avait aucune chance que cela change, l'enjeu de la réforme du syndicalisme en France devrait être d'augmenter le nombre d'adhérents.

Ainsi le cadre hypothétique imaginé de (34b) serait non pas la réalité du locuteur, « il y a peu de chance que cela change », mais son extrapolation : « et même s'il n'y en avait aucune ». Cette forme du conditionnel a un effet de renforcement de l'engagement du locuteur vis-à-vis du procès B.

L'énoncé (34c) a également une particularité : le conditionnel qui apparaît dans « aurait » ne correspond pas au procès B mais au cadre hypothétique introduit par « pour [...] le cas où ». Le procès B « vous seriez couvert par l'assurance » est sous-entendu. D'un point de vue énonciatif, ce procès, dans la reformulation en « même si + imparfait, conditionnel présent », est intégré à la réalité du locuteur. Mais dans l'énoncé de notre corpus, le cadre hypothétique et le procès B sous-entendu sont enchâssés par un verbe boulique qui place la relation hypothétique dans l'irréel d'un futur envisagé : la réalité du procès B n'est alors pas encore intégrée à la réalité du locuteur. En outre, cette situation de « vouloir prendre une assurance » est enchâssée dans une comparaison fictive : « comme si vous voulez < [rire]↑prêter une voiture à un ami>/ ». Ce procès B en (34c), non énoncé, se trouve alors doublement non intégré à la réalité du locuteur alors que la particularité des hypothétiques paraphrasables par « même si A, B », et qui admet la transformation « B » au présent dissocié de son cadre, est d'intégrer le procès B à la réalité du locuteur en l'envisageant ou non en rapport avec le cadre hypothétique.

Les occurrences des conditionnels en (34d, e, f et g) s'inscrivent toutes dans des hypothétiques irréelles qui sont toutefois envisagées (34e et g) ou envisageables (34d et f) dans le futur.

(34d) « moi je suis\ en tant que présidente du mouvement européen/ favorable/ à une Europe/ beaucoup plus intégrée\ dans laquelle/ nous ayons/ une diplomatie commune/ dans laquelle/ nous ayons/ euh- une politique/ de l'énergie vis-à-vis de l'extérieur\ qui soit commune/ dans laquelle nous transférerions/ plus de compétences/ à Bruxelles\ » (32/258/SG)

= Si nous avons une Europe plus intégrée, nous transférerions plus de compétences à Bruxelles.

= Nous ne transférons pas plus de compétences à Bruxelles. (= non-B)

= Nous n'avons pas une Europe plus intégrée. (= non-A)

(34e) « donc- on peut/ ensuite/ à partir de ces constats-là/ euh- aller regarder/ un peu plus dans le détail/ et on **trouverait**/ en l'occurrence/ que- un certain nombre de réformes/ ont été faites/ et-d'ailleurs aussi en Allemagne\ récemment/ pour essayer/ de moderniser/ finalement/ euh- la gestion/ euh- du retour à l'emploi/ et les aides au retour à l'emploi/ euh- dans ces pays-là\ (32/392/JFJ)

= Si on allait regarder un peu plus dans le détail, on trouverait que...

= On ne trouve pas que... (= non-B)

= On ne va pas regarder dans le détail. (= non-A)

(34f) « (et là)/ nous avons souvent de bonnes idées/ [...] mais- nous oublions/ **parfois**/ d'avoir des alliés/ de tenir compte de l'avis de nos partenaires/ d'en discuter/ [...] et donc/ euh- nous n'avons **pas toujours** le poids/ que- nous **pourrions** avoir/ » (32/408-414/JDG)

= Si nous n'oublions pas d'avoir des alliés, de tenir compte de l'avis de nos partenaires, d'en discuter, nous pourrions avoir du poids. (= S A, B)

= Nous n'avons pas de poids. (= non-B)

= Nous oublions d'avoir des alliés, de tenir compte de l'avis de nos partenaires, d'en discuter. (= non A)

(34g) « alors **on peut/ se demander/ si** on **va/ euh- voir** émerger/ euh- un citoyen européen/ **qui aurait**/ finalement/ un revenu à peu près similaire/ où que l'on soit/ en Europe/ » (32/495/JFJ)

= Si un citoyen européen émergerait, aurait-il finalement un revenu à peu près similaire où que l'on soit en Europe ?

= Le citoyen européen n'a pas un revenu à peu près similaire où que l'on soit en Europe. (= non-B)

= Le citoyen européen n'a pas émergé. (= non-A)

Ces quatre occurrences se trouvent dans la même émission du document 32, dont le titre est : « et si l'Europe n'existait pas\ est-ce qu'il faudrait l'inventer\ » (32/09/DA). Ce titre éclaire l'apparition de ces hypothétiques à valeur d'irréel, envisagées ou envisageables dans le futur ; il ne s'agit pas de refaire le monde avec des *si*, mais de refaire l'Europe. Il est surprenant de voir comme ce titre influence le discours des interviewés. Il faut ajouter également le contexte de cette émission : « à 50 jours des élections européennes/ l'abstention/ guette= » (32/04/DA). Le titre ne favorise donc pas à lui seul l'émergence de ces hypothétiques : l'échéance électorale invite également à des projections futures de ce qui n'est pas encore mais qui pourra être dans l'avenir. Mais ces quatre occurrences ne sont pas homogènes.

Si (34d) correspond bien à un programme électoral, (34e) n'est pas la projection d'un programme mais celle d'un constat concernant ce qui a été réalisé. En effet, « en

l'occurrence » introduit un constat qui semble bien intégré à la réalité du locuteur, tandis que ce dernier indique paradoxalement, en employant le futur proche « aller regarder », que le constat n'a pas encore été établi. On peut défaire ce paradoxe apparent en considérant que « on peut/ ensuite/ à partir de ces constats-là/ euh- aller regarder/ un peu plus dans le détail/ et on **trouverait**/ » dit l'origine de la source du savoir, l'observation ; en même temps cet énoncé invite avec le sujet collectif « on » les interlocuteurs et les citoyens à faire le constat, qui est par ailleurs déjà intégré dans la réalité du locuteur-L. Ce tour rhétorique permet au locuteur de faire admettre un constat à ses auditeurs sans l'imposer en l'apparence mais en laissant les auditeurs, les citoyens européens ou autres experts faire eux-mêmes le constat.

(34f) se différencie des autres énoncés parce que les adverbes de fréquence « parfois » et « pas toujours » viennent relativiser le caractère irréel de l'hypothétique. Pour la reformulation paraphrastique en « si + imparfait, conditionnel », nous avons dû évincer ces deux adverbes de fréquence pour déterminer la valeur du conditionnel. Mais leur considération dans l'énoncé de notre corpus montre que le locuteur JDG, tout en présentant le procès « nous pourrions avoir du poids » comme envisageable, a un point de vue mesuré sur la réalité. Le caractère imaginaire du cadre hypothétique est alors tout relatif. Cet énoncé (34f) est autant un constat qu'une projection envisageable dans l'avenir.

Enfin dans l'énoncé (34g), le conditionnel « aurait » se trouve enchâssé dans une relative appositive dont l'antécédent est l'objet d'une question. L'étude de la valeur du conditionnel « aurait » nous a permis de déterminer qu'il s'agissait d'une hypothétique à valeur d'irréel et que le procès B était toutefois envisagé dans l'avenir par l'emploi du futur simple dans « on va voir émerger un citoyen européen ». Or le fait que les indicateurs de la projection dans le futur soient non pas assertés mais insérés dans une question, montre que le locuteur ne s'engage pas par rapport à cette projection. Il y a dissociation entre le locuteur et l'énonciateur qui porte le point de vue de la projection. Il faut attendre l'énoncé suivant pour connaître le point de vue du locuteur en (35).

(35) « c'est peu probable/ pour une raison simple/ » (32/496/JFJ)

La question concernant le citoyen européen fait écho de manière indirecte à la question de l'animateur sur le « grand rêve européen » en (36).

(36) « le grand rêve européen/ est-il devenu illusion/ » (32/491/DD)

Dans le cas de (34g), le locuteur n'est ni dans l'énonciation d'un programme électoral, comme en (34d), ni dans la pseudo-projection d'un constat (34e), mais dans la récusation d'une projection.

Outre le thème et le contexte de l'émission qui suscitent des projections dans l'avenir, le statut des locuteurs joue dans les différents effets des énoncés (34d, e, f et g). Les projections de (34d et f) sont faites par des acteurs de l'Europe. SG est présidente du Mouvement Européen-France ; ce mouvement « regroupe – au-delà de leur appartenance politique – les hommes, les femmes et les associations qui **souhaitent s'engager en faveur de la construction européenne dans une perspective fédérale.** »⁵⁰. JDG, mesuré dans ses constats, est président de la Fondation Robert Schuman et a été conseiller spécial à la Commission européenne ; sa mesure vient sans doute de son expérience à la Commission européenne. Par contre la récusation de la projection en (34g) ou la projection du constat en (34e) sont le fait d'un économiste.

Nous avons annoncé que les hypothétiques irréelles envisagées ou envisageables dans l'avenir se trouvaient toute dans la même émission du document 32. Les interviews du document 31 n'en contiennent pas. Pourtant, dans l'introduction de cette émission, il est question à un moment d' « un nouveau monde » qui « se dessine » (37a).

(37a) « <[musique] les dirigeants du G20/ au chevet de la crise\\ au menu/ la relance- de l'économie/ la régulation de la finance/ la réforme des institutions financières\\ au-delà de l'urgence/un nouveau monde/ se dessine\\ » (31/04/DA)

Mais apparemment cette invitation à la projection n'a pas inspiré les personnes interviewées ; on peut supposer que le contexte n'y était pas favorable. Par ailleurs, l'introduction de l'émission parlait également des « dirigeants du G20/ au chevet de la crise\\ » (37a). Les thèmes du bilan du G20, négatif, et de la projection dans l'avenir apparaissent dans un autre passage de l'introduction (37b) et dans le titre même de m'émission (37c).

(37b) « la crise sonne le glas/ d'un capitalisme débridé// un nouveau monde/ est peut-être en route// » (31/19-20/DD)

(37c) « le G20\ et après// » (31/22/DD)

⁵⁰ Accès : http://www.mouvement-europeen.eu/?page_id=27726, consulté le 24/05/2016.

Ce cadre thématique de l'émission a suscité deux hypothétiques à effet de regret (34h et i), ce qui n'est pas s'en rappeler ceux qui se trouvaient dans les débats sur le bilan du G20.

(34h) « et il faut aussi insis() agir/ sur la transparence\ du financement des syndicats\\ donc ça/ c'est-le point essentiel/ sur lesquels/ on **aurait dû**/ agir\\ » (31/485-486/PC)

= on eût dû agir

= Si on avait fait une meilleure réforme, on aurait dû agir sur la transparence.

= On n'a pas agit sur la transparence (= « non-B »)

= On n'a pas fait de meilleure réforme (= « non-A »)

L'énoncé (34h) correspond à une hypothétique irréaliste et inenvisageable compte tenu du plus-que-parfait qui bloque la projection dans le futur par rapport au moment de l'énonciation. L'effet de regret est produit par le verbe déontique « devoir » qui présente le procès B comme une nécessité qui toutefois n'est plus envisageable dans l'avenir.

L'énoncé (34i) est paraphrasable avec un cadre hypothétique en « même si + plus-que-parfait ».

(34i) « il est temps/ de mettre les pendules à l'heure\\ je crois qu'on **aurait dû** le faire/ au lendemain/ de- de la chute du mur de Berlin/ » (31/539-540/AM)

= on eût dû le faire au lendemain de la chute du mur de Berlin.

= Même si n'on avait pas pris conscience du fait que soit nous vivrons tous ensemble soit nous crèverons tous ensemble, on aurait dû mettre les pendules à l'heure au lendemain de la chute du mur de Berlin.

≠ On a dû mettre les pendules à l'heure au lendemain de la chute du mur de Berlin.
(= B)

≠ On n'a pas dû mettre les pendules à l'heure au lendemain de la chute du mur de Berlin. (= non-B)

Le procès B est comme imaginé en corrélation avec ce cadre ; cette représentation n'est pas mise en relation avec la réalité du locuteur. Le cadre hypothétique introduit par « même si » pourrait être équivalent à « de toute façon ». L'effet de regret est produit par le verbe modal déontique « devoir » au plus-que-parfait ainsi que par l'indicateur temporel : ils représentent une nécessité dont la réalisation n'est plus envisageable dans l'avenir.

Si nous nous intéressons maintenant aux particularités de certains locuteurs, nous pouvons nous arrêter sur le « je dirais » de (34j) qui n'est pas un conditionnel de

dédoublément énonciatif, contrairement aux autres occurrences de « je dirais », par ailleurs nombreuses dans les interviews.

(34j) « et à ce niveau-là/ je dis/ et je sais ce que je dis/ si je dois réagir\ je **dirais** en citoyen/ en voyant les choses de l'extérieur/ je constate\ que beaucoup de choses ont été faites/ que c'est extrêmement important d'avoir ces messieurs et ces dames autour de la table/ et que tout ça a beaucoup de valeur\ » (31/434/GU)

= Si je parlais en citoyen en voyant les choses de l'extérieur, je dirais

≠ Je dis... (= B)

≠ Je ne dis pas... (= non-B)

En effet, en (34j), il s'agit d'une hypothétique à valeur de potentiel qu'on peut mettre en parallèle avec « on dirait en langage courant » de (18a, 5.4.3.). Ce « je dirais en citoyen » est à mettre également en parallèle avec (38), cotexte droit de (34j), où GU ne se présente plus comme parlant en citoyen mais en financier.

(38) « mais par contre/ quand je prends ma casquette de financier/ et que je regarde ce que l'on nous a dit concrètement/ je suis obligé de dire qu'il n'y a pas beaucoup\ » (31/439/GU)

S'il y a dédoublement énonciatif, ce n'est pas par le conditionnel mais par la double mise en scène du locuteur- λ : une fois avec le visage du citoyen, une autre avec le visage du financier. Bien que ces deux visages aient tous deux des yeux d'observateurs, avec « en voyant » et « je constate » en (34j) et « je regarde » en (38), le locuteur-L donne l'avantage au point de vue du financier avec le connecteur oppositif « par contre » et parce que le locuteur- λ -financier semble prendre le dessus avec « je suis obligé de dire » (38). D'un point de vue rhétorique, ce dédoublement du locuteur- λ permet d'une part de se présenter comme un citoyen européen au même titre que les auditeurs, ce qui peut favoriser une identification de l'auditeur avec le locuteur. Puis, lorsqu'il revêt sa « casquette de financier », il apparaît comme figure d'autorité en économie et se dissocie du point de vue porté par « le citoyen européen » ; il gagne alors les auditeurs au second point de vue, tout en évitant un rejet de cette figure d'autorité avec l'argument : « c'est un financier, il ne voit pas comme nous, citoyens ».

Reste à étudier trois occurrences particulières d'hypothétiques de SG. La première en (34k) est une hypothétique à valeur d'irréel et envisageable dans l'avenir. Les deux autres, (34l et m), sont des hypothétiques à valeur de potentiel.

(34k) « ça- si **la presse et les médias** ne le répétaient pas/ peut-être que cette sornette/ **sortirait** de la tête des gens\ » (32/196/SG)

= Cette sornette ne sort pas de la tête des gens. (= non-B)

= La presse et les médias le répètent. (= non-A)

(34l) « si **vous** avez trouvé le non français/ j'**aimerais** beaucoup le rencontrer\ » (32/205/SG)

≠ Je le rencontre. (= B)

≠ Je ne le rencontre pas. (= non-B)

(34m) « parce qu'il y a des choses/ et ça n'importe quel/ Allemand ou Autrichien **vous dirait**/ dans les systèmes fédéraux/ c'est pas/ le Bund/ allemand/ c'est pas l'Etat fédéral/ qui s'occupe de tout\ » (32/233-234/SG)

= Si vous demandiez à n'importe quel Allemand ou Autrichien, il vous dirait...

≠ Il vous dit. (= B)

≠ Il ne vous dit pas. (= non-B)

Leur point commun se trouve dans leurs cadres hypothétiques qui prennent tous à partie la presse et les médias, soit en nommant la catégorie en (34k), soit en s'adressant directement aux animateurs de l'émission comme représentants de cette catégorie en (34l et m). Ainsi les procès B sont mis en corrélation avec l'action de la presse et des médias. L'éventualité de la réalisation de ces procès dans l'avenir dépend d'eux. Bien sûr l'animateur DD réagit à (34k), qui est une mise cause directe, par l'énoncé (39a) ; SG avoue en (39b) une provocation dans un chevauchement de parole avec (39a). Ce qui ne l'empêche pas de poursuivre avec les prises à partie de (34l et m).

(39a) « c'est- c'est pas la- la presse/ qui a fait/ le- le- le vote/ euh- le non français/ ni le non irlandais/ quand même\ » (31/202/DD)

(39b) « et ↑si vous regardez bien/ ↓je vous provoque un petit peu\ ↑on lui reproche/ » (31/201/SG)

Un second point commun aux hypothétiques (34k) et (34m) est la prétention de SG à juger ce qu'il y a dans la tête de gens (34k) et à savoir ce que dirait n'importe quel Allemand ou Autrichien (34m). Dans ces deux énoncés, il y a référence à la pensée ou au dire de quelqu'un ; et ce quelqu'un est dans les deux cas une généralisation : « les gens », soit tous les gens, et « n'importe quel Allemand ou Autrichien », soit tous les Allemands et tous les Autrichiens. On avait déjà constaté ce fait dans les propos de SG, avec (20e, 5.4.4.) que nous reproduisons ci-dessous, où SG faisait parler les gens au discours indirect libre.

(20e) « donc- à la fois les gens voudraient que l'Europe soit concrète/ » (32/228/SG)

Nous avons comparé cette tendance à celle de BM qui fait parler également la Chine, les Etats-Unis, les pêcheurs, ou met en scène le petit porteur. Nous avons expliqué que ce procédé permettait de traduire les intérêts ou les souhaits de ces Etats ou groupes d'intérêt. Dans les hypothétiques de SG, les mises en scène des médias, qui répètent certaines choses, et des Allemands et Autrichiens, qui donnent leur point de vue sur le fonctionnement d'un Etat fédéral, servent en fait les points de vue de SG : elle disqualifie par le terme de « sornette » les propos des médias en (34k) avec lesquelles elle n'est pas d'accord, et le discours unanime des Allemands et des Autrichiens (34m) vient corroborer le point de vue de SG qu'elle énonce juste auparavant en (40).

(40) « je suis ravie que l'Europe\ parfois\ ne réagisse pas/ » (32/232/SG)

Même si d'une certaine manière les mises en scène de personnages par BM servent également à traduire le point de vue de BM, ce dernier nous offre une vision du monde plus détaillée et plus incarnée que SG. BM est un metteur en scène en retrait, tandis qu'on ne peut que voir les gros fils des pantins articulés par SG.

5.6.2. Le cas de « ne serait-ce que » : justification minimale et suffisante

Nous avons laissé de côté deux occurrences de « ne serait-ce que » (41a et b).

(41a) « mais- je crois que les premiers\ mois- passé/ la leçon a été parfaitement entendue/ **ne serait-ce que** parce que/ Nicolas Sarkozy/ son Premier Ministre/ son Ministre des Affaires étrangères/ ont beaucoup voyagé/ » (32/73-74/JDG)

= **Même si ce n'est que** parce que Nicolas Sarkozy, son Premier Ministre, son Ministre des Affaires étrangères ont beaucoup voyagé, on peut dire que la leçon a été parfaitement entendue.

(41b) « et lorsqu'on commence à discuter/ on s'aperçoit/ que tout le monde a quelque chose d'intéressant à dire/ qu'un Polonais/ ne voit pas/ comme un Français/ la relation avec la Russie/ et que/ on a intérêt à l'écouter/ **ne serait-ce/ que** pour avoir un accord/ autour de la table// » (32/76-78/JDG)

= **Même si ce n'est que** pour avoir un accord autour de la table, on a intérêt à écouter le Polonais.

Nous pouvons les paraphraser en relation hypothétique avec un cadre en « même si » mais suivi du présent : « même si ce n'est que ». Le conditionnel n'indique pas un procès B mis

en relation avec une cadre imaginaire mais il indique le cadre hypothétique. Le point commun de ces deux « ne serait-ce que » est qu'ils enchâssent tous les deux une justification. En (41a), la justification explique ce qui permet de dire que la leçon a été entendue ; en (41b), elle explique pourquoi il est intéressant d'écouter le « Polonais ». Le restrictif « ne... que » indique que cette justification est une justification minimale et suffisante. La relation hypothétique met en corrélation le procès B et le cadre hypothétique, qui est ici la justification suffisante et minimale ; et en même temps « même si » et le procès qui est intégré à la réalité du locuteur nient le lien entre A et B car le procès B est « de toute façon » intégré à la réalité du locuteur. En somme, « ne serait-ce que », tel « même si ce n'est que », présente la justification qu'elle enchâsse comme une justification minimale et suffisante du procès B, qui est de toute façon intégrée dans la réalité du locuteur.

5.6.3. Les emplois de « je dirais » : hésitation, atténuation ou rectification

Les cas d'altérité énonciative en interviews sont principalement des dédoublements énonciatifs du verbe « dire » avec pour sujet « je ». On en dénombre dix. Ceci contraste avec la variété des dédoublements énonciatifs des débats, qui servaient notamment à atténuer d'autres modalités. Derrière cette homogénéité apparente se cache une variété de « je dirais » : par leur fonctionnement syntaxique d'une part et par leurs valeurs d'emploi.

(42a) « le problème/ c'est que tout le monde a dit qu'il fallait absolument des mesures concrètes/ pour moi ce n'était pas nécessaire\\ **je dirais que** la- la [...] la- la- la décision la plus importante\ qui n'était pas nouvelle » (31/45-49/GU)

(42b) « l'explosion du chômage/ eu- **je dirais qu'**eu- c'est ce qu'on observe à chaque récession// » (31/241/PC)

(42c) « eu- donc- eu- **je dirais/** si- il y a une dimension/ eu- pour le\ président/ de la République\ très importante à titre personnel/ » (32/480/YTS)

(42d) « il y a un mode d'emploi/ dans la mesure/ où effectivement/ il faut/ eu- **je dirais/** procéder/ eu- dans- sur la durée// » (32/456/YTS)

(42d')⁵¹ « il y a un mode d'emploi/ dans la mesure/ où effectivement/ il faut/ eu- **je dirais/** procéder/ eu- dans- sur la durée// » (32/456/YTS)

⁵¹ Pour l'énoncé (42d), nous proposons deux interprétations, la première où « je dirais » porte sur l'ensemble de l'énoncé, et la seconde (42d') où la portée ne concerne que « il faut ».

(42e) « et donc c'est ça/ qui inquiète énormément/ **je dirais**/ les Français/ et qui fait que les Français/ ont une attention/ très particulière/ à- la volonté/ d'essayer/ d'améliorer leur situation sociale\ » (31/252/PC)

(42f) « parce que/ les remèdes sont radicalement différents/ selon qu'on est- dans une rupture/ fin de monde\ nouveau monde/ ↑ou- si on est simplement/ dans un moment/ d'un cycle économique/ ↓une crise qui peut être très sévère/ mais qui n'en est pas moins/ spontanément/ **je dirais presque naturellement**/ soumise à sa propre fin/ et que la croissance reviendra après la dépression\ » (31/287/PD)

(42g) « alors on ajoute à ça/ des mesures contrats cycliques/ **je dirais classiques**/ un peu renforcées/ un peu de relance/ » (31/292/PD)

(42h) « **je dirais plutôt que** le chantier\ des 50 prochaines <[rire] années>/ est plutôt\ **premièrement** une reformulation de la question sociale européenne/ et deuxièmement/ de trouver/ de vrai **mécanisme/ de solidarité/ transnationale\ en matière sociale\ »** (32/332/CET)

(42i) « ben- c'est-à-dire qu'effectivement\ eu- ça va lui permettre d'avoir des contacts/ **je dirais/ de et de** représenter l'Europe/ dans les grands/ manifestations internationales/ avec les les Chinois/ les Russes/ les Américains/ et- ça va/ permettre/ de- eu- à partir du moment où il parle/ au nom de l'Europe/ **je dirais/** il acquiert/ quand même/ un poids/ plus important que s'il parle au nom de tel ou tel pays européen/ » (32/485/YTS)

Précédemment nous avons étudié deux « je dirais que » (31a et b, 5.5.3.) qui enchâssent une proposition sur laquelle elle porte. Nous retrouvons en interviews ces mêmes cas syntaxiques en (42a, b et h), nous avons grisé les propositions sur lesquelles portent les « je dirais que ».

Mais « je dirais » apparaît également sans la copule « que », sous forme de locution parenthétique qui s'insère dans le cotexte gauche (42c, f et g) du segment sur lequel elle porte, ou au milieu de ce même segment (42d), ou encore dans son cotexte droit (42d' et e). En outre, la portée de « je dirais » ne couvre pas toujours une proposition ; elle peut porter également sur un mot ou une locution relevant de différentes catégories grammaticales : l'adverbe « énormément » en (42e), l'adjectif « classiques » en (42g), la locution adverbiale « presque naturellement » en (42f). Pour l'énoncé (42d), nous proposons deux interprétations, la première où « je dirais » porte sur l'ensemble de l'énoncé, et la seconde (42d') où la portée ne concerne que « il faut ». Nous reviendrons par la suite sur la portée des deux locutions parenthétiques de « je dirais » de (42i).

Par ailleurs, quelles que soient leurs particularités syntaxiques, on constate qu'une partie des occurrences de « je dirais » apparaissent dans un cotexte d'hésitation (en 42a, b,

c, d, i et h dans une certaine mesure) marquée par des interjections « euh », des répétitions, des ruptures et des reprises ; nous avons souligné les « euh » d'hésitation et les répétitions ; en (42a), la proposition « la décision importante qui n'était pas nouvelle » est inachevée et ne trouve pas d'achèvement dans la suite du cotexte droit du discours de GU ; il y a une reprise de « plutôt » en (42h). On peut alors supposer qu'une des valeurs de « je dirais », un de ses emplois, est celle de *filler* : ces petits mots ou locutions qui ont pour fonction de combler les vides liés notamment aux hésitations. Les occurrences en (42b, c, d et i) semblent en effet fonctionner comme des *fillers*. On pourrait les supprimer sans affecter la syntaxe ou le sens de l'énoncé. Cependant on peut faire de même avec les « je dirais » qui ne partagent pas un cotexte d'hésitation. Même si nous pouvons maintenir l'hypothèse d'un emploi en lien avec l'hésitation, nous ne pouvons pas réduire sa valeur à cette circonstance d'emploi. Par ailleurs, de nombreuses recherches (Gülich, 1970 ; Hansen, 1998 ; Dostie, 2004 ; Dostie et Pusch, 2007, à titre d'exemples) ont montré les fonctions discursives et conversationnelles de ces petits mots et formules, qui vont bien au-delà de combler les hésitations. La formule parenthétique « je dirais » peut être considérée comme un marqueur discursif. En effet, « je dirais » recoupe les caractéristiques de cette classe, définie ainsi par Gaétane Dostie (2004) : sur le plan du signifiant, unités prosodiques indépendantes, lexèmes ou phrasèmes morphologiquement figés ou quasi figés, optionnels sur le plan syntaxique, n'entrent pas dans une structure argumentale, peuvent occuper différentes positions par rapport à un énoncé ; et sur le plan du signifié : ne contribuent pas au contenu propositionnel mais sont multifonctionnels (fonctions méta-discursives).

A la recherche de la fonction de « je dirais » dans notre corpus, repartons alors du dédoublement énonciatif de cette formule qui a pour effet l'atténuation de l'assertion par sa désactualisation. Si la fonction première de « je dirais » est l'atténuation de l'assertion, nous pouvons considérer l'hésitation non pas comme cause de ces occurrences mais comme la conséquence d'une assertion réfléchie : cette hésitation proviendrait de la recherche de la bonne formulation du point de vue que le locuteur-L va faire assumer par le locuteur-λ. Pour étayer cette idée, nous constatons que les marques d'hésitation suivent plus souvent qu'elles ne précèdent les « je dirais ». Cependant, si l'hésitation est première, si le locuteur-L n'est pas sûr de la formulation et de l'idée qu'il s'apprête à énoncer, il peut prendre une distance de précaution en employant « je dirais ». Ces deux hypothèses, d'hésitation comme conséquence de l'assertion réfléchie ou comme cause d'emploi de « je dirais », peuvent se justifier à partir des occurrences de notre corpus.

Au-delà de cette cooccurrence de marques d'hésitation et de « je dirais », ce qui est frappant, dans les propositions, locutions ou mots sur lesquels portent « je dirais », c'est la présence de superlatifs, d'intensificateurs ou de fréquences de haut degré : « la plus importante » (42a), « à chaque récession » (42b), « très importante » (42c), « énormément » (42e). Pour les quatre occurrences de « je dirais » correspondante, la valeur première et principale est celle de l'atténuation : « je dirais » permet au locuteur d'asserter moins directement une proposition contenant des sémantismes de haut degré ; il attribue ces points de vue au locuteur- λ et s'en distancie en tant que locuteur-L. A ces quatre occurrences, on peut adjoindre (42d ou d') où l'effet d'atténuation de « je dirais » porte sur un déontique de haut degré « il faut » ou sur la proposition qu'il introduit.

Si l'effet d'atténuation demeure avec les autres occurrences (42f, g et h), cet effet ne semble pas être la valeur principale. Dans ces trois énoncés, « je dirais » est un élément discursif de rectification ; ce marqueur discursif est accompagné de « plutôt » en (42h) ou marque la substitution d'un syntagme pour un autre : « spontanément/ **je dirais presque naturellement/** » (42f) et « cycliques/ **je dirais classiques/** » (42g). En (42f), la substitution va dans le sens d'une gradation marquée par « presque » ; en (42g), on passe d'un adjectif ontique à un adjectif appréciatif, qui engage davantage la subjectivité du locuteur. Par « je dirais », le locuteur-L prend une distance de précaution vis-à-vis de la gradation ou de l'engagement plus subjectif assumé par le locuteur- λ . Par ailleurs ce dédoublement permet de substituer un mot par un autre sans que le locuteur ne rentre en contradiction avec sa première énonciation de « spontanément » et de « cyclique » qu'il prend en charge. Dans le cas de (42h), la proposition sur laquelle porte « je dirais » vient en substitution de l'assertion faite par DD dans l'énoncé précédent (43).

(43) « alors\ si je vous comprends bien/ cette harmonisation sociale/ en tous les cas sur le coût du travail/ c'est le prochain chantier/ des 50 prochaines années// » (32/331/DD).

La distanciation opérée par le locuteur permet de reformuler son point de vue, sans contredire directement son interlocuteur et sa formulation.

En somme, dans les occurrences de (42a à h), « je dirais » n'a pas une valeur intersubjective de commentaire sur le dit ou sur le dire comme en débats ; en interviews, cette locution permet au locuteur d'ajuster son point de vue par rectification, elle est en corrélation avec des hésitations concernant des assertions atténuées (parfois l'hésitation est première, parfois l'atténuation de l'assertion précède l'hésitation). Reste un double cas

d'occurrences de « je dirais » (42i), où la portée n'est pas évidente à déterminer, et où la valeur ne l'est pas davantage ; on pourrait retomber dans les suppositions de *filler* ou même de tic de langage.

(42i) « ben- c'est-à-dire qu'effectivement\ euh- ça va lui permettre d'avoir des contacts/ **je dirais/ de et de** représenter l'Europe/ dans les grands/ manifestations internationales/ avec les les Chinois/ les Russes/ les Américains/ et- ça va/ permettre/ de- euh à partir du moment où il parle/ au nom de l'Europe/ **je dirais/** il acquiert/ quand même/ un poids/ plus important que s'il parle au nom de tel ou tel pays européen/ » (32/485/YTS)

On retrouve dans ce passage, des marques d'hésitation, des appréciatifs tels que « grand » ou « important », sans toutefois la présence de marques de haut degré. L'énoncé est introduit par deux marqueurs explicatifs « c'est-à-dire » et « effectivement ». Il faut remonter dans le cotexte gauche (44) pour comprendre le pourquoi de cette explication : YTS affirme que le président Sarkozy va acquérir sa véritable dimension internationale ; l'animateur DD demande des précisions en comparaison avec la stature internationale des Etats-Unis, de la Chine et de l'Inde.

(44) « YTS : - parce que c'est là où il va acquérir/ sa dim() une gran() véritablement/ sa dimension internationale\ deuxièmement/

DD : - par rapport aux grands pays/ eu- aux autres pays/ que sont les les Etats-Unis/ les les nouveaux/ la Chine et l'Inde/ notamment// » (32/481-483)

Cette question présuppose que Sarkozy ne va pas donner à la France une stature internationale comparable à celle des Etats-Unis, de la Chine et de l'Inde. Les « je dirais », qui nous semblent alors porter sur les deux propositions de l'énoncé (42i) introduites chacune par « ça va (lui) permettre de », rendent possible à la fois la justification de la première assertion de YTS, sans toutefois s'opposer directement à la présupposition de la question de DD. YTS répond ainsi à la demande de précision sans rentrer dans la polémique que pourrait contenir la question de DD. La valeur première de « je dirais » est dans ce cas celle d'atténuation de l'assertion.

Avant de conclure cette analyse sur les « je dirais » des interviews, il reste un constat à faire : quatre des dix occurrences sont le fait de YTS et deux des trois emplois comme rectification sont le fait de PD (sous la forme « X, je dirais Y »). « je dirais » n'est pas la seule marque qui permette l'atténuation de l'assertion ou la rectification ; le choix d'une marque plutôt qu'une autre peut être le fait d'habitudes langagières propre à un

locuteur. Ainsi l'animatrice BJ est presque la seule à utiliser la formule d'atténuation de l'assertion « si je puis dire ». Il y a une dimension idiosyncratique dans l'usage de ces locutions parenthétiques, marqueurs discursifs. Cependant le nombre de « je dirais » en interviews par rapport aux autres genres de notre corpus nous amène à deux autres constats :

- a. on ne le trouve que dans les genres d'oral spontané ;
- b. il est caractéristique d'un discours assertif non contradictoire, objectivant ; les « je dirais » permettent dans ce contexte d'oser le haut degré ou la subjectivité sans que le locuteur-L les prenne en charge directement.

Ces deux constats permettent d'expliquer l'absence des « je dirais » en brèves, analyses et chroniques (genres préparés à l'écrit), ainsi que dans les portraits qui ne sont pas des discours objectivants. Certes, on en trouve en débats, discours contradictoire, mais en petit nombre ; et dans le cas du débat, ils ont, dans notre corpus du moins, toujours une dimension interlocutive.

5.6.4. Conclusions : refaire l'Europe avec de « si » et oser le haut degré

En interviews, les emplois du conditionnel sont relativement proches de ceux trouvés en débats. Les hypothétiques sont en lien étroit avec les thèmes des émissions. Dans l'émission sur l'Europe, à quelques mois d'échéances électorales, les hypothétiques à valeur d'irréel, envisagées ou envisageables dans le futur, permettent de refaire l'Europe avec des « si ». On note toutefois une différence selon le statut des locuteurs : les acteurs européens sont dans la projection tandis que les économistes sont dans le constat ou la récusation de projections. D'autres hypothétiques permettent d'exprimer le regret, encore une fois vis-à-vis de la crise (comme en débats). On a trouvé des emplois particuliers à certains locuteurs. GU utilise une hypothétique pour se présenter sous le visage d'un citoyen avant de donner son point de vue de financier : le conditionnel hypothétique permet ainsi un dédoublement du locuteur- λ à des fins de persuasion de l'auditoire. De son côté, SG emploie également des hypothétiques pour mettre en scène les médias, d'une part, et les Allemands et les Autrichiens, d'autres part. Cette mise en scène d'autres voix, marquées par une forte généralisation, sert à appuyer le point de vue du locuteur-L SG, par

opposition avec les médias et dans la concorde avec les Allemands et les Autrichiens. Ces emplois particuliers de GU et SG ne sont pas sans rappeler certains procédés de BM en chroniques : mise en scène de soi, introduction d'autres voix dans le discours. Enfin, nous nous sommes arrêtés sur l'emploi hypothétique du conditionnel dans la formule « ne serait-ce que » : cette locution présente la justification qu'elle enchâsse comme une justification minimale et suffisante.

Concernant les dédoublements énonciatifs, leur grande majorité porte sur le verbe « dire » dans « je dirais ». On ne trouve pas de désactualisation de modalités comme en débats. A la différence des « je dirais » en débats qui sont interlocutifs, ceux en interviews sont monologiques. Ils apparaissent, pour certains, dans un cotexte d'hésitation. Mais leur fonction ne se limite pas à remplir les silences. Ce sont des marqueurs discursifs qui permettent la reformulation réflexive et l'expression du haut degré. On note que les emplois de cette formule, par rapport à des marqueurs discursifs de fonction équivalente, sont la singularité de certains locuteurs : « je dirais » fait partie de leurs habitudes langagières. Au-delà de cette singularité, les « je dirais » sont caractéristiques des genres de l'oral spontané (débat et interviews) et de discours objectivants (on ne les trouve pas dans les portraits) : ils permettent d'oser le haut degré ou la subjectivité sans que le locuteur-L les prenne en charge directement, par la désactualisation opérée par le conditionnel.

5.7. Portraits : dimensions thématiques et *ethos* du locuteur

Dans les portraits, seul XD utilise le conditionnel : deux occurrences sont de valeur hypothétique (45a et b) et l'une de dédoublement énonciatif du locuteur (45c).

(45a) « moi/ ma proposition/ effectivement/ c'est une proposition\ d'augmenter la TVA à 19,6/ avec des ↑contrepropositions/ dont **seraient** bénéficiaires/ la société/ entière/ française/ et la restauration\\ » (35/40/XD)

= Si l'on augmentait la TVA à 19,5% avec des contrepropositions, la société entière française et la restauration en seraient bénéficiaires. (Si A, B)

= On n'augmente pas la TVA à 19,5 % avec des propositions. (=non A)

= La société entière française et la restauration n'en sont pas bénéficiaires. (= non B)

(45b) « ça permettra aussi/ de changer/ leur comportement alimentaire/ puisque la restauration/ **aurait** ce rôle/ d'amener les gens/ à changer les comportements/ alimentaires\ » (35/67/XD)

= Si l'on augmentait la TVA à 19,5% avec des contrepropositions et si l'on réfléchissait à la restauration qu'on veut demain, la restauration aurait ce rôle d'amener les gens à changer les comportements alimentaires.

= On n'augmente pas la TVA à 19,5 % avec des propositions et l'on ne réfléchit pas à la restauration que l'on veut demain. (=non A)

= La restauration n'a pas ce rôle d'amener les gens à changer les comportements alimentaires. (= non B)

Les conditionnels hypothétiques apparaissent dans des propositions enchâssées de caractère explicatif, introduites par le relatif « dont » (44a) et la conjonction « puisque » (44b). Les cadres hypothétiques de ces deux occurrences correspondent à la proposition de XD d'augmenter la TVA à 19,6% dans la restauration, proposition qui est envisagée dans l'avenir. Ces deux emplois correspondent à la structure « si A, B », « non-B » et « non-A » avec un cadre hypothétique dans l'avenir, ce qui a pour double effet énonciatif : l'irréel de la proposition par rapport à la réalité du locuteur (l'ici et le maintenant) et l'éventualité située dans l'avenir ; ce double effet n'est pas contradictoire dans la mesure où, pour reprendre les mots de Haillet (2002 : 44-45), « ce qui n'est pas le cas "aujourd'hui" peut l'être "demain" ».

Alors que XD énonce de « vraies propositions » (35/50/XD), de « vraies réformes » (35/65/XD) sans autre forme de modalisation que l'infinitif (« baisser les charges patronales et salariales/ » (35/51/XD)), il emploie un dédoublement énonciatif du locuteur, avec « je dirais » (45c), pour aborder le problème des sans-papiers dans la restauration.

(44c) « euh- je dirais aussi/ par exemple/ le problème des des- des sans-papiers/ » (35/55/XD)

Ce dédoublement a un effet d'atténuation du dire, en rendant l'assertion moins directe pour ce sujet polémique. Cette atténuation s'accompagne d'hésitations, marquées par l'interjection « euh » et la répétition de « des », et de l'insertion de la locution parenthétique métadiscursive « par exemple » qui présente l'assertion introduite par « je dirais » non pas comme une revendication à part entière, non négociable, mais comme un simple exemple de réforme. De même que le locuteur-L se montre hésitant par l'interjection et les répétitions, de même il montre par la marque du conditionnel sa prise de distance avec l'assertion portée par le locuteur-λ à propos du sujet polémique. Toutefois, après cette entrée en matière en délicatesse, le locuteur-L reprend son ton

péremptoire pour clore la proposition à l'égard des « sans-papiers » avec les formes exclamatives « qu'on arrête/ de mentir/ qu'on arrête/ l'hypocrisie\ » (35/58-59/XD).

Dans ce portrait de XD, ce qui motive l'emploi de conditionnels d'hypothèse ou de dédoublement énonciatif n'est pas le genre de l'émission mais son propos. D'un côté, la proposition de réforme de XD fait surgir les hypothétiques, et de l'autre, le sujet polémique des sans-papiers suscite le dédoublement énonciatif. Les conditionnels d'hypothèse à effet de potentiel dans l'avenir corroborent l'*ethos* prédiscursif de restaurateur militant de XD : son portrait ne s'arrête pas à ce qu'il a fait mais est centré sur ce qu'il propose pour la réforme de la restauration. Le dédoublement énonciatif, en contraste avec le ton péremptoire, permet d'aborder un sujet qui fâche tout en douceur ; c'est une manière de ménager l'auditoire. Le fait d'attribuer l'assertion au locuteur- λ permet de l'asserter en L-Vrai, sans l'imposer en ON-Vrai, ce qui est une manière de laisser place, en creux, à d'autres points de vue, de montrer, en creux, la polémique.

Résumé du chapitre 5

Le conditionnel recouvre plusieurs catégories d'emploi : le conditionnel temporel, le conditionnel hypothétique et le conditionnel épistémique ou d'altérité énonciative. Dans cette dernière catégorie, Haillet (2002) distingue l'altérité énonciative par emprunt, que nous nommons à la suite de Kronning (2002) le « conditionnel de médiation épistémique par emprunt », de l'altérité par dédoublement énonciatif du locuteur. La valeur de base du conditionnel, qu'on retrouve dans toutes ces catégories, est l'effet de disjonction entre le locuteur-auteur de l'énoncé et le point de vue attribué à une instance distincte ; le contenu propositionnel ou procès n'est pas intégré à la réalité du locuteur. En termes plus énonciatifs, on peut traduire cette disjonction par le degré d'engagement du locuteur (non prise en charge, modalisation zéro, pris en compte, *etc.*). Nous avons analysé les occurrences de conditionnel hypothétique et d'altérité énonciative à partir des tests paraphrastiques de Haillet (2002) et les degrés d'engagement synthétisés par Gosselin (2010), auxquels nous avons ajouté la notion de prise en compte. Nous n'avons pas étudié les occurrences peu nombreuses dans notre corpus des conditionnels temporels, qui nous semblaient moins pertinentes par rapport à notre recherche sur la subjectivité du locuteur, son *ethos* dit et son *ethos* montré. Nous n'avons pas suivi la proposition de certains linguistes (Korzen et Nølke, 2001) de gloser toutes les catégories de conditionnel en « si », à la fois pour des raisons de pertinence de la démarche par rapport à notre problématique, mais aussi pour le caractère plus hasardeux de formulation de ces gloses, en comparaison avec les transformations paraphrastiques proposées par Haillet (2002).

L'analyse des occurrences par genres représentés dans notre corpus nous a permis de constater l'importance de cette variable, sans négliger les autres : variations en fonction du statut du sujet parlant et en fonction de son positionnement idéologique, influence des thèmes traités dans les émissions. Ainsi on trouve dans les genres d'oral préparé, brèves, analyses et chroniques, des conditionnels de médiation épistémique par emprunt ; plus le genre est informatif et assertif, plus leur nombre est grand : on en trouve ainsi plus en brèves, qu'en analyses ou qu'en chroniques. Cette catégorie de conditionnel dit « journalistique » correspond bien à une pratique de cette communauté discursive, sans qu'elle soit leur exclusivité. Toutefois, l'emploi de ce conditionnel est motivé par d'autres critères que le caractère informatif et assertif du discours et que le statut du sujet parlant : les caractéristiques de l'information (prévisions chiffrées et procédures judiciaires en

cours) ou de leurs sources (non spécifiées, non officielles, anonymes), ainsi que des choix stylistiques dans les discours rapportés longs, motivent le choix d'une telle marque épistémique. Cette marque contribue à la crédibilité du journaliste.

Les conditionnels hypothétiques se trouvent dans tous les genres d'émission, à l'exception des brèves, mais en quantité variable et avec des effets bien différents. La première difficulté est de reconstituer le cadre hypothétique lorsque celui-ci n'est pas explicite. Ensuite, on distingue les valeurs d'irréel (envisageable ou non envisageable dans l'avenir) et de potentiel, et on en analyse les effets de sens en cotexte. Certaines hypothétiques permettent d'exprimer le regret par rapport à une situation, en l'occurrence la crise ; d'autres expriment le soulagement, notamment par rapport au G20 de Londres. Les thèmes abordés, dans les chroniques, débats et interviews ont un impact direct sur ces emplois. Les hypothétiques servent également à des économistes et à des acteurs de l'économie ou de l'Europe à faire des projections dans l'avenir. Un économiste, BM, refuse ce genre de projection par rapport aux évolutions économiques mais accepte la projection lorsqu'il s'agit de calculs d'ingénieur pour le photovoltaïque. D'autres économistes emploient les hypothétiques pour faire des constats ou récuser des projections. Le statut du sujet parlant et son positionnement idéologique peuvent expliquer certains de ces emplois. Selon leurs emplois, les hypothétiques contribuent aux commentaires ou aux explications, sans engager le locuteur-L quant à la réalisation des projections et en montrant, sans le dire, le soulagement ou les regrets.

Les dédoublements énonciatifs sont présents en chroniques, en débats, en interviews et en portraits mais avec, pour chacun des genres, des spécificités. En chroniques, le point de vue exprimé n'est pas celui du locuteur mais de personnages fictifs ; le dédoublement énonciatif a lieu dans des îlots de discours rapportés libres. Il permet à BM de faire entendre d'autres voix dans ses chroniques. En débats, la désactualisation produite par le dédoublement énonciatif atténue des modalités bouliques, déontiques et aléthiques ; cette atténuation des modalités est une manière de ménager la face de l'interlocuteur en débats. En interviews, ce dédoublement porte surtout sur le verbe « dire » dans la formule parenthétique « je dirais » : ce marqueur discursif permet de reformuler un point de vue autonymique ou d'exprimer le haut degré. Monologique en interviews, il apparaît en débats dans un fonctionnement interlocutif de reformulation et rectification et permet de ménager la face de l'interlocuteur. L'emploi d'un dédoublement

énonciatif en portrait permet à XD d'aborder un sujet qui fâche et de ménager ainsi son auditoire.

La formule « on dirait », qui semble *a priori* proche de « je dirais », ne correspond pas à la même catégorie de conditionnel : il s'agit d'un conditionnel hypothétique. Autant « je dirais » semble caractéristique de discours oraux spontanés, autant « on dirait » semble plus en lien avec les discours oraux préparés et de vulgarisation. « On dirait », dans des emplois non figés ou figés, est un commentaire sur le dire, voire sur le dit.

Au cours de nos analyses, nous avons rencontré des occurrences de conditionnel qui résistaient aux procédés paraphrastiques de Haillet (2002). L'une d'elles est celle de l'expression figée « on dirait du Y », dont le figement complique les paraphrases. Lorsque le conditionnel est combiné à des verbes modaux, certaines paraphrases nécessitent la reformulation du verbe ; les propositions théoriques de Dendale (1999) et Kronning (1996) sur le verbe « devoir » ont aidé à l'appréhension de la valeur du conditionnel, lorsqu'il lui était associé. Enfin nous avons découvert dans notre corpus des conditionnels de médiation épistémique qui ne relèvent pas de l'emprunt mais d'une inférence ou implication. Nous avons proposé une analyse des trois occurrences de notre corpus et un test paraphrastique pour valider cette catégorie.

6. Conclusion

6.1. Résumé de la démarche

Notre recherche en énonciation et en analyse du discours s'est faite à partir d'un corpus de 35 émissions économiques de France Inter de genres différents : analyses, brèves, chroniques, interviews, portraits. Ces émissions totalisent 39 locuteurs de statuts médiatiques (animateurs, chroniqueurs, invités) et de statuts sociaux différents (journalistes, économistes, acteurs économiques, acteurs européens et artistes). L'étude de ces deux variables nous a permis de saisir leur complexité. On peut considérer les genres d'émissions selon leurs visées (informatives, explicatives, persuasives), leur dispositif (cadres interactionnels, durée), l'engagement du locuteur ou de l'instance de production, le degré de préparation (textes écrits puis lus ou joués, interventions plus ou moins spontanées), le degré d'auctorialité du genre. Ces différents paramètres permettent des regroupements de genres. Ainsi, il ne s'agit pas d'étudier les variations uniquement selon chaque genre mais aussi selon les paramètres qu'ils ont en commun ou qui les différencient. De même, derrière le statut des sujets parlants se dessine une pluralité de critères : le statut médiatique, le statut social mais aussi la position dans le champ économique et notamment par rapport aux discours perçus comme orthodoxes ou au contraire hétérodoxes en économie. Les analyses du jeu de ces deux variables complexes ne se sont pas faites sans prendre en considération d'autres conditions de production : les particularités du média radiophonique, les traditions des discours économiques, l'actualité économique relative aux émissions du corpus.

Le choix des marques étudiées a été fait à la fois en raison de leurs fréquences suffisantes dans le corpus pour que les comparaisons d'emploi entre genres et locuteurs soient significatives, mais aussi en raison de leurs rapports à la subjectivité. Les déictiques de première personne et le pronom indéfini [ON-incl] permettent d'instancier le sujet parlant dans son discours ; ils sont de ce fait des marques référant explicitement au locuteur en tant qu'être du monde, mis en scène par le locuteur en tant que tel. Cette instanciation peut être individuelle ou collective et plus ou moins définie. La valeur de base du conditionnel marque la disjonction énonciative entre le procès représenté et la réalité du locuteur ; elle marque un effacement énonciatif du locuteur en tant que tel, avec des effets discursifs variés. Ces catégories de marques semblent être aux deux extrémités

du continuum de la subjectivité et de l'objectivité, ou pour être plus précis, leurs valeurs fonctionnent dans deux directions opposées mais aussi à deux niveaux différents : les déictiques de première personne mettent en avant de la scène énonciative le locuteur en tant qu'être du monde, tandis que le conditionnel est la mise en retrait du locuteur en tant que tel ; les premiers interviennent au niveau de l'instanciation tandis que le second joue sur l'engagement énonciatif. Les degrés de subjectivité ne se jouent pas sur un continuum unidimensionnel ; il s'agit plutôt d'une empreinte pluridimensionnelle.

Les analyses ont été de natures quantitatives et qualitatives et se sont faites à différents niveaux par diverses étapes : définition de catégories de déictiques de première personne ([JE], [NOUS]-incl, [NOUS]-excl et [ON-incl]) et de conditionnels, nombre ou fréquence d'occurrences par catégories selon les variables, interprétation des variations selon les paramètres des variables, effets énonciatifs et discursifs en cotexte, effets discursifs sur l'*ethos* des locuteurs, interprétation de ces effets selon les enjeux du discours économique médiatique.

6.2. Résultats et réponse à la problématique

Les analyses ont montré des variations d'emploi des déictiques de première personne et de catégories de conditionnel selon des paramètres génériques et des critères des statuts des sujets parlants. Mais d'autres variables sont apparues. Nous proposons une synthèse de ces variations selon les variables.

6.2.1. Selon les genres et leurs paramètres

Nous avons constaté que le degré de préparation des genres joue à la fois sur les déictiques de première personne du singulier et les [ON-incl] et sur la catégorie du conditionnel de médiation épistémique par emprunt. Il y a une basse fréquence de [JE] et de [ON-incl] dans les genres préparés, les brèves, les analyses et les chroniques, et c'est uniquement dans ces genres que l'on trouve des conditionnels de médiation épistémique ; ces trois caractéristiques énonciatives participent toutes à des formes d'effacement énonciatif. Nous avons émis l'hypothèse que le temps de préparation du discours à l'écrit,

avant lecture pendant l'émission, permet une plus grande maîtrise de cet effacement énonciatif qui serait une caractéristique des discours économiques, ou pour le moins de la pratique discursive des économistes.

Mais ce paramètre du degré de préparation n'est pas le seul à expliquer ces basses fréquences de [JE] et [ON-incl] et des emplois de conditionnels de médiation épistémique car nous constatons une légère gradation des fréquences de [JE] et [ON-incl] entre brèves, analyses et chroniques et une évolution en sens inverse pour les conditionnels de médiation épistémique. La visée de ces genres joue également dans ces fréquences : les brèves sont définies par les professionnels du journalisme comme de l'information brute tandis que les analyses sont une explication de l'information, alors que les chroniques sont des commentaires engagés et libres de l'information. Si l'on situe ces trois genres sur un continuum entre information brute et commentaire, l'effacement énonciatif est plus prononcé du côté de l'information brute que de celui du commentaire. Les conditionnels de médiation épistémique par emprunt sont d'autant plus fréquents que la dimension « information » domine la dimension « commentaire » ; ils contribuent à l'enjeu de crédibilité du locuteur qui indique, par cette marque, qu'il n'est pas la source de l'information.

D'autres marques énonciatives peuvent être corrélées à la visée des genres préparés. Ainsi, les commentaires méta-discursifs sur le dire ou le dit introduits par « on dirait » nous ont semblé relever également des genres préparés ; étant donnée leur dimension d'explication et de commentaire, c'est en toute logique qu'on les trouve en chroniques. Par ailleurs, on ne trouve pas de [NOUS]-excl référant à la communauté des journalistes ou des économistes en brèves (alors qu'on en trouve dans les autres genres). Là encore, la visée des brèves de transmettre de l'information brute évince de ce genre tout commentaire réflexif et explicatif concernant la fabrication de l'information par les journalistes.

Une spécificité des chroniques est leur degré d'auctorialité. En tant que commentaire libre, la chronique n'impose pas à son auteur une scénographie préférentielle. Au contraire, il peut composer librement en intégrant d'autres genres (le portrait, la critique de film) et en mettant en scène des personnages plus ou moins fictifs. Seuls le chroniqueur BM de *L'autre économie* et les chroniqueuses AB et VJ de *L'économie autrement* se saisissent de cette liberté de composition : AB et VJ par un jeu sur les genres (critique d'un documentaire, portraits) et BM par des mises en scène de personnages et

parfois de lui-même. Ces mises en scène ont un impact sur l'emploi des déictiques de première personne et sur l'emploi du conditionnel. L'animatrice PM, qui donne la réplique à BM, ne s'actualise que par des [JE], incarnant les personnages que BM lui donne à jouer, alors que les autres animateurs emploient des [NOUS] incluant les auditeurs, faisant par là mention du dispositif de l'émission. De plus, les chroniques de BM contiennent des conditionnels de dédoublements énonciatifs dont la particularité est non pas de modaliser le point de vue du locuteur mais de faire entendre, dans des îlots de discours rapportés, les voix personnifiées des Etats. Il arrive à PM de jouer l'ignorance face au ton professoral de BM ; ce dernier met en scène ses humeurs, pratique l'auto congratulation. Nous allons revenir sur les effets et l'interprétation de ces mises en scène dans les variations selon le statut des sujets parlants. Mais nous pouvons retenir que les chroniques permettent des jeux d'*ethos* et de scénographies que les autres genres ne permettent pas. On peut dès lors se demander pourquoi certains chroniqueurs s'en saisissent plus que d'autres ?

Les spécificités du dispositif du débat et de sa visée induisent des comportements énonciatifs particuliers. Les débats mettent en présence deux invités qui donnent leurs points de vue sur un thème. Les échanges sont arbitrés par un animateur. Le débat implique normalement une altérité des points de vue des deux invités. Ce dispositif à trois voix, marqué par l'altérité explicite, d'une part, une actualisation individuelle des locuteurs, qu'ils soient animateurs, économistes ou acteurs économiques, par l'emploi de [JE], plutôt que de [NOUS] ou de [ON-incl] collectifs (à l'exception du grand patron FS) ; d'autre part, la fréquence élevée de ces [JE] est provoquée par les questions et relances de l'animateur en direction des invités et par les interpellations des invités entre eux. Et paradoxalement, à première vue, cette subjectivité marquée est atténuée par l'emploi de conditionnels de dédoublement énonciatif qui portent sur des modalités bouliques, déontiques et aléthiques ; ce paradoxe apparent peut s'expliquer par la nécessité de ménager la face du contradicteur ; dans les interviews qui contiennent de grandes fréquences de [JE] et des dédoublements énonciatifs, ces dédoublements n'atténuent pas des modalités bouliques, déontiques ou aléthiques. Par ailleurs, on trouve en débats des dédoublements énonciatifs qui portent sur le verbe « dire », dans la formule parenthétique « je dirais » qui a un fonctionnement interlocutif de reformulation et rectification ; ils permettent également de ménager la face de l'interlocuteur. Cette subjectivité marquée mais en même temps atténuée en débats est présente chez tous les débatteurs et même chez les économistes, qui tendent pourtant dans tous les autres genres à l'effacement énonciatif. On peut alors

souligner le lien direct entre subjectivité marquée mais atténuée et intersubjectivité oppositive.

Les chroniques et les débats ont en commun la confrontation de points de vue mais sur deux modes différents : en synchronie pour les débats et en diachronie pour les chroniques. En effet, un économiste qui tient une chronique quasi quotidienne peut voir ses opinions antérieures confrontées à l'évolution des faits ; cette évolution peut l'amener à changer d'opinion ou à rendre compte de cet écart entre sa pensée et les faits. En débats, un invité peut être confronté par l'autre débatteur ou l'animateur ; dans notre corpus, nous avons le cas d'un animateur qui interpelle une actrice de l'économie en lui demandant si elle s'engage dans les faits à appliquer ce qu'elle propose. Ces différentes confrontations amènent les économistes et les acteurs de l'économie à des mises en scène de soi (où apparaissent notamment des [JE]), où se joue leur crédibilité par des aveux d'erreur ou des déclarations sur ce qu'ils font ou vont faire.

En interviews, on a noté une grande variation de fréquences des [JE], [NOUS] et [ON-incl], sans que le statut des locuteurs vienne éclairer ces variations. Aucune de ces formes d'actualisation ne semble spécifique au genre de l'interview. On a remarqué toutefois des effets de compensation entre ces déictiques car aucun locuteur ne se passe des trois ; certains s'actualisent davantage par les [JE], d'autres par les [NOUS], d'autres encore par le [ON-incl]. Le dispositif de co-animation des interviews dans l'émission *Rue des entrepreneurs* favorise l'emploi d'un [NOUS]-exclusif de la part d'un des animateurs (DA). Dans les interviews, on trouve, comme en débats, des dédoublements énonciatifs portant sur le verbe « dire » dans la formule parenthétique « je dirais », mais le fonctionnement de cette locution n'est pas interlocutive comme en débat mais il est monologique : ce marqueur discursif « je dirais » permet de reformuler un point de vue autonymique ou d'introduire le haut degré.

Dans les portraits, qui sont la mise en avant d'un individu, de son parcours et de ses opinions, il n'est pas surprenant de trouver de hautes fréquences de [JE] et de très rares [NOUS]. L'actualisation du locuteur est principalement individuelle. Mais cette mise en scène de soi revêt des caractères bien différents selon les personnes qui sont l'objet du portrait ; nous reviendrons sur ces différences dans la section suivante. On peut supposer que le portrait laisse une certaine liberté quand aux jeux de mise en scène de soi et aux jeux d'*ethos*. Mais pour des questions de crédibilité, les sujets parlants semblent contraints par

la pratique de leur communauté discursive. A côté de cette actualisation individuelle, on trouve des effets de généralisation par l'emploi du pronom [ON-incl]. On ne peut en déduire toutefois le caractère exemplaire ou prototypique de la personne sujet du portrait. Si ALV revêt ce caractère prototypique, XD est plutôt une personne atypique. Par ailleurs, les portraits contiennent peu de conditionnels. Les trois qu'utilisent XD sont en lien avec son positionnement ou le thème qu'il aborde. Les conditionnels ne sont donc pas particulièrement suscités par le genre du portrait.

6.2.2. Selon les statuts et la position du sujet parlant

Dans les variations de fréquence ou d'emploi des marques énonciatives étudiées, nous avons constaté des variations en fonction des communautés discursives, des statuts médiatiques et de positionnements idéologiques.

Ce qui caractérise la pratique discursive de la communauté des économistes est, d'une part, la basse fréquence de [JE] même en interviews, mais à l'exception des débats où le dispositif, comme nous l'avons expliqué, induit une subjectivité marquée mais atténuée. La pratique des économistes est, d'autre part, marquée par l'emploi de conditionnels hypothétiques pour faire des constats, projections dans l'avenir ou pour récuser des projections. Seul BM semble rétif à cette dernière pratique. Nous y reviendrons ci-après.

Les acteurs économiques ont en commun, avec la communauté discursive des économistes, de faire des projections dans l'avenir avec des conditionnels hypothétiques. Par ailleurs, ils se mettent parfois en scène pour gagner en crédibilité ou la préserver en déclarant qu'ils font ce qu'ils disent.

Les acteurs européens de notre corpus ont tendance à employer, comme les économistes et les acteurs économiques, des projections dans l'avenir par l'emploi de conditionnels hypothétiques. Mais dans leur cas, le thème de l'émission et l'échéance électorale européenne semblent davantage motiver ces emplois que le statut même d'acteur européen.

La pratique discursive du seul représentant des grands patrons de notre corpus (FS) corrobore les études de Garric et Léglise (2003, 2008) sur l'instanciation de cette

communauté particulière des acteurs de l'économie en [NOUS]-excl plutôt qu'en [JE]. Ce [NOUS]-excl réfère à l'entreprise ou au groupe ou à l'ensemble des entreprises qu'ils représentent.

La communauté discursive des artistes emploie un [NOUS]-incl globalisant qu'on ne trouve pas chez les autres communautés discursives représentées dans notre corpus. Les artistes proposent ainsi sur les thèmes abordés une vision ou des idées qui concernent une civilisation ou l'humanité dans son ensemble. Ils se font les porte-parole ou plutôt des représentants de cette humanité.

Le statut médiatique des animateurs favorise également un [NOUS]-incl, mais il ne réfère pas à l'humanité comme dans le discours des artistes. Il réfère plutôt aux participants du dispositif qui sont face à l'invité ou au chroniqueur : ce [NOUS]-incl englobe les animateurs et les auditeurs. Les animateurs incluent ainsi dans leur discours ces participants ratifiés mais passifs que sont les auditeurs.

On note un comportement discursif particulier aux professionnels de la radio et de l'information, à savoir les animateurs et chroniqueurs (même lorsque ces derniers interviennent en débats) : ils se mettent en scène en disant ce qu'ils ont fait, ce qu'ils font ou ce qu'ils vont faire en vue de la préparation de la chronique ou du débat (et non de l'action économique comme c'est le cas des acteurs économiques). Ce comportement a un effet de sérieux sur leur *ethos* ; c'est une manière de légitimer leur propos ou de gagner en crédibilité. Les brèves, énoncées par des professionnels de la radio et de l'information, ne permettent pas ce genre de commentaires réflexifs.

Si l'on considère les référents des [NOUS]-incl, [NOUS]-excl et [ON-incl] dans leur ensemble, on constate que les [NOUS]-incl (et [ON-incl] de référents équivalents) sont motivés de manière égale par le statut du sujet parlant et le thème de son propos, tandis que les [NOUS]-excl (et [ON-incl] de référents équivalents) sont uniquement motivés par le statut des sujets parlants. Ils réfèrent selon les cas à la communauté des journalistes, des économistes, d'une confédération patronale, à un cénacle, *etc.* Ces instanciations des [NOUS]-excl ont des fonctions pragmatiques différentes : ils s'insèrent dans des propos tantôt explicatifs, réflexifs ou descriptifs. Mais dans le cas du grand patron FS, la communauté d'appartenance évoquée, l'UIMM, n'est pas simplement l'objet du discours

mais la source de l'énonciation car le [NOUS]-excl y est associé à des verbes d'attitude énonciative. Le [NOUS-excl] a alors une fonction énonciative.

Les personnes invitées en interviews pour leurs œuvres font référence, avec l'emploi de [JE], à leurs œuvres. Mais ces références aux œuvres peuvent servir des stratégies opposées. Nous avons constaté que JDG visait l'autopromotion tandis que le réalisateur EW mettait en perspective son œuvre avec les actions et points de vue de nombreux citoyens et associations. Cette mise en avant de JDG alimente son *ethos* d'expert pour les questions européennes et corrobore son statut social. La mise en retrait d'EW alimente l'image d'artiste citoyen engagé, dans une vision du monde caractéristique de certains discours hétérodoxes, où chaque citoyen a son rôle à jouer pour faire évoluer le système économique. Cette stratégie traduit alors une position dans le champ économique.

Des variations d'emploi des marques étudiées selon les locuteurs peuvent traduire, au-delà du statut du sujet parlant, des positions dans le champ.

Outre ses propos sur la myopie du marché et ses caricatures de l'économiste qui fait des projections (doc. 22 et 28), l'emploi que BM fait d'un conditionnel hypothétique traduit sa position dans le champ économique. BM semble refuser les projections économiques chiffrées, il s'autorise toutefois à une évaluation chiffrée de la production d'électricité par des panneaux photovoltaïques. Ces chiffres traduisent à la fois son intérêt pour l'écologie mais aussi un certain rapport aux calculs, car il ne s'agit pas d'un calcul de macroéconomiste mais celui d'un ingénieur. On peut mettre alors cet argument chiffré en rapport avec le point de vue de Keynes ou de Varian (1955) qui considèrent l'économie comme une science de l'action, davantage semblable à l'ingénierie qu'à la science physique. Les calculs de BM ne servent pas à saisir les lois de l'économie mais à proposer des actions politiques. BM est un partisan de l'économie politique et s'oppose dans une certaine mesure à l'économie comme science positive. Sa manière de faire entendre les voix des Etats dans les chroniques (voir *supra*) corrobore cette position. Par ailleurs, nous avons montré que derrière son *ethos* de l'arrogant (doc. 7), BM fait voir la vision de l'humain d'Adam Smith, pour lequel les hommes ne sont pas des êtres froids et rationnels, mais des être émotionnels, vaniteux, mimétiques et capables de générosité ; BM montre ainsi sa compréhension d'Adam Smith et dénonce les théories de la rationalité, doxa de l'enseignement des sciences économiques. Par ses calculs d'ingénieur et ses mises en scène, BM se positionne du côté des discours hétérodoxes et récuse les théories de la

rationalité et la vision de l'économie comme une science positive. Pour BM, la science économique semble bien subordonnée à l'économie politique, dans la filiation de Keynes. BM semble être le seul représentant de cette formation discursive parmi les économistes qui interviennent dans notre corpus. Il fait figure à la fois par sa position et par ses pratiques discursives transgressives, qui traduisent sa position, d'économiste hérétique dans le champ économique.

Dans le débat entre les acteurs économiques DE et FR (doc. 33), deux visions de l'économie s'opposent. Elles se traduisent dans les marques énonciatives. Dans ce débat, FR expose deux stratégies économiques : la stratégie océan rouge et la stratégie océan bleu. Les dédoublements énonciatifs des deux débatteurs ont la particularité de porter sur des modalités bien différentes : des verbes déontiques et le verbe radical « pouvoir » de capacité pour DE, et des verbes bouliques pour FR. Ces modalités atténuées par le conditionnel corroborent chez DE la philosophie d'*Esprits d'Entreprises* qu'elle représente en ces termes : être une force de proposition. Cette philosophie semble s'inscrire dans ce que FR appelle une stratégie océan rouge. Les modalités bouliques employées par FR corrobore la stratégie océan bleu qu'il défend. C'est une vision hétérodoxe de l'économie qu'il propose ; cette vision a un impact sur sa pratique discursive. On pourrait voir dans ce débat la présence de deux formations discursives.

Si les discours hétérodoxes retiennent plus l'attention par leur caractère atypique et par leur opposition à la doxa, un représentant de la doxa exprime, dans notre corpus, son opposition à des discours hétérodoxes. Il s'agit de GU (doc. 31) : dans un entretien, il dénonce le scepticisme ambiant vis-à-vis des économistes, et plus particulièrement vis-à-vis des financiers, et rejette un discours hétérodoxe qui annonce la fin du capitalisme. Mais pour obtenir l'adhésion des auditeurs à ses propositions orthodoxes de financier, il se met en scène sous un double visage : celui du citoyen et celui du financier. Chacun porte un point de vue différent. Sous le visage du citoyen, il favorise l'identification des auditeurs à son premier point de vue ; mais c'est avec le visage du financier, de l'expert, qu'il cherche à rallier les auditeurs sur le second point de vue. Il montre ainsi sa volonté de réunir l'éthique ou le bon sens et la finance, mais le bon sens est finalement subordonné à la finance dans son discours.

Nous avons vu concernant les portraits, que les locuteurs s'actualisaient principalement par des [JE] mais aussi par des [ON-incl] permettant de faire une

généralisation. Mais ces similitudes peuvent cacher des projets de parole bien différents. ALV (doc. 34), en tant que créatrice de Marmiton.org et présidente de Mompreneurs, témoigne de ses actions passées en recourant à des [JE] associés à des verbes d'action ou d'état. Mais ce mode discursif n'est pas prédominant ; il fait place ensuite à des généralisations, entre autres marquées par des [ON-incl], qui permettent à ALV de faire le portrait des Mompreneurs sans en faire un cas trop personnel. Elle endosse ainsi le rôle de porte-parole de ces « sans-voix » dans le champ économique. Elle est une figure prototypique de ces « sans-voix » et fait entendre, par son portrait, leurs voix.

Le discours de XD, dans son portrait (doc.35), est atypique car il ne parle pas de son parcours ou de sa vie privée. C'est la chroniqueuse qui se charge d'apporter ces éléments au portrait. XD est présenté comme militant contre la baisse de la TVA dans la restauration, position atypique également. Il s'invite ainsi dans le débat économique sur la TVA et adopte une pratique discursive proche des acteurs économiques en interviews et en débats. Les emplois des déictiques et de conditionnels sont au service de ses constats et de ses propositions et corroborent son *ethos* de militant. Son *ethos* montré et dit de militant s'adosse à son *ethos* prédiscursif et à sa légitimité d'homme de terrain. Toutefois par sa posture et ses idées, il fait figure d'« irresponsable » dans le champ politique : lui le restaurateur, le simple acteur économique, se mêle d'un débat de politique économique réservé aux experts. Le projet de parole de XD n'est pas tant de faire entendre des « sans-voix » que de faire évoluer des idées et des pratiques dominantes dans le champ économique.

Si les paramètres génériques et les statuts et positions des sujets parlants se sont bien montrés des variables quant aux variations de fréquence et d'emploi des conditionnels et des déictiques [JE], [NOUS] et [ON-incl], ils ne sont pas les seules variables. Nous avons omis dans notre hypothèse de départ la variable du thème abordé dans les émissions, en lien avec l'actualité économique. De plus, pour certains emplois, la prévalence de certaines marques chez des locuteurs fait penser à des habitudes de langage.

6.2.3. Selon d'autres variables : le thème et les habitudes de langage

Dans l'analyse référentielle des [NOUS]-incl (et des [ON-incl] à référents équivalents), nous avons constaté que la dimension référentielle des zones géographiques,

politiques ou économiques était en lien avec les thèmes abordés : la France, l'Europe occidentale, les pays développés.

Par ailleurs, le thème des émissions a un impact sur l'apparition de conditionnels hypothétiques : le bilan du G20 suscite des conditionnels hypothétiques à effet de soulagement ; la crise économique fait apparaître des conditionnels hypothétiques à effet de regret ; le thème « Et si on réinventait l'Europe » et les échéances électorales européennes invitent les personnes interviewées à employer des conditionnels hypothétiques pour faire des projections dans l'avenir.

Enfin, la haute fréquence de [ON-incl] aussi bien en chroniques qu'en débats chez DS et ED peut faire penser à une habitude de langage. De même, le grand nombre de « je dirais » employés par YTS (doc. 32) indique une habitude de langage de ce locuteur ; mais la fonction pragmatique de cette locution peut être remplie par d'autres locutions chez les autres locuteurs.

6.2.4. Le jeu des variables et ce qu'il nous dit de la subjectivité dans le discours

L'étude des variations des déictiques de première personne et de [ON-incl], ainsi que des emplois de conditionnel a montré qu'une seule grille de lecture ne permet pas de rendre compte de l'ensemble de ces variations. Les variables sont multiples (genre, statut du locuteur, thème du propos, habitude du locuteur) mais aussi complexes : quel paramètre du genre ou quel trait du statut de locuteur conditionne tel emploi ou telle fréquence ?

Il est surprenant de voir à quel point certains paramètres génériques font voir des gradations par paliers de déictiques et des emplois spécifiques de conditionnel. De même certains statuts médiatiques et sociaux des sujets parlants conditionnent l'emploi de ces marques. Ce sont dans des analyses en cotexte d'emploi de marques et des mises en scène de soi que se révèlent des positions particulières dans le champ économique et que se confrontent des formations idéologiques. Ces prises de position, souvent explicites, s'accompagnent d'une subjectivité marquée et par des jeux d'*ethos*. Les empreintes de la subjectivité sont bien contraintes par les paramètres de genres, les statuts des locuteurs, leur position dans le champ économique et les thèmes des émissions.

Si, dans leur ensemble, nos résultats viennent corroborer les paramètres génériques définis par Charaudeau (2005), le paramètre d'engagement de l'instance de production a été quelque peu difficile à interpréter et à corréliser à nos résultats car ce paramètre ne correspond pas à l'engagement énonciatif par l'emploi de marques énonciatives et à une prise en charge du dire. Les chroniques sont dites « très engagées », plus que les débats qui sont « moyennement engagés ». Or, si elles le sont par le choix du thème, l'orientation des propos, l'originalité de la scénographie, cet engagement, en lien avec la liberté laissée aux chroniqueurs, n'y est pas forcément marqué par des emplois de déictiques et de conditionnels. Au contraire, les débats, considérés comme moyennement engagés, comprennent une fréquence élevée de [JE] qui indique une subjectivité marquée, toutefois atténuée par des dédoublements énonciatifs portant sur des modalités bouliques, déontiques et aléthiques. Ce que nous pouvons en conclure, ce n'est pas un « engagement » (au sens de Charaudeau) plus élevé en débats de l'instance de production mais une subjectivité plus marquée suscitée par une interlocution oppositive, que nous pourrions qualifier d'altérité intersubjective. Cela nous rappelle à quel point la subjectivité, qui est au fondement du langage, est une intersubjectivité. D'une autre manière, les mises en scène de soi qui traduisent des positions particulières dans le champ économique (quel que soit le genre dans lequel on les trouve) sont des constructions discursives, subjectivement marquées, en opposition avec le discours dominant et les pratiques discursives dominantes ; la singularité de la pratique discursive des hétérodoxes, qu'ils soient économiste hérétique, restaurateur irresponsable, artiste, se construit dans une altérité intersubjective, dans l'opposition à une formation discursive.

Dès lors, l'impression d'expressivité individuelle, de singularité, montre-t-elle une autonomie du sujet parlant, une liberté d'expression au milieu des contraintes des conditions de production ? Ou est-elle seulement le produit du jeu de formations discursives en opposition ? La pratique discursive d'un individu semble, soit s'inscrire dans celle d'une communauté discursive, en respectant les codes des genres discursifs, soit se construire dans une opposition subtile qui permet à l'individu de préserver sa légitimité et sa crédibilité tout en jouant, par le montré et le dit, l'hétérodoxie. La liberté du sujet parlant semble alors résider dans son positionnement idéologique, le respect ou non de sa place sociologique. Bien que le genre des chroniques laisse une liberté de composition aux chroniqueurs, seul BM s'en saisit pleinement mais pour traduire sa position dans le champ économique.

Toutefois, à emploi équivalent de marques énonciatives, conditionnées par le genre ou le statut du locuteur, les effets de ces emplois peuvent diverger parce que les projets de parole des locuteurs sont différents. Ces projets de parole sont en lien avec la position dans le champ. Ainsi, en interviews, un économiste parle de son œuvre pour mettre en avant son expertise tandis qu'un réalisateur parle de son œuvre pour mettre en avant les actions citoyennes autres que son œuvre. Le portrait peut servir de porte-parole aux « sans-voix » ou de tribune pour un militant « irresponsable » qui s'invite dans un débat. Tout en étant le reflet de positions dans le champ économique, ces effets discursifs sont l'empreinte de projets de parole du sujet parlant et de stratégies conscientes ou inconscientes qui réalisent ce projet tout en respectant le contrat de communication du genre et les pratiques discursives de la communauté à laquelle son *ethos* prédiscursif le rattache. Lorsque BM est transgressif par son arrogance, c'est une stratégie qui va dans le sens de sa démonstration idéologique. On peut ajouter, concernant cet économiste, que la subjectivité semble motivée à la fois par sa position d'hérétique, qui l'amène à marquer son altérité, mais aussi par sa conception même de l'économie : une économie politique d'inspiration keynésienne, où l'humain, avec ses comportements irrationnels et émotionnels, est ou devrait être au cœur des choix et de l'action. Nous pouvons également ajouter, au vu de la récurrence de ses stratégies discursives au service de sa vision de l'économie, l'hypothèse d'un style propre à BM.

Nous avons cru bon de garder les notions proches de communauté discursive et de formation discursive, en les distinguant par rapport aux deux définitions de l'idéologie sur lesquelles elles ont été chacune construite : une idéologie comme vision du monde en ce qui concerne la formation discursive (Haroche, Henry et Pêcheux, 1971), et une idéologie comme principe organisateur d'une institution pour les communautés discursives (Maingueneau 1987). Cette distinction nous a permis, d'une part, de mettre en évidence des communautés sociologiquement et discursivement organisées, qui sont bien identifiées et plutôt dominantes dans le champ économique. D'autre part, la notion de formation discursive s'est avérée davantage pertinente pour traduire les positions hétérodoxes de certains locuteurs, qu'on ne peut rattacher à une institution organisée et clairement identifiée. Leur communauté discursive peut être considérée en construction, en cours d'institutionnalisation. Nous convenons aussi que les communautés discursives instituées traduisent ou concrétisent une formation discursive.

6.2.5. Autres résultats

Au cours de nos analyses énonciatives, nous avons mis en évidence des éléments énonciatifs ou discursifs qui n'ont pas été théorisés dans la littérature scientifique.

Concernant les référents collectifs des [NOUS] et [ON-incl], nous avons constaté que les [ON-incl] reprenaient les mêmes catégories de référents que les [NOUS-incl] d'un côté, et des [NOUS-excl] de l'autre. Mais en plus de ce recouvrement, nous avons trouvé trois catégories de référents spécifiques au [ON-incl] dans notre corpus : une généralisation relative ou circonstanciée, des groupes d'opinion définis uniquement par une idée partagée, la co-référence à un groupe d'appartenance et à ses partenaires. Cette dernière catégorie permet de faire une distinction et une hiérarchisation entre le groupe d'appartenance, actualisé par un [NOUS-excl], et l'ensemble « groupe d'appartenance + les partenaires extérieurs à ce groupe » actualisé par un [ON]-incl.

Quant au conditionnel de médiation épistémique par emprunt, nous avons précisé quelques conditions d'emploi. Dans notre corpus, l'emploi de cette catégorie de conditionnel est motivé par les caractéristiques de l'information (prévisions chiffrées et procédures judiciaires en cours) ou de leurs sources (non spécifiées, non officielles, anonymes), ou encore par des choix stylistiques dans les discours rapportés longs. Nous avons proposé comme sous-catégorie de conditionnel de médiation épistémique dit « journalistique », une catégorie dite « judiciaire ».

En outre, nous avons découvert dans notre corpus des conditionnels de médiation épistémique qui ne relèvent pas de l'emprunt mais d'une inférence ou implication. Nous avons proposé une analyse des trois occurrences de notre corpus et un test paraphrastique pour valider cette catégorie.

Concernant le conditionnel hypothétique à valeur d'irréel, nous avons proposé une échelle pour graduer le continuum de l'envisageable et du non-envisageable. Les degrés de cette échelle sont : l'inenvisageable, le non-envisagé irréaliste, le non-envisagé envisageable et l'envisagé. La répartition des occurrences du conditionnel hypothétique à valeur d'irréel se fait à la lecture des indices temporels du cotexte et selon l'interprétation du caractère réaliste ou non du procès dans la réalité du locuteur.

Enfin, nous avons établi le double cadre hypothétique de l'expression figée « on dirait du », qui combine à la fois une inférence par perception et un savoir partagé qui vient contredire cette inférence.

Par ailleurs, nos analyses permettent de répondre à certaines allégations faites par Reymond (2008) sur le caractère très orthodoxe des discours économiques sur France Inter et sur son refus de voir en BM un hérétique. Nous ne reviendrons pas sur les différentes analyses qui nous ont amené à considérer BM comme représentant du courant hétérodoxe et comme figure de l'hérétique par rapport au courant positiviste et néo-libéral dominant dans les discours économiques. Est-il la seule voix hétérodoxe sur France Inter ? Sur les 35 émissions et 28 chroniqueurs ou invités de notre corpus, nous avons identifié 4 voix hétérodoxes : BM, XD, EW et FR, présents dans 13 émissions. La sociologie des champs de Bourdieu nous a permis de les différencier par rapport aux acteurs dominants et considérés comme légitimes : nous avons ainsi un hérétique (BM), un irresponsable (XD), un artiste (EW). Il nous est difficile de qualifier FR qui promeut la stratégie océan bleu : peut-on le considérer comme un hérétique ou un nouvel entrant ? A ceux-là s'ajoute une représentation de « sans-voix » mais qu'on ne peut considérer comme hétérodoxe : ALV pour les mères qui décident, autour de la maternité, de créer leur entreprise. Il y a donc une diversité de voix, de positions en économie sur France Inter. Mais il est vrai que les voix hétérodoxes ne correspondent qu'à un septième des chroniqueurs et invités et ne sont présentes que dans un peu plus d'un tiers des émissions. En outre, ces hétérodoxes ainsi que les sans-voix apparaissent principalement (à l'exception de FR dans *Dimanche soir économie* et de BM dans le *Débat éco*) dans les chroniques *L'autre économie* et *L'économie autrement* qui ont une position marginale dans la grille des programmes : ces émissions ne s'inscrivent pas dans le réputé 7/9 de Nicolas Demorand mais juste avant 7 heure, à la marge de « la matinale de France Inter ».

6.3. Evaluation

6.3.1. Taille du corpus et montée en généralité

Le corpus que nous avons sélectionné est riche par le croisement des variables qu'il permet. Une difficulté a été cependant de définir sa taille pour notre étude. Elle devait être

suffisamment grande pour permettre des considérations quantitatives pertinentes, mais elle ne devait pas être trop étendue pour permettre des analyses et interprétations fines en cotexte et contexte. Or, dans un discours, les marques énonciatives n'ont pas toutes les mêmes fréquences. La taille de notre corpus a été pertinente pour les déictiques de première personne et les [ON-incl] ; elle était suffisante pour étudier les catégories et variations d'emploi des conditionnels. Néanmoins, elle est insuffisante pour étudier, par exemple, des adverbiaux énonciatifs.

Pour les analyses quantitatives des déictiques, nous avons pris soin d'écartier ou de manipuler avec précaution certaines fréquences de locuteurs dont la durée de parole est inférieure à une minute ou comprise entre une et deux minutes. Nous avons ainsi tenté d'éviter les biais liés aux différences de durée de parole des locuteurs.

La taille de notre corpus nous permet-elle des montées en généralité ? Notre corpus étant historiquement et médiatiquement situé, nous ne pouvons prétendre à une montée en généralité pour tous nos résultats. Cependant certaines variations, comme la fréquence d'emploi de [ON-incl] en fonction du degré de préparation ou les basses fréquences de [JE] chez les économistes dans tous les genres à l'exception des débats, semblent suffisamment marquées et étendues pour permettre une généralisation. En outre, des résultats peuvent être étayés par d'autres recherches existantes. Par ailleurs, certaines variations isolées dans notre corpus, par exemple la prépondérance des [NOUS]-excl sur les [JE] par un acteur économique en particulier, à savoir FS, le président de l'UIMM, n'autorisent pas une montée en généralité mais peuvent être éclairées par des études spécifiques, et concernant FS, des études sur le discours patronal (Garric et Léglise, 2003, 2008).

6.3.2. Exploitation du corpus

Une grande partie de la thèse a été consacrée à la définition et à l'analyse des conditions de production des discours de notre corpus : particularités sémiotiques de la radio, enjeux du discours médiatique, définition du discours économique, exploration du champ économique, analyse des genres, analyse des statuts et positions des sujets parlants dans le champ économique. Ce travail préalable aux analyses énonciatives et discursives a permis de saisir avec finesse les variations de notre corpus et leurs interprétations possibles. Ce travail préalable a porté ses fruits. Mais le temps et les pages consacrés à ces

parties peuvent sembler volumineux par rapport aux analyses énonciatives et discursives. Une fois ce cadre théorique posé, nous pourrions espérer davantage d'analyses et de résultats, comme un retour sur investissement, si j'ose dire. L'étude peut sembler ainsi incomplète. Cependant, le choix des marques énonciatives, leur complémentarité et les marques associées qu'elles ont fait entrevoir (les verbes d'attitude énonciative, notamment) ont donné des résultats contrastés et riches. Ces résultats invitent à des études complémentaires sur ce même corpus et sur d'autres. Nous y reviendrons dans les perspectives.

Le nombre limité de marques nous a permis une analyse à différents niveaux : leur fonctionnement énonciatif, les différentes catégories d'emploi, leurs fréquences, leurs effets discursifs, leurs effets sur l'*ethos*. Il aurait été coûteux en temps d'entreprendre la même qualité d'analyse sur d'autres marques. Et au final, les marques étudiées ont permis de répondre aux questions que nous avons posées dans la problématique de notre étude.

6.3.3. Pertinence des notions d'*ethos*, d'enjeux de captation et de crédibilité

Au début de notre recherche, nous avons posé la notion d'*ethos* au cœur de notre problématique. Petit à petit, celle-ci s'est révélée moins centrale dans nos analyses : elle est devenue un outil plutôt que l'objet de la quête. Nous la voyions comme pont entre le niveau énonciatif et discursif. Cependant, elle n'a pas semblé indispensable à chaque interprétation discursive, bien qu'elle ait été fort utile dans certains cas. Cela remet-il en question la pertinence de cette notion ? Nous ne sommes pas de cet avis. Nous supposons que les modes d'analyse que nous avons employés n'étaient pas forcément adaptés à l'analyse de l'*ethos* des locuteurs. C'est bien souvent lors des analyses en cotexte élargi que la notion d'*ethos* s'est montrée pertinente. Ce n'est pas dans les analyses quantitatives ou les analyses transversales d'emploi que cette notion est la plus utile. En outre, l'*ethos* d'un locuteur ne se laisse pas saisir par une seule marque mais par un faisceau d'indices. L'analyse d'une plus grande variété de marques, qui était notre projet au départ, aurait alors davantage montré la centralité de cette notion.

Inversement, les enjeux de crédibilité et de captation du discours médiatique qui nous semblaient au départ intéressants mais non centraux pour notre recherche, ont été souvent sollicités pour saisir l'effet discursif de marques isolées.

6.4. Perspectives

Les perspectives d'approfondissement de notre étude sont nombreuses. Notre recherche peut se poursuivre par de nouvelles analyses énonciatives et discursives sur le corpus et sur des extensions de celui-ci. Elle peut également se poursuivre à un autre niveau, plus général, sur l'évolution de la grille des programmes économiques et de leurs intervenants sur France Inter. Il est aussi possible d'engager une étude comparative.

6.4.1. Autres analyses sur le corpus ou ses extensions possibles

Les analyses de notre corpus pourraient être complétées par l'analyse d'autres marques dans le cadre de la même problématique : les catégories et emplois de verbes d'attitude énonciative, les verbes modaux et les verbes de parole. L'analyse de ces verbes pourrait être de même complétée par d'autres modes d'indication de la modalité et de l'évidentialité. Les modalités, épistémiques, déontiques, aléthiques, ont déjà été étudiées dans des discours économiques ; l'intérêt serait de saisir leurs variations selon les variables de notre corpus. Il nous paraîtrait intéressant de mesurer, selon les genres, le rapport entre marques à dominante évidentielle et marques à dominante modalisatrice, pour voir une éventuelle corrélation entre la visée des genres et leur position sur le continuum « information – commentaire ». Des études sur les appréciatifs et les axiologiques ou sur les émotions et l'expression du haut degré, par exemple, permettraient d'éclairer les pratiques de communautés ou formations discursives. Enfin, il serait intéressant d'étudier les procédés argumentatifs qui relèveraient davantage de l'économie positive ou davantage de l'économie politique dans une perspective keynésienne : l'emploi des chiffres, le champ lexical des comparaisons et des métaphores, le retravail des métaphores économiques, les discours rapportés.

Toutes ces études pourraient porter également sur des extensions de notre corpus, soit pour ajuster la taille du corpus en vue de la pertinence des fréquences de ces marques, soit pour renforcer la représentation de certaines communautés discursives : les grands patrons, d'autres voix hétérodoxes, *etc.*

6.4.2. Les grilles des émissions économiques

Le choix que nous avons fait de limiter notre corpus à une seule instance de production, France Inter, nous a permis de nous concentrer sur les variables de genres et de statuts et positions des sujets parlants. Il serait intéressant de voir si l'on trouve, dans les grilles d'émissions économiques d'autres instances de production, les mêmes variétés de genres, de statuts et de positions et si, à variables équivalentes, on trouve les mêmes résultats que dans notre étude. Pour être pleinement pertinente, il faudrait que cette étude se fasse en synchronie, pour ne pas biaiser l'étude par des évolutions du champ économique ou par de trop grandes différences d'actualité économique.

Par ailleurs, il serait intéressant d'effectuer une étude diachronique de l'évolution du programme économique de France Inter. Cette étude pourrait montrer des tentatives de faire évoluer le champ médiatico-économique par des économistes que nous connaissons bien : AB et BM. A partir de septembre 2010, les chroniques de AB et BM, ainsi que *Rue des entrepreneurs* ont cessé. On a retrouvé AB et BM dans l'émission *On n'arrête pas l'éco* diffusée le samedi matin de 9h12 à 10h, à la place de *Rue des entrepreneurs*. Cette émission se présente comme un magazine consacré à l'économie et regroupe des rubriques variées : un débat entre Christian Chavagneux (éditorialiste à *Alternatives économiques*) et Emmanuel Lechypre (rédacteur en chef à *l'Expansion* et editorialiste sur BFM TV et BFM Business), un invité, la chronique *Ma vie au boulot*, et la *Galerie de portraits* de BM. Le genre du magazine semble avoir une plus grande visée de vulgarisation qu'un simple débat économique ou qu'un dossier économique. A travers la variété des rubriques, on peut espérer entendre toujours la voix d'hétérodoxes, de sans-voix, d'irresponsables ou d'artistes, et ce d'une manière plus égalitaire que dans la programmation précédente car orthodoxes et hétérodoxes se partagent la même émission. Enfin, nous voyons, dans les portraits « au vitriol »⁵² de BM, une manière de montrer que, derrière les choix et les actions économiques se cachent, outre les chiffres et les théories économiques, des hommes et des femmes avec leurs histoires, leurs parcours professionnels, leurs intérêts et parfois leurs conflits d'intérêts. Le portrait et la caricature, de longue tradition pour les acteurs politiques et médiatiques, ne sont pas courantes pour les acteurs économiques. Faire entrer ces derniers dans l'objectif des portraitistes, c'est admettre que l'économie

⁵² C'est par cette expression qu'AB a l'habitude d'introduire la chronique de BM.

n'est pas qu'une affaire de chiffres mais aussi, et surtout, de choix politiques, de choix d'hommes et de femmes.

Depuis l'assassinat de Bernard Maris lors de l'attentat dans les locaux de *Charlie Hebdo* le 7 janvier 2015, Oncle Bernard a été remplacé dans le débat économique du vendredi matin par Benjamin Coriat, membre des *Economistes atterrés*. Est-il un hérétique de la trempe de BM ? L'hétérodoxie en économie s'institutionnalise-t-elle dans une communauté discursive établie, qui n'a plus forcément besoin d'être transgressive pour faire entendre sa différence ? Ces questions peuvent être aussi bien traitées au niveau énonciatif et discursif en AD que par d'autres disciplines : en sociologie, en sciences de l'information et de la communication et en sciences économiques.

« *It is an heretic that makes the fire,
Not she which burns in it.* »⁵³

William Shakespeare, *The Winter's Tale*, Acte 2 Scène 3

⁵³ « C'est celui qui allume le bûcher qui est l'hérétique, et non point celle qui y est brûlée. »

Index des figures

Figure 1 : Image en bandeau du site internet de l'émission <i>L'autre économie</i> de Bernard Maris (BM) en 2009	20
Figure 2 : Extrait de la transcription du document 8, introduction.	22
Figure 3 : Extrait de la transcription du document 19, introduction.	22
Figure 4 : Extrait de la transcription du document 8, conclusion.....	23
Figure 5 : Extrait de la transcription du document 19, conclusion.....	23
Figure 6 : Cadres interactionnels d'un débat radiodiffusé.....	28
Figure 7 : Cadres interactionnels d'un reportage radiodiffusé	28
Figure 8 : Catégories modales, Gosselin (2005 : 50)	135
Figure 9 : Engagement énonciatif, Gosselin (2010 : 227).....	136
Figure 10 : Fréquences de [JE] par genre	215
Figure 11 : Agrandissement - Fréquences de [JE] en brèves, analyses et chroniques	215
Figure 12 : Fréquences de [JE] selon le statut des sujets parlants en débats, interviews et portraits	220
Figure 13 : Agrandissement - Fréquences de [JE] des économistes en chroniques et interviews	221
Figure 14 : Fréquences de [ON-incl] par discours préparés et discours spontanés.....	230

Index des tableaux

Tableau 1 : Emissions économiques de France Inter du 30 mars au 5 avril 2009, corpus α	54
Tableau 2 : Emissions économiques de France Inter du 30 mars au 5 avril 2009, corpus α	55
Tableau 3 : Emissions économiques de France Inter du corpus β	56
Tableau 4 : Contenu des émissions des corpus α et β	58
Tableau 5 : Classification évidentielle des sources d'information	140
Tableau 6 : Les catégories du médiatif	141
Tableau 7 : Catégories et genres des émissions du corpus	154
Tableau 8 : Modes de préparation et de diffusion des émissions	173
Tableau 9 : Informations collectées concernant Jean-Marce Vittori	177
Tableau 10 : Synthèse des informations concernant Jean-Marc Vittori	178
Tableau 11 : Statut social des sujets parlants	179
Tableau 12 : Médias associés et domaines d'expertise	185
Tableau 13 : Rapport au champ économique	189
Tableau 14 : Domaines d'expertise	190
Tableau 15 : Présence dans les médias	190
Tableau 16 : Durée et débit des discours des locuteurs	209
Tableau 17 : Fréquences de [JE], [NOUS] et [ON-incl]	213
Tableau 18 : Références collectives des [NOUS]-incl	237
Tableau 19 : Références collectives des [NOUS]-excl	239
Tableau 20 : Références collectives des [ON-incl]	245
Tableau 21 : L'engagement énonciatif	270

Références

- ABOUDA, Lotfi. 2001. Les emplois journalistique, polémique et atténuatif du conditionnel. Un traitement unitaire. In : P. Dendale et L. Tasmowski (éds), *Le conditionnel en français*, Paris : Klincksieck, pp. 277-294.
- ACHARD, Pierre. 1978. Une partie intégrante de la sociolinguistique : l'Analyse de Discours. *Langage et Société*, n°6, pp. 3-26.
- ACHARD, Pierre. 1993. *La sociologie du langage*. Paris : PUF.
- ADAM, Jean-Michel. 1999. *Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan.
- ADÈS, Didier, DAMBERT, Dominique. 2010. L'improbable succès de « Rue des entrepreneurs ». *Le journal de l'École de Paris du management*, n°84, pp. 39-44.
- AMOSSY, Ruth. 1999a. *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*. Paris : Delachaux et Niestlé.
- AMOSSY, Ruth. 1999b. L'ethos au carrefour des disciplines : rhétorique, pragmatique, sociologie des champs. In : R. Amossy, *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Paris : Delachaux et Niestlé, pp. 127-154.
- AMOSSY, Ruth. 2010. *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude. 1985. Introduction : de l'énonciation au lexique. *Langages*, n°80, Paris : Larousse, pp. 5-8.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude, DUCROT, Oswald. 1983. *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.
- ARISTOTE. 1991. *Rhétorique*. Traduit du grec ancien par Médéric Dufour et André Wartelle. Paris : Gallimard.
- AUHLIN, Antoine. 2001. Ethos et expérience du discours : quelques remarques. In : Wauthion M. et A. C. Simon (éds), *Politesse et idéologie. Rencontres de pragmatique et de rhétorique conversationnelles*, Louvain : Peeters, pp.77-95.
- AUSTIN, John Langshaw. 1970 [1962]. *Quand dire c'est faire*. Traduit de l'anglais par Gilles Lane. Paris : Seuil.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline. 1984. Hétérogénéité(s) énonciative(s). *Langages*, n°73, pp. 98-111.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline. 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire. Tome 1 et 2*. Paris : Larousse.
- AUTUME, Antoine d', CARTELIER, Jean. 1995. *L'économie devient-elle une science dure ?* Paris : Economica.

- BALLY, Charles. 1952 [1925]. *Le langage et la vie*. 3^e éd. augm. Genève : Librairie Droz.
- BALLY, Charles. 1965 [1932]. *Linguistique générale et linguistique française*. 4^e éd. rev. et corr. Berne : A. Francke.
- BARBÉRIS, Jeanne-Marie, BRES, Jacques, SIBLOT, Paul. 1998. Fécondité et complexité d'un concept. In : Barbéris J.-M., Bres J. et Siblot P., *De l'actualisation*, Paris : CNRS Éditions, pp. 13-48.
- BARBET, Cécile, SAUSSURE, Louis de. 2012. Présentation : modalité et évidentialité en français. *Langue française : Modalité et évidentialité en français*, n° 173, pp. 3-12.
- BARTHES, Roland. 1970. L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire. *Communications*, n°16, pp. 172-223.
- BAKTHINE, Mikhaïl. 1984. *Esthétique de la création verbale*. Traduit du russe par Alfreda Aucouturier. Préface de Tzvetan Todorov. Paris : Gallimard.
- BEACCO, Jean-Claude. 1991. Types ou genres? Catégorisations des textes et didactique de la compréhension et de la production écrites. *Études de linguistique appliquée*, n°83, pp. 19-28.
- BEACCO, Jean-Claude. 2000. Écritures de la science dans les médias. *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], n°6, mis en ligne le 11 mai 2009, consulté le 06 septembre 2016. URL : <http://cediscor.revues.org/319>.
- BEACCO, Jean-Claude, MOIRAND, Sophie. 1995. Autour des discours de transmission des connaissances. *Langages*, n°117, pp. 32-53.
- BENVENISTE, Emile. 1966. *Problèmes de linguistique générale. T. 1*. Paris : Gallimard.
- BENVENISTE, Emile. 1970. L'appareil formel de l'énonciation. *Langages*, n°17, pp. 12-18.
- BERRENDONNER, Alain. 1981. *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris : Editions de Minuit.
- BERRENDONNER, Alain. 2008. L'alterance que/#. Subordination sans marqueur ou structure périodique ? In : D. V. Raemdonck (éd.) et al., *Modèles syntaxiques : la syntaxe à l'aube du XXI^e siècle*. Bruxelles : Peter Lang, pp. 279-296.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire. 2008. De quelques rapports entre données, textes et grammaire. In : D. V. Raemdonck (éd.) et al., *Modèles syntaxiques : la syntaxe à l'aube du XXI^e siècle*. Bruxelles : Peter Lang, pp. 297-328.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, JEANJEAN, Colette. 1987. *Le français parlé : transcription et édition*. Paris : Didier érudition.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, BILGER Mireille, ROUGET Christine, et al. 1990. *Le français parlé : études grammaticales*. Paris : CNRS.

- BOURDIEU, Pierre. 1982. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- BOURDIEU, Pierre. 2000. *Propos sur le champ politique*. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- BOURDON, Jérôme. 2003. À corps perdu : les voix de l'audiovisuel. *Médiamorphoses*, n°7, pp. 37-45.
- BRANKA-ROSOFF, Sonia. 1999. Types, modes et genres : entre langue et discours. *Langage et société*, n°87, pp. 5-24.
- BROCHIER, Hubert. 1995. L'économie comme science positive et normative. In : A. d'Autume et J. Cartelier (éds), *L'économie devient-elle une science dure?* Paris : Economica, pp. 38-54.
- BRONCKART, Jean-Paul. 1997. *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*. Paris : Delachaux Niestlé.
- BULTEAU, Pierre-Yves. 2010. La radio ? Mais, c'est le diable ! *Mouvements*, n° 61, pp. 132-139.
- BURGER, Marcel. 2001. La dimension interactionnelle. In : M. Burger, L. Fillietaz, A. Grobet, E. Roulet, *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Bern : Peter Lang, n° 62, ch. 5, Coll. Sciences pour la communication.
- BURGER, Marcel, MARTEL, Guylaine. 2005. *Argumentation et communication dans les médias*, Québec : Nota Bene.
- CHARAUDEAU, Patrick. 1983. *Langage et discours. Eléments de sémiolinguistique (Théorie et pratique)*. Paris : Hachette.
- CHARAUDEAU, Patrick. 1995. Une analyse sémiolinguistique du discours. *Langages*, n°117, pp. 96-111.
- CHARAUDEAU, Patrick. 2005. *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*. Bruxelles : De Boeck.
- CHARAUDEAU, Patrick. 2006. Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérivés. *SEMEN*, n°22, pp. 29-43.
- CHARAUDEAU, Patrick. 2009. *Identités sociales et discursives du sujet parlant*. Paris : L'Harmattan.
- CHARAUDEAU, Patrick, MAINGUENEAU, Dominique. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Editions du Seuil.
- COLTIER, Danielle, DENDALE, Patrick, DE BRABANTER, Philippe. 2009. La notion de prise en charge : mise en perspective. *Langue française*, n°162, pp. 3-27.
- CULIOLI, Antoine. 1971. Mosalité. *Encyclopédie Alpha*, t. 10, Paris : Grande Batelière et Novare : Istituto geografico de Agostini, p. 4031.

DANBLON, Emmanuelle. 2004. La Nouvelle Rhétorique de Perelman et la question de l'auditoire universel. In : M. Meyer, *Perelman, le renouveau de la rhétorique*, Paris : Presses Universitaires de France, pp. 21-37.

DE BROUCKER, José. 1995. *Pratique de l'information et écritures journalistiques*. Paris : CFPJ.

DENDALE, Patrick. 1991, *Le marquage épistémique de l'énoncé*. Thèse de doctorat, Anvers : Université d'Anvers-UIA.

DENDALE, Patrick. 1993. Le conditionnel de l'« information incertaine » : marqueur modal ou marqueur évidentiel ? In : G. Hilty (éd.), *Actes du XXe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*. Zürich. 6-11 avril 1992. Tome I. Tübingen et Basel : A. Francke Verlag. pp. 163-176.

DENDALE, Patrick. 1994. Devoir épistémique, marqueur modal ou évidentiel ? *Langue française*, n°102, pp. 24-40

DENDALE, Patrick. 1999. Devoir au conditionnel : valeur évidentio-modale et origine du conditionnel. In : S. Vogeleer, A. Borillo, M. Vuillaume et C. Vetter, *La modalité sous tous ses aspects, Cahiers Chronos 4*, Amsterdam : Rodopi, pp. 7-28.

DENDALE, Patrick, TASMOWSKI, Liliane. 1994. Présentation : l'évidentialité ou le marquage des sources du savoir. *Langue française*, n°102, pp. 3-7.

DOSTALER, Gilles. 2002. Discours et stratégies de persuasion chez Keynes. *Sciences de la société*, n°55, pp. 123-136.

DOSTIE, Gaétane. 2004. *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles : De Boeck Duculot.

DOSTIE, Gaétane, PUSCH, Claus D., 2007. *Langue française : Les marqueurs discursifs*, n°154, Paris : Larousse/Armand Colin.

DUCROT, Oswald. 1984. *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.

EGGS, Ekkehard. 1999. Ethos aristotélicien, conviction et pragmatique moderne. In : R. Amossy, *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Paris : Delachaux et Niestlé, pp. 31-59.

FAVEREAU, Olivier. 1995. La science économique et ses modèles. In : A. d'Autume et J. Cartelier (éds), *L'économie devient-elle une science dure ?* Paris : Economica, pp. 130-153.

FLØTTUM, Kjersti, JONASSON, Kerstin, NORÉN, Coco. 2007. *ON : pronom à facettes*. Bruxelles : De Boeck.

FOUCAULT, Michel. 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.

FOURCADE-GOURINCHAS, Marion. 2002. Les économistes et leurs discours. Traditions nationales et sciences universelle. *Sciences de la société*, n°55, pp. 22-39.

GADET, Françoise, MAZIERE, Francine. 1986. Effets de langue orale. *Langages*, n° 81, pp. 57-73.

GADREY, Jean. 2009. Les liaisons dangereuses [En ligne]. Accès : <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2009/09/21/les-liaisons-dangereuses/>, consulté le 23/09/2016.

GARRIC, Nathalie, LEGLISE, Isabelle. 2003. Quelques caractéristiques du discours patronal. *Mots. Les langages du politique*, n°72, pp. 113-134.

GARRIC, Nathalie, LEGLISE, Isabelle. 2008. Le discours patronal, un exemple de discours économique ? *Mots, Les langages du politiques*, n°86, mis en ligne le 30 mars 2010, consulté le 27 octobre 2012. URL : <http://mots.revues.org/13572>.

GLEVAREC, Hervé, PINET, Michel. 2009. *La radio et ses publics, sociologique d'une fragmentation*. Paris, IRMA éditions-Séteun.

GOBIN, Corinne. 2002. Le discours programmatique de l'Union européenne. D'une privatisation de l'économie à une privatisation du politique. *Sciences de la société*, n°55, pp. 157-169.

GOFFMAN, Erwin. 1973 [1959]. *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. Présentation de soi*. Paris : Editions de Minuit.

GOFFMAN, Erving. 1974 [1967]. *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit.

GOFFMAN, Erving. 1987 [1981]. *Façons de parler*. Paris : Minuit.

GOSSELIN, Laurent. 2001. Relations temporelles et modales dans le « conditionnel journalistique ». In : P. Dendale et L. Tasmowski (éds), *Le conditionnel en français*. Paris : Klincksieck, pp. 45-66.

GOSSELIN, Laurent. 2005. *Temporalité et modalité*. Bruxelles : De Boeck & Larcier / Duculot.

GOSSELIN, Laurent. 2010. *Les modalités en français : la validation des représentations*. Amsterdam/ New York : Rodopi.

GRIZE, Jean-Baptiste. 1982. *De la logique à l'argumentation*. Genève : Droz.

GROUPE ICOR. Novembre 2007. Convention ICOR [en ligne]. Accessible sur http://icar.univ-lyon2.fr/ecole_thematique/tranal_i/documents/Mosaic/ICAR_Conventions_ICOR.pdf. (Consulté le 03/05/2010).

GUENTCHEVA, Zlatka. 1994. Manifestation de la catégorie du médiatif dans les temps du français. *Langue française*, n°102, pp. 8-23.

GUENTCHEVA, Zlatka. 1996. *L'énonciation médiatisée*. Louvain - Paris : Peters

GUILBERT, Thierry. 2007. *Le discours idéologique ou la force de l'évidence*. Paris : L'Harmattan.

GUILBERT, Thierry. 2011. *L'« évidence » du discours néolibéral, Analyses dans la presse écrite*. Bellecombe-en-Bauges : Editions du Croquant.

GUILBERT, Thierry. 2013. La « mise en évidence » du discours économique par la presse écrite. In : M. Temmar, J. Angermüller, F. Lebaron (dirs.), *Les discours sur l'économie*, Amiens : CURAPP-ESS, pp. 139-158.

GÜLICH, Elisabeth. 1970. *Makrosyntax der Gliederungssignale im gesprochenen Französisch*. München: Fink

GUMPERZ, John. 1989. *Engager la conversation*. Paris : Editions de Minuit.

HADDAD, Galit, 1999. Ethos préalable et ethos discursif : l'exemple de Romain Rolland. In : R. Amossy, *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Paris : Delachaux et Niestlé, pp. 155-176.

HAILLET, P. Patrick. 1995. *Le conditionnel dans le discours journalistique*. Neuville (Québec) : Bref.

HAILLET, P. Patrick. 2002. *Le conditionnel en français*. Paris : Ophrys.

HAILLET, P. Patrick. 2003. Représentations discursives, point(s) de vue et signifié unique du conditionnel. *Langue française*, n°138, pp. 35-47.

HALIMI, Serge. 2005 [1997]. *Les nouveaux chiens de garde*. Paris : Raisons d'agir éditions.

HANSEN, Maj-Britt Mosegaard, 1998. *The function of discourse particles. A study with special reference to spoken standard French*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.

HAROCHE, Claudine, HENRY, Paul, PÊCHEUX, Michel. 1971. La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours. *Langages*, n°24, pp. 93-106.

HOANG-NGOC, Liêm. 2008. Où va l'hétérodoxie ? *L'homme et la société*, n°170-171, pp. 195-218.

HYMES, Dell. 1980 [1967]. Modèles pour l'interaction du langage et de la vie sociale. *Etudes de linguistique appliquée*, n°37, pp. 127-153.

JAKOBSON, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale*. Paris : Minuit.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 2002 [1980]. *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. 4e éd. Paris : Armand Collin.

KORZEN, Hanne, NØLKE, Henning. 2001. Le conditionnel : niveaux de modalisation. In : P. Dendale et L. Tasmowski (éds), *Le conditionnel en français*, Paris : Klincksieck, Recherches linguistiques n°25, pp. 125-146.

KRONNING, Hans. 1996. *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis (Studia Romanica Upsaliensia 54).

- KRONNING, Hans. 2002. Le conditionnel « journalistique » : médiation et modalisation épistémiques, *Romansk forum*, n° 16 (2), pp. 561-575.
- KRONNING, Hans. 2012. Le conditionnel épistémique : propriétés et fonctions discursives. *Langue français*, n°173, pp. 83-97.
- LABORDE-MILAA, Isabelle, TEMMAR, Malika. 2013. Les procédés discursifs de légitimation du discours économique dans le texte de presse. In : M. Temmar, J. Angermüller, F. Lebaron (dirs.), *Les discours sur l'économie*, Amiens : CURAPP-ESS, pp. 159-173.
- LALLEMENT, Jérôme. 2002. A la recherche des objets de l'économie. *Sciences de la société*, n°55, pp. 8-20.
- LAMBERT, Renaud. 2012. Les liaisons dangereuses des « experts » ès économie. In : S. Halimi, R. Lambert et F. Lordon, *Economistes à gages*, Paris : Les liens qui libèrent, pp. 11-31.
- LAURENDEAU, Paul. 1989. Repérage énonciatif et valeur de vérité : la prise en compte, la prise en charge. In : Vincent D. (éd), *Des analyses de discours*, Québec : Université de Laval, pp. 107-129 (Actes du CELAT, 2).
- LAVIALLE, Christophe. 2002. Légitimité du discours classique et légitimation de la Théorie Générale. L'épistémologie pragmatiste de Keynes. *Sciences de la société*, n°55, pp. 86-106.
- LAVILLE, Jean-Louis, CATTANI, Antonio David, 2005. L'autre économie : enjeux pratiques et conceptuels. In : J.-L. Laville et A. D. Cattani, *Dictionnaire de l'autre économie*, Paris : Desclée.
- LE BOHEC, Jacques. 2010. *Dictionnaire du journalisme et des médias*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- LEE, Nam-Seong. 2003. *Identité langagière du genre. Analyse du discours éditorial*. Paris : L'Harmattan.
- LE GOFFIC, Pierre. 2008. Phrase, séquence, période. In : D. V. Raemdonck (éd.) et al. *Modèles syntaxiques : la syntaxe à l'aube du XXI^e siècle*. Bruxelles : Peter Lang, pp. 329-356.
- LE QUERLER, Nicole. 1996. *Typologie des modalités*. Caen : Presses universitaires de Caen.
- LORDON, Frédéric. 2012. Les prodiges de l'amnésie. In : S. Halimi, R. Lambert et F. Lordon, *Economistes à gages*, Paris : Les liens qui libèrent, pp. 61-101.
- MAINGUENEAU, Dominique. 1976. *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*. Paris : Hachette.
- MAINGUENEAU, Dominique. 1984. *Genèse du discours*. Bruxelles : Mardaga.

- MAINGUENEAU, Dominique. 1987. *Nouvelles tendances en analyse du discours*. Paris : Hachette.
- MAINGUENEAU, Dominique. 1991. *L'Analyse du Discours. Introduction aux lectures de l'archive*. Paris : Hachette.
- MAINGUENEAU, Dominique. 1993. Analyse du discours et archive. *SEMEN*, n°8. Mis en ligne le 12 juin 2007, consulté le 23 août 2013. URL : <<http://semen.revues.org/4069>>.
- MAINGUENEAU, Dominique. 1999. Ethos, scénographie, incorporation. In : R. Amossy, *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*, Paris : Delachaux et Niestlé, pp. 75-100.
- MAINGUENEAU, Dominique. 2002. Problème d'ethos. *Pratiques*, n°113/114, pp. 55-67.
- MAINGUENEAU, Dominique. 2007. Genres de discours et modes de généricité. *Le français aujourd'hui*, n°159, pp. 29-35.
- MAINGUENEAU, Dominique. 2013. Post-scriptum : Le Rapport de la Banque Mondiale. Quelques réflexions d'un analyste du discours. In : M. Temmar, J. Angermüller, F. Lebaron (dirs.), *Les discours sur l'économie*, Amiens : CURAPP-ESS, pp. 175-189.
- MALINVAUD, Edmond. 1995. L'économie s'est rapprochée des sciences dures, mouvement irréversible mais achevé. In : A. d'Autume et J. Cartelier (éds), *L'économie devient-elle une science dure ?* Paris : Economica, pp. 9-17.
- MARTEL, Guylaine. 2000. *Autour de l'argumentation. Rationaliser l'expérience quotidienne*. Québec : Nota Bene.
- MARTIN-LAGARDETTE, Jean-Luc. 2009 [1984]. *Le guide de l'écriture journalistique*. 7^e édition refondue et mise à jour. Paris : La découverte.
- MAURIN, Bernard. 2002. L'autolégitimation de la science économique par le biais de la physique. La question de la croyance en la science. *Sciences de la société*, n°55, pp. 41-52.
- MEIZOZ, Jérôme. 2003. Ethos, champ et facture des œuvres : recherches sur la "posture". *Pratiques*, n°117/118, pp. 241-250.
- MOIRAND, Sophie. 1997. Formes discursives de la diffusion des savoirs dans les médias. *Hermès*, n°21, pp. 34-44.
- MONDADA, Lorenza. 2000. Les effets théoriques des pratiques de transcription. *LINX*, n°42, pp. 131-149.
- MOUILLAUD, Maurice. 1984. Espace et temps radiophoniques : les tranches horaires matinales. In : P. Charaudeau (éd.), *Aspects du discours radiophonique*, Paris : Didier Erudition, p. 61-70.
- MOURIQUAND, Jacques. 2001 [1997]. *L'écriture journalistique*. Paris : Presses Universitaires de France.

- NØLKE, Henning. 1994. *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Louvain/ Paris : Peeters.
- PAVEAU, Marie-Anne. 2006. *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- PAVEAU, Marie-Anne. 2009. Mais où est donc le sens ? Pour une linguistique Symétrique. Conférence invitée au deuxième colloque international. *Res per nomen*, Reims, 30-31 mai. In : Actes prépubliés, pp. 21-31. Accessible sur : <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00477257/document>> (consulté le 19/09/2016).
- PAVEAU, Marie-Anne. 2012. Réalité et discursivité. D'autres dimensions pour la théorie du discours. *SEMEN*, n°34, pp. 95-115.
- PÊCHEUX, Michel. 1975. *Les Vérités de la Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*. Paris : Librairie François Maspero.
- PÊCHEUX, Michel, FUCHS, Catherine. 1975. Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours. *Langages*, n°37, pp. 7-80.
- PERRIN, Laurent. 2010. L'ethos de l'oralité comme forme de fiction énonciative dans la presse écrite. In : M. Burger, J. Jacquin et R. Micheli (éds), *Les médias et le politique*. Actes du colloque « Le français parlé dans les médias », Lausanne, 1-4 septembre 2009, Lausanne : Centre de linguistique et des sciences du langage. En ligne : http://www.unil.ch/webdav/site/clsl/shared/Actes_FPM_2009/PerrinFPM2009.pdf, consulté le 8 mars 2014.
- PERELMAN, Chaïm, OLBRECHTS-TYTECA, Lucie. 1988 [1958]. *Traité de l'argumentation* [5e édition]. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.
- PLANTIN, Christian. 2009. La personne comme ressource argumentative : ethos et résistance à l'autorité. In : Charaudeau P., *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris : L'Harmattan, pp. 55-70.
- RABATEL, Alain. 2004. L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques. *Langages*, n°156, pp. 3-17.
- RABATEL, Alain. 2007. La dialectique du singulier et du social dans les processus de singularisation : style(s), idiolecte, ethos. *Pratiques*, n°135-136, pp. 15-34.
- RABATEL, Alain. 2009. Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée... *Langue française*, n°162, pp. 71-87.
- RAEMDONCK, Dan Van (éd.) et al. 2008. *Modèles syntaxiques : la syntaxe à l'aube du XXI^e siècle*. Bruxelles : Peter Lang.
- RAVEAUD, Gilles. 2010. Vive l'Association française d'économie politique ! [En ligne]. Accès : <http://alternatives-economiques.fr/blogs/raveaud/2010/01/22/vive-lassociation-francaise-deconomie-politique/>, consulté le 23/09/2016.
- RECANATI, François. 1979. *La transparence de l'énonciation*. Paris : Seuil.

- RECANATI, François, 2008. Philosophie du langage (et de l'esprit). Paris : Gallimard.
- REY-DEBOVE, Josette, REY, Alain (dir.). 2009. *Le nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- REYMOND, Mathias. 2008. Les voix enchanteresses de l'économie sur France Inter [En ligne]. Accès : <http://www.acrimed.org/Les-voix-enchanteresses-de-l-economie-sur-France-Inter>, consulté le 22/09/2016.
- ROULET, Eddy, 1981. Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation. *Etudes de linguistique appliquée*, 44, pp. 7-39.
- ROULET, Eddy. 1999. *La description de l'organisation du discours : du dialogue au texte*. Paris : Didier.
- ROULET, Eddy, FILLIETTAZ, Laurent, GROBET Anne et al. 2001. *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Bern : Peter Lang.
- SAY, Jean-Baptiste. 1996 [1821]. Catéchisme d'économie politique, 2e éd. In : *Jean-Baptiste Say, Cours d'économie politique et autres essais*, Paris, Flammarion.
- SCANNEL, Paddy. 1997. L'intentionnalité communicationnelle dans les émissions de radio et de télévision. Traduit de l'anglais par Gamberini Marie-Christine]. *Sociologie de la communication*, vol. 1 n°1. pp. 881-895.
- SEARLE, John R. 1982 [1979]. *Sens et expression. Etudes de théorie des actes du langage*. Traduit par Joëlle Proust. Paris : Minuit.
- SUEUR, Jean-Pierre, 1975. *Etude sémantique et syntaxique des verbes « devoir » et « pouvoir »*. Recherches sur les modalités en grammaire, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Paris X-Nanterre.
- SULLET-NYLANDER, Françoise. 2013. De l'emploi du conditionnel journalistique et du discours rapporté dans quatre journaux – français et suédois – au cours de « l'affaire DSK » (mai-août 2011). In : C. Norén, K. Jonasson et al., *Modalité, évidentialité et autres friandises langagières, Mélanges offerts à Hans Kronning à l'occasion de ses soixante ans*, Berne : Peter Lang, pp. 291-309.
- TASMOWSKI, Liliane, DENDALE, Patrick. 1994. Pouvoir_E : un marqueur d'évidentialité. *Langue française*, n°102, pp. 41-55.
- TÉTU, Jean-François. 1994. La radio et la maîtrise du temps. *Etudes de communication*, n°15, p. 75-89, mis en ligne le 27 décembre 2011, consulté le 20 mars 2014. URL : <<http://edc.revues.org/2684>>.
- TÉTU, Jean-François. 2004. La radio, un média délaissé. Hermès, *La Revue*, n° 38, p. 63-69.
- UNGARO, Jean. 2003. De la radio à la télévision : un art de la conversation. *Médiamorphoses*, n°7, pp. 37-45.

VARIAN, Hal. 1995. A quoi sert la théorie économique ? *In* : A. d'Autume et J. Cartelier (éds), *L'économie devient-elle une science dure ?* Paris : Economica, pp. 117-129.*

VIALA, Alain. 1993. Sociopoétique de Le Clézio. *In* : G. Molinié et A. Viala, *Approches de la réception*, Paris : PUF.

VION, Robert. 2001. "Effacement énonciatif" et stratégies discursives. *In* : De Mattia M. et Joly A. (éds), *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, Paris : Ophrys, pp. 331-354.

VOIROL, Michel. 1995. *Guide de la rédaction*. Paris : CFPJ.

WITTGENSTEIN, Ludwig. 1993 [1921]. *Tractatus Logico-philosophicus*. Traduit par Granger Gilles-Gaston. Paris : Gallimard.

Table des matières

Remerciements	3
0. Introduction	5
0.1. Le projet : un questionnement et un corpus.....	5
0.2. Le cadre théorique	7
0.3. La problématique et le choix des marques	10
0.4. Le plan	12
1. Un corpus d'émissions économiques radiophoniques.....	16
1.1. Des émissions de radio : vocalité et temporalité.....	17
1.1.1. Un média verbocentré, « à corps perdu »	18
1.1.2. Transmissions sonores ou création d'univers mentaux	21
1.1.3. Morceaux de temps et oubli du temps	24
1.1.4. Les cadres interactionnels.....	26
1.2. Discours médiatique : intentionnalité communicationnelle.....	30
1.2.1. Une interaction sociale ordinaire	31
1.2.2. Les médias comme relais entre espace public et espace privé	33
1.2.3. Visées de crédibilité et de captation	34
1.2.4. Formes ou visée de didacticité.....	36
1.3. A la recherche des discours économiques de France Inter	39
1.3.1. Choix d'un discours objectivant	39
1.3.2. Méthodologie et choix pour la constitution du corpus	41
1.3.3. Définition de l'économie	43
1.3.4. Le cas de <i>Rue des entrepreneurs</i>	45
1.3.5. Economie : discours « littéraire », « scientifique » ou normatif.....	47
1.3.5.1. Dans l'institutionnalisation de la discipline	47
1.3.5.2. Autour de la Théorie générale	48
1.3.5.3. Un débat toujours actuel.....	49
1.4. Présentation générale du corpus	52
1.4.1. Taille et période	52
1.4.2. L'actualité économique	57
1.5. Choix de transcription et de segmentation	64
1.5.1. Principes	64
1.5.2. Choix de transcription	66
1.5.3. Segmentation	71
Résumé du chapitre 1	83

2. Sujet parlant, <i>ethos</i> du locuteur et engagement énonciatif : cadres épistémologiques.....	85
2.1. Sujet parlant : projet de parole et communautés discursives.....	86
2.1.1. Sujet parlant : origine de l'énonciation	86
2.1.2. Sujet parlant : historique et psychanalytique.....	88
2.1.3. Sujet parlant subordonnés aux communautés et pratiques discursives	91
2.1.4. De l'intention à l'interdiscours, des rôles aux places	95
2.1.5. Projet de parole, effets de sens et contrats de communication	98
2.1.6. Conclusions : définition du sujet parlant et niveaux d'analyse	102
2.2. <i>Ethos</i> du locuteur : effet du discours et ressource argumentative	105
2.2.1. Evolutions, déplacements et précisions de la notion d' <i>ethos</i>	105
2.2.1.1. Ethos moral et ethos neutre	105
2.2.1.2. Ethos : effet du discours, rattaché au locuteur en tant que tel.....	107
2.2.1.3. Déplacements et évolutions en énonciation, analyse du discours et pragmatique	108
2.2.1.4. Ethos, entre construction identitaire et ressource argumentative.....	115
2.2.1.5. Matériau linguistique et processus d'interprétation	119
2.2.2. <i>Ethos</i> et notions affines	120
2.2.2.1. Ethos, style et idiolecte.....	121
2.2.2.2. Ethos et rôle.....	123
2.2.2.3. Ethos, position et habitus	125
2.2.3. Conclusion : l' <i>ethos</i> , une notion à la croisée des disciplines et des niveaux d'analyse.....	128
2.3. Engagement et effacement énonciatifs	129
2.3.1. Subjectivèmes, le dit et le montré.....	129
2.3.2. Modalités : catégories fondamentales et engagement énonciatif	132
2.3.3. L'évidentialité ou le médiatif : typologies et contours.....	138
2.3.4. Conclusion : engagement et effacement énonciatifs dans les discours économiques	142
Résumé du chapitre 2.....	144
3. Présentation et analyse des deux variables	147
3.1. L'économie sur France Inter, une variété de genres	147
3.1.1. Différentes approches et théories des genres.....	147
3.1.2. Grille des émissions et sa terminologie	153
3.1.3. Approche journalistique des genres : concordances et écarts.....	157
3.1.4. Typologie des discours médiatiques.....	161
3.1.5. Modes de genericité instituée, scénographie et rôle des participants	164
3.1.6. Degrés de préparation de l'oral et modes de diffusion.....	172
3.2. Identité, statut social et position des sujets parlants.....	174
3.2.1. Présentation, statut social et <i>ethos</i> prédiscursif.....	174
3.2.2. Position dans le champ économique et/ou médiatique.....	188
3.2.3. Repères dans le champ économique.....	191

3.2.3.1.	Orthodoxie et hétérodoxie en économie.....	191
3.2.3.2.	Nouveaux entrants, hérétiques, irresponsables, artistes et sans-voix...	196
Résumé du chapitre 3.....		200

4. Instanciation des locuteurs : de la désobjectivisation des analyses aux portraits des chroniques 203

4.1. Approche quantitative des déictiques de personne par genres et par statuts des sujets parlants..... 204

4.1.1.	Méthode : fréquences et regroupements.....	204
4.1.2.	Emploi des [JE] : gradations, constantes et écarts.....	214
4.1.2.1.	[JE] : gradation entre brèves, analyses, chroniques et débats	214
4.1.2.2.	[JE] en interviews, portraits et chroniques : constante des économistes 219	
4.1.2.3.	[JE] chez les animateurs : le cas de PM et celui de DD et AD	221
4.1.3.	Emploi des [NOUS] : gradations, constantes et écarts.....	222
4.1.3.1.	[NOUS] chez les animateurs : le cas de PM et celui de DD et AD	222
4.1.3.2.	[NOUS] : incidents en brèves et analyses	224
4.1.3.3.	[NOUS] : en chroniques, le cas de AB.....	224
4.1.3.4.	[NOUS] : en interviews, thématization et le cas des artistes.....	225
4.1.3.5.	[NOUS] : en débats, le cas de FS	227
4.1.3.6.	[NOUS] : emplois rares et exclusifs en portraits.....	228
4.1.4.	Emploi de [ON-incl] : gradations, constantes et écarts	229
4.1.4.1.	[ON-incl] : rares mais non incidents en brèves et analyses.....	229
4.1.4.2.	[ON-incl] : partition entre discours préparés et spontanés.....	230
4.1.5.	Conclusions : variations selon le genre et le statut.....	231

4.2. Analyses référentielles : actualisations collectives et individuelles..... 234

4.2.1.	Les référents collectifs : [NOUS]-incl, [NOUS]-excl et [ON-incl].....	234
4.2.1.1.	[NOUS]-incl : dispositif, zones politico-économiques et référent globalisant.....	235
4.2.1.2.	[NOUS]-excl : corporatisme et communautés nationales	239
4.2.1.3.	[ON-incl] : généralisation relative, groupes d'opinion et inclusion des partenaires.....	242
4.2.2.	Mise en scène de soi et effets sur l' <i>ethos</i>	248
4.2.2.1.	Le sérieux des chroniqueurs et animateurs : pertinence, écoute et crédibilité 248	
4.2.2.2.	Actions de l'acteur économique : enjeu de crédibilité	250
4.2.2.3.	Aveu d'ignorance et repentir : enjeux d'adhésion et de crédibilité.....	250
4.2.2.4.	L'humeur chafouine : marque de concession et enjeu de crédibilité ...	252
4.2.2.5.	La valorisation de soi et le positionnement idéologique	253
4.2.2.6.	En tant que financier et citoyen : contre la rhétorique euphorisante ...	255
4.2.2.7.	Les œuvres des invités : mise en avant et mise en retrait.....	256
4.2.2.8.	Le portrait d'ALV: force du témoignage et de la généralisation	257
4.2.2.9.	Le portrait de XD : le militant se montre plus qu'il ne se dit.....	259
4.2.2.10.	Conclusions : crédibilité, adhésion et positionnement idéologique.....	260

Résumé du chapitre 4	261
5. Le conditionnel : les effets discursifs de la disjonction énonciative.	265
5.1. Cadres théoriques pour l'analyse du conditionnel	266
5.1.1. Le conditionnel : valeur de base et catégories fondamentales.....	266
5.1.2. Les gloses en « si » pour toutes les catégories ?.....	270
5.1.3. Conclusions : choix théoriques et catégories pour les analyses	274
5.2. Brèves : le conditionnel de médiation épistémique, journalistique ou judiciaire ?	275
5.2.1. Les propriétés et les valeurs du conditionnel dit « journalistique »	277
5.2.2. Les emplois du conditionnel de médiation épistémique.....	281
5.3. Analyses : médiation épistémique et discours posthume	283
5.3.1. Emplois judiciaire et stylistique du conditionnel de médiation épistémique	283
5.3.2. Un conditionnel hypothétique pour discours posthume	285
5.4. Chroniques : hypothétiques et dédoublements énonciatifs en discours fictifs	285
5.4.1. À la recherche du cadre hypothétique	286
5.4.2. Les valeurs des hypothèses et leurs effets : l'irréel, le potentiel	291
5.4.3. « On dirait » : conditionnel hypothétique, commentaire sur le dire et plus si	affinité 299
5.4.4. Dédoublement énonciatif et discours rapporté libre fictif.....	303
5.4.5. Le cas de « devrait » : aléthique ou déontique en relation hypothétique.....	306
5.4.6. Une variation du conditionnel de médiation épistémique	310
5.4.7. Conclusions : la part de l'explicatif et la part du subjectif	315
5.5. Débats : hypothétiques et dédoublements énonciatifs	315
5.5.1. Conditionnels hypothétiques : dimensions thématiques et positionnements	idéologiques.....
5.5.2. Dédoublements énonciatifs : désactualisation des modalisations	322
5.5.3. « je dirais » : métadiscursif assertif intersubjectif sur le dit ou sur le dire ..	329
5.5.4. Conclusions : ménagement des faces, engagement et positionnement du	locuteur 331
5.6. Interviews : les hypothétiques et les « je dirais »	332
5.6.1. Les conditionnels hypothétiques : dimensions thématiques, statut des	locuteurs et généralisation
5.6.2. Le cas de « ne serait-ce que » : justification minimale et suffisante	341
5.6.3. Les emplois de « je dirais » : hésitation, atténuation ou rectification	342
5.6.4. Conclusions : refaire l'Europe avec de « si » et oser le haut degré.....	347
5.7. Portraits : dimensions thématiques et <i>ethos</i> du locuteur	348
Résumé du chapitre 5	351

6. Conclusion.....	355
6.1. Résumé de la démarche.....	355
6.2. Résultats et réponse à la problématique.....	356
6.2.1. Selon les genres et leurs paramètres.....	356
6.2.2. Selon les statuts et la position du sujet parlant.....	360
6.2.3. Selon d'autres variables : le thème et les habitudes de langage.....	364
6.2.4. Le jeu des variables et ce qu'il nous dit de la subjectivité dans le discours.....	365
6.2.5. Autres résultats.....	368
6.3. Evaluation.....	369
6.3.1. Taille du corpus et montée en généralité.....	369
6.3.2. Exploitation du corpus.....	370
6.3.3. Pertinence des notions d' <i>ethos</i> , d'enjeux de captation et de crédibilité.....	371
6.4. Perspectives.....	372
6.4.1. Autres analyses sur le corpus ou ses extensions possibles.....	372
6.4.2. Les grilles des émissions économiques.....	373
Index des figures.....	375
Index des tableaux.....	376
Références.....	377
Table des matières.....	388

La subjectivité dans un corpus d'émissions économiques radiophoniques : variations de marques énonciatives selon les sujets parlants et les genres

Résumé. — Comment la palette des marques énonciatives, qui déterminent l'inscription de la subjectivité au sein des contenus discursifs objectivés, est-elle employée dans les discours économiques radiophoniques ? Quelles sont les variations de ces marques et selon quelles variables ? Ces variations seront appréhendées à partir d'un corpus de 35 émissions économiques, en fonction des genres discursifs (brèves, analyses, chroniques, débats, interviews, portraits) et de l'identité des sujets parlants selon leurs statuts médiatiques (animateurs, chroniqueurs, invités) et sociaux (journalistes, économistes, acteurs économiques, acteurs politiques européens, artistes). Nous cherchons, ce faisant, les marques caractéristiques de la pratique des communautés discursives représentées dans notre corpus.

Les analyses s'inscrivent dans un double cadre théorique : celui de l'analyse du discours, qui situe les textes dans un contexte socio-historique, un dispositif institutionnel et une communauté discursive, et celui des théories de l'énonciation qui éclairent les valeurs sémantiques et le fonctionnement énonciatif des marques prises en compte. Les déictiques de première personne instancient explicitement le sujet parlant dans le discours. Les occurrences du conditionnel marquent une disjonction énonciative du locuteur par rapport au propos tenu. À partir d'une analyse du fonctionnement énonciatif de ces marques, nous en cherchons le fonctionnement discursif et leurs effets sur l'*ethos* des locuteurs.

Cette recherche nous amènera à interroger, notamment, la définition du discours économique, les notions de genre et d'*ethos*, le passage du niveau énonciatif au niveau discursif, et une méthode de délimitation du corpus.

Mots clés. — analyse du discours, médias et langage, discours économiques, subjectivité, marques énonciatives, *ethos*.

Subjectivity in a corpus of economy radio programs: variations of enunciation markers focusing on the speaker's status and the program genre

Abstract. — How is the range of enunciation markers, which determine how subjectivity is inscribed within objective discursive content, used in economy radio programs? How do these markers vary and according to what variables? Such variations will be explored in a corpus of 35 episodes of various economy radio programs, focusing on program genre (headlines, chronicles, debates, interviews, portraits) and speaker identity — the speaker's media status (radio hosts, commentators, guests) and social status (journalists, economists, economic actors, European players, artists). Thereby, we seek to identify the enunciation features of the discursive communities represented in the corpus.

Analyses fall within two theoretical frameworks: French discourse analyses and enunciation theory. The first framework places discourses in sociological and historical context, in institutional systems, and in discursive communities. The second one illuminates how the enunciation markers under study operate, as well as their semantic value. First-person deictic pronouns explicitly ground the speaker in the discourse. The '*conditionnel*' tense marks a disjunction between the speaker and the discursive content. From the analyses of how enunciation markers operate on a linguistic level, we will observe their effects on a discursive level, and specifically on the *ethos* of the speaker.

This study will lead us to question, *inter alia*, the definition of economic discourse, the notions of program genre and *ethos*, the transition between the enunciation level and the discursive level and a method to delineate the corpus.

Key words. — Discourse analysis, media and language, economic discourse, subjectivity, enunciation markers, *ethos*.